



Les femmes et le développement local au Sénégal : le rôle des associations féminines dans le bassin arachidier : l'exemple de Diourbel

Awa Diouf Ndiaye

► **To cite this version:**

Awa Diouf Ndiaye. Les femmes et le développement local au Sénégal : le rôle des associations féminines dans le bassin arachidier : l'exemple de Diourbel. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2013. Français. <NNT : 2013BOR30026>. <tel-01135276>

HAL Id: tel-01135276

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01135276>

Submitted on 25 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecole Doctorale Montaigne Humanités (UMR 5185 ADES CNRS)

THÈSE DE DOCTORAT EN « GEOGRAPHIE »

**LES FEMMES ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL AU SENEGAL. LE
ROLE DES ASSOCIATIONS FEMMINES DANS LE BASSIN
ARACHIDIER. L'EXEMPLE DE DIOURBEL**



Présentée et soutenue publiquement le 02 juillet 2013 par :
Awa DIOUF NDIAYE

Sous la direction de **Monsieur Serge MORIN**
Professeur Emérite des Universités, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

MEMBRES DU JURY

Madame Yamina DJELLOULI, Professeur des Universités, Université du Mans
Madame Bénédicte THIBAUD, Maître de Conférences HDR, Université de Poitiers
Monsieur Alain CAZERA VE- PIARROT, Professeur, I UFM, Université de Toulouse
Madame Kamala Marius GNANOU, Maître de Conférences HDR, Université Bordeaux3
Monsieur Serges MORIN, Professeur Emérite des Universités, Université Bordeaux 3

DEDICACES

Je dédie ce travail :

A mon père et à mes enfants partis trop tôt

A mes parents qui m'ont inculqué la discipline, le "jom"¹. Ce "jom" qui a fait de moi ce que je suis: une femme obstinée qui ne pouvait retourner dans son Sénégal natal sans son diplôme qui, je l'espère, restera une fierté pour toute ma famille.

A mon époux

A Monsieur Serge Morin qui m'a tant soutenue.

A ma grande mère Dié Fall qui me manque tant.

A mes frères et sœurs que je ne peux pas citer tous.

A Kiné, une sœur et une mère pour tous

A mes tantes, cousins et neveux

A mon premier homonyme (turando) "Awa Cheikh"

A ma belle-famille, particulièrement à Aïssatou Ndiaye

A Isseu, Khalil et Khalifa Diop

A Seynabou et Saliou Mbaye et leurs enfants

A Youssou, Fatoumata et Mouhamadou Sakhir Dieng

A Ngoné, Abdoulaye et Mohamed Mané

A Aminata Guèye

A Khady Nging

A tous mes professeurs

A Cheikh et Kenbougoul Coly

A mes amis et camarades de parcours: Thérèse Ndiaye, Khady Nging, Fatou K. Niang, Edmée Mbaye, Aïssatou L. Dieng, Sabel, Binta Mbaye, Abdoulaye et Awa Fofana, Bocar, Amina Ndiaye, Mamadou Ndiaye "Do", Fatou Sow, Abdoulaye Diagne, Antony Gallou, Aïssatou Paye, Mamadou Sarr, Adja Fatou Mboup, Khadija Fall, etc.

Aux femmes et aux hommes engagés pour leur noble combat pour la dignité et la liberté de l'Homme mais aussi pour leur lutte contre la pauvreté et l'injustice.

Aux femmes et aux hommes du Baol

A toutes les femmes et à tous ceux qui se battent pour survivre et qui œuvrent pour la justice et la paix dans le monde.

¹ Mot wolof qui peut signifier le courage, l'intégrité ou la dignité.

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'est pas le fruit de nos seuls efforts personnels. Il est le résultat de la combinaison de multiples supports. En effet, jusqu'à sa mise en forme finale, notre travail a tiré parti de concours aussi efficaces que discrets dont nous n'oublions le prix.

Nous tenons à remercier très sincèrement:

Monsieur Serge MORIN, pour avoir accepté de diriger ce travail, pour sa disponibilité et surtout son soutien et sa compréhension. Merci de m'avoir épaulée et surtout encouragée à terminer ce travail.

Tous les membres du jury d'avoir bien accepté ce rôle malgré votre emploi du temps chargé.

Mes parents, pour tout ce qu'ils m'ont apporté. Pour leur amour et leurs prières.

Mon époux, pour ses encouragements, son soutien et sa patience.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidée à me relever, à ne pas abandonner. Abandonner est un échec que je ne saurais ni tolérer, ni supporter. Grâce à vous, je me suis battue. Sans votre amour, vos conseils, vos suggestions, je ne serai pas aujourd'hui ici. A vous, je dédie cette thèse.

Que tous mes collègues de route, de promotions avec qui nous avons partagé des moments de joie et de peine, mes professeurs pour le savoir inculqué, trouvent dans ces lignes mes remerciements sincères qui ne sont que l'expression de mon attachement personnel à chacun de vous.

SIGLES ET ACRONYMES

ADES: Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés
AGR : Activités Génératrices de Revenus
AHDIS : Action Humaine pour le Développement Intégré du Sénégal
ARMD-2 : Programme ou Projet d'Appui à la Région Médicale de Diourbel-phase 2
ASCODE: Association pour le Co-développement
ASCOM : Assistant Communautaire ou secrétaire communautaire
ASUFOR : Association des Usagers du Forage
BOAD : Banque ouest africaine pour le développement
CADL : Centre d'Appui au Développement Local ex CERP :
CAPEC : Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit
CARITAS: Charité. Le nom d'une ONG catholique
CERP : Centre d'Expansion Rural Polyvalent (devenu CAD)
CICES: Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal
CL : Collectivité Locale
CLEC : Caisse Locale d'Epargne et de Crédit
CMS : Crédit Mutuel du Sénégal
CNRA : Centre National de Recherches Agronomiques
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
CR : Communauté Rurale ou Conseil rural
CRA : Centre de Recherches Agronomiques, (devenu CNRA)
DAT : Direction de l'Aménagement du Territoire
DPS : Direction de la Prévision et de la Statistique (devenue ANSD)
DSRP: Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté au Sénégal
ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
ESPS : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
FCFA : Francs CFA (Communauté Financière Africaine)
FDEA: Femme Développement Entreprise en Afrique
FIDA : Fonds international pour le développement agricole
FMI : Fond Monétaire International
FNAFS : Fédérations des Associations Féminines du Sénégal
GEC : Groupements d'Epargne et de Crédit
GIE : Groupement d'Intérêt Economiques
GPF : Groupement de Promotion Féminine
GRN : Gestion des Ressources Naturelles
GROCEF : Groupement de Recherche pour la Formation
IFAN : Institut fondamental d'Afrique noire (Dakar)
INAFI: Réseau International des Institutions de Financement Alternatif
ITA : Institut des Techniques Agricoles (Thiès)
MEC : Mutuelles d'Epargne et de Crédit
MECARD : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Artisans de Diourbel
NPA : Nouvelle Politique Agricole
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCA : Office de Commercialisation Agricole
ONCAD : Office de Commercialisation et d'Assistance au Développement
ONG: Organisation Non Gouvernementale
ONU FEMMES : Organisme des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes²

² Organisme créé par la fusion de quatre organismes : la Division de la promotion de la femme (DAW), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI) et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW).

ONU: Organisation des Nations Unies
PAGF/D : Projet d'Appui aux Groupements Féminins de Diourbel
PAGFD : Projet Agro-forestier de Diourbel
PALAM : Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers
PAMECAS : Partenariat pour la mobilisation de l'épargne et du crédit au Sénégal
PAPF : Projet Alphabétisation-Priorité Femmes
PAPGF: Programme d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine
PAREP : Projet de lutte contre la pauvreté et de programme de réduction de la pauvreté
PARMEC : Programme d'Appui à la Réglementation des Mutuelles d'Epargne et de Crédit
PASMEC : Programme d'Appui aux Structures d'Epargne et de Crédit
PARPEBA : Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier
PAS : Programmes d'Ajustement Structurel ou Plan d'Ajustement Structurel
PCR : Président du conseil rural
PDS : Parti Démocratique Sénégalais
PEPAM : Le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire
PLCP : Projet de Lutte Contre la Pauvreté
PLD : Pan Local de Développement
PME: Petite et Moyenne Entreprise
PMI: Petite et Moyenne Industrie
PMIA : Programme de modernisation et d'intensification agricole
PNDL : Programme National d'Appui au Développement Local
PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales
PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement
PROM'ART: Promotion de l'Artisanat
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN : Ressources Naturelles
SCBS: Société Général de Banque du Sénégal
SDF : Systèmes Financiers Décentralisés
SEIB : Société Electrique et Industrielle du Baol
SES : Situation Economique et Sociale
SIP : Sociétés Indigènes de Prévoyance
SMDR : Sociétés Mutuelles de Développement Rural
SODEVA : Société de Développement et de Vulgarisation Agricole
SONACOS : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal
SUNEOR : Combinaison de « Sunu » mot wolof qui signifie « notre » et Or. (ex-SONACOS)
TOSTAN : Signifie éclosion en wolof. Une ONG internationale basée au Sénégal
UE : Union Européenne
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africain
UITL : Union des Jeunes Travailleurs et Libéraux
UMECAS : Union des Mutuelles d'Epargne et Crédit des Artisans du Sénégal
UMR : Unité Mixte de Recherche
UNACOIS : Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (avec deux tendances
UNACOIS-DEFS (Développement Economique et Financier du Sénégal) et **UNACOIS –Jappo** (se
 lier en wolof)
UNIFEM: Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
USAID: Agence des Nations-Unies pour le Développement International

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	7
PREMIERE PARTIE :	75
PLACE ET ROLE DES FEMMES DANS LA RÉGION	75
CHAPITRE 1 : LES CONDITIONS FEMININES	77
CHAPITRE 2 : LA FEMME, ÉLÉMENT CENTRAL DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	102
CHAPITRE 3 : L'ARACHIDE ET SES PROBLEMES, AVEC OU SANS LES FEMMES ?.....	157
DEUXIEME PARTIE :	189
LES ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS FEMININS	189
CHAPITRE 4 : LES ASSOCIATIONS FEMININES	190
CHAPITRE 5 : LES FEMMES ET LES COLLECTIVITES LOCALES : DES RELATIONS PEU ETROITES	242
CHAPITRE 6 : LES RELATIONS ONG/ FEMMES.....	262
CHAPITRE 7 : LES STRUCTURES ETATIQUES ET LES FEMMES	284
TROISIEME PARTIE :	317
MIEUX VIVRE : REPOSES FEMININES	317
CHAPITRE 8 : INVESTISSEMENT ET RECHERCHE D'AUTONOMIE ECONOMIQUE.....	319
CHAPITRE 9 : L'INVESTISSEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT	368
CHAPITRE 10: L'INVESTISSEMENT CULTUREL	404
CONCLUSION GENERALE	454

INTRODUCTION GENERALE

Au Sénégal, les femmes constituent un peu plus de la moitié de la population totale. En plus de leur poids démographique, les femmes jouent un rôle essentiel dans l'économie domestique et nationale. D'abord quelque soit le milieu où on se trouve, la quasi-totalité des travaux domestiques sont effectués par les femmes. Ensuite avec la monétarisation de l'économie rurale surtout, la femme est devenue un agent économique important. Plus de 60% de la population sénégalaise vivent en milieu rural, et ce sont les femmes qui effectuent la part la plus importante des activités agricoles. Elles interviennent dans presque toutes les opérations culturales où elles occupent presque exclusivement des tâches manuelles qui demandent beaucoup d'efforts. En Afrique sub-saharienne, on estime que 60 à 70% de la production agricole serait le fait des femmes. Globalement trois quarts des travaux agricoles sont sous la responsabilité des femmes africaines (plantage, sarclage, récolte, traitement et emmagasinement des récoltes, transformation des produits, etc.). Au Sénégal, l'agriculture dépasse son caractère purement technique ou économique. Elle est une activité de société centrée sur la famille au sens large.³ Malgré ses nombreux problèmes, l'agriculture contribue largement à la croissance et aux recettes d'exportation du pays.

Dans l'élevage, ce sont les femmes qui se chargent de l'entretien du bétail (des petits ruminants surtout). Dans la pêche, les femmes s'occupent de l'écoulement et de la transformation des produits halieutiques. C'est le même constat pour le maraîchage où les femmes contrôlent la revente, la conservation et la transformation des produits. Tout ceci illustre le rôle important que jouent les femmes dans la société africaine et sénégalaise en particulier. *« Il ne semble pas non plus faire de doute que sur tous les continents, mais particulièrement en Afrique et en Amérique latine ce sont elles qui assurent la survie de familles souvent disloquées. Leur mari, s'il existe, n'a pas d'emploi et n'a que peu de chance d'en retrouver un, ou il a émigré vers un ailleurs incertain. Les statistiques, même si elles sont entachées d'une marge d'erreur difficile à cerner, le disent clairement : en Afrique sub-saharienne [...] 30 à 40% des femmes sont de facto chefs de famille. »*⁴

Malgré ces rôles importants, la condition de la femme reste peu enviable. La pauvreté touche plus les femmes que les hommes car *« les femmes ne cessent s'assumer non seulement*

³ Voir thèse de (GNING Khady, 2010). *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais: colonisation, urbanisation, développement et redéploiements*. Thèse de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux3. Pessac. UMR 5185 ADES CNRS, 467 p.

⁴ (TRAORE Aminata et ENGELHARD Philippe, 1997, p. 8). Femmes, changement et société africaine. Dans : *Revue Environnement africain*, n° 39-40, volume X-3-4. ENDA, Dakar, pages 5-14.

les défaillances des politiques sociales et des systèmes juridiques des Etats mais aussi celle des maris ou compagnons dont la responsabilité vis-à-vis de leurs enfants est souligné partout dans le monde. Majoritairement présents dans les couches pauvres de la population, ces femmes font face, « se débrouillent » comme on le dit si vertueusement et si hypocritement, pour assurer d'abord leur survie matérielle et celle de leurs enfants. »⁵ Et de poursuivre : « ... elles sont amenées à revendiquer au travers d'association ou de mouvements populaires qui en font des interlocutrices reconnues des pouvoirs en place, leurs droits les plus élémentaires. Elles découvrent qu'elles sont des citoyennes et qu'elles peuvent à ce titre, commencer à refuser l'exclusion, aux formes multiples, dans laquelle leur manque d'éducation et de qualification professionnelle, les préjugés culturels et leur statut juridique de mineures veulent les enfermer. »⁶

Le choix de notre sujet qui porte sur les femmes et le développement local au Sénégal. Le rôle des associations féminines dans le bassin arachidier : l'exemple de Diourbel, est du à des motivations personnelles qui sont le fruit d'une double passion : celle du milieu rural du bassin arachidier où vit plus de 61% de la population rurale, et celle des questions des femmes et de leurs associations dans le Baol. Tout en montrant le rôle, la place, les responsabilités et les obligations des femmes dans la société dans laquelle elles vivent, cette étude veut souligner les stratégies déployées par les femmes et leurs associations en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

Diourbel est une région agricole qui se trouve dans le centre-ouest du bassin arachidier qui n'est pas très gâté par la nature. Les sols y sont pauvres et dégradés, la végétation quasi inexistante, la région est peu arrosée. L'agriculture pluviale y subit les aléas climatiques (pluviométrie faible et mal répartie dans l'espace et dans le temps). Diourbel est notre région d'étude. Cependant nous avons fait le choix de concentrer nos recherches dans deux communautés rurales : Thiakhar et Touba Mosquée qui ont quelques points communs mais s'opposent sur plusieurs niveaux que nous évoquerions plus loin. Diourbel en tant région agricole du bassin arachidier traverse depuis quelques décennies une profonde crise qui est celle de l'arachide, la principale culture de rente. Cette crise est non seulement conjoncturelle, mais surtout structurelle que les paysans et les femmes ont durement ressentie. Selon Sophie BESSIS, leur statut inférieur et la marginalisation dont elles sont victimes expliquent que, dans les périodes de crise, les femmes souffrent en général d'avantage que les hommes, à cause de leurs très lourds handicaps de départ : moindre scolarisation, formation

⁵ (BISILLIAT, Jeanne (dir.), 1996, p. 10). *Femmes du Sud, chefs de famille*. Paris : Karthala (Hommes et sociétés), 410 p.

⁶ Ibid., page 10.

professionnelle au rabais souvent dans les secteurs les moins porteurs de l'économie, occultation systématique de leur apport à l'économie, donc désintérêt pour les problèmes spécifiques auxquels elles sont confrontées.⁷

La région de Diourbel situé au centre-ouest du bassin arachidier présente une homogénéité sur le plan écologique, économique et ethnique avec la prédominance des wolof surtout et des serer, se réclamant majoritairement de la confrérie des mourides. Ces derniers ont joué un rôle important dans l'expansion de la culture arachidière qui a donné naissance aux principales villes du Baol.

Dans cet espace du bassin arachidier comme ailleurs, la division des rôles et des responsabilités entre les hommes et les femmes dépendent des rapports sociaux de sexe qui dépendent à leur tour des coutumes et des us qui peuvent être influencés par les croyances ou considérations d'ordre religieux. *« L'idée que les femmes constituent un vecteur privilégié du changement est certainement juste. Mais soyons honnêtes : on oublie un peu facilement que ce sont elles qui inculquent à l'enfant les valeurs sociétales dès sa prime jeunesse. Elles contribuent donc fortement à reproduire le conformisme de la société et donc les inégalités dont elles sont souvent victime. On peut se demander pourquoi, la raison en est sans doute que l'inégalité est intériorisée dans leur conscient avec une telle force qu'elles en arrivent à reproduire de génération en génération, le mécanisme de leur domination. »*⁸ Mais, cette domination n'est-elle pas extérieure car un dicton sahélien dit- que « derrière chaque bonnet, il y a un foulard » ou « les pantalons exécutent le jour ce que les pagnes ont décidé la nuit ». Malgré la dépendance des femmes à l'égard de leur époux que certains auteurs fustigent, on peut affirmer que les femmes sénégalaises qui ont la possibilité d'acquérir et de gérer leurs biens personnels, jouissent d'une certaine liberté dans le domaine des activités agricoles et domestiques. Les femmes sont les gestionnaires des budgets familiaux. En temps de crise qui touche aussi les hommes soutiens de famille, elles sont donc obligées de chercher des suppléments de revenus dans le secteur de l'informel pour assurer la survie de la famille. Les contraintes du bassin arachidier qui ont causé l'exode des hommes, ont surement augmenté la charge de travail des femmes et favorisé les facteurs d'éveil et d'organisation chez la population féminine.

Les femmes du Baol, à l'image des femmes sénégalaises, ont une longue pratique d'association de solidarité ou d'entraide. Les associations féminines se caractérisent par leur

⁷ (BESSIS Sophie, 1996, p. 49). La féminisation de la pauvreté. Impact de la crise et de l'ajustement sur les femmes. Dans Jeanne BISILLIAT. *Femmes du Sud, chefs de famille*. Paris : Karthala (Hommes et sociétés), pages 49-57.

⁸ (TRAORE Aminata et ENGELHARD Philippe, 1997, p. 10). Op. cit.

diversité au niveau de leur nature, leur origine, leur taille et leurs objectifs. Deux principaux groupes se distinguent. Nous avons d'une part les organisations comme les groupements de promotion féminine (GPF) et les groupements d'intérêt économique (GIE) qui sont formées à la base dans un cadre étatique et de l'autre les associations ou clubs de solidarité comme les « mbotay » et les tontines qui sont des organisations populaires autonomes qui n'attendent rien des structures de développement. Les premiers groupements de promotion féminine ont apparu vers la fin des années 60 en milieu rural. Ils ont été créés pour permettre la promotion sociale et économique des femmes rurales. Mais qu'en est-il de cette promotion ? La création du statut de groupement d'intérêt économique (GIE) remonte en 1984. Elle vise à faciliter l'accès au crédit au niveau des structures financières pour permettre aux membres de réaliser des activités génératrices de revenus. Actuellement, on assiste à une multiplication des groupements féminins sans précédent. Nous essayons de comprendre si les actions réalisées par les femmes sont à la hauteur des attentes. Nous avons adopté une problématique qui s'appuie sur ces points :

- Le rôle fondamental des femmes sénégalaises
- Rappel des rôles des femmes sénégalaises dans la sphère familiale
- Les femmes sénégalaises à l'extérieur de la sphère familiale
- Objet et limites du champ d'étude
- Le cadre conceptuel et la pertinence de l'approche genre
- Le questionnement, les hypothèses et l'objectif principal
- La démarche méthodologique, la justification et le recadrage du terrain d'étude

Problématique : les femmes sénégalaises et au Baol

Cette étude pose le problème du rôle fondamental des femmes sénégalaises en tant qu'actrices du développement dans une démarche qui prend en compte les rapports sociaux de sexe.

Les femmes sénégalaises sont diverses par leur origine socio-spatiale, leurs traditions ou leur coutumes, leur langue, leur âge, leur niveau d'instruction, leur histoire propre, leurs activités professionnelles, etc. Une femme lébou propriétaire de pirogues de pêche de Dakar est différente de la femme paysanne serer, wolof diourbeloise, lougatoise, thiésoise ou

kaolackoise⁹, de la femme mandingue et de la femme rizicultrice diola de la Casamance, de la femme peul éleveuse ou vendeuse de lait du Fouta Toro, etc. Qu'elles soient analphabètes, instruites, veuves, divorcées ou célibataires, musulmanes, chrétiennes ou animistes, elles ne vivent pas les mêmes réalités. Ces différentes femmes, à cause de leur ingéniosité et de leur détermination, occupent une place importante dans notre société. Elles sont présentes partout, dans tous les domaines d'activités socio-économiques, politiques et culturelles. De ce fait, elles assurent à la fois un rôle social, culturel, économique, etc. Elles participent ainsi au développement de la communauté. L'examen du partage des responsabilités dans les activités de subsistance ou de développement nous montre la place qu'elles occupent dans notre quotidien. Comment vivent les femmes sénégalaises ?

A- Le rôle fondamental des femmes sénégalaises

Les rôles qu'occupent les femmes sénégalaises dans leurs sociétés sont nombreux, variés et très importants. Le dynamisme des femmes se voit à travers les actions qu'elles réalisent et les responsabilités qu'elles assument dans leurs vies quotidiennes. Grâce à ce dynamisme, elles sont de véritables actrices pour le changement ou l'amélioration des conditions de vie. Les femmes sénégalaises sont très actives. Leur détermination se voit tous les jours, que ce soit dans le cadre familial ou à l'extérieur.

Les faits socio-économiques sont différents selon les milieux et les époques, les femmes n'ont pas toujours eu les mêmes responsabilités, ni les mêmes charges. En effet, la catégorie femme est très disparate. Il y a par exemple une très grande différence entre l'épouse d'un pauvre paysan du Baol dont l'unique activité peut se limiter à vendre quelques condiments ou la revendeuse de cacahuètes ou de fruits des carrefours, ou la restauratrice, et la chef d'entreprise, la grossiste importatrice de denrées diverses des plus grands marchés des villes du pays, la professeur d'université ou la ministre, etc. Mais elles ont au moins un point en commun, c'est d'appartenir à la catégorie sociale femme. Et « *Leur condition se définit par rapport à leurs innombrables responsabilités : veiller à la santé et au bien-être de la famille et de la communauté, assurer les tâches ménagères et s'impliquer dans les activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus.* »¹⁰

⁹Habitante des régions respectives de Diourbel, Louga, Kaolack, Thiès.

¹⁰ (WIDAGRI CONSULTANTS Ltd et al., 2000, p. VI). *Le rôle économique des femmes dans le développement agricole et rural: promotion des activités génératrices de revenus* (Afrique subsaharienne). 55 p.

Comment positionner le rôle de ces femmes qui sont les piliers de la société ? Quelles sont leurs pratiques et leur place dans la société et le développement au Sénégal ?

Deux cas de figures se présentent à notre avis. D'abord le rôle des femmes à l'intérieur c'est-à-dire dans le cadre familial, ensuite leur rôle à l'extérieur tout en sachant que la frontière entre ces deux milieux est très fluide.

1 - Rappel des rôles des femmes sénégalaises dans la sphère familiale

Quel que soit le milieu où on se trouve au Sénégal, les femmes ont avant tout un rôle familial et social. Dès son plus jeune âge, la femme est en activité permanente. Partout au Sénégal, ce sont généralement les femmes qui s'occupent des besoins immédiats de la famille. Outre leur responsabilité prépondérante dans la maternité, ce sont elles qui se chargent de la santé, de l'éducation, des petits soins des enfants, des personnes âgées et des autres membres de la famille. Elles ont la responsabilité du renforcement des liens sociaux. En bref, elles sont là pour tout le monde.

Le rôle des femmes sénégalaises et du Baol ne se réduit pas à de simples donneuses d'enfants. Ne sont-elles pas elles qui ont en charge les nombreuses tâches domestiques qui les absorbent au quotidien. Des tâches que les sociétés leur ont attribuées.

Dans les campagnes, c'est aux femmes ou même aux très jeunes filles qu'incombe la lourde responsabilité d'approvisionner en eau toute la famille, d'amasser le bois ou autre combustible nécessaire à la cuisson des repas.

Les femmes jouent donc un rôle essentiel dans l'alimentation des ménages surtout en milieu rural.

En effet, en général à la campagne, comme l'a aussi remarqué la géographe Marie Denise Riss, « *la participation financière de l'homme est restreinte. Il se contente de donner à sa femme le mil indispensable et garde les gains perçus des récoltes d'hivernage à des fins personnelles, tandis que la femme a la charge des besoins quotidiens.* »¹¹ La nourriture représente une part importante de ces besoins quotidiens. Charge qui pèse de plus en plus lourd sur les dos des femmes compte tenu des difficultés de l'agriculture, en particulier des cultures de rente dans le bassin arachidier. Même les cultures céréalières, base de l'alimentation, ne couvrent pas non plus les besoins des populations. Maintenant on est loin de l'âge d'or de la culture arachidière, les rendements restent toujours faibles, et les revenus sont insuffisants pour les besoins des ménages. C'est dire que le rôle de la femme dans la

¹¹ (RISS Marie Denise, 1989, p. 195). *Femmes africaines en milieu rural. Les sénégalaises du Sine Saloum*. Paris: Harmattan. Collections alternatives paysannes, 218 p.

diversification et l'amélioration de l'alimentation de la famille est fondamental et en même temps de plus en plus dur dans ce milieu.

Cette remarque est aussi vraie pour Dakar ou pour les autres villes du pays où la plupart des femmes se débrouillent pour compléter ou procurer totalement la «ration» quotidienne indispensable à la nourriture d'une famille souvent nombreuse. Dans le contexte actuel¹², la survie de nombreuses familles dépend de plus en plus des femmes. En effet, les hommes n'arrivent pas à trouver un travail bien rémunéré et à honorer correctement leurs responsabilités familiales devant la cherté de la vie. Ainsi, pour faire face aux difficultés, les femmes développent de nombreuses stratégies. Ces contraintes expliquent-elles le besoin des femmes d'avoir un revenu monétaire ? Ces gestionnaires des budgets familiaux sont-elles obligées de développer ou d'explorer de nouvelles activités pour avoir des revenus pour pouvoir satisfaire les nombreux besoins ? C'est ce qui à notre avis pousse les femmes à sortir et à se déplacer de plus en plus ou en tout cas à être plus visibles hors de la sphère domestique.

2 - Les femmes sénégalaises à l'extérieur de la sphère familiale

En plus de leur rôle d'épouse, de sœur et de mère de famille, les femmes sénégalaises sont d'ingénieux agents économiques qui ont su répartir leur temps et s'organiser autour des activités génératrices de revenus. Nous insisterons beaucoup sur le rôle économique des sénégalaises.

A Dakar ou dans les autres villes et même en campagne, les femmes se sont distinguées par leurs activités commerciales indispensables à la survie de la communauté.

De l'agriculture au commerce, en passant par l'artisanat et le micro-commerce, les femmes ont développé divers travaux qui peuvent leur procurer des revenus. Elles sont plus présentes dans le secteur dit « informel » où elles se livrent essentiellement à des métiers comme la coiffure, la couture, la restauration, la teinture, etc. En fait tout ce qu'on qualifie péjorativement en général d'activités « féminines ».

Les femmes sont partout, aux carrefours des rues, dans les marchés permanents ou hebdomadaires, sur les quais de pêche, dans les bureaux, dans les usines, etc. Elles tiennent le plus souvent des activités commerciales dont l'importance dépend du montant de leur investissement, de leur esprit d'initiative, de leur capacité de négociation, de leurs ambitions et de leurs objectifs. Les activités économiques sont diverses. En plus de celles que nous avons déjà citées au début, nous avons les exemples des grandes commerçantes de tissus des

¹² Voir Thomas ROTHE, 2010. *Dakar. Chemins de traverse*. Paris : Téraèdre, 160 p.

marchés comme *HLM* et *Sandaga* à Dakar, *Ocass* à Touba; des grandes propriétaires de pirogues de pêche, des petites marchandes de poissons, de légumes, des pileuses ou laveuses, etc.

Grâce à leur habileté, elles ont su développer au fil du temps un esprit de solidarité et d'entreprise considérable. La sociologue Fatou SARR, en parlant des femmes sénégalaises, souligne que « *Cet esprit d'entreprise a été une des solutions les plus efficaces face à la crise économique. Les femmes ont investi des secteurs aussi réservés que le commerce de gros et d'autres domaines très protégés*¹³ » comme l'importation de certaines denrées comme le riz, la pêche, etc. Elles sont décrites comme de véritables agents économiques qui représentent une part importante des actifs dans les marchés ruraux et urbains. D'ailleurs leur place dans l'économie n'est pas un fait nouveau au Sénégal. En effet, elle souligne que « *dès le XVII^{ème} siècle, on signale leur présence dans les domaines commerciaux et fonciers. [...]. L'économie informelle qui s'est développée en conséquence de la prédominance de la logique capitaliste a, par contre, révélé les capacités des femmes à se prendre en charge.* »¹⁴. Le rôle des Signares saint-louisiennes dans la traite d'esclaves, de la gomme arabique en particulier a été très significatif. Elles étaient également des armateurs. Ces femmes métisses, esclavagistes étaient des commerçantes très rudes qui détenaient en quelque sorte le pouvoir économique et social à l'époque.

L'analyse des statistiques révèle le poids significatif des femmes sénégalaises qui représentent plus de la moitié de la population. En effet, les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH III)¹⁵, ont révélé que la population sénégalaise est composée à 51,1% par des femmes et plus de la moitié d'entre elles vivent en milieu rural. D'ailleurs Ndèye Soukèye Guèye nous le confirme en parlant de l'importance numérique des femmes sénégalaises : « *52% de la population sénégalaises sont des femmes et 60% d'entre elles vivent en milieu rural et représentent 70% de la force de travail. Depuis la sélection des semences jusqu'à la préparation alimentaire, elles sont maîtresses de la chaîne alimentaire.* »¹⁶ En Casamance surtout, les femmes effectuent l'essentiel de la riziculture. Dans la zone des *Niayes* et le long de la côte atlantique, elles assurent une part importante de la production, de l'écoulement et de la transformation des produits maraîchers et halieutiques.

¹³ (SARR Fatou, 1997, p. 102). Les femmes comme agents économiques, sociaux et populaires au Sénégal. Dans: Centre tricontinental (dir.). *Les nouveaux agents dans le sud*. Paris: Harmattan, pp. 99-115

¹⁴ Ibid., p. 99.

¹⁵ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, ANSD, 2006, p. 12). *Résultats du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002* (RGPH III). Dakar: ANSD, 125 p.

¹⁶ Ndèye Soukèye Guèye, coordonnatrice du projet Crédit pour les femmes au ministère de la famille), cité dans un article de l'organisme (JADE/SYFIA-SENEGAL, 2003). *Accès des femmes à la terre : Comment éviter le piège des hommes ?* Paru dans le quotidien national le Soleil du 23 février 2003. Consulté en ligne le 27 février 2003.

Partout en zones rurales, leur action dans les cultures de rente et céréalières comme le mil, longtemps base de l'alimentation locale n'est plus à démontrer. Tout ceci pour montrer l'importance du rôle des femmes rurales dans les activités agricoles même si les hommes possèdent l'essentiel des terres et du gros bétail surtout. Là on est loin de l'image de la femme improductive, dominée qui reste cloîtrée chez elle. Le secteur agricole où l'on retrouve principalement l'agriculture, la pêche et l'élevage teint une place importante dans l'économie nationale et contribue pour près du cinquième du PIB.

Les femmes ont toujours joué des rôles importants sur le plan historique, politique, etc. Ces rôles ont été occultés mais ils ont bel et bien existé. Nous avons les exemples des figures féminines historiques comme la reine Ndatté Yalla et Aline Sitoé Diatta qui ont été des résistantes comme le souligne la sociologue Fatou Sarr "*La résistance à la colonisation a été ouverte au Nord du Sénégal, par Ndatté, à la tête de la première armée à avoir affronté les français, elle sera fermée au Sud par Aline Sitoé Diatta, dernière personne à avoir été déportée hors du Sénégal, par les français, à Tombouctou où elle s'éteindra en 1944.*"¹⁷ Ndatté Yalla Mbodj, dernière souveraine du Walo qu'elle a gouverné de 1846 à 1860 à la mort de sa sœur, fut la première reine qui a tenu tête aux colonisateurs. Elle est descendante de la Linguère Fatim Yama Khouryay Mbodj, instigatrice de la résistance des femmes de Nder face l'assaut des maures. C'est le fameux *Talatay Nder*" ou le mardi de Nder¹⁸. Jour où « *la Linguère Fatim Yamar Khouryaye Mbodj [...] a préféré se brûler vive avec plusieurs de ses compagnes, préférant la mort au déshonneur. Mais en décidant de faire échapper ses deux filles, Djeumbeut Mbodj et Ndatté Yalla, pour disait-elle perpétuer la lignée, elle avait pris un acte de haute portée politique. En effet, ces dernières finiront par diriger le Royaume.* ».¹⁹ Le Walo, a connu aussi d'autres reines qui ont porté le titre de *Brack*. En Casamance, Aline Sitoé Diatta (1920-1944), surnommée la "reine du Kabrousse" fut le symbole de la résistance. Tout ceci pour montrer que nos institutions et traditions accordaient des pouvoirs politiques aux femmes. Donc l'image des femmes qui ne prennent pas part aux décisions que ce soit familiales ou politiques, n'est pas fondée.

Derrière cette image que certains véhiculent encore, se passent des choses remarquables. Certaines femmes ont su à leur manière contourner les obstacles pour se hisser et s'imposer. Les stratégies des femmes des pêcheurs lébou qui s'occupent de la vente du poisson en est une belle illustration. Des exemples sont donnés par l'anthropologue Collette Le Cour Grandmaison dans l'ouvrage collectif intitulé: *Vies et paroles de femmes africaines*.

¹⁷ (SARR Fatou, 2007, p. 2). *De Ndaté Yalla à Aline Sitoé: un siècle de résistance*. Communication faite au Musée de la femme le 3 février 2007. Dakar, 11 p.

¹⁸ Le mardi 07 mars 1820. Nder est un village du royaume du Walo.

¹⁹ Ibid.

Dans cet ouvrage, *Le Cour Grandmaison*²⁰ montre avec quelle astuce les femmes lébou vendeuses professionnelles de poissons et propriétaires de pirogues parviennent à faire de gros bénéfices aux dépens de leur époux qui est le plus souvent producteur, pêcheur ou maraîcher. Ces femmes, une fois les pirogues à terre, achètent la marchandise à leur mari qui par-dessus doit payer la « ration » de la famille. Ces femmes, réalisent des bénéfices importants qu'elles gardent pour elles et ne participent aux dépenses familiales que quand elles le souhaitent. Le mari, quels que soient ses revenus doit s'acquitter de la nourriture de la famille, en plus des autres dépenses d'entretien et de logement, etc. Avec leurs gains, ces femmes s'achètent de beaux boubous, elles sont parées d'or en particulier lors des cérémonies. On sait aussi que les lébou, à l'image des serer, constituent une société matrilineaire où la femme a donc une importance particulière.

Tous les hommes sénégalais musulmans doivent en plus de ces dépenses courantes, acheter obligatoirement un mouton pour la fête de l'Aïd El Kebir (fête du sacrifice), des habits et des chaussures neufs, et payer la couture et la coiffure à leurs femmes ou à leurs fiancées au risque d'être sévèrement critiqués. Tout manquement à ces obligations peut provoquer des tensions dans le couple parce que, les femmes tiennent beaucoup à cette fête particulièrement.

Le fait que la société sénégalaise (chez les wolof et les lébou en particulier), attribue la réussite sociale, économique ou même politique des enfants (garçons et filles) à leur mère montre aussi l'importance que l'on donne à la femme.

Ousmane Sèmbène, le romancier et cinéaste sénégalais, n'a pas hésité à relater le rôle important des femmes dans la grève des cheminots du 10 octobre 1947 au 19 mars 1948 qu'il a décrite dans son roman "Les bouts de bois de Dieu".²¹ Lors de cette manifestation datant avant l'indépendance du Sénégal (1960), les femmes ont organisé et dirigé une marche de Thiès à Dakar pour réclamer de meilleures conditions de vie. Tout au long de sa vie, cet homme n'a cessé de mettre en valeur l'image de la femme et de dénoncer les injustices faites aux femmes. C'est d'ailleurs ce que l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch explique en ces termes :

« Pourquoi à la différence du Nord, les plus féministes des militants, et sans doute particulièrement en Afrique francophone où les femmes furent éduquées plus tardivement qu'ailleurs, furent en Afrique noire souvent des hommes. A l'exception de Mariama Bâ, il eut peu, en Afrique, d'écrivains militants [...]. Depuis longtemps un cinéaste comme Sèmbène Ousmane a été délibérément féministe : Depuis La Noire de ...

²⁰ (LE COUR GRANDMAISON C., 2001, p. 48). La natte et le manguier. In: DELUEZ, A.; LE COUR GRANDMAISON, C.; RETEL-LAURENTIN, A., *Vies et paroles de femmes africaines*. Carnet de trois ethnologues. Paris: Karthala, pp. 10-76.

²¹ (SEMBENE Ousmane, 1960). *Les bouts de bois de Dieu*. Paris: Pocket, 379 p.

(sur les mauvais traitements d'une domestique par ses patrons blancs, 1966, son roman et son film *Xhala* ou le film sur l'héroïsme féminin de résistance en Casamance (*Emitai*, 1971) jusqu'à sa trilogie récente : *l'héroïsme au quotidien*, *Faat Kine* et *Moolaade* qui entend offrir différents portraits de femmes assumant l'économie domestique dans les zones suburbaines et vivant un héroïsme au quotidien. »²²

Des films intéressants comme "*Mandat-bi*" (Le mandat), *Emitai* (1971), un film inspiré d'un fait historique où des femmes diola d'un village casamançais organisent la résistance face aux colons qui veulent réquisitionner leur récolte de riz pour l'envoyer aux troupes françaises en guerre. Pendant ce temps, les hommes (fétichistes) qui sont restés consultent les dieux (*Emitai*). Même dans son court métrage "*Borom charrette*" (le charretier, 1963), les femmes ont toujours le dernier mot. Dans son dernier film "*Moolaade*" qui s'est passé dans un village du Burkina Faso, Sémène Ousmane a pris une position contre l'excision à travers son héroïne (Collé). Collé, une femme excisée, qui après avoir épargné cette épreuve à sa fille, a accordé malgré la pression de son époux et des autres villageois, le droit d'asile (*Moolaade*) aux autres filles qui veulent échapper à cette tradition de "purification". Cette femme, grâce à sa ténacité a fini par rallier les villageois dans son combat en commençant par ses coépouses. L'excision, malgré son interdiction est encore pratiquée en cachette au Sénégal notamment par les Peul, les Soninké, les Diola, les Mandingue, etc. Les Wolof comme les Lébou et les Serer du Baol ne la pratiquent pas.

Quand s'agit de manifester, les hommes avec leurs jolis boubous s'exposent le plus. Mais en réalité il y a toujours des femmes derrière.

Les jeunes femmes, les filles et les garçons ont joué un rôle important dans le mouvement "*set setal*"²³ déclenché dans les années de trouble de 1988²⁴. Il s'agit des grandes opérations de nettoyage des rues des quartiers, des places publiques qui ont commencé dans les quartiers populaires de Dakar sous les eaux et les ordures non ramassées. Ces opérations qui se déroulaient souvent pendant les grandes vacances scolaires se terminaient par l'organisation de fête de quartier appelée "*furël*". Ces actions qui témoignent un engagement citoyen de la jeunesse sénégalaise, ont aussi permis aux jeunes artistes d'exprimer leur talent à travers les peintures ou graffiti sur les murs et la sculpture de monuments, en hommage surtout aux grandes figures historiques, politiques ou religieuses du pays. Des opérations qui doivent être renouvelées régulièrement, car en ce moment même Dakar croule sous les

²² (COQUERY-VIDROVITCH C., 2004, p. 18). COQUERY-VIDROVITCH C. (2004). *Historiographie et histoire du concept de genre : le point de vue de la recherche*,

²³ *Set* signifie propre en wolof et *setal*, rendre propre. En 1989, le chanteur Youssou Ndour a sorti son album appelé "*set*" qui faisait référence à la propreté extérieure (physique) et intérieure (morale).

²⁴ Troubles politiques (élections) et sociales (grève scolaire et estudiantine suivie d'une année blanche, grève des éboueurs, etc.).

ordures à cause d'une mauvaise gestion et de l'incivilité des gens qui salissent et occupent l'espace public de façon anarchique.

Les femmes au côté de la jeunesse sénégalaise ont participé à la mobilisation historique à travers le mouvement "Sopi"²⁵ qui a porté le Président Abdoulaye Wade à la tête du pays, en mettant un terme à quarante ans de pouvoir des socialistes²⁶. Les femmes représentent la base même des partis politiques mais elles sont sous-représentées dans les instances dirigeantes de ces partis et de décision locales et nationales (collectivités locales, assemblée nationale, sénat, etc.). Même à un niveau plus petit, certaines femmes ne prennent pas seules les décisions au niveau du ménage.

Nous avons aussi l'exemple du rôle du collectif "Kër Cupaam" des femmes de Popenguine dans le développement durable. Ces femmes des villages frontaliers de la réserve naturelle de Popenguine située sur la petite côte, ont commencé en 1988, à réaliser des actions importantes pour la protection de la nature. En effet, ce groupement de femmes soucieuses de la préservation de leur environnement dont dépendent leurs activités économiques, se sont lancées dans de vastes opérations de restauration et de conservation du patrimoine naturel de cette réserve. *" A leur échelle, elles ont ainsi mis en place un véritable modèle d'application du développement durable. [...] Dix ans après la mise en place des premières actions [...] les résultats sont incontestables. Sur le plan environnemental, dans la réserve, la reconquête de la végétation s'est accompagnée d'un retour de la faune. Le nombre grandissant de petits carnivores indique que la microfaune est désormais abondante et diversifiée. Du point de vue social et économique, le dispositif tourne bien. Les femmes ont développé de nombreuses activités génératrices de revenus (visites payantes de la réserve, vente de produits maraîchers, consultation pour la diffusion de leurs expériences)."*²⁷. Voilà des actions qui méritent d'être soulignées, encouragées et diffusées. Ces femmes ont bénéficié des conseils et de l'encadrement des hommes.

Cette étude porte sur le rôle des sénégalaises et leurs associations dans le développement. Un champ d'étude assez large qu'il est important de clarifier son objet et de définir ses limites.

²⁵ "Sopi" est un mot wolof qui signifie le changement. Il est le slogan du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) créé par Abdoulaye Wade. Un Président qui, après onze années au pouvoir, risque d'être "délogé" à la prochaine élection de 2012, par la jeunesse à travers des mouvements populaires comme "Y a en marre" dirigé par des rappers.

²⁶ En mars 2012 commence l'ère d'une nouvelle alternance démocratique avec l'arrivée du Président Macky Sall.

²⁷ (MEDIAP: le réseau des medias Francophones. Reporters d'espoir, 2009). *Sénégal: des « mères-nature » au service du développement durable*. Consulté le 10 novembre 2011 sur: <http://www.mediaf.org>.

B - Objet et limites du champ d'étude

Même si l'objectif de cette étude est d'insister sur le rôle fondamental de la femme sénégalaise, son objet s'inscrit dans un champ limité bien précis. Nous nous limitons à analyser le rôle des femmes et de leurs associations à travers leurs activités économiques, socioculturelles et environnementales dans le développement local dans une portion de la région de Diourbel.

Avant d'aborder le cadre conceptuel, le questionnement, les hypothèses de recherche, la démarche méthodologique, la justification et le recadrage du terrain d'étude et l'annonce du plan, nous allons d'abord souligner l'importance de la vie associative des femmes sénégalaises.

1 - Les femmes sénégalaises et les associations

Au Sénégal, faire partie d'une association est une habitude sociale, une nécessité chez les femmes. Chacune a, à un moment de sa vie, fait partie d'un groupement, d'une association, d'un « *mbotay* », d'un "*tour*". Qu'importe le nom qui est utilisé, s'associer fait partie intégrante de leur vie.

Le mouvement associatif féminin qui ne cesse de se développer n'est que la preuve du dynamisme et de la solidarité des femmes qui ne datent pas d'aujourd'hui.

En effet traditionnellement, les femmes sénégalaises qui constituent une force sociale et de travail non négligeable, ont toujours constitué des associations d'aide et de solidarité telles que les associations de classes d'âge et les groupes d'entraide. De nos jours, il y a une volonté plus importante.

En effet, depuis quelques années, le phénomène associatif a pris une ampleur considérable qui est fortement liée à l'évolution des conditions socio-économiques qui présentent de nouveaux défis auxquels il faut faire face. D'ailleurs Marie Monimart a remarqué que

« Pour être entendues, les femmes ont compris l'impérieuse nécessité de se regrouper et de s'organiser. Les organisations traditionnelles, par classe d'âge ou affinité, sont rapidement apparues insuffisantes, car leurs activités sont plutôt centrées sur l'entraide féminine pour les fêtes ou les obligations sociales ; elles sont aussi assez fermées sur elles-mêmes. La perception de la diversification a amené les femmes à un autre type d'organisation, plus ouvert au dialogue et aux relations avec les autres. Les organisations modernes [...] se sont révélées plus larges, plus puissantes, plus

considérées par les autres organisations villageoises et par les services et les projets.»²⁸

On peut se demander pourquoi ce besoin d'ouverture vers l'extérieur et d'adaptation" des groupements féminins ? Parce qu'à mon avis il y a un certain nombre d'enjeux. Il faut souligner que les groupements ne tombent pas du ciel. Les femmes s'organisent ou essaient d'adapter leurs associations parce qu'elles sont encouragées par les succès rencontrés par tel groupement de tel village ou quartier. Parfois elles sont sensibilisées par une monitrice ou une femme « *leader* » ou chef de file très convaincante, ou elles veulent obtenir des crédits pour développer des activités ou s'entraider.

Ndèye Coumba Fall Diop, en parlant de la situation des femmes dans un village du centre du Sénégal relativise en confirmant que ces femmes « *ont su quelques fois adapter leurs formes d'organisation traditionnelles aux modèles proposés par l'État, afin de bénéficier des aides financières et techniques.* »²⁹ Là elle souligne le rôle joué par le gouvernement du Sénégal qui, depuis le début des années 1980, a encouragé la création et la modernisation des groupements féminins qui constituent certes une force socio-économique mais aussi un potentiel électoral considérable. D'ailleurs la politique de promotion féminine de l'État nous dit-on s'articule entre autres autour des Groupements de Promotion Féminine (GPF) qui ne cessent de se multiplier depuis. D'après le Répertoire des GPF, 3614 groupements ont été recensés en 1997 par le Ministère de la femme.³⁰ Ces chiffres qui ont largement augmenté depuis me paraissent sous-estimés compte tenu du caractère informel de beaucoup de groupements.

Tout ceci confirme que les associations féminines sont nombreuses et très diverses.

2 - La diversité des associations féminines

Elle est perceptible à travers un certain nombre de critères que nous développerons après une définition préalable du mot groupement.

²⁸ (MONIMART Marie, 1989, p. 54). *Femmes du Sahel. La désertification au quotidien*. Paris : Karthala, 274 p.

²⁹ (FALL DIOP N. C., 1997, p. 97). La situation des femmes en milieu rural et dans la pêche artisanale. Quelques éléments d'analyse. Dans ROSANDER.E., *Transformation des identités féminines*. Seminar Proceedings, n° 31 (pp. 96-105).

³⁰ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille., 1997, p. 118). *Répertoire des Groupements de Promotion Féminine au Sénégal*. Paris: Ibiscus, 547 p.

Partant d'une définition simple et générale, le groupement est une sorte d'association de personnes désirant poursuivre en commun divers objectifs (financier, culturel, psychologique, religieux, etc.) dans des secteurs qui peuvent être également différents.

D'autres entendent par groupement « *une forme d'organisation sociale regroupant plusieurs individus qui œuvrent pour le bien-être de la communauté et qui apportent soutien aux actions de développement de toute nature susceptibles d'être entreprises dans les secteurs de l'activité économique.* »³¹ Cette définition du groupement est partielle parce qu'aujourd'hui certains groupements, en plus de leurs activités économiques, se sont impliqués dans le domaine de l'environnement, de la formation, etc. Comme les organisations paysannes dont parle Claire Tarrière-Diop, les groupements de femmes « *s'inscrivent donc dans une dynamique organisationnelle résultant de la présence de plusieurs acteurs, à la fois dans des secteurs et à des échelles différentes.* »³² Là, l'auteur souligne des caractéristiques importantes à savoir, la taille, la dimension ou l'envergure spatiale des groupements qui peuvent constituer des atouts ou des obstacles importants dans les négociations avec des partenaires extérieurs.

Toutes ces définitions s'accordent sur une chose : le groupement est une organisation. Et « *toute organisation est un construit social destiné à résoudre des problèmes d'action collective. Son existence suppose un minimum d'intégration des comportements des acteurs sociaux concernés pour poursuivre des objectifs divergents.* »³³ Il ne faut pas oublier l'individuel dans le groupement. Les deux types d'action (individuelle et collective) étant liés par un jeu dialectique permanent. Cela suppose que le groupement doit se construire à partir d'une volonté collective des acteurs et qu'il doit également être régi suivant des règles bien définies et suppose également l'existence de responsable(s) chargé(s) de les faire respecter.

La diversité des associations dépend de leur nature, de leur fonction, de leur dimension et des objectifs poursuivis. Les groupements ou associations féminines qui nous intéressent dans cette étude sont très divers. Ce sont les réseaux féminins qui comprennent essentiellement les réseaux de proximité.

Parmi ces groupements, on distingue les tontines ou « *nat* » en wolof, qui sont plus développées dans les centres urbains où les femmes peuvent avoir un revenu régulier, les

³¹ (THIAM, M. M. et NDIAYE, B., 1994, p. 1) *Etude impact des groupements féminins dans le processus migratoire. Cas du Bassin arachidier de la région de Thiès*, Dakar : Sénégal, Ministère de l'économie des finances et du plan, 55 p.

³² (TARRIERE-DIOP C, 1996, p. 11). *Les organisations paysannes dans la dynamique du changement social : le cas de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*. Thèse de doctorat de troisième cycle : sociologie . Paris: Université de Paris1, 769 p.

³³ Crozier et Friedberg, cités par (CARRE H. et ZAOUAL H., 1998, p. 329).). *La dynamique des ONG. Une approche interactionniste*. Dans J.-P. et. Deler, *ONG et développement. Société, économie, politique*. (pp. 323-338). Paris: Karthala.

associations d'entraide sociale ou « *mbotay* », les groupements d'intérêt économique (GIE), les groupements de promotion féminine (GPF) qui peuvent accéder au statut de GIE.

Les tontines, les *mbotay* et les *daira* ont toujours occupé une place importante dans le tissu relationnel entre femmes. Il faut comprendre que dans les associations, en dehors des considérations de solidarité ou d'entraide, il y a aussi l'aspect économique qui est non négligeable.

Une typologie des groupements féminins peut donc être faite à partir d'un certain nombre de caractéristiques tel que le caractère formel ou informel, c'est-à-dire la reconnaissance officielle ou non, la finalité économique ou sociale, l'ouverture ou non vers l'extérieur. Les associations féminines ne débouchent pas forcément sur la constitution d'une structure reconnue formellement ou juridiquement. Généralement les femmes créent spontanément leur groupement. Et la recherche d'une reconnaissance juridique viendra après et en cas de besoin.

Mamadou Thiam et Boubacar Ndiaye³⁴ dans leur étude sur l'impact des groupements féminins dans le processus migratoire de la région de Thiès, nous présentent les caractéristiques des quatre formes d'organisation des groupements féminins qu'ils y ont distinguées : les associations reconnues, les associations non reconnues, les GIE et les groupements fédérés. Cette typologie intéressante est très réductrice.

Cette catégorisation ne doit pas nous empêcher d'être prudent car la réalité est beaucoup plus complexe qu'on ne la pense. En effet, la distinction entre ces différents types d'association n'est pas parfois très nette puisqu'on peut passer de l'un à l'autre. Il arrive même que les femmes combinent plusieurs types de groupements. Elles sont très subtiles et savent tirer profit de toutes les opportunités qui peuvent se présenter. Nos enquêtes de terrain nous en diront un peu plus. Il serait intéressant de faire une typologie pour comprendre la complexité, la complémentarité, les interactions et le jeu social.

Dans cette étude, nous nous intéressons en priorité aux groupements de promotion féminine et aux groupements d'intérêt économique respectivement connus sous les sigles de GPF et de GIE, tout en tenant en compte la complexité qui caractérise les groupements féminins de façon générale. D'ailleurs « *L'appellation des groupements de femmes en GPF est apparue comme une innovation majeure des stratégies jusqu'alors poursuivies au Sénégal en matière d'intégration des femmes dans le développement* ». ³⁵ Le terme de reconnaissance du rôle essentiel de la femme paraît beaucoup plus approprié que celui d'intégration parce que

³⁴ Voir (THIAM, M. M. et NDIAYE, B, 1994). *Etude impact des groupements féminins dans le processus migratoire. Cas du Bassin arachidier de la région de Thiès*. Op ; cit.

³⁵ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille., 1997, p. 118). *Répertoire des Groupements de Promotion Féminine au Sénégal*, p. 118. . Op. cit.

les femmes ont tout simplement toujours été des actrices du développement longtemps occultées dans les statistiques. Mais aujourd'hui cette tendance est entrain d'être renversée.

Fatou DIOP nous en dit un peu plus : « *A partir de 1983, après la conférence de Nairobi et l'application de ses directives, on assiste à l'émergence d'un phénomène des « groupements féminins indépendants ayant comme credo la promotion sociale, mais surtout économique de leurs membres [...]. Ceci s'est fait dans un contexte caractérisé par le désengagement de l'État dont le rôle consiste de plus en plus à définir les grandes orientations, laissant ainsi le jeu libre aux acteurs sociaux, plus ou moins organisés.* »³⁶. Cette situation est favorable au développement des initiatives locales, en particulier celles des femmes qui constituent une catégorie sociale complexe dont les responsabilités et leurs conditions sont tributaires des rapports sociaux de sexe.

Le rôle de la femme s'inscrit dans la division du travail qui est elle-même définie dans les rapports sociaux de sexe autrement dit les relations de genre. D'où l'importance de définir le concept de genre et d'aborder son implication et sa pertinence dans notre raisonnement.

C - Le cadre conceptuel et la pertinence de l'approche genre

Cette étude s'inscrit dans la problématique globale des concepts de genre et de développement.

1 - Définition du concept de genre

Le genre vient du mot anglais « *gender* » qui désigne selon Jeanne Bisiliat, *le sexe féminin et masculin socialement construit en même temps qu'un processus de construction hiérarchique interdépendante et complémentaire entre les hommes et les femmes* ». Le sexe au sens biologique est différent du genre. Ce concept donc « *renvoie aux catégories sociales (féminin et masculin) et non aux catégories sexuelles (hommes et femmes).* »³⁷

Le genre a à la fois une dimension culturelle et sociale comme le soulignent Locoh, Thérèse et al. , dans leur introduction.³⁸

³⁶ (DIOP F., 1998, pp. 125-126). Bilan des politiques et perspectives sur la problématique des femmes au Sénégal : l'intérêt de l'analyse de genre. *Afrique et développement*, vol. XXIII (Special Issue on gender relations), nos. 3 & 4. , pp. 121-133.

³⁷ (BISILIAT J., 2000, p. 23). La dynamique du concept de genre dans les problématiques du développement en Afrique. *Afrique contemporaine : le concept de genre* (n° 196), pp. 75-82

³⁸ (LOCOH T., LABOURIE-RACAPE A. et TICHIT C. (éd), 1996, p. 1). *Genre et développement : des pistes à suivre*, p. 1. Op. cit.

Pour Lécuyer « *Le genre est une notion sociologique, qui distingue les différences sociales des différences biologiques entre les sexes, et qui présente l'avantage de se départir de la dimension physique du mot "sexe".* »³⁹

Dans son acception anglo-saxonne, il permet de distinguer, au delà du sens grammatical du terme français, le "sexe" biologique du "genre culturel". Cette définition culturelle se démarque de l'approche naturaliste du masculin et du féminin. Pour Farges et Perrot, « *le genre introduit une dimension sociale historiquement construite sur des distinctions de sexe* »⁴⁰ à partir d'un dimorphisme sexuel utilisé comme différence.

On admet donc avec Isabelle Guérin que « *la féminité - et comme la masculinité - n'est pas donnée naturellement, mais quelle est au contraire une construction sociale et culturelle.*»⁴¹

Egalement pour Fatou Sow⁴² « *"le genre " ...traduit tant bien que mal les rapports sociaux de sexe.* » Dans « *l'égalité devant soi* (1994), *le genre est défini comme un produit social et culturel sur la base des distinctions de sexe* ». « *Le sexe est donc social puisqu'il résulte d'une construction, d'une intériorisation des normes dites masculines et féminines. La catégorie homme ou femme découle des attributs sociaux et culturels donnés par la société.*»⁴³

Par ailleurs la relation de genre, en insistant sur l'aspect relationnel, sous-tend que les deux catégories de sexe se définissent l'une par rapport à l'autre, ce qui implique que l'information sur les femmes soit nécessairement une information sur les hommes. Cette approche présente donc l'avantage conceptuel de ne plus évacuer *"la moitié de la réalité sociale, qu'elle soit des femmes ou des hommes"* (BISILIAT, J., 1992).⁴⁴

Tous ces auteurs insistent sur le caractère social et culturel du genre et sur l'intérêt et la complexité des rapports sociaux entre les deux composantes de toute société : les hommes et les femmes. En effet, plus qu'opposition, il y a interactions complexes et pas seulement dépendances ou dominations affichées.

Cette multitude de définitions traduit l'intérêt que les chercheurs anglophones et américains en premier portent sur la notion de genre qui est un outil important dans l'analyse des problèmes de développement.

³⁹ Cité par (BA A. A., 1998, p. 19). *Relation entre les théories du genre et les systèmes de représentation des jeunes de trois quartiers urbains*, p. 19. Op. cit.

⁴⁰ Ibid., p. 19 (Cités par)

⁴¹ (GUERIN Isabelle, 2003, p. 10). *Femmes et économie solidaire*, Paris: La Découverte- Mauss- SED-Recherches, 234 p.

⁴² SOW, F. citée par (BA A. A., 1998, p. 19). *Relation entre les théories du genre...* Op. cit.

⁴³ Ibid., p. 19 (Cités par)

⁴⁴ Citée par (LOCOH T., LABOURIE-RACAPE A. et TICHIT C. (éd), 1996, p. 1). *Genre et développement : des pistes à suivre*, p. 1. Op. cit.

Nous avons voulu revisiter le concept de genre via les concepts socioculturels africains mais le problème est que le genre est un concept d'origine étrangère qui à notre connaissance n'a aucune traduction en wolof ou une autre langue nationale. Il fait partie des modèles transférés et qu'on a essayé de transposer au Sénégal. Des "spécialistes" que nous avons rencontrés ont des difficultés à le traduire. Donc il n'existe pas en tant que tel dans ces sociétés. Il est même hors des concepts de ces sociétés, comme étranger aux manières d'être. D'où la difficulté de proposer une approche « wolof » ou sénégalaise.

Le thème de *genre et développement* constitue un champ de savoirs renouant la vision critique sur le développement et ceci dans une démarche transformatrice qui s'interroge sur les rapports sociaux.

Qu'est-ce qui a conduit à l'adoption du thème de *genre et développement* ?

Thérèse Locoh et al, soulignent que :

*« La substitution de l'approche "genre et développement" à celle d'"intégration des femmes au développement" qui dominait depuis les années 1970, marque un changement de préoccupation et un nouvel intérêt pour les relations entre hommes et femmes (relations de genre) et non plus seulement pour les femmes. Les programmes visant à l'intégration des femmes au développement, permettaient de mener des actions ponctuelles auprès des femmes, ont souvent renforcé leur marginalisation, parce qu'ils les confinaient à des domaines considérés comme traditionnellement féminins et ignoraient le rôle des hommes comme détenteurs du pouvoir et du contrôle des biens (CEE, 1995). »*⁴⁵ Par exemple les projets qui ciblaient les femmes ont eu des effets pervers parce qu'ils cantonnaient les femmes dans des situations de bénéficiaires et gardaient une vision stéréotypée du rôle des femmes (santé, éducation des enfants, nutrition, etc.) sans prendre en compte les inégalités liées à leur situation de subordination à l'égard des hommes.

Mais de quel pouvoir et de quels biens s'agit-il ? Au Sénégal en tout cas la majorité des femmes gère ses biens. C'est donc pour pallier les inégalités récurrentes entre les sexes que cette approche a été adoptée. A l'image de Jacques Charmes, cette approche ou « *Ce point de vue rendait indispensable de redresser un certain nombre d'idées reçues et préconçues, notamment celles qui se traduisent par leur invisibilité [des femmes] dans l'activité économique.* »⁴⁶ Cette étude vise à replacer le développement dans le contexte social des femmes.

⁴⁵ Ibid., p. 3.

⁴⁶ (CHARMES J., 1996, p. 35) *La mesure de l'activité économique des femmes*. Dans Locoh T., *Genre et développement : des pistes à suivre.*, p. 35. Op. cit.

Dans cette étude une approche est privilégiée : celle des rapports sociaux entre les sexes. Quelles sont leur pertinence et leur implication dans notre raisonnement ?

2 - La pertinence des relations de genre dans la compréhension du rôle de la femme et son implication dans notre raisonnement

Selon nous, il serait trop réducteur de parler du rôle ou de la place de la femme sans tenir compte des rapports sociaux de sexes c'est-à-dire des relations de genre pour la simple raison suivante. L'Homme tout comme la Femme, sont des catégories socialement construites, leur place ou leurs responsabilités s'inscrivent au cœur même de ces rapports sociaux. Qu'on l'accepte ou non tout est "*genré*" dans la société sénégalaise: l'organisation du travail aussi bien au niveau domestique qu'à l'extérieur. On a des territoires masculins, des territoires féminins, des territoires neutres. Les espaces publics comme les mosquées par exemple, sont majoritairement masculins. La cuisine est un lieu réservé aux femmes. Au Sénégal, ce serait incompris et mal vu qu'un homme rentre dans une cuisine ou qu'il lave le linge ou la vaisselle ou qu'il porte un enfant sur le dos ou une bassine d'eau sur la tête. Mais très souvent, chez les employés de maison, les hommes sont cuisiniers.

Cette approche est déterminante dans notre recherche pour de multiples raisons. En effet, elle nous permet :

- de définir et de comprendre le rôle et la place centrale de la femme dans la vie économique et sociale ;

- de rendre compte et d'analyser les variabilités et les inégalités des relations entre les hommes et les femmes. Il s'agit des inégalités au niveau de la division du travail, des inégalités d'accès aux ressources, des inégalités d'accès à la prise de décision. Les trois domaines où les inégalités de traitement entre les hommes et les femmes sont les plus palpables sont le niveau domestique, le niveau économique et le niveau politique. On reconnaît non seulement les inégalités mais aussi leur caractère social.

- de comprendre les clichés et les représentations des hommes et des femmes et de déconstruire certaines idées reçues. Là nous insisterons sur les clichés et les représentations à propos d'un certain nombre de thèmes tels que le rôle de la femme, la division du travail aussi bien au niveau domestique qu'à l'extérieur, le partage du pouvoir, le mariage, la polygamie, etc. Il s'agit de voir ce que les uns et les autres dans leur diversité pensent de ces thèmes, et surtout comment ils les vivent.

En résumé, on peut dire que l'approche genre est nécessaire dans la compréhension des rôles et des rapports entre les femmes et les hommes dans notre société. Elle est importante dans la compréhension de la répartition des tâches, des activités, des ressources,

comme des postures des moyens de production, des responsabilités entre les hommes et les femmes, des contraintes et des opportunités en termes de temps, de revenu et de pouvoir qui en résultent. La distribution de ces rôles et responsabilités et les représentations dépendent de facteurs sociologiques, culturels, politiques, historiques et géographiques.

D'ailleurs dans son étude à propos des rôles sociaux de sexe, Fatou Sow montre l'importance à prendre en compte les rôles construits par la société et la culture en montrant que « *les débats sur les rôles des sexes [...] ont permis de souligner combien l'appartenance à un sexe donné conditionne l'existence des individus, leur accès à la politique, aux ressources matérielles, économiques, ou leur relation au pouvoir. Ils ont mis en évidence le caractère idéologique inégalitaire des rapports entre les sexes.* »⁴⁷

D'après notre compréhension du concept de genre, les rapports ou les rôles sociaux de sexe en tant que construit social ne sont pas fixes ni dans l'espace, ni dans le temps. Ils peuvent donc évoluer avec le contexte social ou économique d'un milieu donné, le temps et les mentalités.

Il est important de souligner que l'approche « genre et développement » englobe une question centrale qui est celle du pouvoir considéré à différentes échelles : domestique, locale et nationale. Cette approche cherche tout simplement à harmoniser les rapports hommes femmes et à atteindre une situation plus juste et plus équitable. Ne s'agit-il pas d'une utopie car les rapports hommes femmes s'inscrivent dans des jeux de concurrence, de substitution dont l'équilibre même fait la vie. Seules comptent la liberté et l'égalité dans ces jeux sociaux. L'approche genre cherche donc à donner aux femmes ce qu'on appelle « empowerment » que l'UNESCO traduit par habilitation. Hofmann E. et Marius-Kamala nous rapportent que pour l'UNESCO :

*« Il s'agit de la capacité des gens -hommes et femmes- à s'organiser, individuellement et collectivement, afin d'avoir un meilleur accès à la prise de décisions, à l'information, aux connaissances, à l'éducation, aux ressources économiques et aux chances. Dans l'approche genre et développement, la priorité est donnée à l'habilité des femmes. Celle-ci leur donnera les moyens de contrôle, de pouvoir et d'influence dont elles ont besoin pour négocier leurs droits au foyer et dans la société, et de participer à la vie sociale et politique sur un pied d'égalité avec les hommes. »*⁴⁸

Mais il faudra que les femmes en prennent conscience et prennent-elles mêmes les initiatives. Elles le font déjà sans le savoir car les jeux sociaux sénégalais ne sont pas ceux des anglo-

⁴⁷ (SOW Fatou, 1998, p. 5). Introduction : Quand l'une n'est pas l'autre : à propos des rôles sociaux des sexes. *Afrique et développement*, (CODESRIA, Éd.), vol. XXIII (Special Issue on genre relations), n° 3 & 4, pp. 5-12.

⁴⁸ (HOFMANN Elisabeth. et MARIUS-GNANOU Kamala, 2004, p. 15). *L'empowerment des femmes entre relativisme culturel et instrumentalisation dans des évaluations de la microfinance en Inde*. Bordeaux: GRES, 29 p.

saxons pas plus que ceux des wolof ou des peul, des diolas, malinkés ou des lébou. Cette prise de conscience et la volonté des femmes dépendent de plusieurs facteurs comme l'acculturation, la situation socio-économique et des considérations socioculturelles. Ce concept si important dans le processus d'un développement durable fait l'objet d'instrumentalisation et de récupération de la part des organismes de développement en particulier ceux de la microfinance que ces deux auteurs dénoncent dans leur article.

Mohamadou Abdoul nous parle d'une recherche-action menée au Sénégal par une ONG engagée dans l'appui aux initiatives de développement à la base dans le quartier de Santhiaba Thiaroye-sur-Mer), Dans une des phases de cette recherche qui s'est déroulée entre 1997 et 2001 et qui porte sur les rapports sociaux hommes femmes à travers les activités féminines et la gestion du cadre de vie, l'équipe sénégalaise a exploré les transformations des relations hommes femmes relatives à la crise économique et à son impact sur la décision dans les ménages. D'après les résultats des recherches *« les difficultés économiques rencontrées par les hommes, à qui est attribué le rôle d'assurer les dépenses de la famille, se traduisent par un accroissement important des activités économiques des femmes et de leur sortie de la sphère privée. »*⁴⁹ L'auteur parle de la crise de la dette familiale, fondement matériel de la domination masculine, qui se manifeste par une *« irruption des femmes dans la sphère publique »*. Les femmes sortent de l'ombre. Cette crise économique qui selon lui *« a en effet obligé des jeunes, des hommes et surtout des femmes à se lancer dans des activités génératrices de revenus à forte tendance informelle. Le développement des activités économiques informelles est accompagné par une formidable explosion du mouvement associatif et une prise d'assaut de l'espace public par les organisations communautaires de base, les associations de jeunes, les organisations professionnelles et autres groupements et réseaux. »*⁵⁰ Mais cela n'est pas un fait nouveau et il fait partie des stratégies, des réponses des populations devant les carences de l'État.

Là l'auteur nous montre comment les difficultés économiques peuvent être un facteur stimulant la création. Elles peuvent être une source d'inspiration et de révélation des capacités et des compétences des hommes et des femmes surtout.

Notre présente étude soulève beaucoup de questions. Ce questionnaire regroupe un certain nombre de points dont une question centrale et des questions secondaires.

⁴⁹ (ABDOUL M., 2001, p. 95). Les transformations des rapports de genre et l'accès au pouvoir dans le quartier de Santhiaba, Sénégal. Dans Verschuur-C, *Femmes dans les crises urbaines. Rapports de genre et environnement précaire*. (pp. 93-104). Paris: Karthala.

⁵⁰ Ibid., p. 100-101.

D - Le questionnement, les hypothèses et l'objectif principal

D - 1 Le questionnement

1 - La question centrale

La recherche de solution à la crise économique et sociale que traverse la société sénégalaise a été déterminante dans la création et la multiplication des organisations féminines en milieu rural notamment. Mais ce que nous ignorons et qui constitue notre problématique centrale est de savoir si le groupement constitue réellement une solution aux problèmes des femmes notamment à leur promotion économique, sociale et politique ? Quel intérêt représente le groupement pour les femmes ? Il existe beaucoup de questions toutes liées les unes des autres.

2 - Les questions secondaires mais importantes

Le Sénégal se présente à toutes les grandes conférences et débats internationaux sur la femme et a signé beaucoup de conventions. Chaque année sont célébrées la journée nationale et la quinzaine de la femme sénégalaise. Des plans nationaux d'action pour la femme, des textes et des institutions qui tracent des cadres de normalité et d'égalité sont élaborés. La première interrogation que l'on se pose ici est :

- Qu'en est-il de la politique nationale sénégalaise de promotion de la femme ? A-t-elle résolu les difficultés qui se posent aux femmes ?
- Malgré leur rôle et leur importance numérique, les femmes sénégalaises ne sont-elles pas toujours marginalisées en dépit de la volonté affichée par le pouvoir public de lutter contre les inégalités dont elles sont l'objet ?
- S'il y a marginalisation, la-non prise en considération de leurs propres besoins n'a-t-elle pas été des facteurs déterminants dans la multiplication des associations féminines ?

Depuis plus de trente ans, on n'y parle de promotion de la femme. Cependant, une chose est certaine, la condition de la femme n'a pas beaucoup changé au Sénégal, la réalité et les mentalités n'ont pas non plus beaucoup évolué. En effet, comme le souligne Jeanne Lopis-Sylla, « *les mêmes constats reviennent invariablement. Les analphabètes sont en majorité des femmes (en 1998, 82% d'analphabètes chez les femmes contre 62% chez les hommes). Les femmes constituent le groupe le plus atteint par les problèmes économiques et sociaux et le*

plus invisible en tant qu'acteurs du développement. »⁵¹ Mais il faut le reconnaître, le nombre de femmes instruites a augmenté ces dernières années. En effet, le pourcentage de femmes analphabètes est descendu à 67,1% contre 47,9% chez les hommes en 2006.⁵²

En parlant d'analphabétisme, être analphabète ne signifie pas être inculte et dépourvu de savoirs et de savoir-faire. Les femmes commerçantes de Sandaga par exemple savent très bien gérer leurs affaires et faire leur compte mentalement. Nous avons l'exemple de la culture commerciale des femmes de pêcheurs chez les Lébou, le compte à base de cinq (5) des Wolof. Une seconde question fondamentale que l'on se pose est la suivante :

- Le groupement ne représente-il pas pour les femmes un certain nombre d'enjeux ?

Même si l'État et des ONG ont encouragé la création des groupements féminins, ceux-ci ne sont plus considérés aujourd'hui comme de simple création des « développeurs ». Ce sont un phénomène social. Le groupement présente un certain nombre d'enjeux. N'est-il pas un moyen pour les femmes de capter une « manne extérieure ? » puisque c'est « *une condition pour bénéficier de l'aide. Aide qui d'ailleurs est nécessaire, mais dont on ne peut pas discuter la forme* » comme l'a remarqué Claire Tarrière-Diop.⁵³

Enfin les dernières questions qu'on aimerait soulever portent sur la nature et les impacts des activités menées par les femmes aussi bien dans un cadre organisé ou individuel. Ce qui nous donne l'occasion de repreciser l'objet de cette recherche.

Notre étude porte surtout sur l'analyse et des activités économiques, socioculturelles et environnementales des femmes. Pourquoi ces aspects. Parce qu'ils sont tout simplement les trois domaines où s'investissent le plus, mais à des degrés divers, les femmes et les groupements féminins. Ces derniers évoluent dans un milieu plus ou moins pauvre et très secoué par la sécheresse. Nous étudierons les activités génératrices de revenus, les activités socio-éducatives comme l'alphabétisation, la formation et les activités environnementales. Les activités socioculturelles dites traditionnelles comme les « *ndëp* »⁵⁴, les cérémonies culturelles, etc. sont aussi importantes que l'alphabétisation. Ce n'est pas du folklore

- Ces actions sont-elles orientées vers des services indispensables à la communauté ?
- Qu'elles sont leurs effets positifs et négatifs ?
- Quelles sont les aptitudes et les limites de ces groupements ?
- Comment mesurer ces impacts d'ordre économique, social, environnemental, etc. ?

⁵¹ (LOPIS -SYLLA J., 1996, p. 23). *De la participation des femmes au pouvoir ou la question du "genre" dans le processus de régionalisation au Sénégal*. Gouvernance locale, p. 23.

⁵² (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2007). *Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS) - 2005-2006*. Rapport national. Dakar : ANSD, 63 p.

⁵³ (TARRIERE-DIOP C, 1996, p. 8). *Les organisations paysannes dans la dynamique du changement social : le cas de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*. Op. cit.

⁵⁴ Les « ndëp » sont des séances traditionnelles d'exorcisme organisées par les lébou.

- Quelles sont les conséquences de ces activités sur les rapports sociaux de sexe ?
- Les associations féminines de base constituent-elles un espace de pouvoir pour les femmes ?

Pour tenter de répondre à ces nombreuses interrogations, nous avançons un certain nombre d'hypothèses avant de définir nos objectifs de recherche.

D – 2- Les hypothèses de recherche

En rapport avec la problématique centrale nous posons comme hypothèse principale que les groupements féminins représentent un élément essentiel dans la vie des femmes.

Tout d'abord, le groupement permet aux femmes de se regrouper pour atteindre un certain nombre d'objectifs. Il constitue ensuite un espace de rencontre, un lieu d'échange, de dialogue pour les femmes, de liberté, de régulation sociale. Il s'agit d'enjeux sociaux qui sont aussi très importants. Le groupement peut être un lieu d'épanouissement et de régulation sociale dans une société où l'homme se montre le plus et où ce sont les femmes qui travaillent le plus. Le travail des femmes peut participer à améliorer les conditions de vie de la famille notamment au niveau de l'alimentation, de la santé et de l'éducation des enfants.

Le groupement présente un certain nombre d'enjeux d'ordre financier, politique, etc. Il y a deux types d'enjeux économiques. D'abord le groupement permet aux femmes de regrouper des sommes d'argent mais aussi de pouvoir accéder aux crédits. Ce qui leur permettra ensuite d'initier ou de développer des activités économiques.

Certains auteurs comme Isabelle Guérin,⁵⁵ en soulignant l'hétérogénéité des groupements féminins. Cette hétérogénéité des groupements féminins dépend de la taille, du contexte urbain ou rural et des activités menées. De cette diversité découlent le degré d'autonomie intellectuelle, financière, de cohésion sociale et le dynamisme économique.

En ce qui concernent les enjeux économiques, s'il existe des groupements qui s'appuient largement sur des réseaux d'entraide traditionnelle, d'autres ne sont créés que pour capter des financements extérieurs. Dans ce cas, le groupement peut faire l'objet de récupération par certaines personnes peu scrupuleuses qui veulent réaliser leurs ambitions personnelles. C'est dire que le présent et l'avenir du groupement dépend donc de sa gestion, du rôle, de la détermination et du caractère des femmes *leader* ou dirigeantes. Dans ce cas alors, la "mère" (présidente) du groupement ne représente-t-elle pas le personnage clé dans la réussite ou la destinée du groupement?

⁵⁵ (GUERIN Isabelle, 2003, p. 185). *Femmes et économie solidaire*. Op. cit.

Comme le considère Fatou Sarr (1998, citée par Guérin, I., 2003)⁵⁶ les groupements de femmes peuvent être de véritables modes d'accumulation économiques et d'accès au pouvoir. Le groupement peut représenter un enjeu politique. Par exemple, les travaux de Mireille Lecarme cités par Guérin, I.⁵⁷, insistent sur leur instrumentalisation par les partis politiques ou les mouvements religieux notamment les confréries islamiques qui savent remarquablement tirer profit des capacités de mobilisation féminines pour élargir leur clientèle. Mais il faut se garder de toute généralisation.

Le groupement est un moyen pour les femmes d'accéder aux crédits à travers les systèmes bancaires desquels elles étaient exclues, mais surtout à travers les systèmes financiers décentralisés (SFD). C'est là qu'intervient la microfinance qui est présentée comme un moyen de lutter contre la pauvreté. Cependant elle est vue comme un outil d'émancipation et de promotion de la condition féminine. Mais l'inefficacité du microcrédit n'est plus à prouver. Les crédits alloués par une pléthore de structures financières qui y trouvent aussi leur compte, permettent aux femmes de développer des activités génératrices de revenus mais à quel prix ? Les taux d'intérêts sont souvent élevés et le montant du crédit faible.

Ces activités, comme leur nom l'indique, permettent aux femmes d'avoir un revenu financier propre et donc une certaine autonomie financière. Elles sont de plus en plus réalisées hors du foyer. Ces activités peuvent être agricoles ou non agricoles mais sont le plus souvent à finalité commerciale comme la vente de produits agricoles, la gestion des moulins à mil, les activités d'embouche, d'artisanat, le micro-commerce, etc. Comme il est constaté dans le *Guide des femmes*, « le développement et le renforcement des activités génératrices de revenus rentables sont un gage de l'élévation du niveau de vie et du statut de la femme. »⁵⁸ Avec un peu de réserve, on peut avancer que les revenus que génèrent ces activités, peuvent procurer aux femmes une reconnaissance sociale et une liberté plus grandes.

Augmenter les revenus des femmes est important mais il paraît insuffisant pour améliorer leur condition de vie. Ne faut-il pas aussi prendre en considération d'autres éléments comme les héritages d'ordre culturel, politique, social, religieux, les inégalités des rapports sociaux. Ces faits peuvent faire obstacle à l'épanouissement des femmes ? On ne peut pas ignorer le rôle des marabouts de Touba, de Tivaouane principalement et le rôle des églises, qui sont à la fois des symboles importants et servent surtout de repères pour les disciples.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ (SYLLA E., JUTEAU L. et SARR A., 1995, p. 26). *Guide des femmes. Sénégal*. Dakar: CECI (Centre Canadien d'Etude de Coopération Internationale), 103 p.

En plus de l'accès au crédit pour les activités génératrices de revenus, le groupement peut présenter un certain nombre d'avantages pour les femmes. Par exemple, les femmes peuvent suivre d'autres activités et acquérir d'autres connaissances dans le cadre des stages de formation ou d'échange par exemple. Ceci se fait le plus souvent avec l'appui de structures de développement comme les ONG ou d'autres structures dans le cadre des projets de développement. Des activités en rapport avec l'environnement, le cadre de vie ou la gestion des ressources naturelles, peuvent également être développées au niveau des groupements féminins.

Pour nous le développement est une amélioration des conditions de vie, l'accès à un certain bien-être. Pour comprendre les impacts positifs des activités, on va voir s'il y a eu un changement évident au niveau des conditions de vie, s'il y a une amélioration au niveau de l'habillement, de la nourriture, de la scolarité des enfants, etc. Le développement, c'est tout simplement quand la majorité des gens sont capables de vivre dignement, de se départir des pesanteurs sociales, de sortir de la pauvreté. Mais n'oublions pas que le concept de développement est un mythe occidental lié à la "modernité" et que nous vivons dans un monde postmoderne. Cela fait 50 ans que le Sénégal pratique le développement mais pour quel bilan? La pauvreté n'est pas éradiquée, l'analphabétisme et le taux de mortalité sont toujours élevés, la malnutrition est encore présente, l'agriculture peine encore à décoller, le PIB par tête (526 390 FCFA en 2011) et le taux de croissance (2,1% en 2011)⁵⁹ sont faibles, etc.

Les activités génératrices de revenus, socioculturelles et environnementales peuvent avoir des impacts importants sur la vie des femmes, dans les ménages et même dans le village. Ce serait une négligence de notre part de considérer que ces activités sont sans contraintes sur les femmes et de leur entourage. Ce qui nous amène à poser notre dernière hypothèse qui est en vérité une contre-hypothèse.

Le groupement peut constituer une contrainte à l'épanouissement des femmes dans le cas où il ne permet pas aux femmes de réaliser leurs objectifs ou ne fait qu'alourdir leurs charges sociales et financières ou augmenter leurs soucis. Le groupement est replacé dans son contexte avec les autres associations. Les associations sont des espaces de liberté. Elles sont faites sans les hommes et pour les femmes.

D – 3- Objectif principal

L'objectif principal recherché dans cette étude est non seulement de mettre en lumière le dynamisme des femmes sénégalaises mais aussi de soutenir leurs efforts et leur courage.

⁵⁹ Source : Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD).

Notre souci est également de participer à rendre les associations féminines plus utiles aux yeux des populations surtout féminines.

A l'instar de Marie Monimart, il est de notre devoir de lever toute confusion sur les objectifs de notre étude. Loin d'un « *féminisme revanchard ou complaisant* »⁶⁰ il s'agit, à travers l'analyse de la capacité d'initiative des femmes dans le processus de développement, de rechercher ce qui peut favoriser une promotion sociale, culturelle, économique et politique des femmes dans l'optique d'un développement durable. Nous essaierons tout simplement de montrer la capacité d'initiative des femmes.

Pour pouvoir répondre aux interrogations qui sont posées ici, nous allons adopter une démarche méthodologique.

E - La démarche méthodologique, la justification et le recadrage du terrain d'étude

Nous pensons qu'avec la méthode anthropologique de l'immersion en nous appuyant sur des études de cas, nous arriverons à répondre à ces interrogations. D'abord en quoi consiste-elle ? D'abord en tant que géographe, nous étudions des situations spatialisées. Ensuite, les femmes que nous étudions ici, exploitent un espace géographique.

Comme l'a souligné Cresswell R. « *Toute science possède son terrain, le trait distinctif de l'anthropologue étant que l'ethnologue s'immerge dans le sien, cherchant à faire partie du groupe qu'il étudie* ». Il s'agit de l'observation participante. Mais jusqu'à quel point peut-on participer et comment ? A ces questions, il répond *qu'il n'y a pas en réalité de réponse globale, valable en toute situation, car il s'agit bien d'un comportement que d'une technique de travail.* »⁶¹ Il est question ici de vivre avec les populations et particulièrement les femmes, d'instaurer le dialogue et de gagner leur confiance pour avoir les informations nécessaires. Pour rassembler les informations dont nous avons besoin, les techniques mises en œuvre sont, en plus de l'observation, les entretiens et les interviews. Ces techniques ne sont pas exclusives les unes des autres. Elles sont combinées au besoin car elles peuvent se compléter et compenser les lacunes. Des guides qui seront testés d'abord pour vérifier leur pertinence, seront ensuite adaptés avant de les utiliser lors des entretiens et des interviews. Il est vrai que les guides ne peuvent pas nous permettre de recueillir toutes les informations nécessaires. C'est pourquoi il est aussi important de vivre le plus longtemps possible avec les

⁶⁰ (MONIMART Marie, 1989). *Femmes du Sahel. La désertification au quotidien*, p. 9. Op. cit.

⁶¹ (CRESSWELL R., 1976, p. 54). Le terrain anthropologique. Dans: Cresswell R. et GODELIER M. (éd.), *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*. Paris: Maspero, 290 p.

populations pour mieux s'imprégner des réalités sociales locales. Il s'agit de se mettre en position d'écouter par exemple dans certains lieux de rencontre des femmes comme les marchés, les puits, les bornes fontaines, les réunions, les cérémonies familiales, etc.

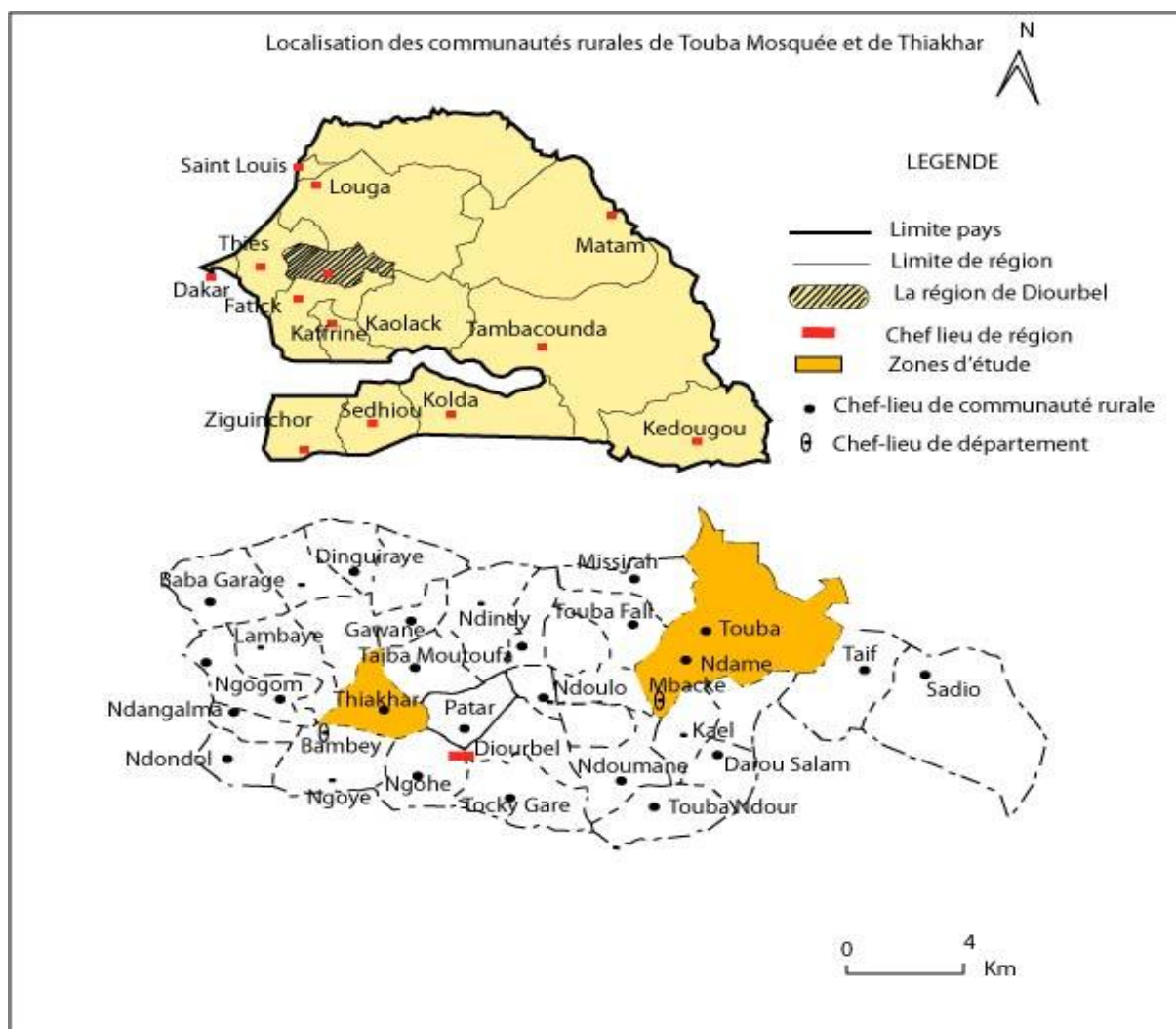
A cette méthode, le géographe prend en compte l'espace qu'il étudie, le système qu'il constitue et les dynamismes qui l'animent. Ici se pose la question des territoires féminins que nous tenterons d'analyser. Ainsi, les femmes produisent-elles des territoires? Lorsque les femmes font leurs activités, elles traversent des territoires. Elles travaillent souvent dehors et recréent de ce fait leurs territoires. Dans ce cas, les territoires "féminins" ne se réduisent pas à la cuisine, au puits, à la fontaine ou au petit jardin de case, etc. Le territoire est à la fois matériel et immatériel. Le territoire matériel est l'espace concret, physique. Le territoire immatériel relève de l'abstrait et des représentations des gens. Les associations ou groupements de femmes ne font-ils pas partie des dynamiques du territoire? Le territoire est un espace support d'une identité collective

Le bassin arachidier est un espace essentiellement agricole dont il est difficile de définir les limites exactes. Il correspond en gros à la région occidentale du Sénégal. Sur le plan administratif, il couvre les régions de Louga, Thiès, Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack. Sur le terrain, il s'étend sur un espace beaucoup plus vaste puisqu'il couvre le Centre ouest du Sénégal jusqu'aux régions de Kolda et de Tambacounda. (Voir carte : Limites du bassin arachidier).

La région de Diourbel est très étendue. Ceci nous impose de choisir les villages et les groupements sur lesquels vont porter nos recherches.

La région de Diourbel est divisée en trois (3) départements qui regroupent huit (8) arrondissements subdivisés en trente-quatre (34) communautés rurales qui rassemblent plusieurs villages. Elle compte une (1) commune dans chacun de ses trois départements (Bambey, Diourbel, la capitale régionale et Mbacké).

Après une étape de recueil d'information auprès des services administratifs locaux et des résidents de la région et le croisement des données collectées, nous avons choisi comme zone d'étude **deux communautés rurales : Thiakhar et Touba Mosquée** qui s'opposent sur certains plans. (Voir carte de localisation des zones d'étude).



DIOUF Awa, 2012

Figure 1: Localisation des zones d'étude

Dans la région de Diourbel, la communauté rurale de Touba Mosquée est la plus dynamique sur le plan socio-économique et démographique c'est-à-dire celle où on observe de grands changements. La communauté rurale de Thiakhar d'après nos informations et les résultats de la dernière Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-II)⁶² faisait partie des moins lotis sur le plan socio-économique même si des améliorations⁶³ sont apportées par

⁶² (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances et du plan, 2004). *Rapport de synthèse de la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-II)*. Dakar: DPS, 222 p. (la dernière enquête disponible).

⁶³ L'enquête villages de 2009 sur l'accès aux services sociaux de base confirme les améliorations notées au niveau de toute la région de Diourbel. Le calcul des indices de classement des zones ne porte que sur l'accès aux infrastructures de cinq services bien choisis (eau, école, santé, commerce et route). Les résultats de cette enquête révèlent qu'entre 2000 et 2009, la région de Diourbel a connu un accroissement de l'indice d'accès moyen aux services sociaux de base de 59,7%. Elle indique que Diourbel fait partie des régions les mieux lotis avec Dakar et Ziguinchor « avec un indice de 500/500, la population des communautés rurales de ces régions ayant un accès aux services sociaux ciblés varie entre 88% et 100%. Il existe cependant des disparités entre les communautés rurales, les arrondissements, et les régions. (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD, décembre 2009, p. 12). *Enquête villages de 2009 sur l'accès aux services sociaux de base*. Rapport final. Dakar : ANSD, 57 p. Selon cette enquête, l'indice d'accès global qui est la

les programmes et projets gouvernementaux comme le Projet de Lutte Contre la Pauvreté et le Programme National d'Infrastructures rurales. Malgré cela, elle conserve encore son caractère « traditionnel ». Ce n'est pas par hasard qu'elle a été privilégiée par le Projet de Lutte Contre la Pauvreté dans le département de Bambey qui est l'un des départements les plus pauvres du Sénégal. Nous évoquerons l'influence des trois villes de la région sur ces deux communautés rurales.

En raison de la spécificité de chaque communauté rurale, les critères de choix des villages ne sont pas partout les mêmes. Si la communauté rurale de Thiakhar constitue une zone agropastorale assez homogène, celle de Touba Mosquée laisse apparaître une zone agropastorale et une "zone tampon" semi-urbanisée et très peuplée qui gravite autour de la cité sainte de Touba. Si le choix des villages de la CR de Thiakhar a été facile en raison de son caractère relativement homogène, celui de Touba semble plus compliqué en raison de son espace contrastée sur le plan socioéconomique et démographique.

Dans la communauté rurale de Thiakhar, nous avons choisi six (6) villages dont deux (2) villages sans groupement féminin actif. Pour la communauté rurale de Touba Mosquée, nous avons pris deux (2) villages à groupement dans la zone agropastorale et 9 villages ou quartiers dans la "zone tampon" de Touba.

Ces villages sont choisis après une tournée d'information préliminaire au niveau des structures administratives locales, des structures de développement, des lieux de rencontres des femmes, des institutions de financement, des sièges des conseils ruraux, etc. Nous avons considéré entre autres :

- les critères de l'activité ou de la non activité féminine au sens moderne du terme c'est-à-dire l'engagement dans la recherche de revenus. Pour cela nous avons considéré les villages où les femmes ont des activités différentes, les actions en cours au niveau des groupements et des ménages et les caractères déterminants de tel ou tel village.
- L'existence ou non d'un groupement féminin actif ou non,
- Les initiatives individuelles qui constituent une base de réussite et peuvent faire influencer les autres ou entraîner des réussites.

En plus de ces critères de sélection, nous avons aussi tenu compte de la représentativité de l'ensemble de la zone étudiée. Dans la communauté rurale de Thiakhar, nous nous sommes rendus dans les villages de Thiakhar, Sokano, Ngathie Fall, Dara, Séo Leff et Ndiarno. En

la somme des valeurs des cinq indices est compris entre 0 et 500. La valeur 250 représente le seuil de pauvreté du point de vue de l'accès aux services sociaux de base. (p. 10). De ce point de vue la CR de Thiakhar qui est à 450 points n'est plus considérée comme une communauté rurale pauvre (Voir annexe n°10 : Proportion de la population ayant accès aux services sociaux ciblés et indice d'accès global selon la communauté rurale).

plus de ces villages, nous nous sommes rendus dans le village de Santhiou Lam pour voir les activités des femmes. (Voir carte de la localisation des villages visités dans la CR de Thiakhar).

Dans la CR de Thiakhar presque toutes les personnes interrogées ont été trouvées dans leur lieu de résidence. Ce n'est pas toujours le cas dans la communauté rurale de Touba Mosquée où certaines personnes (les femmes surtout), ont été trouvées dans leur lieu de travail où elles passent toute leur journée et presque tous les jours de la semaine. C'est pourquoi dans la "zone tampon" de la communauté rurale de Touba Mosquée, nous avons privilégié certains critères de sélection. Il a fallu beaucoup de patience pour pouvoir interroger ces personnes très occupées. Dans la communauté rurale de Touba Mosquée, les personnes habitent dans onze villages ou quartiers dont Touba Mosquée, Darou Khoudoss, Darou Miname, Madiyana, Dianatoul Mahwa, situés dans la ville et Ndiliki et Touba Belel dans la zone agropastorale. (Voir carte de la localisation des villages visités dans la CR de Touba Mosquée). Nous nous sommes aussi rendu à Ndamatou, Darou Tanzil et Oumoul Khoura, (Touba Ndiarème) qui ne figurent pas sur la carte.

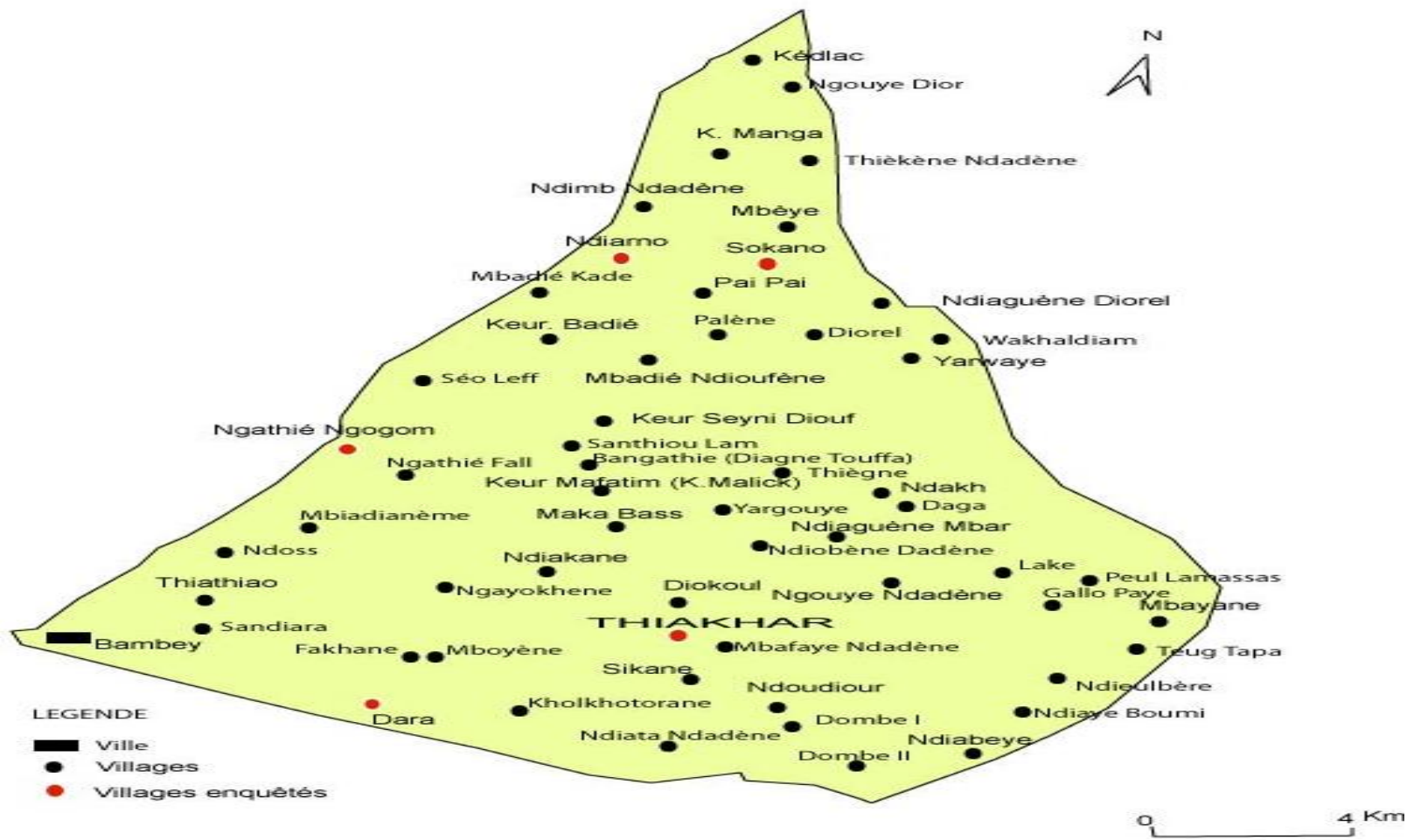
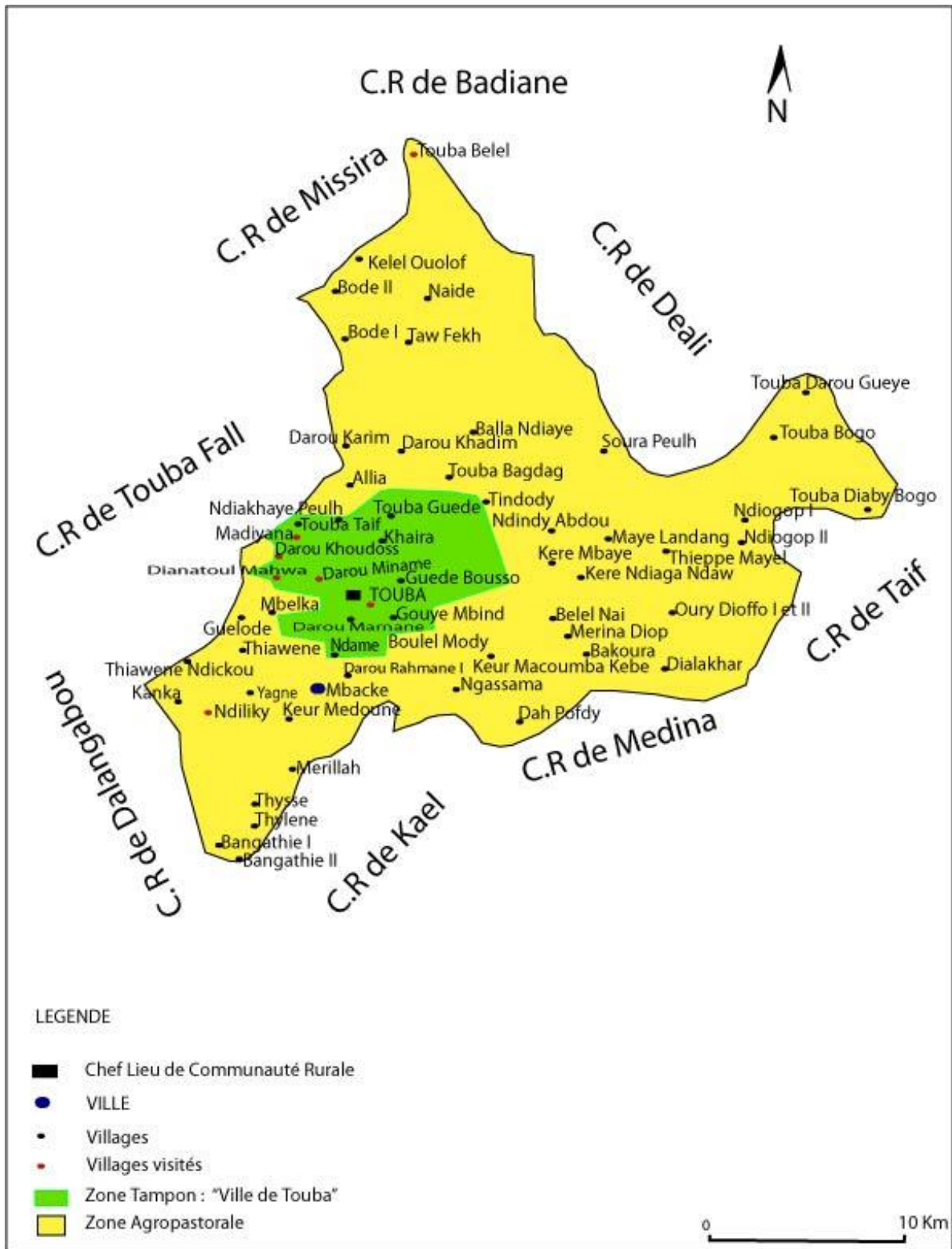


Figure 2: CR de Thiakhar: localisation des villages enquêtés



DIOUF Awa, 2012

Figure 3:CR de Touba Mosquée: localisation des villages enquêtés

Pour le choix des personnes (hommes et femmes), les critères communs que nous avons retenus sont, le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, etc.

Nous avons recueilli la parole des femmes de différentes catégories socioprofessionnelles (cultivatrices, commerçantes, salariées, « brodeuses », « ménagères », etc.) ; des femmes scolarisées ou non, alphabétisées en langues nationales) ; analphabètes ; des femmes mariées ou non, des femmes âgées, etc.), des femmes « groupées » ou non « groupées » ; des femmes de différents groupes sociaux.

Nous avons aussi fait parler des hommes pour savoir comment ils voient le rôle de la femme ? Comme les femmes, ces hommes seront considérés en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle, leur âge, leur situation matrimoniale, leur groupe social, etc. Ce qui fait que la perception d'un fonctionnaire ne sera pas forcément la même que celle d'un villageois.

Nous avons interrogé individuellement au total soixante (64) personnes réparties équitablement dans les deux communautés rurales. Dans chaque communauté rurale, ces personnes sont réparties comme suit : douze (12) hommes, douze (12) femmes « groupées » et 6 femmes non « groupées ». Ce chiffre n'est donné qu'à titre indicatif, mais nous avons eu des entretiens informels avec d'autres personnes qui n'étaient pas prises en compte dans notre échantillon. Ce qui fait que le nombre de personnes interrogées est beaucoup plus important si l'on tient compte des individus ou des groupes rencontrés au hasard en cours de route et des personnes ressources comme les chefs de villages, les responsables de structures administratives, de projets ou d'associations, etc. Nous avons rencontré treize (13) responsables de groupement, une dizaine de chefs de village ou de quartier et plus d'une vingtaine de responsables ou de représentants de structures de développement réparties entre Bambey, Diourbel et Mbacké. Dans cette étude nous avons surtout privilégié le dialogue, l'écoute et l'observation pour mieux recueillir les informations dont nous avons besoin.

Dans cet espace où nous avons étudié le rôle de la femme, nous verrons si ce rôle est entrain d'évoluer.

Pour atteindre un des objectifs de l'étude, nous avons procédé à une analyse comparative des villages à groupement et des villages sans groupement où on peut trouver les initiatives individuelles des femmes.

Nous avons mené parallèlement deux enquêtes. D'un côté au niveau des (ménages) villages, des groupements et des fédérations, de l'autre au niveau des partenaires ou

organismes de développement comme les ONG, les structures étatiques (projets, Centres d'Appui au Développement Local (CADL) ou ex-CERP⁶⁴, les collectivités locales (conseil rural), les structures financières, etc. Des guides d'entretien pour les ménages, les groupements et les structures d'accompagnement sont proposés en annexe n°16).

Notre échelle d'étude reste aléatoire en prenant en considération différents types de personnes et de statuts.

Après une analyse générale des données recueillies, nous avons procédé ici par des études des cas. Nous avons interviewé les populations que nous avons choisies après des enquêtes préliminaires. Les parcours ou les récits de vie qui sont en principe des sortes de bibliographies approfondies doivent nous permettre de connaître la personnalité de l'individu choisi, son histoire, sa vie, ses rapports avec les autres, etc. Le guide d'entretien prévu à cet effet, qui a servi à stimuler le discours, ne doit pas gêner le bon déroulement de ces entretiens. L'interview a pour but d'amener l'individu à dire ce qu'il a de plus profond en lui-même c'est-à-dire ce qu'il pense profondément alors que dans le cas d'un questionnaire classique, la personne nous dit que ce qu'on a envie qu'elle nous dise, ce qu'on attend.

Ces enquêtes portent entre autres, sur des informations qui nous paraissent importantes sur les relations de genre et leur influence sur l'activité et l'épanouissement des femmes, le rôle socio-économique au niveau micro local et familial. Nous avons approché des hommes et des femmes avec leur diversité et vivant aussi bien dans des villages à groupement ou sans groupement.

Pour cette étude, nous proposons ce plan pour présenter les résultats de nos recherches.

Avant d'aborder dans un premier temps, le problème de la place et du rôle de la femme dans la région, nous allons d'abord parler en Avant propos de l'identité du Baol. Nous analyserons dans la première partie les conditions féminines et les représentations avant de parler de la femme en tant qu'élément central de la vie économique et sociale et de l'arachide et ses problèmes, avec ou sans les femmes. Dans la deuxième partie, nous parlerons des associations et groupements féminins et des relations que les femmes entretiennent avec les collectivités locales, les ONG et les structures étatiques pour tenter de comprendre si les groupements féminins constituent une solution pour les femmes. Enfin dans la dernière partie, nous essayons d'analyser les réponses féminines déployées pour tenter de mieux vivre. Pour cela, nous examinerons l'engagement des femmes dans la recherche d'autonomie économique et leur investissement sur le plan environnemental et culturel.

⁶⁴ Centre d'Expansion Rural Polyvalent (CERP) est l'actuel Centre d'Appui au Développement Local (CADL) qui est toujours rattaché à la sous-préfecture de l'arrondissement.

Avant propos : Identité du Baol

1 - Situation de la zone d'étude

La région de Diourbel est une région carrefour située au centre ouest du Sénégal. Elle se situe au cœur du vieux bassin arachidier qui regroupe en outre les régions de Thiès, Kaolack, Louga, Fatick et même Kolda. Elle se trouve à 142 km à l'Est de Dakar, la capitale nationale et dans la zone soudano sahélienne.

La région de Diourbel est divisée en trois départements que sont d'Ouest en Est Bambey, Diourbel et Mbacké, qui regroupent chacun une commune du même nom. Ces trois (3) départements comptent huit (8) arrondissements parmi lesquels Ngoye et Ndamé, trente quatre (34) communautés rurales parmi lesquelles Thiakhar et Touba Mosquée. Ses trente quatre communautés rurales regroupent mille deux cent soixante neuf (1269) villages ou hameaux.

Les communautés rurales de **Thiakhar** et **Touba Mosquée** qui représentent notre zone d'étude se trouvent respectivement dans les départements de Bambey (arrondissement de Ngoye) et de Mbacké (arrondissement de Ndamé). (Revoir Figure n°1 : Localisation des zones d'étude).

La communauté rurale de Thiakhar est située au Nord-est de l'arrondissement de Ngoye qui est un des trois arrondissements du département de Bambey. Elle s'étend sur une superficie de 150 km².

Du point de vue de la superficie, la communauté rurale de Thiakhar est loin derrière la communauté rurale de Touba Mosquée.

En effet, la communauté rurale de Touba Mosquée avec ses 564 km² est la plus vaste communauté rurale de la région. Elle est située au Nord de Ndamé qui est le plus vaste arrondissement du département de Mbacké et de la région avec ses 1039 km². Le Département de Mbacké est le plus étendu de la région de Diourbel. La communauté rurale de Touba Mosquée est un peu plus vaste que la région de Dakar et pèse lourd au niveau du dynamisme démographique de la région. La cité sainte de Touba fait à elle seule plus de 600 000 habitants.

Diourbel est une région gâtée par la nature mais présente des richesses humaine, culturelle et historique considérables.

2 - Identité humaine

Diourbel reste le bastion du mouridisme et Touba, la capitale religieuse et économique des mourides. Malgré des conditions naturelles contraignantes, elle reste la région la plus densément peuplée du Sénégal, après Dakar. La forte densité de cette région agricole aujourd'hui est sans doute liée à sa petite superficie, à son histoire mais surtout au dynamisme et à la philosophie du mouridisme qui se résume en trois (3) points : travail, discipline ou soumission au « *ndigël* »⁶⁵ et prière. Le travail a une valeur ou une dimension sacerdotale et sanctifiante dans le mouridisme.

2 -1- Identité historique et sociale

La région de Diourbel est essentiellement peuplée de Wolof qui constituent le groupe dominant, viennent ensuite les Serer et le groupe des Hal Pular. Mais, actuellement avec la croissance exponentielle de Touba, on y rencontre tous les autres groupes socio-ethniques de la Sénégalie. Cependant, aujourd'hui avec quelques réserves, la longue cohabitation des trois principaux groupes sociaux (Wolof, Serer et Peul) qui a engendré des brassages, des échanges réciproques importants au point qu'aujourd'hui on peut se demander s'il est approprié de parler d'ethnie wolof, serer ou peul dans cette contrée. Combien de fois a-t-on entendu parler de gens qui vous disent, « *je suis de tel groupe mais je ne sais pas parler la langue.* » Mais même si on sait que la langue est l'âme d'une société et un outil de transmission de sa culture, l'appartenance à un groupe ne se limite pas à la maîtrise de la langue. Au cours de nos enquêtes successives, nous avons rencontré un certain nombre de villages serer ou peul complètement « *wolofisés* » depuis des générations mais qui gardent encore jalousement certaines de leurs traditions.

Les habitants de la région de Diourbel nommés les *baol-baol* ne sont toujours respectés pour leur discipline, leur sens du travail et des affaires et leur capacité d'adaptation. Ils sont majoritairement mourides et leur dynamisme et leur esprit d'entreprise sont très remarquables dans le secteur de l'économie parallèle.

Avant la colonisation, le Sénégal était divisé en royaumes et en provinces. La région de Diourbel a connu un passé historique riche et tumultueux.

Elle correspond en gros à l'ancien royaume du Baol. Elle était intégrée avec le Walo, le Cayor, le Sine et le Saloum au grand empire du Djolof. Le Baol comme son voisin le Cayor, était divisé en *lamanats* indépendants les uns des autres. Les chefs de ces entités

⁶⁵ *Ndigël* ou *ndigël* est un mot wolof qui signifie un ordre, une instruction, un conseil donné par le marabout à son disciple.

territoriales (*lamanats*) étaient appelés *lamanes*. Lesquels comme ceux des autres royaumes versaient des redevances au *Bourba Djolof* établi à Thieng, la capitale du Djolof. Un à un ces royaumes finissent par se défaire de la tutelle du Djolof. Celui du Baol devient indépendant au lendemain de la victoire de Danki de Amary Ngoné Sobel, fils du lamane du Cayor Déthié Fou Ndiogou Fall sur le Bourba Djolof. Amary Ngoné Sobel libère en même temps le Cayor et le Baol vers le milieu du XVI^{ème} siècle (1550).

L'histoire du Baol est intimement liée à celle de son voisin le Cayor. Amary Ngoné Sobel, succéda avec les armes et sans grande difficulté, à son oncle Niokhor Ndiaye Khouli Gnilane qui fut *Teign* du Baol. Il devient ainsi *damel-Teign*. Certains souverains du Cayor et du Baol furent en même temps des *Damel* (titre du roi du Cayor) et des *Teign* (roi du Baol). A ce titre Charles Becker et Victor Martin notent que : « *ces deux royaumes commandés par la dynastie des Fall, ont connu pendant le XVIII^e siècle une évolution similaire, marquée par de nombreux conflits internes ou externes, et par les multiples tentatives d'unification des deux couronnes.* »⁶⁶ Ce qui n'était pas du goût des colonisateurs.

A la suite d'une histoire tumultueuse faite de guerres et d'alliances, les contours du royaume du Baol se sont remodelés. Le Baol, petite province intérieure au départ, a atteint ses dimensions maximales sous le règne du *Damel-Teign* Latsoukabé Ngoné Dièye (1697-1719). En effet, le royaume s'est agrandi au dépend du royaume du Sine après sa victoire sur le *Bour Sine* Diogoye Gnilane Diouf à la bataille de Nganiane. La victoire à la bataille de *Gouye Fouki Secur* déplace les limites du royaume du Baol vers le Sud jusqu'à Kael au détriment du *Bour Saloum*.

Les *baol baol* constituaient une société très hiérarchisée en ordre et en caste et marquée par un système de domination avec au sommet les nobles d'où étaient choisies les familles régnantes (les *Bour*), les hommes libres (*Diambour*, les *Gor*) et les *Diam* ou esclaves au bas de l'échelle sociale. Les griots, les forgerons, les cordonniers, les laobés, etc. constituaient la classe des castés qui étaient des hommes libres et jouaient un rôle important dans l'histoire des royaumes.

Dans les royaumes wolof et serer du Sénégal, les femmes jouaient un rôle fondamental dans la vie politique. Djibril Diop souligne que « *Pour être roi, le prétendant devait être né d'une princesse du sang des Guelaware pour ce qui est des Sérers. Tandis que chez les wolofs, les sœurs ou tantes du roi portaient le titre de Linguère et exerçaient de grandes fonctions politiques et commandaient même des villages.* »⁶⁷ A ce propos on peut noter dans

⁶⁶ (BECKER C. et MARTIN V., 1976, p. 271) Kayor et Baol : Royaume sénégalais et traite des esclaves au XVIII^e siècle. Dans: Emmer P., Mettas J. et Nardi C., *La traite des noirs par l'Atlantique. Nouvelles approches*, (pp. 270-300). Paris: Société française d'histoire d'Outre-mer.

⁶⁷ (DIOP D., 2006, p. 4). *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal. Quelle pertinence pour le développement local ?* Paris: l'Harmattan, 267 p.

l'histoire du Cayor et du Baol « *la prédominance de la famille maternelle Guedj qui s'impose à partir de Latsukabé dès la fin du XVIII^e siècle. Par une politique intérieure très habile, Latsukabé a su préparer le maintien de son matrilignage à la tête du Kayor et du Baol pendant la majeure partie du XVIII^e siècle.* »⁶⁸ Les français par de multiples tractations vont mettre à terme la progression des royaumes du Cayor et du Baol avec qui ils entreprenaient des relations commerciales. C'est ainsi que le Baol sera annexé à la colonie française vers 1860. Le Cayor le rejoint six ans après à la défaite du dernier grand résistant Lat Dior Diop à Dékheulé en 1886.

A la suite de l'éclatement des royaumes wolof, les français ont mis en place une nouvelle tutelle administrative et politique

Après l'annexion du royaume, le territoire fut rattaché au cercle de Thiès avec deux subdivisions : le Baol oriental et le Baol occidental. Chacune de ces entités était sous l'autorité d'un commandant qui était assisté par les chefs de province qui n'étaient autre que les descendants des rois déchus ou éliminés. Mbakhane Lat Dior Diop était dans le Baol oriental avec Sambé pour chef-lieu et Thiéyacine Fall dans le Baol occidental avec Touba Toul comme chef-lieu.

Le cercle de Baol qui épousait approximativement les limites de l'actuelle région de Diourbel était créé en 1907 avec Diourbel comme chef-lieu et était divisé en trois subdivisions Diourbel, Bambey et Mbacké qui étaient divisées en cantons. Ce découpage territorial imposé par les colonisateurs a bouleversé les bases sociales de la société wolof déjà affaiblie par les guerres internes. En effet, « *le système des ordres qui permettait au pouvoir politique de se reproduire n'a pas survécu au nouveau découpage territorial en « cantons » et en « cercles », à l'élimination physique de nombreux chefs et à la conversion massive des « dominés » aux confréries naissantes.* »⁶⁹

Le découpage administratif et territorial n'a pas beaucoup évolué après l'indépendance du pays. En effet, devenue une région avec l'indépendance, Diourbel a gardé ses trois subdivisions qui sont devenues des départements qui regroupent des communes et des arrondissements découpés en communautés rurales. Mais les termes de canton, de cercle ont complètement disparus dans le vocabulaire du découpage territorial. La région, le département, la commune, la commune d'arrondissement, l'arrondissement, la communauté rurale constituent aujourd'hui les collectivités locales qui sont des institutions du dispositif de la politique de la décentralisation au Sénégal.

⁶⁸ (BECKER C. et MARTIN V., 1976, p. 273). Op. cit.

⁶⁹ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 38). *Touba : La capitale des Mourides*. Paris: Karthala, 532 p.

On ne peut pas évoquer l'identité historique du Baol sans nommer deux éléments importants et inséparables qui l'ont profondément marquée : l'arachide et le mouridisme.

La culture arachidière qui était la principale richesse de la colonie et du pays après l'indépendance a entraîné des migrations importantes de populations vers les régions de Diourbel, de Kaolack devenues le centre de gravité de ce qu'on a appelé *le bassin arachidier* qui était devenu vers le milieu du XIX^{ème} siècle le centre d'intérêt du pays. (Voir carte : Limites du bassin arachidier).

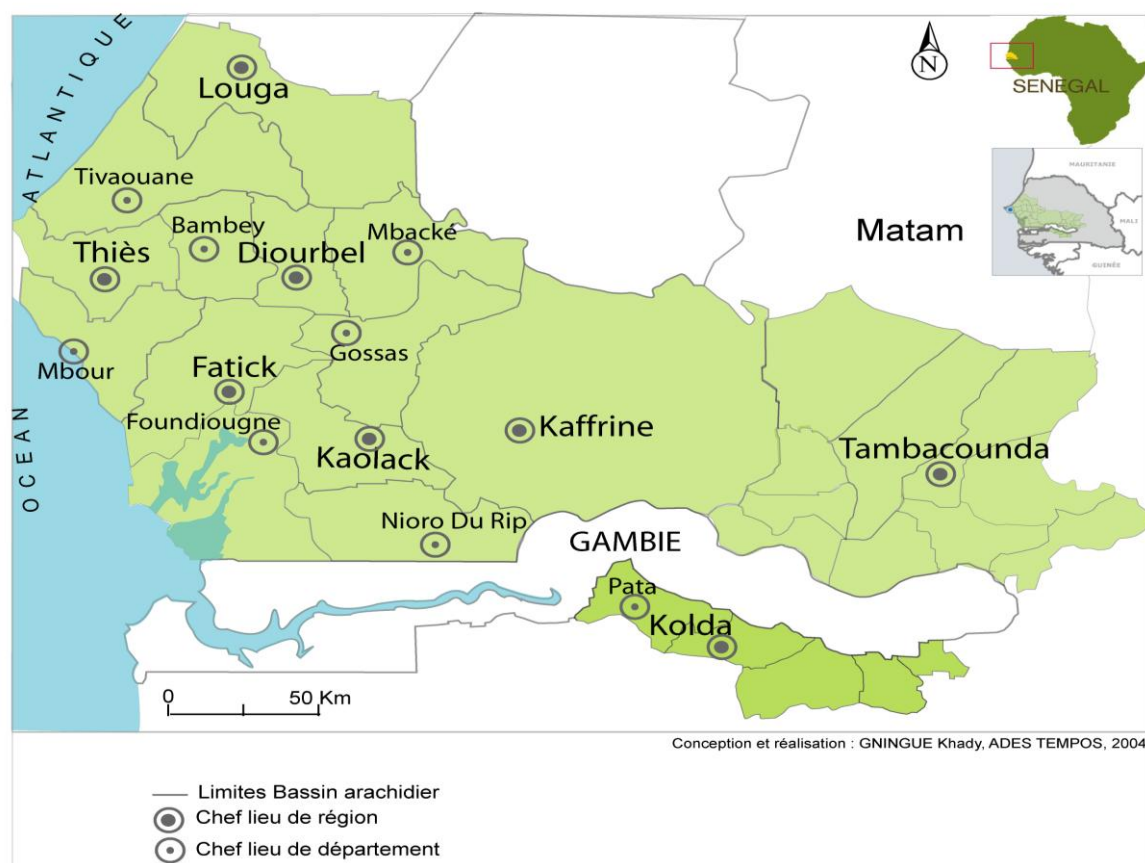


Figure 4: Limites du bassin arachidier

Source : Khady Gning⁷⁰

Sur le plan socioculturel et religieux, la région de Diourbel tient sa particularité à l'empreinte indélébile et au dynamisme structurant de l'une des grandes confréries du Sénégal : le mouridisme. Cette confrérie est fondée par le vénéré Cheikh Ahmadou Bamba qui reste un symbole emblématique dans la propagation de l'Islam au Sénégal.

Les marabouts mourides ont joué un rôle majeur dans l'expansion de la culture arachidière dans le pays. A ce propos Cheikh Guèye note que « *les études ont souvent mis en*

⁷⁰ Carte réutilisée avec sa permission. (GNING Khady, 2010, p. 23). *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais: colonisation, urbanisation, développement et redéploiements*. Thèse de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux3. UMR 5185 ADES CNRS.ADES, 467 p.

*perspective l'essence rurale de la confrérie mouride, qui a produit une culture paysanne tournée vers l'arachide et la conquête des espaces. Des régions entières du centre et de l'est du Sénégal ont connu à partir des années trente de nombreuses fondations pionnières et villageoises, et des défrichements massifs. "La marche vers l'est" est une étape de la territorialisation de la confrérie. »*⁷¹ Ce qui lui a permis de laisser ses marques.

La relation entre les marabouts mourides et l'arachide a amené Jean Copans à les assimiler à cette oléagineuse notamment dans son célèbre ouvrage : *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*.⁷² Ouvrage où il décrit le rôle important joué par les marabouts dans le développement et l'expansion de cette culture de rente.

Outre son rôle dans l'expansion de la culture arachidière, le mouridisme qui est apparu dans un contexte de bouleversements sociaux marqué par l'éclatement des royaumes wolof du Cayor, du Djolof et du Baol, l'éviction ou l'élimination des rois, et les exactions coloniales, a apporté un souffle à cette société et a donné un coup dur à la structuration sociale wolof marquée par des privilèges accordés aux castes supérieures et des inégalités. Cette remarque est également valable pour les autres confréries du Sénégal mais le mouridisme constitue une particularité majeure. Selon le géographe Cheikh Guèye, (2002 :39), la naissance de la confrérie mouride est une réponse religieuse à la crise sociale wolof. La rupture des bases sociales était déjà partiellement entamée par la colonisation. Il explique que : « *Si l'on considère les confréries religieuses en général et le mouridisme en particulier comme la réponse à l'éclatement structurel des royaumes wolof, c'est qu'elles ont sécrété de nouveaux rapports sociaux et permis de remobiliser les populations soumises au joug colonial d'abord, puis au processus complexe de construction d'un État au Sénégal.* »⁷³

Les marabouts considérés comme des protecteurs des masses paysannes, ont développé des relations très ambiguës avec les familles aristocratiques régnautes et les autorités coloniales ensuite. En effet, depuis longtemps ils avaient des affinités avec les familles aristocratiques et princières avec qui ils faisaient des alliances, des arrangements et des compromis mutuels. Dans le cas du Sénégal, l'Islam a d'abord été une religion de cour militante avant de devenir un Islam confrérique⁷⁴ des masses populaires caractérisée par l'acte

⁷¹ Ibid., p. 17.

⁷² (COPANS J., 1980). *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*. Paris: Le Sycomore, 263 p.

⁷³ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 35). *Touba, la capitale des mourides*, Op. cit.

⁷⁴ Cependant, il convient de préciser comme le souligne Abdourahmane SECK (2007) que "*L'Islam au Sénégal n'est pas seulement d'ordre confrérique*". En effet, cet auteur évoque l'entrée en scène de regroupements religieux aux tendances différentes comme la Jamaatou Ibadou'rahmane (JIR créée en 1978) qui appartient à la tendance de défense et de promotion de l'Islam, la Fédération des Associations Islamiques du Sénégal (FAIS) servant de relais à L'Etat, et la branche cadette des familles maraboutiques qui appartient à la tendance d'entrepreneurs religieux dont l'action "se situe à mi-parcours entre les champs confrérique et extra confrérique"

de soumission mais aussi d'allégeance des disciples aux marabouts avec le cas particulier du mouridisme. La confrérie mouride n'a pas totalement battu en brèche le substrat des bases sociales de la société wolof et elle l'a même partiellement reproduit. C'est ce que confirme Cheikh Guèye, en notant que « *Le compromis a été trouvé dans les alliances entre lignages aristocratiques et familles maraboutiques. La confrérie mouride, malgré les démêlés de son chef avec l'administration coloniale, s'affirme comme le cadre de l'ordre nouveau, reprenant à son compte l'organisation wolof en lignages, en accueillant les membres des anciennes familles aristocratiques venus se réfugier, et en formant avec eux des alliances matrimoniales réciproquement avantageuses.* »⁷⁵ Du coup donc les populations se trouvent au cœur d'une situation de compromis et de stratagèmes.

Désormais, les marabouts s'intéressent au foncier et cherchent à consolider leurs acquis et assoir leur légitimité avec les stratégies d'alliance et même de collaboration avec les autorités coloniales et nationales notamment à travers l'expansion de la culture arachidière qui est sans doute parallèle à celle de la confrérie mouride. Ainsi le territoire mouride se confond au territoire wolof. Et l'on se demande aujourd'hui si les statuts héréditaires des marabouts mourides et des *Cheikh* qui sont vénérés par leurs disciples totalement soumis, ne ressemblent pas à ceux des princes et des princesses ? Cette interrogation est valable aussi pour le statut des *soxna* qui sont les mères, femmes ou sœurs des marabouts. Cette question qui mérite d'être approfondie, peut faire l'objet d'une étude intéressante. En effet les « soxna » sont traitées comme des princesses. Certaines d'entre elles ont à leur disposition une horde de disciples prêts à satisfaire leur moindre désir.

Au vu de ce qui précède, on peut dire que le dynamisme du mouridisme n'est pas neutre dans le développement de la culture arachidière et vice versa. Il a fortement participé à la densification des campagnes du Baol, à la structuration et à la formation de ses centres urbains.

2-2-Identité démographique

La population de la région de Diourbel est estimée à 1 226 379 habitants en 2006.⁷⁶ Ce qui représente 11% de la population du Sénégal et place Diourbel parmi les régions les plus peuplées du Sénégal. La population diourbeloise qui est très inégalement répartie sur son

(avec Ahmed Khalifa Niass, Mustapha SY (mouvement des Mustachidines), Modou Kara Mbacké (Mouvement pour l'unicité de Dieu). (SECK A., 2007, p. 29 et 32). Politique et religion au Sénégal. Contribution à une actualisation de la question. In: *Islam, sociétés et politique en Afrique subsaharienne. Les exemples du Sénégal, du Niger et du Nigeria*. (Collection: Sociétés musulmanes en Afrique), pp. 23-49.

⁷⁵ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 42). *Touba, la capitale des mourides*. Op. cit.

⁷⁶ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2007, p. 2). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel*. Année 2006. Dakar : ANSD, 114 p.

territoire, se caractérise surtout par ses fortes densités en certains endroits, le rajeunissement et la féminisation de sa population et la prépondérance des wolof.

2-2-1- Diourbel, une croissance démographique exceptionnelle

La population se caractérise par son évolution rapide. En effet, entre les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1988 et de 2002, la population diourbeloise a presque doublé puisqu'elle est passée de 619 245 habitants à 1 049 954 habitants.⁷⁷ Le taux d'accroissement naturel de la région entre ces deux recensements est passé de 3,2% à 3,8%. Il est supérieur à la moyenne nationale de 2,5%.

L'évolution démographique rapide de la région de Diourbel est surtout le fait du dynamisme démographique de la cité religieuse de Touba qui constitue une zone d'attraction et d'accueil de populations venues de partout. La population de Touba augmente considérablement lors du Grand *Magal*. *Magal* est un terme wolof qui signifie rendre hommage, célébrer, magnifier. Le Grand Magal correspond à la commémoration du départ en exil du fondateur du mouridisme : *Cheikh Ahmadou Bamba* ou *Khadimou Rassoul*. Durant cette cérémonie, Touba et Mbacké accueillent une population estimée à plus de 2,5 millions de personnes. Ces personnes sont essentiellement constituées de pèlerins, d'artistes, de marchands ou de commerçants, surgissent de toutes les régions du Sénégal et même de l'extérieur avec leur présent pour le Grand Serigne. Cet anniversaire qui se déroule annuellement le 18 *Safar* (deuxième mois lunaire du calendrier musulman), se fête à travers la récitation du Coran, les chants religieux, la visite aux marabouts et aux lieux sacrés, etc. La communauté mouride compte plusieurs petits *Magal* mais celui de Serigne Touba est le plus grand. Touba, est donc une ville qui grossit au gré de ces différents jours de commémoration. Certains auteurs distinguent la population de fait et la population de droit ou population résidente avec une durée de présence d'au moins de six mois. Le tableau ci-dessous met en exergue le rôle prépondérant qu'occupe le département de Mbacké dans cet accroissement rapide de la population régionale et son solde largement excédentaire.

⁷⁷ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, DPS, 1993). *Recensement Général de La Population et de L'Habitat (RGPH II) de 1988*. Et (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, ANSD, 2006). *Résultats du Troisième Recensement Général de La Population et de L'Habitat de 2002 (RGPH III)*.

Tableau 1: Evolution de la population des départements de la région de Diourbel (%)

Départements	1976	1988	2002	2003	2004	Variation 1976/2004
Bambey	38,8	35,1	23,1	22,3	21,6	- 17,2
Diourbel	34,2	29,7	20,7	20,1	19,4	-14,8
Mbacké	29	38,2	56,2	57,6	59	+30
Total	100	100	100	100	100	

Source : Service Régional de la Prévision et de la Statistique (SRPS), (2004)⁷⁸

Les départements de Bambey et de Diourbel se dépeuplent au profit de Touba.

2-2-2- Une population très inégalement répartie

La population diourbeloise est inégalement répartie sur son territoire. Elle est également la plus densément peuplée loin derrière la capitale nationale (Dakar). Sa densité est estimée à 257 habitants au km² en 2006. En 2002, la région se situait déjà en bonne place dans le territoire national.

Les disparités de la répartition de la population qui sont déjà très fortes entre les départements, le sont également entre arrondissements et entre communautés rurales.

Le tableau suivant nous montre que plus de la moitié de la population régionale vit dans le département de Mbacké (56,79%).

⁷⁸ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. SRPS, 2005, p. 5). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel en 2004*. Dakar : DPS, 49 p.

Tableau 2: Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département (2009)

Populations	Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
Effectifs	305365	262850	746987	1315202
Pourcentage	23,21	19,98	56,79	100

Source : Agence nationale de la statistique et de la démographie⁷⁹

Sur le plan de la concentration humaine, l'arrondissement de Ndamme où se trouve la communauté rurale de Touba Mosquée, occupe la première place dans le département, puisqu'il regroupe à lui seul 73,44% de la population du département et 44,86 % de celle de la région. La population de la communauté rurale de Touba Mosquée représente 91, 81% de la population de l'arrondissement de Ndamme et 40,91% de celle de la région. C'est-à-dire que plus de deux diourbelois sur cinq résident à Touba qui est une « ville » de fait.

Si l'on considère la dynamique démographique du point de vue des flux migratoires, le solde migratoire de la région de Diourbel qui était déficitaire jusqu'au deuxième recensement de la population de 1988, est devenu excédentaire. C'est-à-dire que Diourbel qui a été longtemps une région de départ est devenue une région d'accueil grâce à l'attraction fulgurante de Touba. D'après les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat (RGPH III)⁸⁰, au cours de la période 1988-2002, on a observé le rôle de plus en plus important de la région de Diourbel dans le dynamisme de la migration interne du pays : son poids relatif passe de 16,4 % à 22,6 % de la migration totale entre 1988 et 2002, soit une augmentation de +6,2 points. Sur ce plan, Diourbel passe donc au second rang derrière la région de Dakar qui a un poids relatif stable qui passe de 59,9 % en 1988 à 59,5 % en 2002.⁸¹. La région de Diourbel particulièrement Touba, a certainement joué un rôle de rééquilibrage de la distribution des flux migratoires sur le territoire national.

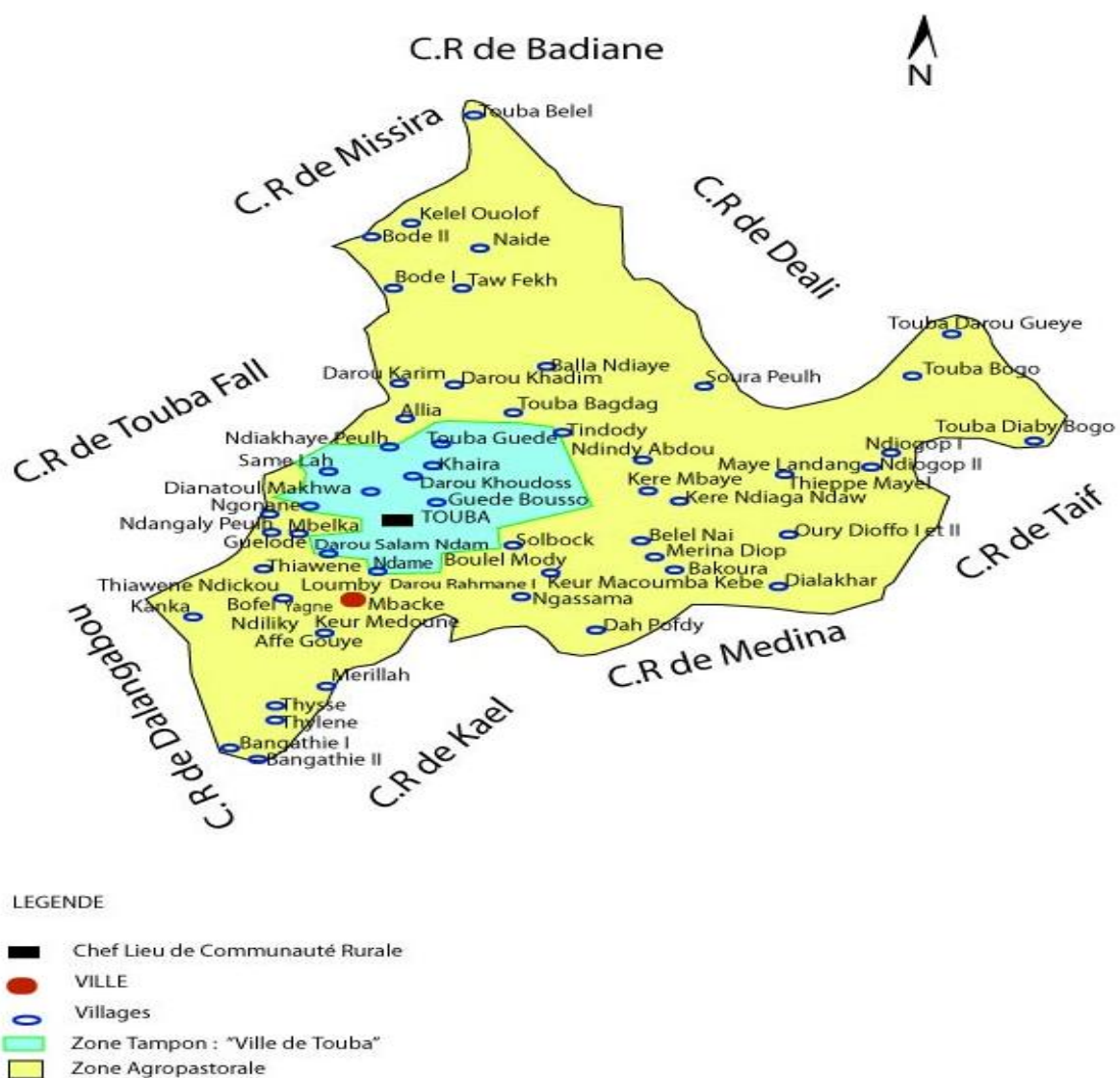
⁷⁹ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'Economie et des Finances. ANSD., 2010, p. 30). *Estimation Situation économique et sociale de la population du Sénégal région de 2005 à 2015 Diourbel*. Année 2009. Dakar: ANSD, 157 p.

⁸⁰ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, ANSD, 2006, p. 38). *Résultats du Troisième Recensement Général de La Population et de L'Habitat de 2002 (RGHP III)*. Op. Cit.

⁸¹ Ibid, p. 38. (RGPH III)

2-2-3- Une répartition démographique: l'hypertrophie de la Cité religieuse de Touba

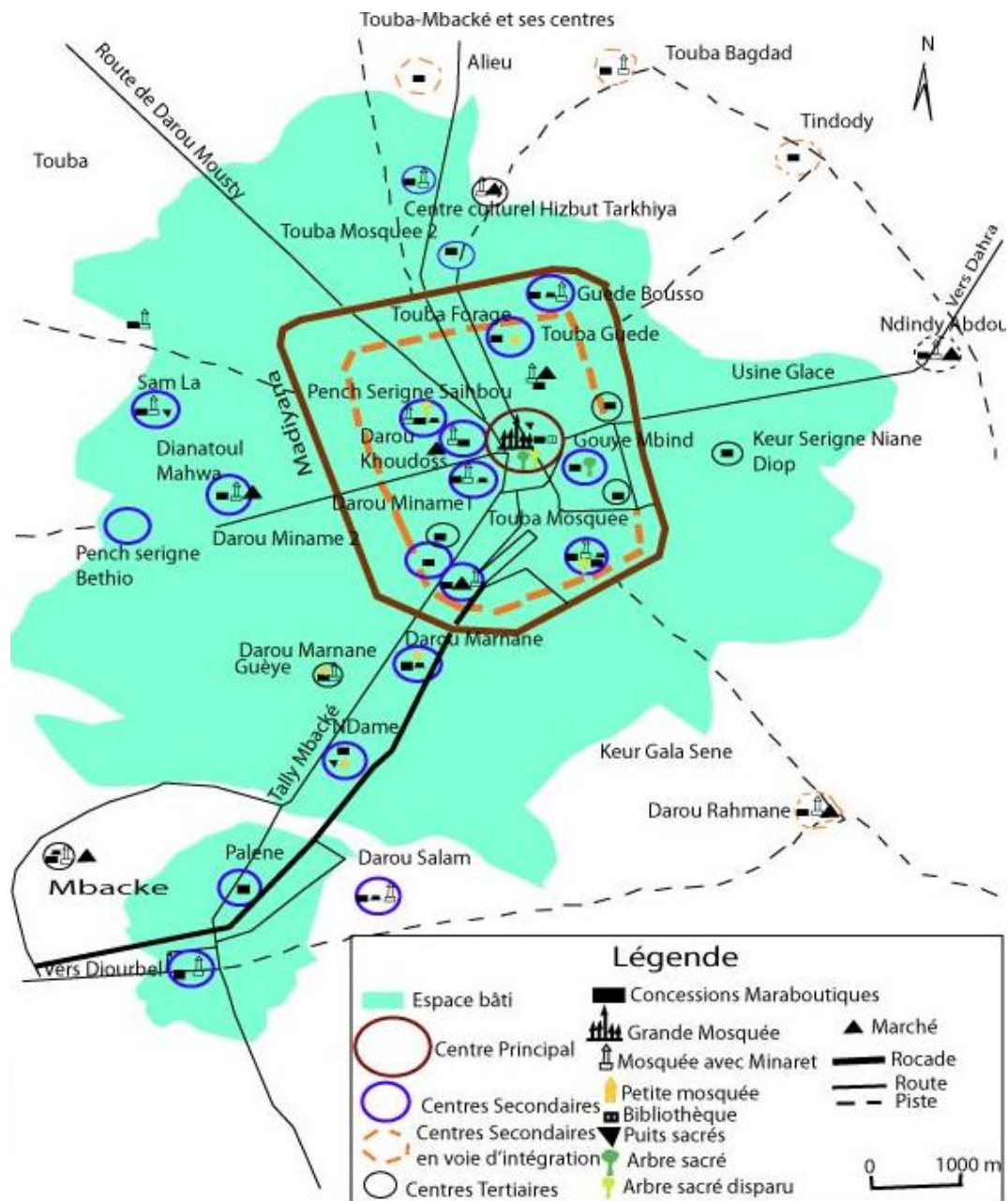
L'examen de la répartition de la population de la région de Diourbel, met en lumière l'hypertrophie de la cité religieuse de Touba que certains qualifient de ville, de capitale des mourides ou de « zone tampon ». Cette partie constitue l'espace urbain actuel bâti qui regroupe environ une quinzaine de villages ou quartiers gravitant autour du centre historique qui abrite la Grande Mosquée. (Voir figure n°3 : CR de Touba Mosquée : limites et sous-zones).



DIOUF Awa, 2012

Figure 5: CR de Touba Mosquée : limites et sous-zones

Cette « zone tampon » représente en gros le tissu urbain que Cheikh Guèye décrit dans son ouvrage intitulé : *Touba, la capitale des mourides* (2002). Ouvrage auquel nous avons beaucoup fait référence et où il démontre la territorialisation de la confrérie, l'impressionnante transformation de la cité religieuse sous la direction des marabouts bâtisseurs et urbanisants, la spécificité de la ville de Touba qui bénéficie d'un statut particulier qui lui confère une certaine immunité. Touba est une ville franche non reconnue officiellement et aux limites résultant d'appropriations conquérantes souvent illégales. Le centre historique de Touba Mosquée qui constitue le carrefour incontournable où se joignent les différents axes routiers qui desservent les villages-satellites de la ville, est créé en 1887 par Cheikh Ahmadou Bamba. (Voir figure ci-dessous : Touba et ses centres).



Source : Cheikh GUEYE, actualisation : DIOUF Awa, 2011

Figure 6: Touba-Mbacké et ses centres

Touba est une zone où l'alcool, la cigarette, le football, la drogue, la musique et les jeux de hasard sont interdits. Progressivement et sous l'impulsion des différents khalifes qui ont favorisé l'extension et l'occupation spatiale continue et le développement d'infrastructures socio-économiques, les villages-satellites ont rejoint le centre historique formant ainsi le tissu urbain presque continu. Cette transformation de la Cité religieuse a complètement modifié son mode de vie et son fonctionnement.

La communauté rurale de Touba Mosquée compte soixante quatorze villages (74) dont la majorité a été fondée soit par Serigne Touba, soit par ses frères, ses fils ou dignitaires. Cette distribution spatiale « traduit une volonté politique d'occupation de l'espace et de territorialisation de la communauté mouride. »⁸²

La cité religieuse connaît un taux de croissance annuel qui est resté pendant près de 30 ans de l'ordre de 15% alors que celui des villes du Sénégal n'est que de 3,5% par an en moyenne. Malgré son taux de croissance le plus élevé du pays et son poids démographique, Touba reste toujours administrativement un ensemble de villages. Le développement fulgurant de la cité a dépouillé à la ville de Mbacké pourtant la capitale départementale, son attraction.

Touba attire du monde pour de multiples raisons :

Touba est un espace économique pas toujours légal et un abri spirituel qui s'appuie sur un lieu de culte et des structures d'éducation constituées essentiellement de *daara*. Touba représente pour les mourides un symbole identitaire et un refuge moral. La représentation symbolique identitaire de Touba même si elle est parfois exagérée chez les mourides, est un sentiment profond. Acquérir une parcelle de terre à Touba ou être enterré dans son fameux cimetière signifie pour les mourides avoir une place au paradis. Outre la Grande Mosquée, le mausolée de Cheikh Ahmadou Bamba, la ville sainte de Touba regorge de lieux de mémoire comme, le puits Aïnou Rakhmati (le puits de la miséricorde), « *Gouye Tekhé* » ou le baobab de la rédemption, « *Gouye Mbind* », Darou Miname (la demeure des bienfaits), etc.

Un autre atout de Touba est la facilité foncière favorisée par la politique volontariste de peuplement de l'espace toubien des khalifes successifs. Touba bénéficie d'un statut particulier qui confère aux khalifes une certaine liberté ou autonomie dans la gestion de la cité. En effet, Touba possède un titre foncier qui s'entend aujourd'hui sur près de 30 000 ha de la communauté rurale. C'était au départ un bail établi le 11 août 1930 et ne concernait qu'un espace de 400 ha qui entourait la Grande Mosquée. Cheikh Guèye considère que « *ce titre foncier constitue l'instrument juridique de sécurisation de la propriété issue « du droit de hache » que détient collectivement la famille de Cheikh Ahmadou Bamba depuis 1887.* »⁸³

Le Khalife Général considéré comme le représentant de Serigne Touba, détient un pouvoir politique et spirituel sur toute la communauté mouride. Situé à la tête de la hiérarchie

⁸² (DIOP Omar, 2005, p. 16) *La mobilité à Touba comme révélateur d'un entre-deux. Tradition et modernité.* Mémoire de DEA. Université Gaston Berger. UFR des Lettres et Sciences Humaines. Formation doctorale de géographie. Saint Louis: Université Gaston Berger, 81 p.

⁸³ Ibid. p. 90.

maraboutique, il est responsable de la gestion de la cité, du contrôle de ce territoire et son autorité s'étend même au delà du domaine de Touba.

En principe, les parcelles d'habitation sont distribuées gratuitement aux disciples et à toute personne qui veut s'installer à Touba et qui en fait la demande au niveau de la commission domaniale nommée par le Khalife mais avec obligation de mise en valeur. Cependant, ce principe n'est pas souvent respecté et représente à nos yeux une inégalité en matière d'accès à la terre, en tous cas pour les femmes célibataires. En effet « *pour avoir une parcelle, il faut que la femme soit accompagnée par son époux* ». Certaines femmes ont développé des stratégies pour contourner cet obstacle qui ne fait que confiner la femme dans un statut de mineure. C'est comme si elle est considérée femme que lorsqu'elle est mariée. Les populations n'ont cependant qu'un droit d'usufruit parce que « *Touba a un statut foncier unique au nom du Marabout...* »⁸⁴

La gratuité des terres a entraîné une spéculation foncière sans précédent à Touba. L'action des migrants internationaux qui n'hésitent pas à dépenser des sommes énormes pour acquérir certaines parcelles, a conduit à rendre inaccessibles les parcelles qui longent les grands axes routiers et les boulevards ou qui bordent les carrefours ou les marchés. Ces zones sont très recherchées pour les activités commerciales.

Un autre avantage concerne la gratuité de l'eau à Touba qui est distribuée à travers un réseau de près de 19 forages (en 2011) même si elle est dans la plupart des cas un peu salée. Cette gratuité combinée à la forte densité humaine dans la « zone tampon » surtout n'est pas sans conséquence sur la gestion, la qualité ou la quantité de l'eau, et les problèmes de santé et d'assainissement qui demeurent le casse-tête des toubiens⁸⁵.

Depuis les appels répétés des différents khalifes mais surtout du troisième, Serigne Abdou Lahat surnommé le « bâtisseur » qui a favorisé la première vague de lotissements massifs vers les années 1975, la ville de Touba accueille tous les jours de nouveaux arrivants. La venue spontanée de nouveaux habitants constitue entre autres un réel problème pour le recensement correct de la population. Ce qui fait que même les chefs de villages ont du mal à connaître le nombre exact de la population de leur village. D'ailleurs les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002) sont fortement contestés par les chefs de village et le conseil rural parce qu'ils estiment que certains villages ont été mal

⁸⁴ (GNING Khady, 2010, p. 356). *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais: colonisation, urbanisation, développement et redéploiements*. Thèse de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux3. Pessac. UMR 5185 ADES CNRS. Pessac: ADES, 467 p.

⁸⁵ Habitants de Touba

comptabilisés, que certaines réalités n'étaient pas prises en compte par exemple découpage de certains villages qui ont été remodelés.

En plus du motif identitaire religieux qui a permis ce que certains qualifient « *d'exode religieux* », d'autres raisons ont poussé les populations à venir s'installer à Touba. En effet, Touba offre des opportunités, d'emplois, économiques et commerciaux surtout. « *Touba est devenue une place commerciale pour les produits de consommation courante polarisant son arrière-pays rural dont il constitue le grenier.* »⁸⁶ Touba constitue un carrefour et « *un pôle d'échange approvisionné de partout* » et les produits de contrebande venant de la Gambie y sont bien écoulés malgré la présence de la poste de la Douane nationale à la sortie de la ville à Ndamé. Malgré son statut rural, Touba présente toutes les caractéristiques d'une ville très dynamique sur les plans démographique, socioculturel, économique et commercial. De ce fait, « *elle [la ville de Touba] constitue une opportunité majeure pour la région de Diourbel qui d'ailleurs s'identifie à elle. D'où une certaine polarisation de Touba par rapport à la capitale régionale qui s'explique par des facteurs religieux et un dynamisme économique important.* »⁸⁷.

Le "*malaise paysan*" est dû à la crise des zones rurales de départ et aux contraintes qui pèsent sur l'agriculture. Ces dernières sont liées aux déficits pluviométriques, à l'insuffisance ou à la faiblesse des rendements, à la crise alimentaire, à la pression foncière et au désengagement de l'État. Elles font partie des raisons qui ont poussé les paysans mourides à venir s'installer à Touba, à la recherche de solutions. Dans ce cas, on parle de « migration de survie » qui peut être saisonnier ou définitif le plus souvent et individuel ou villageois. Ceci fait que Touba est majoritairement peuplée d'habitants originaires des zones rurales.

Concernant l'origine des migrants de Touba « *les départements de Kébémér, Louga, Bambey, Diourbel, Mbacké, Tivaouane et Gossas fournissent l'essentiel des migrants vers Touba.* » [...] « *Cette migration concerne d'abord des zones rurales anciennement conquises* »⁸⁸. Selon Cheikh Guèye si la plupart des chefs de ménage toubiens sont des immigrants, 59% de la population toubienne est quand même née dans le département de Mbacké. La majorité des migrants internationaux originaires des départements de Mbacké et de Louga pour leurs investissements immobiliers choisissent Touba au détriment de leur village d'origine.⁸⁹ C'est le même constat dans la communauté rurale de Thiakhar. En effet,

⁸⁶ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 433). Op. cit.

⁸⁷ (GNING Khady, 2010, p. 356). *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais: colonisation, urbanisation, développement et redéploiements...* Op. cit.

⁸⁸ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 429). Op. cit.

⁸⁹ Ibid. p. 404. (Cité par) (GUEYE C., 2002).

dès qu'un fils émigré a les moyens de construire une maison, les parents mourides l'orientent le plus souvent vers Touba. Cette pratique est devenue très courante dans les villages wolof qui semblent moins attachés à leur terroir d'origine que les serer. Chaque année des familles entières quittent définitivement leurs villages et changent brutalement leur mode de vie. Ceci influe fortement sur l'évolution des densités des zones d'accueil avec tous les problèmes que cela engendre.

Les densités moyennes de la région de Diourbel ont fortement évolué en passant du simple au double entre les recensements de 1976 et 2006. En effet, entre ces deux dates, les densités sont passées respectivement de 103 à 226 habitants au km².⁹⁰ En 2009, la moyenne régionale était de 275 habitants au km².

La comparaison des effectifs de l'évolution de la population et des densités des communautés rurales de Thiakhar et de Touba Mosquée confirme le dynamisme démographique de la « ville » de Touba. La population de la communauté rurale de Thiakhar ne fait pas 26 000 habitants tandis que celle de Touba dépasse les 600 000 habitants. La densité régionale peut atteindre 800 habitants/km² ou plus dans les quartiers centraux de Touba contre 166 habitants au km² pour la communauté rurale de Thiakhar. Par rapport à la moyenne nationale qui était de 59 habitants au Km² en 2002, ces deux communautés rurales sont densément peuplées par rapport au reste du Sénégal, sauf la région de Dakar qui a une densité qui peut dépasser 4000 habitants au km².⁹¹ En dehors de ces caractéristiques, la population toubienne est jeune et se féminise.

2-2-4- Une tendance au rajeunissement, à la féminisation et à la densification des ménages à dominance wolof

Une autre caractéristique de la région diourbeloise est le rajeunissement de sa population. En effet, en 2000, on constate que, l'écrasante majorité des moins de 20 ans représentent 57% de la population, alors que les plus de 60 ans ne représentent que 6% de la population diourbeloise.⁹² Comme dans le reste du Sénégal, la pyramide des âges présente à peu près la même allure, c'est-à-dire une base large qui traduit la jeunesse de sa population et un sommet étiré qui signifie la faiblesse des personnes âgées et une forte natalité. La répartition par âge de la population met en évidence également la jeunesse de la population

⁹⁰ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère des finances et du plan. DAT, 2000, p. 4). *Superficies et effectifs de population des entités administratives*. Dakar : DPS, 32 p. (DAT : Direction de l'aménagement du territoire).

⁹¹ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. DPS, 2004, p. 13). *Situation économique et sociale du Sénégal*. Dakar : DPS, 193 p.

⁹² (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. SRPS, 2001, p. 5). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel (année 2001)*. Dakar : DPS.

dans les CR de Thiakhar et de Touba Mosquée. En effet, dans la CR de Thiakhar, les enfants de moins de 15 ans représentaient déjà 51% de la population en 2002.⁹³ Mais, comme le souligne Cheikh Guèye, Touba présente une singularité. En effet déjà en 1976, « *la pyramide a une base relativement peu élargie qui traduit à la fois la faible densité des ménages et l'absentéisme des enfants toubiens, souvent envoyés dans les daara pour leur éducation religieuse, [...]. Entre les recensements de 1976 et de 1988, le pourcentage des moins de 15 ans est passé de 37% en 1976 à 47% en 1988.* »⁹⁴ Dans cette description, seule la ville de Touba est prise en charge par l'auteur et non toute la communauté rurale de Touba Mosquée qui comprend cette « zone tampon » ou « ville de Touba » qui regroupe quatorze villages ou quartiers et où vit la majeure partie de la population de la communauté rurale et une zone agropastorale plus vaste qui l'entoure mais qui se rétrécit sous l'effet de l'agrandissement de la ville. L'urbanisation se fait au dépend des champs de culture et des parcours du bétail. Le rajeunissement de la population toubienne est sans doute lié à l'accroissement naturel, aux migrations familiales, au recul du célibat, au développement de la polygamie et l'envoi des talibés dans les madrasas ou chez les marabouts.

La population diourbeloise se caractérise également par le poids important des femmes.

En effet, entre les deux recensements de 1988 et 2002, la part des diourbeloises dans la population régionale a évolué en passant de 52,12% à 53% de la population résidente. Sur le plan de la répartition de la population résidente par sexe et par région en 2002, Diourbel est la région la plus féminisée au Sénégal. Ceci peut s'expliquer entre autre, par les effets conjugués de la polygamie, des migrations d'affaires qui concernent plus les hommes que les femmes. Cette mobilité des hommes vers les capitales régionales ou à l'étranger et la polygamie qui est une pratique très répandue dans le Baol, entraînent non seulement la féminisation des ménages et mais aussi l'augmentation des effectifs de femmes chefs de concession.

Comme à l'échelle nationale, la prévalence du sexe féminin au niveau des CR de Thiakhar et de Touba Mosquée est également confirmée par les résultats du recensement de 1988 puisque les femmes y représentaient respectivement 51,05% et 54,79% de leur population totale.⁹⁵

Cheikh Guèye souligne l'évolution progressive de la féminisation des ménages de la ville de Touba qui ne reflète que la forte mobilité des hommes et leur absentéisme : « *La*

⁹³ (CABINET PAPE JEAN FALLI, 2000, p. 6). *Réactualisation des PLD (Plans Locaux de Développement) des communautés rurales de Bambey. PLD de la CR de Thiakhar*. Dakar : Cabinet Pape Jean Fall, 66 p.

⁹⁴ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 443). Op. cit.

⁹⁵ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, DPS, 1993, p. 3). *Recensement Général de La Population et de L'Habitat (RGPH II) de 1988. Rapport national*. (Résultats définitifs). Dakar : DPS, 71 p.

*mobilité saisonnière est une des caractéristiques fortes de la population toubienne. [...] La plupart des hommes s'adonnent à l'agriculture, soit dans les terroirs villageois d'origine, soit dans les champs des marabouts. D'autres sont établis à Dakar, dans les villes secondaires et souvent à l'étranger, et ne passent donc qu'une partie de leur temps à Touba.»*⁹⁶ Les migrations familiales contribuent à augmenter le nombre de personnes par ménage.

En 2002, la région de Diourbel comptait en moyenne 10,3 personnes par ménage. Elle avait le nombre le plus élevé du pays. La moyenne nationale se situait à 8,9.⁹⁷

La réussite économique des hommes surtout les émigrés internationaux contribue également au développement de la polygamie. Les *baol baol*, une fois devenus riches, cherchent toujours à avoir une deuxième voire une troisième ou une quatrième épouse. Ce qui contribue à faire baisser le célibat et à perpétuer la tradition de la polygamie et de la famille nombreuse qui est très ancrée dans les mœurs. Mais, la polygamie n'est pas toujours synonyme de réussite et de richesse économique du conjoint.

D'après le recensement de 2002, Diourbel fait partie des régions où le phénomène de la polygamie est fréquent. Dans la répartition des femmes sous le régime de la polygamie, la région de Diourbel avec son taux de 60,3%, se classait en deuxième position derrière Kaolack. La moyenne nationale se situait à 50,1%.⁹⁸ Selon le rapport du recensement général de la population et de l'habitat de juin 2008 et du point de vue de la proportion de personnes en union selon le sexe et la région, Diourbel se situe derrière Kolda avec 47,2% de polygames. Le pourcentage d'hommes mariés vivant sous le régime de la polygamie y est de 23,24%. A Touba, «... les polygames sont de plus en plus nombreux : ils sont passés de 15% à 25% environ entre 1974 et 1988.»⁹⁹

Comme il a été mentionné plus haut, la région de Diourbel se trouve en pays wolof.

En effet, en 1988, la région de Diourbel était composée de 71,5% de wolof, de 21,5% de serer, de 6% de halpulaar, de 0,2% de mandingue, de 0,1% de diola et de 0,7% d'autres groupes.¹⁰⁰ La prépondérance des wolof est aussi notée dans les communautés rurales de Thiakhar et de Touba Mosquée où ils représentent respectivement 70%¹⁰¹ et 85%¹⁰². Les serer

⁹⁶ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 405). Op. cit;

⁹⁷ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. DPS, 2004, p. 6). *Projections de la population du Sénégal issues du recensement de 2002*. Dakar : DPS, 36 p.

⁹⁸ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, ANSD, 2006, p. 30). *Résultats du Troisième Recensement Général de La Population et de L'Habitat de 2002 (RGHP III)*.

⁹⁹ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 444). Op. cit.,

¹⁰⁰ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, DPS, 1993, p. 26). *Recensement Général de La Population et de L'Habitat (RGPH II) de 1988. Rapport national. (Résultats définitifs)*. Dakar : DPS, 71 p.

¹⁰¹ (CABINET PAPE JEAN FALLI, 2000, p. 6). Op. cit.

¹⁰² Plan Local de Développement de la communauté rurale de Touba Mosquée, 2002.

représentent le second groupe sociolinguistique dans la communauté rurale de Thiakhar (23%) située à la lisière des frontières nord du « pays serer », tandis que dans la communauté rurale de Touba Mosquée, ce sont les peul (1,5% en 1988), principales victimes de la territorialisation de la confrérie mouride. Les serer représentent le deuxième groupe mouride. Comme pour les peul «*la territorialisation de la confrérie s'est également faite dans des régions de forte implantation sérère où il existe plusieurs cheikh mourides de cette ethnie.* »¹⁰³ Le fait que beaucoup de familles serer ou peul ne comprennent et ne parlent plus leur langue est une illustration parfaite du brassage et de la « *wolofisation* » des habitants qui ne datent pas d'aujourd'hui.

La région de Diourbel est le berceau du mouridisme. La population mouride représente plus de 95% de la population des communautés rurales de Thiakhar et de Touba-Mosquée. Touba est la capitale des mourides. Cependant les tidianes et les khadres bien que minoritaires y sont tous représentés.

Le Baol s'identifie également à travers les caractéristiques de son économie qui dépendent des potentialités du milieu physique, des capacités créatives et du dynamisme de ses habitations.

3 - Identité économique

La région de Diourbel, en dépit de ses richesses humaines et historiques n'est pas nantie sur le plan industriel et ne dispose pas de ressources minières et encore moins de forêts classées. Elle ne compte principalement que quelques unités industrielles : SUNEOR ex SONACOS et SETUNA¹⁰⁴ situées dans la capitale régionale, et trois autres unités à Touba (Huilerie, une fabrique de glace alimentaire, un centre de remplissage de gaz). L'économie du Baol est une économie essentiellement dominée par les activités agricoles qui concernent plus de la moitié de la population. Le secteur informel dominé par les activités de commerce et d'artisanat est en expansion surtout à Touba et dans les différentes villes qui présentent divers atouts.

¹⁰³ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 447). Op. cit.

¹⁰⁴ SUNEOR : Combinaison de « Sunu » mot wolof qui signifie « notre » et Or. Elle a pris ce nom en 2007 après la privatisation de la SONACOS (Ex SEIB) en 2005 à la suite des difficultés de la filière arachidière. La Société Sénégalaise-Tunisienne de l'Agro-alimentaire (SETUNA), est spécialisée dans la production d'aliment de bétail.

3-1- Diourbel, une région agricole

Le Baol est une région agricole. Les systèmes de production sont caractérisés par une agriculture sous-pluie et un élevage traditionnel. L'agriculture est peu associée à l'élevage. L'arachide qui dominait la production est depuis quelques décennies en déclin. En plus de cette oléagineuse, la production agricole regroupe en outre le mil suna, le *bissap*¹⁰⁵, le *niébé*,¹⁰⁶ etc. qui sont avant tout des cultures vivrières essentiellement destinées donc à la consommation. Cependant pour satisfaire d'autres besoins, ces produits sont de plus en plus vendus dans les marchés.

L'essentiel des cultures maraîchères de saison sèche sont localisées principalement dans la zone de la vallée fossile du Sine qui passe au cœur de la ville de Diourbel et à une dizaine de kilomètres au Sud de la ville de Mbacké. La région de Diourbel, pourtant située au centre du bassin arachidier, n'est plus aujourd'hui la principale productrice de cette oléagineuse. Elle est loin derrière Kaolack qui totalise la moitié de la production en période de bonne récolte. Diourbel a longtemps joué un rôle important dans la production arachidière. Ce n'est pas un hasard si l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR) qui est l'une des premières écoles de formation agricole du Sénégal est implantée à Bambey. C'est à Bambey également où se trouve le plus ancien Centre de Recherches Agronomiques du Sénégal, le CNRA créé dans les années 1920. Il était la première unité expérimentale arachidière consacrée au début à l'amélioration variétale de la seule culture de rente et d'exportation surtout durant la période arachidière (1921-1949). Le Baol, partie intégrante du bassin arachidier, a été le théâtre d'opérations souvent malheureuses des politiques agricoles menées au Sénégal depuis la période coloniale et qui se sont poursuivies après l'indépendance. Nous parlerons plus loin de ces opérations et de leurs conséquences dans le chapitre 3.

3-2- L'arachide

Ce n'est pas par coïncidence si le bassin arachidier tire son nom de cette oléagineuse qui a été pendant longtemps la culture dominante dans cette région. Elle y est pratiquée depuis plus d'un siècle. Pendant une longue période toute la politique agricole du pays a été orientée en fonction de la satisfaction de la demande d'abord de la métropole et ensuite des industries de transformation. En effet, cette culture de rente a longtemps été destinée à l'exportation. Le Sénégal, a été pendant longtemps l'un des principaux producteurs d'arachide d'huilerie.

¹⁰⁵ Le bissap, est une fleur d'hibiscus de couleur rouge ou blanche. (hibiscus Sabdariffa)

¹⁰⁶ Le niébé est une variété de haricot.

Parmi un éventail de productions, l'huile d'arachide occupe une place importante dans le site SUNEOR- Etablissement Industriel du Baol (SEIB) qui produit entre autres, de l'eau de Javel, du vinaigre, de la margarine, etc.

En raison de la conjugaison de multiples facteurs, la production agricole et arachidière en particulier, a fortement baissé. En effet, malgré la situation géographique au bassin arachidier, la production d'arachide ne cesse de chuter depuis quelques décennies. En 1998, on note dans un rapport du CNRA que « *les productions végétales sont pluviales et marquées par la prédominance du mil (53%) et de l'arachide (39%) peu intégrés à l'élevage ou à la foresterie.* »¹⁰⁷ Le tableau suivant présente la situation des rendements de la région de Diourbel pour la campagne 2006-2007.

Tableau 3: Situation des rendements pour la campagne 2006/2007 (kg)/ha

Spécifications	Bambey	Diourbel	Mbacké	Moy. régionale
Arachide	160	575	400	370
Mil	475	575	360	500
Maïs	-	500	300	319
Sorgho	240	450	300	305
Niébé	250	475	150	307
Sésame	450	600	450	461
Manioc	3000	3000	3500	3012
Pastèque	3000	8500	4500	6728
Bissap	225	275	250	257

Source : ANSD¹⁰⁸

La situation des rendements moyens régionaux pour la campagne 2006/2007, place l'arachide derrière, le mil, le sésame, la pastèque et le manioc. Rappelons cependant que « *les rendements de cette campagne sont en baisse par rapport à l'année dernière. Ils sont les plus faibles après ceux de 2004, l'année du péril acridien.* »¹⁰⁹ La pluviométrie et les problèmes phytosanitaires et la crise expliquent peut être la baisse des rendements de l'arachide surtout dans le département de Bambey qui a été le plus touché.

La stagnation voire la chute des rendements arachidiers remonte plus loin et est la conséquence de la conjugaison de multiples facteurs qui ont conduit à ce qu'on a appelé le

¹⁰⁷ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2007, p. 43). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel. Année 2006*, p. 43.

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Ibid.

« *malaise paysan* ». Le chemin de fer Dakar-Bamako, qui est aujourd'hui en difficulté et qui traverse la région, a joué un rôle essentiel dans l'acheminement de l'arachide, mais aussi dans le transport de marchandises et de personnes. Les gares de Bambey et de Mbacké qui ont jadis fait la fierté des diourbelois sont des bâtiments en ruine.

3-3- Le secteur informel urbain comme alternative à la culture arachidière

Le secteur informel regroupe les principales activités qui apparaissent pour les ruraux comme une alternative à la culture arachidière et qui sont exercées aussi bien en ville qu'en campagne.

Ce secteur fournit aussi des ressources monétaires non négligeables. Les principales activités pourvoyeuses d'emploi qui constituent une part importante de ce secteur sont le commerce et l'artisanat. Diourbel a d'ailleurs une longue tradition et d'une forte réputation artisanales qui joue aussi un rôle important dans l'économie régionale. Sa population dispose d'une bonne expertise en matière de poterie, de tissage etc. Mais faute de moyens financiers importants, la majorité des femmes s'active dans le secteur informel qui échappe à tout contrôle étatique. Les activités économiques des femmes seront plus développées dans les chapitres qui suivent. Ici, nous ne ferons qu'une brève présentation de la vie urbaine pour comprendre en quoi les villes du Baol présentent des opportunités pour son développement social et économique surtout. « *Touba se singularise dans un réseau urbain en renouveau.* »¹¹⁰

Les différentes villes du Baol offrent des atouts importants au développement des principales activités du secteur informel comme le commerce, l'artisanat, les offres de services, etc. Parmi ces avantages, on note la présence de grands marchés permanents comme celui de Diourbel (*Ndoubé Diop*), ceux de Touba (Ocass, de Gare Bou Ndaw, Mame Binta, Darou Khoudoss, etc.), de Bambey et de Mbacké. Il faut ajouter à ces marchés centraux urbains les « *louma* ». Ces marchés sont des lieux d'écoulement, de transit de produits de consommation courante surtout venus du monde entier mais surtout des pays limitrophes comme la Gambie, le Mali ou la Guinée. Parmi, ces marchés, ceux de Touba et de Diourbel sont les plus attractifs.

¹¹⁰ Cf. L'ouvrage de Cheikh Guèye. *Touba. La capitale des mourides*. Op. cit. (Où il y montre comment le réseau urbain sénégalais est issu de la colonisation et l'urbanisation rapide et récente de Touba.)

Diourbel est une région intérieure depuis 1976 avec la création de la région de Louga. La commune de Diourbel est la capitale régionale et constitue avec Bambey, Mbacké et Touba les quatre principales villes de la région. Elles sont toutes situées sur l'axe de la Route Nationale n° 3 partant de Dakar et traversant la région d'Ouest en Est.

Le développement des villes diourbeloises (Bambey, Diourbel, Mbacké) comme de beaucoup de villes intérieures du pays, est intimement liée au développement de la culture arachidière. La traite arachidière avec ses activités annexes, a apporté à ces villes une prospérité éphémère, à des degrés divers. Ces villes ont connu un rayonnement économique avec l'implantation des maisons de commerce. Des bâtiments vétustes des anciens traitants libano-syriens, témoins de cette période, y sont encore visibles. Touba est administrativement un village ou un ensemble de villages de la communauté rurale de Touba-Mosquée. Malgré la place importante qu'elle occupe dans la région comme cité religieuse et capitale des mourides, Touba est la plus grande et la plus attrayante des villes diourbeloises.

Bambey, érigée en commune de plein exercice depuis 1956, est la plus petite et la moins dynamique des villes du Baol. Elle est aussi la plus touchée par la crise arachidière. En dehors de quelques édifices (bâtiments administratifs, université, Centre Nationale de la Recherche Agronomique, Ecole Nationale des Cadres Ruraux et une quinzaine d'écoles), les grands bâtiments modernes y sont rares. Aujourd'hui, Bambey donne l'impression d'une ville pratiquement morte. Néanmoins la ville cache un autre visage qu'un passant ordinaire pourrait manquer de percevoir : elle constitue une terre d'accueil pour nombre d'élèves, de fonctionnaires, d'enseignants, d'étudiants, de vendeurs, d'artisans venus des quatre coins du pays. Beaucoup de ces gens qui viennent grossir la ville, sont logés et nourris par des particuliers moyennant une contribution financière qui fait vivre de nombreuses familles à Bambey.

Par ailleurs, Bambey possède un grand marché permanent qui ravitaille ses habitants et son arrière-pays. La ville est aussi le théâtre, tous les lundis¹¹¹ et vendredis, de marchés très animés (bétail et marchandises). En ces deux jours, Bambey est un grand carrefour d'hommes et de femmes, de chevaux attelés, de véhicules et de marchandises venant de partout. En dehors des lundis et vendredis, Bambey retrouve son calme et sa monotonie, et ne redevient animé que pendant les fêtes religieuses musulmanes qui sont des moments de retrouvailles importantes, et les vacances scolaires avec l'organisation des « *nawetanes* » et

¹¹¹ Le marché quotidien de Bambey commune est également très animé les Lundis, en plus du marché hebdomadaire de Bambey serer (Lundi) et du marché à bétail de Bambey (vendredi).

des célébrations qui les accompagnent.¹¹² Avec ses établissements d'enseignement, de recherches, d'administration, de santé, Bambey polarise l'ensemble du département. En dehors de ces établissements, Bambey ne compte pas d'industries ou d'usines capables de retenir ses résidents sur place. Le taux de chômage y est très élevé. On peut dire que ce sont cette fonction de ville « enseignante » et les revenus de l'émigration et les activités commerciales surtout qui maintiennent Bambey. « *Mbacké et Touba trouvent leur rôle de capital du Mouridisme la force d'une puissance économique qui se traduit par une croissance rapide...La présence dans le « vieux Bassin arachidier» de la métropole religieuse de Touba comme zone de polarisation ainsi que le dynamisme et l'esprit d'entrepreneuriat des « Baol Baol » constituent un point fort dans l'économie régionale »*¹¹³

Sur le plan économique, un net contraste existe entre Bambey et Touba qui est plus riche. Touba compte beaucoup d'infrastructures socio-économiques. Elles se développent au rythme de sa croissance économique incessante et de la volonté de modernisation des khalifes successifs et conformément au souhait de son fondateur. C'est ce qui lui donne le cachet d'une ville unique.

La ville de Diourbel, capitale régionale appelée *Ndiarème* était déjà très célèbre pendant la période coloniale grâce à la traite arachidière, à la culture maraîchère et aussi à la présence de Cheikh Ahmadou Bamba. Diourbel bénéficie de conditions favorables au développement du maraîchage. En effet la vallée sèche qui permet la culture de contre saison, passe au cœur de la commune. Cela est source importante d'emplois et de produits maraîchers. Le maraîchage se développe aussi au Sud de Mbacké mais avec une proportion beaucoup moins importante. La production maraîchère diourbeloise ne représente pas grand-chose par rapport à celle de la région dakaroise (zone des *Niayes* surtout) en termes de quantité et surfaces concernées. Comme Bambey, Diourbel se maintient grâce aux revenus de l'émigration et à ses fonctions administratives.

Mbacké est devenue commune en 1952. Elle était une simple concession foncière donnée par le *Damel-Teign* Amary Ngoné Ndella en 1793 à Mame Marame Mbacké, arrière-grand-père de Serigne Touba, avant de devenir un village, puis une escale arachidière. Elle est de ce fait la ville originelle de la confrérie mouride. Mbacké, la rivale de Touba, est donc une ville religieuse mais une commune religieuse particulière qui fonctionne à sa manière parce

¹¹² Il s'agit ici des tournois de football organisés entre les équipes des quartiers pendant la période des grandes vacances scolaires qui correspond en gros à la saison sèche appelée « *nawet* » en wolof. Des séances de « *Tam Tam* », de musique et de danse (*tanbeer, furël*) sont organisées par les femmes des ASC pour se divertir mais aussi pour récolter des fonds et du matériel à travers les quêtes et le parrainage.

¹¹³ (GNING Khady, 2010, p. 354). *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais: colonisation, urbanisation, développement et redéploiements*. Thèse de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux3. UMR 5185 ADES CNRS.ADES, 467 p.

qu' « elle a été la ville mère ayant servi de base arrière à la conquête foncière de la région de Touba. Elle est désormais la concurrente vaincue, la croissance spatiale, le dynamisme commercial et les infrastructures de sa voisine l'ayant presque réduite à une sorte de banlieue de la capitale des mourides. Mais Mbacké est surtout son double et la ville de transgression des interdits qui frappent l'alcool, le tabac, les jeux de hasards, etc. à Touba.»¹¹⁴

Touba s'est développé au détriment de la ville de Mbacké et des zones d'origine de ses habitants. Il présente des avantages économiques pour Mbacké compte tenu de sa forte population qui représente un grand marché de consommation. Mais, il l'étouffe à cause de l'affluence des populations toubiennes dans ses structures scolaires et sanitaires. Il suffit de constater pendant l'année scolaire le spectacle matinal de la ruée des élèves vers Mbacké pour voir tout l'ampleur du problème. Touba est entrain de voler la vedette à Mbacké, la ville et le chef-lieu du département. Mais ces deux entités remplissent des fonctions un peu différentes. Si Mbacké renferme l'essentiel des fonctions administratives, Touba a une fonction religieuse et commerciale car il est par excellence un grand lieu de négoce avec l'existence de grands marchés comme *Gare bou ndaw*, *Darou Marnane* et *Ocass* qui font partie des plus grands marchés du pays où les produits de contrebande venant de la Gambie y occupent une place importante. Il dispose aussi de grandes rues commerçantes. Touba est un carrefour où se joignent les grands axes routiers partant des quatre coins du pays. Il est un pourvoyeur de main d'œuvre pour la ville de Mbacké. Beaucoup de femmes ou de jeunes filles de Touba viennent se faire employées comme domestiques ou laveuses à Mbacké. Touba non plus ne possède pas beaucoup d'usine capable de créer des emplois pour sa population jeune et nombreuse. Touba et Mbacké sont deux entités spatiales, spirituelles à la fois inséparables et complémentaires.

Parmi un des traits caractéristiques du Baol, il faut noter le rôle indispensable de l'émigration. Les émigrés font vivre de nombreuses familles et investissent aussi dans des activités économiques comme l'immobilier, le transport, etc.

Les émigrés apportent beaucoup au pays, en particulier à la zone rurale du bassin arachidier dont le contexte général que nous développerons plus loin, a contribué aux mutations observées chez les populations.

¹¹⁴ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 447). Op. Cit.

4 – Les mutations identitaires

Les mutations identitaires regroupent toutes les changements sociaux dus aux influences interculturelles ou comportements acquis de l'extérieur ou au contact de moyens inhabituels. Ces mutations sont perceptibles à travers les changements des mœurs, du comportement, de l'habillement, du langage et des actes de l'individu.

Le *baol baol* se reconnaît à son amour au travail, sa discipline, et au respect des « valeurs ancestrales ». Il est avant tout un fervent mouride qui n'attend que le « *ndiguel* » (ordre ou conseil) de son marabout. Autrefois, il ne connaissait que le travail de la terre, il était donc un grand cultivateur et fervent talibé. C'est ce que les marabouts ont compris et exploité pour développer leurs exploitations agricoles dominées par l'arachide. Lorsque les récoltes arachidières qui lui procuraient des revenus quoique modiques, avaient commencé à s'effondrer, le *baol baol*, est parti tenter sa chance dans la capitale nationale, d'abord uniquement pendant la morte saison. Une fois installé à Dakar, il prenait tout ce qui s'offrait à lui et ne refusait aucun métier et devenant ainsi le champion de la débrouillardise ou le "*goor goorlu*". Il était l'homme au « douze métiers » (vendeur, maçon, gardien, docker, etc.), mais était surtout doué dans les activités commerciales. Il était un génie de la fabrication et de la réparation de matelas en paille, d'objets ou de meubles endommagés souvent récupérés. Il était un recycleur avant l'heure. Avec, un grand sac, il sillonnait les quartiers de Dakar pour récupérer et collecter bouteilles et sacs de riz vides, ou la ferraille qu'il revendait sur le marché. Les souvenirs de notre enfance, qui relatent le passage des marchands *baol baol* qui criaient « Qui a des sacs ou des bouteilles à vendre ? »¹¹⁵, sont toujours présents dans notre mémoire. Il était dans le commerce et le bricolage. Certains *baol baol* ont bien réussi dans ce type d'activité de vente d'objets récupérés, et ont créé de grands lieux de négoce à Dakar. Le « *paak Lambay* » situé à l'entrée de Pikine et la « salle de vente » près du marché de Sandaga, qui accueillent et orientent les nouveaux venus, sont des signes qui montrent la parfaite insertion des *baol baol* dans le circuit économique de Dakar. Les exemples de parents *baol baol* qui font partie de la première génération et qui ont réussi dans les affaires à Dakar sont nombreux.

Après Dakar, d'autres tentent l'Europe, en commençant par l'Italie d'abord où ils font partie des communautés d'origine étrangère les plus nombreuses. Aujourd'hui, on retrouve les « modou modou » partout dans le monde (Espagne, Portugal, France, États-Unis, etc.). Et les marabouts les suivent aussi partout pour réclamer leur « *Adiya* ».

¹¹⁵ « *saku wala bouteilles* » en wolof. Les « modou modou » sont des migrants internationaux originaires du Baol surtout. Aujourd'hui le terme s'applique à l'ensemble des migrants originaires du bassin arachidier.

Le *baol baol* investit au pays. Mais il investit surtout dans la construction d'une belle maison à Touba au détriment de son village natal. L'argent du *baol baol* va aussi dans la polygamie et l'entretien et surtout la nourriture d'une famille nombreuse, car le vrai *baol baol*, quand il déménage part avec toute la famille élargie, c'est-à-dire toutes les personnes qui se trouvent dans la concession parentale. Puis, quand la famille est bien installée à Touba, il commence à investir dans le commerce de boutiques le plus souvent, et aujourd'hui dans le transport, la vente de marchandises d'occasion venant d'Europe (réfrigérateurs, voitures, matelas, friperie ou pièces détachées). C'est ainsi que les *baol baol* ont participé au boom immobilier, au développement économique, à l'explosion démographique de Touba. C'est quelqu'un de très méfiant et qui n'aime pas prendre des risques parce que comme il dit « *mon argent je ne l'ai pas ramassé par terre, je l'ai bien gagné* ». A quelques exceptions près, Il n'investit pas trop dans l'industrie ou la construction d'infrastructures collectives sociales de base (écoles, dispensaire, etc.) comme le font si bien ses compatriotes al Pular ou Soninké dans leur village natal. Cependant, aujourd'hui l'investissement dans l'immobilier à Dakar commence à intéresser certains d'entre eux.

Jusqu'à une période récente, rares sont les *baol baol* qui font venir leur famille à Dakar, encore moins à l'étranger où ils résident la majeure partie de leur temps, parce qu'ils n'aiment pas trop faire des dépenses, même pour eux-mêmes. Certains qui sont loin du pays rentrent de temps en temps au bercail. Ce qui fait qu'ils peuvent ainsi rester des années sans voir leur famille (femmes et enfants en particulier.). Le « gaspillage » est banni de son vocabulaire.

L'ardeur au travail, l'âpreté au gain, l'ingéniosité, la capacité de débrouillardise des *baol baol* sont des valeurs qui ont séduit beaucoup de personnes si bien que le terme de « *baol baol* » est employé pour désigner plusieurs catégories de personnes à la fois. Il est employé par extension pour toutes les personnes qui partagent ces valeurs et qui sont capables de vivre dans la peau d'un *baol baol* (parfois appelé « *modou modou* ») et excellent dans le secteur informel. Le *baol baol* n'est plus un simple terme qui désigne un habitant originaire du Baol que les citadins désignaient péjorativement par le terme de « *kaw kaw* » ou villageois pour faire allusion à son origine paysanne, à sa façon de parler, de s'habiller ou à son fanatisme. Mais il est une expression usuelle qui fait référence à un ensemble de comportements qui ne sont plus seulement propres aux ressortissants de l'ancien royaume du Baol. C'est ce qui a amené Malick NDIAYE (1997) à dire qu'aujourd'hui le terme *baol baol* est « *un caractère social, un type de comportement notamment économique caractérisé par l'âpreté au gain, le*

penchant à l'épargne, un certain fanatisme, des mœurs rustiques, la facilité d'adaptation aux circonstances, la sobriété. »¹¹⁶ Le *baol baol* est souvent un illettré.

Il était quelqu'un de très respectueux surtout envers ses aînés. *Un baol* se mariait très rarement en dehors de sa lignée paternelle ou maternelle et jamais sans l'accord de ses deux parents. Mais les temps ont changé, nous dit un « vieux » que nous avons rencontré dans le village de Thiakhar. Dans un langage imagé, ce vieux au visage marqué par l'âge, nous disait: "*De nos jours, les poussins ne suivent plus la poule, mais c'est la poule qui suit ses poussins*". Ce qui veut dire en langage clair, que ce sont les parents qui se plient aux exigences de leurs enfants. Habituellement, ce sont les parents qui orientaient ou choisissaient femme ou mari pour leurs enfants. Ces choix obéissaient à un certain nombre de règles de valeur et de comportement que les personnes âgées veulent conserver jalousement. Mais, comme nous l'avons souligné, les parents se plient de plus en plus au souhait de leurs enfants, surtout pour ce qui est du choix de la deuxième épouse ou des femmes suivantes. Certains parents qui ont peur que leur fille tombe enceinte, capitulent. Ces changements dans les comportements matrimoniaux, déjà bien installés dans les villes, commencent à s'infiltrer en milieu rural. Ainsi, certains jeunes qui ont vécu longtemps en ville, acceptent de plus en plus difficilement de se marier avec une femme ou un homme qu'ils ou elles n'ont pas choisi (e), même si nous savons que les parents cherchent le meilleur pour leur enfant. Le mariage ne dure pas une journée, mais toute une vie. A propos toujours du mariage, les *baol baol* d'aujourd'hui par leur manière ostentatoire d'étaler leurs richesses lors qu'ils courtisent une fille, ont fait grimper le montant de la dot à des niveaux jamais atteints jusqu'ici. C'est ce qui explique pourquoi beaucoup de jeunes filles rêvent d'avoir un mari *baol baol* en particulier « *modou modou qui voyage* » parce que comme elles disent « *modou modou yi gnioko yor* » ou ce sont les *modou modou* qui ont l'argent. Cependant, il y a un grand écart entre être courtisée et être mariée et beaucoup de femmes de "*modou modou*" en savent quelque chose. Par ailleurs, avec la crise économique mondiale qui dure depuis trois ans, les "*modou modou*" ont-ils encore la cote chez les filles?

Un *baol baol* n'arborait jamais aucun signe de richesse. Il tournait même le dos quand il sortait de l'argent de son porte-monnaie ou sa poche.

Si l'on en croit les personnes rencontrées, les jeunes filles et garçons d'aujourd'hui n'écoutent plus les conseils, ni de leurs parents, ni de leurs aînés. Beaucoup de parents paysans ont du mal aujourd'hui à faire revenir leur fils pour cultiver les champs pendant

¹¹⁶ (NDIAYE M., 1997, p. 422). L'éthique ceddo et la société d'accaparement ou les conduites culturelles des sénégalais d'aujourd'hui. Paris : PUF.

l'hivernage. Les jeunes qui commencent à s'habituer à la ville, ne retournent au village que pendant les grandes fêtes musulmanes, surtout. Cette situation fait que les familles comptent de plus en plus sur la force de travail des personnes en place, qui se réduit de la sorte.

D'autres changements de comportement sont aussi notés chez les jeunes. Certaines jeunes filles qui sont parties se faire domestiques dans les villes rentrent avec un bébé dans les bras. Ce qui était inimaginable à une certaine époque comme l'avait souligné une vieille dame. Cela ne voudrait par dire que les grossesses hors mariage n'existaient pas dans les campagnes mais simplement qu'elles constituaient des faits très rares. Ainsi, les grossesses hors mariage qui sont en train de devenir un fait banal à Dakar où dans les autres grandes villes du pays, commencent à pénétrer petit à petit dans les zones rurales. Beaucoup de jeunes d'aujourd'hui, garçons et filles, développent un langage, des habitudes vestimentaires, des mentalités et des comportements nouveaux qui commencent à inquiéter les parents. Certains garçons sont devenus fêtards, boivent de l'alcool, se drogent. Beaucoup de parents déplorent ces nouveaux changements.

La dégradation des mœurs et de l'habillement notée surtout dans les villes, ont amené les dirigeants mourides à intervenir et à prendre des mesures. Pour éviter la « contamination » de la ville sainte de Touba qui accueille des populations venant de tous les horizons, une brigade spéciale des mœurs qui veille au respect des règles établies en matière de comportements, est créée. C'est le *Dahira Safinatoul Amann*, épaulé par la police et la gendarmerie nationales, qui se chargent de cette tâche. A Touba, l'alcool, la cigarette, les jeux de hasard, la prostitution, les tenues indécentes y compris le pantalon (fille), le tam-tam, la musique, le football, sont interdits. Récemment, ce Dahira¹¹⁷ a procédé à l'incinération publique de plusieurs articles parmi lesquels se trouvaient des bouteilles de boisson alcoolisée, des paquets de cigarettes, des cornets de chanvre indien, des comprimés stupéfiants, et d'autres instruments pouvant servir à faire de la musique (tam-tam, « bongo », bols, seaux), des ballons de football, des vidéos pornographiques et des armes blanches, etc. Durant ces saisies, des prostituées, des faux-marabouts, des voyous et « soulards » ont été interpellés. De l'avis du responsable de cette brigade spéciale, cité dans l'article de Mamadou M. Mbaye, toutes ces opérations ont été menées pour « assainir Touba de toutes ces souillures qui lui sont étrangères. »¹¹⁸ Dans cet article, on nous dit que les prostituées viennent toutes de la ville de Mbacké, le lieu de transgression des interdits. Mais, nous avons entendu parler

¹¹⁷ *Dahira* ou *Daïra* est une association religieuse confrérique.

¹¹⁸ (MBAYE M. M., 2011a). *Après avoir mis la main sur 16 342 objets proscrits : Touba se déleste de 3 « yalla-yalla », 3 charlatans, 27 putes et 61 soulards*. Quotidien : L'office du 11 mai 2011. Consulté sur <http://www.loffice.sn/APRES-AVOIR-MIS-LA-MAIN-SUR-16-342.html>

qu'il existe bel et bien des prostituées qui résident à Touba, mais qui sont très difficiles à démasquer. Les journaux, relatent souvent des cas de viols commis par des maîtres coraniques. Les agressions sont très nombreuses à Touba, surtout en période de *Magal*. Les excès observés ne vont-ils pas conduire à un intégrisme religieux ? Mais, le Dahira *Safinatoul Hamann* qui en faisait un peu trop en voulant faire déguerpir tous les salons de beauté de Touba, a vite été rappelé à l'ordre par le Khalife Général des Mourides.¹¹⁹ Certaines de ces mesures sont nécessaires, mais il ne faut pas tomber dans le fanatisme. Beaucoup de personnes qui n'ont pas l'habitude d'aller à Touba, ignorent toutes ces mesures. Une jeune enseignante dakaroise qui surveillait des examens à Mbacké, a fait escale à la gare routière de Touba pour rentrer à Dakar. Elle portait un pantalon comme la plupart des filles dakaroises. En descendant du véhicule, elle a été obligée d'emprunter un pagne pour se couvrir et pour pouvoir sortir et reprendre sa route. Elle n'a jamais mis les pieds à Touba et ne savait pas que le port du pantalon y est banni chez les filles. Mais où est la loi de la république. Que font la police et la gendarmerie nationales ? Sont-ils complices de ces agissements ?

Les changements de comportement relatés ici sont divers. Certains mauvais comportements nécessitent des études sérieuses pour pouvoir mesurer leur ampleur et trouver des moyens pour les endiguer.

Cet avant-propos par sa longueur et les points importants qui y sont soulevés aurait pu constituer un chapitre entier. Avec le titre identité du Baol, nous n'entendions par faire une description exhaustive car ce n'était pas notre objectif, et nous n'en avons pas les moyens. Nous voulions simplement retracer les caractéristiques essentielles pour mieux comprendre le milieu dans lequel vivent les populations, les femmes en particulier et le rôle et la place qu'elles y occupent.

¹¹⁹ (MBAYE A. M., 2011b). Touba - Déguerpissement des Salons de Beauté. Le Khalife rectifie Safinatoul Amann. [En ligne].

PREMIERE PARTIE :
PLACE ET ROLE DES FEMMES
DANS LA RÉGION

Introduction

Les femmes occupent une place importante dans la société, au Baol comme sur l'ensemble du territoire national. En effet, elles constituent un élément essentiel de la vie économique, sociale et culturelle. Cette importance est intimement liée aux innombrables tâches ou travaux qu'elles accomplissent au quotidien et dans différents domaines. Les femmes se chargent des nombreuses tâches ménagères qui vont de la cuisine, aux soins aux enfants, en passant par l'entretien du ménage et de la famille. Les femmes rurales du Baol exploitent leur espace géographique à travers notamment les travaux agricoles très pénibles. Les activités des femmes sont indispensables au bien-être et à la survie de la communauté.

Compte tenu de leurs rôles importants, les femmes ont-elles vraiment la place et le rang qu'elles méritent dans cette société où beaucoup d'inégalités sont observées notamment au niveau de leur accès aux ressources et aux moyens de production. Les femmes sont également sous-représentées au niveau des instances de décisions locales. Cette situation découle de la conjugaison de multiples facteurs qui sont d'ordre culturel, politique, économique et quelques fois religieux. Même si on note de lents changements au niveau des représentations qui sont à la fois nombreuses et complexes et de leurs conditions de vie, les femmes vivent dans un contexte général défavorable dans lequel elles essayent de s'en sortir. Pour faire face à ces conditions difficiles caractérisées par la pauvreté, la rareté des ressources naturelles accessibles, la dégradation du climat, la vie de plus en plus chère, les femmes ont développé individuellement ou collectivement des stratégies pour améliorer leurs conditions de vie. Ces stratégies sont aussi nombreuses que variées.

Après avoir parlé de certaines idées reçues sur les femmes et les représentations des femmes, nous aborderons la place de la femme dans la vie économique et sociale avant de décrire le contexte général dans lequel elles évoluent.

CHAPITRE 1 : LES CONDITIONS FEMININES

" La vie n'est pas un long fleuve tranquille. D'ailleurs ce serait ennuyant, si tel était le cas. C'est au contraire une succession de défis à relever. [...].

Ndèye et Awa sont deux femmes qui existent en chacune de nous. Certaines refoulent, et elles deviennent les Mister Hide savamment contrôlés des diongomas¹²⁰, servantes proclamées de leur époux, mais dominatrices absolues en privé. Machiavéliques, ces femmes à l'air si malléable, dirigent en fait leurs [...].époux d'une poigne solide. Leurs méthodes ? En faisant croire au " Roi " que toutes les décisions subtilement suggérées viennent de lui, on le conforte dans sa majesté, et ainsi il ne remarque pas les ficelles. C'est le règne de l'ombre et son inconvénient est qu'on jubile certes, mais on ne triomphe pas.

*D'autres veulent la reconnaissance au grand jour. Quand on se dévoile, il faut s'attendre à essuyer des coups, des critiques. Pas facile de tenir, mais elles résistent, les vaillantes. »¹²¹
Oumou Cathy BEYE, 2009. Dakar des insurgées."*

Introduction

Les conditions féminines se réfèrent du point de vue sociologique à la position des femmes dans la société dans laquelle elles vivent. Qui dit position, dit forcément rang par rapport à quelque chose ou quelqu'un. Comme les sociétés évoluent, les conditions féminines sont différentes selon les contextes et les considérations d'ordre culturel, religieux, économique et social du milieu. On peut parler des conditions féminines pour évoquer leur diversité et leur possibilité d'évolution. Si les conditions féminines se définissent par la position des femmes, elles font aussi référence à leurs statuts, leurs images et leurs rôles qui sont souvent l'objet de représentations souvent stéréotypées. Ici, les rôles des femmes se définissent comme l'ensemble des actes, des conduites ou des comportements que la société dans laquelle elles vivent attend d'elles. Ces rôles, ces attributs, relèvent de constructions purement sociales, profondément inculquées ou assimilées depuis des générations et afférentes aux héritages des vieilles civilisations rurales sénégalaises. Mais vue, l'évolution culturelle, technique, démographique et économique rapide qui caractérise le monde dans lequel nous vivons, tous ces rôles, ces attributs sont appelés à évoluer.

¹²⁰ Femme d'âge moyen, aux formes généreuses en général et très coquette.

¹²¹ (BEYE O. C., 2009). *Dakar des insurgées*. Paris : Harmattan. (Collection : Encres Noires). (Postface).

Beaucoup de clichés extérieurs comme intérieurs, entourent la vie des femmes africaines et sénégalaises en particulier. Dans ce chapitre il est question d'analyser les représentations des rapports sociaux entre les hommes et les femmes pour déceler ces idées reçues et essayer d'établir la vérité. Il s'agit donc de casser le mythe des stéréotypes sur les conditions féminines qui englobe les statuts, les attributs et les événements importants qui ponctuent la vie des femmes sénégalaises. Cette définition paraît très réductrice. Pour nous tous les rôles, les attributs, les statuts et la place des femmes dans la société que nous tenterons de développer dans le chapitre 2, en font partie. La condition féminine décrit les rôles, attributs, statuts, et la position des femmes dans l'organisation sociale. Elle fait donc référence à l'ensemble des droits et à la place des femmes dans la société.

Avant de déconstruire ces clichés sur un certain nombre de thèmes tel que la polygamie, le mariage, le travail des femmes, la réussite financière des femmes, entre autres, la définition des stéréotypes s'avère nécessaire.

1 - Définition des stéréotypes

Les stéréotypes sont des clichés, des idées reçues, des généralisations abusives, des raccourcis de pensée, une vision réductrice, une opinion générale difficile à modifier mais qui peut changer avec le temps.

Dans le dictionnaire Le Robert, le stéréotype est défini comme « *une opinion toute faite réduisant les particularités. Cliché, stéréotypes culturels : préjugés répandus.* »¹²²

Une définition et des exemples très simples sont donnés dans cette étude sur les stéréotypes à travers les propos qui suivent: "*Un stéréotype, c'est une idée toute faite, une croyance fortement partagée que l'on colle à un groupe de personnes, alors que ce n'est pas systématiquement vrai. [...]. Un stéréotype sexiste, c'est attribuer à une personne des caractéristiques en fonction de son sexe. Par exemple : "Les femmes sont faites pour s'occuper du ménage", "Les hommes sont faits pour ramener l'argent à la maison". [...]. Une croyance qui, le plus souvent, a tendance à enfermer l'autre sexe dans des schémas limités, souvent négatifs, parfois dégradants...*".¹²³ Des propos comme "Soit belle et tais-toi ou fait des enfants et tais-toi sont toujours d'actualité?

Selon Vincent Yzerbyt et Georges Schadrin « *Une définition sur laquelle s'accordent la plupart des auteurs, et est assez proche du sens commun présenterait*

¹²² (LE ROBERT, 2006, p. 1062). *Dictionnaire de la langue française.* (2006).

¹²³ (BELGIQUE. Ministère de la communauté française. Direction de l'égalité des chances., 2009, p. 7). *Stéréotype toi-même. Développer son sens critique face aux médias.* Consulté le 27 mai, 2010 sur http://www.egalite.cfwb.be/medias/stereotype_toi_meme/

*les stéréotypes comme « un ensemble de croyances partagées à propos des caractéristiques personnels généralement des traits de personnalité, mais aussi des comportements propres à un groupe de personnes » (Leyens, Yzerbyt & Schadron, 1994)". Et de poursuivre ; « La notion de stéréotype évoque celles de préjugés et de discrimination. Elle renvoie inmanquablement à l'idée de généralisation et d'erreur de jugement.»*¹²⁴

Les stéréotypes sont donc des clichés profondément ancrés dans la vie de toutes les sociétés, dans la vie de tous aussi bien des hommes que des femmes. Ces clichés inculqués sont souvent considérés comme des normes. Selon Alice Eagle (1987), "*nos stéréotypes acquièrent un contenu parce que nous observons les membres d'un groupe cible dans un nombre plus ou moins restreint de rôles sociaux. (...) Eagle (1987) soutient que notre vision des femmes et des hommes est biaisée par la structure sociale qui contraint les comportements de chacun.*"¹²⁵.

Nous définissons les stéréotypes comme des productions sociales destinées à assurer le fonctionnement de ces sociétés. Ils produisent une idée très forte pour que la société continue à se comporter selon les normes. C'est un ensemble de clichés inculqués car même l'instinct maternel n'est pas quelque chose d'inné. Dans le système matrilineaire serer, le rôle de l'oncle maternel qui est l'équivalent du père n'est pas acquis. C'est un rôle qu'on acquiert par la pratique.

2 - Casser le mythe des clichés sur les conditions féminines

Comme les stéréotypes sont aussi nombreux que les pensées, nous allons en prendre que quelques exemples qui entourent les conditions des femmes africaines et sénégalaises en particulier. Les idées reçues sur les conditions sociales des femmes qui sont en rapport avec leurs statuts, leurs activités et leur situation matrimoniale sont diverses. Nous allons essayer de casser le mythe de quelques uns de ces clichés notamment sur le travail, le mariage, la polygamie, etc.

2-1 Travail et mariage

Une des reproches que l'on peut faire aux stéréotypes surtout, c'est de refermer des hommes et des femmes dans des schémas bornés. C'est ce que décrit JASLEEN Dhamija

¹²⁴ (YZERBYT, V.; SCHADRON, G., 1999, pp. 127-129) Stéréotype et jugement social. Dans: R. Y. BOURTHIS, & J.-P. LEYCUS, *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes* (pp. 127-160).

¹²⁵ Ibid., 136. (Citée par)

(1983) quand elle dit "*bien que la plupart des sociétés fassent la distinction entre métiers féminins et métiers masculins, cette division du travail est sans fondement universel. Ce qui est inacceptable dans une société se révèle être pratique courante ailleurs.*"¹²⁶ Elle nous donne des exemples de femmes forgerons en Inde, alors qu'en Afrique, et au Sénégal surtout, les métaux sont l'affaire des hommes. La division du travail reste donc fortement marquée par les coutumes, les mœurs et les représentations. Mais, aujourd'hui, force est de constater que toutes les femmes peuvent faire tous les métiers du monde si on leur donne les moyens et les formations nécessaires. Au Sénégal, on peut donner de nombreux exemples de femmes qui font des métiers traditionnellement réservés aux hommes. Nous avons l'exemple des "*taxis-sisters*" qui ont bouleversé le secteur des transports urbains à Dakar. En effet, avant leur apparition en 2007 dans la capitale nationale, ce secteur était sous le contrôle exclusif de la gent masculine. Dans ce projet financé par le ministère de la femme, les prêts des véhicules octroyés aux femmes bénéficiaires regroupés en GIE, sont payables pendant une durée de cinq ans. Ces femmes qui allient parfois leur rôle de femmes au foyer et leur travail, ont dû s'imposer dans ce milieu d'hommes qui leur était hostile au départ. Elles ont dû développer beaucoup d'astuces comme les décrit leur présidente. "*Tout n'est pas rose dans ce secteur. Des difficultés, on en a souvent. Mais notre principal atout, c'est le dialogue qui est toujours privilégié et on arrive à trouver des solutions*". Un autre témoignage qui va dans ce sens "*Nous savons comment faire pour nous entendre avec les gens. En tant que femmes compétentes, nous avons les astuces qu'il faut*"¹²⁷

Nous avons une autre illustration des stéréotypes sexistes sur le travail des femmes. En effet, même si la présence des femmes dans l'armée sénégalaise date d'une trentaine d'années, c'est un espace qui reste toujours dominé par les hommes. D'ailleurs une étude réalisée par Fatou Sarr : *Genre et sécurité au Sénégal. Une intégration à poursuivre*, montre leur faible représentation dans les différents secteurs comme la police, la gendarmerie nationale, les forces armées, les corps paramilitaires et le groupement national des sapeurs pompiers.¹²⁸ Cet exemple est visible dans beaucoup de pays du monde où les questions de sécurité et de défense sont souvent confiées aux hommes, à quelques exceptions près, avec l'exemple des "amazones" qui représentaient la garde rapprochée de l'ancien guide libyen. Selon les

¹²⁶ (JASLEEN Dhamija, 1983, p. 1). *Les femmes et l'artisanat: Mythe et réalité. Seeds, n°4, 15 p.*

¹²⁷ Propos rapportés par (LO B. et DABO A., 2010). *Les taxis-sisters ou la réussite des dames dans un milieu d'homme : entre personnalité, ouverture et astuces de femme pour se faire une place.* Le populaire. Consulté le 28 août, 2010 sur http://www.popxibaar.com/LES-TAXIS-SISTERS-OU-LA-REUSSITE-DES-DAMES-DANS-UN-MILIEU-D-HOMME-Entre-personnalite-ouverture-et-astuces-de-femme-pour_a416.html

¹²⁸ (SARR Fatou, 2010). *De Ndaté Yalla à Aline Sitoé: un siècle de résistance.* Communication faite au Musée de la femme le 3 février 2007. Consulté le 31 octobre 2011 sur <http://www.dcaf.ch/publications/kms/details.cfm?lng=en&id=115948&nav1=5>

représentations sociales, les femmes ne sont pas douées en matière de sécurité et de la gestion des affaires publiques.

Nous avons un autre exemple où des femmes sénégalaises bousculent les tabous. Ce sont les femmes garagistes qui sont d'ailleurs peu nombreuses dans ce milieu masculin. L'une d'entre-elles a été interrogée dans un reportage de France24. Ce reportage réalisé en 2009 à Dakar, présente le garage "*Femme Auto*" qui est l'un des deux seuls garages de la capitale sénégalaise gérés par une femme. Cette entreprise spécialisée dans l'entretien et la réparation automobile, emploie une demi douzaine de femmes. Elle est créée en 2006 par une diplômée du Centre de Formation Professionnelle et Technique (CFPT) de Dakar où les filles inscrites en mécanique automobile sont rares. Comme d'autres, ces femmes diplômées ont des difficultés à s'insérer dans des catégories socioprofessionnelles masculines. A l'image des "*taxis sisters*" (conductrices de taxi), elles sont confrontées aux stéréotypes sexistes. C'est pour lutter contre ces clichés que les institutions comme la Direction de l'Entrepreneuriat Féminin a lancé le programme de la promotion de l'esprit d'entreprise. Malgré la sensibilisation, les obstacles socioculturels et économiques persistent. Ces exemples de femmes actives, audacieuses qui ont bousculé les usages, restent isolés malgré les encouragements et les discours comme il est indiqué dans ce reportage sur France24.¹²⁹

Les opinions stéréotypées qui sont à la fois des produits et des obstacles socioculturels entretenus touchent également toutes les femmes et n'épargnent personne (les intellectuelles, les politiciennes, les chefs d'entreprise, etc.). Toutes ces femmes ont du se battre pour s'imposer dans un milieu d'hommes car comme le souligne cet auteur "*l'opinion admet difficilement qu'elles soient en mesure de pouvoir assumer d'autres rôles que ceux qui font d'elles des subalternes. Si elles doivent occuper des fonctions importantes, celles-ci se résument souvent à des postes dits "réservés" de moindre signification par rapport à des postes détenus généralement par des hommes. A cela s'ajoute le fait qu'elles ne bénéficient pas souvent du soutien de leur famille ou de leur entourage*".¹³⁰ Cette dernière remarque est à relativiser. Certaines femmes ont réussi à franchir certains obstacles avec l'appui de leur époux. C'est l'exemple de cette commerçante que nous avons rencontrée au marché *Occas* de Touba qui disait: "*Au départ quand je voulais demander des crédits importants à la banque pour développer mon commerce, certains membres de ma famille m'en ont dissuadée pensant qu'en tant que femme c'est risqué et que je serai incapable de gérer des sommes et des*

¹²⁹ (FRANCE24, 2009). *L'intégration professionnelle des femmes progresse lentement*. Consulté le 09 octobre 2010 sur [http://www.france24.com/fr/20090124-lintegration-professionnelle-femmes-progresse-lentement-](http://www.france24.com/fr/20090124-lintegration-professionnelle-femmes-progresse-lentement)

¹³⁰ (SY, M., 2003). *Financement des PME-PMI: les femmes face à l'épreuve des préjugés. Audacieuses, mais prisonnières de leur société*. Consulté le 03 Mars 2003, sur http://www.lesoleil.sn/dossier/article.CFM?article_id=1163

affaires importantes. Mais, j'ai eu le soutien sans faille de mon époux qui m'a encouragée. J'ai eu ces prêts qui m'ont permis d'accroître mon investissement et de diversifier mes marchandises et mes services. Aujourd'hui avec le recul, je ne regrette pas d'avoir franchi cette étape important pour nous les femmes d'affaires."¹³¹ Cette dame, si elle n'avait pas franchi cette étape décisive, serait aujourd'hui dans le cas de beaucoup de ses consœurs qui n'ont trouvé refuge que dans le micro-commerce avec des petits crédits. Mais le problème ne vient pas seulement des préjugés sociaux handicapants, mais il vient entre autres des conditions économiques difficiles, du défaut d'encadrement mais surtout des femmes elles-mêmes. Beaucoup de femmes ont une mauvaise image d'elles-mêmes. Certaines se disent incapables de pouvoir assumer certaines responsabilités au même titre que les hommes et ont peur de s'engager.

Il faut déconstruire une à une les idées reçues et les balayer sans complaisance comme cette dame courageuse à travers ces propos: "*Qui parlait de ces milliardaires qui avaient commencé par vendre des oranges au bord des routes et qui à présent faisaient tourner des usines et des holdings en Occident, contribuant ainsi à créer des emplois, à nourrir des familles dans des pays qui leur refusaient le visa d'entrée? Qui parlait de ces femmes pour nous stimuler au lieu de nous rabâcher l'éternel carence de notre race.*" Elle poursuit "*On se plaignait du chômage des femmes de là-bas et on nous reprochait ici de trop travailler. Essayez de dissuader les femmes de Dantokpa ou du Grand Marché de Lomé de rester à la maison parce qu'elles travaillent trop! Elles travaillent, gagnent de l'argent et ont parfois plus de liberté que les hommes et vous voulez leur parler d'égalité.... Avec qui? Elles sont supérieures pardi!*".¹³² A notre avis, il est parfois intéressant de revoir ces notions d'égalité. Si l'on voit dans beaucoup de domaines les femmes sont parfois meilleures sur des terrains où on ne les y attendait pas. D'ailleurs c'est quoi être égale et pourquoi?

Nous avons l'exemple d'une autre considération qui peut constituer un frein pour les femmes mariées qui veulent se lancer dans des affaires qui les éloignent pendant des jours du domicile conjugal. La tradition veut qu'une femme mariée demande l'autorisation de son conjoint pour sortir ou pour entreprendre toute activité ou tout projet important. Dans notre société, on donne priorité au mariage et à l'entretien de la maison et de la famille élargie (époux, enfants, belle-famille, amis du conjoint, etc.). Les propos de Diouf M-L qui suivent confortent notre constat sur la place donnée aux activités économiques ou professionnelles de la femme par rapport à ses rôles dans son ménage : "*La valeur sociale accordée au travail*

¹³¹ Extrait d'un entretien avec une grande commerçante du marché *Occas* de Touba, 2006.

¹³² (KEN BUGUL, 1999, pp. 187-188). *Riwan ou le chemin de sable*. Op. Cit.

féminin est de loin supplantée par celle assignée à son rôle d'épouse et de mère"¹³³ En effet, pour les sociétés sénégalaises, le vrai travail qui valorise la femme, c'est de bien s'occuper de son ménage. C'est ainsi « *qu'il existe un antagonisme pour les femmes entre travailler (exercer une activité à l'extérieur de la maison) et «bien travailler» (œuvrer pour l'avenir radieux de ses enfants en s'occupant correctement du mari et de sa belle-famille). Pourtant de plus en plus de femmes sont désormais incitées à concilier ces deux rôles concurrents, ce qui modifie nécessairement les relations entre conjoints.* »¹³⁴ Un adage wolof qui dit que la réussite sociale ou économique des enfants dépend du travail de leur mère dans le ménage ou " *ligeyu ndey, aniuup dom*" ne fait que renforcer cette considération qui valorise le "travail conjugal" de la femme.

Le mariage, contrat de vie, a une signification sociale. Mais c'est aussi un pacte. Il va au-delà d'un engagement social devant une communauté donnée. C'est l'acceptation et la présentation d'un nouveau membre La réussite "ménagère" prime sur la réussite financière ou professionnelle. Ainsi une femme aussi riche, aussi diplômée soit-elle, est peu valorisée si elle n'est pas mariée car comme disent les wolof « *c'est le mariage qui fait la beauté de la femme* »¹³⁵. Autrement dit, c'est dans le ménage que la femme et l'homme aussi peuvent s'épanouir. Cependant, aujourd'hui, il faut qu'on le dise, les belles-mères et des belles-sœurs très provocatrices sont devenues plus exigeantes en termes de cadeaux, de soins particuliers. Dans ce cas, le mariage au lieu d'être un lieu d'épanouissement, est devenu un véritable enfer pour le couple, les femmes, en particulier. C'est pourquoi, de plus en plus les jeunes mariées de nos jours, recherchant la quiétude et la paix, ne veulent plus vivre avec la belle-famille. C'est ainsi que comme l'a souligné un intervenant dans une émission télévisée consacrée au mariage¹³⁶ "les filles d'aujourd'hui réclament leur propre appartement à défaut d'une maison". Le mariage est une étape importante de la vie d'un individu. Ficelé par le cola qui est le symbole traditionnel des liens chez les musulmans sénégalais, le mariage est une union sacrée dans laquelle les statuts sociaux de l'homme et de la femme surtout sont plus valorisés. A l'image des autres sociétés, les sociétés sénégalaises sont régies par des dogmes, des règles et des rites institutionnalisés. Le mariage comme la famille, font partie de ces institutions qu'il faut préserver mais aussi adapter au contexte.

¹³³ (DIOUF Marie- Louise, 2006, p. 134). Femmes et pauvreté. Les initiatives féminines dans le développement humain, le cas de Kaolack au Sénégal. Thèse de Doctorat de troisième cycle. Géographie. Soutenue le 11 Juillet 2006. Bordeaux: Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 305 p.

¹³⁴ (ADJAMAGBO A. et DELAUNAY V., 1999, p. 2). *Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et «bien travailler»*. Dakar: Codesria. Consulté le 12 décembre 2010 sur: http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2003-08.pdf.

¹³⁵ "Taaruu jigen moy sey "

¹³⁶ "Wareef", une émission quotidienne de la chaîne privée TFM (Télévision Futurs Médias) qui traite divers thèmes sociaux qui interpellent la société sénégalaise de façon générale. Emission du 26 octobre 2010

Pour développer cette section, nous nous sommes inspirées de l'ouvrage de Ken Bugul où l'auteure a bien défendu les traditions africaines et sénégalaises, en particulier, qui sont riches d'enseignements.

Comme elle le souligne, la société a créé des codes et des gens qu'il faut et à la place qu'il faut. Le mariage, institution sociale est le lieu parfait pour trouver des illustrations parfaites sur la prise en compte de la femme dans notre société. En parlant de la répartition des rôles de chacun dans les moments importants de la vie; l'auteure soutient que "*les sociétés traditionnelles savaient fabriquer les personnages dont elles avaient besoin.*"¹³⁷ Elle nous donne l'exemple du rôle essentiel des personnages comme la tante paternelle (bajan), la belle-sœur (*njêke*), la marraine (ndey), le parrain (baye) ou l'oncle maternel (nijay) dans la société.

La tante paternelle qui est choisie par le père de la mariée parmi ses « sœurs »¹³⁸, qui doit jouer un rôle social important dans la vie du couple. Ce rôle commence dès les préparatifs du mariage et surtout pendant la nuit de noce où elle est choisie pour accompagner la mariée à rejoindre le domicile conjugal. Ce voyage que la société veut qu'il soit sans retour. La *badiane* était aussi indispensable et honorée lors du mariage et du baptême surtout. Cette importance qui lui était accordée est aussi perceptible à travers ces propos wolof qui considèrent qu'un baptême sans la tante paternelle est comme une cuisine sans sel.¹³⁹ La *badiane* peut jouer même le rôle de père dans certaines circonstances. Certaines disent même que la *badiane* est le père. Au même titre que l'oncle paternel, la *badiane* peut intervenir en cas de refus du père de sceller une union.

La belle-sœur, le parrain, la marraine ont aussi un rôle important à jouer dans les étapes importantes de la vie du couple. Si la tante paternelle et le parrain sont désignés par le père de la mariée, parmi ses sœurs et ses frères ou amis, l'oncle maternel et la marraine sont choisis par la mère parmi ses sœurs parfois ses meilleures amies et ses frères. La *njêke* est la première belle-sœur désignée par le futur marié et qui doit accueillir la mariée. Cependant, ce sont souvent la mère et les sœurs du marié qui suggèrent ou dictent ce choix. Qui avait dit que les femmes n'étaient pas consultées surtout dans les moments importants de la vie? Toutes ces personnes qui sont minutieusement choisies, ont des obligations à honorer.

¹³⁷ (KEN BUGUL, 1999, p. 46). Op. cit.

¹³⁸ Ou Jigen. C'est est un mot wolof pour désigner la femme. Il désigne aussi pour l'homme, une sœur au sens propre, une cousine, une demi-sœur ou une sœur par alliance.

¹³⁹ "*Ngenté ndey ak baye wante bajan xorom laci*"

Ces choix peuvent être faits dès l'enfance. L'époux aussi peut avoir une marraine et un parrain qui sont désignés de la même manière. Le but de ces échanges de bons procédés en wolof, était de raffermir les liens sociaux ou familiaux et de pérenniser des relations de longues amitiés entre les familles. C'est ainsi que la tante paternelle au même titre que la belle-sœur, le parrain ou l'oncle paternel, a un rôle de régulateur social, de cohésion, de conseiller conjugal surtout en temps de crise. Mais aujourd'hui, on constate que ces procédés sont déviés de leur fonction initiale à cause de la recherche de profits qui peuvent conduire aux personnes choisies à la ruine car le simple cadeau symbolique qui était donné au départ s'est transformé en un véritable objet de rivalité financière entre les familles ou entre les femmes surtout. Ces propos de Ndèye Fatou Seck le confirment: "*ce phénomène ancestral est de nos jours dévoyé et a perdu de sa quintessence première. [...] certaines femmes en font une source de revenus. En effet, le mariage ou le baptême au Sénégal est l'occasion pour beaucoup de femmes de se remplir les poches sans grande difficulté par le biais de ces «échanges» dits de bons procédés. Et quand le «pukéur (ostentation)» s'en mêle, bonjour le gaspillage!*"¹⁴⁰ C'est pourquoi, l'annonce d'un mariage ou d'un baptême est aujourd'hui vécue comme une grande source d'angoisse par les femmes. Il est temps que nous femmes, nous nous saisissons et essayions de sauvegarder nos valeurs culturelles et ne pas nous laisser envahir par la recherche de gains. Pour faire face à ces obligations sociales, les femmes font appel à leurs réseaux sociaux, c'est-à-dire les associations de solidarité et d'entraide.

Le mariage polygamique qui est un des traits caractéristiques des ménages au Sénégal, pays à forte majorité musulmane, est aussi entouré de préjugés.

2-2 Dialectique polygamie/espace de liberté

La polygamie¹⁴¹ est un mot dont l'origine est à chercher dans le grec ancien et qui se compose de "*polus*" qui signifie "nombreux" et "*gamos*" (mariage)¹⁴². Elle est pratiquée dans des dizaines de pays dans le monde et n'est pas l'apanage des pays musulmans. C'est une

¹⁴⁰ (SECK Ndèye Fatou, 2008). «NDEYAALE» «BAYALE» «PREMIER NDIEUKKE» ET «MAGALE» : Ces échanges de bons procédés qui ruinent la société sénégalaise. Consulté le 06 Septembre, 2010, sur Xibar.net. NDEYAALE, BAYALE et MAGALE signifient le fait de désigner respectivement une marraine (Ndèye), un parrain (Baye) et un "grand frère" ou une "grande sœur" à son enfant.

¹⁴¹ "Le terme polygamie est employé ici dans le sens de polygynie (homme avec plusieurs épouses). Son antonyme, la polyandrie n'existe pas au Sénégal. " *Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, révèlent que 38,1% des personnes mariées sont des polygames. Les hommes polygames représentent 22,5% et la proportion des femmes vivant en union polygamique s'élève à 49,8%. L'intensité de la polygamie, quant à elle, est de 2,9 femmes par homme polygame. [...]. Les polygames de rang 2 sont plus nombreux que ceux du rang 3 et 4. En effet, si un marié sur cinq de la population (20,2%) vit la polygamie de rang 2, 13,4%, le troisième rang, seuls 3,8% sont présents au quatrième rang ou plus.*" (RGPH III, 2006. Rapport national de présentation des résultats définitifs. Page 31.

¹⁴² Dictionnaire étymologique, Larousse.

pratique qui existait au Sénégal bien avant l'Islam qui y a d'ailleurs apporté une limitation et des recommandations qui ne sont pas souvent respectées.

La dialectique polygamie/espace de liberté n'est pas un paradoxe. La polygamie peut être un espace de liberté pour certaines femmes, dans le sens où elle donne du temps libre aux femmes pour faire autre chose. On peut donner l'exemple des tours de cuisine dans les ménages polygamiques, qui sont les jours où la femme qui partage alors le lit conjugal, s'occupe des travaux ménagers, la cuisine principalement. Généralement un tour dure deux jours pour chacune des épouses qui partagent le domicile. Ces dernières peuvent être des coépouses directes ou indirectes c'est-à-dire les épouses de ses beaux-frères. Plus le nombre de femmes mariées dans la maison est grand, plus le nombre de tour de cuisine et de jours de repos de chacune est grand. Le calcul est simple si par exemple nous avons quatre femmes, nous avons quatre tours de cuisine de deux jours chacun. Les jours où la femme n'a pas son tour de cuisine, constituent pour elle des moments de repos. Mais, il faut relativiser, car certaines tâches comme le lavage du linge par exemple sont souvent effectuées pendant ces moments de repos. Ce sont aussi des périodes de détente que la femme peut partager avec ses enfants, ses parents, ses amies, etc. Ces jours sont des instants importants où elle a vraiment le temps de s'occuper d'elle-même. Ce sont des instants de liberté dans la mesure où cela lui dégage du temps de s'occuper de ses activités lucratives, de ses loisirs (cérémonies, rencontres, etc.). On n'a pas besoin d'être avec son époux tout le temps pour être heureuse. Dans la vie, il est nécessaire de trouver un temps pour soi. Arrêtons aussi de fonctionner sur des clichés qui voudraient "*qu'une femme moderne devait être dans un ménage monogamique, absolument avec son mari et ses enfants, manger avec lui, dormir avec lui dans la même chambre, porter son nom à la place de son propre nom, celui de ses pères, être affichée partout avec lui et devant tout le monde et ce pour le meilleur et pour le pire. Et gare à celle qui oserait regarder son mari qui était à elle toute seule.*"¹⁴³ Cette analyse est à la fois provocatrice, caricaturale, mais bien réelle. Mais, c'est le point de vue de son auteur (Ken Bugul) et chaque personne est libre de faire son choix.

Comme, nous l'avons signalé, la société traditionnelle a fabriqué des rituels pour permettre aux personnes de vivre ensemble. Parmi ces rituels, nous avons entre autres, le *xaxar* et le "*takk deun*". Le *xaxar* est une terrible épreuve que toute femme qui gagnait le domicile marital et y trouvait déjà sa coépouse ou les épouses de ses beaux-frères qui peuvent aussi se révéler comme de véritables rivales, devait subir. Il était organisé par sa coépouse et les autres femmes de rang d'épouse souvent inférieur. Mais, "*le xaxar n'était pourtant pas*

¹⁴³ (KEN BUGUL, 1999, p. 154). Op. cit.

*institué par les sociétés traditionnelles pour détruire, mais pour construire. C'était un rituel institué pour exorciser dès le départ les démons de la haine et de la jalousie. Un rituel qui permettait aux femmes de vivre ensemble sans heurts, un rituel qui libérait les affres de ces sensations qu'on attribuait à la jalousie et qui pouvaient mener au meurtre et à la folie."*¹⁴⁴

C'est un rituel pendant lequel tous les faits incriminés, déshonorants commis dans le passé par un membre de la famille de la mariée lui étaient rappelés. C'est ce qui poussait les populations à faire plus attention pour ne pas nuire à la réputation de sa famille ou ternir son image parce que la société a une bonne mémoire. Ce rituel qui tend à disparaître est encore observé dans les villages. Beaucoup de femmes mariées des grandes villes ne l'ont pas subi. Nous avons eu l'occasion d'assister à un *xaxar* à Touba. Ce qui nous avait le plus frappée, c'est la façon comique et théâtrale de présenter les tares de la famille de la mariée et des faits parfois méchants, dans un climat de divertissement. Même les parents, les amis et les sœurs du marié ne sont pas épargnés dans ce spectacle théâtral. Toute femme qui passera cette épreuve terrible qui peut même briser son ménage si elle n'est pas assez forte, pourra affronter les difficultés qu'elle pourrait rencontrer dans son foyer. Comme disent les wolof "*le mariage est un sac de sel arrosé de miel*". Une veille dame que nous avons rencontrée, regrette la disparition de cette pratique qui est si importante à ses yeux et que beaucoup de jeunes ne connaissent plus. Elle met en cause "l'occidentalisation" des jeunes, et regrette aussi l'augmentation du divorce chez les jeunes femmes d'aujourd'hui qui, selon elle, ne s'occupent pas bien de leur mari, ni de leur belle-famille.: "*Aujourd'hui dit-elle, les filles se comportent comme des "toubab" (occidentales). Elles veulent avoir leur mari et leur maison pour elles toutes seules. Elles ne veulent plus vivre sous le même toit que leurs beaux-parents. Elles demandent un appartement, une domestique, une laveuse. Certaines belles-filles, qui n'ont pas leur propre appartement, préfèrent rester chez leurs parents. Ceci n'est pas un mariage*". Nous ajoutons parmi les causes de ce changement des mœurs chez les jeunes, la mondialisation, la globalisation. En effet, avec le développement rapide des idées, des moyens de communication (télévision, NTIC) et de transport qui raccourcit les distances, le monde apparaît de plus en plus petit et ressemble à un gros village. Les coutumes locales risquent de disparaître.

Pour certains hommes, la polygamie présente un autre avantage parce avec la concurrence, les femmes deviennent plus coquettes, plus attentionnées envers eux. C'est pourquoi, des personnes pensent que "*la polygamie peut changer certains défauts ou mauvais comportements chez une femme exceptée sa démarche*". Tout ceci pour dire qu'une coépouse

¹⁴⁴ Ibid., p. 116.

peut changer une personne en bien comme en mal également car la concurrence et la jalousie entre coépouses peuvent devenir ingérables.

Sans sous-estimer la souffrance que peut sentir la femme à qui on annonce la venue d'une coépouse, en pratique la polygamie présente quelques avantages pour les femmes et les hommes. Mais cette souffrance, ce pincement du cœur ressenti n'est pas comparable avec celui d'une femme qui se fait tromper tous les jours au vu et au su de tous par un époux infidèle qui collectionne ses maîtresses. Dans les pays occidentaux dits "civilisés", donneurs de leçons, ceux qui condamnent fermement la polygamie, tolèrent hypocritement les maîtresses. Voici, une situation paradoxale qu'il faut souligner. Mais les hommes mariés qui ont des maîtresses existent partout, même au Sénégal.

En parlant de souffrance, nous dénonçons encore cette idée reçue sur les femmes africaines, avec Ken Bugul dans ces propos: "*Qui dit que c'est seulement chez nous qu'il y a de la souffrance? [...]. Il suffit de marcher dans certains quartiers de ces grandes villes de là-bas pour voir cette misère qui frappe des femmes, de l'âge d'enfant au troisième âge. Faites un tour dans les centres psychiatriques et parlez aux femmes qui s'y trouvent. Allez dans les maisons de retraite et parlez à ces femmes du troisième âge abandonnées. Allez au bistrot et voyez le nombre de femmes alcooliques et solitaires.*"¹⁴⁵ On peut allonger la liste avec les femmes battues, les sans-abris rejetés, délaissés et méprisés, qui vivent sous les ponts, dans les stations de métro des grandes villes. Ce qui veut dire tout simplement que la souffrance n'a ni frontière, ni couleur. Elle est partout, universelle.

Nous n'ignorons pas non plus, des situations dramatiques qui peuvent exister dans tous les ménages même monogamiques. Dans les ménages polygamiques, les tensions entre coépouses peuvent aller d'une simple dispute au meurtre, en passant par les bagarres et le maraboutage, qui n'épargnent pas les enfants. Tous les jours, les médias, la presse écrite relatent dans leur rubrique des faits divers, des problèmes graves survenus dans les ménages polygamiques surtout. Un exemple en 2009, à Touba, une femme d'une vingtaine d'années a tué sa coépouse en lui assénant un violent coup de couteau à la suite d'une altercation, nous rapporte Pape Gueye.¹⁴⁶ Peut-être que cette femme n'a pas pu passer ou n'a pas du tout subi l'épreuve du *xaxar*? Des exemples regrettables et condamnables comme celui-ci, qui se passent partout au Sénégal, sont de plus en plus nombreux.

Comme nous l'avons souligné, les *baol baol*¹⁴⁷ aiment la polygamie et les familles nombreuses. Près de 93,75% des personnes interrogées sont mariées. Parmi ces dernières,

¹⁴⁵ Ibid. p. 186

¹⁴⁶ (GUEYE Pape, 2009). *Touba : Une jeune femme tue sa coépouse*. Consulté le 03 septembre, 2010, sur http://www.xibar.net/TOUBA-Une-jeune-femme-tue-sa-coepouse_a18253.html

¹⁴⁷ Habituellement, un habitant originaire de l'ancien royaume du Baol qui correspond en gros à l'actuelle région de Diourbel.

61% vivent dans un ménage polygamique. La polygamie est un moyen de contrôle social en reculant l'âge du mariage, d'où les sanctions très sévères contre l'adultère. Ceci peut entraîner des déséquilibres démographiques et des inégalités sociales avec la confiscation des jeunes femmes. La polygamie est aussi un moyen de contrôle de la force de travail des femmes et des enfants.

Parmi, les femmes interrogées, 90% sont mariées. Parmi celles-ci, 67% ont une coépouse. Plus de la moitié (52,78%) d'entre elles partagent le domicile conjugal avec au moins une coépouse. Les femmes des ménages polygamiques qui ne partagent pas le même toit avec une coépouse sont soit des "takko" ou leur coépouse est une "takko". Les femmes "takko" sont souvent des femmes un peu âgées ou qui ont été veuves ou divorcées. Elles vivent en général chez leurs parents ou frères. Les veuves peuvent dans certains cas, rester dans le domicile conjugal par exemple si elles ont eu des enfants avec leur défunt époux. Aux yeux de la société, le statut d'une "takko" est moins important que celui d'une femme mariée ordinaire. Mais, il arrive qu'une "takko" soit plus jeune et plus coquette que ses coépouses. Elle devient alors une véritable rivale. La figure qui suit donne une idée sur la répartition des femmes mariées en fonction de leur rang d'épouse.

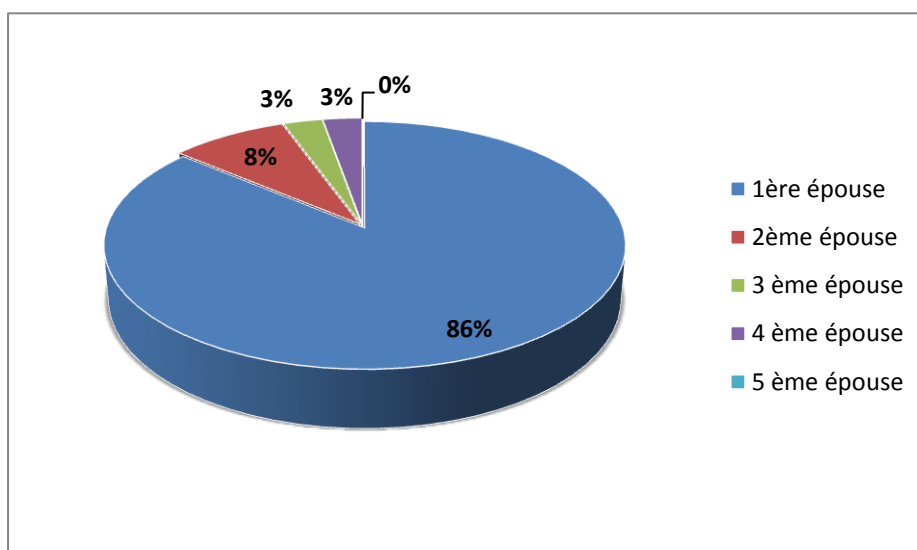


Figure 7: Répartition des femmes mariées selon leur rang d'épouse

Source : DIOUF Awa, 2006

Un autre rituel qui se perpétue encore de nos jours est le « takk dën » (attacher la poitrine). Ce rituel consiste à donner un cadeau symbolique à la femme qui reçoit une coépouse. Il peut même être élargi aux femmes des amis, frères ou cousins du marié et aux femmes du quartier. Un ex-prétendant peut aussi demander son « takk dën ». Cependant, il le réclame rarement. Le « takk dën » au même titre que le « xaxar », était institué aussi pour

exorciser la haine, la jalousie en tout cas pour dédramatiser la situation. L'importance et la nature de ce cadeau dépend de la situation financière du marié qui peut avoir l'appui de ses amis ou de ses cousins. Il peut aller d'une petite somme d'argent aux clés d'une voiture ou d'une maison neuve. Dans certains villages, la femme qui va recevoir une coépouse, organise avec les autres femmes, une petite cérémonie pour présenter son « *takk dën* ». Cette petite rencontre se passe dans une ambiance festive, où les femmes se moquent le plus souvent du mari et de la belle-famille qui sont les instigateurs du mariage. La femme peut recevoir des cadeaux en guise de dédommagement. (Habits, du bétail, de nouveaux meubles (lit, armoire, etc.), etc. Cette rencontre s'appelle en wolof "*cafég diég dji*" (le café des jeunes femmes mariées). C'est une pratique que beaucoup de jeunes dakaroises ne connaissent pas.

La société a fabriqué aussi les mots qu'il faut pour décrier, faire plaisir mais surtout pour spécifier, la place de chacun dans un ménage polygamique. C'est ainsi que la "*awo*" ou première femme est considérée comme "la reine de son foyer" (*awo buru kërëm*), la deuxième "*niarel*" est "l'amie de son époux" (*niarel xaritu jëkërëm*), la troisième "*nietel*" est "le cœur de son époux" (*nietel xolu jëkërëm*)¹⁴⁸. La "*awo*" a un statut très important dans le ménage polygamique, surtout dans les villages. Elle est souvent une personne respectée par les autres femmes. C'est la raison pour laquelle, on recommande aux autres femmes de "*suivre ses pas*". Elle sert d'exemple et a autorité sur les autres femmes. Cependant, ces conseils ne sont donnés que lorsqu'elle est considérée comme une "bonne épouse" par son époux et sa belle-famille. Nous avons observé des coépouses demander la permission de sortir à la première femme pendant l'absence de leur conjoint. Ces faits ou gestes montrent l'importance de la première femme et renseignent aussi sur l'entente qui règne entre les coépouses dans certains ménages polygamiques. Ces considérations qui régulent les tensions dans les ménages, tendent à disparaître dans les villes surtout. Ces rituels qui existent encore dans les villages, sont-ils suffisants aujourd'hui pour réguler les tensions entre les coépouses?

Pour apaiser les démons de la haine et de la jalousie, on entend souvent chez les wolof et les serer, les personnes âgées dire : « *la polygamie c'est partager la même chance.* »¹⁴⁹

D'autres exemples de clichés aussi sont soulignés.

2-3 D'autres clichés et leurs vecteurs de propagation

2-3-1- La soumission, le manque de parole

¹⁴⁸ Voir glossaire (sont des adjectifs numéraux ordinaux wolof qui désignent l'ordre d'arrivée des épouses).

¹⁴⁹ "*kuje bokk wërsëg la*"

La femme africaine est présentée comme une personne soumise, docile par nature et dépendante. Cette idée nous paraît infondée car les femmes sénégalaises sont tout sauf soumises. Être soumis, c'est obéir sans se poser de question. C'est une forme de résignation, d'abandon. Demandez aux hommes qui ont des femmes sénégalaises et vous allez-vous rendre compte qu'elles sont loin d'être dociles. Ce cliché de la femme obéissante, ne participant pas aux décisions est erroné. Il est véhiculé depuis longtemps. C'est ce qui a amené la journaliste Corine Mandjou, à expliquer que "*ceux qui ont écrit sur l'Afrique, dès le XIX^{ème} siècle, étaient des fils de famille, qui apportaient avec eux leurs préjugés de classe. Ils avaient pour interlocuteurs les chefs de village, et comme ils ne voyaient pas les femmes, en déduisaient qu'elles n'avaient aucun pouvoir. Or, dans les sociétés africaines traditionnelles, on demande l'avis des femmes avant de prendre une décision, même si celles-ci ne parlent jamais en public.*"¹⁵⁰ Comme tous les préjugés, ceci n'était qu'une simple erreur de jugement qui perdure encore aujourd'hui.

En matière de séduction, les femmes sénégalaises n'ont rien à n'envier à personne, avec leurs pagnes tissés, brodés ou les petits pagnes ou "*béthio*". (Certaines intellectuelles ont honte de porter les pagnes traditionnels et préfèrent la lingerie importée. Elles se voient "évoluées", "modernes". Allez faire un tour à Touba, à Diourbel où ces femmes excellent et se rivalisent d'adresse dans l'art de la séduction avec leurs encens envoûtants (*thiouraye*), leurs perles (*bin bin*), nappes, draps et petits boubous soigneusement cousus et brodés à la main. Mais, ces petits pagnes qui doivent être des objets personnels sont souvent exposés dans la cour des maisons. Certaines femmes le font exprès pour provoquer leurs coépouses. Ce n'est pas aux « dryanké », ces femmes coquettes, bien habillées, aux formes généreuses et à la démarche nonchalante qu'on apprend l'art de la séduction qui n'est pas inné. Il s'apprend très tôt dès le bas âge. « *L'art de la séduction sénégalaise est en effet très loin de tous ces stéréotypes de domination du « mâle » sur une faible femme. Son bon usage confère au contraire aux femmes sénégalaises un pouvoir insoupçonné et une grande liberté d'action face aux hommes* ".¹⁵¹ Ces « bin-bin, béthio et thiouraye » accompagnés de paroles douces et d'une bonne cuisine, constituent l'arsenal de séduction des sénégalaises. Ils sont vendus partout en Afrique, en Europe et même aux États-Unis.

Les clichés aussi nombreux qu'ils soient, sont des représentations sociales. Ils sont différents des normes sociales qui sont des règles. Ils commencent d'abord dans la famille et sont véhiculés à travers d'autres supports.

150 Citée (DIOUF Marie- Louise, 2006, p. 32). *Femmes et pauvreté. Les initiatives féminines dans le développement humain, le cas de Kaolack au Sénégal...* Op. cit.

¹⁵¹ (INCONNU, 2011) . *La culture sénégalaise et africaine au Canada*. Consulté sur <http://www.terangacanada.ca>.

2-3 2- Les autres vecteurs de renforcement des stéréotypes

Les clichés sont renforcés par les médias. Dans la presse écrite ou audiovisuelle, l'image de la femme ou de la fille est souvent stéréotypée. Cette image conforme à l'opinion générale met en exergue ses rôles et son statut social. Les stéréotypes sexistes apparaissent aussi dans les manuels scolaires qui présentent deux images différentes de la fille et du garçon. L'une faible et l'autre forte. C'est dans la famille que les stéréotypes commencent.

Au même titre que les médias et les manuels scolaires, certaines actions des organismes de développement participent au renforcement de ces clichés.

Les ONG et les autres structures de développement comme certains projets jouent en partie un rôle dans la propagation des idées reçues à travers leurs actions soutenues par des bailleurs de fonds ou des organismes internationaux. Nous avons l'exemple de certains projets ou programmes exclusivement orientés vers les femmes. A notre avis ils ne font que renforcer leur stigmatisation. Aujourd'hui beaucoup d'hommes qui se sentent délaissés nous lancent sans complexe qu'il vaut mieux être femme pour pouvoir accéder aux aides et soutiens des bailleurs de fonds. Ce sont les femmes qui sont à la mode et que la plupart de ces organismes ne doivent leur raison d'être et leur existence que parce qu'ils ont intégré les femmes ou une approche genre dans leurs programmes. "*Maintenant on n'aide que les femmes*" Cette réplique sans appel des hommes, revient très souvent dans les discussions durant notre enquête. Beaucoup d'action des projets ou ONG renforcent sans le savoir les clichés sur les femmes en développant des activités en rapport avec leur rôle familial. C'est le cas dans beaucoup d'activités organisées pour les femmes de la communauté rurale de Touba Mosquée notamment par MECARD et ASCODE dont nous parlerons plus tard. A Touba énormément de femmes et de jeunes filles qui ne sont pas souvent scolarisés, sont dans la broderie, la couture, ou la coiffure surtout. Ceci pourrait expliquer le nombre important de salons de coiffure localisés dans les 14 quartiers ou villages qui entourent la cité sainte de Touba.

Il est important d'avoir les opinions des femmes sur leurs conditions de vie.

3 - Les représentations des femmes et leur complexité

3-1 Les représentations

Dans cette section, nous avons voulu donner la parole aux femmes surtout pour savoir ce qu'elles pensent de leur condition féminine particulièrement ce qu'elles pensent de leur

statut, du mariage, de la polygamie, du divorce, de leurs droits et de leurs devoirs. Nous avons recueilli les opinions de femmes et d'hommes d'âge, de statut marital et de niveau d'instruction différents. Nous allons aussi donner quelques exemples de ces différentes opinions que nous avons recoupées.

Dans les représentations des femmes comme des hommes, l'image de la femme mère, épouse, protectrice, éducatrice est toujours dominante que ce soit chez les jeunes comme chez les personnes âgées, instruites ou non. La place de la femme associée au foyer est souvent évoquée. L'image de l'homme pourvoyeur financier de la famille apparaît aussi dans ces représentations. En effet, beaucoup d'hommes pensent que la femme doit attendre tranquillement son époux à la maison, c'est-à-dire rester au foyer, faire des enfants, s'en occuper, et se taire. Ces derniers acceptent les activités extérieures de la femme uniquement en cas de nécessité comme par exemple lorsque le mari n'arrive plus à subvenir aux besoins de la famille, ce qui consiste à la loger, la nourrir, l'habiller, la protéger, et la scolarisation des enfants, etc. Le statut social d'un époux repose sur sa capacité à assurer ses obligations familiales. Dans ce cas, beaucoup de femmes devraient avoir une activité économique "extérieure" parce que la majorité des sénégalais a du mal à assumer correctement ce rôle, si l'on croit les avis de la plupart des femmes sur cette question. Cette vision nous rappelle la position sur le travail des femmes de ce chef de village que nous avons rencontré. Il avait répudié- dit-il, une de ses épouses parce qu'elle n'écoutait pas ses conseils. Cette dernière avait entrepris une activité commerciale hors du domicile sans son accord. Pour lui, le travail de la femme doit se faire dans son ménage.

Quant aux femmes, beaucoup reconnaissent aussi le rôle qu'elles ont à remplir dans le foyer, mais ne comprennent pas l'attitude de certains hommes qui veulent que leurs femmes s'y cantonnent. Elles pensent que dans le contexte actuel, personne ne doit rester sans rien faire. Comme elles disent rester et ne rien faire ce n'est pas bon "*tog rek bakhul*". Un adage wolof dit que : « *ce sont les deux mains qui attachent un pagne et enfilent un pantalon* »¹⁵² Autrement dit, un homme seul ou une femme seule ne peut pas gérer correctement un foyer. Il faut que les deux se mobilisent et se complètent. Dans la case foyer de Darou Tanzil (Touba) où nous avons rencontré ce chef de village, une femme qui a participé aux discussions, a fait savoir qu'aucune personne au monde ne lui ferait renoncer à son commerce qui lui assure son autonomie financière. Elle avait entrepris cette activité bien avant son mariage et elle avait bien mis en garde son époux. La position ferme de cette femme et sa volonté de s'affirmer transparaît dans ses propos : « *Aujourd'hui, les lits ont deux table de chevet donc deux cotés, le mari ne dit plus à sa femme –couche-toi derrière moi ou au fond.* » Dans cet exemple, elle

¹⁵² En wolof "*Niari loxo moy tak sër, moy tak tubëy.*"

fait allusion à l'idée selon laquelle, la femme devrait se coucher derrière son époux. Autrefois, le lit conjugal, qui ne comportait pas de table de chevet était posé dans un coin de la chambre. Mais aujourd'hui, le nouveau lit avec ses tables de chevet de chaque côté, est placé au milieu de la chambre. Donc, il y a plus de position de devant ou de derrière. Le couple le partage donc à égalité. Toutes les positions sont identiques. Selon cette dame, l'homme et la femme doivent avoir les mêmes droits et les mêmes obligations. Cette position, un peu rebelle, n'est pas courante dans ce milieu. En effet, beaucoup de femmes ne veulent pas de confrontations directes ou visuelles avec leurs époux, et pensent qu'elles ne leur rapportent rien. Le plus important pour elles, c'est de rester elles-mêmes, de paraître faibles pour faire croire aux hommes qu'ils sont les plus forts ou qu'ils sont les chefs. Ce jeu de ruse les arrange, et c'est comme cela que les femmes obtiennent ce qu'elles veulent, mais dans la discrétion. Elles optent souvent pour le compromis. Mais celui qui fait un compromis renonce toujours à quelque chose. Dans les stratégies de contournement, les femmes privilégient le dialogue et la médiation. Cette vision est aussi soulevée dans un article réalisé dans l'agglomération dakaroise. Les conclusions des recherches des trois ethnologues qui ont réalisé cette étude (*Vies et paroles de femmes africaines*), "*montrent que même si les femmes n'ont pas de pouvoir politique, elles ont cependant des pouvoirs matrimoniaux, économiques [...]. Elles prennent [...] le choix d'exercer leurs prérogatives et d'utiliser à leur profit les propres règles à leurs sociétés.*"¹⁵³ Nous pouvons replacer ici l'exemple des femmes lébou que nous avons précédemment évoqué dans la problématique.

Une femme serer rencontrée, confirme que le statut de la femme serer a évolué. Dans la tradition, nous dit-elle, "*la femme serer avait un statut beaucoup plus important*". Elle rappelle le système matrilineaire qui prévalait dans la société serer où la prééminence de la femme dans beaucoup de domaines été reconnue. Elle souligne également le respect qu'elle symbolisait et l'autorité qu'elle représentait. "*A cause du statut important de la femme serer, avant les oncles s'occupaient de leurs neveux utérins lesquels pouvaient même hériter après son décès. Mais aujourd'hui, dans le mode d'héritage islamique, les neveux n'y ont pas le droit quand il a laissé des enfants. Cependant, selon moi, un oncle peut toujours léguer s'il le souhaite de son vivant quelques biens à ses neveux. Certains oncles le font*". Ceci montre que certaines pratiques traditionnelles matrilineaires des serer ne sont pas totalement abandonnées dans leur principe malgré l'islamisation. Les relations entre neveux et oncles ont encore de beaux jours chez les serer très conservateurs. Cette relation spéciale se manifeste lors des mariages par la participation symbolique des oncles maternels à la constitution de la dot et

¹⁵³ (LE COUR GRANDMAISON C., 2001, p. avant propos). Dans: A. Deluez, C., *Le Cour Grandmaison et A. Retel-Laurentin, Vies et paroles de femmes africaines. Carnet de trois ethnologues*. Paris: Karthala.

aux frais de la cérémonie du mariage. Une nièce peut toujours compter sur son oncle en cas de difficultés. Certaines nièces considèrent même cette aide, ce soutien matériel ou financier comme une obligation dont leurs oncles doivent s'acquitter. Cela montre l'importance du rôle de la femme serer dans la transmission des biens, des propriétés et de la sauvegarde de la tradition.

Le code de la famille sénégalais, qui date de 1972, est un compromis entre droit musulman et code civil français. Il n'a fait que renforcer la position patriarcale favorable aux hommes en particulier en matière de droit de succession. Le système matriarcal qui faisait aussi partie de notre héritage culturel négro-africain a ainsi été bafoué sous l'effet de la Christianisation et de la colonisation du pays. La juriste Fatou Kiné Camara dénonce l'utilisation de la religion comme alibi à la légalisation de l'inégalité de genre.¹⁵⁴ Mais, de l'autre côté, l'Islam accorde beaucoup de droits et de privilèges à la femme (droit à l'égalité spirituelle, politique, au savoir et à la connaissance, de choisir librement son conjoint, etc.). Mais comme l'indiquent Aïcha Tamboura Diawara et Asma Lambaret,¹⁵⁵ ces droits sont bafoués, usurpés au non d'une idéologie machiste propre aux coutumes des sociétés. Cette spoliation est également due à une mauvaise analyse ou interprétation des textes sacrés et surtout à l'ignorance des textes (coran, hadith, suna) par des pseudos cultes intégristes. Beaucoup d'homme même marabouts et de femmes ne les maîtrisent pas et par conséquent, ne connaissent pas bien leurs droits et leurs privilèges.

Aujourd'hui des intellectuelles musulmanes essayent de se réapproprier les textes sacrés longtemps accaparés et interprétés depuis par les hommes. C'est ainsi que, comme le souligne le médecin et écrivain Asmara Lambaret¹⁵⁶ pour qui parler de « féminisme musulman » peut choquer le monde occidental qui se porte en libérateur de la femme musulmane considéré comme "opprimée". Un travail de relecture en profondeur a permis de mettre en évidence une véritable culture d'usurpation des droits de la femme. Cette féministe musulmane se démarque un peu du féminisme occidental très universaliste (mais égal en termes de revendication de droits), et du féminisme de ses consœurs musulmanes occidentales et laïques qui veulent se libérer de toute référence religieuse. Elle insiste sur

¹⁵⁴ Cf. (CAMARA Fatou Kine , 2007). Le code de la famille du Sénégal ou de l'utilisation de la religion comme alibi à la légalisation de l'inégalité de genre. Dans: A. SIDIBE C. BECKER. (2007). *Genre, inégalité et religion*. Domont, Dakar: AUF, pp. 163-183.

¹⁵⁵ Cf. (DIAWARA Aïcha Tamboura , 2007). « Droits et citoyenneté de la femme musulmane », In: Dans: A. SIDIBE C. BECKER. (2007). Dans: A. SIDIBE C. BECKER. (2007). *Genre, inégalité et religion*. Domont, Dakar: AUF, pp. 185-200

Cf. (LAMRABET A., 2005). *La femme musulmane entre usurpation des droits et stéréotypes*. . Consulté le 13 septembre, 2010, sur Oumma.com. Féminisme et Islam. <http://oumma.com/La-femme-musulmane-entre>.

¹⁵⁶ (LAMBARET Asmara, 2007) *Féminisme islamique : Nouvelles voies, nouvelles perspectives*.... Consulté le 24 novembre 2011, sur:

<http://www.asma-lamrabet.com/Articles/fr/feminisme%20islamique%20...%20.pdf>

cette relecture qui selon elle « a permis aussi de mettre à nu de nombreuses assertions sexistes, supposées émanant du texte coranique, alors qu'en fait il s'agissait de simples constructions humaines, figées dans le temps, à travers une lecture littéraliste qui a depuis toujours cautionné une certaine subordination des femmes. Alors que le texte coranique cite en modèles de nombreux profils de femmes, à travers leur participation sociale, politique, voire même prophétique, l'exégèse classique et la jurisprudence islamique traditionnelle, vont, en plus d'ignorer ces faits, confiner la femme musulmane à des rôles concrets d'assujettissement et de soumission... ». Elle ajoute : « Il reste vrai aussi que certains versets, approchés d'une manière exclusive peuvent paraître réellement discriminatoires envers les femmes pour celui qui ne prend pas en compte la conception holistique du message coranique. C'est le cas de la polygamie, de l'héritage, du témoignage, du divorce, qui, extraits de leurs contextes respectifs et de l'ensemble du message, vont à travers une lecture statique, symboliser, les principaux vecteurs de discrimination envers les femmes. »¹⁵⁷

Cependant comme nous l'avions évoqué la maîtrise des textes sacrés n'est pas accessible à tous, aux femmes musulmanes analphabètes en particulier, et que les interprétations encore monopolisées par les hommes, sont toujours influencées par les coutumes et les us des sociétés locales. Par exemple, certains hommes et femmes pensent que l'excision est une pratique recommandée par l'Islam alors que ce n'est pas le cas.

Dans le domaine de la lutte contre l'excision, des progrès ont été réalisés grâce à l'action conjuguée du gouvernement mais surtout des ONG comme TOSTAN qui est le plus actif et intervient aussi dans d'autres domaines visant à renforcer les capacités des populations. L'approche de TOSTAN repose sur un programme éducatif, la mobilisation de la population, des déclarations publiques et des campagnes médiatiques.¹⁵⁸ Cette approche très plébiscitée a porté ses fruits grâce à un dynamique mouvement mené par des communautés qui ont été sensibilisées par l'ONG. L'action de cet organisme s'est propagée à travers le pays. Aujourd'hui, on peut dire que la lutte contre l'excision qui trouve encore des poches de résistance a commencé à franchir un pas décisif.

Comme les traditions, les femmes musulmanes sont aussi diverses d'un lieu à un autre. La femme musulmane sénégalaise est différente de la musulmane orientale, magrébine, afghane, etc.

¹⁵⁷ Ibid.

¹⁵⁸ Voir (DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT (GTZ) GMBH, 2007, p. [En ligne]). Mutilations génitales féminines au Sénégal. Disponible sur : <http://www.gtz.de/de/dokumente/fr-fgm-pays-senegal.pdf>

Ainsi, le mariage représente pour la plupart des personnes rencontrées, le lieu de consécration de la femme comme de l'homme. Des pensées comme la femme ou l'homme ne peut s'accomplir que dans le ménage reviennent souvent dans les discours. Certains soulignent que l'Islam le recommande. Un adage wolof dit "*qu'il vaut mieux avoir un mauvais mari, qu'un bon amant*"¹⁵⁹. Quand aux hommes, on leur fait comprendre "*qu'une mauvaise épouse est comme une dent qui bouge, il faut s'en débarrasser au plus vite*". Là on voit bien qu'il y a deux poids et deux mesures. Les personnes âgées et les jeunes divergent quand aux raisons des changements évoqués dans le mariage. Les jeunes femmes mettent en cause la forte influence exercée par la belle-famille dans le couple. Certaines belles-filles trouvent que leur belle-famille très exigeante et envahissante, pèse par conséquent beaucoup dans les décisions du couple. Telle femme dira que c'est sa belle-mère ou belle-sœur qui lui a trouvé une coépouse. La belle-mère et la belle-sœur peuvent se révéler comme de véritables rivales pour leur belle-fille ou belle-sœur. Elles surveillent et jugent son moindre fait et geste et ont souvent une forte influence sur leur fils ou frère. La mésentente entre la belle-famille et l'épouse, met ce le mari dans une situation infernale. Il est parfois entre le marteau et l'enclume.

Aujourd'hui encore, beaucoup de mariages coutumiers ou religieux ne sont pas déclarés même à Dakar et à l'étranger. Chez les musulmans, il suffit juste d'avoir un imam ou quelqu'un qui est habilité à célébrer le mariage et les représentants des futurs mariés. La présence des mariés n'est pas même pas nécessaire contrairement à ce qui est recommandé.

Les personnes âgées soutiennent que beaucoup de jeunes femmes d'aujourd'hui ne remplissent pas correctement leur rôle d'épouse comme elles le faisaient auparavant. Selon elles, le respect que la femme vouait à son époux a beaucoup diminué. Elles mettent en cause les influences ou les mauvaises fréquentations des femmes et l'augmentation de leurs besoins matériels. L'exemple qui suit nous éclaire un peu sur les raisons de cette vision. "*Les jeunes femmes d'aujourd'hui ne veulent plus se contenter de ce que leur apporte leur mari. Elles demandent toujours plus. La preuve, chaque femme veut que son mari lui achète un habit neuf à chaque occasion qui se présente: Tabaski, Korité, baptême, mariage, etc. En plus, elles veulent toujours porter des habits chers ou qui sont à la mode. Autrefois, nous n'avions pas tout cela et nous n'étions pas plus malheureuses. Beaucoup de jeunes ne se marient plus pour Dieu, mais plutôt pour l'argent ou le confort matériel qu'ils peuvent espérer en tirer*"¹⁶⁰

¹⁵⁹ En wolof: "*Ana sa jëkër ju bon ji mo gën ana sa far wu baax wi*"

¹⁶⁰ (Extrait d'une interview avec une personne âgée, Thiakhar, Bambey, 2006).

L'image de la femme mineure est aussi soulignée. Les personnes âgées pensent souvent que la femme doit toujours demander la permission à son père ou son époux ou même à son fils aîné si son père est absent. Le fils aîné exerce encore une autorité sur sa mère, ses sœurs surtout en milieu rural. Même dans les attributions de terre à Touba, cette image est présente. On ne donne pas une parcelle à une femme sans la présence de son époux qui est son chef de famille ("*borom Kër*" ou "*kilifè*"). Mais comme nous l'avions signalé, les femmes ont des astuces pour contourner ces règles.

Toutes les personnes sont contre le divorce. Les vieux disent même que "*c'est Dieu qui est le premier à le détester*". Beaucoup de personnes s'inquiètent de son ampleur qui commence à gagner même les campagnes. Les motifs de divorce les plus évoqués sont: l'incompatibilité d'humeur, le défaut d'entretien de la femme, le manque de respect de la femme, son refus de suivre les conseils de son époux (comme il a été évoqué plus haut), la jalousie, le manque d'entente avec la belle-famille et le manque de patience. Dans nos enquêtes, nous n'avons rencontré qu'une femme divorcée. Mais les raisons de son divorce n'ont pas été évoquées. A l'image de beaucoup de mariages coutumiers ou religieux, de nombreux divorces ne sont pas déclarés même à Dakar et à l'étranger. Pour le divorce "non prononcé par un juge, en présence de deux témoins masculins surtout, les époux peuvent divorcer. L'époux peut aussi répudier sa femme qui peut aussi demander le divorce. Cette phrase "*may nala sa baat*" signifie "je te libère". Certains maris parce qu'ils ne veulent pas divorcer ou par méchanceté, mettent des années pour libérer la femme sous la pression familiale. D'autres ne font rien. Et sans le divorce, la femme ne peut pas se remarier à moins qu'elle l'obtienne au tribunal. Ce qui est un autre parcours du combattant et est très mal vu par la société

Comme nous l'avions évoqué, les opinions sur la polygamie sont aussi très partagées. Certaines sont pour et d'autres contre. L'une parmi les personnes qui sont contre nous disait même qu' "*une femme qui vous dit qu'elle aime la polygamie, elle ne vous dit pas la vérité. Si elle le dit c'est parce qu'elle n'a pas le choix*". Beaucoup d'arguments ont été avancés pour justifier leur position. Pour certaines femmes, la polygamie peut être une source de conflit et de jalousie entre femmes. D'autres par jalousie, ne souhaitent tout simplement pas partager leur homme. La jalousie qui peut exister entre femmes, le manque d'entente et les nombreuses querelles qui peuvent avoir dans les ménages polygamiques et la possibilité d'être « maraboutée » par sa coépouse sont les arguments les plus évoqués. C'est pour cette raison, que Ndella N, une habitante de Sokano qui avait pourtant une coépouse décédée avec qui elle s'entendait bien, disait avoir peur d'en avoir une autre, parce qu'elle ne sait pas avec qui elle aura affaire. « *Certaines femmes sont bonnes, d'autres sont méchantes. Comment peut-on*

*aimer quelqu'un et maraboutiser ses enfants pour qu'ils deviennent fous ou ne réussissent pas dans leur vie? Se demandait-elle? »*¹⁶¹

Mais ce que nous avons remarqué, c'est que beaucoup de femmes mariées qui sont contre la polygamie, sont le plus souvent en dernière position dans le rang d'épouse. Pour cause, c'est souvent la dernière femme qui est souvent la plus jeune qui occupe la place de favorite dans les ménages polygamiques comme l'atteste cette habitante de Bambey, nouvellement mariée, qui pense qu'en tant que première femme, elle ne supporterait pas une coépouse qui serait plus choyée. Ici, c'est la partialité de certains hommes polygames à l'égard de leurs épouses qui est mise en cause.

Le peu d'hommes jeunes qui n'étaient pas favorables à la polygamie, évoquaient comme motifs la recherche de quiétude et les charges financières que peut engendrer l'entretien d'une famille nombreuse. Ces personnes évoquaient aussi leur volonté de limiter les naissances uniquement pour des motifs économiques, car entretenir un enfant devient trop cher surtout en ville. D'autres personnes, comme cet intellectuel mouride, disaient avoir subi la polygamie parce qu'il n'avait pas voulu prendre une seconde épouse. Il ne pouvait pas refuser une proposition de son marabout. Ce n'était même pas pensable. Mais, comme, il disait, sa première femme, une intellectuelle comme lui, en tant que disciple, a été très compréhensive. Est-ce de la compréhension ou de la résignation?

Dans l'autre camp, nous avons ceux qui sont favorables à la polygamie. Dans ce groupe, on y retrouve des personnes âgées, des hommes et des femmes qui se sont unies avec des hommes déjà mariés. Les raisons évoquées sont diverses. Certaines soulignent que la polygamie est une longue tradition au Sénégal qui se perpétue encore. Etant jeunes, les personnes âgées ont été préparées pour la vivre dignement. Elles ont vécu dans des grands ménages polygames et trouvaient normal qu'un homme épouse plusieurs femmes pour élargir sa famille. Elles évoquent aussi le fait qu'avant, les mariages endogamiques étaient plus nombreux d'aujourd'hui. Ce qui faisait que toutes les coépouses étaient des parents. Par conséquent, tous les problèmes qui pouvaient subvenir étaient résolus en famille. Mais aujourd'hui, disent-ils " *les jeunes ne respectent pas cette tradition, ils se marient comme ils veulent. Avant la première femme était très respectée par ses coépouses. Elle était choisie dans la lignée paternelle, la deuxième dans la ligne maternelle. Et ainsi de suite*". Les visions de ces personnes ouvertes à la polygamie sont souvent conformes au discours traditionnel favorable à la famille nombreuse.

¹⁶¹ Extrait d'un entretien du 28 août 2006, Sokano, CR de Thiakhar.

Certaines femmes sont favorables à la polygamie parce qu'elles le souhaitent. Certaines d'entre-elles pensent qu'elles la vivent bien et n'ont aucun souci avec leurs coépouses qui sont le plus souvent des parents. Elles les considèrent comme leurs "sœurs" ou "mères" avec qui sont devenues des confidentes, et avec qui elles partagent les tâches ménagères et les charges qui vont avec. Chaque femme s'occupe de son tour de cuisine et des frais nécessaires pour servir un bon repas. *"Etre seule dans une grande famille, c'est très difficile. Cela signifie faire la cuisine et augmenter la «ration» quotidienne tous les jours. Une coépouse, c'est comme le moulin à mil dans un village. Elle allège les travaux et les dépenses des femmes"* nous disait cette femme rencontrée à Dianatoul (Touba Mosquée). Certes, les moulins à mil allègent les travaux des femmes, mais réduisent-ils réellement leurs dépenses? Nous aurons l'occasion d'en débattre plus tard.

Dans l'imaginaire populaire, on note quelques images négatives de la femme. Certains hommes considèrent la femme comme un objet de plaisir sensuel à dominer. Cette perception est plus visible dans les villes que dans les campagnes.

Un certain manque de considération est noté à l'égard des femmes divorcées, des femmes sans enfants, des célibataires endurcies, des femmes séparées ou veuves. Cette situation leur confère un statut social peu enviable. La femme est considérée comme une personne indigne de confiance. Cette représentation transparait dans un célèbre dicton du sage Kocc Barma Fall¹⁶² qui disait : *«Aime la femme mais ne lui fais jamais confiance»*.¹⁶³ L'augmentation de la dot fait que la femme est vue comme un bien économique. Aujourd'hui la dot est détournée de sa signification symbolique et est perçue comme une source d'enrichissement par certaines personnes. Même dans les villages, son augmentation est impressionnante. C'est ce qui a amené Issa Laye Thiaw, à conclure qu'aujourd'hui il est moins cher de se marier en ville qu'en campagne.

Dans l'ensemble, les représentations laissent apparaître une image stéréotypée de la femme qui doit remplir beaucoup d'obligations et être patiente. Mais les représentations qui sont des jugements sociaux ne sont faciles, ni à cerner, ni à comprendre.

3-2 La complexité des représentations

Les représentations sociales sont ambiguës et très présentes dans l'imaginaire collectif. Beaucoup de ces représentations et des rôles des personnes qui se fondent sur la différence de sexe sont profondément enracinés dans les mentalités. Ainsi, dans son étude sur les

¹⁶² Un sage et penseur wolof du royaume du Cayor, actuelle région de Thiès. (Revoir article d'Aminata Sow Fall)

¹⁶³ « *Jigen sopal ta bul wolu* » en wolof

stéréotypes et les imaginaires sociaux en milieu al pular¹⁶⁴, Abderrahmane N'Gaïde souligne que "les stéréotypes, les images qui en découlent et l'imaginaire qui se construit tout autour sont de véritables moyens de codification du statut social des individus. Ils sont transmis aux enfants dans le cercle familial, première école sociale, dans la classe d'âge."¹⁶⁵ Pour toutes ces raisons, il est très difficile de faire la part des choses et de faire évoluer les mentalités.

Par exemple dans un ménage, il est difficile de déceler ce qui est perçu comme une soumission ou un signe de respect. Ces deux mots peuvent faire l'objet d'une grande confusion. Dans notre société nous avons des notions de *sutura*, de *kersa*, de *diom*, *thieur*¹⁶⁶, etc. qui sont jalousement conservées. Au nom de cette notion de *sutura*, la société veut qu'une femme ne renie pas son époux ou son aîné en public. Mais, il arrive souvent qu'elle déroge à cette règle. Si, elle la respecte c'est uniquement pour sauver l'honneur de son époux ou parce qu'elle a du *kersa*¹⁶⁷ envers une personne, un proche qu'elle estime.

Dans un autre exemple, une femme peut cacher également les moments difficiles, les tensions dans son couple à ses propres parents quitte à faire semblant d'être heureuse en ménage. "Je gère mon petit commerce pour "suturlo" c'est-à-dire régler discrètement mes dépenses personnelles et familiales. Je peux même manger de la bouillie tous les jours sans que personne ne soit au courant y compris mes propres parents." Cette réponse d'une femme interrogée pour justifier leur choix de se lancer dans une activité génératrice de revenus est une parfaite illustration de cette expression de "sutura". Cependant, si c'est l'unique justification de son engagement dans une activité économique, cela veut-il dire que l'époux est dans l'incapacité d'honorer ses obligations familiales? Cette justification paraît insuffisante car les femmes ont également d'autres besoins à satisfaire. Au Sénégal, pays majoritairement musulman, théoriquement c'est l'époux qui a le devoir de nourrir, de loger, d'habiller et de soigner sa famille. Les hommes et les femmes ont des budgets séparés. La femme n'a pas à déboursier un seul franc. Elle peut le faire, mais elle n'est pas obligée. Certains prêcheurs musulmans avancent même que la femme devrait être payée pour allaiter son enfant et que même les travaux ménagers que les femmes accomplissent dans les maisons ne sont pas une obligation. Tout ce que la femme gagne, elle est libre de le dépenser comme elle le souhaite. Cependant ce privilège est limité par la restriction faite sur ses activités en dehors du foyer. Mais, il existe un décalage entre ce qui doit être fait et la réalité. L'opinion générale voudrait

¹⁶⁴ Désigne l'ensemble des peulh et des toucouleurs

¹⁶⁵ (N'GAÏDE, Abderrahmane, 2003, p. 13). Stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu haalpulaar Classer, stigmatiser et toiser. *Cahiers d'études africaines, Varia, 43 (172)*, pp. 707-738. Consulté le 20 août 2010 sur <http://etudesafricaines.revues.org/index1463.html>.

¹⁶⁶ *Kersa*, pudeur; *jom* (*diom*), sens de l'honneur, amour propre, dignité, *cër* (*thieur*), ou le respect envers quelqu'un ou des échanges de bons procédés

¹⁶⁷ *Kersa* peut signifier la réserve, la pudeur

que la femme préserve le statut social de son époux. Donc une femme qui fait des dépenses dans sa maison n'a pas à le dire. Le faire c'est révéler les carences de son époux. C'est à cause de ces considérations qu'il nous a été difficile d'évaluer correctement la participation financière ou matérielle des femmes interrogées dans leur ménage. Cette notion de *sutura* était très perceptible dans les réponses. La société veut que la femme agisse dans l'ombre.

Un autre exemple qui explique la complexité des représentations peut être donné à travers la polygamie. Certaines femmes surtout intellectuelles, qui déclarent haut et fort leur opposition à la polygamie, se retrouvent quelques fois dans un ménage polygamique, en deuxième, troisième, voir même quatrième position. C'es peut être parce que la société donne trop d'importance au mariage. Ces femmes pour ne pas être en marge de cette société, et retrouver leur place, sont obligées de sacrifier leurs convictions. Certains hommes sont soit complexés devant une femme plus riche ou plus instruite qu'eux, soit ils ont des préjugés négatifs sur les intellectuelles. En plus, avec les longues études, ces intellectuelles se marient tardivement. A force d'attendre un époux, elles revoient leur critère de sélection à la baisse et se contentent en général de ce qu'elles trouvent le plus souvent, c'est-à dire des hommes déjà mariés. Comme nous l'avions souligné, être célibataire surtout pour une femme est mal vu et peut être mal vécu surtout dans des sociétés où le concubinage n'est pas toléré. Une ministre nommée dans le nouveau gouvernement du Sénégal (mai 2011), célibataire et mère de famille, avait déclaré dans une interview qu'elle cherchait un époux polygame parce qu'elle n'aurait pas le temps de s'occuper de lui à cause de ses fonctions. Mais vue son âge (la cinquantaine environ), elle aurait de maigres chances de trouver au Sénégal un homme célibataire de sa génération.

Nous pouvons observer, l'opposé de cette situation ci-dessus, avec cette anecdote. Au cours de nos enquêtes, nous avons fait la connaissance d'une jeune femme d'un émigré, qui fréquentait régulièrement la maison où nous étions logées à Touba. Elle a déclaré plusieurs fois lors de nos causeries entre femmes, qu'elle souhaitait avoir une coépouse avec qui partager les tâches ménagères et se tenir compagnie. La principale raison avancée était qu'elle n'arrivait plus à garder longtemps une domestique chez elle à cause de son beau-père trop compliqué. Elle l'avait même demandé à son époux. Ce dernier n'a pas tardé à réaliser son souhait car il a pris une deuxième deux mois après. Le hasard a fait que nous nous retrouvions là-bas, le jour de la venue de sa coépouse. Celle qui prétendait n'être pas jalouse, a fondu en larmes la nuit où cette dernière est venue la saluer dans sa chambre comme il est d'usage dans ce milieu. Sa coépouse, très jeune, est une cousine proche de son époux qui lui rendait souvent visite. Malheureusement nous n'avons jamais eu l'occasion de lui demander pourquoi

elle a pleuré du moment que c'est elle qui l'avait voulu. Nous ne pouvions qu'imaginer. Elle avait même organisé un *xaxar* avec les femmes mariées du quartier. A notre avis, elle était tout simplement jalouse comme la plupart des femmes et des hommes d'ailleurs.

Dans un ménage polygamique, comme nous l'avons souligné, la dernière venue qui est souvent la plus jeune, est souvent la préférée du mari. Mais elle peut être tyrannisée par les autres femmes qui supportent mal cette discrimination. Le plus souvent ce sont les époux qui ne traitent pas leurs femmes sur un même pied d'égalité qui sont souvent à l'origine des rivalités et des querelles entre coépouses. Ces rivalités ne s'arrêtent souvent pas aux femmes. Elles sont transférées sur les enfants rendant ainsi la cohabitation et les relations entre demi-frères ou demi-sœurs difficiles même après le décès de leurs parents. L'Islam limite la polygamie à quatre femmes et la recommande à l'homme à condition qu'il soit équitable et juste envers ses épouses et qu'il ait les moyens de les entretenir. Apparemment, ces conditions ne sont pas souvent respectées.

Nous avons signalé que certains hommes, considèrent les femmes comme des mineures. Alors que de l'autre côté, nous nous demandons si le discours des femmes sur leurs obligations envers leur époux ne laisse-t-il pas croire le contraire? Certaines femmes considèrent leur époux comme des enfants auxquels il faut apporter tous les soins nécessaires. Par exemple des gestes comme voir s'il a bien mangé, vérifier s'il est bien habillé avant qu'il sorte ou s'il est bien coiffé, etc. En tout cas, les termes que les femmes emploient pour désigner leur conjoint laissent apparaître cette perception. Nous en avons quelques exemples qui sont courants dans les chansons comme dans la vie surtout urbaine : « *petit* », ¹⁶⁸ « *baby* », « *bébé* », etc. Autrefois, les femmes n'employaient pas ces termes. Elles appelaient affectueusement leur époux « *nijay* » par référence à l'oncle maternel. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de sentiments dans les couples, mais seulement que les femmes comme les hommes d'aujourd'hui sont plus expressifs dans leurs sentiments. Ordinairement, les sénégalais sont très pudiques, et ne manifestent pas publiquement leurs sentiments. Manifester sa tendresse ou son amour publiquement à une femme est encore considéré comme un signe de faiblesse chez les hommes. Cependant, avec les jeunes couples mêmes non mariés, les choses sont entrain d'évoluer à Dakar surtout ou à certaines heures on observe la promenade des couples bras dessus, bras-dessous. Dans certains endroits et à certaines heures, on se croirait même en Occident.

¹⁶⁸ « *Petit* » pour dire c'est un petit, « *Baby* » (au-delà de l'expression américaine), bébé, « *As* » : El hadj » le musulman qui a effectué le pèlerinage à la Mecque (un des cinq piliers de l'Islam.)

Par ailleurs, on note des divergences de représentations d'une société ou d'un individu à un autre. Comme exemple nous allons rappeler les différents sens donnés à la notion de travail qui pose un véritable dilemme pour la femme sénégalaise. La société reconnaît et valorise plus le travail conjugal de la femme. Le vrai travail de la femme c'est celui qu'elle remplit dans son domicile conjugal.

Des situations où la femme se trouve tiraillée entre remplir ses obligations d'épouse et satisfaire ses besoins personnels sont nombreuses. Nous pouvons donner comme exemple les femmes qui décident de reprendre ou poursuivre de longues études, ou d'entreprendre des activités commerciales ou de voyager sans l'accord de leur époux. La société wolof en particulier considère qu'une bonne femme ne doit pas entreprendre un projet sans l'aval de son époux. Elle ne doit pas aussi laisser son époux faire certaines tâches ménagères si elle veut assurer une bonne réussite à ses enfants. Nos consœurs sénégalaises vivant en France ou ailleurs, sont submergées par leurs activités professionnelles, l'entretien des enfants, les travaux ménagers et les courses à faire. Elles sont obligées de demander l'implication de leur époux dans les tâches. Cependant, cette situation les tirelle parce qu'elles ont toujours ces considérations traditionnelles en tête même si elles sont loin du pays. Elles éprouvent des sentiments de contrariété parce qu'elles se disent qu'elles ont failli à leurs devoirs conjugaux et que cela pourrait se répercuter sur leurs enfants. Comme celles qui sont restées au pays, elles vivent un véritable dilemme. Elles ont été formées depuis toutes petites aux travaux ménagers comme faisant partie de leurs devoirs conjugaux.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, on peut dire que les stéréotypes sur les conditions féminines sont nombreux et difficiles à combattre. Les stéréotypes sont des clichés qui sont véhiculés par les personnes elles-mêmes par différentes manières. Les représentations des femmes sont aussi nombreuses que complexes. Elles sont influencées par les normes sociales qui déterminent les rapports sociaux de sexe dont dépendent la répartition des rôles et des responsabilités des hommes et des femmes dans une société donnée. Quelle place occupe la femme dans la vie économique et sociale ?

CHAPITRE 2 : LA FEMME, ÉLÉMENT CENTRAL DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'examen des nombreuses tâches accomplies par les femmes révèle le rôle essentiel et la place qu'elles occupent dans leur société. Après avoir analysé la diversité et la pénibilité des tâches et des travaux qu'elles accomplissent dans l'univers familial et dans les activités agricoles, nous aborderons les actions que les femmes réalisent sur le plan social. L'énormité et l'importance de ces tâches et de ces rôles seront-elles à la hauteur des ressources et des revenus ainsi que de la représentation des femmes dans les instances de décision?

1 – Des travaux et des tâches quotidiennes

1-1- Les tâches ménagères : entre obligations, diversité et pénibilité

Dans la division sexuelle du travail domestique, la société attribue toutes les tâches ménagères à la femme. Pour cette dernière donc, s'acquitter de ses tâches fait partie de ses devoirs conjugaux comme il lui a été enseigné depuis toute petite. Les négliger c'est s'exposer à des sanctions. Ces dernières peuvent aller d'un simple rappel à l'ordre, au blâme et au pire à la répudiation. C'est ainsi que *“le travail domestique des femmes est absolument institué par le rapport social qui institue le mariage.”*¹⁶⁹ Une bonne femme doit savoir cuisiner et entretenir son ménage.

Les tâches ménagères qui se caractérisent par leur diversité et leur pénibilité sont parfois partagées entre les femmes qui habitent ensemble. Ces dernières, grâce à leur action et à l'éducation et l'implication des filles, assurent leur continuité. Le changement de cette situation ne se fera pas du jour au lendemain car des éléments sérieux capables de la remettre en cause n'existent pas pour l'instant.

Les travaux ménagers sont multiples et toutes les femmes sont appelées à les remplir. L'adage wolof qui dit *« soit tu accouches, soit tu pars au champ »*¹⁷⁰ illustre bien cette notion d'obligation continue. La fatigue qui est valorisée, est ainsi inscrite dans la vie des femmes et des hommes également.

¹⁶⁹ (LECARME-FRASSY, M., 2000, p. 183). *Marchandes dakaroises entre maison et marché. Approche anthropologique*. Paris: l'Harmattan, 267 p.

¹⁷⁰ *« wësin mba dem tool »*

Toutes les femmes ne font pas (ou plus) les travaux ménagers. Dans ce groupe on distingue celles qui ont les moyens de louer les services d'une domestique (*mbidan* ou *janq*, en wolof), celles qui ont "emprunté" ou adopté des filles dans leur entourage familial et enfin celles dont le statut social les en exonère. Dans cette dernière catégorie se trouvent certaines "soxna" et les femmes d'un certain âge. Les "soxna"¹⁷¹ sont les femmes ou filles des marabouts ou des guides religieux (mourides dans ce cas) qui ont à leur disposition des *talibés* très dévoués. *Soxna*, c'est aussi une façon respectueuse d'appeler une femme d'un certain âge surtout. L'affiliation appliquée aux femmes et filles de marabout vient de là. Le statut des *soxna* mourides varie en fonction de leur filiation avec le Grand Marabout, et du statut de leur époux ou parents. Plus la descendance est directe plus le statut est élevé. Celles qui ont épousé un *Mbacké-Mbacké*¹⁷² et issues de parents « *Mbacké-Mbacké* » comme il se dit en wolof *Mbacké* de mère et de père « *Mbacké ci ndey Mbacké ci Bay* » et mariées à un *Mbacké-Mbacké* « se trouvent en haut de l'échelle sociale et jouissent d'une plus grande considération.

Dans presque tous les ménages, les personnes âgées ont un statut particulier et ne font que veiller sur les plus petits ou trier le riz (*tan ceep*) si leur vue le leur permet. Ces personnes que nous avons rencontrées dans nos enquêtes concernent 47% des femmes interrogées. Il s'agit de femmes "sevrées" comme disaient certaines. Elles ont été tout simplement remplacées par d'autres personnes (filles ou belles-filles, le plus souvent) dans leurs tâches ménagères. Ce qui leur laisse suffisamment de temps pour vaquer à d'autres activités sociales, économiques ou professionnelles. Pour certaines femmes, une fille ou une belle-fille constitue un motif suffisamment valable et accepté, pour se soustraire à ces tâches ménagères. Il n'est pas rare de voir des hommes n'épouser des femmes afin de libérer leur mère des tâches ménagères. Ceci montre le statut privilégié de la belle-mère et de la belle-fille dans la société sénégalaise. Les femmes fournissent divers services qui ne sont pas rémunérés. Le schéma de « *la femme aux milles bras* », illustre bien la diversité des tâches féminines. (Voir figure la femme aux mille bras).

¹⁷¹ Ou *soxna*. C'est aussi une façon respectueuse d'appeler une femme d'un certain âge surtout.

¹⁷² *Mbacké* est le patronyme du fondateur du mouridisme

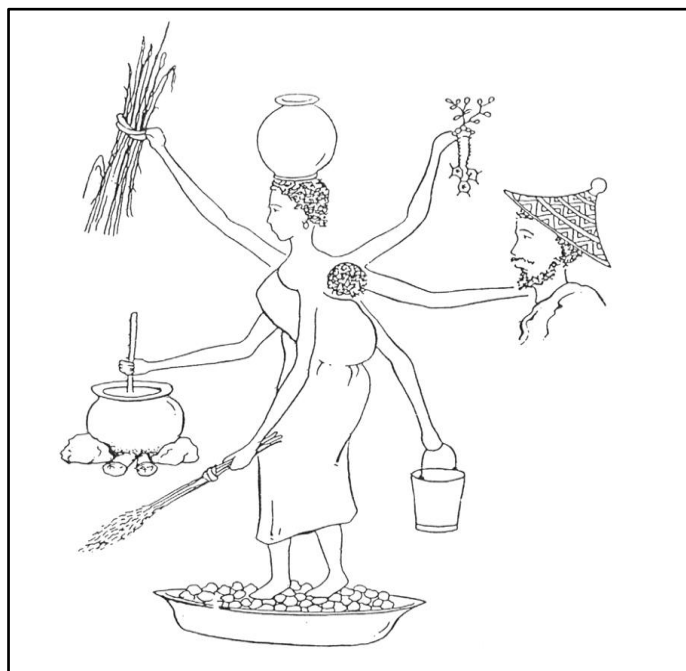


Figure 8: "La femme au mille bras"

Source : Ndèye Coura NDOYE, 1991¹⁷³

La diversité et la pénibilité des travaux ménagers ne font aucun doute, même si toutes les tâches ménagères ne sont pas quotidiennes. La cuisine, les corvées d'eau, les soins apportés aux enfants et la lessive représentent l'essentiel de ces travaux ménagers dévolus aux femmes. Les filles aussi y participent de façon non négligeable. Parmi ces travaux, la cuisine tient une place importante.

1-1-2- La cuisine, élément majeur des tâches ménagères et de la réputation féminine

Les femmes ont la responsabilité de s'occuper de l'alimentation de toute la famille. La préparation et la cuisson des repas familiaux leur prennent beaucoup de temps. Malgré quelques modifications des habitudes alimentaires, le mil reste malgré tout la base de l'alimentation dans la plupart des ménages ruraux. Parmi les plats qui composent le menu de cette alimentation peu variée, le «couscous» ou « cere » occupe encore un rang important. En dehors de lui, le mil entre dans la composition des plats comme "le laax", le "nieleng" ou le

¹⁷³ (NDOYE Ndèye Coura , 1991, p. 3). Place et rôle des femmes dans les stratégies de reproduction sociale familiale en milieu rural de Basse Casamance. Dans : NDOYE Nd. C.. *Stratégies de survie et sécurité alimentaire en milieux rural en Afrique et en Amérique latine* (pp. 1-48). Dakar: Clacso/Codesria.

“ngurban”.¹⁷⁴ Mais ces repas sont moins consommés que le «couscous» qui demande pourtant une plus longue préparation.

Longtemps considéré comme aliment de base en zone rurale, le «couscous» tend à céder la place aux plats à base de riz. Dans le Baol, le «couscous» ou “*cere*” en wolof est à base de mil. Dans le Fouta, il se prépare souvent avec du sorgho ou du maïs. Sa préparation nécessite au moins ces quelques ustensiles de cuisine : un mortier, un pilon, unealebasse, un van ou un tamis, une grande passoire pour la cuisson à la vapeur. Le pilage, le vannage ou le tamisage, le lavage, le séchage, la mouture du mil, le “*mogne*”, et la cuisson à la vapeur sont les principales opérations successives de la recette. Toutes ces nombreuses étapes rendent compte de la pénibilité et du temps consacré à la transformation de cette céréale.

Le pilage et la mouture du mil sont de loin les tâches les plus pénibles. Dans les nombreux villages qui ne disposent pas de décortiqueuse, ce sont les filles et les jeunes femmes qui se chargent de cette tâche dure qui laisse des callosités sur leurs mains. Le pilage du mil requiert un mortier, un pilon, de l’eau et de la force pour battre. (Voir photographie : Pilage à Ndiarno).

¹⁷⁴Le “*laax*” est une sorte de bouillie faite habituellement avec de la semoule ou de la farine de mil servie avec du lait caillé sucré ou d’une sauce à base de pâte d’arachide. Le “*nieleng*” est un plat salé habituellement fait avec de la semoule de mil, du poisson séché et de quelques ingrédients. Le “*ngurban*” est une bouillie de semoule de mil salée avec du *bissap* blanc.



Cliché 1: le pilage du mil

DIOUF Awa, 2006

Cette photographie a été prise dans le village de Ndiarno, CR de Thiakhar. On y aperçoit, une fille et une femme entraînant de piler le mil devant l'enclos qui leur sert de cuisine.

“La préparation d’un bon «couscous» nécessite au moins deux jours, parce qu’il faut laisser le mil se reposer pour avoir un goût acide. Contrairement à nos cousins peul, nous serer, nous aimons le «couscous» au goût un peu acide”. (Fatou, Ndiarno, CR Thiakhar). Traditionnellement le pilage ou la mouture devraient s’effectuer à l’aube. Les rythmes cadencés des pilons et le chant des coqs accompagnaient le réveil des villageois. Le “*mogne*” et la cuisson à la vapeur sont aussi des opérations indispensables à la préparation du «couscous». Le “*mogne*” consiste à mettre après en boule la farine de mil à laquelle on ajoute de l’eau pour avoir des grains fins ou moyens selon sa préférence. Les grains sont passés au tamis et cuits à la vapeur à l’aide d’une grande passoire appelée “*inde*” en wolof. Après sa cuisson, le «couscous» est mélangé avec un produit gluant appelé “*lalo*”. Le “*lalo*” peut provenir des feuilles de baobab séchées et moulues ou d’une plante appelée “*mbep*” (Le Platane du Sénégal, *Sterculia setigera*). La pénibilité et la longueur de la préparation du «couscous», poussent beaucoup de ménages dans les villes à acheter des sachets de «couscous» prêt à l’emploi chez le boutiquier. De plus en plus de groupements de femmes s’intéressent à la vente du «couscous» ou d’autres produits dérivés du mil, de l’arachide, du bissap, etc. Aujourd’hui les produits céréaliers transformés («couscous», la semoule de mil,

etc.) s'exportent partout dans le monde. D'autres personnes préfèrent le «couscous» fait maison vendu le plus souvent par les femmes serer.

Pour terminer, le «couscous» servi au dîner est accompagnée d'une sauce faite souvent avec des produits de base comme l'arachide, des herbes cueillies pendant l'hivernage. D'autres ingrédients dont la quantité et la qualité dépendent des moyens dont disposent les femmes, entrent dans la préparation de la sauce. Dans ces milieux souvent pauvres, les ingrédients ou condiments de base sont l'oignon, le poisson séché, le piment, la tomate. La viande et le poisson frais sont rarement consommés. Plus les moyens sont importants, plus la sauce est riche et colorée.

C'est la composition des ingrédients de base de la sauce qui détermine le nom du plat. Ainsi on peut avoir le "*cere basse*" fait avec de la pâte d'arachide, le "*cere siim*" fait avec du poisson "*jën*", ou de la viande "*yap*", et sans arachide, et enfin le "*cere mbuum*" fait avec des herbes et de l'arachide pilée. Habituellement dans les villages, ce sont les femmes qui puisent dans leurs réserves tous les ingrédients nécessaires à la sauce. Beaucoup d'hommes dans les villages, n'ont pas l'habitude de donner de l'argent pour la «ration» quotidienne comme cela se fait dans les villes. Aujourd'hui encore, la majorité d'entre eux ne fournit que le mil ou le riz, un peu d'arachide et d'huile. Mais depuis quelques temps, l'octroi de la «ration» quotidienne a petit à petit ses effets dans les mœurs. Les propos du chef de village de Touba Belel, qui disait que "*la vie a changé depuis que nos femmes nous réclament la «ration» quotidienne*", l'attestent.

Des changements s'opèrent également dans les habitudes alimentaires. Auparavant les villageois pouvaient se nourrir de ce qu'ils produisaient. Aujourd'hui les récoltes ne suffisent plus à couvrir les besoins alimentaires de la famille grandissante. La superficie moyenne d'une exploitation familiale d'un paysan est d'un hectare. Ce qui ne lui permet pas de nourrir correctement sa famille au-delà de trois mois. A cette situation s'ajoutent les prix élevés du mil, de l'arachide et du *niébé* au marché. De ce, fait un bon «couscous» tous les soirs est devenu un luxe pour bon nombre de familles.

Comme alternative, beaucoup de famille se tournent vers le "*mbaxal*". C'est un plat à base de riz moins cher que le «couscous» et plus facile à préparer. Même à Dakar, ce plat et la bouillie de mil ("*fonde*") font partie des stratégies alimentaires des ménages pauvres. Le "*laax*" au lait de vache et à la crème fraîche a presque disparu du déjeuner au profit du riz blanc au poisson fumé ou parfois frais. Pour les familles qui ont les moyens et habitent près d'un marché permanent, l'accès aux légumes et aux poissons frais ne pose pas de problème. La majorité des villages de Thiakhar et de Touba n'ont pas ce privilège. Ainsi la

consommation de poisson frais et de viande y sont rare. Les femmes n'y font leur ravitaillement que lors des marchés hebdomadaires. Elles guettent aussi le passage des rares marchands ambulants qui sillonnent les villages, ou la visite d'un proche venant de la ville.

Dans les quartiers du centre de la « ville » de Touba, les femmes vont tous les matins au marché avec un seau à la main ou sur la tête. Ces achats quotidiens de denrées alimentaires pour les repas sont appelés “*ndug*” en wolof. Elles se rendent au marché quelques fois par classe d'âge. Les causeries et les plaisanteries tout au long du trajet, réduisent les distances qui peuvent parfois être longues. Après les préparations des repas, il faut les cuire.

1-1-3 Les corvées

1-1-3-1- La recherche de combustibles : le casse-tête des femmes rurales

La cuisson du «couscous» comme pour les autres plats exige des moyens de combustion. Et comme l'a aussi remarqué Elisabeth Cecelski, “*il est rare que les ménages ruraux achètent du bois et du charbon, et encore des combustibles fossiles pour faire la cuisine à moins qu'ils en aient besoin pour une activité lucrative*”.¹⁷⁵ (CECELSKI E., 1987, p. 49). Avec la rareté des combustibles habituels, cette situation a beaucoup évolué. Pour cuire les repas, les femmes rurales utilisent encore majoritairement du bois de chauffe, des résidus des récoltes et des bouses de vaches. Vu la raréfaction des arbres et arbustes dans les champs, le ramassage du bois de chauffe devient problématique. Dans tout le Baol, les femmes parcourent de plus en plus de longs trajets pour ramasser quelques branches d'arbre mortes. La coupe des arbres étant interdite. On a le droit d'élaguer que les arbres qui se trouvent dans son propre champ. “*Il n'y a plus assez d'arbres*”, nous dit une dame que nous avons croisée, une hache à la main.

Les femmes font des réserves de bois et de résidus agricoles pendant l'hivernage pour les utiliser pendant leur tour de cuisine. Comme ces stocks qu'elles gardent soigneusement derrière leurs cases ou chambres, ne sont pas suffisants, elles les complètent avec des bouses de vache et des réchauds à gaz. Ces réchauds ont fortement remplacé le charbon de bois dans les villes où il est devenu trop cher et parfois difficile à trouver. Par contre, ils n'ont pénétré les campagnes que récemment. Au moins chaque foyer ou plutôt chaque femme dispose de sa propre bouteille qu'elle recharge souvent à ses propres frais. Dans les villes comme Dakar ou

¹⁷⁵ (CECELSKI E., 1987, p. 49). L'énergie et le travail des femmes en milieu rural : la crise, les réactions et les solutions. (BIT, Éd.) *Revue internationale du travail*. Vol. n° 1. (janvier-février). Genève, pp. 43-70.

dans certains quartiers de Touba, on peut trouver des ménages plus aisés qui utilisent exclusivement les bouteilles à gaz comme combustible domestique. Les femmes rurales par souci d'économie, elles ne l'utilisent que pour chauffer le café "*Touba*" servi au petit-déjeuner ou dans l'après-midi, ou réchauffer la sauce qui accompagne le «couscous» ou les restes du repas du soir. Les garçons aussi peuvent à titre exceptionnel, utiliser le gaz pour faire le thé "*attaya*". Il s'agit du thé fort sucré servi habituellement après le déjeuner et en « trois services ou « trois normaux ». Mais aujourd'hui avec la cherté du sucre et du thé, depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, les services sont réduits à deux.

Ainsi, l'usage fréquent du gaz est limité par son coût trop élevé, même chez les citadins, et par l'éloignement des lieux de vente. La plupart des boutiques ou des marchés permanents se trouvent en ville (excepté la "*zone tampon*"¹⁷⁶ de la cité religieuse de Touba). Les femmes de certains villages de la communauté rurale de Thiakhar, profitent des jours de grands marchés hebdomadaires, comme les lundis pour se ravitailler en denrées alimentaires pour la maison ou pour leur commerce. Elles en profitent aussi pour recharger leurs téléphones portables et surtout leur bouteille de gaz. Le spectacle de charrettes transportant des personnes, des marchandises et les bouteilles de gaz qui s'observe tous les lundis à travers Bambey, indique la souffrance des femmes rurales face à la pénurie de combustibles.

En plus de la cuisine, les femmes doivent s'occuper de la vaisselle et du nettoyage de la maison. Cependant ces deux dernières tâches quotidiennes sont souvent réservées aux jeunes filles. Excepté dans certaines grandes concessions, les cours intérieures des maisons sont balayées en général régulièrement avec vigueur. Pendant cette opération quasi quotidienne, il faut, à défaut d'un balai avec un manche, avoir le dos courbé et les jambes bien tendues et éviter d'inhaler le moins de poussière possible.

1-1-3-2 Les corvées d'eau : le puisage

En dehors de la cuisine, les corvées d'eau représentent aussi une tâche pénible. Cette pénibilité varie selon l'accès aux infrastructures hydrauliques qui sont très mal réparties. Les difficultés ne sont pas les mêmes pour la femme qui dispose d'un robinet ou d'une borne fontaine à proximité que pour celle qui est obligée d'aller chercher l'eau au puits.

Dans les nombreux villages dépourvus de robinets, les femmes se lèvent très tôt pour aller au puits. Dans une famille à Ndiarno où nous avons passé quelques jours, excepté les

¹⁷⁶ Ce sont les quatorze quartiers ou villages qui entourent la cité religieuse (Grande Mosquée) avec qui ils constituent son espace bâti où se trouve l'essentiel des infrastructures socio-économiques et religieuses de la CR de Touba Mosquée.

belles-mères et les vieilles personnes, toutes les autres femmes de la concession accompagnées de leurs filles, participent à cette activité. Chacune fait en moyenne deux à trois trajets avec une bassine ou un seau d'eau sur la tête. Chaque bassine peut contenir entre 20 et 25 litres. Certaines femmes se plaignent de douleurs et leurs mains rougies laissant apparaître des cals. Les plus jeunes filles accompagnatrices qui font leur initiation à cette tâche, ne rentrent souvent qu'avec un seau à moitié rempli et des habits tout mouillés.¹⁷⁷ (Voir photographie de la femme venant du puits). Le puits a un rôle social. Il permet aux femmes de se retrouver entre femmes et de discuter de leurs problèmes ou de régler leurs comptes. C'est la raison pour laquelle, il est des endroits où les femmes ont refusé l'emplacement du puits au centre du village pour s'éloigner des hommes. Elles ne souhaitent pas d'hommes autour du puits.



Cliché 2: Une jeune femme venant du puits avec son bébé au dos (CR de Thiakhar)

DIOUF Awa, 2006

A l'heure de la mondialisation où on nous parle de voyage interplanétaire, de technologies de pointe, on pouvait éviter à ces braves femmes ce travail dégradant et harassant, en installant au moins un robinet dans chaque concession ou carré. Ces femmes

¹⁷⁷Selon le PCR que nous avons rencontré en 2006, les villages de Ndiarno, Ngathie Ngogom, Ndoss, Maka Bass et Sandiara) allaient bénéficier prochainement de branchement d'eau avec le PNIR. (Programme National d'Infrastructures rurales).

connaissent plus que n'importe qui au monde l'importance de ce précieux liquide. Elles n'hésitent pas à collecter l'eau de pluie à l'aide de tout type de récipients disponibles (seau, bassine, fût, etc.). Les femmes ne terminent pas la journée sans apporter les soins aux enfants, une autre tâche quotidienne.

1-1-4- L'entretien du ménage et de la famille

1-1-4-1 Les soins aux enfants

Ces soins regroupent toutes les actions destinées au confort de l'enfant, à sa protection et à son bien-être. Toutes les mères veillent sur l'alimentation, la propreté, les loisirs et la santé de leur progéniture. A quelques exceptions près, dans toutes les maisons où nous avons passé la journée tous les enfants prennent une douche le matin ou l'après-midi et changent le plus souvent leurs habits sales. Mais il faut souligner aussi qu'il y a certaines femmes qui par manque de temps ou par négligence ne s'occupent pas bien de leurs enfants. Parmi les enfants « négligés » figurent les élèves “*talibés*” de beaucoup d'écoles coraniques ou *daras* qui ont été confiés aux marabouts par leurs parents pour apprendre le Coran. Les soins apportés aux petits varient selon leur degré d'autonomie et leur sexe. Plus l'enfant devient autonome, plus ces soins diminuent. Les mères tressent les cheveux des filles et coupent ceux des garçons. Dans certains villages serer, les jeunes garçons ont des toupets qui varient selon les croyances.

En plus des enfants, la femme doit s'occuper aussi de son époux et surtout de ses beaux-parents auxquels elle doit apporter toute l'attention nécessaire. Le respect à son époux et aux beaux-parents fait partie de ses devoirs conjugaux. Les génuflexions que font les femmes ou les filles lorsqu'elles servent à boire à leur époux ou à toute personne plus âgée qu'elles, représentent des signes de respect. Comme autre signe de respect et d'affection nous pouvons donner cet exemple. Autrefois, la femme n'appelait pas son époux par son prénom. Elle l'appelait affectueusement “*nijaay*” (oncle) par référence à son oncle maternel. Ce n'était pas une absence de sentiments dans les vieux couples. Mais, aujourd'hui les femmes et les jeunes hommes sont simplement beaucoup plus expressifs.

En plus de toutes ces tâches énumérées, d'autres travaux non quotidiens attendent les femmes.

1-1-4-2 La lessive et le repassage

Il faut d'abord distinguer la petite lessive ou “*bacc*” de la grande lessive ou “*poot*” ou “*foot*”. Contrairement à la grande lessive, le “*bacc*” ne concerne que les habits, petites culottes et surtout les couches des nourrissons ou des plus petits. Il doit se faire tous les jours

au lever. Quant à la grande lessive qui peut regrouper tout le linge sale de la maison, il se fait souvent une fois par semaine. Chaque femme s'occupe du linge de son propre ménage et de ses beaux-parents. Pour des femmes qui n'ont peut-être jamais vu une machine à laver jusque là, un bon lavage nécessite au moins quatre bassines qui sont indispensables pour les trois opérations minimales. Après un pré-lavage, chaque morceau de tissu doit passer successivement par deux autres lavages et deux essorages avant d'être séché au soleil et éventuellement repassé. La grosse lessive prend de longues heures de travail. Commencée tôt le matin, elle peut durer jusqu'au soir. C'est une activité aussi très pénible qui affecte les mains, le dos et la poitrine. Durant le lavage les femmes peuvent rester courbées pendant des heures avec un coude appuyé sur un genou ou restées assises sur un banc en bois très dur. Les femmes serer ou bissau-guinéennes laveuses professionnelles de la Médina en souffrent tous les jours.

Pour s'alléger de cette tâche, certaines femmes des villes ou quartiers de Touba, font appel aux laveuses qui peuvent faire le linge sur place ou l'emporter chez elles. La rétribution pour ces services est bien en deçà du temps et de l'effort fournis. Le prix d'un lavage peut se négocié entre 1500 et 2500 F CFA qui équivalent 2,30 à 3,80 euros. Ainsi quatre lavages pour un mois ne leur rapportent que 10.000 F CFA ou 15 euros.

Le gommage de certains tissus comme le "*bazin*", le "*Lagos*" ou le "*Khartoum*" avec l'amidon artificiel ou la farine de manioc et le repassage complètent une bonne lessive. Plus l'étoffe est amidonnée comme l'aiment les grandes personnes, plus le repassage sera difficile et long. Le repassage qui se fait à l'aide d'un fer à repasser rempli de braises de charbon de bois, peut s'étendre sur des heures aussi. Chaque foyer dispose de son propre fer.

Les jeunes filles sont initiées aux travaux ménagers par leur mère biologique ou adoptive en général dès l'âge de 8 ou 9 ans. Ce sont elles qui doivent assurer la relève.

Dans le milieu rural, il existe beaucoup d'interdits sociaux concernant la lessive, la douche, le rasage, le voyage, etc. Dans certains ménages ruraux en particulier, le mercredi est considéré comme un mauvais jour pour voyager, se raser ou faire la lessive. Deux coépouses ne doivent pas aussi laver leur linge en même temps. Il paraît que cela peut écourter l'espérance de vie de leur mari.

1-1-5- Le partage des tâches

Pour alléger la lourdeur des corvées ménagères, les membres féminins de la maison se partagent les tâches. C'est dans ce cadre que les femmes ont institué les tours de cuisines et que les filles s'occupent de la vaisselle et du nettoyage. Cette répartition tient compte de la capacité de chacune. Les petits seaux donnés aux filles lors du puisage d'eau en sont une

illustration. Néanmoins des situations où cette capacité est ignorée peuvent s'observer également.

1-1-5-1 Les tours de cuisine

Le nombre de tours de cuisine est déterminé en fonction du nombre de femmes qui ne sont pas “*sevrées*” de ces tâches ménagères. Plus le nombre de femmes participant au tour de cuisine est important, plus le temps de repos entre deux tours s'allonge. Vu sous cet angle avantageux, on pourrait imaginer que les femmes qui n'aiment pas les corvées ménagères, devraient être favorables à la venue d'une nouvelle coépouse. Ce serait une vision trop simpliste, car la situation est plus complexe qu'on ne le pense. Les tours de cuisine alternent avec les tours de repos. Cependant, vu le temps que requiert le tour de cuisine, la femme renvoie à ses jours de repos certaines de ses autres tâches comme la lessive ou le grand ménage de la maison. C'est pourquoi cette notion de repos associée aux tours de cuisine est à relativiser. Habituellement, un tour de cuisine ne dure que deux jours. Mais il n'est pas rare de trouver des durées plus ou moins longues. Tout dépend des accords passés entre les intéressées. C'est le cas que nous avons trouvé à Séo Leff (CR de Thiakhar) ou dans une grande maison qui abrite également un “*daara*”, les femmes s'organisent pour des tours d'une journée seulement. L'organisation des tours de cuisine et le menu des repas sont entièrement contrôlés par les femmes.

Généralement dans les ménages polygamiques, le tour de cuisine correspond également au “*tour de lit*”, c'est à dire la femme qui a cuisiné va aussi passer la nuit avec le mari. Les femmes veillent à ce que cette règle soit bien respectée. Même le voyage du mari aussi longtemps qu'il puisse durer ne perturbe pas cette vigilance. Malgré tout, certains hommes dérogent à cette règle d'équité, de respect et de justice en faisant ce qu'on appelle du “*vol de tour*”¹⁷⁸. Ces agissements des maris sont socialement condamnés par la société et par l'islam. Certains hommes ne suivent que leurs désirs, et ce sont souvent les épouses les plus âgées qui sont les principales victimes de leur égoïsme et de leur manque d'impartialité.

Nous ne pouvons pas finir de parler des travaux ménagers sans souligner la place importante des filles et des domestiques dans l'accomplissement de ces nombreuses tâches. Sans leur implication les femmes seraient beaucoup plus fatiguées.

¹⁷⁸ “*Sacc ay*” en wolof

1-1-5-2 L'importante participation des filles et des domestiques

Très tôt les filles sont initiées aux tâches qui les attendent. C'est ainsi que *“dès leur plus jeune âge, les filles intériorisent la division sexuelle du travail; à savoir que la fille se reconnaît comme aide familiale et le garçon comme soutien financier de la famille au travail agricole pour aider le père”*¹⁷⁹

Comme nous l'avons signalé, toutes les filles participent dans les travaux ménagers mais à des degrés divers. On leur donne en général les tâches les moins « pénibles ». De plus, les filles qui sont scolarisées y consacrent moins de temps que les autres qui sont plus nombreuses dans les campagnes.

Toutes les filles qu'elles soient scolarisées ou pas assurent inconsciemment la relève. La recherche de soutien dans les travaux (ménagers ou professionnels), ou parfois l'ignorance ou par la non prise en compte de l'importance des études scolaires, poussent certaines mères à retirer leurs filles du circuit scolaire. Cette attitude a été déplorée par la directrice de l'école de Touba Belel qui fait partie des rares écoles françaises implantées à Touba. Une parente voulait retirer de l'école l'une de ses brillantes élèves qui s'apprête à passer l'entrée au collège. A ce genre de situation non exceptionnelle, s'ajoutent les grossesses, les mariages précoces, la disparité et la mauvaise qualité des infrastructures (établissements éloignés, à cycle incomplet, vétustes et sous-équipés). Tous ces facteurs contribuent à la déscolarisation des filles du Sénégal. Les garçons sont autant touchés par la déscolarisation.

L'importance du rôle des filles dans le foyer est bien illustré par les propos de cette femme: *“En dehors de servir le petit-déjeuner, c'est Bigué la petite fille qu'on m'a confiée qui fait tout. C'est elle qui balaie, va au marché, cuisine tous les jours et lave le linge”*. Le calendrier journalier qui suit démontre l'importance des tâches accomplies par cette fille. (Voir Tableau suivant).

¹⁷⁹ (ANGERS-SALL S., 2009, p. 490). La scolarisation à l'échelle du Sénégal: vers une marginalisation des filles des zones rurales. Dans B. BARDINIER, & al., *Genre et éducation. Former, se former, être formée au féminin* (pp. 481-495).

Tableau 4: Calendrier Journalier de Bigué du Vendredi 28 avril 2006¹⁸⁰

Horaires	Tâches
07H15	Arrivée
07H30	Commence le ménage
	Part au Marché
10H30	Retour du Marché
10H50	Prépare le déjeuner
	Sort (avec un plat de riz (enseignant))
	Sert le déjeuner
14H10	Se repose
	Lave le linge
16H00	Lave la vaisselle
18H20	Prend une douche
	Rentre chez ses parents
20H30	

Source : DIOUF Awa, 2006

Au même titre que certaines filles, sinon plus, les domestiques rendent de grands services aux familles. En général, elles s'occupent de toutes les corvées de la maison. Malgré ces services rendus, leurs conditions de travail sont souvent difficiles. D'abord recourir à l'emploi d'une domestique n'est pas donné à tout le monde. Il est plus observé dans les villes

¹⁸⁰ Bigué, une fille naïve et insouciante dont le sourire éclatant ne quittera jamais nos souvenirs.

ou les femmes ont plus d'activités extérieures et parfois plus de moyens que les femmes des rurales.

Ces employées de maison ou femmes de ménage sont mal rémunérées. Elles n'ont pas de fiche de paie et leurs heures de travail ne sont pas comptabilisées. Elles travaillent donc sans répit, et peuvent être remerciées sans préavis et sans indemnités. Dans les nouvelles, on note que certaines d'entre-elles sont accusées de vols par leur patronne ou "*njatige*" en wolof. Elles peuvent être harcelées par le mari, les frères ou les fils de cette dernière. Elles perçoivent souvent leur paie tardivement à temps. Dans un restaurant que nous fréquentions à Dianatoul Mahwa (Touba Mosquée), la domestique de la restauratrice s'occupait à la fois de la maison et du restaurant. C'est la jeune femme qui faisait tout, rentrait très tard le soir et ne percevait que 10.000 F CFA (soit 15 euro) par mois. Ce genre de situation injuste et écœurante mérite d'être solutionné. Comme le dit un adage wolof, "*toute activité nécessite une pause.*"¹⁸¹ Les femmes savent prendre des pauses bien méritées.

1-2 Les moments de répit et de sociabilité

1-2-1 Les causeries entre femmes

Après une matinée souvent bien remplie par les travaux ménagers, les causeries de l'après-midi, constituent pour les femmes, des moments de repos et de détente. Après le repas de la mi-journée presque toutes les femmes se regroupent le plus souvent dans la cour familiale sous un arbre ou une tente à la quête de l'ombre qui est très important dans ces lieux chauds. Certaines causent de tout et de rien à la fois, en racontant leur journée. Elles racontent leurs soucis ou échangent des astuces et des recettes de cuisine ou lancent les cauris¹⁸². D'autres en profitent pour faire une petite sieste tandis que d'autres entament ou terminent leur broderie ou tissage. Ces moments très importants dans la vie des femmes sont des moments d'échanges, de dialogue ou de discussion que nous avons assistée dans le village de Ndiliki (CR de Touba Mosquée). Ces discussions tournaient entre autres autour de la cherté de la vie avec les prix élevés des denrées alimentaires, des questions d'actualité comme le naufrage des pirogues qui transportaient des candidats à l'immigration. Dans ces pirogues qui avaient échoué au large des Îles Canaries se trouvaient de jeunes sénégalais qui ne voyaient pas les perspectives d'un avenir meilleur dans leur pays. Ils avaient voulu tenter leur chance en Europe. Ce périple dangereux est désespérément appelé "*barsa ou barsaq*" ou

¹⁸¹ "*Njang mu nek day am alarba*" en wolof. (En référence au mercredi (*alarba*), jour de repos dans les écoles coraniques).

¹⁸² Certaines femmes sont dans la voyance par la lancée des cauris. Chaque position ou direction des cauris ont des significations particulières.

“Barcelone ou l’au-delà”. Nous avons été témoin d’une cérémonie de deuil à Darou Miname (CR de Touba Mosquée) d’un jeune qui a péri dans ce voyage suicidaire. Ces jeunes ont été peut-être aveuglés ou trompés par l’attitude des émigrés qui étalent ostentatoirement leurs richesses avec leurs belles villas, leurs nombreuses épouses. Ils n’ont pas expliqué comment ils ont accumulé cette richesse qui est souvent le fruit de longues années de dur travail, de privation et de galère.

Les plaisanteries érotiques, banalisées, dans les causeries des femmes sont un des traits qui marquent leur liberté sexuelle, mais il ne s’agit que d’une liberté dans les paroles puisque les relations sexuelles hors mariage ne sont pas autorisées. Comme autour du puits, ces moments entre femmes, jouent un rôle de régulation sociale. C’est en ces lieux et temps que les femmes s’organisent et essaient de trouver des solutions afin de résoudre ou d’oublier leurs soucis quotidiens.

Les marchés constituent d’autres lieux de sociabilité importants pour les femmes.

1-2-2 les marchés, lieu de sociabilité

Tous les paysans, hommes et femmes prennent des moments de repos durant la saison agricole. Le lundi est un jour de repos habituel qui est toujours respecté. C’est lui que les populations choisissent pour s’occuper de leurs autres activités non agricoles. Dans les campagnes, ce n’est pas par hasard que beaucoup de jours de marche hebdomadaires tombent sur les lundis. A Bambey, le marché hebdomadaire du lundi est très animé. Les paysans en profitent pour faire leurs achats ou vendre leurs produits ou marchandises comme attendu, Mais c’est aussi l’occasion pour rencontrer d’autres membres de leur famille et échanger des nouvelles. S’il y a un rendez-vous que les femmes ne veulent pas rater c’est bien le jour du marché hebdomadaire. C’est pour elles l’occasion de vendre une partie de leurs récoltes de mil, de bissap, d’arachide ou de niébé pour avoir des revenus. Les marchés hebdomadaires ou permanents représentent pour les femmes des moments privilégiés pour rencontrer leurs parents, amis et de faire de nouvelles connaissances. C’est aussi dans ces places que les nouvelles se répandent. En général, les femmes s’y rendent par groupe d’âge. Pour faire ses courses quotidiennes ou hebdomadaires vaut mieux être accompagnée par une amie ou une personne avec qui on a plus d’affinité car les échanges d’idées et les plaisanteries sont aussi importants surtout lorsque que le trajet est long. Pour disposer d’argent liquide, les femmes rurales vendent une partie de leurs récoltes dans les marchés hebdomadaires. Les femmes se rendent au marché aussi pour recharger leur bouteille à gaz. Pour celles qui ne disposent pas de courant électrique ou solaire dans leur village, le jour du marché est aussi l’occasion non

seulement de recharger la batterie de leur téléphone portable mais aussi d'acheter des crédits pour pouvoir être joignable. Cet appareil est un outil indispensable pour communiquer et rester en contact avec ses proches.

1-2-3 Les visites aux proches

Les femmes du Baol sont en général des cultivatrices qui exploitent la terre et ses ressources. Nous allons voir que la fin des récoltes est le moment idéal généralement choisi pour rendre visite aux proches. Pour chercher de l'aide, les femmes n'hésitent pas à rendre visite aux parents surtout dans les moments difficiles. Ces visites importantes pour renouer les liens familiaux font aussi partie des stratégies de survie. (Voir un peu plus loin dans ce chapitre 2, la section 2-3 La femme, gardienne et moteur de la famille et des liens sociaux).

1 - 3- La part essentielle des femmes dans les tâches agricoles

La région de Diourbel est une région où l'agriculture et l'élevage tiennent une place importante. Dans ces activités, les femmes ne sont pas en reste puisqu'elles participent activement dans presque toutes les opérations agricoles, de la production à la transformation des produits.

La plupart des femmes du Baol sont des cultivatrices. Elles ne restent pas inactives et n'attendent pas tout de leur mari. A travers des nombreuses tâches qu'elles accomplissent, elles contribuent à leur survie et à celle de la famille. La division du travail au sein de la famille leur confère des tâches spécifiques qu'elles vont remplir. Cette division varie en fonction du milieu, des techniques utilisées et des coutumes en place.

En effet traditionnellement comme le souligne Issa Laye Thiaw, *“chez les seereer du Joobas, les femmes ne prenaient pas part aux travaux des champs de mil, car c'est le mari qui devrait nourrir et loger sa famille. Il revenait à la femme de préparer le repas. Quand elle terminait la cuisine, elle devait apporter au champ le déjeuner des “travailleurs”*¹⁸³ Mais si elles ne cultivaient pas, dans le champ de mil, elles aidaient à l'assemblage et au transport des épis de mil. Marie Denise Riss signale également la faible participation des femmes à la culture du mil. Dans une étude réalisée dans le Sine-Saloum, elle notait à ce propos : *“ce n'est pas généralement une culture de femme. Le champs de mil est avant tout cultivé par l'homme*

¹⁸³ (THIAW Issa Laye, 2005, p. 191). *La femme Seereer*. Paris: L'Harmattan, 282 p.

et la récolte représente sa participation traditionnelle aux frais et à l'entretien de la famille.”¹⁸⁴ Mais cela n'excluait pas l'aide de la femme. Cette aide commence bien avant la culture notamment à la préparation des semences. En effet, lors de la récolte, les femmes âgées se chargent du tri et de la conservation du produit. Les graines qui vont servir de semence à la prochaine année sont jalousement conservées dans des Calebasses, des jarres ou des canaris réservés spécialement pour cela. Mais de plus en plus, les femmes utilisent d'autres récipients comme les bouteilles en verre, des sacs, etc. Chez les serer du Joobas, Issa Laye Thiaw souligne également le rôle indispensable que jouent les femmes dans la sélection et la conservation des semences.

*“Il n'est pas facile d'être “jii jil kaaf”, car le triage du mil demande de l'intelligence, de la sensibilité et de la patience, et pour les seereer toutes ces qualités se trouvent plus chez les femmes que chez les hommes. Les épis de mil réservés pour la semence devraient être dépiqués et vannés par une femme féconde, de préférence la première épouse du chef de carré. Celle-ci devrait en outre être réputée avoir de la chance (o yaal muud). La femme ainsi choisie ne devait pas être en période d'indisponibilité, et elle ne devait pas non plus porter de foulard”.*¹⁸⁵ Toutes ces précautions sont prises pour que la récolte du mil soit abondante.

Aujourd'hui avec les nombreuses mutations intervenues dans la vie des populations, la répartition traditionnelle des tâches a évolué notamment avec l'introduction de l'arachide. En effet, la culture arachidière comme culture de rente, a bouleversé le mode de culture et le mode de vie des paysans. Malgré les changements, la femme joue toujours un rôle nécessaire dans les activités agricoles. Certains pensent même qu'avec la crise agricole et les conséquences qui s'en sont suivies, beaucoup de tâches sont souvent accomplies par les femmes. En effet, si la traction animale a réduit la pénibilité et la durée de travail des paysans, les tâches agricoles manuelles qui demandent beaucoup de temps sont toujours réalisées par les femmes. Le champ de mil est en général un champ familial. Les récoltes sont avant tout destinées à la consommation familiale. En général toute la famille y participe mais à des degrés divers.

Dans la culture du mil comme de l'arachide, les hommes s'occupent en général des semailles à l'aide de semoir attelé au cheval ou à l'âne. Dans le calendrier agricole, les semis de mil et d'arachide alternent. Le mil est semé à sec, c'est dire avant la tombée des pluies.

¹⁸⁴ (RISS Marie Denise, 1989, p. 126). *Femmes africaines en milieu rural. Les sénégalaises du Sine Saloum. (Collections alternatives rurales)*. Paris: L'Harmatta, 218 p.

¹⁸⁵ (THIAW Issa Laye, 2005, p. 193).. Op. cit.

Avant les semis, le débroussaillage des champs est effectué par les hommes et les garçons. Certaines femmes possèdent des champs de mil ou d'arachide dont le produit de la vente est souvent destiné à la satisfaction des besoins personnels ou familiaux. Cependant, elles puisent toujours dans leurs réserves pour compléter l'alimentation. Les champs des femmes sont en général de petite taille dont l'emplacement change constamment. A défaut de terre, comme c'est souvent le cas, les femmes intercalent leur culture de bissap ou de niébé (haricot) dans les parcelles de leur époux ou d'un autre membre de la famille. Les lopins de terre des femmes ont été alloués par le chef de carré qui répartit chaque année les parcelles entre les membres de la famille, avec les hommes mariés en priorité. Les semis de mil ou d'arachide des parcelles des femmes sont effectués en dernier lieu puisque qu'elles ne disposent pas d'équipements agricoles adéquats. Elles sont, de ce fait, obligées de patienter. Cette dépendance se répercute forcément sur la qualité et la quantité des récoltes. Le problème du foncier et les femmes sera abordé dans la seconde section de ce chapitre.

Les opérations de désherbage manuel qui suivent le désherbage mécanique effectué par les hommes, sont faites par les femmes. C'est un travail minutieux qui demande aussi beaucoup de patience et beaucoup de temps aux femmes. (Voir photographie suivante).



Cliché 3: Une femme entrain de désherber son champ de « bissap » (CR de Thiakhar)

DIOUF Awa, 2006

Le désherbage est une étape importante pour le développement et la maturation de la plante. C'est une opération pénible parce que chaque pied doit être débarrassé des mauvaises herbes et la position qu'on doit adopter pour le faire n'est pas toujours confortable pour les

femmes et les jeunes filles. C'est aussi une opération qu'on doit répéter plusieurs fois avant la maturation de la plante.

Une fois les récoltes de mil et d'arachide terminées, les femmes se chargent de leur conditionnement ou de leur transformation. Celle du mil destiné à la consommation est la plus délicate et la plus pénible.

Le tableau qui suit décrit la répartition des tâches agricoles entre les hommes et les femmes pour la culture du mil.

Tableau 5: Répartition des tâches agricoles entre les hommes et les femmes (mil)

Produit	Tâches féminines	Tâches masculines
	- Désherbage manuel	- Préparation des champs
	- Séchage des épis	- Semis mécanique
⌊	- Assemblage les épis	- Déterrage mécanique
┌	- Transport des épis	- Désherbage mécanique
Ⓜ	- Pillage	- Coupe des épis
	- Vannage	

DIOUF Awa, 2006

En plus de l'arachide et du mil qui sont les principaux produits, la femme cultive le niébé (haricot), le bissap en plus de leur jardin de case. Les cultures se font souvent derrière la concession et sur des terres fertilisées avec des déchets organiques. Les cultures de case destinées à la consommation, comprennent des légumes comme le gombo, la tomate, les courges, etc. Pour disposer d'argent liquide, les femmes vendent une partie de leurs récoltes dans les marchés hebdomadaires en particulier.

Dans l'ensemble, les rendements de toutes les cultures sont faibles du fait de l'épuisement des terres, et au manque d'engrais. Les rendements moyens par hectare sont respectivement estimés pour le mil le sorgho, le niébé et autour de 450 kg, 440 kg et 250 kg. La production du mil, aliment de base, ne couvre pas les besoins alimentaires.

Nous ne pouvons pas parler des activités agricoles sans mentionner la place que les femmes occupent dans la culture de rente qui a bouleversé les méthodes culturelles des paysans.

1-3-1- Dans la culture arachidière

Nous pensons avec Marie Denise Riss, que l'évolution des méthodes culturales a entraîné la transformation du paysage agraire et *“l'aspect spéculatif de la culture a individualisé les travaux demandant l'emploi des machines: homme et femme s'occupent séparément de leur parcelle qui retient toute leur attention.”*¹⁸⁶ Dans tous les cas, c'est la femme qui va faire les frais de cette individualisation des travaux. Avant de devenir culture de rente, l'arachide était d'abord cultivée dans les champs réservés aux femmes. Elle était une culture vivrière destinée donc à la consommation locale.

Comme le mil, la culture arachidière requiert plusieurs étapes toutes aussi importantes. La femme doit respecter ces étapes même si la superficie de son champ est très petite par rapport à celle de l'homme. Les étapes vont de la préparation des semences jusqu'à la récolte. Quelques fois pour les opérations de semis, de sarclage et de binage, les femmes font appel aux hommes détenteurs de machines agricoles. Mais comme pour le mil, les femmes doivent toujours patienter et attendre que les hommes terminent leurs semis attelés. A cause de la faiblesse de leurs revenus, les femmes disposent en général moins de semences que les hommes. Elles récoltent par conséquent moins que ces derniers. De toute façon, l'achat des semences constitue pour les hommes comme pour les femmes, un véritable casse-tête. En effet disposer de graines d'arachide préoccupe tous les paysans à l'approche de l'hivernage. Tous mobilisent leurs réseaux familiaux pour avoir quelques kilogrammes d'arachide. Les maigres réserves de semences sont parfois consommées durant la saison sèche. La culture arachidière a entraîné le morcellement des terres et leur acaparement par les hommes au détriment des femmes.

A l'approche de l'hivernage, les hommes préparent les champs, les femmes et les filles décortiquent l'arachide qui va être semée. Il s'agit souvent de semences de mauvaise qualité. Actuellement les femmes comme les hommes ne disposent pas d'engrais chimique pour fertiliser les sols. Le peu d'engrais organique disponible est répandu sur les endroits les moins fertiles. En tant que dépendant, la femme a l'obligation de travailler dans les exploitations familiales destinées aux cultures vivrières. Elle doit également s'occuper de son propre champ d'arachide.

Le binage est une opération aussi importante qui permet d'ameublir le sol et de le débarrasser des herbes nuisibles au bon développement des plantes. Comme les cultures du mil et de l'arachide s'alternent et se concurrencent parfois, les femmes à force d'attendre le

¹⁸⁶ (RISS Marie Denise, 1989, p. 137). Op. cit.

matériel agricole, finissent par faire le binage manuellement. Même après le passage de la machine, les femmes interviennent pour parfaire le travail. Les tâches agricoles des femmes deviennent de plus en plus lourdes avec le départ des hommes et des garçons du terroir.

L'utilisation de machines facilite les récoltes. En plus toute la famille y participe. Au moment venu, grands et petits ramassent et entassent les souches coupées par la machine. Cependant comme toujours les hommes récoltent d'abord leurs champs. Mais la femme est libre d'utiliser ses récoltes comme elle le souhaite. Elle peut vendre une partie et utiliser le reste pour sa cuisine.

Entre 1998 et 2008, le rendement moyen de l'arachide a connu une baisse dans le bassin arachidier. Dans la région de Diourbel située au centre, il tourne autour de 600 kg/ha. La production qui évolue en dents de scie, a chuté à 147kg/ha en 2002-2003 dans le Baol.¹⁸⁷ Les revenus issus de la vente de l'arachide sont insuffisants pour combler le déficit vivrier. L'arachide est transformée en poudre, en pâte, etc, ou vendu en vrac.

Le tableau qui suit dresse la répartition des tâches selon le sexe et en fonction des deux principales cultures. (Voir tableau sur la répartition des tâches agricole entre les hommes et les femmes)

Tableau 6: Répartition des tâches agricoles entre les hommes et les femmes (arachide)

Produits	Tâches féminines	Tâches masculines
E	- Décorticage de l'arachide	- Nettoyage des parcelles
D	- Tri des semences	- Semis mécanique
I	- Binage manuel	- Binage mécanique
H	- Ramassage et mise en tas	- Mise en tas
C	- Vannage	- Battage
A	- Glanage	
R		
A		

Source : DIOUF Awa, 2006

¹⁸⁷ Données issues de la direction régionale du développement rural.

C'est un schéma simplifié parce que les rôles peuvent parfois s'inverser et des aides réciproques existent encore. En effet, en l'absence des hommes ou des garçons, les femmes guident les attelages pour les semis, le binage ou pour le déterrage des arachides.

La région de Diourbel est une région agricole. Mais cela ne veut pas dire que tous ses habitants sont des cultivateurs. En effet la grande majorité des citoyens des trois principales villes (Bambey, Diourbel et Mbacké) ne cultivent pas la terre. Parmi les personnes que nous avons interrogées 54% sont des agriculteurs et les activités agricoles constituent leur principale source de revenus. Les individus qui pratiquent principalement l'agriculture habitent dans la communauté rurale de Thiakhar et dans la zone agro-pastorale de la CR de Touba Mosquée. (Revoir figure n°3 Touba : limites et sous-zones).

Parmi les femmes interrogées, celles qui habitent la "ville" de Touba Mosquée ne cultivent pratiquement pas puisque tout l'espace est pratiquement bâti. Cependant des femmes par nostalgie, sèment du bissap ou du niébé dans la cour intérieure des maisons ou des bâtiments inachevés. "L'urbanisation" rapide de la cité religieuse laisse très peu de place à la culture. Des talibés mourides partent chaque année "travailler" dans les grandes exploitations agricoles des marabouts qui sont dispersées sur l'ensemble du territoire national.

1-3-2 Dans les jardins de case

Le jardin de case ou l'horticulture d'hivernage est une pratique traditionnelle. C'est une activité presque exclusivement féminine, et où la femme joue un rôle essentiel. En effet, comme l'écrit Marie Denise RISS : « *Souvent dépréciée par les hommes et presque exclusivement laissée à l'activité féminine, l'horticulture permet à la femme d'accroître ses revenus pendant cette saison difficile par la vente d'une part des récoltes ; le reste du produit du jardinage entre dans la consommation familiale sous forme de nourriture d'appoint.* »¹⁸⁸ Le jardin de case permet donc à la femme de varier les menus, de faire son stock de produits et d'avoir un peu de revenus. Les produits cultivés sont divers. Ils se composent de tomate, de gombo, de piment, de bissap, de citrouille, de courge, d'aubergine, etc.

Les produits cultivés dans les jardins de case d'hivernage sont moins variés que ceux produits dans les jardins maraîchers de saison sèche qui sont souvent pratiqués par les hommes au niveau des zones des vallées mortes où les conditions sont plus favorables. (Voir le chapitre 8, section 2-2 Des activités de maraîchage encore timides). Les jardins de case sont entrés depuis longtemps dans les habitudes des femmes rurales. Ils sont souvent situés juste derrière les maisons d'où leur nom « jardin de case ». En raison de leur emplacement, ces

¹⁸⁸ (RISS Marie Denise, 1989, p. 146). *Femmes africaines en milieu rural. Les sénégalaises du Sine Saloum.* (Collections alternatives rurales). Paris : L'Harmattan, 218 p.

jardins bénéficient de l'apport de fumier organique provenant des déchets ménagers et de la fumure animale. Leur superficie est très petite. « *La femme s'occupe de toutes les étapes de la culture, de la conservation et de la vente de la récolte. Les planches de légumes ne sont pas très ordonnées ; la femme regroupe les plants suivant leur variété et intercale souvent d'autres espèces.* »¹⁸⁹

Les semis débutent dès les premières pluies. Les semis, la culture et les récoltes se font de façon artisanale et ne nécessitent pas beaucoup d'efforts physiques mais la coïncidence avec les travaux champêtres et les nombreuses tâches ménagères ne facilitent pas les choses. Les femmes utilisent une bonne partie pour la consommation familiale parce que le but du jardin de case est avant tout d'apporter un complément alimentaire. Une autre partie des récoltes est conservée par déshydratation pour la saison sèche. Finalement, seule une petite partie est vendue ou troquée contre d'autres produits en cas de besoin. Les jardins de case, à cause de la faiblesse des récoltes, ne rapportent pas beaucoup d'argent aux femmes. Ce sont plutôt les activités non agricoles qui leur apportent des revenus pour faire vivre leur famille et s'occuper de leurs besoins personnels. Par manque d'espace, des femmes de Touba font du jardinage dans les cours ou dans certaines maisons en construction. En plus de ces tâches, les femmes s'occupent de l'entretien des animaux de la famille.

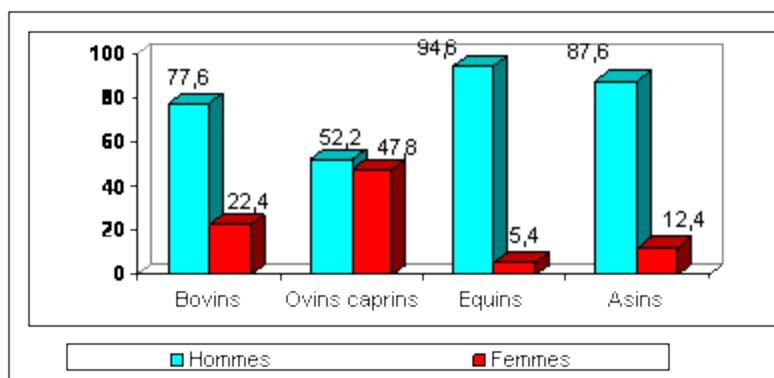
1-3-3 Dans l'élevage du petit bétail

En dehors des cultures, les femmes pratiquent aussi un élevage de "case". Les femmes possèdent en général de petits ruminants constitués essentiellement de chèvres et de moutons. Comme il est indiqué sur le site du laboratoire genre de l'IFAN, au niveau national la situation des femmes dans l'élevage est mal connue et elles sont très peu prises en charge par les politiques et programmes de développement. C'est pourtant le secteur dans lequel elles ont le plus accès aux ressources. Les femmes sont propriétaires de cheptel à des échelles intéressantes qui justifient que les politiques leur prêtent plus d'attention, notamment pour le petit ruminant où elles sont propriétaires de près de la moitié du cheptel (47%), comme le montre la figure qui suit.¹⁹⁰ Cette situation s'explique par le fait que ce type de bétail est plus accessible pour les femmes.

¹⁸⁹ Ibid., page 146.

¹⁹⁰ Site du laboratoire genre et recherche scientifique de l'IFAN. Disponible sur http://www.sengenre-ucad.org/test3/index.php?option=com_content&view=article&id=71&Itemid=91

Figure 9: Répartition du cheptel par catégorie et par sexe



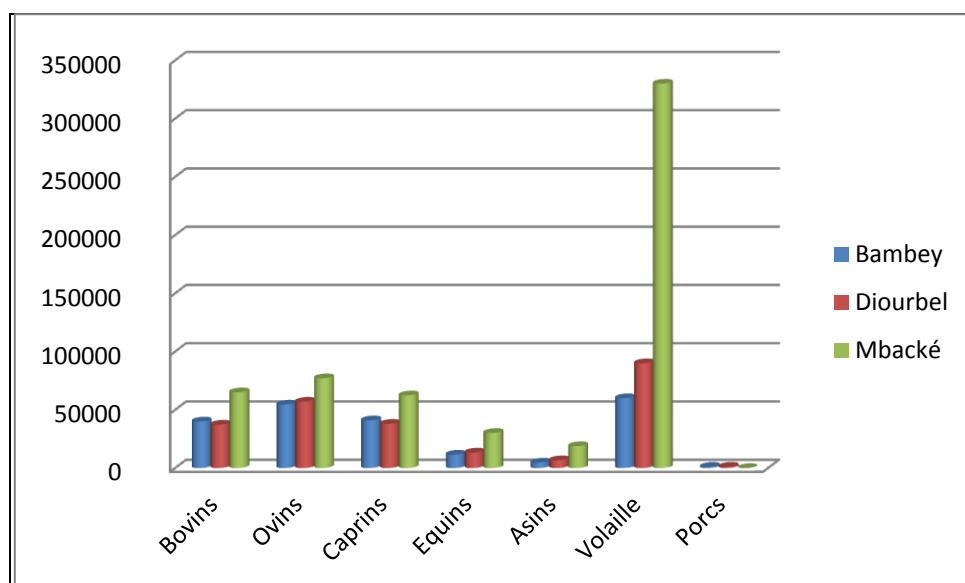
Source : Laboratoire genre et recherche de l'IFAN

Les femmes élèvent aussi de la volaille. Le gros bétail (bovins surtout et les chevaux) qui appartient généralement aux hommes, n'est pas très présent dans les villages wolof, Les femmes qui possèdent des bovins sont en général soit des peul, soit des serer, et ce sont les plus âgées pour lesquelles les bovins représentent surtout un moyen de thésauriser. En effet, pour ces femmes serer, mourir sans laisser un héritage à leurs descendants est une honte, et certains d'entre elles préfèrent léguer leur richesse plutôt que de l'utiliser pendant leur vie. En général, ce sont les femmes et les enfants qui se chargent des soins apportés aux animaux (abreuvement, alimentation, etc.). Les soins aux animaux restent une tâche essentiellement réservée aux femmes et aux enfants. Dans les maisons, beaucoup d'hommes se croisent les bras et laissent les autres faire presque tout le travail. Certains se comportent même comme des « rois ».

En certaines périodes de l'année, lorsque le peu de pâturage disparaît, les femmes confient leur bétail au berger peul moyennant une petite rétribution en nature ou en espèce. Le berger est souvent rémunéré à raison de 150 F Cfa par animal. Dans certains villages, les populations qui regroupent leur bétail, se cotisent pour payer le salaire mensuel d'un berger qui commence à partir de 15 000 F Cfa en moyenne.

L'alimentation du bétail constitue un réel problème pour les populations. L'élevage est plus développé dans le département de Mbacké qui est le plus proche de la zone sylvo-pastorale (Ferlo). Rappelons que l'extension continue de la CR de Touba s'est faite aux dépens des terres de transhumance des Peul. L'étude de la situation économique et sociale de la région de Diourbel en 2008 note cette disparité de la répartition du cheptel par département. (Voir figure ci-dessous: Répartition du cheptel).

Figure 10: Répartition du cheptel selon l'espèce et le département en 2007



Source : Agence Nationale de la démographie et de la Statistique¹⁹¹

Dans ce tableau pour toutes les espèces confondues, sauf les porcins, le département de Mbacké dépasse de loin les autres départements de la région. *“Cette situation est tout à fait prévisible, puisque Mbacké abrite la cité religieuse de Touba et demeure proche des zones de pâturage. Par ailleurs, c’est le département le mieux équipé en ouvrages hydrauliques”*¹⁹². En effet 35,7% des forages de la région de Diourbel, se trouvaient dans le département de Mbacké qui regroupait en plus 45% des parcs à vaccination. en 2007. Le passage fréquent des femmes peul vendeuses de lait à Touba et des troupeaux de bétail témoignent de la vitalité de l’élevage dans ce département.

Les activités agricoles qui se déroulent principalement en saison humide et sous le soleil ardent, prennent beaucoup de temps aux femmes qui exécutent les tâches manuelles les plus pénibles. Avec l'absence de plus en plus longue des hommes du terroir, le temps et l'effort consacrés dans les champs par les femmes deviennent de plus en plus importants. Devant cette situation quels additionnels ressources et revenus disposent les hommes et les femmes pour faire marcher la maison ?

¹⁹¹ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'Economie et des Finances. ANDS., 2010, p. 44). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel. (année 2009)*. Dakar: ANDS, 157 p.

¹⁹² Ibid. p. 43.

2 - Revenus et ressources

Rappelons que Diourbel est une région agricole où l'agriculture et l'élevage représentent par conséquent l'essentiel des sources de revenus et des richesses des populations rurales y compris les femmes. La participation des femmes est importante pour faire marcher la maison. En milieu rural, l'introduction de la «ration» quotidienne est récente. L'homme se contente de donner à la femme les céréales nécessaires pour la cuisson des repas. C'est à la femme de trouver les ingrédients indispensables pour cuisiner. Même l'achat des ustensiles de cuisine revient à la femme ou sa mère ou ses tantes lorsqu'il s'agit d'une jeune mariée. C'est la femme qui doit se débrouiller pour payer la mouture du mil s'il y a un moulin qui fonctionne dans son village. Pour préparer le repas, elle puise sur ses réserves de produits agricoles de l'année écoulée. Lorsque ces dernières sont épuisées, c'est à elle de se débrouiller. C'est la raison pour laquelle avoir une activité extra-agricole génératrice de revenus est aussi important pour les femmes rurales comme urbaines. Normalement c'est l'époux qui doit habiller toute la famille. Mais les femmes n'attendent pas tout de leur époux. Lorsque qu'elle a un peu de moyens, elle n'hésite pas à s'habiller et à habiller ses enfants et sa belle famille. Elle n'hésite pas non plus à payer ses soins médicaux ou ceux de ses enfants lorsqu'ils tombent malades. Même dans les ménages où l'homme s'occupe de la «ration» quotidienne, les femmes apportent leur participation pour améliorer les repas. La «ration» quotidienne représente la somme d'argent destinée à acheter les condiments et autres ingrédients qui entrent dans la composition des repas. Généralement, l'achat du riz, de l'huile et des céréales comme le mil, ne fait pas partie de la «ration» quotidienne parce que ces produits sont généralement achetés à part tous les fins de mois. Certains font du crédit auprès du boutiquier du coin de la rue ou des voisins ou parents plus nantis en attendant des jours meilleurs. Les activités génératrices de revenus comme le petit commerce de case ou dans les marchés ou au coin de la rue représentent pour les femmes des sources de revenus non négligeables pour faire marcher la maison.

Avoir des ressources financières est aussi essentiel quelque que soit le milieu où on se trouve. Cependant, parmi toutes les richesses, la terre représente aux yeux des cultivateurs et des cultivatrices, le bien le plus important.

2-1 L'accès difficile des femmes à la terre et au matériel agricole

Nous considérons la terre en tant que moyen de production agricole et en tant que bien immobilier ou lieu d'habitation.

2-1-1- La femme et le foncier

La reconnaissance des femmes en tant qu'exploitantes agricoles n'est pas effective parce que l'accès à la terre demeure toujours un problème pour bon nombre de femmes en milieu rural sénégalais. En effet malgré les déclarations et l'adoption de la loi sur le Domaine National en 1964, les pratiques de gestion des terres agricoles continuent de se faire selon le régime traditionnel. Pourtant la loi garantit l'égalité d'accès à tous les Sénégalais, des terres du Domaine National. Les terroirs agricoles non immatriculés c'est-à-dire qui ne font pas l'objet d'un titre foncier, font partie du Domaine National. Ces terres représentent plus de 90% du territoire national. Mais dans la réalité l'application sur le terrain de la loi n'est pas effective. Même la loi reste ignorée par une bonne partie de la population surtout féminine. Ces blocages sont aussi « *liés d'une part à l'ignorance des possibilités des recours devant l'autorité administrative compétente (gouverneur de région) chaque fois qu'elles se sentent lésées dans leurs droits d'accéder à la terre, à cause de l'analphabétisme très poussé des femmes en milieu rural* »¹⁹³. La loi ajoute que « *la femme sénégalaise, même mariée peut accéder à la terre librement. Elle peut acquérir toute propriété sans l'assistance de l'homme qu'il soit mari, père, frère, etc.* »¹⁹⁴

Il ne sert à rien de voter qu'on n'est pas en mesure de faire appliquer ? Pour acquérir une parcelle de culture, les femmes sont presque entièrement dépendantes de leurs époux ou du chef de carré qui alloue les terres. L'emplacement et la taille des parcelles des femmes dépendent de la disponibilité foncière. Comme pour le matériel agricole (machine), la femme est toujours la dernière servie. Les jeunes filles n'ont souvent pas de lopin de terre. En général, elles suivent et aident leurs parents dans les champs.

Le mode de transmission patriarcal actuel de la terre est aussi défavorable aux femmes et aux filles puisque les terres de culture sont transmises de père en fils. Comme la fille est

¹⁹³ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, 1991, p. 17). *Stratégies du gouvernement du Sénégal visant à mieux répondre aux besoins des femmes rurales*. FIDA. Conférence régionale sur « la promotion économique des femmes. Dakar, 27 p.

¹⁹⁴ (SYLLA E., JUTEAU L. et SARR A., 1995, p. 25). *Guide des femmes. Sénégal*. Dakar: CECI (Centre Canadien d'Etude de Coopération Internationale), 103 p.

censée quitter un jour le foyer parental, elle n'a pas droit à l'héritage des champs. Avec l'accaparement des terres, même l'accès à une parcelle devient de plus en plus problématique. Dans certains villages surtout dans la CR de Thiakhar, le problème de terres de culture se pose même pour les hommes, même si avec le départ des populations vers Touba, ce problème devrait s'atténuer.

Faute de terre, certaines femmes insèrent leurs cultures de bissap ou niébé dans les parcelles des hommes. La loi donne une égalité d'accès à la terre mais avec l'obligation de la mettre en valeur. A ce propos ; Diagne Abdoulaye écrit : « *A l'échelle nationale, même si la loi garantit un accès démocratique à la propriété et proscriit les restrictions coutumières de l'accès de la femme à la terre, la capacité de valorisation adéquate des parcelles par les femmes n'est tout de même pas effective* ». ¹⁹⁵ En effet, l'obligation de mise en valeur a entraîné une ruée à l'exploitation du moindre espace disponible. Résultat, il reste peu de terres vacantes. Chaque année, (excepté quelques parcelles mises en jachère paturée), presque toutes les terres sont mises en culture. Par conséquent la fonction de la commission domaniale du conseil rural (organe chargée de la redistribution des terres vacantes) reste limitée par ce manque de terres. Ce problème est particulièrement plus important dans la CR de Thiakhar où à l'exception des bas-fonds et quelques friches, toutes les terres sont entièrement cultivées. Même les parcelles des villageois qui sont définitivement installés à Touba sont mises en valeur par d'autres membres de leur famille qui sont restés sur le terroir. Nous avons rencontré une femme du village de Séo Leff qui a repris possession des champs de son oncle.

Le problème de terres de culture est moins pesant pour les paysans de la CR de Touba Mosquée qui est beaucoup plus vaste et moins peuplée dans sa zone agro-pastorale. Ici les superficies moyennes cultivées par les hommes varient entre 2 et 3 ha tandis qu'à Thiakhar, elles sont en moyenne de l'ordre d'un hectare. Mais dans tous les cas, la superficie des lopins de terre des femmes reste insuffisante par rapport à celle des hommes.

En plus les femmes n'ont qu'un droit d'usufruit précaire. La terre continue d'être gérée de façon coutumière et lignagère. Diagne A., souligne également les conditions de précarité chez les veuves et les femmes divorcées en matière d'accès à la terre notamment. « *Il peut arriver des situations exceptionnelles où la femme détient des terres car le mari est décédé. La veuve en qualité de détentrice de l'autorité parentale, en lieu et place de l'oncle paternel ou maternel et en attente de remariage, se charge de l'exploitation des parcelles jusqu'à la majorité des enfants garçons. Quant à la femme divorcée, même si elle avait des garçons avec*

¹⁹⁵ (DIAGNE Abdoulaye, 2006, p. 249). *Les mutations agraires...*, Op. cit.

*son mari, elle doit abandonner les parcelles qu'elle cultivait, sans compensation aucune, pour le « travail » qu'elle y a effectué durant des années pour améliorer leur productivité. Elle est généralement coupée de la communauté de son mari et ne peut rester au village s'il n'y a pas de famille. Une divorcée doit chercher d'autres moyens de subsistance ou retourner dans son village où elle pourra obtenir une terre de son groupe familial. »*¹⁹⁶ Cette situation reflète les contraintes socioculturelles locales.

Comme nous l'avons signalé, le mode d'attribution des terres d'habitation à Touba, discrimine les femmes. En effet, ces dernières ne peuvent acquérir une parcelle d'habitation que sous la tutelle de leur époux. La femme qui est sous la dépendance de son époux, est supposée être entretenue et logée par ce dernier ou son frère. Mais les femmes sont très habiles pour contourner ces obstacles. Le recours au « prête-nom », la médiation d'un marabout par les femmes, ou l'achat par une tierce personne, font partie de leurs stratégies. Nous avons aussi l'exemple donné à Ngoye par Diagne Abdoulaye. des femmes sères « pileuses » qui font tout pour acquérir un droit d'usufruit durable sur les parcelles de cultures. *« Sur ce terroir, de moins en moins élastique, ces actrices sont entrain de faire une incursion douce et discrète jusque là quasi masculine, en l'occurrence celle de l'acquisition d'une parcelle de culture par la mise en gage [...] la mise en gage est proscrite par le conseil rural, mais un paysan qui met une parcelle en valeur 3 ans de suite jouit d'un droit d'usufruit permanent. »*¹⁹⁷ Mais cette situation, même si elle leur permet de résoudre un besoin, reste précaire.

Certains groupements de femmes par le biais du conseil rural peuvent avoir accès à des parcelles destinées à leurs cultures de champs collectifs. Mais des exemples de ce type d'acquisition restent peu nombreux en raison de l'accaparement des terres. Beaucoup de demandes auprès de la commission domaniale ne sont pas satisfaites.

Au niveau national, selon le laboratoire genre de l'IFAN, les indicateurs dans le secteur agricole font défaut. La seule étude faite au niveau national date de 1999 par la FAO et porte sur l'agriculture pluviale. Toutefois, tout indique que les disparités n'ont pas fondamentalement changé. Les femmes chefs de ménage ne disposent que de 13,4% des terres cultivables. En plus, elles sont plus dépendantes des prêts avec 31% qui en ont recours contre 14,9% pour les hommes. Les femmes chef d'exploitation ont moins accès aux intrants et fertilisants. Le tableau qui suit montre la disparité au niveau de la répartition des parcelles cultivées selon le mode de cultures et le sexe au niveau national. Il révèle que les ¾ des parcelles d'arachide (69%) et des terres cultivées (73%) sont entre les mains des hommes.

¹⁹⁶ Ibid., p. 249.

¹⁹⁷ Ibid. p. 256.

(Voir annexe n°11 : Répartition des parcelles cultivées, superficie totale cultivée selon la culture pratiquée par sexe et par région).

Tableau 7: la répartition des parcelles cultivées selon le mode de cultures et le sexe

Type de cultures	Parcelles appartenant aux hommes		Parcelles appartenant aux femmes		Ensemble
	Effectif	%	Effectif	%	
Arachide	444 743	69,58	194 458	30,42	639 201
Mil	933 281	87,90	128 419	12,10	1 061 700
Autres céréales	182 914	50,42	179 843	49,58	362 758
Niébé	186 096	66,43	94 063	33,57	280 159
Autres culture	183 312	67,11	89 830	32,89	273 142
Ensemble de cultures	1 930 346	73,76	686 614	26,24	2 616 960

Source : Sénégal, Recensement national de l'agriculture 1998-99¹⁹⁸

L'inégal accès des femmes à la terre comme moyen de production et comme bien immobilier est un problème auquel les pouvoirs publics qui sont les garants de la liberté et des droits de tous les citoyens, doivent mettre fin.

2-1-2- L'accès difficile des femmes au matériel agricole

Pour une cultivatrice, en dehors de la terre, il y a également le matériel agricole qui compte. Or, comme nous l'avions évoqué, la femme reste tributaire de son époux, ou de son frère pour accéder aux machines agricoles attelées par exemple. Ce sont principalement les hommes qui sont les détenteurs de ces moyens de production. En effet, comme nous allons en revenir dans le chapitre 3, ces outils ne lui ont pas été destinés. Résultat, les femmes avec l'insuffisance de leurs moyens pour acquérir ces outils, continuent d'accomplir certaines tâches agricoles avec des outils moins performants. Nous n'avions rencontré aucune femme

¹⁹⁸ Cité par : Laboratoire genre de l'IFAN. Disponible sur http://www.senggenre-ucad.org/test3/index.php?option=com_content&view=article&id=61%3Aagricultureparcellecultivee&catid=37%3Aproduction&Itemid=1

qui possédait un semoir ou une autre machine. Les seuls outils qu'elles ont, sont de petits outillages comme, l' hilaire, le râteau, la *daba*¹⁹⁹, etc.

En dehors de la terre, les femmes ont d'autres richesses, toutes aussi importantes.

2-2- Quelles autres richesses ?

Pour toutes les femmes quels que soient le statut, le rang, la situation professionnelle ou confessionnelle, avoir des enfants est la plus importante richesse au monde. Pouvoir enfanter, mater est une chance, un don divin, en plus une reconnaissance sociale pour les femmes: le plus important. Dans un milieu où il n'y a pas de sécurité sociale, l'enfant est perçu non seulement comme un don, mais aussi comme un moyen d'assurer ses vieux jours. L'enfant constitue de ce fait, un investissement sûr pour beaucoup de parents. De ce fait, la réussite de leurs enfants est avant tout leur propre réussite. Avoir des enfants permet aussi d'accéder au statut de chef de lignage, d'ancêtre, etc. L'enfant est avant tout une richesse sociale.

Les femmes peuvent acquérir des richesses ordinaires ou personnelles provenant des autres activités propres ou de l'entourage familial. Ces richesses concernent les bijoux, le bétail, les meubles. Dans ce dernier type, les femmes de la CR de Touba Mosquée, surtout celles qui habitent dans la cité sainte, sont mieux pourvues en meubles de chambre et en bijoux de grande valeur. La richesse de leurs bijoux et de leur habillement, est plus perceptible lors des cérémonies familiales comme le baptême ou le mariage. Pour toutes les femmes du Baol, pour ne pas dire du Sénégal, avoir une chambre bien meublée avec un grand lit, une grosse psyché²⁰⁰ et une imposante armoire, constitue à la fois une fierté et une réussite personnelle, même si ces meubles proviennent quelques fois de leur époux ou d'un autre membre de leur famille. De plus en plus de femmes dans les villes où à Touba ont des tontines pour acheter leurs propres meubles de chambre à coucher.

Dans beaucoup de ménages, les biens des femmes sont constitués essentiellement du petit bétail, du produit de leurs maigres récoltes, des meubles de leur chambre dont une partie de leurs vaisselles, des revenus issus des activités économiques. Le peu de femmes possédant un bien immobilier ou une maison en chantier n'y résident pas souvent. Elles les ont prêtées à des membres de leur famille ou mises en location. C'est le cas de quelques femmes commerçantes que nous avons rencontrées au marché Ocass de Touba. Elles vivent chez leur époux le plus souvent ou chez leurs frères ou parents. La maison où elles habitent ne leur

¹⁹⁹ Houe à manche courte.

²⁰⁰ Appelée « coiffeuse » au Sénégal.

appartient donc pas. Quant aux hommes, même s'ils sont majoritairement des paysans, ils ont en plus de leurs maisons ou cases, des revenus plus importants et plus réguliers que leurs épouses. Ce n'est pas toujours le cas car certaines marchandes gagnent plus que les instituteurs. Nous avons rencontré des hommes qui n'ont rien du tout et qui sont même entretenus par leurs épouses ou leurs frères. Nous n'avons croisé que deux femmes salariées (relais de santé communautaire, distributeur de médicaments dans un poste de santé) et trois hommes salariés (un ingénieur, un agent de santé communautaire, et un gardien), un chauffeur, un menuisier, un maçon. Ils s'adonnent majoritairement à des activités agricoles pendant la saison humide. Le reste de l'année ils font du commerce, où vont à Dakar. Excepté dans la cité religieuse de Touba où les concessions en dur sont plus nombreuses, beaucoup de maisons sont constituées d'une juxtaposition de cases en paille qui sont de plus en plus remplacées par des cases construites entièrement avec des tôles ondulées qui retiennent beaucoup la chaleur.

Tous, hommes et femmes bénéficient de l'argent envoyé par leurs enfants, leurs maris, frères, ou filles,²⁰¹ émigrés, ou partis dans les villes du Sénégal. De nombreux ménages surtout ceux de Touba, dépendent beaucoup de cet apport extérieur pour régler une partie des dépenses du foyer. La concentration des banques, des agences et des circuits informels de transfert d'argent et de change à Touba n'est pas un hasard. L'apport économique des émigrés à leur famille et leur pays est considérable. Le montant des transferts de fonds est difficile à estimer compte tenu des circuits informels. Au Sénégal : « *Les transferts financiers par le circuit officiel sont évalués à plus de 300 milliards de francs CFA par an et représenteraient 15 à 65% du revenu du migrant et 30 à 80 % du budget des familles restées au Sénégal selon les zones.* »²⁰² Pour l'année 2007, les transferts rapides formels se sont élevés à près de 544 milliards de FCFA (soit 832 millions d'euros), (BCEAO, 2008), et ceci sans compter les mouvements financiers informels qui seraient identiques voire plus importants que les transferts officiels.²⁰³ Selon l'ANSD, 2004, sept ménages sur dix avaient au moins un membre émigré.²⁰⁴ La région de Diourbel se trouve en bonne place sur le plan migrations internationales. Les mourides représentent plus de la moitié des migrants internationaux. Des

²⁰¹ Depuis quelques années, on note une présence remarquable des femmes dans le phénomène migratoire.

²⁰² (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANS, 2006, p. 42) REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANS. 2006. Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSRP II). 2006-2010. Disponible sur http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/DSRP/DSRP2.pdf

²⁰³ Selon l' (IOM (Organisation Internationale pour les Migrations). SOME Aymar Narodar, 2009, p. 60). *Migration au Sénégal (IOM). Profil national*. Genève : IOM, 142 p. Les transferts rapides concernent essentiellement les envois de fonds des travailleurs migrants.

²⁰⁴ Agence nationale de la statistique et de la démographie, 2004.

études sur la migration internationale ²⁰⁵ des Baol Baol ont montré les effets de la migration internationale sur le développement économique, l'explosion démographique et l'urbanisation rapide de Touba.²⁰⁶ Rappelons que le tissu industriel de la région de Diourbel est quasi inexistant, même dans la « ville » de Touba qui ne comptait que trois petites unités industrielles en 2006.

Les habits et le mouton que le mari achète à sa femme lors des fêtes religieuses comme la Tabaski (fête du sacrifice du mouton) représentent non seulement une richesse, mais aussi une marque d'attention ou d'affection pour les femmes. La femme apprécie beaucoup que son époux lui attache un gros bélier devant l'entrée de la maison pour montrer aux voisins que son époux tient encore à elle. Même si l'on sait que le sacrifice du mouton lors de la Tabaski est un devoir pour tout musulman majeur, la femme et les enfants en tirent un bonheur énorme. Gare aux hommes qui ramènent un petit mouton non cornu à leurs femmes la veille de la fête. Cette situation fait que les préparatifs des fêtes comme celle-ci, représentent un véritable cauchemar pour les ménages pauvres. Certains hommes sont prêts à tout pour satisfaire leurs femmes et leurs enfants, quitte à contracter des dettes qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir rembourser. Celui qui achète un « agneau » doit attendre la nuit pour l'introduire dans la maison sous peine d'être la risée des voisins curieux et mesquins.

3 - Le rôle social des femmes

Notre objectif ici n'est pas de cerner tout le rôle social de la femme. Nous allons en parler à travers un certain nombre de traits qui nous paraissent les plus importants. Il s'agit de son rôle dans l'éducation des enfants, dans les liens sociaux tissés dans son voisinage et dans sa famille au sens large et de certains rites bien que très peu courants dans le Baol. Les définitions du rôle sont nombreuses. Le Petit Robert le définit comme "*une action, une influence que l'on exerce, une fonction que l'on remplit*"²⁰⁷. Il y a des rôles, des tâches pour les hommes et pour les femmes. Nous adoptons la définition du rôle comme représentant l'ensemble des attributs qu'une personne exerce ou des actions que la société attend d'elle.

²⁰⁵ Sur l'émigration Cf : LUTUTALA (M.), 1990. Migration et développement en Afrique : quelques aspects méthodologiques. *Revue de l'UEPA* n° 4, août. ; INSTITUT PANOS, 1993. *Quand les immigrés du Sahel construisent leur pays*. Paris : Institut Panos - Ed. L'harmattan, 205 p. ; DIOP (M.), 1990. L'émigration mouride en Europe. *Hommes et Migrations*, 1131, avril, pp. 21-24. ; REMUAO, ANSD, CERPOD, 1997. *Enquête sur la migration et l'urbanisation au Sénégal* (EMUS) de 1992 à 1993. ; DAUM, (C.), 1990, *Etude migrants et développement*, Paris, Institut PANOS. ; BREDELOUP (S.), 1995. Guide bibliographique. Émigration sénégalaise et immigration au Sénégal (Publications 1990-1995). *Mondes en développement*, XXIII, 91, pp. 123-127.

²⁰⁶ Cf. GUEYE Cheikh (1999). *L'organisation de l'espace dans une ville religieuse: Touba (Sénégal)*. Thèse de doctorat, Université Louis Pasteur de Strasbourg. Dakar : IRD, 655 p.

²⁰⁷ (LE PETIT ROBERT, 2006). *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique de la langue française*, . Paris: Nouvelle édition de Paul Robert, 2949 p.

Tour à tour, on présentera la femme dans son rôle de mère, d'éducatrice et de gardienne de la tradition et des liens sociaux.

3-1 La femme, pivot de l'éducation des enfants

Après avoir donné naissance, et assuré les soins à son enfant, la mère (tout comme le père), doit s'occuper d'éduquer son enfant. Le rôle du père ne se limite pas à pourvoir aux besoins matériels de sa famille. Tous les deux doivent s'acquitter de leur rôle d'éducateur. Mais en réalité la femme est au centre de l'éducation des enfants. Dans de nombreuses sociétés du monde pour ne pas dire toutes, elle en est le socle, la base. L'éducation des enfants fait partie de ses attributs traditionnels. En effet "*La tradition africaine attribuait de grandes responsabilités à la femme. C'est elle qui assurait l'éducation des enfants, qui transmettait la tradition et qui initiait les enfants à la religion et au respect du bien de la communauté.*"²⁰⁸ Cette tradition est toujours actuelle dans le Baol. Mais d'abord qu'est-ce que c'est que l'éducation?

Pour nous l'éducation est avant tout un moyen de contrôle social. Elle est l'ensemble des comportements, des manières inculquées ou apprises par une personne dans son enfance surtout, et à travers son entourage familial d'abord qui constitue en premier lieu son creuset, sa première école. L'éducation selon René Hubert cité par Pierre Erny²⁰⁹, est "*l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement par un être humain sur un autre être humain, en principe par un adulte sur un jeune, et orientées vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce correspondant aux fins auxquelles, parvenu à maturité, il est destiné*". Cette définition ne couvre pas tous les aspects de ce vaste champ et ne prend pas en compte la place et les influences venant de l'extérieur et aussi de la société dans laquelle évolue l'individu, et. En parlant des fonctions culturelles de l'éducation, Pierre Erny²¹⁰ évoque les trois aspects de l'éducation dans la culture dont elle n'est qu'une expression, une fonction. Selon ses propos, l'éducation est d'abord dans sa dynamique, transmission d'un patrimoine ou d'un héritage d'une génération à l'autre et que les membres d'une société qui sont les porteurs s'assurent la continuité par l'apprentissage des conduites. Dans un second, lieu, il présente l'aspect statique de "*l'éducation qui apparaît comme l'héritage, l'équipement que l'individu reçoit pour pouvoir s'intégrer dans sa communauté par les moyens d'un langage, d'un corps de connaissances, d'une échelle de*

²⁰⁸ (MWAMINI NAFISA, Charlotte, 2008, p. 34). *La femme commerçante en Afrique et l'éducation des enfants. Le cas de la RDC*. Paris: L'Harmattan, 107 p. (Collect.: Etudes africaines).

²⁰⁹ René Hubert (Traité de pédagogie général), cité par (ERNY, P., 1997, p. 15). *L'enfant et son milieu en Afrique noire*. Paris: L'Harmattan, 310 p.

²¹⁰ Ibid., p. 16. (ERNY, P. 1997).

valeurs, d'un cadre général de pensée et de référence, d'une sensibilité, d'un "ethos", d'un savoir vivre". Enfin, le caractère dynamique de l'éducation qui apparaît comme un facteur de changement social car dit-il "*l'univers mental d'une génération n'est jamais tout à fait identique à celui des générations qui précèdent ou suivent. En même temps qu'il devient porteur de culture, l'enfant devient aussi un élément transformateur de sa propre culture.*"

Présentée sous cet angle, l'éducation, comme les rapports sociaux, est largement imprégnée dans la culture, qui comme elle n'est pas une donnée qui est figée, mais qui évolue dans le temps et au contact d'influences externes véhiculées à travers les médias (télévision, radio, la presse), l'école, la rue, les voyages, etc. Nous confirmons avec Charlotte MWAMINI NAFISA que "*Etymologiquement, "Eduquer" vient du latin "educare" ou mieux "ex-ducere", et signifie "conduire l'enfant hors de l'enfance. En termes simple, et dans son acceptation ordinaire, éduquer l'enfant ou le jeune, cela revient à l'élever ou le conduire hors de l'état infantin à l'état de maturité afin d'en faire un chef et maître de lui-même.*"²¹¹ Il s'agit d'un apprentissage qui se fait tout au long de son enfance et même de son adolescence, visant à préparer son futur en tout cas à vivre selon les normes de la société dans laquelle on est appelé à évoluer.

C'est par le biais de l'éducation que l'individu se forge, trouve ses marques et ses repères. Dans l'éducation, il y a cette notion de former quelqu'un, de pédagogie et d'éveil aussi. Dans une citation célèbre, Rousseau disait "*On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation.*" On éduque un enfant pour qu'il réussisse dans la vie, qu'il sache traverser les épreuves ou riposter aux défis de la vie, qu'il soit habilité à faire ses futures obligations mais aussi à reconnaître ses droits. L'éducation est aussi indispensable que la nourriture ou l'eau car sans elle l'homme ne pourrait pas vivre. Une vision très partagée dans la société sénégalaise ou en tout cas chez les wolof qui soutiennent cette définition qui dit que "*éduquer un enfant, c'est lui apprendre à connaître le monde (en wolof: yar moy xamal gone aduna).* Le but final l'éducation n'est-il pas d'avoir un comportement socialement irréprochable et une bonne intégration dans son milieu ?

Les parents et l'entourage familial constituent le support de l'éducation de base de tout enfant et ceci dès le plus jeune âge. Beaucoup pensent que l'éducation d'un enfant commence à sa naissance, mais des personnes âgées disent qu'elle débute bien avant sa conception et par le choix réfléchi de ses futurs parents pour leur qualité morale, leur éducation et leur milieu. Autrefois, nous disait un vieux rencontré lors d'un séjour à Thiakhar "*le bon choix de*

²¹¹ (MWAMINI NAFISA, Charlotte, 2008, p. 13). *La femme commerçante en Afrique et l'éducation des enfants...* Op. cit.

sa future belle-fille ou de son futur gendre était primordial et était le garant d'un bon ménage et par delà d'une bonne éducation de ses futurs petits-enfants. Mais, aujourd'hui, les jeunes choisissent leur époux ou épouse n'importe comment."

Dès les premiers mois de la naissance de son enfant, la femme dans le Baol comme dans toute la société sénégalaise doit s'acquitter de sa mission de mère et d'éducatrice. C'est à elle que revient la tâche d'éduquer selon les valeurs propres et les repères de son milieu, Valeurs qui lui ont été inculquées. Il s'agit en fait d'une simple reproduction, de ce fait une transmission de comportements et de valeurs.

Ainsi, selon l'âge de l'enfant, un garçon et une fille ne sont pas éduqués de la même manière. Chez les wolof comme chez les serer, jusqu'au sevrage, garçons et filles restent attachés à leur mère, et reçoivent les mêmes soins et attentions. Si la fille reste toujours attachée à sa mère une fois la tétée arrêtée, ce n'est pas le cas du jeune garçon car c'est le père qui entre en jeu dans l'éducation de son garçon mais toujours sous l'œil attentif de la mère. Pour dire que ce sont les mères qui s'occupent essentiellement de l'éducation des enfants. En dehors de la mère, les cadettes sociales qui sont représentées surtout par l'entourage féminin familial ou immédiat ont une responsabilité importante dans l'assimilation des normes sociales. Elles représentent avec la mère, le maillon de transmission de ces normes sociales qu'elles soient avantageuses ou non pour la femme.

Le sevrage qui se passe en général vers l'âge de deux ans, représente donc une étape importante dans la vie d'un enfant car il marque le début d'une rupture mais aussi d'une ouverture vers le monde extérieur qui est une étape indispensable à sa socialisation. Cette épreuve marque aussi le début d'une évolution différente de l'éducation de l'enfant en fonction de son sexe. C'est ainsi que la mère prépare la jeune fille et l'initie aux tâches en rapport avec son futur rôle de femme, d'épouse et de mère. On lui apprend les comportements et les manières nécessaires pour pouvoir bien remplir plus tard sa mission dans son foyer.

Une fille doit apprendre comment tenir sa maison, s'occuper de son époux, de sa famille et de sa belle-famille et comment se comporter en tant que femme. Quand au garçon, on le prépare à être chef, à être brave et fort mais surtout à ne pas faire les tâches ménagères. C'est ainsi que les futurs rôles et comportements sont inculqués aux enfants. Etant petite je ne supportais pas que, pendant les grandes vacances après le petit-déjeuner ou le déjeuner, tandis que, je m'occupais du balayage, de la vaisselle ou parfois du linge, mon frère jumeau jouait au foot ou prenait tranquillement son thé avec ses camarades. Ce sont nous femmes, qui reproduisons à travers nous et nos enfants, sans le savoir, cette division sexuelle ou cet

héritage. On nous a enseigné que l'accomplissement des tâches ménagères fait partie de notre part du contrat avec la société.

De la naissance jusqu'au mariage, la mère est toujours présente dans les différentes étapes qui jalonnent la vie de la personne dont certains sont marqués par des rites. Dans son ouvrage intitulé *la femme seereer*,²¹² qui est une véritable archéologie de la société serer, Issa Laye Thiaw parle de ces moments importants du passage du jeune enfant à l'âge adulte. Ce sont des passages ponctués par des rites de protection et d'intégration dans la société serer.

Rappelons que le Baol se trouve en pays wolof avec des villages serer localisés surtout vers le sud. Les wolof constituent avec ces derniers les deux groupes sociaux dominants dont la longue cohabitation a permis des influences mutuelles. Le statut de mère fait partie des premiers attributs de la femme, mais la conception d'un enfant n'est tolérée que dans le mariage. Dans notre étude, 90% des femmes interrogées ont des enfants contre 92% des hommes. Le nombre moyen d'enfants par femme qui est de 5, est très proche de l'indice synthétique de fécondité nationale qui est de 5,3.²¹³

Dans le Baol comme ailleurs au Sénégal, l'enfant est indispensable à la stabilité du couple, et est même pour certains le garant du maintien des liens conjugaux. Quand le mariage est consommé, la femme est attendue d'enfanter. Une femme sans enfant est mal perçue. Que la femme soit stérile "*dyasir*" ou ait perdu ses enfants en couche ou à bas âge, le résultat est identique. L'absence d'enfant est un fait social mal vécu qui prive la femme de son rôle de mère. Elle est aussi non seulement un drame pour la femme, mais aussi une menace pour la lignée. L'enfant donne à sa mère un statut particulier. Deux des femmes sans enfants que nous avons rencontrées au cours de nos enquêtes ne me démentiront pas. Cependant, leurs familles respectives ont intervenu pour atténuer ce manque ou combler ce vide qui les a beaucoup marquées, en leur donnant des enfants qu'elles élèvent depuis leur plus jeune âge et qu'elles considèrent comme leurs propres enfants. Mais cela ne peut pas combler tout le vide laissé par le manque d'un enfant. Comme l'a écrit Issa Laye Thiaw : «*Un enfant est le signe de la fécondité des parents et de leur capacité à assurer la continuité de la lignée. [...] Pour un seereer, le plus grand malheur n'est pas de vivre sans avoir d'enfant, mais de mourir sans laisser de descendant sur terre*»²¹⁴. Cette remarque serait aussi valable pour toutes les

²¹² (THIAW Issa Laye, 2005). *La femme Seereer*. Paris: L'Harmattan, 282 p. Op. cit.

²¹³ Source: (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Centre de Recherche pour le Développement Humain (CRDH), 2006, p. 58). *Enquête Démographique et de Santé du Sénégal de 2005. (EDS-IV)*. Dakar: CRDH, 467 p.

Même si ce taux est en dessous de ce qu'espéraient les démographes défenseurs du planning familial, il faut souligner que l'indice synthétique de fécondité a un peu baissé au niveau national, à Dakar surtout.

communautés linguistiques sénégalaises et probablement africaines de manière générale, et pas seulement.

En plus de souligner l'importance de l'enfant dans la tradition serer, cet auteur met en exergue le rôle primordial de la mère dans l'éducation et la vie de l'enfant qui est une succession d'étapes accompagnées de rites qui sont importants pour sa protection et son intégration dans la communauté. Parmi ces étapes de l'enfance, on peut en citer quelques unes. En dehors des rites de naissance, il s'agit du rite du premier port sur le dos, de la première dentition, des rites des premiers pas et du rite du sevrage. Mais ces rites qui ont "*pour vocation de faire de l'enfant un (e) adulte mûr (e) capable d'assumer son rôle dans la vie communautaire*"²¹⁵, ont tendance à disparaître dans les villes surtout et sous l'influence de nombreux facteurs.

Après le sevrage comme nous l'avions souligné, l'orientation de l'éducation sera déterminée en fonction du sexe de l'enfant. C'est ainsi que les filles, sous la conduite de leur mère reçoivent une éducation particulièrement axée sur la vie conjugale, la fécondité et l'entretien du ménage comme il a été souligné. Jusqu'à la puberté, la formation morale, religieuse, physique et intellectuelle de la fille est une des tâches premières assignées à la mère. Cette dernière veille à ce que sa fille ait un comportement irréprochable aux yeux de la société qui ne tolère pas les filles qui ne sont pas accueillantes, patientes et discrètes ou qui ne savent pas cuisiner, qui sortent sans demander permission et surtout qui traînent avec les garçons. " Ce dernier point est important car une fille doit rester vierge jusqu'au mariage.

Le Cour Grandmaison (1972) en signalant l'absence de rite particulier qui marque l'accession à la puberté dans la société wolof et lébou, indique que :

"L'éducation donnée aux filles consiste à acquérir une conduite empreinte de réserve et de pudeur, qualités essentielles à leur comportement de femme puisque ce sont elles qui domineront leurs relations conjugales. Mais elle souligne également que la "liberté sexuelle des femmes mariées est aussi grande que celle des filles est réduite et les adolescentes doivent feindre d'ignorer les rencontres entre femmes [...] où elles donnent libre cours à leur sexualité [...]. L'éducation sexuelle future se fait subrepticement. La virginité sera honorée lors du mariage et l'honneur en rejaillira sur la lignée, puisqu'elle sera connue de tous par la pratique de l'ostension du pagne

²¹⁵ Ibid. p. 101.

— coutume vivement combattue par les jeunes filles et jeunes femmes en milieu urbain
— mais qui sévit encore.²¹⁶

Les plaisanteries érotiques dans les causeries des femmes très tolérées ne s'agissent que d'une liberté limitée aux paroles, vu l'opposition à toute activité sexuelle hors du mariage. Devant toutes ces exigences sociales, il faut que la mère inculque alors à ses filles des valeurs comme la pudeur "*kersa*", la patience "*mugn*" ou l'endurance et le respect qui sont des qualités essentielles dans la société. Les écarts de conduite ne sont pas aussi tolérés chez le garçon à qui on apprend à cacher ses sentiments et à être fort en toute circonstance pour devenir un jour un "*borom ker*" ou chef de famille. On lui interdit certains comportements et attitudes comme pleurer par exemple, se plaindre comme si c'étaient des traits innés chez la femme. Même si la mère occupe une place fondamentale dans l'éducation des enfants, elle n'est pas tout à fait isolée car l'enfant vit dans une maison souvent partagée avec le reste de la famille élargie, et dans un groupe au sens large.

Le groupe familial qui constitue la cellule de base, est le premier milieu éducatif. En effet, dès que l'enfant est sevré, beaucoup de personnes appartenant au groupe familial d'abord, participent à son éducation. Que ce soit, les tantes, les oncles, les grands parents, les aînés, les parents proches et même des voisins tous se sentent concernés par son futur et ces personnes n'hésitent pas à corriger l'enfant en cas de besoin car d'après ce proverbe wolof "*un enfant bien éduqué est la richesse de tous.*" Ainsi, l'éducation des enfants ne se limite pas seulement à ses parents ou à son entourage familial. Autrefois, elle était l'affaire de tous. Maintenant avec les mutations observées dans les mentalités, un voisin réfléchira plusieurs fois avant de corriger un enfant qui n'est pas le sien. Même dans les écoles primaires qui sont dans les villes surtout, les instituteurs n'osent plus corriger physiquement leurs élèves.

L'éducation des enfants se fait à travers des actes pratiques et visuels, les conseils, la parole, la tendresse mais aussi la rigueur et de manière spontanée.

Autrefois, dans la tradition, les séances de contes occupaient une place de choix dans l'éducation des enfants. Le conte avait pour but d'éduquer et d'éveiller les enfants. Après le sevrage, l'enfant devra habiter quelques temps chez ses grands parents maternels qui n'habitent pas souvent la maison familiale. Ces grands parents, garants des traditions, jouent un rôle primordial dans l'intégration sociale de l'enfant et dans son éducation morale. Issa Thiaw Laye distingue deux sortes de contes et insiste sur leur rôle didactique: "*D'une part les*

²¹⁶ (Le Cour Grandmaison, C., 1972, pp. 60-61). *Femmes dakaroises. Rôles traditionnels féminins et urbanisation*. Op. cit.

contes destinés à la formation des garçons et d'autre part ceux destinés à la formation des futures mères. Tous ils incitaient à ne pas violer les prohibitions de la communauté et à respecter les coutumes ancestrales, surtout celles du mariage."²¹⁷ Les séances nocturnes de contes qui étaient traditionnellement assurées par les mères, mais surtout les personnes âgées de la maison, se font rares aujourd'hui même dans les villages. Elles sont de plus en plus abandonnées dans les villes où les enfants comme les adultes d'ailleurs, ont tous les soirs, les yeux rivés devant les écrans de télévision qui diffusent des programmes peu instructifs et parfois destructeurs pour l'éducation des jeunes. A Touba par exemple, où à cause des émigrés, on observe une forte concentration d'antennes paraboliques captant les chaînes de télévisions du monde entier. Ceci pourrait être un problème inquiétant pour l'éducation des enfants, car un enfant qui regarde tout peut copier tout parce qu'il n'a pas encore la capacité de discernement qu'il faut. Cette situation pourrait être amplifiée par le développement de l'internet qui ne faciliterait pas la tâche aux parents qui doivent surveiller en permanence les faits et gestes de leur progéniture. La réintroduction des séances nocturnes de contes et de devinettes, éléments de la formation intellectuelle et morale des garçons comme des filles, est plus que jamais nécessaire.

Nous n'ignorons pas le rôle du père dans l'éducation des enfants qui est tout aussi décisif mais il est souvent dissimulé dans la famille. Il s'agit du père en tant qu'autorité dont la présence et l'amour sont garant d'un équilibre moral, social et économique de toute la famille. Il est aussi un vecteur de transmission de connaissances et de savoirs aussi importants pour le passage de l'enfance à la maturité. C'est ce qui a amené la chanteuse sénégalaise Kiné Lam, à dire que le chef de maison (le père) est le pilier qui tient la tente, s'il n'est plus là, la tente s'écroule.²¹⁸ Ceci est un hommage aux pères, époux, ou frères qui jouent aussi un rôle essentiel dans la cellule familiale et dans la société.

En dehors de son rôle dans l'éducation et la socialisation des enfants, la femme exerce aussi d'autres fonctions socioculturelles aussi importantes dans la vie et la survie de sa communauté.

3-2 La femme, gardienne des rites d'initiation et des cultes religieux

Notre objectif se limite à donner quelques exemples de ces pratiques. Comme autre rôle social de la femme, on distingue son implication dans certains rites d'initiation ou cultes

²¹⁷ (THIAW Issa Laye, 2005, p. 107). *La femme Seereer*. Op. cit.

²¹⁸ "borom kër yaj kenug mbar. So jogge si mbar mi, mbar mi rës"

religieux comme le "tuur" ou le "ndëp". Mais, il faut souligner dès à présent que le "ndëp" est une pratique spécifique des Lébou de la presqu'île du Cap vert.

En dehors de son rôle dans les rites qui accompagnent les principales étapes de l'enfance que nous avons énoncées plus haut, et qui sont aussi importants dans son intégration dans la communauté, l'éducation traditionnelle comporte aussi d'autres rites d'initiation dont les femmes sont en partie des gardiennes.

Pour intégrer ou être reconnu dans un groupe donné, il faudra pour la fille comme pour le garçon passer par certaines étapes, apprendre à jouer des rôles qui sont prédéterminés par la société. Chez les Serer, le passage de la jeune fille à la puberté est aussi ponctué par des rites. Mais *"il faut distinguer la puberté physique de la puberté sociale. La première débute avec l'apparition des premiers signes physiques caractéristiques. Elle va cumuler avec le rite du tatouage. [...]. La seconde commence le jour du mariage. A partir de cette période, elle s'intègre dans la société des femmes et peut assister aux différentes cérémonies familiales."*²¹⁹

A l'âge de la puberté, une fille qui se respecte devait subir l'épreuve du tatouage des gencives et des lèvres. *"Nulle ne devait se dérober de peur d'être la risée de tout le village"*.²²⁰ Autrefois, cette épreuve était faite par une femme initiée, à l'aide d'épines et de poudre noire faite à base d'arachide carbonisée. La candidate pouvait être accompagnée par le griot de sa lignée. Donc il fallait être brave car fuir c'était faire honte à soi et à toute sa famille. Mais le rite du tatouage (*ndom* en serer ou *ndiam* en wolof) dans sa façon traditionnelle tend à disparaître aujourd'hui. Il est une coutume empruntée aux Peul qui, avec les Soninké, les Socé et les Bambara, pratiquent en plus l'excision.

L'excision est une pratique inconnue chez les Wolof et les Serer qui sont les deux principaux groupes linguistiques et culturels du Baol.²²¹ Malgré l'interdiction au Sénégal de cette pratique, et l'action de quelques ONG, il existe encore des poches de résistance notamment dans les parties nord, sud et est du pays où ces groupes ont une concentration importante. Selon certaines croyances qui sont encore vivaces, l'excision est faite dans le but de préserver la fille jusqu'au mariage et de la rendre pure. Certaines personnes considèrent même qu'une fille qui n'est pas excisée n'est pas pure. Mais, à notre avis ce n'est pas par la répression ou les condamnations que l'on mettra fin à cette pratique séculaire née de la volonté de domination des hommes de la sexualité des femmes, mais plutôt par la

²¹⁹ (THIAW Issa Laye, 2005, p. 19). *La femme seereer*. Op. cit.

²²⁰ (DIAGNE Abdoulaye, 2006, p. 86). *Les mutations agraires et la gestion des ressources naturelles dans le centre-ouest sénégalais. La communauté rurale de Ngoye*. Thèse de Doctorat. Géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux III. Pessac, 543 p.

²²¹ Cependant, avec la diversité de la provenance de ses habitants et des groupes sociaux, nous ne sommes pas sûres que des femmes issues d'autres groupes ethniques présents à Touba, ne pratiquent pas l'excision.

sensibilisation, l'écoute et le dialogue. Il faudra donc de bonnes stratégies et une bonne patience pour changer ces mentalités.

Une fois le mariage scellé par l'imam ou une personne habilitée, la fille peut entrer dans la cours des femmes. Sous l'effet de l'urbanisation et des difficultés économiques, tout un ensemble de rites qui accompagnaient la jeune mariée comme le "lël", le "sëyi"²²² est aujourd'hui simplifié, écourté ou tout simplement délaissée surtout dans les villes. Le "lël" est la période d'initiation des jeunes filles au mariage. Dans cette période qui pouvait durer jusqu'à une semaine, des femmes mûres prodiguaient des conseils et des enseignements nécessaires à son rôle d'épouse et des astuces pour bien s'occuper de son époux et bien ménager sa belle-famille. Le "sëyi" est la cérémonie d'adieu à la jeune mariée qui doit rejoindre son domicile conjugal. Pendant cette nuit, le père, la "badiane" (tante paternelle), une responsable désignée par la mère, des voisines et des tantes donnent des conseils d'adieu destinés prioritairement à la jeune mariée, à son époux et à sa belle-famille pour un ménage réussi. Autrefois, on ne laissait pas sa fille partir seule dans la chambre nuptiale sans quelques rites de précaution. Il fallait prendre des bains rituels, porter des talismans et faire des offrandes pour la protéger contre les esprits maléfiques surtout lorsqu'une coépouse était déjà sur place. Aujourd'hui avec le changement des mentalités surtout dans les villes, toutes ces coutumes ont perdu leur authenticité et toute leur signification sociale au point que beaucoup de jeunes mariées ne connaissent pas le "lël" qui ne dure plus qu'une journée.

De la même manière que les filles, les garçons aussi devaient subir, en retrait et avec les garçons de la même classe d'âge, l'épreuve initiatique et éducative de la circoncision pour leur intégration dans le monde des adultes. Il faut souligner que la circoncision, dans sa version traditionnelle, n'est pas l'affaire des femmes. Les femmes n'interviennent donc pas dans les rites qui accompagnent les circoncis. Mais aujourd'hui, dans les villes, comme dans certains villages, elle se pratique de plus en plus dans les postes de santé.

Les femmes en tant que gardiennes des rites et des cultes transmettent les savoirs liés à ces derniers. Que ce soit chez les Wolof et les Lébou, les gardiennes des "tuur" sont des femmes souvent âgées. Les "tuur" sont les génies protecteurs de la famille mais aussi le site qui les héberge. Ils correspondent aux pangols des Serer. *"Les pangol sont des esprits ancestraux attachés à un lignage, à un quartier où à un village. Leurs noms et leurs attributs sont connus par un groupe plus ou moins restreint de personnes qui leur rendent un culte en*

²²² La cérémonie d'adieu à la mariée qui va rejoindre le domicile conjugal.

des lieux bien déterminés-site naturel ou autel domestique.(Zempléni, 1996:301)." ²²³ Dans les villages Baol, la plupart des autels des "tuur" se situent souvent sous des baobabs (*Adansonia digitata*) sacrés et il n'est pas donné à tout le monde d'y approcher sans une autorisation préalable. Les « ndëp » sont des séances traditionnelles d'exorcisme des lébou²²⁴ que nous n'allons pas développer ici, sont des pratiques inconnues chez les wolof et les serer. Par ailleurs, on note en dehors des rites traditionnels mortuaires,²²⁵ dans certains villages serer, des cérémonies d'initiation secrètes, des séances divinatoires dirigées par des "saltigué"²²⁶(sages) qui ont lieu chaque année à l'approche de l'hivernage. Ces pratiques ont pour but de prédire les événements qui peuvent se produire, de faire les offrandes qu'il faut pour conjurer les catastrophes mais aussi d'implorer le ciel pour avoir un bon hivernage. Que ce soit dans les cérémonies divinatoires, le culte des pangols comme dans les cérémonies de "ndëp", les femmes initiées ont une place importante dans ce groupe restreint. Elles officient en tant que gardiennes des autels familiaux ou guérisseuses, prêtresses, ou prédicatrices. Ces cultes et ces rites ont pour but de se protéger, de se soigner mais surtout de restaurer les liens négligés avec les ancêtres. En plus de ses fonctions d'éducatrice, et de gardienne des rites traditionnels, la femme joue un rôle capital dans le maintien et l'élargissement des liens sociaux et familiaux.

3-3 La femme, gardienne et moteur de la famille et des liens sociaux

La femme vit dans un environnement bien défini et entretient des relations avec les autres personnes avec qui elle partage ce milieu. Si on raisonne en termes de distance physique les plus proches de ces personnes sont ses voisins. Un adage wolof dit même que les « tes voisins sont ta famille »²²⁷ puisque quand un problème survient chez toi ils seront les premiers à arriver sur les lieux. De ce point de vue, toute personne a intérêt donc à ménager et à cultiver la paix avec ses voisins.

L'examen des faits montre que de façon générale, les femmes ont plus de facilité de tisser des relations de voisinage et d'entretenir les liens de parenté que les hommes.

²²³ Cité par (ROTHER, Thomas, 2010, p. 101). *Dakar, chemins de traverse. (Un lointain si proche)*. Paris: Téraèdre, 160 p .

²²⁴ Pour plus d'information sur le " ndëp ", Cf. ouvrage de Colette Le Cour Grandmaison (1972). *Femmes dakaroises. Rôles traditionnels féminins et urbanisation*, pp. 67-87.

²²⁵ Cf.: *La femme seereer*, Issa Laye Thiaw. Op. Cit.

²²⁶ Homme qui a des connaissances mystiques chez les serer. Mais les femmes serer pensent que derrière chaque *saltigué* se cache une femme.

²²⁷ « *dëkëndo mbokla* »

D'ailleurs Dans une étude sur l'agglomération dakaroise, P. Mercier, notait que *“les femmes ont entre elles plus de contacts personnels que les hommes et que les visites l'entraide éventuelle ont lieu presque exclusivement entre parentes par alliance et femmes du même groupe ethnique.”*²²⁸ Entretenir de bonnes relations de voisinage ou de parenté, avoir des loisirs et des distractions, et participer dans les associations font partie intégrante de la vie sociale des femmes sénégalaises. En effet, malgré les nombreuses obligations domestiques, professionnelles ou économiques, les femmes trouvent toujours du temps pour organiser des rencontres et rendre des visites ou des services aux proches.

L'importance et la qualité des réseaux de voisinage est plus perceptible lors des cérémonies familiales au cours desquelles les femmes reçoivent en plus de la présence des amis et des parents, une aide financière, un appui moral et des cadeaux non négligeables. Plus ces réseaux sont élargis plus cette aide est importante et très utile dans les transactions financières ou échanges de cadeaux entre femmes où les griottes qui servent d'intermédiaires, tiennent une place importante. Colette Le Cour Grandmaison que nous allons paraphraser, distingue parmi les rôles féminins, en dehors de ceux qui relèvent du religieux, *“ceux qui relèvent de l'appartenance de la femme à un groupe social déterminé tel que la caste des griots - appartenance qui leur désigne d'emblée des fonctions précises dans les rites et les événements importants de la vie sociale et individuelle”*.²²⁹ Chez certains serer, on ne célèbre pas la circoncision des garçons sans la participation des fils des griots de la lignée paternelle. Chez les Diouf Ndiokhobaye, chaque circoncis devra téter le sein de la griotte de la famille paternelle qui formulera des prières en leur souhaitant la bienvenue dans le monde des hommes.

Les femmes organisent des loisirs et des distractions à travers leurs rencontres collectives comme le *“sabar”* (séance de tam-tam), les *“tour”* de quartier, ou de famille, les fêtes traditionnelles comme le *“ndawrabin”*. Le *“ndawrabin”* comme les spectacles de luttes, est une fête traditionnelle collective et mixte organisée par la communauté lébou. Le *“ndawrabin”* est une cérémonie au cours de laquelle des groupes de jeunes, de femmes et d'hommes exécutent en fil indienne des danses traditionnelles au rythme des tam-tams et des chants. Dans la cité religieuse de Touba où le tam-tam est interdit, les femmes se contentent de chants, de danses et de mimes. Des danses érotiques et des jeux sexuels sont exécutés dans certaines rencontres organisées par les femmes de même classe d'âge. Le batteur de tam-tam est la seule personne masculine autorisée. Les femmes laobés qui font partie des gens de

²²⁸ Cité par (Le Cour Grandmaison, C., 1972, p. 120). Femmes dakaroises. Rôles traditionnels féminins et urbanisation. Abidjan: Université d'Abidjan. (Annales de l'université d'Abidjan, série F-Tome 4 - Ethnosociologie), 252 p. Op. cit.

²²⁹ Ibid., p. 67. (Le Cour Grandmaison, C.)

caste, excellent dans ces danses. Les danses, les chants et les plaisanteries à connotations sexuelles entre femmes, font partie de leurs distractions préférées.

La participation des femmes du milieu urbain surtout dans les sections féminines des parties politiques même si elles ne sont pas bien représentées dans les instances de décisions, présente un avantage. Elle leur permet d'élargir leur cercle de connaissances et de tisser de nouveaux liens qui leur seront utiles un jour. Donc le calcul aussi faisait parti de ce genre de relations. Les femmes sont très perspicaces et elles n'hésitent pas à mobiliser leurs réseaux de connaissances en cas de nécessité. Les femmes attendent des dons ou cadeaux en retour de leur soutien au responsable politique local. Éventuellement elles y gagnent un emploi ou une bourse d'étude pour leurs proches, soit un billet d'avion pour aller à la Mecque.

En dehors des voisins, la femme joue aussi un rôle déterminant dans le maintien et l'élargissement de la parenté. Chez les serer, les wolof et les autres groupes culturels et linguistiques, la parenté revêt un caractère sacré. Les visites parentales, le confiage des enfants font partie des stratégies féminines développées.

Les visites parentales se font plus dans le sens de la campagne vers la ville. En effet pendant la fin de l'hivernage, une fois les récoltes terminées, ou en cas de besoins urgents, les populations rurales faisaient des séjours périodiques chez leurs parents installés en villes. Cependant avec les problèmes économiques, cette périodicité des visites n'est plus respectée, puisque même pendant la saison agricole, les femmes partent en ville pour demander de l'aide ou se reposer chez un parent. Nous pouvons apporter notre témoignage sur ces séjours car notre maison familiale servait de point de chute et était rythmée par le passage de parents venant du Baol pendant toute l'année, en "nor" comme en "nawet". Ces séjours de parents, qui pouvaient être courts comme longs, étaient à la fois dérangeants et bénéfiques. Dérangeants parfois, parce que vue l'étroitesse des maisons dakaroises, remplie de monde, nos parents nous obligeaient à céder nos lits et à dormir parfois sur une natte ou un matelas posé à même le sol. Ces séjours présentaient des avantages pour nous les citadins qui partaient très rarement en campagne. Ils nous permettaient de faire la connaissance des parents proches ou éloignés qui ne venaient jamais sans apporter quelques produits de leurs récoltes (mil, *bissap*, arachide, *niébé*) ou de la volaille.

La circulation des enfants dans la famille élargie est une pratique courante au Sénégal et peut avoir différentes formes comme en témoigne cette citation: *«Elle prend des formes multiples allant du prêt à la mise sous tutelle ou au don définitif. Ce mouvement, des villages surtout vers la ville, est permanent: des mères ont précédé des filles dans cette voie,*

“Éduquées disent-elles chez une parente, loin de leur mère biologique.”²³⁰ Ce sont les femmes qui assurent la reproduction de cette pratique. Jean Copans définit le confiage des enfants « comme *mode d'éducation et de socialisation des enfants très répandu qui consiste à confier son enfant à un parent qui dispose de ressources et de modalités d'accès à certaines ressources comme l'éducation. Traditionnellement, c'étaient des ruraux qui confiaient leurs enfants à des parents déjà installés en ville.* »²³¹ Cette définition ne reflète pas tous les aspects du terme.

En effet, le confiage des enfants peut revêtir plusieurs aspects et avoir des motivations différentes.

On peut confier son enfant dans un but éducatif mais aussi par calcul ou par solidarité familiale ou par compassion. Le confiage d'un enfant participe donc à son éducation et à sa sociabilité. Une femme ou son époux peut donner son enfant à un proche parent ou ami dont on loue les qualités morales pour parfaire son éducation. Ce type de pratique qu'on appelle “*yarluwan*” en wolof (le prêt d'enfant à éduquer) est plus observé dans les villes surtout comme Saint-Louis ou Dakar, que dans les villages où il est plus courant de voir des enfants confiés après leur sevrage à leur tante maternelle ou paternelle (*badiane*).

Il arrive aussi que des parents qui se trouvent dans une situation économique difficile confient leur enfant à d'autres proches plus aisés. Ce type de confiage n'est pas désintéressé. Comme autre aspect de la circulation des enfants, on peut citer le confiage par compassion ou par solidarité à un proche en mal d'enfants ou pour “dépanner” un proche qui, pour des raisons multiples, se sent seul(e) ou a besoin d'aide dans ses travaux ménagers ou dans ses activités économiques ou professionnelles. C'est le cas de Bigué, une jeune fille de la caste des forgerons que nous avons rencontrée à Touba Belel. Cette jeune fille d'une dizaine d'années a été confiée à une tante par alliance (“*jigen*” de son père) lorsque son unique fille partait poursuivre ses études à Mbacké. Mais Bigué, contrairement à beaucoup d'enfants confiés, rentrait chez ses parents tous les soirs. Ils habitaient tous dans le même village.

Le confiage des enfants peut être provisoire comme c'est le cas ici, ou définitif. Le prêt provisoire d'enfant est appelé “*abal dom*” en wolof et le don définitif d'enfant “*may dom*”. Dans ce dernier cas, l'enfant est confié à vie.²³² C'est un don irrévocable parce que l'enfant est confié jusqu'à la mort. Ce type de don est souvent organisé dans le cas où on

²³⁰ (LECARME-FRASSY, M., 2000, p. 146). *Marchandes dakaroises entre maison et marché. Approche anthropologique*. Paris: l'Harmattan, 267 p.

²³¹ (COPANS, J., 2010, p. 73). *Mythologies des Afriques. (Collect. L'anthropologie au coin de la rue)*. Paris: Téraèdre, 130 p. (Collection : L'anthropologie au coin de la rue).

²³² “*Ay yaxam lala lacc*” en wolof.

donne son enfant à une proche en mal d'enfant soit par stérilité ou par accumulation de maternités malheureuses. Dans ce cas précis, on peut citer l'exemple d'Astou.

Astou est une femme de 45 ans habitant le village de Sokano (Thiakhar). Elle s'est remariée après le décès de son premier époux et n'a jamais été enceinte. Elle a élevé une nièce depuis son sevrage jusqu'à au mariage de cette dernière. Depuis que sa nièce est partie rejoindre son époux, elle s'est faite confié à nouveau, une autre nièce de quatre ans. En plus, ses deux coépouses lui ont prêté une fille et une belle-fille pour l'aider dans les travaux ménagers. Astou a bien apprécié le geste de ses proches, et de ses coépouses car elle vit dans une grande maison qui abrite également un *daara*, et où les travaux ménagers sont par conséquent énormes.

Cette forme d'adoption, si on peut l'appeler ainsi, est aussi une marque de compassion et de solidarité familiale. Elle est pratiquée chez toutes les ethnies du Sénégal, et même dans d'autres pays africains.

Il y a d'autres formes de circulation des enfants observées dans tout le pays, parmi toutes confessions religieuses confondues. C'est le cas des enfants confiés à leur homonyme ou "*turando*" en wolof. Généralement au Sénégal, les parents ou plutôt le père, choisit pour son enfant un prénom de l'un de ses proches parents ou amis. Le droit de donner un prénom revient au père mais la mère peut toujours le négocier. Même, Jusqu'au jour du baptême qui est célébré le huitième jour après la naissance, certaines mères ignorent le prénom de leur enfant. Le choix de celui-ci par la mère peut être perçu comme un signe d'entente dans le couple ou comme une marque d'affirmation ou de revendication de la femme. Mais au nom de quoi ce droit revient au père si l'on tient compte des souffrances endurées et des efforts consentis par une mère pour son enfant. Les *talibés* dévoués choisissent le prénom de leur marabout ou d'un des membres de sa famille, ou des grandes figures musulmanes pour montrer son appartenance confrérique ou religieuse. C'es ainsi que les prénoms comme Khadim ou Cheikh Ahmadou Bamba, El hadj Malick, Mame Diarra, Mamadou ou Mohamed, Ababacar, Ousmane, etc. sont courants au Sénégal. On croit même que, par ce don de prénom l'enfant peut acquérir quelques unes des sept qualités bonnes ou mauvaises de son "*turando*". C'est pourquoi, il fallait bien choisir le "*turando*" de son enfant. Dans la tradition wolof, le prénom de la première fille née dans un couple revenait de droit à la "*njêke*" (ou une « sœur » ("*jigèen*") choisie par l'époux pour accueillir la mariée au domicile conjugal). S'il s'agit d'un garçon, il revenait de droit à son demi-frère paternel. Le don de prénom est accompagné d'obligations sociales que le "*turando*" de l'enfant doit respecter. Ces obligations commencent par l'achat d'une valise de vêtements pour le nouveau-né. Les visites régulières au domicile du "*turando*", l'achat d'habits pendant les fêtes de *Tabaski* ou de *Korité* et la

prise en charge des fournitures scolaires par exemple, font partie de ces obligations. Les enfants aiment exhiber avec fierté les habits achetés par leur “*turando*”. Une fois grandi, l’enfant aussi devra s’occuper de son “*turando*”. Ces obligations sont donc réciproques, et concernent aussi les parents de l’enfant. Le but initial de cette pratique, était de raffermir les liens sociaux familiaux ou amicaux. Mais aujourd’hui, avec la crise, d’autres motivations purement économiques, sont venues s’y ajouter.

Le confiage désintéressé et même la solidarité familiale et parentale sont aujourd’hui remis en cause avec la crise économique qui secoue aussi bien les villes que les campagnes. Thomas Rothé souligne également l’érosion de cette solidarité familiale qu’il qualifie de “*dette intergénérationnelle*.”²³³ En effet comme le signale aussi Jean Copans, “*Il n’existe pas de solidarité en soi. Les rapports sociaux produisent des formes extrêmement variées de relations d’entraide et de soutien non seulement selon les références culturelles des personnes, mais surtout selon les ressources disponibles et les conjonctures socio-économiques [...]. Les crises de l’emploi (chômage, augmentation du coût de la vie), les crises d’ordre politique ou religieux ont mis en péril la reconduction et la reproduction élargie de cet esprit familial. [...]. Les revendications ont exacerbé les échanges de réciprocité et ont décomposé les familles et les couples mettant en question le confiage des enfants.*”²³⁴ Même la solidarité entre fratrie et entre conjoints n’est pas épargnée.

Les femmes qui jouent pourtant des rôles importants dans la société, subissent des inégalités dans beaucoup de domaines.

En plus de leur accès inégal à la terre et aux matériels agricoles, les femmes sont peu présentes dans les instances de décisions.

4 - La faible représentation politique des femmes

Comme nous allons le montrer, les femmes diourbeloises et sénégalaises de manière générale, sont sous-représentées dans les instances de décisions qui sont censées être démocratiques et équitables envers toute la population. Cette sous-représentation constitue non seulement une injustice mais aussi une atteinte à leur droit fondamental. Que ce soit au niveau local, à l’échelle nationale ou internationale, ce constat est partout le même. En effet l’analyse des statistiques confirme cette marginalisation politique des femmes.

²³³ (ROTHER, Thomas, 2010). *Dakar, chemins de traverse*. Op., cit.

²³⁴ (COPANS, J., 2010, p. 73). *Mythologies des Afriques*. Op. Cit.

Si l'on part de la plus petite échelle de prise de décision, dans nos enquêtes, nous n'avons jamais rencontré ou entendu parler d'une femme chef de village ou de quartier. De même pour le statut de chef de famille, comme on le comprend au Sénégal (chef de ménage ou *borom kër*), même les femmes veuves ou divorcées avec des enfants à leur charge, ne se considèrent pas comme des « *borom kër* », même si certains chercheurs les classent dans cette catégorie de personnes. Au Sénégal, le décès d'un époux transfère le statut de chef de famille au fils aîné de la maison ou à l'oncle aussi, en attendant que la femme trouve un autre homme dans sa vie. Même le code de la famille ne reconnaît pas l'épouse comme chef de famille. Seul l'époux peut se réclamer chef de famille. Dans beaucoup de villages, la fonction de chefferie qui reste héréditaire se transmet de père en fils, exception dans quelques villages de la CR de Touba mosquée où c'est le marabout fondateur du village qui choisit le chef de village parmi ses descendants ou ses disciples masculins.

Au niveau du Conseil rural de la CR de Thiakhar, à l'image de celui de Ngoye chef-lieu d'arrondissement, on note une faible représentation des femmes. Dans cette collectivité locale, chargée de gérer les affaires et le développement local de la communauté rurale, les conseillères ne sont actuellement que 2 sur 46 membres élus à la dernière législature (2007), soit 4,35%. Ces deux femmes qui habitent dans les villages de Sikane et de Ngayokhème, sont analphabètes comme la plupart des conseillers d'ailleurs. Mais comme l'avait remarqué le secrétaire communautaire, « *les femmes et les jeunes ne sont pas bien impliqués dans les décisions. Ce sont en général les hommes qui se chargent presque de tout* ». Ceci veut simplement dire que ces femmes ne sont que de simples figurantes. Mais, ce n'est pas toujours le cas. En effet, comme l'avait remarqué aussi le secrétaire communautaire, la vice-présidente du CR de Gawane, est une femme qui prenait beaucoup de décisions puisque le marabout lui déléguait presque tous les pouvoirs (signature des dossiers par exemple). Mais ce cas contraste carrément avec ce qui se passe dans la CR de Touba Mosquée.

En effet nous avons le cas particulier du conseil rural de Touba Mosquée où les conseillers sont entièrement choisis par le khalife général des mourides parmi les différentes familles maraboutiques ou des grands dignitaires mourides ou les talibés (disciples). Le CR de Touba Mosquée ne compte aucune conseillère parmi ses 80 membres. Ceci est un choix du Grand marabout. A Touba, les conseillers ne sont pas élus mais choisis. Un conseiller que nous avons rencontré nous l'avait bien confirmé par ses propos « *un jour le Khalife Général des mourides (feu Serigne Saliou Mbacké) m'a fait venir de Kaolack où j'étais ingénieur pour me nommer conseiller. J'étais très honoré par ce geste* ». La mise à l'écart des femmes qui représente la plus grande partie de la population constitue un des problèmes majeurs du

développement local. Nous allons revenir sur cette notion dans la relation entre les femmes et les collectivités locales.

En 2003, le pourcentage total des élues locales de la région de Diourbel était de 7,8% pour l'ensemble des élections régionales, municipales et rurales. Au niveau national, il était de 12%.²³⁵

Par ailleurs, nous devons signaler que l'actuel préfet du département de Bambey et les maires des communes de Bambey et de Diourbel sont des femmes. La première femme maire de Bambey, élue en 2009, a même été nommée ministre. C'est une avancée notoire que l'on doit saluer mais qui ne doit pas aussi cacher les disparités. Notons aussi que le département de Bambey qui est l'un des les plus pauvres, fait partie des zones les plus « politisées » au Sénégal, mais où les femmes ne sont utilisées que comme animatrices dans les meetings politiques. Les politiciens essayent d'acheter l'adhésion de la population surtout féminine, et des jeunes avec la distribution de quelques kilogramme de riz, de tissus, de tee-shirts ou des maillots ou ballons de foot pour les jeunes, etc. Mais, à notre avis ce n'est pas cela qui va résoudre la pauvreté à Bambey. Cette ville et le département sont divisés entre des mouvances politiques concurrentes dont les dirigeants ne semblent être là que pour leurs intérêts personnels et non pour ceux de la masse féminine qui constitue une part importante des électeurs.

En matière de représentation importante des femmes dans les instances de décisions, le Sénégal est loin derrière le Rwanda et l'Afrique du Sud. En effet dans le gouvernement du Sénégal du 23 novembre 2006, les femmes ministres ne représentaient que 15% contre 28% en 2007. Dans le gouvernement de mai 2011, les femmes ne dépassent pas toujours ce dernier seuil (28%).

Dans les gouvernements sans cesse remaniés sous la présidence d'Abdoulaye Wade que l'on nomme « l'avocat des femmes », ces dernières sont toujours minoritaires. C'est ce qui a amené Cheikh Badiane (1995) à dire : *« il existe à ce niveau une sorte de contradiction entre le rôle actif et décisif que jouent les femmes sur l'échiquier politique (au Sénégal, les femmes ont joué un rôle déterminant dans la désignation des responsables politiques) et la faiblesse de leur influence sur les décisions politiques, une fois le pouvoir en place. Cette faiblesse apparaît d'une part dans leur représentativité minoritaire ; elle se manifeste d'autre part dans l'insuffisante prise en compte de leurs rôles dans le développement (accès aux*

²³⁵ (Source : (National Democratic Institut (NDI), 2003, p. 41). *La participation des femmes au pouvoir c'est aussi un Sénégal meilleur. Listes des femmes élues au niveau local, au parlement et femmes ministres.* Consulté le 03 juin, 2010, sur NID: [En ligne]

ressources et aux moyens de productions, contraintes, etc.) »²³⁶ En effet, les femmes sont le moteur des partis politiques en termes de nombre de membres ou sympathisants les plus dynamiques. Mais en dehors de la section féminine qu'elles dirigent, elles sont marginalisées dans les autres instances de décisions (sauf à l'Assemblée nationale depuis 2012). Pourtant les femmes sénégalaises ont obtenu le droit de vote presque en même temps que les Françaises. En 2002, Mame Madior Boye fut la première femme nommée Premier Ministre du Sénégal et même de la sous-région. Mais avec les fréquents remaniements de l'« Avocat des femmes », elle n'est restée que peu de temps.

La présence des femmes au Sénat reste aussi faible (40%) par rapport à leur poids important dans le pays. Il en est de même dans les bureaux exécutifs des syndicales des travailleurs.

Mais on garde l'espoir que l'application de la nouvelle loi sur la parité intégrale dans les fonctions électives qui est votée en mai 2010 appliquée et que le nombre d'élues locales va accroître aussi dans les autres instances de décisions comme les collectivités locales et territoriales et que l'égalité entre les citoyens sénégalais devienne une réalité. Au Sénégal, l'annonce de cette loi avait suscité beaucoup de débats et beaucoup d'oppositions. Les femmes représentent 52% de la population électorale (âgée de 18 ans et plus). Leur importance numérique dans la population et dans les votes mérite d'être prise en compte.

Conclusion

Cette analyse révèle la place importante de la femme dans la vie économique et sociale aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer. En effet, l'essentiel des nombreux travaux domestiques est accompli par les femmes et les jeunes filles. En plus de ces tâches longues et parfois difficiles, les femmes rurales s'occupent des travaux agricoles indispensables à la survie des ménages. La femme, pivot de l'éducation des enfants, est aussi gardienne des rites et des cultes religieux et moteur de la famille et des liens sociaux. Malgré l'importance de leurs rôles dans la société, les femmes n'ont pas accès à la terre et au matériel agricole et demeurent sous représentées dans les instances de décisions.

Les populations du bassin arachidier, vivent dans des conditions socio-économiques et environnementales difficiles. L'arachide, principale culture de rente qui a eu de beaux jours dans le bassin qui porte son nom, a connu un déclin. Quelles sont ses problèmes et ses répercussions sur les conditions de vie des populations féminines en particulier ?

²³⁶ (BADIANE C., 1995). *Réseaux et accès à la décision. L'exemple des Groupements féminins au Sénégal*. Consulté le 23 mai, 2011, sur http://graduateinstitute.ch/webdav/site/genre/shared/Genre_docs/3537_Actes1995/18-badiane.pdf

CHAPITRE 3 : L'ARACHIDE ET SES PROBLEMES, AVEC OU SANS LES FEMMES ?

Introduction

La région de Diourbel est située au cœur du bassin arachidier qui a été le théâtre d'opérations souvent malheureuses, et commencées bien avant l'indépendance du Sénégal. Le contexte socio-économique du bassin arachidier est inséparable de la politique de développement rural et de l'histoire socio-économique du Sénégal. Ce dernier, à l'image de l'Afrique, est encore majoritairement composé de ruraux. C'est ce qui explique que le développement rural soit au cœur des préoccupations des pouvoirs publics coloniaux d'abord et nationaux par la suite. Aujourd'hui plus que jamais, les problèmes du monde rural retiennent encore l'attention de l'État, des bailleurs de fonds, des ONG, mais surtout des populations qui sont les principales concernées. Ces dernières vivent dans un contexte socio-économique et environnemental difficile marqué par une paupérisation croissante, un environnement dégradé où les ressources naturelles disponibles n'arrivent plus à satisfaire leurs besoins croissants.

1 - Le contexte socio-économique et politique

Nous ne pouvons pas aborder le contexte socio-économique et politique du bassin arachidier sans faire un rappel des conditions générales de développement régional ou national, marquées par les échecs des politiques agricoles qui ont une part de responsabilité dans la situation actuelle que vivent les populations.

1-1 Rappel des conditions générales de "développement" régional

Pour les Français, le Sénégal s'est longtemps identifié à l'arachide dont il fut le premier producteur et le premier exportateur en Afrique francophone. L'arachide, une plante d'origine américaine très riche en huile et en protéine, a été très vite adoptée par les populations. C'est ce qui a facilité son expansion. Les marabouts mourides aussi ont joué un rôle important. Pourtant ce produit n'était pas commercialisé au début, et n'était cultivé qu'en

petite quantité. Il ne servait que de complément alimentaire aux paysans. Mais son développement ne tardera pas à venir. Il se fera sous l'impulsion des sociétés françaises bordelaises et marseillaises d'abord, qui s'intéresseront très vite à cette plante. Pour faciliter le développement de cette culture importante à leur économie et à la satisfaction des besoins des français, les autorités coloniales n'hésiteront pas longtemps à mettre la main à la pâte. C'est ainsi que des infrastructures routières et ferroviaires ont été construites pour favoriser son expansion et son évacuation vers les points d'exportation. L'organisation de la traite a été mise sur pied.

1-1-1 Les conditions de l'expansion de la culture arachidière

La culture arachidière a connu une expansion rapide qui a modifié les contours du bassin arachidier. L'expansion a commencé au XIX^{ème} d'abord vers le Nord du pays dans le Cayor avant de se diriger ensuite vers le Sud et plus tard le Sud-est. Des conditions favorables ont facilité cette expansion. Mais ces conditions bien qu'importantes n'étaient pas les seules raisons qui ont permis son expansion fulgurante. En effet son caractère lucratif a attiré un certain nombre de producteurs et de commerçants. L'arachide a aussi mobilisé les initiatives locales avec notamment l'action cruciale des marabouts mourides. Cet oléagineux qui assurait aux paysans l'essentiel de leurs revenus, a joué ainsi un rôle important dans le développement économique du pays ou plutôt de la métropole, avec la mise en place de structures commerciales chargées d'organiser la traite.

1-1-2 L'organisation chaotique de la traite

Les paysans sont entrés dans l'économie monétaire et ouverts vers l'extérieur grâce au commerce de l'arachide. Le commerce français de l'arachide qui se caractérisait par une période de traite libre et une période de traite organisée, était particulièrement destiné à la satisfaction des besoins de la métropole et au bénéfice des traitants européens d'abord et de leurs intermédiaires africains agréés. Les opérations de vente d'arachide bien réglementées elles aussi, avaient lieu dans des points de traite ou escales localisés à proximité de la voie ferrée ou de la route pour faciliter son évacuation vers les points d'exportation. La région de Diourbel comptait en 1958, vingt-six (26) points de traite dont neuf (9) dans le seul département de Bambey. La ville de Bambey comptait déjà un important point de groupage qui lui avait donné une importance particulière. Le canton de Ndeudène qui abritait le siège actuel de la communauté rurale de Thiakhar, faisait partie des cinq (5) autres cantons qui

constituait le département de Bambey. En plus de Ndeudène, il y avait Ngoye, Thièpe, Nguéoul et Pègue Lambaye.

La traite impliquait en plus des paysans bien sûr, de nombreux et divers acteurs, qui vont des grands commerçants européens aux petits sous-traitants africains en passant par les traitants européens, et africains qui jouaient le rôle d'intermédiaires. Les métis saint-louisiens ou rufisquois et les libano-syriens venus plus tard, viennent compléter la liste des intervenants de la traite arachidière. Ils représentaient le lot des « rabatteurs » auprès des villageois. Tous ces intermédiaires constituaient, avec les traitants européens le secteur privé qui gérait la traite. Après la seconde guerre mondiale des huiliers locaux s'installèrent, puis des sortes de coopératives-pilotes commencèrent en 1952.

Dans le système de traite qui générait un double profit pour les traitants et les intermédiaires par la vente de produits importés et l'achat de l'arachide à un prix dérisoire au paysan. Ce dernier par conséquent ne tirait qu'un faible avantage de ses modestes récoltes. C'est ce qui faisait qu'il était obligé de recourir au crédit usurier que lui offrait ce système de traite.

Les paysans de la communauté rurale de Thiakhar, à l'image de ceux du reste du bassin arachidier, tiraient leurs principales recettes annuelles de la vente de leurs modestes récoltes d'arachide. Une fois la vente terminée, leurs dettes réglées et leurs impôts payés, ils dépensaient presque tout ce qui leur restait à l'achat de produits que leur présentaient les traitants à un prix très cher. Ce qui faisait que pendant toute la période de soudure, manquant de liquidité, ils étaient obligés de recourir au crédit des traitants qui sachant qu'ils avaient à faire à des clients à risque, se voyaient obligés d'appliquer des taux d'intérêt élevé. Les paysans se trouvaient ainsi piégés dans un cercle infernal. Ils étaient réellement les seuls à tirer de faible profit de leurs productions. Leurs conditions de vie et de travail ont peu évolué jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Les interventions publiques en faveur de la culture de l'arachide étaient à l'époque très minime. Ce n'est en effet que vers le début du XX^{ème} siècle que les pouvoirs coloniaux ont commencé à s'intéresser à la question du développement rural.

1-1-3 Un "développement rural" basé sur des a priori

Une série d'actions peu probantes ont été initiées par ceux qui sont chargés de gérer la colonie sénégalaise jusqu'à son indépendance en 1960.

En dehors de la construction des moyens d'évacuation de l'arachide, les français ont tenté d'organiser les paysans pour les protéger contre la « rapacité » des opérateurs privés. C'est ainsi que des agences de développement et des Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP) ont vu le jour dans le bassin arachidier. « *La première est fondée dans le Baol en 1909. Sa*

finalité est sociale, elle permet l'exécution d'un programme de forage de puits grâce aux cotisations obligatoires des villageois. »²³⁷ Avec le développement de la culture arachidière, le nombre de ces organisations basées sur des a priori s'est multiplié. Après la création des premières coopératives en 1947, qui se sont multipliées aussi très vite, Les SIP sont remplacées par les Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SMDR) chargées d'assister les coopératives en achetant les produits des adhérents. Mais les succès de ces pseudo-coopératives imposées ne durent pas longtemps puisqu'elles ont été vidées par les commerçants et les notables. Malgré un plan de redressement, la gestion de ces organisations restait chaotique, et leur taux de commercialisation devenait dérisoire.

Le pouvoir colonial, en plus de l'organisation des paysans, a pensé aussi à perfectionner les modes traditionnels de culture par l'amélioration de la qualité des semences, des techniques de culture et de protection du milieu. C'est ainsi que le Centre de Recherches Agronomiques (CRA), est ouvert à Bambey pour mettre au point des semences sélectionnées à haut rendement et mieux adaptées aux conditions naturelles des régions de production. Mais, ces semences étaient vulgarisées et distribuées par les mutuelles ou sociétés de prévoyance, à un taux d'intérêt élevé comme le faisait les opérateurs privés.

Poussée par la logique productiviste, le pouvoir colonial a pensé aussi à améliorer la production en modernisant les techniques de culture. Il proposait aux paysans de remplacer leurs outils traditionnels comme la « *daba* », l'« *hilaire* », jugés rudimentaires, par un matériel plus performant constitué de houes, de semoirs en culture attelée. La station de Bambey a servi de test pour expérimenter ce matériel qui sera vite diffusé sur l'ensemble du bassin arachidier. Cette diffusion rapide a entraîné une augmentation des surfaces emblavées en arachide surtout avec la destruction des arbres dans les champs et la réduction des cultures vivrières, le mil notamment. La culture attelée a cependant le mérite de faciliter le travail aux paysans et d'associer l'agriculture et l'élevage en faisant de l'animal une force de travail. Sauf, chez les serer qui utilisaient traditionnellement la fumure animale et qui pratiquaient la jachère, l'absence de fumure était notoire. C'est ce qui a amené le pouvoir colonial à planifier la distribution d'engrais d'abord importés, qui a été assurée par les sociétés de prévoyance. Mais son coût élevé n'a pas permis sa vulgarisation, ce qui faisait que les quantités distribuées étaient négligeables.

A la veille de l'indépendance, l'arachide qui domine dans l'économie du pays, règne sans partage sur les terres acquises. Tandis que sa progression ralentit ou disparaît dans le

²³⁷ (FREUD Claude et al., 1997, p. 19). *L'arachide au Sénégal. Un moteur en panne*. Paris: Karthala - Cirad, 166 p.

Cayor ou le Ferlo, elle continue vers le Sud et le Sud-est où les conditions climatiques et pédologiques sont plus favorables. Ainsi se dessine une nouvelle carte du bassin arachidier.

Déjà, à la veille de l'indépendance, on notait un certain nombre de problèmes et d'enjeux liés à l'organisation du monde rural. L'adoption et la réussite des nouvelles innovations dépendaient non seulement de l'adhésion de la masse paysanne, mais aussi de la capacité de gestion et de sensibilisation des nouvelles autorités en place.

1-1-4 La politique agricole interventionniste de l'État

A l'indépendance, le Sénégal hérite d'une économie médiocre toujours dominée par l'arachide. Conscients des enjeux que représente l'arachide dans l'économie du pays, les nouveaux dirigeants vont tenter de mettre en place un nouveau programme agricole pour mettre fin à l'ancien système de traite. Pour marquer une rupture avec les années de colonisation, ils vont opter d'organiser les paysans et la production sur de nouvelles bases qu'ils jugeaient assez solides. Mais très vite cette volonté se traduit par une politique interventionniste sans précédent.

1-1-4-1 Le mouvement coopératif, pierre angulaire de la politique agricole étatique

Pour réussir sa mission, l'État s'appuie sur la promotion des coopératives et le renforcement de ses structures d'encadrement censées accompagner les paysans.

Pour les dirigeants comme le Président Senghor et son Président du Conseil Mamadou Dia, la coopération est « *un outil de développement, un moyen d'atteindre la majorité des petits paysans pour leur approvisionner en intrants agricoles, leur distribuer du crédit ou assurer la commercialisation.* »²³⁸ En partant de ces ambitions fort louables, les coopératives présentées comme des modèles de solidarité et d'entraide se multiplient très vite. Chaque paysan va s'intégrer dans une coopérative. Mais très vite la réalisation de ces bonnes intentions qui étaient affichées dans les discours, connaît des problèmes sur le terrain. En effet, les coopératives qui ont fait l'objet de nombreuses déclarations et ont suscité beaucoup d'espoir chez les paysans, ont connu pas mal d'échecs et de déboires. D'abord en cherchant à redynamiser les « solidarités africaines » et les réconcilier avec la modernité à travers les coopératives, l'effet inverse s'est produit. Les paysans voyaient les coopératives comme une

²³⁸ (GENTIL Dominique, 1984, p. 5). *Les pratiques coopératives en milieu rural africain; (Collection U.C.I).* Paris: Harmattan, 147 p.

intervention de l'État qui n'a fait que copier et transposer un modèle européen qu'il croyait universel.

La gestion des coopératives souffrait de plusieurs maux. D'abord les pesées étaient mal faites, les comptes mal tenus par les dirigeants issus des grandes familles et dont le statut social empêchait un contrôle sérieux de leur travail. En plus de ces abus faits sur le dos des paysans, il y avait les malversations des fonctionnaires, le détournement de sacs, les dessous de table ou des pots de vin qui réduisaient une part importante des quantités d'arachide destinées aux huileries. Ainsi le système coopératif loin d'être l'outil d'émancipation de la paysannerie comme énoncé dans les discours, est devenu un instrument d'exploitation et un moyen d'enrichissement pour certains fonctionnaires et certains notables. Les opérations de réorganisation et d'assainissement des coopératives entreprises vers la fin des années 70 n'ont correctement démarré qu'à l'arrivée de la Nouvelle Politique Agricole (NPA). Ces opérations consistaient à former des gestionnaires, réorganiser les comptes et épurer certaines dettes des paysans.

1-1-4-2 Un État omniprésent, sans moyens

Pour mettre en œuvre son projet de développement rural, l'État s'est appuyé en plus des coopératives, sur une pléthore de structures d'encadrement qui vont représenter ses relais.

L'Office de Commercialisation Agricole (OCA) se charge d'organiser le commerce. La Banque Sénégalaise de Développement (BSD) s'occupe de financer les coopératives en leur accordant des crédits de commercialisation, d'équipement et d'approvisionnement en matériel agricole et en vivres. Entre l'OCA et la Banque Sénégalaise de Développement ou son substitut, il y a toute une panoplie de structures intermédiaires de promotion, de formation et d'encadrement du paysannat qui seront constamment réorganisées. Parmi elles, nous avons les Centres Régionaux d'Assistance au Développement (CRAD) épaulés par les Centres d'Animation Rurale (CAR). Ces centres qui remplaçaient les sociétés de prévoyance et autres sociétés mutuelles créés par les pouvoirs coloniaux, avaient des tâches très lourdes et ambitieuses qu'ils n'auront pas le temps d'accomplir et qui ont sûrement participé à leurs échecs voire leur disparition. Tout ce vaste programme va sombrer dans la bureaucratisation qui finit par le rendre inefficace.

L'élimination des traitants des circuits de commercialisation de l'arachide et de l'approvisionnement en moyens de production est achevée par l'émergence rapide du mouvement coopératif. Cependant il connaît très vite des problèmes de remboursement de ses dettes auprès de la BSD. C'est ce qui pénalise cette dernière qui ne pourra plus tenir ses engagements comme distribuer des ristournes aux paysans, faire des investissements

d'intérêts collectifs dans le cadre du développement local. Face à ce flou, une réorganisation du dispositif d'appui au mouvement coopératif s'avère nécessaire. En effet, l'État va y apporter un contrôle plus accru. C'est ainsi que L'Office de Commercialisation et d'Assistance au Développement (ONCAD) est créé en 1966 par la fusion de l'OCA et des Centre Régionaux d'Assistance au Développement (CRAD). L'ONCAD devient lourd à gérer. Avec la création de l'ONCAD qui met hors circuit les organismes privés, L'État nationalise les huileries et crée la Société Nationale de Commercialisation des oléagineux du Sénégal (SONACOS). L'ONCAD renforce sa présence sur le territoire en monopolisant toutes les opérations ayant trait au développement rural. Mais la lourdeur de ses tâches constitue un obstacle à son bon fonctionnement.

En plus de cette panoplie de structures, l'État renforce sa présence par la création sur tout le territoire des Sociétés Régionales de Développement Rural (SRDR) en 1974. La Société de Développement et de Vulgarisation Agricole (SODEVA) va intervenir dans le bassin arachidier.

Toutes ces structures ne font que renforcer et perdurer le processus de gestion technocratique du développement rural. Le mouvement coopératif et tous ces organismes conçus par l'État n'atteindront jamais leurs objectifs et ont brisé le rêve des paysans.

1-1-4-3 L'échec des politiques agricoles, le désengagement de l'État et le retour des opérateurs privés

Il n'a pas besoin d'être un grand savant et d'attendre trop longtemps pour comprendre que ce modèle de système trop complexe et pesant ne pouvait pas réussir et n'allait par conséquent pas continuer ainsi.

Après la réduction du nombre des coopératives qui ont beaucoup déçu les paysans, les structures qui les accompagnaient vont être réorganisées, fusionnées ou remplacées avant de disparaître une à une. Ce système comptait plusieurs failles et de nombreux manquements.

- D'abord ce système importé et transposé, était inadapté aux réalités locales.
- L'animation rurale confiée à des agents souvent étrangers au monde rural a tourné court.
- En plus, la mission de l'animation rurale qui était de faire prendre conscience aux paysans à l'effort de développement par l'investissement collectif, se heurtait aux intérêts de certains marabouts mourides à qui leurs adeptes livraient gratuitement les produits du « champ de mercredi », et des élites sénégalaises devenues responsables nationaux ou locaux. Car « Réveiller les paysans apparaît toujours très dangereux pour les intérêts établis. »²³⁹ Le contrôle correct des comptes des coopératives constitue aussi une menace des intérêts des

²³⁹ (DUMONT R., 1985, p. 203) *Paysanneries aux abois. Ceylan, Tunisie, Sénégal*. Paris: Editions du Seuil, 253 p.

dirigeants notables. Tous ces problèmes ajoutés aux dettes accumulées et par conséquent une mauvaise gestion, ont amené l'État à laisser toute idée de relance du mouvement coopératif.

Même l'ONCAD va disparaître dans le cadre de la réforme des structures d'encadrement. Selon Sall, A. et Hafsi, T.²⁴⁰, ces réformes étaient destinées à assainir le secteur agricole caractérisé par le mécontentement paysan, la lourdeur administrative, les malversations et l'endettement chronique des paysans.

Tous ces changements aboutissent à l'adoption de la Nouvelle Politique Agricole (NPA).

Suite aux critiques de divers bailleurs de fonds à l'encontre de la politique suivie depuis l'indépendance, le Gouvernement annonce en 1984, l'avènement de cette nouvelle politique qui « *est fondée [...] sur la libéralisation des initiatives privées dans le domaine agricole et para-agricole, et la limitation des interventions étatiques dans la production agricole aux domaines relevant du service public.* »²⁴¹ Cela voudrait simplement dire que l'État s'est désengagé des opérations d'approvisionnement, de commercialisation, de crédit qui sont privatisées. Par conséquent, les Sociétés Régionales de Développement sont soit supprimées soit allégées. La SONACOS qui rencontre des difficultés, est privatisée en 2005 et devient SUNEOR en janvier 2007.

Le désengagement de l'État a permis la libéralisation du commerce de l'arachide et le retour des opérateurs privés qui se chargent de l'achat et de la revente de l'arachide aux huileries. Comme avant, les prix sont toujours fixés aux producteurs qui courent toujours derrière leurs bons après chaque campagne. Même, les rendements connaissent aussi des baisses. Le bassin arachidier traverse une crise agricole qui est durement ressentie par les populations.

Les paysans ne comptant plus sur l'État, pour la fourniture d'engrais, de semences et de matériels agricoles, tentent difficilement de survivre. Désormais il doit acheter son matériel agricole, ses semences, ses engrais sans aucune aide, ni subvention. Ce qui va lui poser un grand problème.

Dans tout ce qui a été développé ici, il manquait des personnes importantes par leur nombre représentant la moitié de la population du Sénégal, et par leur apport qui n'a malheureusement pas été longtemps pris en compte dans les statistiques, ni dans le calcul économique : les femmes.

²⁴⁰ (SALL A. et HAFSI T, 1994, p. 95). *Stratégies de développement de 1960 à 1990*. Montréal : CETAI, 212 p.

²⁴¹ (RESEAU GAO, 1992, p. 7). *Situation et évolution des organisations paysannes et rurales. Le Sénégal*. Paris: Réseau GAO, 82 p.

1 - 2 Les femmes, les oubliées de la politique agricole et des réformes

Depuis la période coloniale jusqu'à l'avènement de la Nouvelle Politique Agricole qui consacre le désengagement de l'État, les femmes ont été pendant longtemps négligées, et leur travail occulté. Que se soit dans la distribution des semences, du matériel agricole, et des intrants comme dans les réunions diverses de « sensibilisation », les femmes étaient ignorées. Tout le matériel, les intrants et l'enseignement ou la formation sur les nouvelles méthodes culturales étaient donc destinés aux hommes qui disposaient de grands champs de culture d'arachide. Pourtant la femme fournissait sa force dans les champs d'arachide et de mil et s'occupait en même temps de ses cultures de case sur son petit lopin de terre derrière sa case. Mais sa participation qui était jugée non productive et sa force du travail agricole n'étaient pas prises en compte. Ainsi, l'autre moitié de la population sénégalaise était écartée des avantages qui s'offraient aux hommes.

Sous la politique agricole coloniale d'abord, le statut des femmes s'est dégradé parce qu'il y avait un certain nombre de préjugés aussi sur les cultivatrices dans cette politique. Ester Boserup, en soulignant la responsabilité des européens dans le déclin relatif de la productivité du travail féminin et par conséquent de la dégradation de leur statut, notait que « leur conception européenne, selon laquelle l'agriculture est par nature un métier d'homme, les poussait à croire que les hommes pouvaient devenir des fermiers bien meilleurs que les femmes, si seulement ils abandonnaient leur habituelle « paresse ».²⁴² Les femmes continuaient d'accomplir les tâches manuelles traditionnelles et de s'occuper plus des cultures vivrières de façon habituelle, tandis que les hommes utilisaient la traction animale et les nouvelles méthodes ou techniques culturales pour les cultures de rente. La culture de rente est pour les hommes et les cultures vivrières pour les hommes. Voilà une autre explication. Résultat de tout cela, les femmes qui ne bénéficiaient pas aussi des formations des méthodes culturales « modernes », se cantonnèrent dans l'agriculture traditionnelle et restaient une simple main d'œuvre familiale. Cette perception du travail féminin agricole, a continué même après l'indépendance du Sénégal. Elle est liée à la division traditionnelle du travail.

Les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds qui les ont imposé un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) qui a fait souffrir beaucoup de ménages, ont compris trop tardivement que le développement ne peut pas se faire sans les femmes. Ils ont aussi reconnu l'importante contribution des femmes dans la vie des ménages et dans la production vivrière. Mais

²⁴² (BOSERUP Ester, 1983, p. 58). *La femme face au développement économique*. Paris: PUF, 315 p.

« Leur rôle dans la conservation, la transformation et la circulation des produits vivriers n'est pas mis en question. Ce qui apparaît cependant largement méconnu et sous-estimé, ce sont les stratégies déployées pour assurer au niveau domestique le maintien et la reproduction de la force de travail et pour participer aux stratégies économiques et sociales de leur groupe familial : apport de céréales ou de produits de base, apport plus qualitatif, au niveau de l'alimentation, par le biais des "condiments" qui enrichissent les sauces, vente d'animaux leur appartenant pour faire face à une pénurie alimentaire ou à des dépenses imprévues : paiement des frais d'écolage, dépenses de santé, d'habillement des enfants etc. »²⁴³

Mais cette contribution est difficile à mesurer et est aujourd'hui moins sous estimée qu'auparavant.

Les pouvoirs publics et les bailleurs de fond ont voulu se rattraper en intégrant les femmes dans les projets de développement. Aujourd'hui beaucoup de projets tiennent compte de la dimension genre. C'est dans ce cadre que la microfinance est développée pour toucher les plus pauvres des personnes : les femmes. Mais, ces projets et le microcrédit en particulier, ont-ils apporté un changement significatif dans la vie des femmes ? En attendant d'apporter quelques clarifications sur cette question dans les pages qui suivent, nous allons revenir sur le contexte socio économique dans lequel vivent les femmes. La prise en compte de ce contexte qui est la trame d'événements importants, est importante pour comprendre le vécu et le devenir de toute personne.

2 - Le contexte environnemental actuel : la crise du bassin arachidier

Le contexte actuel est caractérisé par une longue crise dont les multiples causes, en partie lointaines, sont aggravées par d'autres événements. Les conséquences sont durement ressenties par les populations urbaines comme rurales.

Après le désengagement de l'État qui faisait partie des directives des bailleurs de Fonds, d'autres mesures des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sont venues perturber les ménages sénégalais déjà fragilisés.

Pour faire face au déséquilibre économique des années 80 aggravant le choc pétrolier des années 70, beaucoup de pays africains comme le Sénégal, furent obligés de s'endetter

²⁴³ (CORREZE A., 1985, p. 395). Stratégies alimentaires, stratégies féminines, interventions de développement. *Femmes et politiques alimentaires, Colloques et Séminaires* (pp. 393-404). Paris: ORSTOM. Consulté le 11 mai 2011 sur : <http://www.documentation.ird.fr/hor/fd>.

auprès des Institutions Financières Internationales qui vont leur imposer leurs conditions. Ces crédits se sont accompagnés d'un contrôle accru sur les politiques économiques et sociales de ces pays. Les PAS qui ont commencé dans les années 80, faisaient parti de ces mesures draconiennes exigées par la Banque Mondiale et le FMI. Ces mesures étaient censées réduire le déficit budgétaire et maîtriser la consommation. Durant cette période qui a duré une douzaine d'années au Sénégal, les investissements destinés aux services sociaux (éducation et santé), les dépenses publiques et la masse salariale des fonctionnaires ont été réduits, le commerce et les prix « libérés », les subventions à l'agriculture et aux denrées de première nécessité progressivement réduites voire supprimées, les entreprises publiques et parapubliques privatisées, la législation du travail assouplie, la monnaie dévaluée. Les promesses et nombreuses déclarations du Président Abdou Diouf pour rassurer les populations, n'ont pas empêché la dévaluation du franc CFA qui intervient en janvier 1994. (Mais qui ne fut pas le fait du seul Sénégal).

De façon générale, dans la vie des citoyens comme dans celle des paysans et des femmes, ces mesures se traduisirent par une dégradation de leurs conditions de vie et une augmentation fulgurante de la pauvreté. En effet, selon Babacar Thiaw,²⁴⁴ -les politiques d'Ajustement Structurel n'ont pas eu d'effets immédiats positifs à cause des mesures de libéralisation qui ont entraîné entre autres, des licenciements et une diminution de la consommation. Les effets escomptés de ces mesures à moyen et long terme ne sont que théoriques. Même si les effets essentiels de cette politique sont la réduction de la consommation, et la baisse du niveau de vie des ménages engendrant des tensions sociales. En plus les mesures nécessaires pour lutter contre la pauvreté n'ont pas été prises. Le FMI réduisant le rôle de l'État.

De toutes les mesures qui ont été prises, c'est la dévaluation de la monnaie (de moitié), qui apparaît comme la plus durement et directement ressentie par la majorité des ménages sénégalais. Comme une bonne partie des denrées de première nécessité et des produits consommés au Sénégal, sont importés, leur prix a été multiplié par deux. Ce qui réduit considérablement le pouvoir d'achat des ménages. Chez les ménages moyens et pauvres surtout, le nombre et la qualité des repas quotidiens sont revus à la baisse aussi, et même dans les cérémonies comme le baptême par exemple. Ainsi depuis la dévaluation, la bouillie de mil au lait caillé ou « *laax sow* » servie le matin du baptême, est soit supprimée, soit remplacée par la bouillie de mil à la pâte d'arachide ou « *laax nêtari* » en wolof. C'est depuis ce jour également, que les vendeuses de « *fonde* »²⁴⁵ qu'on ne voyait que dans la banlieue dakaroise

²⁴⁴ (THIAW B., 1993, p. 9). Le rôle de la femme dans le secteur non structuré au Sénégal : problèmes et perspectives. (Réseau thématique « Entreprenaria » Notes de recherche 93-32). Paris: AUPELF-AURF, 27 p.

²⁴⁵ Le *fonde* est une bouillie à base de mil, sucrée et servie avec du lait.

surtout, se sont multipliées dans tous les coins des villes du Sénégal. A Dakar, ce phénomène s'observe de plus en plus même dans des quartiers plus nantis et les alentours de la SICAP.

Pendant ce temps, le prix de vente des maigres récoltes d'arachide du paysan a continué toujours d'être fixé et d'être l'otage des caprices du marché international. Le paysan ne disposant plus d'engrais, ni de semences en quantité et en qualité suffisantes, a rencontré d'énormes difficultés pour écouler ses produits. En dehors des paysans, d'autres populations, diourbeloise ont aussi subit les effets de ces mesures. En effet, à Bambey, comme à Diourbel, les mesures draconiennes des PAS, ont entraîné une réduction du personnel permanent et saisonnier de l'Institut Sénégalais de la Recherche agronomique (ISRA) et de la Société Industrielle et Electrique de Diourbel (SEIB)²⁴⁶. ISRA le joyau de la recherche agronomique recrutait en plus des ingénieurs, des jeunes de la ville de Bambey et des paysans des villages environnant comme *main-d'œuvre* dans les champs d'expérimentation. L'emploi des jeunes filles ou des femmes comme domestiques dans les maisons des salariés permanents ou les ingénieurs, a progressivement diminué avec la réduction du personnel de ces deux structures. Les populations assistent au déclin des deux principales structures pourvoyeuses d'emploi salarié de la région. A Diourbel et dans les villes de la région, toutes les activités économiques et artisanales, en parallèles, ont été touchées par la crise arachidière. Les paysans constituent l'essentiel de la clientèle des commerçants et des artisans, ces derniers dépendaient du développement des activités agricoles, de la qualité et des récoltes.

Depuis quelques décennies déjà, les paysans de l'ensemble du bassin arachidier sont confrontés donc à une grave crise agricole. Cette crise se caractérise par une stagnation voire une baisse des rendements et insture une situation d'insécurité alimentaire, une baisse des revenus agricoles et par conséquent des moyens de subsistance des populations.

La dégradation climatique enregistrée depuis quelques années se manifeste par une péjoration et l'irrégularité des précipitations qui influent sur le couvert végétal et la qualité des sols. Elle constitue avec les pratiques culturales peu protectrices du milieu et la pression foncière, les autres facteurs qui ont amplifié la crise. Les populations font face de plus en plus à de véritables problèmes de subsistance surtout en période de soudure.

Cette tendance est imputable à la rupture d'équilibre qui existait dans le système agraire, serer en particulier. Dans l'ensemble, ce dernier était assez équilibré. Il satisfaisait les besoins alimentaires des populations. Mais la culture arachidière telle qu'elle a été pratiquée a bouleversé les habitudes culturelles et a bouleversé cet équilibre. Mais dans certains terroirs

²⁴⁶ La SONACOS est née de la fusion en 1974 des huileries de Lesieur, VQ Petersen et de la Société Industrielle du Baol (S.E.I.B), structures privées nationalisées par l'Etat sénégalais.

serer surtout, le parc à *Acacia albida* qui est un système totalement anthropique est prôné. Les cultures vivrières ont été négligées au profit de l'arachide, créant des situations de déficit alimentaire. Le projet agricole de la "Grande offensive pour l'Agriculture et l'Abondance (GOANA) si cher à l'ancien Président Wade, a misé sur la diversification des cultures.

En effet, comme ces propos le confirment, « *l'équilibre traditionnel, fondé sur l'association de la culture de céréales de subsistance (mil et sorgho) à celle de l'arachide, source de revenus monétaire et à l'élevage, est aujourd'hui rompu en raison de la pression démographique. [Entre autres facteurs].* »²⁴⁷ Cette pression humaine a entraîné l'abandon progressif de la jachère dans la culture. La CR de Touba Mosquée compte une vaste zone agricole et une zone urbaine très peuplée. Par contre la CR de Thiakhar avec 166 habitants au km², est une zone entièrement agricole. Par rapport à la moyenne nationale qui tournait autour de 59 habitants au km² en 2002, les deux CR sont peuplées. La pression humaine sur les terres agricoles est plus forte dans la CR de Thiakhar que celle de Touba Mosquée qui est beaucoup plus vaste. Cette pression humaine qui a compromis le recours à la jachère dans les pratiques culturales, a accentué également la pression sur les ressources naturelles disponibles. La baisse de la production s'est répercutée sur les disponibilités alimentaires qui s'amenuisent. La diminution de ces dernières, a été un facteur important des changements notés dans les habitudes alimentaires qui font partie des stratégies de survie des ménages.

La pression humaine sur les ressources disponibles qui s'accroît, participe à la dégradation de l'environnement.

2-1- Un contexte environnemental peu favorable

Le cadre dans lequel évolue la population diourbeloise, et du bassin arachidier en général, est un environnement contraignant et peu favorable qui se caractérise par la dégradation des conditions climatiques et des ressources naturelles déjà insuffisantes. Cette situation défavorable est imputable aux politiques agricoles passées et à d'autres facteurs non négligeables. L'analyse du cadre humain et physique de Diourbel, montre que pendant que sa population augmente, paradoxalement, ses ressources naturelles (eau, sol, végétation) diminuent quantitativement et qualitativement.

2-1-1- Un cadre physique très dégradé

²⁴⁷ (ADJAMAGBO A. et DELAUNAY V., 1999, p. 6). Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise. *Documents de recherche n° 6*, 25. Paris: IRD, 25 p.

Le Baol qui repose sur une basse plaine sablonneuse dépourvue de relief, n'est pas favorisé par la nature. Ses ressources naturelles sont faibles et peu variées. En effet, il ne possède ni de cours d'eau, ni de façade maritime, ni de forêt classée proprement-dite et se trouve dans une zone peu arrosée et quasiment dénudée de son manteau végétal originel.

2-1-1-1- La péjoration climatique

La région de Diourbel se situe entre les parallèles 14°30 et 15° nord. De climat soudano-sahélien, elle a vu ses conditions climatiques se dégrader d'année en année et présente aujourd'hui une ambiance de type plutôt sahélien. En effet dans une carte réalisée par Leborgne en 1988,²⁴⁸ entre 1931 et 1960, l'isohyète de 500 mm qui se situait largement au nord de la région de Diourbel, s'est retrouvé au sud de celle-ci pendant la période 1968 -1984. Depuis la tendance a un peu évolué.

Deux saisons contrastées marquent le climat de la région de Diourbel : une longue saison sèche appelée « *nor* » et une courte saison humide appelée « *nawet* » en wolof. Pendant la saison sèche qui dure en moyenne 8 mois, la zone est sous l'emprise de l'Harmattan, un type de vent ou d'alizé continental. C'est un vent chaud et sec. Pendant l'hivernage, la région est au contraire balayée par un flux de mousson en provenance de l'anticyclone de Saint Hélène au sud. C'est un vent chargé d'humidité qui amène la pluie. Cette dernière débute vers la fin du mois de juin et se termine généralement en septembre. Dans cette zone agricole, c'est la pluviométrie qui rythme la vie rurale.

La pluviométrie de la région de Diourbel se situe en gros entre 500 à 600 mm/an. Elle est marquée par une irrégularité annuelle et interannuelle des précipitations.

Dans l'ensemble, l'analyse des données climatiques révèle une pluviométrie moyenne, irrégulière et mal répartie. En effet, les données pluviométriques recueillies au niveau de la station de Bambey, la plus proche de Thiakhar présente une situation marquée par un bilan déficitaire avec des moyennes annuelles souvent inférieures à la normale pluviométrie 1931-1960 qui est de 680,8 mm, une légère tendance à la baisse et une irrégulière répartition spatiale et temporelle. Les normales pluviométriques sont passées de 687 mm en 1965 à 484,7 mm en 1997. Les moyennes pluviométriques à Bambey (1921-1998) sont de 514 mm contre 510,4 mm à Diourbel (1912-1998)²⁴⁹. La pluviométrie annuelle moyenne de Bambey est passe de « 726 mm pour la période 1950-1969 à 452 mm pour la période 1970- 1985. »²⁵⁰

²⁴⁸ Cité par (LERICOLLAIS A., 1999b, p. 21). La dégradation de l'aménagement agraire. Dans A. LERICOLLAIS, & éd., *Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal* (pp. 117-137). Paris: IRD.

²⁴⁹ Source : Direction Nationale de la Météorologie

²⁵⁰ (LERICOLLAIS A, 1999a, p. 579). Crise de l'agriculture dans le Sine et stratégies paysannes élargies. Dans A. LERICOLLAIS, & al, *Paysans Serer : Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal* (pp. 579-581). Paris: Editions IRD.

Ceci vient encore confirmer la péjoration du climat. En plus de cette diminution des quantités de pluie, le climat est également marqué par des séquences de sécheresse. Pratiquement depuis les années 1970, la sécheresse persiste avec des pics en 1972, 1973, 1982 et 1984. En 2006, la région de Diourbel avait reçu 468,67 mm en 31 jours de pluies en moyenne, soit un déficit de 122,73 mm et de 2 jours de pluie par rapport à 2005.²⁵¹ Cette tendance a peu évolué puisque les moyennes pluviométriques régionales enregistrées en 2008, 2009 et 2010, sont respectivement de 401mm, 596,3 mm et 567,7 mm.²⁵² Le tableau et la figure qui suivent, montrent la situation depuis ces dix dernières années au niveau de la station de Ngoye (Bambey) qui se caractérise par une évolution en dents de scie. Cependant, ils montrent que les quantités de pluie sont légèrement en hausse pendant ces trois dernières années de la courbe (2008 à 2010) où elles ont dépassé 600 mm. Mais cette situation ne sera que de courte durée puisque l'année 2011 a connu un déficit pluviométrique et des précipitations mal réparties qui se sont répercutés sur les activités et les rendements agricoles. Des problèmes d'insécurité alimentaire, de malnutrition sont signalés dans la région de Diourbel et dans d'autres régions du nord et du centre du bassin arachidier.

²⁵¹ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2007, p. 39). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel. Année 2006*. Dakar : ANSD, 114 p.

²⁵² (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'Economie et des Finances. ANDS., 2010, p. 35). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel. Année 2009*. Dakar : ANSD, 157 p

Tableau 8: Situation pluviométrique à Ngoye (2001-2010)

Année	Cumul annuel (mm)	Nombre jours de pluies	Moyenne Journalière (mm)	Date 1 ^{ère} pluie	Date dernière pluie	Date du maximum	Hauteur maximum (mm)
2001	256.7	30	18.6	-	-	-	-
2002	390.9	25	15.6	16/06	26/10	18/08	47.5
2003	471.4	30	15.7	08/06	24/10	17/08	63.8
2004	465.3	27	17.2	03/06	06/10	26/07	84.5
2005	773.0	36	21.4	05/06	23/10	11/08	71.0
2006	589.9	40	14.7	02/06	10/11	11/08	67.0
2007	439.1	30	14.6	13/06	07/10	12/08	81.2
2008	776.3	43	18.0	13/06	20/10	26/08	102.5
2009	680.6	48	14.2	24/06	03/11	21/08	60.0
2010	644.1	40	16.1	18/06	21/10	06/09	135.5

Source : CADL Ngoye (2011)²⁵³

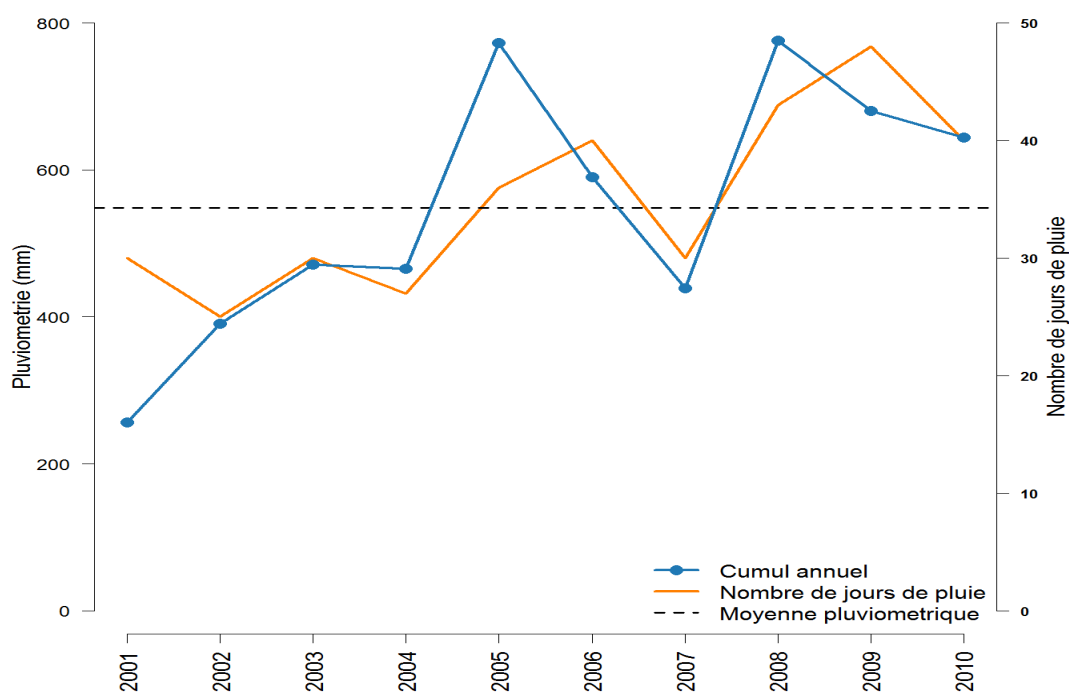


Figure 11: Evolution Pluviométrique à Ngoye (2001-2010)

Source : CADL Ngoye (2011)

²⁵³ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la décentralisation et des collectivités locales. BADJI A, CADL Ngoye, janvier 2011, p. 14). *Rapport d'activités annuelles de 2010. Arrondissement de Ngoye*. Ngoye : CADL, 64 p.

L'insuffisance et l'irrégularité des pluies plonge chaque année le paysan, dans une angoisse profonde puisque les récoltes sont incertaines. Ainsi « *chaque campagne agricole qui s'ouvre est un pari sur l'avenir suivant le mot de R. Mollard.* »²⁵⁴ Donc ce n'est pas nouveau.

Les faibles quantités de pluies enregistrées dans la zone nous semblent être un facteur déterminant de son potentiel hydrique. En effet les ressources hydriques très limitées sont essentiellement constituées par les eaux de pluie qui alimentent les quelques mares temporaires dans les petites dépressions interdunaires et les nappes souterraines exploitées à partir des puits et des forages.

Cet assèchement du climat qui agit incontestablement sur le milieu et surtout sur la croissance et la régénération du couvert végétal et sur les sols, affecte également le rythme et les activités des paysans.

2-1-1-2- Des sols pauvres et dégradés

Les sols de la région de Diourbel à l'image de ceux du bassin arachidier sont dans l'ensemble peu diversifiés, pauvres et subissent sans cesse les aléas du milieu et l'action dévastatrice des pratiques culturales peu protectrices.

Trois types de sols types ont été identifiés : les sols *dior* ou meubles en Wolof, les sols *deck* ou durs et les sols *deck-dior*, c'est à dire intermédiaires entre ces précédents.

Les sols *dior* qui sont les plus répandus, sont des sols ferrugineux tropicaux rouge ou ocre. « *Très sableux, ils se travaillent facilement à la main, qu'ils soient secs ou détrempés.* »²⁵⁵ Ces sols autrefois très prisés pour la culture de l'arachide sont aujourd'hui parmi les sols les plus vulnérables à la double érosion : éolienne en saison sèche et hydrique en hivernage. Très pauvres « *ils laissent la végétation sous la dépendance directe de la répartition des pluies.* »²⁵⁶

A l'opposé des sols *dior*, on a les sols *deck* qui sont moins répandus et difficiles à travailler. Mais chimiquement, ils sont très fertiles. Ce sont des sols argileux gris ou bruns en surface. Ce sont des sols hydromorphes à engorgement temporaire. Ils sont « *formés dans les dépressions interdunaires lorsque les calcaires marneux sont à faible profondeur.* »²⁵⁷. Contrairement aux sols Dior ils sont moins sensibles à la déflation éolienne et à l'érosion

²⁵⁴ Cité par (NDONG S., 1987, p. 9). *Les cultures de contre-saison dans la région de Diourbel. Mémoire de Maîtrise de Géographie. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Département de géographie.* Dakar: UCAD, 65 p.

²⁵⁵ (LERICOLLAIS A., 1999b, p. 123). *La dégradation de l'aménagement agraire...*, Op. cit.

²⁵⁶ Ibid. (1999b), p. 123.

²⁵⁷ Ibid. (1999b), p. 124.

hydrique. Ces sols qui sont concentrés en général près des mares temporaires, sont favorables à la culture du mil et du sorgho.

Entre les sols *dior* et les sols *deck*, se trouvent les sols *deck-dior*. Ces sols intermédiaires sont par conséquent sablo – argileux gris en général. Ils conviennent mieux à la culture des céréales. Ce qui fait qu'ils sont très convoités par les paysans.

Depuis plusieurs décennies déjà, les sols de la région de Diourbel sont dans l'ensemble très appauvris. Ces sols qui sont dans l'ensemble pauvres, sont aussi dégradés.

Les causes de la dégradation des sols sont nombreuses, mais les pratiques culturales peu protectrices du milieu sont de loin les plus importantes. Suite à la généralisation de la culture attelée et à l'augmentation de la population qui a engendré un accroissement des besoins en terres cultivables, l'exploitation des sols devient intense. La culture attelée augmente la sensibilité des sols à l'érosion éolienne. Sa généralisation a eu pour conséquence l'augmentation des surfaces cultivées et l'abandon de certaines pratiques culturales. Même les serer dont on vante les traditions culturales conservatrices ne pratiquent presque plus la jachère.

La disparition de la jachère accélérée par la pression humaine, a privé les terroirs d'un apport de matière organique qui est loin d'être négligeable. Elle a également causé le déséquilibre entre les activités agricoles et les pratiques pastorales qui sont aujourd'hui marginalisées. En effet le système agricole tel qu'il est pratiqué maintenant, laisse peu de place au bétail surtout aux troupeaux bovins. Ces derniers sont obligés de transhumer vers les zones beaucoup plus favorables, pendant une bonne partie de l'année. Cette transhumance de plus en plus longue prive la terre de fumure.

A la disparition de la jachère et à l'évasion du troupeau, hors des terrains, s'ajoute l'exploitation abusive de l'*Acacia albida* (*kad* en Wolof et *sas* en serer). Un arbre au cycle végétatif inversé et dont les propriétés fertilisantes sont bien connues. Tout ceci a perturbé la relation complémentaire qui existait autrefois entre les arbres, la terre et le bétail. Les contrats entre éleveurs peul et serer ont beaucoup diminué.

Les prélèvements dits post- cultureux de fanes d'arachide, de tiges de mil, et de foin laissent le sol nu et accroissent les risques d'érosion. La réduction du nombre d'arbres diminue la production d'humus. La faiblesse des fumures limite les apports minéraux. Les terres insuffisamment garnies d'humus et faiblement fumées ne bénéficient également presque plus d'apport minéral. En effet l'impossibilité d'épandre sur les champs les engrais du fait de leur coût excessif, augmente la faiblesse minérale des sols qu'une pratique séculaire de la culture arachidière a fortement endommagée.

La péjoration climatique qui perdure dans la région, et la dégradation des sols qui sont dans l'ensemble de faibles valeurs agronomiques, expliquent en partie l'état actuel du couvert végétal.

2-1-1-3- Un couvert végétal presque dénudé

Le paysage de la région de Diourbel qui est dépourvue de forêt classée et ou de formation forestières est monotone. Cette monotonie est particulièrement perceptible en saison sèche lorsque les récoltes sont terminées et la végétation annuelle disparaît et laisse apparaître des champs presque nus et parsemés de quelques arbres. Le paysage clairsemé laisse apparaître quelques arbres et arbustes jusque là épargnés des coupes. Nous reprenons une belle description du paysage de Jean Copans : « [...] le sol dénudé (est) piqué d'arbres squelettiques, la plupart surmontés d'un feuillage grêle en parasol, d'autres, d'épines vernissées, certains totalement dépouillés dressant de loin en loin leurs troncs terreux et difformes à la manière d'arbres morts. »²⁵⁸ En effet, excepté quelques endroits comme les alentours des mares, les bois sacrés et des zones reboisées, le couvert végétal est très dispersé et laisse croire à une régression très avancée. Des souvenirs de « brousse bien arboré » sont encore présents dans la mémoire de certaines personnes âgées. De cette « brousse » il ne reste plus qu'une steppe où dominent des épineux tels que le *Faidherbia albida* (kad), le *Zizyphus mauritiana* et le *Balanites aegyptiaca* (soump).

Le baobab (*Adansonia digitata*) et le kad dominant dans la strate arborée. Des données issues d'enquêtes réalisées en 1999²⁵⁹ nous avaient permis de faire le zonage du terroir de la CR de Thiakhar en fonction de ces deux espèces. Tandis que le baobab domine dans la partie nord et ouest de la CR, le kad et quelques tamariniers dominant dans la zone qui couvre une partie du sud-est et une partie du nord de la communauté rurale. Il s'agissait le plus souvent de vieux arbres constamment élagués. Dans cette dernière zone qui est couverte environ les deux tiers (2/3) de la communauté rurale où se trouvent beaucoup de villages serer dont Thiakhar, Ngayokhème, Mboyène, Ndiagne Boumy, Kholkhotrane, Thiathiaw. Ce qui est sûr c'est que comme le remarque André Lericollais « l'implantation de ce parc n'est pas fortuite, elle résulte d'une pratique paysanne de l'aménagement [...]. La présence du *Faidherbia albida* est due aux paysans serer et à leurs troupeaux sédentaires »²⁶⁰. Ce qui

²⁵⁸ (COPANS J., 1980, p. 55). *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*. Paris: Le Sycomore, 263 p.

²⁵⁹ (DIOUF Awa, 1999, p. 38). *Relation populations et environnement : étude de la gestion des ressources naturelles dans la Communauté Rurale de Thiakhar. Mémoire de maîtrise de Géographie. Université Cheikh A. Diop. Faculté des Lettres et Sciences humaines. Dakar: UCAD, 106 p.*

²⁶⁰ (LERICOLLAIS A., 1999b, p. 125). *La dégradation de l'aménagement agraire...*, Op. cit.

confirme l'importance de cet arbre dans l'aménagement agraire en pays serere, arbre qui est utilisé comme fertilisant pour les sols mais également comme fourrage pour le bétail.

On retrouve aussi d'autres espèces dispersées mais utiles pour l'alimentation et d'autres usages : *Celtis integrifolia* (mboul en wolof et Ngane en serer), *Schlerocarya birrea* (*beer*), *Tamarindus indica* (tamarinier, daxaar en wolof et sob en serer), etc.

A l'exception de quelques espèces comme le *Guiera senegalensis* (nguer), le *Combretum micranthum* (sexaw ou kinkeliba), le *Bauhunia rufescens* (rand) et *l'Acacia nilotica* (nep nep). La strate arbustive a pratiquement disparu par suite des défrichements.

Certains de ces arbres et arbuste sont très adaptés à la sécheresse et sont entretenus par les populations serer, en particulier. Mais, le dessouchage par les machines agricoles et le coupe d'arbres continuent.

La végétation herbacée est observée surtout pendant la saison humide. Elle se compose essentiellement de graminées et de quelques herbes. Elle est dans l'ensemble peu fournie. Elle disparaît pratiquement après le passage des troupeaux qui se fait rare à cause de la dégradation du couvert végétal et d'absence de parcours qui leur sont réservés. Voilà le véritable problème.

Dans l'ensemble, nous avons un paysage végétal qui regresse et où les jeunes arbres sont de plus en plus rares. En effet les champs sont presque dégagés de tout arbuste et de toute repousse. Par conséquent, avec le vieillissement du parc végétal, si on n'y prend pas garde la régénération risque d'être compromise.

Cet état du couvert végétal résulte de la combinaison de multiples facteurs. Outre le déficit hydrique que connaît la zone depuis ces dernières décennies, il y a essentiellement la mise en valeur agricole et la surexploitation des ligneux, la destruction du système agropastoral serer.

La mise en valeur agricole conduite suivant des pratiques prédatrices a beaucoup participé à cette dégradation. D'ailleurs Jean Copans l'évoque en parlant du bassin arachidier : "*Le manteau végétal spontané était constitué par la forêt. Mais la mise en valeur agricole a, peu à peu réduit celle-ci à l'état de souvenir*".²⁶¹ Mais y avait-il une vraie forêt dans le Baol ? Ce qu'on sait c'est que dans la région de Diourbel qui était le cœur du bassin arachidier, l'activité agricole menée de façon intense, a transformé le paysage naturel. La culture arachidière commencée depuis le XIX^{ème} siècle, et aujourd'hui supplanté par le mil, y a beaucoup contribué. Cette culture de rente a bouleversé le système agricole traditionnel. Les populations et les services chargés de la vulgarisation agricole se partagent les responsabilités. A ce propos, Lericollais A. rappelle que « *le développeur ne voyait les arbres qu'en rideaux*

²⁶¹ (COPANS J., 1980, p. 59). *Les marabouts de l'arachide...*, Op. cit.

de brise-vent en bordure de parcelle ou en petits bois villageois, et au mieux il ignorait ceux qui se retrouvaient dans les champs. »²⁶² Les agents d'encadrement considéraient la présence des arbres dans les champs comme un obstacle au passage des attelages. De ce fait, pour eux, les paysans devaient éliminer toutes repousses. A l'exception des bois sacrés conservés pour les pangols, beaucoup d'arbres qui n'offraient pas d'intérêt agricole, ont été tout simplement éliminés.²⁶³ Dans ce sens, l'attitude des paysans Wolof dont les pratiques agricoles sont peu soucieuses de la préservation des ressources s'oppose à celle des paysans serer qui avaient le souci de respecter certains arbres comme le *kad* malgré l'utilisation de la machine.

La coupe des arbres qui a donc participé à la dégradation du couvert végétal a engendré une pénurie en bois de feux, de construction et en nourriture. La rareté a entraîné la surexploitation de ce qui reste. Les prélèvements opérés sur la végétation se sont donc accentués. Les bois, les feuilles et les herbes de cette brousse sont surexploités. L'élagage insouciant des arbres compromet leur régénération naturelle.

Devant la dégradation des conditions de vie, les populations diourbeloises, à l'image de l'ensemble du bassin arachidier, ont adopté diverses solutions alternatives : l'exode vers Dakar ou les autres grandes villes du pays ou du monde entier pour alléger la pression rurale. Ceux laissés derrière ont des stratégies de survie pour ceux à qui il restait un espoir de trouver des solutions. C'est ainsi que le « malaise paysan » du à la crise des zones rurales et aux contraintes qui pèsent sur l'agriculture, a poussé la population à la recherche de solutions de sortie. C'est dans ce cadre que Babacar THIAW, souligne que « *le secteur informel ou non structuré a offert aux populations un éventail assez large de possibilités [...]. En ce sens, il est une réponse aux mesures draconiennes de l'ajustement structurel.* »²⁶⁴ Les femmes sénégalaises occupent une place non négligeable dans ce secteur non structuré. La crise économique qui découle de cette situation, a le mérite de permettre aux populations de prendre conscience de leurs capacités intrinsèques.

Le contexte environnemental ne se limite pas seulement aux ressources naturelles, il englobe également le cadre dans lequel vivent les populations.

²⁶² (LERICOLLAIS A, 1999a, p. 164). La gestion du paysage? Sahélisation, surexploitation et délaissement des terroirs serer au Sénégal. Dans J. Richard, *La dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest. (Séminaires de Dakar)*, (pp. 151-169).

²⁶³ (PELISSIER P., 1966, pp. 268-269). *Les paysans du Sénégal...*, Op. cit.

²⁶⁴ (THIAW B., 1993, p. 9). *Le rôle de la femme dans le secteur non structuré au Sénégal : problèmes et perspectives.* (Réseau thématique « Entreprenaria » Notes de recherche 93-32). Paris: AUPELF-AURF, 27 p.

2-2- Un cadre de vie insalubre et peu assaini

Les populations de la région de Diourbel, à l'instar, des autres régions du Sénégal sont confrontées à des problèmes d'insalubrité et d'assainissement qui se répercutent incontestablement sur leur santé.

Dans de nombreux ménages, l'accès à des toilettes décentes pose problème. Dans la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II) de 2004, dans la région de Diourbel, les ménages qui disposent de toilettes modernes c'est-à-dire de toilettes à chasse et des latrines raccordées à l'égout ou à une fosse septique représentent seulement et respectivement que 20,3% et 29,1%.²⁶⁵ Dans la région de Diourbel, les ménages de la CR de Touba particulièrement du centre, y occupent une place importante dans ce type d'aisance. Ces lieux sont souvent des fosses et des latrines. Dans l'ensemble le nombre de latrines reste faible surtout dans les villages périphériques de la CR de Touba Mosquée, et dans la CR de Thiakhar.

Dans toute la région de Diourbel, le niveau d'équipement pour l'évacuation des eaux usées reste faible. Les modes d'évacuation les plus observés sont le déversement derrière la maison ou dans la brousse ou le creusement d'un trou dans la maison. Dans les villages, le déversement des eaux usées derrière la concession est de loin le plus fréquent. Dans beaucoup de ménages qui ont des douches en dur ou ouvertes en tôle, les eaux usées sont évacuées à l'aide d'un simple trou ou d'un petit tuyau raccordé au mur. Ces eaux qui sont ainsi déversées dans les rues, stagnent derrière ou devant les maisons. (Voir photographie: Type de drainage courant des eaux usées ci-dessous).

²⁶⁵ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances et du plan, 2004, p. 83). *Rapport de synthèse de la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-II)*. Dakar: DPS, 222 p.



Cliché 4: Type de drainage courant des eaux usées (N dame, CR Touba Mosquée)

DIOUF Awa, 2006

Pour les autres ménages qui ont un simple abri ouvert en tôle ou en paille, l'évacuation des eaux, se fait naturellement par infiltration ou par évaporation. Pendant nos enquêtes à Touba, en 2006, en dehors du réseau de canalisations à ciel ouvert au niveau des quartiers qui entourent la Grande Mosquée, il n'existait pas de système d'évacuation des eaux de pluies ou des eaux usées. Ces canalisations qui sont souvent remplies de sable ou d'ordures, sont débouchées à l'approche de chaque saison des pluies. Avant l'installation des habitations, un aucun système de drainage et d'assainissement n'a été prévu. Nous espérons que les Grands Chantiers de Touba amorcés prendront en compte ces préoccupations.

Les populations de la région de Diourbel sont également confrontées à un problème d'assainissement avec la stagnation des eaux de pluies. Le drainage des eaux usées comme des eaux de pluie pose problème. Dans l'ensemble des équipements modernes et un système de drainage sont quasi inexistantes. Chaque hivernage, les eaux de pluie mal ou pas drainées, qui stagnent dans les quartiers, les marchés se mélangent avec les ordures ménagères. Ces eaux sales stagnantes qui polluent les nappes et les sols constituent des risques pour la santé des populations Malgré une importante somme d'argent déboursée par le Khalife Générale des mourides, Serigne, Saliou Mbacké, pour régler le problème des eaux stagnantes qui inondent les quartiers autour de la Mosquée de Touba, le problème d'insalubrité demeure toujours une préoccupation à Touba. De fréquentes inondations causées par les eaux de pluie sont notées dans certains quartiers et autour des marchés Ocass, Mame Binta et Gare Bou Ndaw, etc.

Il existe aussi un véritable problème de gestion des ordures ménagères dans toute la région de Diourbel. Au cours de nos enquêtes de 2006, A Touba, les ordures ménagères collectées par des charretiers sont évacuées vers les zones inhabitées ou à la lisière des quartiers si elles ne servent à remblayer les creux le long des pistes. Certains ménages brûlent ou enfouissent les ordures. D'autres les déposent dans les maisons en chantier ou inhabitées. Un charretier que nous avons intercepté trouve qu'il a de plus en plus de problème de déposer les ordures parce que les maisons sont de plus en plus habitées. (Voir photo collecteur d'ordures ménagères).



Cliché 5: Un charretier collecteur d'ordures ménagères (Touba)

Source : *DIOUF Awa, 2006*

Dans ce qui est considérée comme la deuxième « ville » du pays après Dakar en matière de populations et de densité du réseau téléphonique, il n'existait que deux décharges pour les ordures ménagères qui sont situées en périphérie, à Darou Salam et Cad Baloudji.

Dans les villages, les ordures ménagères sont souvent déposées derrière les concessions. Certains paysans les utilisent comme fertilisants dans les champs. La brousse aussi constitue un dépotoir d'ordures pour certains ménages. Il existe ainsi une véritable anarchie dans la gestion des eaux usées et des déchets.

En plus des ordures, les populations ont des problèmes d'accès à l'eau potable. Les résultats de la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages de 2004, montrent une certaine disparité d'accès à l'eau entre les régions du Sénégal. (ESAM II)²⁶⁶. D'abord les principales sources d'approvisionnement en eau pour l'ensemble du pays sont le robinet privé, les puits et les bornes fontaines. Mais les puits restent de loin le moyen

²⁶⁶ Ibid., p. 83 (ESAM II).

d'approvisionnement en eau le plus important en milieu rural (51,4%). Dans le classement de la répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau au Sénégal en 2004, Diourbel occupe respectivement la deuxième place après Dakar (70,9%) pour le robinet, la première en robinets publics, la neuvième en puits. Mais, il faut aussi souligner que l'essentiel des branchements par robinet se trouvent dans les 14 quartiers de la « ville » de Touba.

A Touba, même si l'eau est gratuite dans beaucoup de villages, elle n'est pas suffisante pour satisfaire les besoins de sa population nombreuse qui dépasse 600 000 habitants. Malgré les efforts des différents khalifes, l'offre en infrastructures hydrauliques ou sanitaires, reste insuffisante par rapport à la forte demande de la population. Ainsi les femmes de Touba, sont souvent confrontées à des coupures fréquentes d'eau. Chaque maison dispose d'un réservoir d'eau dont les conditions de conservation laissent à désirer. En 2006, la CR de Touba Mosquée comptait une quinzaine de forages²⁶⁷ fonctionnels dont cinq équipés de groupes électrogènes et gérés par le Comité « Initiative Eau de Touba » qui fonctionne avec des fonds provenant de dotation publique, de dons des disciples mourides de la communauté rurale et du Khalife Général des Mourides. Quant à la communauté rurale de Thiakhar, elle ne compte que cinq forages (Thiakhar, Ngathie Fall, Yarwaye, Wakhaldiam, et Kholkhotrane), 107 puits fonctionnels et 11 puits dont 4 non fonctionnels. En plus de la baisse de la nappe phréatique qui accentue le problème de l'approvisionnement, le puisage manuel reste difficile pour les femmes.

Mais en dehors de l'accès à l'eau, des problèmes subsistent au niveau de sa qualité. En effet, l'eau potable constitue même à Dakar un véritable problème pour les populations. En plus des ordures et des eaux usées ou stagnantes qui peuvent polluer les nappes souterraines, les conditions de conservation ou d'accès influent sur la qualité de l'eau. L'insalubrité autour des points d'eau publics comme privés, et le manque d'hygiène des réservoirs d'eau, constituent une source de développement de germes pathogènes. En dehors de ces considérations, la qualité de l'eau de la région comporte un autre problème. En effet, l'eau souterraine de la région de Diourbel est très chargée dans certains endroits en chlorure de sodium et en fluor. Un article sur les réalisations du projet d'amélioration et de renforcement des points d'eau dans le bassin arachidier (PARPEBA) à Thiakhar relate que certains sites de la région de Diourbel ont de beaucoup dépassé les normes internationales relatives à la teneur de l'eau en fluor. « *Dans 20 pour cent des ouvrages hydrauliques dans la zone du PARPABA (régions de Diourbel, Fatick et Kaolack), la teneur en fluor dépasse le seuil des 4mg/l constituant ainsi des risques notables pour la santé (fluorose et ostéoporose).* » Il ajoute que « *les mêmes eaux présentent en plus une teneur élevée en chlorure de sodium ce qui donne*

²⁶⁷ Excepté le forage de Touba Belel qui est contrôlé par un petit comité de gestion.

un goût saumâtre à l'eau. »²⁶⁸ C'est ce qui a motivé l'intervention du PARPEBA à Thiakhar pour rendre potable l'eau du forage qui polarise environ les 23 villages autour du site. C'est la qualité de cette eau saumâtre qui pousse les ménages diourbelois qui ont les moyens à acheter de l'eau provenant des puits d'eau douce. Cette eau sert de boisson pour ces familles. Des charretiers qui se chargent de cette vente à Touba, et dans les autres villes de la région diourbeloise s'en frottent les mains. (Voir photo vendeur d'eau à Touba).



Cliché 6: Un charretier vendeur d'eau douce à Darou Miname (Touba)

DIOUF Awa, 2006

Le manque d'hygiène et les problèmes d'eau potable expliquent sans doute le retour du choléra dans la région. En effet, des épisodes d'épidémie de choléra ont été notés ces dernières années à Touba et à Diourbel. Même si actuellement, on n'enregistre pas d'épidémie de choléra, le manque d'hygiène et l'insalubrité demeurent une préoccupation dans toute la région de Diourbel et ailleurs. Le paludisme et les maladies diarrhéiques sont très fréquents surtout chez les enfants, particulièrement pendant la saison des pluies, et après le sevrage.

Avec l'augmentation rapide de la population de Touba, le problème de mobilité ou de transport s'accroît. Aux heures de pointe (que nous n'avons pas remarqué à Thiakhar), les véhicules sont pris d'assaut par les élèves qui vont à Mbacké ou Ndamé, les ménagères ou marchands qui vont au marché pour faire leurs courses, ou les travailleurs, etc.). (Voir photographie sur le transport).

²⁶⁸ (AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE (APS), 2008). *Communauté rurale de Thiakhar : le PARPEBA s'ouvre à la potabilisation de l'eau*. Consulté le 09 mai, 2011, sur http://www.parpeba.sn_pdf_documents_presse_thiakhar_aps14072008



Cliché 7: Le transport, un casse-tête à Touba

DIOUF Awa, 2006

Un groupe d'élèves et de marchands, de travailleurs et d'apprentis qui attendent patiemment leur véhicule afin de rejoindre leurs écoles à Mbacké, ou leur lieu de travail (marché, gare, atelier de couture ou de menuiserie, chantiers, etc.). Ce spectacle s'observe tous les jours dans la cité sainte malgré la mise en circulation de minibus par des opérateurs privés. En face se trouve une grande agence bancaire où on aperçoit l'enseigne d'une importante entreprise de transfert d'argent à gauche.

La CR de Touba Mosquée ne dispose pas de beaucoup d'écoles « françaises ». Elle ne compte que trois écoles élémentaires publiques (Ndame, Kéré Mbaye, Touba Belel), une école privée à Darou Khoudoss et un Collège d'enseignement moyen à Touba Belel. Par contre elle compte une multitude d'écoles coraniques (*daara*) dont le nombre exact n'est toujours pas recensées, pas plus que la qualité.

L'éclairage public est aussi un problème dans la région de Diourbel surtout en milieu rural. En matière d'éclairage public et domestique, de voirie, et de réseaux téléphoniques, la « ville de Touba » est de loin la mieux lotie que le reste de la CR de Touba Mosquée et de la CR de Thiakhar. En effet, la CR de Thiakhar ne possède que des pistes latérites reliant le village de Thiakhar aux villages de Sokano et de Lagnar (arrondissement de Ndoulo), et Sokano Keur Dame. Mais elle est limitée au sud par la Route Nationale 3 sur une distance de 12 km environ.

L'assainissement, la salubrité, le transport et l'éclairage, constituent des enjeux importants pour les pouvoirs publics, les ONG, mais surtout pour les populations. Pour le bien-être de tous, il est urgent d'y trouver des solutions rapides, et efficaces. A Touba, avec le nouveau dispositif mis en place, la situation devrait s'améliorer. Il existe à Touba²⁶⁹, un système de collecte journalière des ordures ménagères qui comprend deux tracteurs et une

²⁶⁹ Qui ne concerne pour l'instant que les quartiers centraux de la ville sainte.

« tasseuse ». L'installation d'un centre d'enfouissement et d'une station de traitement des eaux usées sont actuellement en cours.

Les Grands chantiers commencés en 2007 sont destinés à moderniser la cité religieuse par la réalisation de travaux pour l'assainissement, la voirie, l'éclairage et l'alimentation en eau potable. La priorité était donnée à l'assainissement parce que la saison des pluies s'approchait, il fallait penser à l'évacuation des eaux pluviales.

Tous les problèmes qui ont été soulevés ici ont des conséquences dans la vie des populations, et des femmes en particulier. Ces dernières fortes de leur dynamisme ne tardent pas à réagir pour tenter de trouver ses solutions.

3- Conséquences sur la vie des femmes

L'analyse du contexte que ce soit sur le plan socio-économique et environnemental, nous révèle simplement les conditions de précarité dans lesquelles vivent les populations du Baol. Ce contexte difficile peut se résumer en deux mots : régression, pauvreté. La crise agricole, engendrée par les différents facteurs que nous allons citer, a des conséquences sur la vie des femmes et des personnes qui sont restées sur place. Cette crise qui a sûrement poussé des populations à partir, provoquerait un exode plus massif si des solutions rapides et efficaces ne sont pas trouvées. Ces contraintes qui se traduisent en termes de manque ou de besoins non satisfaits accentuent la frustration des populations.

Les populations du Baol sont avant tout des paysans. Leur subsistance dépend en majorité des produits cultivés et des revenus tirés de la vente de leurs récoltes. Les mutations du milieu qui remettent en cause leurs conditions et leurs moyens de subsistance, affectent forcément leur vie et hypothèquent leur avenir.

Les conséquences de la dégradation du milieu sur les femmes sont multiples. Nous n'en relaterons que quelques exemples.

La baisse des rendements agricoles qui est consécutive à la détérioration du milieu physique et naturel et a entraîné l'exode vers les villes, s'est retournée contre les femmes. Les récoltes couvrent de moins en moins les besoins alimentaires et les périodes de soudure sont par conséquent de plus en plus longues. Presque chaque année les populations sont menacées par une insécurité alimentaire qui pèse lourd sur le dos des femmes. En effet ce sont les femmes, les enfants et les vieilles personnes qui sont restées qui sont les plus menacées. Beaucoup de femmes déclarent que l'argent envoyée de façon irrégulière par leur époux, ne

suffit même pas à couvrir ne serait-ce que les seules dépenses alimentaires. Avec les prix des denrées qui flambent et les nouveaux besoins qui s'y ajoutent, les femmes sont obligées de trouver des stratégies pour s'en sortir.

La solitude due à l'absence des hommes pèse également lourd sur la conscience et le bien-être des femmes. Certaines d'entre-elles attendent désespérément le retour de leur conjoint dont l'absence peut être courte comme longue. Pour les hommes installés dans une ville du Sénégal ou dans la région, l'attente peut durer quelques mois, tandis qu'elle peut s'étaler sur des années pour ceux qui résident en Europe, aux Etats-Unis ou ailleurs. Elle peut durer davantage pour ceux qui n'ont pas de « papiers ». Donc plus le lieu de résidence de l'époux est éloigné du pays, plus l'attente est longue et plus les femmes et les enfants se sentent seuls. Elles doivent aussi faire face à tous les problèmes qui vont survenir dans la maison. Des exemples de femmes qui se retrouvent seules ou parfois avec la belle-famille, ménageant leurs grossesses, les enfants et les travaux ménagers sont nombreuses.

Pour les diourbeloises, la dégradation du couvert végétal se traduit en termes de crise de bois, de produits alimentaires et de fourrage. Les coupes, la sécheresse et les travaux agricoles occasionnent une pénurie du bois de chauffe. Faute de bois, les femmes se rabattent sur les bouses des vaches qui diminuent en raison de la rareté des troupeaux divagants. L'utilisation de bouses de vache comme combustibles prive le sol d'un apport organique. Cette pénurie occasionne aussi pour les femmes d'autres dépenses comme l'achat et la recharge des bouteilles de gaz. Ainsi trouver des combustibles constitue un véritable casse-tête pour les femmes.

Le refus des garçons, partis en ville, de revenir travailler dans les champs d'hivernage, augmente le recours aux femmes pour accomplir les tâches que les hommes devaient exécuter. C'est ce qui crée une surcharge de travail des femmes qui ont déjà leurs tâches à accomplir dans les opérations culturales. Dans une famille du village de Ndiarno (CR de Thiakhar) où nous avons passé quelques moments durant la période agricole, ce sont les huit belles-filles de la maison accompagnées de leurs enfants qui vont aux champs. Leurs époux partis à Dakar ne viennent plus travailler dans les champs familiaux. Habituellement chez les Serer, la femme ne travaillait pas dans les champs de mil parce que c'est l'époux qui est chargé de fournir le mil, aliment de base. C'était son devoir de cultiver ses champs de mil. Elle pouvait l'aider mais n'était pas obligée de le faire. Cette surcharge de travail ajoutée à la dégradation du milieu, a sûrement des répercussions sur la santé des femmes et des enfants.

Le fait que certains jeunes et hommes, qui sont partis en ville, choisissent de plus en plus de se marier sur place, réduit l'endogamie et la possibilité de mariage des jeunes filles qui sont restées au village. Cette remarque peut s'appliquer aussi pour les filles émigrées qui sont de plus en plus nombreuses. Avec les difficultés financières et l'augmentation de la dot, l'âge du premier mariage s'accroît chez les garçons comme chez les filles.

La crise qui a provoqué une diminution de la production agricole a engendré un déficit alimentaire qui a beaucoup touché les femmes et les enfants. Ainsi les femmes et les enfants sont les principales victimes de la malnutrition qui s'est accentuée depuis. Le déficit alimentaire se traduit par une diminution de la quantité et de la qualité des repas. Avec la désertification et la sécheresse, la consommation de viande a fortement baissé. Tout ceci se répercute sur la santé des populations, des femmes et des enfants en particulier.

Les conséquences de la crise agricole et environnementale naturel et du cadre de vie, qui ont particulièrement affectées les femmes et les enfants, sont importantes à plusieurs niveaux. Mais, les femmes ne sont pas restées impuissantes devant ces problèmes.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons conclure que les conditions dans lesquelles vivent les populations diourbeloises, sont difficiles sur beaucoup de points. En effet, les populations du bassin arachidier, sont confrontées depuis quelques décennies, à une crise agricole causée par les échecs successifs des stratégies de développement qui ont été imposées aux paysans et qui ont bouleversé leurs conditions et leur mode de vie. Ces bouleversements ont été accentués par les mesures draconiennes exigées à la suite de ces échecs par les institutions financières internationales et appliquées par les pouvoirs publics. D'autres facteurs humains et physiques défavorables au maintien de l'équilibre du milieu naturel, ont aussi aggravé ces problèmes qui ont eu des conséquences sur la vie des populations, des femmes en particulier.

Conclusion

Les femmes du Baol, du Sénégal de manière général, ont trop d'obligations sociales. Ces femmes sont l'objet de clichés et de représentations qui sont à la fois divers et complexes. Parmi les responsabilités de la femme, les tâches domestiques ménagères et l'entretien de la famille, constituent une part importante. Les femmes du Baol prennent aussi part aux travaux agricoles, en s'occupant des tâches manuelles qui demandent beaucoup de temps et de patience. L'importance de leur rôle socio-économique dans la société contraste avec leur accès inégal aux ressources et aux moyens de production, et leur faible représentation dans leurs instances de décisions. Ces manquements observés constituent des facteurs qui ne favorisent pas leur épanouissement. Ces femmes vivent dans un contexte socio-économique et environnemental difficile. Les mutations observées dans les conditions physiques et environnementales du milieu font partie des séquelles laissées par les politiques agricoles inadaptées. La pression démographique, ajoutée à la sécheresse qui sévit dans cette zone, a approfondi la crise à laquelle les populations doivent faire face. Le désengagement de l'Etat même s'il a été et reste encore dur pour les paysans du bassin arachidier notamment, a créé des espaces de liberté. Ainsi devant ce vide laissé par l'Etat, les paysans, et les femmes, en particulier, s'organisent de mieux en mieux pour prendre leur destin en main. Face à cette situation de précarité, les femmes qui ne peuvent pas rester insensibles et inactives, tentent de s'en sortir individuellement ou collectivement à travers leurs associations. C'est dans ce cadre de recherche de solutions, que le rôle et l'importance des associations féminines vont être analysés.

**DEUXIEME PARTIE : LES
ASSOCIATIONS ET
GROUPEMENTS FEMININS**

Introduction

Les femmes du Baol, à l'image des autres femmes sénégalaises, ont une longue tradition d'association. Aujourd'hui encore, elles se regroupent de différentes manières et savent saisir les opportunités qui se présentent ou les dénicher pour élargir leurs réseaux de relations. Les groupements font partie des réseaux sociaux des femmes. Les réseaux de relation sont tissés à travers leur entourage immédiat d'abord, ensuite à travers leur partenariat avec les structures de développement. Ces réseaux présentent des avantages non négligeables pour leurs activités économiques et leur vie en société. Parmi les avantages figure l'accès aux crédits ou moyens nécessaires pour développer des activités génératrices de revenus. Les associations féminines permettent également aux femmes de faire face aux dépenses nécessaires aux événements importants qui rythment leur quotidien. Nous tenterons de comprendre d'abord la nature des groupements féminins avant d'aborder leur mode de fonctionnement, les sources de financement de leurs activités et d'analyser les types de relations que les femmes et leurs associations entretiennent avec les structures d'accompagnement où les structures financières occupent une place importante.

CHAPITRE 4 : LES ASSOCIATIONS FEMININES

Introduction

Les associations féminines se caractérisent par leur diversité tant au niveau de leur forme que de leur origine et de leurs réseaux de relations. La nature des associations dépend de leur origine et des objectifs poursuivies par les membres qui les composent et les gèrent. Après avoir tenté de dégager une typologie des groupements féminins, nous allons analyser leur origine et leur taille avant d'aborder leur mode de fonctionnement et leurs principaux types et sources de financement.

1- Typologie : Tontines, associations et groupements

Traditionnellement, les femmes sénégalaises se sont groupées à travers des associations de groupe d'âge et d'origine, pour tisser ou ressouder les liens sociaux, s'entraider lors d'évènements importants qui surviennent dans leur vie. Ceci traduit un esprit de solidarité qui règne chez la population féminine. En effet, les femmes, de manière générale, aiment, échanger, partager et s'unir. Cette volonté de se regrouper, de s'entraider et de se divertir, est donc une de leurs caractéristiques principales. Ce qui fait qu'appartenir à un groupe donné est un besoin fondamental, une nécessité sociale pour la majorité d'entre-elles. Si se réunir est une partie intégrante de leurs occupations, les nouveaux défis liés aux mutations socio-économiques, ont « boosté » le phénomène associatif qui a pris une ampleur considérable au Sénégal. En effet, face à ces défis, la « modernisation » ou l'adaptation des formes traditionnelles d'associations féminines s'est imposée pour leur permettre d'être plus ouvertes et pour pouvoir bénéficier des appuis extérieurs afin de développer ou d'élargir leurs activités. Cette adaptation n'entraîne pas pour autant la disparition de ces associations traditionnelles. C'est pour cette raison que faire une typologie nette des groupements féminins s'avère une opération difficile qui ne rend pas compte de la capacité de créativité et d'adaptation des femmes. On se retrouve dans les mêmes difficultés lorsque l'on veut classer une femme qui a une multitude d'activités dans une seule catégorie socio-professionnelle. En dépit de toutes ces considérations, une typologie a été tentée.

A priori, classer les associations féminines peut paraître très simple. Mais une analyse plus poussée permet de découvrir leur complexité. On s'en rend compte particulièrement à Touba où nous avons rencontré des groupements de femmes qui ont à la fois plusieurs statuts formels comme non formels. On se retrouve dans les mêmes difficultés que lorsque l'on veut classer une femme qui a une multitude d'activités dans une seule catégorie professionnelle. En dépit de toutes ces considérations, une typologie a été proposée dans les sections suivantes.

1-1 Tontines et associations d'entraide

1-1-1 Tontines

Les tontines sont des associations d'épargne et de crédit. Elles sont plus développées dans les villes où les femmes ont plus d'opportunités de développer des activités lucratives et d'avoir des revenus plus réguliers. Mais, depuis quelques décennies, ces formes d'associations se développent de plus en plus dans les campagnes. Le principe de la tontine est très simple et repose sur la confiance. La tontine permet à un groupe d'amis, de voisins ou de proches de mettre régulièrement en commun leur épargne. Les tontines sont des associations souvent féminines qui ont pour objectif principal de collecter l'argent des participants au bout d'une certaine période et de le redistribuer à tour de rôle. C'est un type de pratique qui se développe souvent au niveau local. A chaque tirage au sort ou à chaque tour, une personne empoche la somme des cotisations selon les règles établies. Dans les vraies tontines, une partie de la somme totale récoltée doit rester dans la caisse. La personne qui reçoit l'argent doit donc rembourser un surplus. La véritable tontine est donc une réunion d'affaires. L'argent des tontines doit servir avant tout au financement d'activités économiques. Au Sénégal aussi, la tontine est un système traditionnel d'épargne et de crédit qui offre une certaine sécurité pour les membres et représente en quelque sorte un exemple d'économie solidaire. Contrairement aux tontines, au Sénégal et en Afrique, les banques n'ont pas encore réussi à attirer l'épargne populaire. Les tontines sont des circuits informels de l'épargne privée qui se développent en dehors de tout cadre légal. « *Ces circuits sont contrôlés par les agents eux-mêmes, parfois par le biais de groupements, qui définissent leurs règles particulières de collecte et d'allocation de ressources.* »²⁷⁰ La somme à cotiser par chaque membre et les modalités d'allocation des ressources sont fixées à l'avance. Un lien obligatoire lie l'individu au groupe. Le groupe exerce donc une pression sur l'individu pour qu'il respecte

²⁷⁰ (DUPUY Claude, 1990, p. 32). Les comportements d'épargne dans la société africaine: études sénégalaises. Dans : LELART Michel (dir.). *La tontine. Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*. Paris : AUPELF-UREF, pp. 31-51.

les règles établies. La tontine malgré son caractère informel est régie par des règles. «... *c'est un mode d'épargne collectif où la notion de groupe est déterminante dans la collecte et la distribution des fonds, le groupe tontinier se présentant comme un médiateur entre des agents ayant alternativement une capacité et un besoin de financement.*»²⁷¹

Les tontines font aussi partie des institutions financières dans la mesure où elles permettent aux femmes d'avoir de quoi financer principalement leurs activités génératrices de revenus. Cependant, il faut signaler que les tontines existent sous plusieurs formes. On distingue principalement deux types de tontines : les tontines en « argent » et les tontines en nature. Les premières sont les vraies. Cela suppose donc que les participants ont des sources de revenus. Les tontines sont des formes d'association nées d'initiatives privées. Ce sont donc des groupes qui sont généralement formés de façon autonome et qui n'ont pas de liaison directe avec les structures d'aide ou d'accompagnement. Contrairement aux GIE et aux GPF, les tontines n'attendent rien de ces structures extérieures qu'elles soient étatiques ou non. Selon Jean-Michel SERVET²⁷², les tontines représentent des gisements locaux et un mode de financement autonome.

Elles sont des pratiques financières originales. Les tontines font partie des activités informelles qui sont donc réalisées en dehors des normes légales. Elles sont créées de façon spontanée, permettent la circulation de l'argent et des biens et participent au dynamisme économique des zones pauvres comme le décrit cet auteur. Même si les tontines font partie des activités informelles, elles semblent bien organisées. En effet, pour être membre d'une tontine, le participant doit respecter les règles en vigueur dans le groupement. Il faut cotiser à l'heure, attendre son tour pour percevoir sa mise et rembourser à temps. Dans certaines tontines, le nom de la personne « gagnante » peut être tiré au sort ou bien suivre un certain ordre établi par ordre d'arrivée ou par ancienneté, etc. Chaque tontine obéit à ses propres règles de fonctionnement et de hiérarchie interne. Les tontines sont des réseaux de financement particulièrement efficace. Ces associations d'épargne et de prêts rotatifs font partie intégrante de la réalité financière locale. « *Les opérations qui échappent aux institutions bancaires et financières officielles concrétisent des formes d'initiatives tout à la fois privées et collectives. Elles sont nées en dehors du contrôle étatique et para-étatique, voire par défiance vis-à-vis de celui-là. [...]. L'informel est une forme d'insoumission sociale.* »²⁷³ Cela explique peut-être le faible taux de bancarisation chez la population en général. Il existe une

²⁷¹ Ibid., page 33. (DUPUY Claude, 1990)

²⁷² (SERVET, Jean-Michel, 1992). Les tontines, formes d'activités informelles et d'initiatives collectives privées en Afrique. Dans : LELART, M. : *La tontine. Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*. Orléans : Institut orléanais de finance, Louis Jean, pp. 267-279

²⁷³ Ibid., p. 274.

certaine méfiance populaire vis-à-vis des institutions financières et bancaires officielles. La tontine représente la banque pour les femmes. Beaucoup d'entre elles ne peuvent pas s'en passer. Elle fait désormais partie de leur mode de vie et répond à leur besoin de financement. Pour certaines c'est leur seule sécurité financière malgré le risque de détournements d'argent. La plupart des associations visitées ont en leur sein des tontines de différents montants qui permettent aux femmes de financer leurs activités ou de rembourser leurs prêts.

A coté des tontines, nous avons d'autres formes d'organisations féminines traditionnelles qui n'ont aucune reconnaissance officielle ou légale.

1-1-2 Les associations d'entraide féminine

Parmi, ces associations traditionnelles, nous avons les associations d'entraide féminine qui sont établies suivant les classes d'âge ou les affinités. Ce sont les fameux « *Mbotaay* » des femmes qui sont aussi divers que leurs objectifs. C'est ainsi qu'on distingue le « *Mbotaay* » des « *dieeg* » (jeunes mariées) ou des « *janq* » (filles). Ces associations qui sont créées de façon spontanée, sont destinées à l'entraide féminine pour s'acquitter des obligations sociales lors des cérémonies comme le baptême, le mariage, et les fêtes religieuses et les aléas et accidents de la vie. Elles servent aussi à souder les liens sociaux. Toutes ces cérémonies au sujet desquels beaucoup s'interrogent sur leur utilité, constituent pourtant des événements importants dans la vie sociale des femmes. Les femmes participent à la réussite de ces cérémonies à travers leurs cotisations, les échanges de dons et leur travail. Ces cérémonies peuvent aussi être des moments d'angoisse et une source d'endettement pour les femmes. (Voir chapitre 10, section 3 : les pratiques féminines dans les cérémonies familiales).

En dehors des « *Mbotaay* », nous avons les « *nat* » ou (signifie littéralement cotiser ou cotisation en wolof). Quelque soit le milieu, le terme « *nat* » est aussi vaste est renferme plusieurs réalités qui dépendent de la destination des sommes collectées. C'est ainsi qu'on distingue des « *nat* » tout court où la personne qui a été choisie ou tirée au sort pour recevoir l'argent collecté pendant une période définie est libre de l'utiliser comme elle le souhaite. Dans le « *nat xew* » ou cotisation de cérémonie, l'argent ou le produit collecté est destiné normalement à la cérémonie déclarée par l'ayant droit. Dans ce type de « *nat* » donc le tour de rôle est déterminé par la cérémonie qui peut être un baptême²⁷⁴ ou *Ngenté* en wolof, un mariage (*takk*), etc. Mais, il faut noter que pour certaines femmes, déclarer une cérémonie n'est souvent qu'un prétexte pour pouvoir accéder au pécule.

²⁷⁴ Cérémonie du huitième jour de la naissance d'un enfant chez les musulmans. C'est le jour choisi pour lui attribuer un prénom.

Dans le « nat de groupement », l'argent reçu doit normalement être investi dans les activités génératrices de revenus ou dans le remboursement d'un prêt contracté dans le cadre de l'association. C'est ce type de « nat » qui a été organisé dans le GPF Mame Diarra Bousso de Ndiliki et le GIE Sope Soxna Diarra de Darou Miname par exemple. Ils sont tous situés dans la CR de Touba Mosquée. Ce type d'association très proche de la tontine.

Certains « nat » portent sur l'achat d'un bien ou d'un produit dont les membres ont besoin. Cela peut être des étoffes, des meubles, du savon, des ustensiles de cuisine, des fournitures scolaires, etc. En évoquant ces « nat », nous ne pouvons pas nous rappeler combien ils ont été importants durant notre enfance. Nous profitons de cette parenthèse, aussi pour rendre hommage à une femme qui nous a tant donné. Parmi, les nombreux « nat » qu'elle aimait diriger, « le nat école » comme elle l'appelait était notre préféré. Cette femme analphabète mais prévoyante, l'organisait dès le début des Grandes Vacances scolaires avec ses voisines marchandes comme elle. Avant, la rentrée des classes, elle s'arrangeait toujours, grâce à ce « nat » pour que nous ayons non seulement une bonne partie de nos fournitures scolaires (cahiers, sacs, stylos, crayons), mais surtout des chaussures et des habits tout neufs. Elle n'attendait pas que son époux qui était pourtant un fonctionnaire le fasse. Cette femme qui ne faisait aucune distinction au niveau de la scolarisation de ses garçons ou de ses filles, savoure aujourd'hui paisiblement la réussite de ses enfants. Nous fermons ici, cette parenthèse qui témoigne notre grand respect pour cette femme qui nous est très chère.

A coté du « nat », nous avons le « ndèye dické » qui est plus proche du « nat de cérémonie », en ce sens que le tour de rôle est souvent déterminé par une cérémonie. Mais, le « ndèye dické » a une finalité sociale beaucoup plus marquée avec l'existence d'un système de parrainage. En effet, dans ce type d'association, chaque femme choisit une marraine ou sa « ndèye dické ». Cette dernière peut être une amie de longue date ou une personne avec qui elle souhaite développer des liens d'amitié. Dans le « ndèye dické », en plus de la somme collectée, les « deux amies » s'échangent des cadeaux qui symbolisent leur attachement réciproque et consolident leur amitié.

Quant, aux *Daïra* ou *Dahira*, ce sont des associations à finalité religieuse qui regroupent en général des personnes appartenant à la même confrérie ou à la même famille maraboutique. Nous reviendrons plus loin sur les daïra dans le chapitre 10.

1-2 Groupements

D'après les membres que nous avons rencontrés. 46,15% des groupements sont des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) et 38,46% des Groupements de Promotion Féminine (GPF). Seuls 15% des associations n'ont aucun statut particulier comme il est

indiqué sur la figure qui suit. Les GPF et certains GIE sont affiliés à des fédérations locales et coiffées par des fédérations régionales et nationales. Contrairement aux tontines, il existe donc des fédérations de GPF ou de GIE.

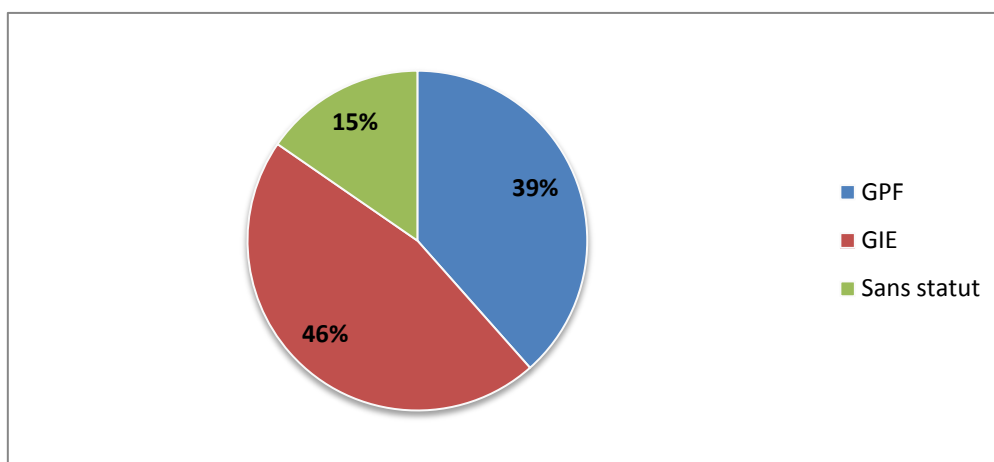


Figure 12: Répartition des groupements visités selon leur statut officiel

DIOUF Awa, 2006

Cette figure est un schéma simplifié qui cache des réalités aussi importantes qui ne sont perçues qu'à travers l'analyse approfondie de l'origine et des objectifs poursuivis par les membres de ces groupements. D'ores et déjà, on peut dégager une typologie globale des associations féminines qui se composent : de groupements de promotion féminine, de groupements d'intérêt économique, des fédérations et de clubs de solidarité et d'entraide.

Nous allons d'abord rappeler la définition du groupement que nous avons évoquée dans le début de ce travail avant de revenir sur la complexité de la classification des associations.

En partant d'une définition simple, le groupement qui s'appelle « *Mbotaay* » en wolof, est une association de personnes qui désirent poursuivre en commun un ou des objectifs souvent bien définis. D'autres le définissent comme « *une forme d'organisation sociale regroupant plusieurs individus qui œuvrent pour le bien-être de la communauté et qui apportent soutien aux actions de développement de toute nature susceptibles d'être entreprises dans les secteurs de l'activité économique.* »²⁷⁵ Mais comme nous l'avons souligné, cette définition quoique intéressante ne prend pas en compte les autres dimensions (sociales et environnementales par exemple) dans lesquelles s'investissent certaines associations. Une autre auteure met en exergue la taille, l'envergure spatiale et la diversité des secteurs d'activités des groupements féminins, en soulignant « *qu'ils « s'inscrivent donc dans*

²⁷⁵ (THIAM, M. M. et NDIAYE, B, 1994, p. 1). *Etude impact des groupements féminins dans le processus migratoire. Cas du Bassin arachidier de la région de Thiès*. Ministère de l'économie des finances et du plan (Sénégal). Dakar: Sénégal, 55 p.

une dynamique organisationnelle résultant de la présence de plusieurs acteurs, à la fois dans des secteurs et à des échelles différentes. »²⁷⁶ En dépit des nombreuses définitions, beaucoup d'auteurs, s'accordent sur le fait que le groupement est une association de personnes engagées dans la résolution collective des problèmes auxquels elles sont confrontées.

Les statuts de GIE et de GPF sont des appellations récentes si l'on considère la longue pratique associative des femmes. En effet, certaines associations les ont adoptés pour être reconnus officiellement auprès des autres acteurs de développement, et bénéficier d'un encadrement ou de tout autre appui surtout financier. C'est ainsi que les GIE, les GPF et les fédérations auxquelles certains d'entre eux sont affiliés, font partie des associations qui ont un statut officiel et deviennent ainsi des interlocuteurs légaux auprès des structures de développement.

1-2-1 Les groupements d'intérêt économique (GIE)

Comme son nom l'indique, le GIE est une association qui a des visées purement économiques. Il peut être mixte ou composé que d'hommes ou que de femmes. Mais soulignons ici, que ce sont les GIE de femmes qui nous intéressent au premier plan. Le statut de GIE est régi au Sénégal par la loi n° 84-37 du 11 mai 1984 et inscrit dans le registre du commerce. Ce sont les paysans du bassin arachidier, qui délaissant les ruines du mouvement coopératif, furent parmi les premiers à s'organiser en GIE. Par sa souplesse, le GIE est le statut qui répond au mieux au besoin d'organisation des populations du milieu rural car il s'inscrit dans un cadre juridique très simple. En effet, il suffit d'une simple convention passée entre deux ou plusieurs personnes physiques ou morales pour créer un GIE. D'ailleurs comme l'indique le réseau Gao (1992), « *Le législateur sénégalais en mettant en place le GIE, a voulu consacrer une institution nouvelle, caractérisée par sa souplesse, plus adaptée par la volonté et aux intentions des parties qui pourraient librement s'y exprimer* ». ²⁷⁷ C'est cette flexibilité qui a facilité son adoption par de nombreux groupements depuis plus d'une vingtaine d'années déjà, même certains GPF n'ont pas hésité à le faire, car nous dit-on c'est un moyen d'accès facile aux crédits. C'est le cas du GIE « Mame Diarra » de Séo Leff qui n'était au début qu'un GPF, mais qui n'est plus financé par sa fédération locale.

²⁷⁶ (TARRIERE-DIOP C, 1996, p. 11). *Les organisations paysannes dans la dynamique du changement social : le cas de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*. Thèse de doctorat de troisième cycle, sociologie. Paris: Université de Paris1, 769 p.

²⁷⁷ (RESEAU GAO, 1992, p. 10). *Situation et évolution des organisations paysannes et rurales. Le Sénégal*. Paris: Réseau GAO, 82 p.

Après avoir dressé un procès verbal²⁷⁸ dans lequel figure, entre autre, la liste des membres, les intéressés procèdent à l'inscription au registre du commerce qui se fait au tribunal régional de Diourbel, moyennant le paiement des frais de dossier d'un montant de 80 000 FCFA. Le statut de GIE devient effectif après la délivrance d'un récépissé qui pourrait être demandé par des structures financières. Les six GIE de notre échantillon sont passés par ces étapes et ont souvent été soutenus dans leurs démarches par des agents du Centre d'Appui au Développement Local (CADL) de leur arrondissement respectif (Ngoye pour les femmes de la CR de Thiakhar, et Ndamé pour celles de Touba Mosquée). (Voir Procès verbal d'un GIE, Règlement intérieur d'un GIE et Statuts d'un groupement d'intérêt économique en annexes numéros 1, 2 et 3). Les GIE de notre échantillon ont été créés officiellement entre 1996 et 2005.

1-2-2 Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)

L'organisation des femmes en GPF est née dans le sillage de la décennie de la femme qui a débuté après la Première Conférence Mondiale sur la femme tenue à Mexico en 1976, et qui s'est achevée en 1985 à la Troisième Conférence de Nairobi. C'est dans l'application des directives qui prônent une plus grande implication des femmes dans les actions de développement et une prise en charge de leurs préoccupations, que le gouvernement du Sénégal, par l'intermédiaire de ses structures socio-économiques, a encouragé la mise en place et l'émergence du phénomène associatif. Mais, il faut le rappeler « *Ceci s'est fait dans un contexte caractérisé par le désengagement de l'État dont le rôle consiste de plus en plus à définir les grandes orientations, laissant ainsi le jeu libre aux acteurs sociaux, plus ou moins organisés.* »²⁷⁹ Khady GNING (2010) remarque que les GPF « *sont des organisations de femmes en milieu rural et urbain dont l'objectif est de créer un cadre propice pouvant accueillir les politiques économiques et sociales de l'Etat afin de permettre à celles-ci de faire face à leur destin* ». ²⁸⁰ Ainsi les GPF sont des associations encouragées par les pouvoirs publics et destinées à favoriser la promotion socio-économique des femmes, nous-dit-on ? Ces GPF qui se comptent en milliers aujourd'hui, (plus de 6000)²⁸¹ sont regroupées en

²⁷⁸ Voir protocole en annexes

²⁷⁹ (FALL DIOP N. C., 1997, p. 126). La situation des femmes en milieu rural et dans la pêche artisanale. Quelques éléments d'analyse. Dans ROSANDER.E., *Transformation des identités féminines. Seminar Proceedings*, n° 31 (pp. 96-105).

²⁸⁰ (GNING Khady, 2010, p. 262). *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais: colonisation, urbanisation, développement et redéploiements*. Thèse de géographie. Pessac: Université Michel de Montaigne-Bordeaux3, UMR 5185 ADES- CNRS, 467 p.

²⁸¹ Selon le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCCR) auquel fait partie la fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF), ils sont 6 816 GPF avec 1 056 000 membres. (CNCR (Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux), 2009). *La Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine*. Consulté le 5 octobre, 2011, sur <http://www.cncr.org/spip.php?article63>

fédérations locales et régionales sous la direction de la Fédération Nationale des GPF érigée en ONG depuis 1991.

Les six GPF étudiés sont tous affiliés à la fédération locale de leur arrondissement respectif (Ngoye ou Ndamé). Certains de ces GPF sont encadrés par les monitrices d'économie familiale et rurale installées au niveau des Centres d'Appui au Développement Local (Ex CERP) que nous évoquerons. Beaucoup de groupements de promotion féminine sont issus des formes d'associations féminines traditionnelles qui n'ont aucune reconnaissance officielle ou légale.

Les GIE et les GPF sont les deux types de statuts que certaines femmes associées déclarent souvent aux enquêteurs qu'elles prennent à première vue pour des agents de crédits. Malgré les explications préalables, cette confusion revient souvent. Cette situation devient difficile à gérer lorsque l'on est en présence de groupements rivaux dans un même village. Les groupements féminins constituent un véritable mélange. Ces deux exemples de groupements qui suivent illustrent bien ces propos. Il s'agit des GPF « Mame Diarra Bousso » de Ndiliki et « Sope Soxna Khady Mbacké » de Darou Khoudoss qui se trouve dans la CR de Touba Mosquée.

En effet, le groupement « Mame Diarra Bousso » était au début un simple « Mbotaay » destinée à l'entraide féminine lors des cérémonies. Au bout d'un certain temps, les femmes ont pensé y inclure des activités lucratives, disent-elles pour gagner un peu d'argent. C'est ainsi qu'elles ont développé pendant deux années du maraîchage sous l'encadrement d'un agent des eaux et forêts. Mais, ces opérations ont tourné court pour des raisons que nous évoquerons plus tard. Après cet échec, les responsables, toujours dans la poursuite de leurs objectifs de développer des activités génératrices de revenus (AGR), sont allées se renseigner auprès de la fédération de Ndamé pour se reconstituer en GPF et pour pouvoir bénéficier des crédits. Ce groupement qui a obtenu ce statut depuis 1999, conserve toujours son « Mbotaay » originel et compte en plus deux types de tontines et un daïra dédié à Mame Diarra, la mère du fondateur du mouridisme et homonyme du groupement. Le groupement a une « tontine de marché » avec une cotisation journalière de 100 FCFA par membre, qui est collectée et redistribuée au bout de trois mois. Cette somme qui s'élève à 9000 FCFA est destinée soit à compléter le remboursement des prêts de la fédération, soit à acheter de la marchandise. Contrairement à la deuxième tontine qui est beaucoup plus ouverte, cette dernière ne concerne pas que les membres du groupement. La deuxième tontine, regroupe 92 membres qui cotisent chacun 1000 FCFA tous les quinze jours. Chaque quinzaine, les deux personnes tirées au sort se partagent la somme collectée. La gérante de la tontine reçoit 500 FCFA en guise de compensation.

De la même manière, le groupement « Sope Soxna Khady Mbacké », est un GPF, qui a un « *nat* » de tissus et un daïra dont une majorité des membres sont des disciples du marabout fondateur de leur village. Le groupement porte d'ailleurs le nom d'un proche parent du Marabout. Tous les membres de ces deux groupements résident dans le même village ou quartier.

D'autre part, nous avons noté à Touba, l'existence de *dairas* qui ont le statut de GIE ou d'ONG. C'est le cas du Willaya de Darou Khoudoss et de l'ONG Matlabul Fawzaïni²⁸². Mais ce sont des *dairas* mixtes. Tout ceci pour dire qu'un groupement féminin peut toujours en cacher d'autres.

1-3 Origine, taille et fonctionnement des groupements

1-3-1 Origine des groupements

L'origine du groupement renseigne sur la manière dont il a été créé. Les treize (13) associations que nous avons visitées, ont été officiellement créées entre 1996 et 2006. Plus de la moitié d'entre elles (53%) ont été créées de manière autonome. Cela traduit la volonté de ces femmes de s'unir comme le montre le récit sur la création de groupement « Benno » (unité) du village de Thiakhar: « *Un jour, la présidente qui est la femme du président du conseil rural, a réuni toutes les femmes du village qui voulaient unir leur force. A l'issue de cette réunion, chaque femme a cotisé 1055 FCFA pour constituer un fond de caisse qui nous a permis d'acheter à crédit un moulin à mil pour alléger le travail des femmes et générer en même temps des bénéfices. Au bout de quelques temps, les femmes ont pu rembourser le crédit restant. Mais malheureusement le moulin est tombé en panne au bout de quelques années. Après sa réparation, nous avons décidé de le revendre. C'est l'argent de cette vente auquel s'ajoutent des cotisations qui a permis au groupement de constituer ses propres fonds de roulement.* » (Un membre du groupement « Benno », Thiakhar, CR de Thiakhar). Ce récit souligne l'engagement de ces femmes, mais aussi leur volonté de compter d'abord sur leurs propres forces et moyens.

Contrairement à la création de ce groupement, certaines femmes ont été encouragées par des éléments extérieurs pour former leur propre groupement. Ces femmes sont poussées soit par les réussites des autres ou les crédits accordés à tel groupement. D'autres sont sensibilisées par les monitrices des CADL pour « moderniser » leur « Mbotay », ou approchées par des agents de crédits ou des projets de développement. Mais, le fait qu'elles sont encouragées, ne signifie pas pour autant une absence de volonté chez ces femmes, mais

²⁸² Pour plus d'informations se référer à l'ouvrage de Cheikh Guèye (2002). Touba : la capitale des mourides.

simplement à une nécessité d'adaptation pour pouvoir négocier avec les partenaires comme nous l'avons évoqué. Certains agents de crédits en sensibilisant les femmes, cherchent tout simplement à dénicher de nouveaux clients indispensables au maintien et à la pérennisation de leurs affaires. Des personnes sans scrupule, s'en servent pour s'emparer des dons ou de ses fonds.

La majorité des récits sur l'origine du groupement que nous avons analysés confirme souvent l'existence préalable d'un groupement spontané au sein des GIE ou GPF.

L'analyse des raisons qui ont poussé les femmes à se regrouper, laisse percevoir un réel besoin pour elles de travailler ensemble et de trouver des solutions pour améliorer leurs conditions de vie. Cette volonté collective de recherche de solutions et d'entraide apparait aussi à travers les noms donnés à leurs associations. C'est ainsi qu'on retrouve des appellations comme « *Benno* » (unité), « *Japalante* (s'entraider), « *Bokk ligeey* » (unis dans le travail), « *Bokk Jom* » (Unis dans la dignité), etc. En plus, comme la région de Diourbel est le fief des mourides, nous avons remarqué que beaucoup de noms de groupements font référence à un marabout ou une « *soxna* » (fille, femme ou mère d'un marabout). Le nom de la mère du fondateur du mouridisme (Mame Diarra) revient souvent. Ces références symbolisent leur appartenance à la communauté mouride, et parfois leur attachement à un marabout donné.

Au-delà de l'entraide, du besoin de s'unir et de la volonté de travailler ensemble, le motif de la création du groupement le plus évoqué reste l'accès aux financements ou aux crédits pour développer des activités économiques comme le mentionne la présidente du groupement « *Jigen ak domam* » (la mère et son enfant) : « *Nous avons créé notre groupement pour trouver un moyen de répondre aux besoins des femmes qui sont concernés par le Programme « mère-enfant » du Ministère de la santé, qui œuvre pour la santé et le bien-être de la mère et de son enfant de sa naissance jusqu'à ses 59 mois. Les mères qui font partie donc de ce programme ont formulé leur besoin d'avoir des crédits pour faire des AGR pour avoir des ressources indispensables à leur survie. C'est dans ce cadre que ce groupement qui porte le nom du programme a vu le jour* » (La Présidente du groupement « *Jigen ak domam* »).

Quelque soit le type de groupement (formel ou non), la circulation de l'argent y représente une donnée importante. Cet argent peut provenir de diverses sources (cotisations, prêts ou dons). En effet, dans presque tous les groupements étudiés au niveau local, la cotisation d'une somme d'argent par chaque membre fait partie des conditions d'adhésion. Cette participation varie en fonction du nombre de membres et/ou du montant des frais des papiers de reconnaissance pour les GIE et les groupements de promotion féminine. Il peut y avoir d'autres frais qui dépendent des structures financières.

Les associations féminines se caractérisent aussi par leur taille et obéissent à des règles de fonctionnement.

La taille et l'envergure spatiale du groupement peuvent renseigner sur sa représentativité.

1-3-2 Taille des groupements

La taille moyenne des groupements étudiés est de 60 membres. Cependant, cette moyenne cache bien des disparités comme on peut le constater sur le tableau suivant.

Tableau 9: Répartition des groupements en fonction de leur taille

Nombre de membres	Nombre de groupements	Fréquence (%)
Moins de 10	4	30,77
10 à 40	2	15,38
40 à 70	3	23,08
70 à 100	1	7,69
Plus de 100	3	23,08
Total	13	100

DIOUF Awa, 2006

Le plus petit groupement ne compte plus que trois (3) membres tandis que le plus gros se compose de 260 personnes. La faiblesse de la taille des deux plus petits groupements est liée à l'exclusion de certains de leurs membres comme c'est le cas du GIE « Sope Gaïndé Fatma » de Touba Mosquée. Ainsi s'explique sa présidente : « *Au début nous étions dix femmes, mais au deuxième financement seulement, nous avons exclu deux membres qui n'avaient pas respecté le délai de remboursement.* » (La Présidente du GIE « Sope Gaïndé Fatma », Touba Mosquée).

La taille du groupement est un indicateur d'adhésion et de mobilisation sociale important. Mais, si la grandeur d'un groupement est appréciée dans l'exécution de certains travaux par exemple, elle peut être un handicap lors de la répartition des prêts ou des dons comme nous le verrons plus loin.

Nous avons dit au départ que nous ne nous intéresserons qu'aux groupements exclusivement féminins. Mais, nous nous sommes rendu compte de la présence d'hommes dans quelques groupements même si elle est rare. Cependant 84,62% des groupements sont exclusivement féminins. Donc seuls 15,38% des groupements sont mixtes. Mais en analysant les faits, nous avons compris que la présence de ces hommes n'était pas fortuite puisqu'elle a

été un souhait formulé par les femmes elles-mêmes pour les raisons qui suivent. Nous avons remarqué que tous ces hommes se trouvent dans le bureau des groupements et ils sont souvent trésoriers. Ces hommes se considèrent comme de simples conseillers pour ces femmes en quête des moindres opportunités de financements. Ils sont ou ont été des personnes influentes dans le village ou dans la CR, en tant que chef de village ou président du conseil rural ou en tant que personnalité politique. Ce sont donc des personnes ressources qui sont au courant des projets en cours ou qui vont être réalisés dans la CR. Deux de ces hommes que nous avons rencontrés sont aussi des parents proches des responsables de ces groupements.

Sur le plan de la mobilisation sociale, seuls 23% des groupements réunissent selon leurs responsables, toutes les jeunes femmes mariées du village (« *jeeg* »). Il s'agit de groupements qui se trouvent dans de petits ou moyens villages où tout le monde se connaît. Dans ce type de village, ne pas prendre part aux actions entreprises par ses pairs ou classe est mal vu et peut constituer un motif d'isolement. (Voir photographie cidessous).



Cliché 8: Assemblée des femmes d'un groupement à Séo, Bambey

Awa DIOUF, 2006

Un rassemblement des femmes lors de la distribution et du remboursement des prêts. Ces femmes qui habitent le même village gèrent une caisse locale d'épargne et de crédit appelé « Fagaru ». Dans l'ensemble, il régnait une ambiance festive. Par contre les absentes seront pénalisées. De plus sous le poids de la pression du groupe, quelques femmes ont du faire des emprunts pour honorer leurs dettes.

Par cette forte mobilisation sociale des femmes, le groupement devient un symbole de solidarité dans la mesure où il regroupe toutes les femmes sans distinction d'appartenance

sociale. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'antagonismes au sein du groupement car il est souvent à l'image de la société sénégalaise avec toute sa complexité et ses clivages.

Par ailleurs, 77% des associations ne regroupent pas toutes les femmes d'un même village ou quartier. Ces cas sont souvent rencontrés dans les gros villages où il existe une multitude d'associations, et où, contrairement aux petits villages, les relations de voisinage, de parenté et de sociabilité sont moins étroites entre les habitants. Cette situation est plus souvent notée dans la « zone tampon » de la CR de Touba Mosquée, où au moins six des quatorze villages qui la composent, ont chacun une population qui est supérieure ou égale à la population totale de la CR de Thiakhar qui faisait près des 25500 habitants en 2009²⁸³. Ces villages sont : Touba Mosquée, Ndamatou, Khaira, Darou Marnane, Darou Khoudoss et Madiyana. Rappelons aussi que la CR de Touba Mosquée, autour de sa cité religieuse surtout, est peuplée par des vagues de migrants venus des quatre coins du Sénégal, mais surtout des zones rurales. (Voir Avant-propos, Identité humaine). Dans ces gros villages, les femmes se regroupent par affinité issue des relations de voisinage, que ce soit dans leur lieu d'habitation ou dans leur lieu de travail. Le marché constitue un lien par excellence de rencontre et d'échange qui favorise ces types de relations. Dans les marchés que nous avons visités, les femmes qui font en général les mêmes activités se retrouvent souvent dans une même association. C'est le cas du GIE « Sope Gaïndé Fatma » du marché Occas où tous ses membres sont des marchandes de tissus ou d'habits, mais, elles habitent dans des villages différents. Leurs cantines ou étales sont très proches. Cela se comprend puisqu'en général, les places des marchés sont réparties en fonction des types de produits ou des services offerts.

Le tableau qui suit représente le nombre de groupements dans le village dans lequel se trouve le groupement visité.

Tableau 10: Nombre de groupements dans le village

Nombre d'associations	Fréquence (%)
1	30,77
2	7,69
3	23,08
Plusieurs	38,46

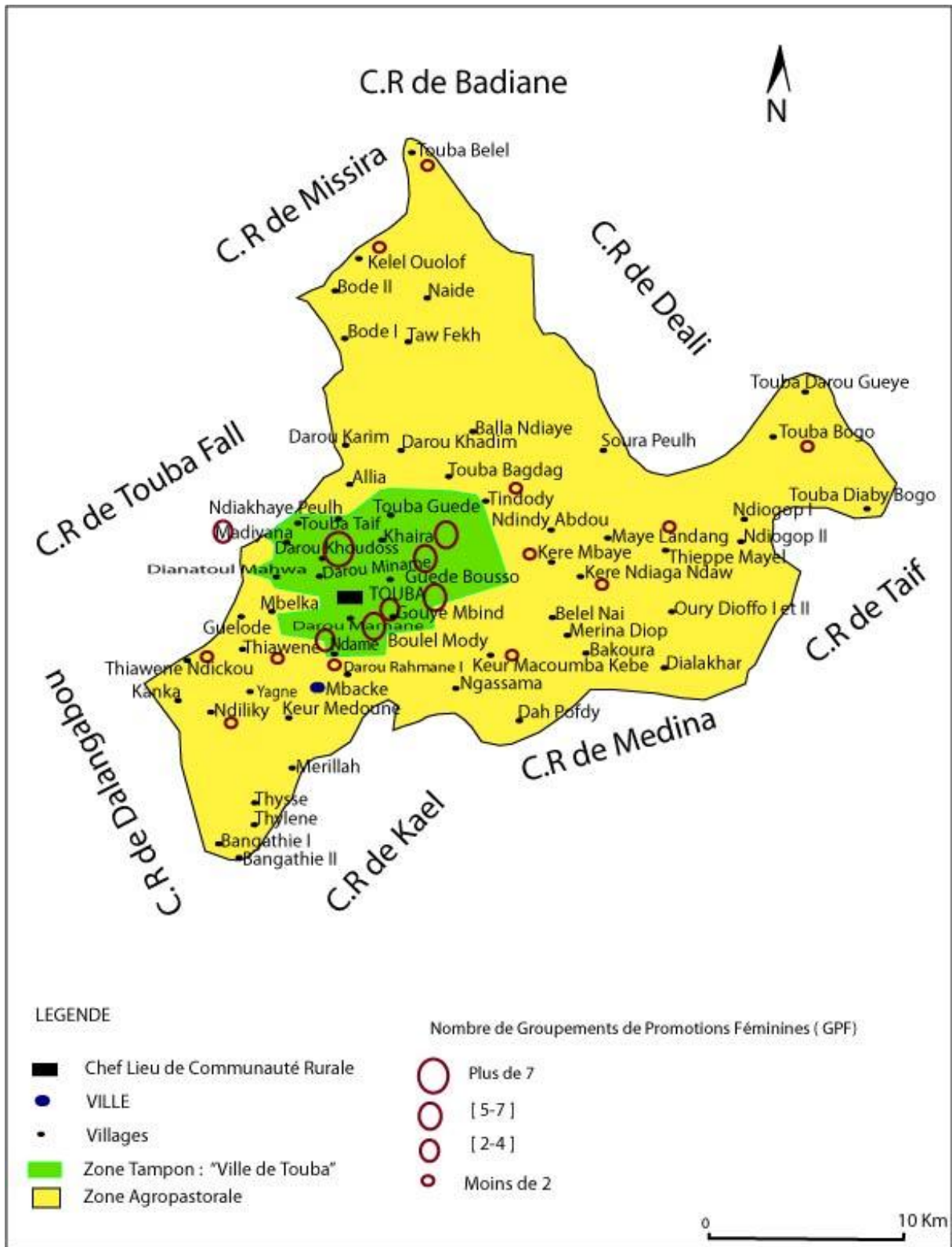
DIOUF Awa, 2006

Ce tableau révèle que seul le tiers des groupements se trouvent uniques dans leur village. Autrement dit les deux tiers (2/3) restants des groupements ont au moins un autre

²⁸³ Selon l'Enquête villages de 2009 sur l'accès aux services sociaux de base. Rapport final. (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD, décembre 2009, p. 35). Dakar : ANSD, 57 p.

groupement dans leur village. Les villages de la cité religieuse de Touba font partie des localités où il y a la plus grande concentration de groupements féminins. Mais il ne nous a pas été possible d'avoir le nombre exact de tous les groupements. Mais, selon les informations recueillies, il existerait dans le seul village de Touba Mosquée qui est le cœur de la Cité religieuse, plus d'une quinzaine de groupements de toutes sortes. Cependant, nous avons pu avoir le nombre de GPF de la CR de Touba Mosquée auprès de la monitrice du CADL de Ndam. Ces données nous ont permis de dessiner la carte de la répartition des GPF qui suit. (Voir figure ci-dessous : Répartition des GPF de la CR de Touba Mosquée. Voir également la liste des GPF de la communauté rurale de Touba Mosquée en annexe n°7).

La CR de Touba Mosquée compte 54 GPF dont les 2/3 sont concentrés dans la «ville» de Touba (41 sur 54 soit 75,93% des GPF de la CR).



DIOUF AWA, 2012

Figure 13: Répartition des GPF dans la CR de Touba Mosquée

Selon certaines femmes interrogées, plus le nombre de groupements adhérents est important, plus les possibilités d'accès aux crédits sont grandes. D'après cette vision, la

multiplication des groupements fait donc partie des stratégies féminines pour accéder au financement. C'est ce qui explique peut être le foisonnement des groupements dans certains villages. Mais ont-ils tous accès au crédit ? Cela nous en doutons.

L'emprise spatiale qui représente le nombre de villages polarisés par un groupement peut être un indicateur sur le niveau d'engagement des femmes à trouver des solutions à leurs problèmes. Mais cet indicateur est plus pertinent lorsqu'il s'agit des fédérations de groupements qui dépassent le cadre local puisqu'elles s'exercent au niveau départemental, régional ou national. En effet, plus de la moitié des groupements étudiés (61,54%) ne polarisent qu'un seul village c'est-à-dire que tous les membres résident dans une même entité spatiale.

Tableau 11: L'emprise spatiale des groupements

Nombre de membres	Nombre de groupements	Fréquence (%)
Moins de 10	4	30,77
10 à 40	2	15,38
40 à 70	3	23,08
70 à 100	1	7,69
Plus de 100	3	23,08
Total	13	100

DIOUF Awa, 2006

Dans ce tableau, on peut dire que c'est le groupement « Jigen ak domam » qui est le plus grand des groupements puisque ses 260 membres habitent dans le périmètre desservi par le poste de santé de Touba Belel qui gère le programme dont ils dépendent. En effet, ce groupement regroupe les mères et femmes enceintes qui sont suivies dans ce poste de santé qui polarise plus d'une dizaine de villages.

1-3-2-1 Les unions locales des GPF

Seul un tiers (30,77%) des groupements sont affiliés à une fédération. Les fédérations existent au niveau de l'arrondissement, du département, de la région et au niveau national. Les groupements de promotion féminine sont membres de la fédération locale de leur arrondissement : Ndam pour ceux de la CR de Touba Mosquée et Ngoye pour ceux de Thiakhar. Seul le GIE « Sopo Mame Diarra » de Darou Miname, est membre de la nouvelle Fédération d'Appui, Femme, Action et Développement de Touba (FAFADT).

1-3-2-1-1 La Fédération des GPF de Ngoye

C'est l'union locale des groupements de promotion féminine de l'arrondissement. Elle est créée en 1987 et regroupe 52 groupements. Les droits d'adhésion sont fixés à 90 000 FCFA dont 22 000 FCFA destinés à la caisse de la fédération. Selon le chef du CADL, la CR de Thiakhar comptait en 2006, 38 GPF dont 21 sont fédérés. Les GPF des villages de Ngathie Fall et de Séo Leff ont changé de statut pour pouvoir accéder aux prêts au niveau des autres structures financières. C'est ce qui explique le nombre important des GIE dans la répartition des associations. (Voir carte de la localisation des associations dans la communauté rurale de Thiakhar).

Les GPF comme les GIE font partie des organisations communautaires de base (OCB) qui sont considérées comme les partenaires privilégiés des projets, des ONG et des structures financières. Une liste des organisations communautaire de base de la communauté rurale de Thiakhar est proposée en annexe n°6. Ces OCB regroupent des GIE, des GPF, des associations sportives et culturelles, des associations villageoises de développement. Elles sont officiellement créées entre 1986 et 2010. Elles interviennent dans divers secteurs d'activité allant des activités génératrices de revenus (petit commerce, embouche, gestion de moulin à mil, crédit revolving, etc.) en passant par les travaux d'intérêt général, les activités socioculturelles et sportives, etc.

Un Groupe d'Épargne et de Crédit (GEC) a été créé à Ngoye en 1999. Mais jusqu'en 2006, aucun groupement de la CR de Thiakhar n'a été financé par le GEC. Cependant, selon la responsable, seuls dix habitants de la CR de Thiakhar ont reçu un financement individuel. L'éloignement est le principal motif avancé par l'une des responsables. Nous reviendrons plus tard sur le Groupe d'Épargne et de Crédit (GEC) de Ngoye.



DIOUF Awa, 2012

Figure 14: Localisation des groupements dans la CR de Thiakhar

Elle a été mise en place beaucoup plus tardivement en 1999, mais elle fédère plus de GPF que celle de Ngoye puisqu'elle compte environ 130 groupements répartis sur l'ensemble de l'arrondissement. Cependant une bonne partie des groupements sont concentrés dans la CR de Touba Mosquée qui regroupe à elle seule 54 GPF soit 41,54%. De 60 au début, les GPF de la CR fédérés à l'union locale sont passés à 50. En effet, dix d'entre eux ont été suspendus pour cause de remboursement tardif d'après la monitrice de Ndamé.

Ces deux fédérations locales sont coiffées par l'Union départementale qui dépend de la fédération régionale. Toutes les unions régionales font parti du dispositif décentralisé de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF) qui a son siège à Dakar. La FNGPF devenue ONG depuis une vingtaine d'années, regroupe plus de 6000 GPF avec plus d'un million de membres répartis dans les 14 régions du Sénégal. Elle est membre du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR). Cette courroie de transmission de la politique de promotion socio-économique de l'Etat envers les femmes, a pour vocation, entre autre, de :

- *« Représenter, défendre et promouvoir les intérêts professionnels, matériels et moraux des GPF tant au niveau national qu'international*
- *Renforcer les capacités des membres dans les domaines de l'organisation, de la gestion associative, de l'alphabétisation et de la formation technique afférente à leurs secteurs d'activités*
- *Promouvoir la coopération des membres, les échanges inter-régionaux et inter-états*
- *Développer le partenariat avec les institutions et le plaidoyer auprès des leaders et des décideurs au niveau local, régional, national et international en vue d'une meilleure prise en compte du rôle de la femme*
- *Développer l'entrepreneuriat féminin au sein des GPF*
- *Entreprendre des études, recherches et activités qui concourent à renforcer la position des femmes dans le développement au niveau local, régional et national»²⁸⁴.*

²⁸⁴ (CNCR (Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux), 2009). *La Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine*. Op. Cit.

Voilà des objectifs trop ambitieux qui sont parfois trop difficiles à atteindre. Déjà les échanges entre la base et la fédération régionale sont trop timides pour ne pas dire quasi inexistants. Beaucoup de membres de GPF villageois ne vont quasiment jamais aux réunions ou aux séances de remboursement ou de redistribution des prêts qui se font au niveau des fédérations locales. Ils sont souvent représentés par leur présidente ou trésorière dans la majorité des cas rencontrés.

1-3-2-2 Les autres fédérations

1-3-2-2-1 La Fédération d'Appui-Femme-Action et Développement de Touba

C'est une nouvelle fédération qui n'est pas gérée par les monitrices des CADL. C'est donc une fédération autonome qui ne dépend pas du ministère de la femme et de la famille. Elle venait d'être créée quelques mois avant notre arrivée. La présidente du GIE « Sope Mame Diarra » de Darou Miname est la secrétaire générale. Cette fédération créée le 03 février 2006, regroupe 37 GIE de 1043 femmes artisans ou commerçantes qui s'activent dans la teinture, la couture, la transformation des fruits et légumes, le commerce, etc. Elle a ouvert de nombreux comptes bancaires (Crédit Mutuel, CBEAO, etc.) et collabore avec la Chambre des Métiers de Diourbel qui dépend du Ministère de l'artisanat. Quelques membres de cette fédération ont suivi des stages sur les techniques de transformation des fruits et légumes à Ndoulo avec le PLCP. Vingt (20) autres membres auraient bénéficié d'une formation en teinture grâce à l'appui du Ministère de l'artisanat. Une seule personne a suivi une formation payante sur les techniques de conservation et de transformation des produits locaux à l'Institut des Techniques Agricoles de Thiès (ITA). Pour faire partie de cette fédération, il faut que le groupement ait d'abord le statut de GIE, cotise 10 000 FCFA pour les droits d'adhésion et 2 000 FCFA tous les 05 du mois. C'est cet argent qui constitue les fonds déposés dans ces comptes bancaires. La multiplication des comptes bancaires alimentés de cette fédération font partie des stratégies des femmes pour multiplier les chances d'accéder au financement bancaire.

D'autres fédérations d'associations de femmes d'envergure moins importante que la FNGPF existent, et certaines comme la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS) sont représentées au niveau de la région de Diourbel.

1-3-2-2 La Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS)

L'antenne régionale de la FAFS se trouve dans la ville de Diourbel depuis 1983. Cette fédération créée en 1977 par des intellectuelles dont des féministes, membres d'associations professionnelles, est « *un cadre de coordination et de représentation des associations féminines et une composante du mouvement associatif sénégalais* ». ²⁸⁵ Erigée en ONG aussi depuis 1985, elle regroupe plus de 400 associations gérées par son dispositif décentralisé qui épouse le découpage administratif du pays. « *Aujourd'hui, le mouvement associatif est mieux structuré, il est à même de poursuivre l'engagement dans la lutte contre la précarité et les diverses formes d'exclusion sociale, la protection et la régénération de l'environnement, le développement des facteurs de paix, les problèmes de santé reproductive de la femme et l'accès au crédit et à l'épargne par le système financier décentralisé.* » ²⁸⁶ Selon son organe national, elle a pour mission de promouvoir le renforcement des capacités de ses membres, le dialogue politique, social, culturel et le plaidoyer sur les questions de genre et développement qui interpellent la société. Au niveau de la ville de Diourbel et environnants, des actions ont été réalisées dans le domaine économique, sociale et éducatif. Il s'agit de l'implantation d'un Groupe d'Epargne et de Crédit (GEC) sur fonds propres, de la construction d'une garderie communautaire, et des actions de sensibilisation pour l'inscription et le maintien des filles à l'école, sur la santé de la reproduction, le programme SIDA, etc. Près de 51 300 000 FCFA ont été placés au Groupe d'épargne et de crédit (GEC) de Diourbel ²⁸⁷

Le groupement fédéré ou pas, fonctionne suivant des règles que les membres sont tenus de respecter.

1-3-3 Fonctionnement des groupements

La gestion des associations comme les GPF et GIE est confiée à un certain nombre de personnes qui sont tenues de faire respecter les décisions prises. Ces personnes constituent ce que l'on peut appeler le bureau du groupement qui représente de ce fait son organe de gestion. Les bureaux des groupements visités comptent en moyenne trois gestionnaires avec au moins une présidente qui peut être assistée par une secrétaire ou un (e) trésorier (e). Les trésoriers

²⁸⁵ (FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FEMININES DU SENEGAL, 2010). *LA FAFS « Un outil de promotion pour les femmes »*. Consulté le octobre 05, 2011, sur http://www.fafsnationale.org/index.php?option=com_content&view=article&id=64&Itemid=27&limitstart=1

²⁸⁶ Ibid.

²⁸⁷Source: Ibid.

de 15% des groupements sont des hommes. Le choix de ces hommes n'est pas fortuit. Ils ne sont pas désignés parce que les autres membres féminins sont analphabètes ou ne savent pas compter au contraire. Ils ont été choisis parce qu'ils sont des personnes ressources qui mettent en relation les femmes et les structures de développement.

La présidente ou la « mère » du groupement comme les femmes l'appellent communément, est chargée de regrouper les membres et de les diriger. Selon certains membres, elle devrait en principe être assistée par la secrétaire qui assure la liaison entre elle et les autres membres. Cette dernière est ainsi chargée de diffuser les informations et de rédiger les notes et les décisions prises. Le trésorier est désigné pour gérer tout ce qui touche à l'argent (collecter les cotisations, l'argent des remboursements) sous la supervision des commissaires aux comptes. Voilà donc en principe comment devraient être répartis les rôles au sein des groupements qui ont un bureau plus ou moins complet.

Le tableau qui suit nous renseigne sur la répartition des groupements selon les types de charges occupées par les membres du bureau.

Tableau 12: Répartition des groupements selon les fonctions des membres du bureau

Fonctions	Nombre de Groupements	Fréquence (%)
Présidente	13	100
Vice-présidente	7	53,84
Secrétaire	7	53,84
Trésorier	11	84,61
Commissaire aux comptes	3	23,07

DIOUF Awa, 2006

Ce tableau révèle qu'en dehors de la présidente qui existe dans tous les groupements, une majorité d'entre eux (84%) ont un (e) trésorier (e) et un peu plus de la moitié (53%) ont une secrétaire et/ou une vice-présidente. Il existe rarement d'autres postes. En effet, certains bureaux comptent des vice-présidentes, des vice-trésorières, des superviseurs ou commissaires aux comptes. Ces dernières fonctions sont dans la réalité que des charges non comprises que même les personnes désignées ne savent pas exactement à quoi elles correspondent. C'est ce qu'évoque Blundo G. (1994 :110), en ces termes : « à ces charges, le plus souvent, ne correspondent pas des tâches précises, et le fonctionnement réel des organisations montre que ces bureaux répondent à une double stratégie : légitimer l'association vis-à-vis de

l'extérieur, en lui donnant une image d'organisation moderne et efficace, et à l'intérieur distribuer, du moins symboliquement, le pouvoir parmi (les membres) du groupement qui partagent le même statut social. »²⁸⁸ Nous confirmons ces propos avec l'exemple de ce groupement où la trésorière nous déclare avoir été choisie par la présidente la veille de notre visite. La commissaire aux comptes témoigne qu'elle ignore l'utilité de son rôle puisqu'elle n'a jamais vu la couleur de l'argent reçu par le groupement. Pourtant, l'analyse de la composition du bureau, laisse croire qu'on est en face d'un des bureaux les plus complets, mais la réalité est tout autre : la seule personne qui gère réellement le groupement est la présidente étant donné que c'est elle qui fait tout. (Sokano, CR de Thiakhar).

On peut aussi donner l'exemple du groupement « Sope Serigne Abdoul Ahad » de Touba Belel, avec son bureau démesuré (10 membres) et bien structuré sur les papiers avec toutes les fonctions énumérées, mais dans les faits, le groupement n'est géré que par deux personnes : la présidente et le trésorier qui ont tous les pouvoirs. En effet, ce sont eux seuls qui connaissent le montant de l'argent du groupement qui dort dans un compte bancaire. « *Si les autres membres savaient qu'il y a de l'argent dans le compte, ils voudraient qu'on le distribue. Ce qui ne servirait à rien vu la taille du groupement (110 membres)* » (le trésorier). Mais cet argent (500 000 FCFA) qui dort sur ce compte bancaire aurait pu être investi sous forme de prêts aux membres du groupement à tour de rôle.

Ainsi, nous pouvons dire qu'un bureau bien renforcé ne veut pas forcément dire que le groupement est bien géré. Cependant, dans l'ensemble, la majorité des membres que nous avons approchés pense que leur groupement est bien géré. La question se trouve au niveau de la qualité et non de la quantité des gestionnaires. Le tableau suivant présente un peu le profil des gestionnaires du bureau mais il met surtout en relief leur faible niveau d'instruction.

²⁸⁸ (BLUNDO Giorgio, 1994, p. 110). Le conflit dans " l'entente ". Coopération et compétition dans les associations paysannes au bassin arachidier sénégalais. Dans J.-P. Jacob, & P. Lavigne Delville, *les associations paysannes en Afrique : Organisation et dynamique* (pp. 99 - 120). Paris: APAD, Karthala, IUED.

Tableau 13: Composition du bureau et niveau d'instruction des membres

Fonctions	Age moyen	Niveau de scolarisation (%)	Alphabétisés en langue nationale (%)	Autres formations
Présidente	49	30,76	69,23	38,46
Vice-présidente	40	0	71,43	14,28
Secrétaire	45	57,14	71,43	28,57
Trésorier	41	27,27	63,63	18,18
Commissaire aux comptes	43	0	100	0
MOYENNE	44	23,03	75,14	19,90

DIOUF Awa, 2006

L'analyse de ce tableau révèle que les présidentes sont relativement plus âgées que les autres membres du bureau et qu'elles sont moins instruites que les secrétaires dont un petit nombre ont atteint le niveau secondaire. Par contre près des deux tiers des présidentes (69%) sont alphabétisées en langue nationale même si certaines déclarent n'avoir pas terminé les cours par manque de temps. Une seule présidente a atteint le cycle secondaire qui représente le niveau d'étude le plus élevé. Deux des membres du bureau sont autodidactes (une présidente et une secrétaire). Même si leur nombre est faible, près du tiers des secrétaires (28%) et présidentes (38%), ont pu suivre plus que les autres membres au moins une formation en gestion de microcrédit, en gestion de projet, en hygiène, en teinture ou en technique de fabrication du savon entre autre. Ces personnes, en leur qualité de leader, ont la responsabilité de multiplier ces connaissances acquises au sein de leur association ou leur entourage.

Ces gestionnaires des groupements ne sont pas rémunérées au sens strict du terme. Comme nous l'avions souligné, certaines gérantes de tontine reçoivent une petite somme symbolique pour récompenser leurs efforts fournis lors de la collecte des cotisations. Cela se comprend puisque certaines d'entre elles sont obligées de déboursier quelques fois leur propre argent en cas de retard des cotisations. Dans certaines associations qui sont éloignées de leurs structures financières, les frais de déplacement effectués par les responsables pour les opérations de retrait ou de règlement des crédits, sont remboursées. C'est le cas du groupement « Japalante Ligeey » de Ngathie Fall (CR Thiakhar et « Mame Diarra » de

Ndiliki (CR Touba Mosquée) dont les structures financières se trouvent à plus de 5 kilomètres de leur village respectif.

La présidente est le personnage clé du groupement. Son choix ne peut pas être fait au hasard du moment que la bonne marche du groupement repose beaucoup sur elle et dépend aussi de ses qualités humaines, mais surtout de son caractère. Nous nous garderons de dresser un profil général qui risque de masquer des singularités aussi importantes. Cependant nous pouvons énumérer certaines de ses qualités évoquées lors des entretiens. Selon certains membres, la responsable d'une association est une femme qui est socialement très estimée et respectée par son entourage. La présidente est une femme « leader » qui doit avoir certains traits de caractères pour diriger. Elle doit être un rassembleur, un guide, un exemple à suivre. C'est une personne en général honnête, ouverte et dynamique. Les femmes « leaders » sont des personnes qui ont la capacité ou les facultés de guider, d'inspirer, de faire adhérer les autres aux actions communes. Ce sont des personnes qui ont la volonté et la capacité de mobiliser leurs pairs. Elles ont le talent d'influencer les autres. De manière générale, ce sont des personnes persuasives, de bonnes communicatrices qui inspirent la confiance. Ce n'est pas un hasard que les réunions des associations se tiennent en général chez la responsable. Donc cette personne doit être un fédérateur. Mais nous verrons que toutes ces qualités n'existent pas toujours chez toutes les dirigeantes des groupements. Etre femme « leader » ne s'improvise pas. Certaines facultés sont innées, d'autres sont acquises par expériences ou apprentissage.

En attendant, essayons de voir d'où viennent les financements des activités des associations.

2- Sources et mode de financement des activités

Les sources et la nature des financements des activités des associations féminines sont diverses. Ces sources vont du prêt au don, en passant par les fonds propres des groupements. Mais les prêts constituent la principale source de financement des activités des groupements comme l'illustre le tableau ci-dessous. Mais avoir des prêts, n'exclut pas le recours à d'autres sources de financement pour augmenter les investissements. Tout dépendant de l'importance de l'activité de l'association et des moyens dont disposent ses membres.

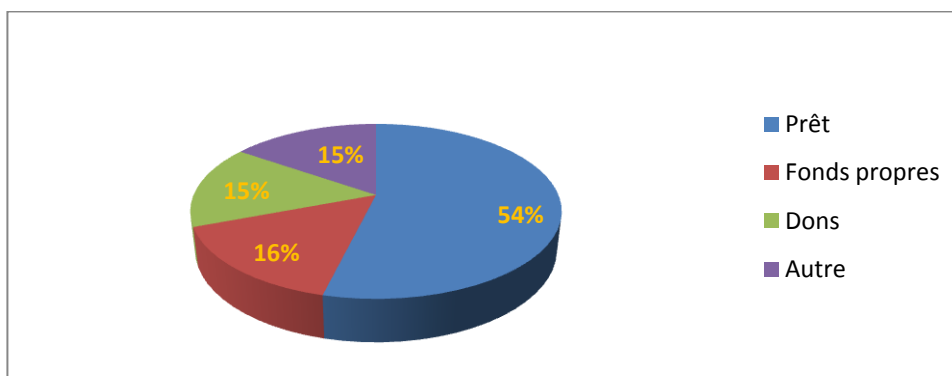


Figure 15: des groupements en fonction de leur principale source de financement

DIOUF Awa, 2006

Cette figure révèle aussi la faible représentation des groupements qui ne comptent que sur leurs propres moyens financiers. Ces derniers ne sont que 15% des groupements étudiés. Ces fonds propres proviennent des tontines ou des cotisations des membres. La même proportion de groupements (15,38%) finance les activités en combinant des dons et des fonds provenant des intérêts, qui constituent les autres sources de financement. Certains dons proviennent de personnalités politiques qui ne cherchent qu'à acheter le soutien des femmes. Comme les sources, ces financements prennent aussi des formes différentes. Ce qui nous conduit à identifier leur nature à travers ce tableau et cette figure ci-dessous.

Tableau 14: Répartition des groupements selon la nature de leur principal financement

Nature	Fréquence (%)
Prêt bancaire ou SF	46,15
Prêt tournant tontine	7,69
Don ou prêt conditionnel	23,08
Prêt groupement	7,69
Prêt fédération	15,38

DIOUF Awa, 2006

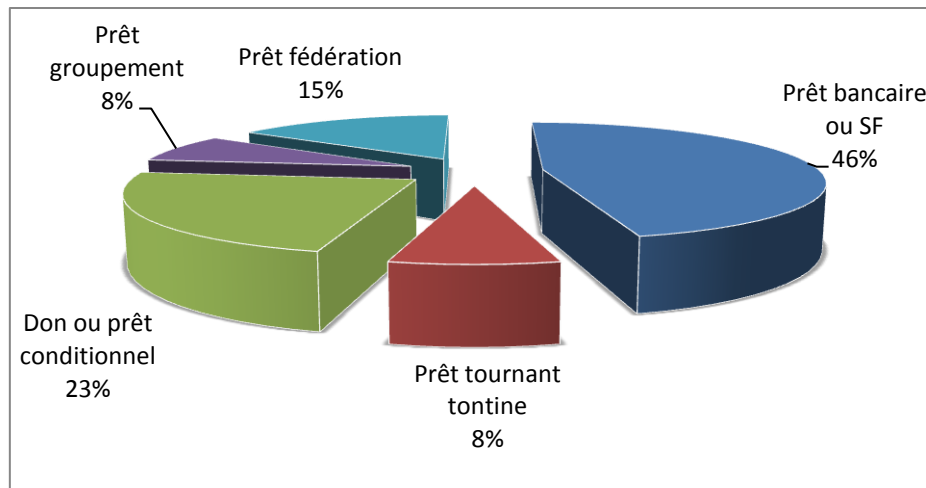


Figure 16: Répartition des groupements en fonction de la nature de leur financement principal

DIOUF Awa, 2006

Cette figure qui illustre la diversité des types de financement montre la prépondérance du prêt bancaire sur les autres sources financières. Cette forme de financement qui concerne près de la moitié des groupements (46,15%), est loin devant le prêt tontinier (7,69%) qui est une variante du prêt groupement dans la mesure où la tontine fait partie du groupement et fonctionne à la fois comme un système d'épargne et de prêt tournant. Le don et le prêt conditionnels représentent un peu moins du tiers du type de financement (23,08%). Contrairement à la plupart des autres types de prêts, l'utilisation de ces deux derniers types est conditionnelle puisqu'ils sont destinés à des actions bien précises qui ne correspondent pas souvent aux objectifs prioritaires des membres des groupements. Nous pouvons illustrer ces propos avec le groupement *Bokk Jom* de Sokano (CR de Thiakhar) qui avait reçu un don de plus d'un million de francs FCA d'un projet piloté par la Région Médicale de Diourbel (ARMD-2). Mais, ce don, contrairement au souhait de la majorité des femmes qui voulait l'investir dans leurs activités économiques, était destiné à l'achat de matériels de nettoyage, de collecte des ordures et de produits de désinfection. Ces conditions imposées sont perçues par les femmes comme une ingérence dans les affaires de leur groupement. Ce qu'elles n'ont pas tardé à dénoncer. Cet exemple n'est pas unique. En effet le groupement « Sope Serigne Abdoul Ahad » de Touba Bebel se trouve dans la même situation. C'est le même procédé avec le groupement « Jigen ak domam » qui a reçu un prêt en nature au lieu d'une somme d'argent car ce sont produits (mil et arachide) qui ont été distribués aux membres. Mais cela se comprend vu le montant du prêt en nature (360 000 FCFA) et la taille de ce groupement (260 membres).

Les deux fédérations locales financent les GPF sur fonds propres issus d'origines diverses : cotisation des groupements, dons ministériels reçus au moment de leur création et intérêts générés par les prêts. La fédération fait du prêt tournant c'est-à-dire que les fonds sont distribués à tour de rôle aux groupements. Par exemple, au niveau de la CR de Touba Mosquée, la fédération est scindée en deux groupes de 25 GPF. Tous les trois mois, un groupe reçoit des financements qu'il doit rembourser à la fin du trimestre qui suit. Après le remboursement, ces fonds sont redistribués aux groupements restants. Chaque groupement est chargé à son tour de distribuer les prêts à ses membres. La présidente ou la trésorière se charge de collecter les fonds avant la date du remboursement. En février 2006, chacun des 25 groupements de avait reçu 625 000 FCFA. Ce qui représente un montant total de 15 625 000 FCFA. Le capital financier de la fédération de Ngoye est à peu près le même (15 millions FCFA), mais le montant du prêt par groupement est nettement beaucoup plus faible puisqu'il ne représente que la moitié de celui des groupements de la fédération de Ndamé.

Près des 2/3 des groupements ont ouvert un compte dans une structure financière comme FDEA, CAPEC, Crédit Mutuel, CNCAS, etc. Pour la majorité des GPF, c'est la fédération locale qui détient un compte bancaire. Quant à la tontine, l'argent réunie est souvent redistribué le jour de la collecte si toutes les cotisations sont entièrement rentrées, ou gardées par la gérante. Dans le système de la tontine, c'est la confiance et la parole donnée qui règnent en maître absolu. C'est ce qui fait que les femmes n'ont pas souvent besoin de compte bancaire. La manière dont circule l'argent dans la tontine peut aussi expliquer qu'elles peuvent se passer de compte bancaire. Mais, les femmes ont souvent des petits carnets ou un cahier où figurent la liste des participants et les cotisations des membres. Quelque fois ce sont leurs enfants instruits peuvent se charger de cette tâche. Mais, beaucoup de femmes, malgré leur analphabétisme, savent compter en base 5 (Dërëm) comme en wolof traditionnel. C'est de cette manière que fonctionnent beaucoup de groupement.

Parmi les outils de vérification du compte du groupement, le livret ou le carnet y occupe une bonne place comme le montre le tableau qui suit.

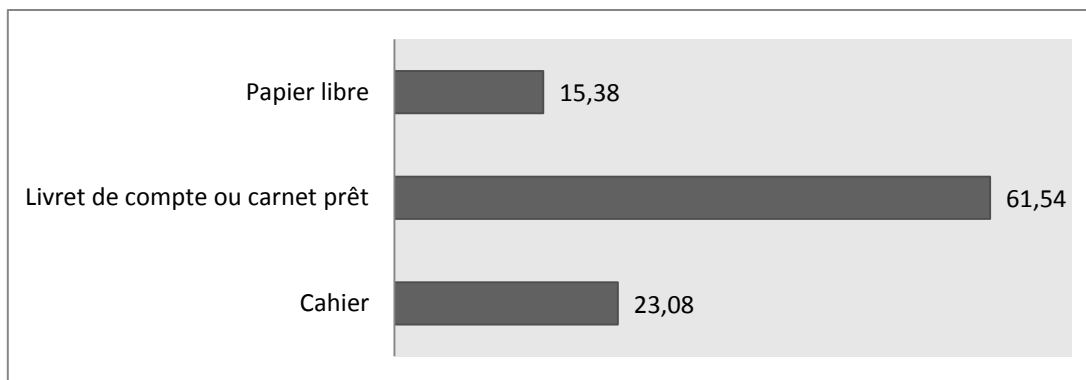


Figure 17: les outils de vérification des comptes (%)

DIOUF Awa, 2006

En effet, plus de la moitié des groupements ont un livret de compte ou un carnet de prêt. Pour un groupement, les factures et les reçus de versement font aussi partie des outils de vérification. Mais ils ne sont souvent pas réclamés au nom de cette confiance qui est le moteur du groupement. Sans elle le groupement ne peut pas avancer. Mais, la confiance n'exclut pas souvent la vigilance. C'est pour cela que la mère ou la présidente du groupement et les autres membres du bureau ne peuvent pas être choisis n'importe comment. Avoir des dirigeants sérieux et aussi des membres responsables constituent le garant de la réussite et par conséquent de la longévité du groupement. Si la bonne personne n'est pas choisie, cela pourrait être source de désaccord et de désaveux comme nous en reparlerons dans les contraintes internes aux groupements.

Un bon entretien des outils de vérification des comptes et la volonté des responsables à répondre à certaines questions liées au financement du groupement, aident à avoir des données pour évaluer le montant et son évolution. Mais ces deux éléments n'étaient pas souvent au rendez-vous. C'est ce qui explique les données manquantes.

Le tableau ci-dessous nous donne une idée sur le niveau d'entretien des outils de gestion des comptes du groupement. (Voir tableau: Entretien des outils de gestion des comptes).

Tableau 15: Entretien des outils de gestion des comptes (papier, cahier, livret, carnet)

Etat	Fréquence (%)
Très bon état	23,08
Bon	46,15
Mauvais état	7,69
Non vu	23,08

DIOUF Awa, 2006

Dans l'ensemble, près des 2/3 des groupements ont assez bien entretenu leurs outils de gestion des comptes (papier libre, cahier, livret ou carnet de compte). Par contre, ceux du tiers des associations sont, soit dans un état déplorable soit tout simplement égarés. Ceci pourrait traduire une négligence ou une simple volonté de ne pas vouloir répondre. Mais dans tous les cas, il ne facilite pas notre tâche sur la connaissance des conditions d'accès aux crédits ou du patrimoine financier des groupements que nous évoquerons plus tard.

Les groupements reçoivent des financements dont les conditions d'accès varient en fonction de leurs structures financières comme le montre le tableau qui suit (Conditions d'accès aux crédits des groupements).

Tableau 16: Conditions d'accès aux crédits des groupements²⁸⁹

CR	Groupements	Institutions	Montant apport /groupement (fcfa)	Taux d'intérêt annuel (%)	Délai de remboursement (mois)
TOUBA MOSQUEE	Mame Diarra Bousso (Ndiliki)	Fédération des GPF Ndamé	5000	40	3
		MEC Moustapha Fall	Aucun	40	Non précisé
	Jigen ak Domam (Touba Belel)	Programme "Mère et enfant"	Aucun	Aucun	6
	Sope Soxna Diarra (Darou. Miname)	Tontine du groupement	Aucun	30	4
	Sope Soxna Khady Mbacké (Darou. Khoudoss)	Fédération des GPF Ndamé	5000	40 ²⁹⁰	3
	Sope Gaïndé Fatma (Touba Mosquée)	FDEA	66 000	15	12
	Bok Jom Ligeey (Moubakhatoul M.)	CAPEC Darou Tanzil	10 000	31	5
	Sope Soxna Awa Bousso 4 (Touba M.)	FDEA	Variable ²⁹¹	18	10
THIAKHAR		CLEC Séo Leff	1 200	24	6
	Mame Diarra (Séo Leff)	MEC Calebasse du développement	20 000	12	5
		MEC Calebasse du développement	20 000	12	5
	Japalante Ligeey (Ngathie Fall)	CMS Bambey	10 000	15	8
		Caisse du groupement	Aucun	20 à 40	3 à 6
	Benno (Thiakhar)	MEC "Maalaw"	15 000	18	4

²⁸⁹ Source : DIOUF Awa, 2006

²⁹⁰ Ce taux est approximatif sachant que la moitié des GPF de la fédération reçoit à tour de rôle un prêt de trois mois avec un taux d'intérêt de 10%.

²⁹¹ (1% à 10% du montant sollicité plus autres frais)

Dans ce tableau simplifié, nous n'avons considéré que les groupements qui avaient un prêt en cours c'est-à-dire lors de notre passage. Il concerne les 2/3 des groupements visités. Les prêts qui étaient donc déjà soldés et les dons (matériel) n'y sont donc pas inclus. Les financements qui sont représentés ici sont destinés aux activités économiques. Notons également que certains membres de groupements avaient pris des prêts individuels indépendamment du prêt collectif. Ce qui faisait que certaines femmes et certains groupements se trouvaient avec plusieurs prêts. Les groupements comme « *Bokk Jom* » de Sokano, « *Sope Soxna Diarra* » de Darou Miname et d'autres étaient en attente d'un refinancement. Entretemps les membres financent leurs activités avec leurs propres moyens (tontine, argent propres, etc.). Pour ne pas alourdir le tableau, le montant du prêt, la part par membre, le nombre de versement, etc., seront analysés plus tard.

Ce tableau montre des taux d'intérêt annuel élevés variant entre 12 et 40% avec une moyenne de 22% pour des délais de remboursement allant de 3 à 12 mois. Le montant de l'apport est aussi variable en fonction des institutions. Si certaines structures ne demandent aucun apport préalable pour obtenir un prêt, d'autres exigent des montants allant de 1200 à 66 000 FCFA et d'autres réclament jusqu'à 10% du montant sollicité, ou un garant solvable. On se demande avec de tel taux d'intérêt (40%) qui équivaut à du vol comment les femmes vont s'en sortir. Ce n'est pas de l'aide en tout cas.

3- Les groupements et leurs partenaires financiers

En dehors des caisses populaires et locales d'épargne et de crédit (CAPEC et CLEC), l'essentiel des structures financières comme les banques, surtout, sont le plus souvent installées en ville. En ce qui nous concerne, elles sont dans la « ville » de Touba. A Bambey, ville frontalière de Thiakhar, se concentre la majorité des organismes de développement qui interviennent dans la communauté rurale. C'est pour permettre une proximité avec les populations que le projet de lutte contre la pauvreté (PLCP) a encouragé la création des caisses locales et populaires d'épargne et de crédit au niveau des villages. Mais l'essentiel des infrastructures de base sont installées dans le village-centre de la communauté rurale. La « zone tampon » de la CR de Touba Mosquée, malgré son statut de village, n'échappe pas à ce phénomène de concentration. En effet, la plupart des structures financières et/ou de développement sont localisées à Touba Mosquée.

Si l'on prend en compte la priorité que les femmes donnent aux AGR et aux crédits qui leur permettent de les réaliser, on comprend la place qu'occupent les institutions financières dans le tissu relationnel des associations féminines. C'est la raison pour laquelle nous allons d'abord parler de ces institutions financières avant les autres partenaires. Ainsi, en dehors de leurs propres ressources provenant de fonds personnels, de cotisation ou d'une tontine, la plupart des associations se tournent vers ces structures. Beaucoup de femmes ont démarré leur commerce de case ou petit commerce à partir de leurs propres ressources. Avoir une activité et compter d'abord sur ses propres moyens, est un atout important pour prétendre à un appui extérieur. Dans les lignes qui suivent, nous allons parler de quelques unes des ces structures intervenant dans notre zone d'étude ou ayant financé des associations visitées.

Parmi, les structures qui ont financé des groupements féminins au niveau de la CR de Thiakhar et de Touba Mosquée, se trouvent des banques classiques et des banques comme le Crédit Mutuel du Sénégal, des Mutuelles d'Epargne et de Crédit (MEC) et des Caisses Populaires (CAPEC) ou Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC) qui sont en fait des caisses villageoises. On note également la présence d'ONG comme, AHDIS ou FDEA spécialisées dans la microfinance, et une percée des personnalités politiques et de réseaux de daïra comme la Willaya avec la mise en place de leur propre structure de microfinance.

La microfinance a été développée pour les populations qui ont des difficultés pour accéder aux prêts bancaires classiques. Le microcrédit comme son nom l'indique consiste à octroyer des prêts de faible montant aux exclus du système des banques classiques. Mais aujourd'hui, ces dernières commencent à s'y intéresser. Au Sénégal « *Le secteur de la microfinance a connu un développement fulgurant au cours de la dernière décennie en rapport avec l'essor de la dynamique associative et la lutte contre la pauvreté. En décembre 2005, on dénombre plus de 833 systèmes financiers décentralisés (SFD) reconnus (réseaux, mutuelles d'épargne et de crédit, groupements d'épargne et de crédit et structures signataires de Convention-cadre).* »²⁹² Dans le système financier au Sénégal, on note les systèmes bancaire et financier informel, et le financement décentralisé.

Selon cette même source qui donne des chiffres clés au 31 Décembre 2009, le secteur financier a enregistré :

- un actif de 258 milliards FCFA;

²⁹² (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance, 2010). *La Microfinance au Sénégal*. Consulté le 20 juillet, 2011, sur Le Portail de la microfinance: <http://www.microfinance.sn/page-250-1.html>

- 353 systèmes financiers décentralisés (SFD) agréés dont:
- 13 réseaux de microfinance;
- 332 mutuelles et coopératives non affiliées à un réseau;
- 08 structures sous convention;
- 205 groupes d'épargne et de crédit (GEC)
- 120 milliards FCFA d'encours de dépôts;
- 141 milliards FCFA d'encours de crédit;
- 1,3 millions de clients/membres d'institution de microfinance;
- 290 000 emprunteurs actifs²⁹³

Ceci témoigne de l'importance des prêts dans le développement des petites entreprises individuelles ou collectives.

Cette source distingue également trois étapes successives dans l'évolution des SFD :

- ✓ une première étape marquée par l'assainissement du secteur bancaire à la suite de sa crise à la fin des années 80 et la création des premières structures d'épargne et de crédit. L'agrément d'une centaine d'institutions grâce à l'Arrêté n°1702 du 23/02/1993, relatif à l'organisation, à l'agrément et au fonctionnement des structures mutualistes d'épargne et de crédit. Mais les groupements d'épargne et de crédit n'étaient pas concernés par ce dispositif donc pas reconnus.²⁹⁴
- ✓ La deuxième phase qui se situe entre 1993-2003 et qui se singularise par la mise en place d'un cadre juridique qui régit les SFD, a favorisé l'évolution rapide du secteur avec la mise en place de réseaux d'institutions avec le regroupement ou la formation des fédérations, des unions et confédérations pour se doter d'une institution faîtière.
- ✓ Enfin, la dernière phase qui a débuté en 2003, est une étape de consolidation des acquis et de professionnalisation du secteur destinée à maîtriser les risques par le renforcement du contrôle du personnel des réseaux et par la recherche d'un meilleur équilibre institutionnel et financier.²⁹⁵

Ainsi selon la lettre de politique sectorielle, le secteur se divise en trois types d'organisations :

- les institutions à "base de membres" et/ou autogérées, majoritairement mutualistes ;
- les institutions à "base de clients" qui sont des organisations ayant comme activité principale la distribution de crédit et qui ne lient pas le bénéfice de leur prêt à la constitution d'une épargne préalable ;

²⁹³ Ibid. Op. cit.

²⁹⁴ Ibid. Op. cit.

²⁹⁵ Ibid. Op. cit.

- les projets à "volet crédit" et les ONG ou associations qui ne font pas du crédit leur activité principale. Le crédit y étant souvent considéré comme une composante parmi d'autres.

Pour simplifier il y a donc les réseaux agréés des MEC, les GEC et les MEC isolées ; les signataires de convention et les volets crédit des projets et les ONG.²⁹⁶

La différence entre les mutuelles ou coopératives d'épargne et de crédit et les groupements d'épargne et de crédit qui constituent les structures financières décentralisées est simplement d'ordre juridique.²⁹⁷ Le Sénégal avec l'appui d'organismes comme la BCEAO²⁹⁸ avait mis en place un dispositif pour réglementer et accompagner la finance décentralisée ou de proximité. « Ces institutions, à l'image des tontines qui sont leurs modestes précurseurs, ont également et surtout leurs ressorts solidement assis sur les relations de proximité confiante qui lient leurs membres qui en sont, à la fois, propriétaire et usagers. »²⁹⁹ Aujourd'hui ces structures financières décentralisées sont dominées par le Crédit Mutuel du Sénégal. Comme le soulignait Ousseynou DIAO (2006), le marché de la microfinance au Sénégal est dominé par les réseaux qui totalisent plus des trois quarts des membres/clients, de l'encours d'épargne et du volume du crédit. Le Crédit Mutuel est à la tête de ces réseaux puisqu'en 2006 déjà, il « regroupe à lui seul 35% de la clientèle nationale, concentre 58% des opérations de dépôts et accorde environ 38% de l'ensemble des prêts des réseaux. »³⁰⁰ Mais, malgré ces efforts, la demande est loin d'être satisfaite.

3-1- Le Crédit Mutuel du Sénégal, le premier système financier décentralisé dans la course

Le crédit mutuel du Sénégal n'était à l'origine qu'une Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit qui a démarré en 1988 à Thiaré dans la région de Kaolack. Les deux structures qui nous intéressent ici se trouvent respectivement dans la ville de Bambey et à Darou Miname au

²⁹⁶ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance, 2004, p. 17). *Microfinance. Lettre de Politique sectorielle. Stratégie et plan d'action 2005 - 2010*. 59 p. Consulté le 09 août, 2011, sur http://www.uncdf.org/francais/microfinance/uploads/sector_assessments/SENEGAL%20-%20SA.pdf

²⁹⁷ Les premières sont dotées de personnalités morales tandis que les seconds ont une reconnaissance qui leur permet d'exercer légalement leurs activités.

²⁹⁸ Banque Centrale des Etats de L'Afrique de l'Ouest.

²⁹⁹ (Senegalaisement.com, 2000). *Floraison de mutuelles pour les exclus des banques*. Consulté le 17 août 2010.

Op. Cit.

³⁰⁰ (DIAO Ousseynou, 2006, p. 17). *Viabilité financière des institutions de microfinance (IMF) au Sénégal : le cas des réseaux*. Mémoire de DEA: Université Cheikh Anta Diop de Dakar. FASEG, CIEREA. PTCI. Macroéconomie appliquée. 64 p. Récupéré sur : <http://www.beep.ird.fr/collect/ptci/index/assoc/HASH7f5f.dir/2006-Diao-Viabilite%20financiere.pdf>

cœur de la CR de Touba Mosquée. Ces deux institutions font partie des caisses décentralisées de la direction générale du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) de Dakar. Son rôle est de favoriser la mobilisation de l'épargne et de permettre l'accès aux crédits à ses sociétaires. Parmi ces derniers, se trouvent des personnes physiques (commerçants, agriculteurs, artisans, etc.) ou morales dont font partie les amicales, les associations ou groupements comme les GIE, etc. Le CMS est le premier système financier décentralisé au Sénégal. Il dispose d'un réseau fort de quelques 188 points de vente (Caisses, guichets rattachés et permanences) répartis sur toute l'étendue du territoire national sénégalais dont 61% en milieu rural et 39% en milieu urbain et périurbain.³⁰¹

Dans le département de Bambey, le Crédit Mutuel qui est la seule banque mutuelle présente, se trouve au cœur de la ville et en face de son seul grand marché permanent. Cette situation explique peut être la forte fréquentation de cette agence surtout les lundis, jour du grand marché hebdomadaire et le manque de temps de ses agents. La pauvreté du département de Bambey n'attire pas les grandes banques contrairement à Touba qui est une ville commerçante où le taux d'émigrés est important, mais où existent aussi des poches de pauvreté. Bambey est classé parmi les plus pauvres départements du Sénégal.

On imagine alors la tâche du Crédit Mutuel de Bambey à vouloir satisfaire les demandes de crédits. Néanmoins, le groupement « Japalante » de Ngathie Fall (CR de Thiakhar fait partie des 550 groupements bénéficiaires du département. Il est financé depuis 1998. Il a dû verser 10 000 FCFA pour l'ouverture d'un compte et déposer un capital social de 3 000 FCFA. L'épargne et les mouvements du compte (opérations de versement et retrait) pendant une période allant de 3 à 6 mois, sont requis pour prétendre au premier prêt. Le montant du prêt dépend de la somme épargnée et des garanties fournies. Ces dernières dépendent du type et de l'objet du crédit demandé. Un document des statuts juridiques attestant la personnalité morale du débiteur est exigé pour les associations comme pour le reste. Dans le but de faciliter l'accès aux crédits des populations défavorisées, les règles de garanties sont assouplies pour certains types de prêts. C'est l'objectif du principe de caution solidaire. C'est ainsi qu'un acte de caution solidaire signé par au moins deux responsables du groupement (la présidente, la secrétaire générale ou la trésorière) suffit comme garantie. Par contre il devra être certifié conforme auprès de la police ou de la gendarmerie avec les pièces d'identité et les photos des signataires. Ces personnes dépositaires se portent garantes pour

³⁰¹Source données : (CREDIT MUTUEL DU SENEGAL, 2009). *Crédit Mutuel du Sénégal. Présentation*. Consulté le 9 août, 2011, sur <http://www.cms.sn/presentation.php>

tous les autres membres du groupement et seront les seules inquiétées en cas de retard ou de non remboursement. L'effet dissuasif des membres, ajouté à la longue pratique de la tontine des femmes, fait que le principe de caution solidaire n'a pas de mal à être adopté et à s'intégrer facilement dans les relations entre les groupements et les institutions financières. C'est ainsi que pour beaucoup de femmes interrogées, il est plus facile d'accéder au financement en se regroupant qu'en se présentant seule dans une structure financière comme les banques surtout si on est démunie et qu'on n'a pas par conséquent les garanties exigées. Cependant former un groupement ne garantit pas l'accès au financement.

Le délai de remboursement qui dépend du type de crédit, peut aller d'un (1) à 9 mois maximum à Bambey. Les types de crédit intéressant en général les groupements des femmes rurales du département de Bambey ou de Touba sont : le crédit campagne (pour les débiteurs qui font des activités agricoles ou de l'embouche ou vendent du lait par exemple), et la ligne de trésorerie pour les débiteurs qui font des activités commerciales ou artisanales comme la teinture, la couture, etc. C'est ce dernier type de prêt qui est le plus demandé à Bambey comme à Touba.

Au Crédit Mutuel (CMS) de Touba, le différé³⁰² pour la ligne de trésorerie est d'un mois et le crédit est remboursé mensuellement tandis celui du crédit campagne s'étale sur 6 à 8 mois pour permettre aux débiteurs de rentrer dans leurs fonds de commerce du moment que ces activités nécessitent plus de temps. Le taux d'intérêt appliqué dépend du montant et de la durée du crédit. Pour les groupements par exemple, il est de 10% en général à Touba. Pour les débiteurs qui font des activités agro-pastorales, ce taux est inférieur à 10%. Sur six mois, ce taux paraît usuraire.

Les principaux débiteurs à Touba sont des personnes morales qui peuvent être des individus, des sociétaires, des GIE d'hommes et de femmes, des groupements de promotion féminine, des commerçants (tes), etc. « *Les prêts sont octroyés sans aucune distinction de sexe, nous dit- la caissière de Touba, mais nous avons remarqué que beaucoup de groupements débiteurs de notre agence sont constitués de femmes. Ce qui confirme que les femmes de Touba sont très dynamiques sur le plan économique. Nous y retrouvons de petites comme de grandes commerçantes.* ». Elle ajoute « *avant d'octroyer des crédits à un client, nous étudions d'abord sa situation économique (ses revenus, ses dépenses sociales,*

³⁰² Le différé de crédit est une solution financière proposée par un établissement prêteur à un créancier afin de retarder le remboursement d'un emprunt. Dans ce cas-ci, le différé est gratuit. (ECOBANK, 2011). *Le différé de crédit à quoi ça sert?* Consulté le 7 août , 2011, sur Ecobank.fr: <http://www.rachatducredit.com/le-differe-de-credit-a-quoi-ca-sert.html>

familiales) pour pouvoir déterminer s'il remplit les conditions pour pouvoir en bénéficier et pour pouvoir les rembourser. Nous ne voulons pas donner des crédits aux clients pour les endetter. Jusque là, nous avons constaté que les femmes remboursent bien leurs dettes. » (Une caissière, CMS Touba, 2006).

Dans les deux CMS les conditions d'adhésion sont les mêmes pour les groupements et les individus. Par contre selon une caissière de Touba, pour les fédérations de groupements, il peut y avoir une intervention d'une personnalité (chef religieux par exemple), qui se porte garant et qui dépose par exemple la caution demandée. Dans ce cas l'association en question n'attendra pas un délai de trois mois pour pouvoir rentrer dans ses fonds de crédits. Cette caissière souligne que socialement à Touba, les femmes sont reléguées au second plan. Elles n'ont pas droit à la parole, pourtant ce sont elles qui font vivre les ménages. Nous nous pensons que cela dépend des types de femmes et il faut se garder de généraliser

Le Crédit Mutuel qui se garde de définir les activités de ses sociétaires, applique des taux d'intérêts dégressifs aux crédits accordés aux associations. Il propose un service de conseil et d'orientation à ses clients qui le souhaitent, et essaie d'accommoder le délai de remboursement en fonction de leurs activités et de leurs besoins. Le rallongement du délai lorsque la date de remboursement coïncide avec la saison agricole est une illustration de ce type de négociation. Ce geste qui est très apprécié par les paysans surtout, permet également à la banque d'augmenter son taux de recouvrement des dettes. C'est un principe satisfait apparemment tout le monde, mais à quels taux d'intérêts ?

Si les agences de Bambey et de Touba sont jusque là épargnées par les opérations de malversations financières comme le détournement noté dans d'autres agences bancaires³⁰³ et présentent des taux de recouvrement satisfaisants, le niveau de satisfaction de nombreuses demandes reste quand même moyen selon nos sources.

Contrairement au département de Bambey qui ne compte qu'une seule Banque Mutuelle mais de nombreuses structures de microcrédit comme les MEC ou les caisses populaires ou locales d'épargne et de crédit, le département de Mbacké cependant est bien servi en structures financières.

³⁰³ Comme à la Caisse nationale du crédit agricole du Sénégal (CNCAS) où un trou de près d'un demi-million de francs CFA a été noté dans les agences de Ndioum, Louga et Touba en 2010 comme l'indique cet article : (FOFANA Bachir, 2010). *Sénégal: 500 millions de F Cfa détournés à la Cncas*. Consulté le 13 août, 2011, sur [www.AfriSCOOP.net](http://www.afriSCOOP.net): <http://www.afriscoop.net/journal/spip.php?article2690>

La CR de Thiakhar qui n'a aucune mutuelle, ne compte que deux Caisses populaires d'épargne et de crédit qui coiffent plus d'une dizaine de caisses locales. Toutes les mutuelles du département, se trouvent dans la ville de Bambey.

Quant à la CR de Touba Mosquée, elle compte en plus du Crédit Mutuel du Sénégal pas moins de huit autres grandes banques comme SCBS, BSIC, Bank Of Africa CBAO- Groupe Attijariwafa Bank, la BIS, ECOBANK, CNCAS, Citibank,³⁰⁴ et une multitude de structures de microfinance où dominant les Mutuel d'Epargne et de Crédit. La floraison des MEC est destinée à satisfaire les exclus des circuits bancaires classiques et de lutter contre la pauvreté nous-dit-on. Nous n'aborderons que quelques unes de ces institutions particulièrement celles qui sont en partenariat avec des associations féminines ou des femmes rencontrées.

3-2 Les Mutuelles d'Epargne et de Crédit : entre diversité et instrumentalisation

L'analyse des MEC montre une percée remarquable des personnalités politiques surtout à Bambey où le microcrédit est devenu une arme politique employée par des forces concurrentes pour attirer surtout les femmes. Nous avons à ce propos deux illustrations où les deux principales personnalités politiques du département ont ouvert chacune une mutuelle d'épargne et de crédit.

3-2-1 La microfinance comme instrument politique : trois cas

3-2-1-1 *La mutuelle des femmes « Calebasse du développement »*

Cette MEC que le gérant présente d'emblée comme une association apolitique est créée le 21 juillet 2005, et est officiellement présidée par une forte et très puissante personnalité politique connue pour son opportunisme et son engagement politiques auprès du

³⁰⁴ Voir glossaire. SGBS (Darou Marnane), Bank Of Africa (Madiyana), CBAO- Groupe Attijariwafa Bank (Darou Marnane, Madiyana, Touba Khaïra (TM), Banque Atlantique Sénégal (Ndamatou, Touba Mosquée), (BIS) Banque islamique du Sénégal (Darou Marnane), ECOBANK (Touba Khaïra TM), Touba Gouye Mbinde), BSIC (Banque Sahélo- saharienne pour l'Investissement et le Commerce, Touba Khaïra, CNCAS (caisse nationale du crédit agricole du Sénégal), (Touba Khaïra), Bank Of Africa (Madiyana), Citibank (Touba) Toutes ces banques se trouvent dans la « ville de Touba » qui compte aussi des agents de change informels, et de transfert d'argent officielles comme Western Union, Money Gram, etc. Cela est lié à la fonction commerciale de Touba et à l'importance de l'émigration masculine.

pouvoir qui était en place. Elle fut ministre dans le gouvernement d'Abdoulaye Wade. Le projet de lutte contre la pauvreté était piloté par son ministère.

Les conditions d'adhésion à cette mutuelle qui sont simples, sont fixées à 2000 FCFA par femme et 20 000 FCFA par groupement limité à dix membres. Sa zone d'intervention est le département de Bambey où 360 femmes ont été financées dont 45 dans la commune de Bambey. Des femmes de la CR de Thiakhar font partie des bénéficiaires. Le montant du crédit est de 500 000 FCFA dans la commune contre 300 000 FCFA en zone rurale. Le remboursement de ces crédits s'étale sur une période allant de 5 à 7 mois avec un taux d'intérêt annuel variant entre 10 et 12%. En 2005, la fourchette des crédits par groupement était comprise entre 200 000 et 1 000 000 FCFA. Cette baisse était due à l'augmentation du nombre des demandeurs. En 2006, cette structure était à son quatrième financement et deuxième dans la CR de Thiakhar. Les groupements « Mame Diarra Bousso » de Séo Leff et « *Japalante ligeey* » de Ngathie Fall font partie de ses bénéficiaires.

Si une partie des sources de financement de la mutuelle (cotisation des membres) a été mentionnée sans difficulté, la source la plus importante reste inconnue pour des raisons de confidentialité nous disait-on. Nous avons senti la gêne occasionnée par cette question chez le gérant de la mutuelle. D'autres sources nous ont fait savoir que la principale source financière n'est rien d'autre que cette personnalité politique dont le nom se confond souvent avec le nom de la mutuelle.

Cette association qui se dit apolitique est logée en plus dans le lieu qui sert de permanence politique du parti à cette personnalité politique dans le quartier Léona Sud de Bambey. De plus, cette association qui a un bureau politique au niveau de la communauté rurale de Thiakhar, envisage selon le gérant, d'en implanter dans chacune des dix autres CR du département avant les prochaines élections pour bien renforcer sa base politique. Elle se charge également de la distribution de dix motos et de onze charrettes et téléphones portables au niveau des bureaux pour faciliter la diffusion des informations de la mutuelle et des décisions politiques. Tout ceci contredit donc le caractère apolitique de cette mutuelle affiché dès le départ. De plus des informations recueillies auprès des femmes révèlent que la majeure partie d'entre elles soutiennent politiquement Madame la ministre. Ces femmes ignorent le nom officiel de cette mutuelle et l'assimilent au nom de la ministre. Cette mutuelle a ciblé les femmes parce qu'elles remboursent selon le gérant. Mais la réalité est qu'elles constituent une force et un électorat importants avec qui il faut compter. En 2009, la fondatrice de cette mutuelle est élue maire de la ville de Bambey. Fonction qu'elle cumule toujours avec son

portefeuille ministériel. Il y a bien là une récupération politique qui fait école car à l'autre coté de la ville de Bambey, un de ses concurrents politiques dans le département a implanté aussi une MEC.

3-2-1-2 La mutuelle « Maalaw ³⁰⁵ »

La Mutuelle « Maalaw » est aussi connue par les femmes sous le nom de la personnalité politique qui se cache derrière. Cette structure a démarré plus tard que sa concurrente en mai 2006. Elle est située le long de la route Nationale 3, à la hauteur de la seule gare routière du département appelée communément « *garage Bambey* ». Contrairement à sa rivale, cette mutuelle se dit être là pour tous les habitants du département sans distinction de sexe. Mais la majorité de ses 54 premiers adhérents qui ont tous obtenu un crédit selon la gérante, sont des femmes habitant Bambey commune. Mais cette mutuelle n'a financé que deux groupements dans la CR de Thiakhar une association féminine du village de Mboyène et « *Benno* » de Thiakhar pour des raisons d'accessibilité. Mais elle ne compte pas en rester là car elle est bien décidée à élargir son champ d'action

La coordinatrice de cette mutuelle n'est personne autre que l'épouse de cette personnalité politique, et les cinq membres qui composent les comités de crédit, d'administration et de surveillance sont des militants politiques très actifs. Les demandes de crédits sont étudiées par ce comité qui privilégie d'abord ses partisans politiques comme on le dit « *Bambey est une petite ville où tout le monde se connaît presque* ».

Par rapport à sa rivale, les frais d'adhésion sont plus élevés. Ils s'élèvent à 15 000 FCFA par groupement de cinq (5) personnes seulement. Ces frais se répartissent comme suit : 5 000 FCFA pour les droits d'adhésion, 1 000 FCFA pour la part sociale, 2 500 FCFA en frais de gestion, 3 750 FCFA en frais de dossier et 2 750 FCFA pour l'épargne. La présidente et la trésorière se portent garants du groupement. Cette nouvelle mutuelle qui était à son second financement lors de nos enquêtes en 2006, offrait des prêts individuels et des prêts collectifs. Au premier financement chaque groupement de cinq membres avait reçu 125 000 FCFA et au second 170 000 FCFA, soit une augmentation de 36%. Ces prêts sont remboursables en trois échéances mensuelles avec un taux d'intérêt de 6% pour trois mois.

³⁰⁵ Nom du Cheval du roi Lat Dior Ngoné Latyr Diop.

La gérante déplore la faiblesse de l'épargne des femmes adhérentes qui font pour la plupart le petit commerce au marché de Bambey.

Les meetings politiques sont officiellement interdits à Touba, mais il existe des courants politiques même chez les marabouts Mbacké-Mbacké. Certaines de ces courants politiques de Mbacké, Diourbel ou Touba, se cachent derrière certaines MEC pour essayer de capter les femmes et d'asseoir surtout leur base politique.

3-2-1-3 La mutuelle des « Fruits de l'alternance de Touba »

Créée en 2005, cette mutuelle se situe à Darou Khoudoss, en plein cœur de Touba et est gérée par des organes directifs composés d'un conseil d'administration et des comités de crédits et de surveillance de 22 membres dont 12 femmes, tous des militants politiques. Le Secrétaire Général du conseil d'administration est le secrétaire de l'Union des Jeunes Travailleurs et Libéraux (UITL) et de la section PDS³⁰⁶ de Darou Khoudoss-Guédé-Sourah et président de la fédération des jeunes de la CR de Touba Mosquée. Cette mutuelle qui fait partie du Réseau des mutuelles d'épargne et de crédit de l'UNACOIS (REMECU), est en partie financée par la Fédération PDS de Touba, des dons du Ministère de la femme et des cotisations des adhérents dont des groupements féminins. La convention signée avec le réseau des mutuelles d'épargne et de crédit a permis aux membres de ses organes directifs et à ses gérants ou caissiers de bénéficier des séminaires de formation en gestion et en comptabilité. Les frais d'adhésion sont fixés à 7 500 FCFA par membre dans le cadre d'un prêt individuel et à 15 000 FCFA pour les associations (GIE, GPF ou associations de jeunes) et sans distinction de sexe. Comme les autres MEC, la signature d'un acte de caution solidaire est exigée. Le nombre d'adhérents n'a pas été communiqué. Le secrétaire du conseil d'administration nous assurait que les personnes qui veulent adhérer ne sont pas obligées d'appartenir à un parti politique. Ce que nous n'avons pas pu vérifier. La zone de résidence des adhérents de cette mutuelle correspond en gros à la zone de la section PDS locale (Dianatoul, Darou Khoudoss, Darou Ndiaye, Guédé, Khaïra II, Forage Baye Lahat).

L'étude de ces trois mutuelles « politisées », amène se poser une question fondamentale de savoir si l'argent sert-il à financer le politique ou est-ce l'inverse ? Ce qui est sur c'est qu'il y a une récupération politique, et avec de tels taux d'intérêts, on peut dire que les politiciens se font de l'argent sur le dos des pauvres femmes.

Ces mutuelles « politisées » ont déjà trouvé sur place d'autres structures financières.

³⁰⁶ Parti Démocratique Sénégalais

3-2-2 Les mutuelles des professionnels

A ce propos nous donnerons deux exemples : la MECARD et la MEC de l'UNACOIS dans la CR de Touba Mosquée.

3-2-2-1 *Les mutuelles des artisans et des commerçants*

C'est la Mutuelle d'Épargne et de Crédit des artisans de Diourbel (MECARD). Elle est l'un des trois guichets ouverts dans les trois départements de la région (avec celui de Bambey et de Ndindy) et dont la maison mère se trouve à Diourbel. Cette dernière est membre de l'Union des MEC des artisans du Sénégal (UMECAS) gérée par la Fédération Nationale des Artisans du Sénégal. MECARD a été créée en 2003 grâce au projet PROM'ART et est destinée au financement des artisans. Mais qu'a-t-elle fait pour ceux de Touba ?

PROM'ART- Diourbel qui a appuyé l'antenne régionale de la Fédération Nationale des Artisans du Sénégal dans la mise en place de ce guichet, est un projet qui a duré 4 ans (2003-2006) et est entièrement financé par la coopération autrichienne, selon le responsable du suivi des activités à Touba. Ce projet est destiné à soutenir et à accompagner les artisans de la région dans leur autonomie en facilitant ou perfectionnant leur formation technique et l'accès au financement de leurs activités à travers le Fonds de Promotion de l'Artisanat (FPA). C'est une ligne de crédit du FPA qui constitue, avec les cotisations des membres, la ligne de trésorerie du guichet de Touba. Le personnel de ce dernier se compose d'une caissière et d'un vigile. Il est géré par un comité de gestion de crédit dirigé par une femme. En fin 2006, MECARD-Touba n'était toujours pas autonome financièrement. Cette mutuelle qui couvre tout le département de Mbacké a financé 483 membres dont 182 femmes, 30 associations dont 10 féminines, 17 GIE d'hommes et 3 GIE mixtes. Tous ces bénéficiaires sont des artisans répartis entre Mbacké et Touba. Toute personne qui remplit les conditions demandées peut bénéficier d'un prêt individuel et/ou collectif. Parmi ces conditions, il faut :

- ✓ être d'abord membre en cotisant 5 500 FCFA (dont 2 500 FCFA de droits d'adhésion, 1 500 FCFA de capital social, 1 000 FCFA d'épargne minimum, 500 FCFA pour le livret de prêt) en fournissant les papiers (pièce d'identité, photos, etc.) En plus de cette épargne minimum, les groupements déposent un apport appelé « épargne nantie » qui représente le tiers du montant sollicité qui sera restitué lors du prêt ou servira à payer la première tranche. La signature d'un acte de caution solidaire est toujours exigée pour les associations.

- ✓ être membre depuis plus de trois mois
- ✓ avoir un compte alimenté

Le montant des crédits octroyés varie entre 50 000 et 750 000 FCFA, avec un différé d'un mois seulement et un taux d'intérêt dégressif et mensuel de 2% (soit 24% l'an). Ce qui est énorme. Ces prêts sont souvent remboursables en deux échéances. Selon la gérante, près des 2/3 ou 67% des demandes de crédits sont satisfaits même si elle déplore également la faiblesse de l'épargne des femmes qui sont très dynamiques et plus solvables que les hommes. Parmi ces membres se trouvent des femmes tisseuses, ou spécialisées dans la fabrication des colliers de perles, des couturières, et des marchandes ou commerçantes, etc.

En dehors de cette ligne de crédit, PROM'ART encadre et subventionne des projets spéciaux individuels jusqu'à une limite de 3 millions FCFA à travers le FPA. Les femmes sont très présentes dans ces programmes spéciaux appelés unités de production artisanale. (UPA). PROM'ART a financé la formation de 29 et 25 femmes respectivement en savonnerie et en teinture. Au total 18 projets ont été financés au niveau du département de Mbacké. Grâce à ces appuis deux ateliers de couture, trois ateliers de teinture et un salon de coiffure ont été créés. Nous reparlerons plus tard des activités de quelques responsables de ces unités de production que nous avons rencontrées dans le chapitre 8.

3-2-2-1-2 La mutuelle de l'UNACOIS-DEFS³⁰⁷

L'UNACOIS- DEFS est l'Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal pour le Développement Economique et Financier du Sénégal.³⁰⁸ Elle est l'une des plus grandes fédérations de professionnels au niveau national. La seule caisse locale créée en 2001 se trouve à côté du plus attrayant marché de la capitale religieuse (Marché Ocass). Selon le responsable, elle compte parmi ses membres composés essentiellement de commerçants ou de marchands ou d'ouvriers, des GIE mixtes et plus de femmes seules ou regroupées que d'hommes. L'union à laquelle ce guichet est rattaché, dispose d'une agence de voyage qui facilite l'achat de billets d'avions et les démarches administratives pour l'obtention de visa à ses membres commerçants.

Elle propose deux types de crédits : un crédit simple d'une durée variable de 2 à 8 mois payable mensuellement avec un taux d'intérêt mensuel de 4% (soit 48% l'an). Le montant du crédit varie en fonction du profil, de l'activité du demandeur, de son ancienneté et de l'importance de son épargne. Au vu de ses taux d'intérêts élevés et la lourdeur de ses exigences, beaucoup de femmes interrogées pensent que c'est une mutuelle qui n'est pas faite

³⁰⁷ Développement Economique et Financier du Sénégal

³⁰⁸ L'UNACOIS-DEFS est l'une des sections de l'UNACOIS.

pour les pauvres. Cette mutuelle fait de bonnes affaires avec de tels taux sans compter les billets d'avions.

3-3 Les caisses populaires et locales d'épargne et de crédit comme arme de lutte contre la pauvreté?

Les Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit (CAPEC) et les Caisses Locales d'Épargne et de Crédit (CLEC) sont des institutions de microcrédit de proximité mises en place dans cadre du Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) que nous évoquerons plus en détail dans les sections qui vont suivre. Ce sont des structures autogérées par les populations locales qui sont alimentées par des lignes de crédit venant de ce projet et destinées à développer le microcrédit perçu comme un instrument de lutte contre la pauvreté. Nous allons citer deux exemples de ces caisses de proximité dans chacune des deux CR de notre zone d'étude. Onze (11) CAPEC coiffant des CLEC ont été installées dans la région de Diourbel. L'installation de ces dernières est pourtant antérieure à celle des CAPEC qui sont quasiment toutes présidées par des femmes. Mais les deux gérants des CAPEC sont des hommes contrairement aux CLEC qui sont aux mains des femmes.

3-3-1 Les Caisses populaires et locales de Thiakhar

Deux des cinq CAPEC du département de Bambey se trouvent dans la CR de Thiakhar et précisément dans les villages de Sokano et de Thiakhar. Sokano fait partie des plus gros villages de la communauté rurale ; et Thiakhar en est son chef-lieu.

3-3-1-1 La CAPEC Sokano

Créée en 2005, elle est gérée par le fils du président du conseil rural de la CR de Thiakhar qui est une personnalité politique très influente. La CAPEC polarise 22 villages qui correspondent en gros à la zone jadis couverte par le Secco.³⁰⁹ Cette Caisse qui a reçu des fonds du PLCP par l'intermédiaire d'AHDIS³¹⁰, une ONG qui a ouvert sa mutuelle et qui a une longue expérience en microcrédit. Ces fonds qui s'élèvent à près de 11 500 000 FCFA sont destinés au financement des groupements, des individus et des 11 CLEC qui désormais dépendent des CAPEC et non plus de la Mutuelle d'AHDIS. Lors de nos enquêtes, seules six CLEC sur onze ont été financées : Paï Paï, Keur Manga, Palène, Kédiao, Keur Bédié, Séo Leff. Ces cinq CLEC suivant attendaient leur tour : Ndiarno, Mbadié Kad, Keur Sény, Ndimb,

³⁰⁹ Lieu de collecte et d'achat de l'arachide créé au temps des coopératives paysannes.

³¹⁰ AHDIS : Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal

Wakhaldiam, Keur Mafatim). Mais des groupements féminins ou des individus qui se trouvent dans certains de ces villages ont été financés : Ndiarno, Sokano, Mbadié Ndioufène, Ndiaguène Diorel, Keur Manga, Santhiou Lam, Séo Leff. On assiste ainsi à des cumuls de crédits. La ligne de crédit de cette CAPEC soldée en août 2006 après un délai de 6 mois avec un taux d'intérêt de 2,5%, était le seul financement reçu par la caisse. La population attendait le second financement qui tardait à venir comme le souligne le gérant dans ses propos : « *Nous attendons toujours la réponse de la MEC d'AHDIS. Tous les jours les gens viennent de tous les coins ou m'appellent pour savoir quand est-ce que les fonds vont arriver. Mais je ne sais même pas quoi leur répondre. Nous sommes dans l'incertitude totale.* » (Fall, gérant CAPEC Sokano, CR Thiakhar).

La CAPEC reçoit des prêts à un taux d'intérêt de 2,5% pour six mois et pratique à son tour des taux de 6% aux CLEC et 9% aux groupements et individus pour la même période. Ces prêts sont payables en deux échéances. Leur montant se répartit comme suit :

- 100 000 FCFA par individu
- 300 000 FCFA par groupement
- entre 1 150 000 et 1 700 000 par CLEC

Les frais d'adhésion qui étaient de 3000 FCFA au départ sont augmentés à 5000 FCFA par individu et à 10 000 FCFA par groupement (GIE, GPF, etc.). Les présidentes et les trésorières des CLEC et des groupements se portent garantes de leurs associations qui comptent entre 10 et 74 membres. Au total, la CAPEC a financé six CLEC, sept personnes et groupements dont cinq GPF et deux GIE. Elle a financé plus de femmes que d'hommes selon le gérant. Les CAPEC qui sont chargées de coordonner les activités des CLEC ont été implantées bien avant ces dernières. Les CLEC distribuent à leur tour les crédits reçus à leurs membres.

A Thiakhar, la CAPEC n'existe plus parce que son jeune gérant a tout bonnement disparu dans la nature avec les fonds.

3-3-1-2 La CLEC de Séo Leff

Cette caisse recevait selon la gérante, des montants de crédits plus élevés avec AHDIS avant la mise en place des CAPEC. Elle est entièrement gérée par des femmes. Elle compte 70 membres qui épargnent obligatoirement chacun 50 FCFA par mois et reçoivent individuellement un prêt de 25 000 FCFA à un taux d'intérêt semestrielle 12%. Les formalités d'adhésion sont plus souples que celles de la CAPEC de Sokano puisque les 70 membres se

partagent les 50 000 FCFA de droits d'inscription et cotisent 500 FCFA chacun pour l'achat d'un livret de prêt. Ce qui leur revient à environ 1 200 FCFA par membre. Le cumul de l'épargne et des intérêts était estimée à 200 000 FCFA. Le taux d'intérêt des prêts octroyés aux non membres est plus élevé.

Même si le montant du crédit est jugé faible, les CAPEC et les CLEC ont le mérite de redynamiser certains GPF de la CR de Thiakhar qui étaient en veilleuse à cause d'une suspension par la fédération de Ngoye pour défaut de remboursement. Malgré la création du Groupement d'Epargne et de Crédit (GEC) de Ngoye avec l'appui de la fédération, la situation de la fédération avec les GPF de Thiakhar n'a pas beaucoup évolué. Grace à la mise en place des caisses populaires et locales d'épargne et de crédit, certains villages qui n'avaient jamais eu de groupement féminin type GIE ou GPF en ont créé pour pouvoir bénéficier des crédits et d'autres avantages comme les moulins à mil avec le PLCP. C'est le cas du village de Ndiarno.

3-3-2 Les Caisses populaires et locales de Touba

Nous allons parler de ces caisses populaires ou locales de Touba à travers l'analyse des tableaux de comparaison qui suivent.

Tableau 17: Comparaison entre les CAPEC de Sokano et de Darou Tanzil

Type d'opération	CAPEC de Sokano (CR Thiakhar)	CAPEC de Darou Tanzil (CR Touba Mosquée)
Adhésion individuelle	5 000 FCFA	7 000 FCFA
Adhésion groupement	10 000 FCFA	10 000 FCFA (GPF et autre) 15 000 FCFA (GIE)
Montant prêt individuel	100 000 FCFA	50 à 100 000 FCFA
Montant prêt groupement	300 000 FCFA	250 000 FCFA
Montant prêt CLEC	1 150 000 et 1 700 000	1 000 000 FCFA (CLEC)
Taux d'intérêt groupement	9%	13%
Taux d'intérêt CLEC	6%	7%
Taux d'intérêt individu	9%	13%
Durée prêt	6 mois en 2 remboursements	5 mois en 5 remboursements

DIOUF Awa, 2006

Ce tableau révèle que les conditions d'accès aux crédits ne sont pas les mêmes pour ces deux caisses de proximité qui pourtant ont été créées par la même institution. Ces conditions sont plus avantageuses dans la CAPEC de Sokano où les frais d'adhésion sont moins élevés, le montant des prêts un peu plus important et les taux d'intérêt plus bas.

Concernant les groupements, ce constat est à relativiser parce que la CAPEC de Darou Tanzil limite le nombre de membres à dix. Ce qui induit un montant de crédit reçu individuellement plus élevé.

3-3-2-1 La CAPEC de Darou Tanzil

Elle coiffe 8 CLEC situées dans ces villages ou quartiers : Dianatoul, Darou Tanzil, Ndamatou, Nguelémou, Santhie Serigne Saliou, Ndam (Sonatel), Guédé, Alom ga. Contrairement à la CAPEC de Sokano, cette caisse est présidée par un homme et ne compte aucune femme dans le conseil d'administration. Au total, les femmes ne représentent que 21% des membres du conseil de décision qui compte quatorze personnes. Mais la caisse a une gérante (caissière). Contrairement à ce qui a été dit au Forum du PLCP de Ndoulo, toutes les CAPEC ne sont pas dirigées par des femmes. En tout cas la seule CAPEC de la CR de Touba Mosquée, logée dans la Case Foyer du plus beau des quartiers de Touba que certains appellent la « Cité des Almadies de Touba »³¹¹ ne l'est pas.

3-3-2-2 La CLEC de Sam-Dianatoul

Créée en avril 2004, cette CLEC occupe gratuitement un petit local situé dans la demeure du chef de village. Ce dernier qui est une personnalité politique et conseiller rural, est aussi un grand disciple mouride. Il a participé au financement de cette CLEC à hauteur d'un million en prêt sans intérêt. La caisse totalise une ligne de trésorerie de trois millions de francs CFA. Contrairement à la CLEC de Séo Leff qui est entièrement dirigée et gérée par des femmes, celle-ci est présidée par un homme, mais 52% des membres de ses organes de pilotage sont des femmes. Le taux de satisfaction des demandes de crédits est de 60%. Le gérant est préoccupé par des problèmes de remboursement rencontrés avec quelques membres, mais dit-il : « *la police est plus efficace que la sensibilisation dans le recouvrement des dettes* ». Cette CLEC cherche activement d'autres partenaires financiers avant la fin du projet.

Contrairement aux caisses de la CR de Thiakhar, celles de la CR de Touba Mosquée ont chacune un local construit en dure même si elles ne sont pas toutes assez bien équipées. Ces deux CAPEC et CLEC sont placées dans des zones différentes. En effet les caisses de Thiakhar se trouvent au milieu des paysans tandis que celles de Touba Mosquée sont dans la "ville" où la majorité de la population ne cultive plus.

³¹¹ En référence à un quartier résidentiel huppé de Dakar (Cité des Almadies) à cause de la présence des plus belles villas appartenant aux autorités politiques du pays que nous n'avons pas jugé utile de citer les noms.

Tableau 18: Comparaison des CLEC de Séo Leff et de Sam-Dianatoul

Type d'opération	CLEC de Séo Leff (CR Thiakhar)	CLEC de Sam-Dianatoul (CR Touba Mosquée)
Capital	1 700 000 FCFA	3 000 000 FCFA
Frais d'adhésion	1 200 FCFA/membre	6 000 FCFA ³¹²
Montant crédit	25 000 F CFA /membre	25 000 F CFA/membre (groupement ³¹³ et individu)
Taux d'intérêt	12% pour six mois	10% pour 5 mois
remboursement	unique	5 fois
Différé	6 mois	1 mois

DIOUF Awa, 2006

Ce tableau souligne que les deux caisses offrent le même montant du crédit individuel et un taux d'intérêt annuel similaire de 24%. Cependant, l'adhésion est plus souple à la CLEC de Séo Leff. On comprend le différé plus long accordé aux paysans de Thiakhar.

En dehors, de ces structures financières, les tontines, en tant que pratique informel d'épargne et de crédit font partie des sources de financement des activités économiques des femmes. Ces dernières font aussi recours au circuit des prêteurs non officiels qui peuvent être des boutiquiers, des voisins, des parents, des prêteurs à gage, etc. Certains prêts sont obtenus sans intérêts. A l'image de certaines structures financières formelles que nous venons de citer, les taux d'intérêts appliqués sont parfois très élevés et ressemblent plus à du vol.

Conclusion

Les groupements féminins sont divers et variés, mais leurs principaux objectifs sont presque identiques. C'est-à-dire réunir leurs forces, leurs moyens ou leurs savoirs pour pouvoir résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés. Le groupement peut être une solution pour résoudre le problème d'accès aux crédits au niveau des structures financières décentralisées surtout. En effet avec le principe de la caution solidaire, les femmes groupées peuvent accéder aux crédits. Mais la caution solidaire n'est pas toujours un gage suffisant pour accéder aux crédits bancaires en particulier. Lors des événements importants comme les cérémonies familiales ou de commémoration, les groupements comme les clubs de solidarité

³¹² Dont 1000 FCFA pour l'achat du livret, 2000 FCFA et 3000 FCFA pour l'épargne obligatoire.

³¹³ Nombre de membres limité.

tels que les « mbotay » ou « les tontines de cérémonie » permettent aux femmes d'assurer une partie des dépenses et des obligations sociales liées à ces évènements. Il n'y a aucun doute que la prolifération des associations féminine est une des réponses des femmes aux difficultés auxquelles elles sont confrontées. La recherche d'un partenariat extérieur fait aussi partie des stratégies féminines.

CHAPITRE 5 : LES FEMMES ET LES COLLECTIVITES LOCALES : DES RELATIONS PEU ETROITES

Introduction

Les groupements féminins en tant que vitrine de la participation en milieu rural a montrer tissent normalement des relations avec les conseils ruraux qui sont des organes incontournables du développement local. D'abord que représentent les collectivités locales. Et quels rapports entretiennent-elles avec les populations féminines et leurs associations en particulier ? Avant d'analyser ces relations, nous allons parler de la place des collectivités locales, et les moyens dont elles disposent pour remplir les fonctions qui leurs sont transférées.

1 La collectivité locale: organe central du développement local

Envisagée pourtant depuis l'époque coloniale, la loi 72-25 du 19 avril 1972, créant, la communauté rurale et le village, est entrée en vigueur dans la région de Diourbel en 1976. Cette loi relative à la réforme administrative et territoriale qui fait partie des séries de changements faits au nom de la décentralisation, est destinée à rapprocher l'administration des administrés. C'est ainsi que les communautés rurales de la région de Diourbel ont vu le jour dans les années 70 (1976).

La communauté rurale est une collectivité locale. En tant que circonscription territoriale, la CR regroupe un certains nombre de villages autour de son chef-lieu où se concentre en général l'essentiel des infrastructures collectives et des organes communautaires. La réforme de 1972 fait de la CR une entité administrative et donne au Conseil Rural qui est

son organe de décision, d'autres compétences qui ne se limitent plus à la question foncière.³¹⁴ Le conseil rural est donc appelé à gérer des actions multiples sur l'ensemble du territoire. Des actions destinées à promouvoir le développement à la base. Mais, pour de multiples raisons (analphabétisme, réticence des populations, etc.), le transfert des compétences aux CR s'est fait progressivement et sous tutelle.

Depuis le parachèvement de la politique de la décentralisation en décembre 1997, la communauté rurale, à l'image de la région et de la commune, est une « *collectivité territoriale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et fait de celle-ci un instrument privilégié de développement local. Désormais la communauté rurale sera appelée non seulement à assurer la gestion financière du territoire, mais aussi à encourager les actions de développement, à gérer un budget d'équipement et à financer des projets locaux* » (IV Plan de développement économique et social, 1973). »³¹⁵ Ainsi, le but visé par la décentralisation est de permettre le développement local.

Les populations, les femmes y comprises, sont invitées à prendre en charge les actions de développement économique et social au niveau local. Mais de quel territoire s'agit-il ? Le local, s'agit-il du village, de la communauté rurale ou d'une portion de celle-ci, du quartier ou même du carré villageois, ou de la cité religieuse pour les mourides ? Le territoire dépend des représentations, des perceptions, du culturel et du social, etc. Le local est un territoire avec une multitude d'acteurs qui peuvent revendiquer une légitimité locale. Parmi ces acteurs figurent les élus locaux, les élites (traditionnelles, politiques ou religieuses), les organisations de base (les groupements féminins, les différents types d'associations villageoises de développement ou comités villageois de développement) et d'autres acteurs ayant une légitimité hors de l'espace local comme les autorités déconcentrées de l'Etat, les ONG et les bailleurs de fonds,³¹⁶ etc. Ces acteurs qui interviennent dans des domaines différents comme l'équipement, le microcrédit, l'éducation, la formation, l'encadrement, etc.

En tant qu'entité territoriale, les communautés rurales de Thiakhar et de Touba Mosquée, font respectivement partie des quatre et cinq autres CR qui composent les arrondissements de Ngoye et de Ndamé. Elles regroupent aussi chacune respectivement 62 et 74 villages et/ou hameaux « *ayant théoriquement des liens traditionnels sociaux et*

³¹⁴ Loi de 1964 relative au Domaine National

³¹⁵ Cité par (SALL A. et HAFSI T, 1994, p. 53). *Sénégal : Stratégies de développement de 1960 à 1990*. Montréal: CETAI, 212 p.

³¹⁶ Selon le classement des principaux acteurs du développement local fait par Diop Djibril (2006), p. 160.

économiques.»³¹⁷ Les lois sur la décentralisation balisent le champ aux populations pour se prendre en charge afin de créer les conditions nécessaires au développement de leur terroir ou en tout cas pour améliorer leur quotidien.

La gestion des collectivités locales est sous la responsabilité des élus locaux qui doivent normalement être mandatés démocratiquement par la population locale.

1-1 Le conseil rural, un organe encore aux mains des hommes

Les communautés rurales de Thiakhar et Touba Mosquée sont dirigées chacune par un conseil rural qui est « *l'unité locale de gouvernement dans (ses) limites géographiques.* »³¹⁸ Si l'hôtel communautaire de Thiakhar construit avec l'appui de la Banque Mondiale se trouve dans son village-centre du même nom, celui de Touba Mosquée récemment reconstruit se trouve à Ndamatou, un village ou quartier proche de son centre névralgique : Touba Mosquée qui est le chef-lieu de la CR.

Le nombre des conseillers ruraux, qui doivent assurer le fonctionnement de la communauté rurale, dépend de la taille de sa population. La CR de Thiakhar compte 46 dont deux femmes seulement (soit 4,35%) pour une population estimée à près de 25 500 âmes³¹⁹, tandis que celle de Touba Mosquée en dénombre 80 hommes pour plus de 600 000 habitants.

Dans les textes, c'est le Code électoral qui fixe les modalités d'élection des conseillers ruraux.³²⁰ Mais la loi électorale ne s'applique pas sur tout le territoire national puisque la CR de Touba Mosquée déroge à cette règle. En effet, A Touba, c'est le Khalife Général des mourides qui nomme les conseillers ruraux et le Président du conseil rural (PCR). Avant la loi-90-34 de 1990, les élus locaux de la CR de Thiakhar étaient élus au $\frac{3}{4}$ au suffrage universel direct et pour $\frac{1}{4}$ parmi les représentants des coopératives. Ils sont élus pour cinq ans

³¹⁷ (CLUB du SAHEL, 1987, p. 9). *Analyse des dynamiques d'organisation du monde rural dans le Sahel. Le cas du Sénégal.* Club du Sahel, 45 p. (Rapport de mission, septembre 1987)

³¹⁸ (GELLAR Sheldon, 1997, p. 52). *Conseils ruraux et gestion décentralisée des ressources naturelles au Sénégal : le défi. Comment transformer ces concepts en réalité.* Dans P. TERSIGUEL, & C. BECKER, *Développement durable au Sahel* (pp. 43-69). Paris: Karthala. (Sociétés, Espaces, Temps).

³¹⁹ En 2009

³²⁰ Comme le stipule ce Journal Officiel : « *L'autonomie de l'administration des collectivités locales, reconnue par notre loi fondamentale, se traduit par l'élection au suffrage universel direct des organes qui les dirigent. Les conseillers ruraux sont "élus pour moitié au scrutin de liste majoritaire à un tour, sans panache ni vote préférentiel et sur liste complète et pour l'autre moitié au scrutin proportionnel avec application du quotient rural.* » (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Journal officiel, 2009). Journal Officiel. (2009, 16 janvier). DECRET n° 2009-14 du 16 janvier 2009 fixant la composition des conseils ruraux. Dakar, Sénégal: Consulté le 07 mars 2011, sur <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article7229>.

seulement au suffrage universel mais renouvelable. Si selon le rapport du Plan Local de Développement de Thiakhar³²¹, deux tiers (68%) de ses conseillers sont à leur premier mandat, le tiers restant en est à son deuxième, troisième voire quatrième mandat. Ce qui nécessite un renouvellement et un rajeunissement du conseil rural dont la moyenne d'âge avoisine 56 ans.

Par ailleurs, la durée du mandat des conseillers et du PCR de Touba dépend de la volonté du Khalife Général des mourides. L'équipe qui est choisie en majorité au sein des familles religieuses et des disciples, se renouvelle souvent en fonction de la nomination d'un nouveau Khalife Général. L'actuel Khalife Général (depuis le 30 juin 2010), Serigne Cheikh Sidi Makhtar a nommé un nouveau PCR (le cinquième depuis la réforme de 1972).³²² Cependant beaucoup de conseillers ruraux sont reconduits à leur poste. L'équipe actuelle compte une vingtaine de descendants du fondateur du mouridisme. Excepté les femmes, toutes les classes sociales semblent être représentées dans ce conseil rural.

Dans la CR de Thiakhar, toutes les ethnies sont présentes avec une prédominance des wolof qui représentent la moitié, suivis des serer (46%) et des peul (4%). Le parti démocratique sénégalais (PDS) domine largement dans la répartition politique des conseillers (83%) devant la coalition « Benno » (13%) et le reste (4%).³²³

Depuis la loi n° 90-37 du 8 octobre 1990, la gestion des communautés rurales est retirée des sous-préfets et confiée aux présidents de conseils ruraux.

Le conseil rural compte en son sein un bureau exécutif composé d'un Président ou PCR qui est l'organe exécutif et de deux vice-présidents. Les conseillers sont chargés de délibérer, de voter le budget et le compte administratif. Le PCR qui a autorité sur les chefs de villages qui sont tenus de collecter la taxe rurale dans leur village respectif et de mettre à jour les cahiers d'état civil (naissance, décès, etc.), exécutent les délibérations du conseil rural. Beaucoup de chercheurs et d'étudiants, sont redevables à ces personnes qui incarnent l'autorité locale, pour l'accueil chaleureux, l'hébergement et les repas gratuits partagés avec leur famille. Les chefs de village qui sont le réceptacle des préoccupations des populations méritent un statut plus valorisé.

³²¹ (EMAP, 2009, p. 18). *Plan local de développement de la communauté rurale de Thiakhar. 2010-2015. Rapport provisoire*. Dakar: EMAP, 72 p.

³²² La loi n° 72-25 du 25 avril 1972 crée les communautés rurales.

³²³ Source : Rapport provisoire du Plan de Développement Local de la communauté rurale de Thiakhar. 2009, p. 17.

Le conseil rural de la CR de Thiakhar se réunit en général par session ordinaire chaque trimestre pour les délibérations. Pour une communauté rurale comme Touba Mosquée, qui est la plus peuplée du Sénégal, les réunions sont beaucoup plus fréquentes. Les conseillers ruraux en tant qu'acteurs incontournables du développement local, s'intéressent à tout ce qui se passe dans la collectivité locale c'est dire à son développement économique et social en particulier.

A priori, le conseil rural détient la souveraineté dans la CR en dehors de Touba où c'est le Khalife général, le guide suprême de la communauté mouride qui incarne le pouvoir. L'autorité du Khalife dépasse même les limites sans cesse repoussées des terres privées (titre foncier) qui s'étendent actuellement sur environ 30 000 ha de la CR qui fait 553 Km² (ou 55 300 ha), soit 54% du terroir. La CR de Touba Mosquée est la plus importante des 32 CR de la région et la plus peuplée du Sénégal. Le reste des terres (46%) fait partie en principe des terres du Domaine National. Mais, selon l'Assistant Communautaire (ASCOM) « *même dans les villages qui sont au-delà du « titre foncier », en matière d'attribution des terres, les chefs de village se réfèrent souvent aux instructions du pouvoir central incarné par le Khalife général. Beaucoup de chefs de village sont en général choisis par le Khalife ou les autres chefs religieux.* » C'est pour tirer parti du pouvoir de ces derniers, que les convoitises des partis politiques autour des dirigeants comme le Khalife Général des mourides surtout, s'intensifient particulièrement à l'approche des élections présidentielles notamment pour obtenir un consigne de vote.

Malgré la mise en application de la politique de décentralisation initiée depuis l'indépendance, (avec l'avènement des lois 96-06 et 96-07 de mars 1996), les CR n'ont toujours pas atteint leur autonomie financière puisqu'elles continuent d'être accompagnées financièrement et techniquement par l'État ou d'autres partenaires dans la réalisation de leur mission de conception et de mise en œuvre des actions de développement économique, social, culturel, éducatif et environnemental en rapport avec les compétences qui leur sont transférées.

Pour gérer les affaires de la collectivité locale et en rapport avec les neuf (9) compétences qui lui sont transférées depuis la réforme de 1996, les conseillers ruraux sont répartis dans des commissions qui ont chacune un président à sa tête. Le transfert des compétences s'est fait de manière progressive et concerne les aspects suivants: gestion des domaines, environnement et gestion des ressources naturelles, santé, population et action

sociale, culture, jeunesse, sports et loisirs, planification, éducation, urbanisme et habitat et aménagement du territoire

Voici le tableau de la liste des commissions des deux conseils ruraux qui présente quelques différences.

Tableau 19: liste des commissions des conseils ruraux (Thiakhar et Touba Mosquée)³²⁴

	Thiakhar ³²⁵	Touba Mosquée
Similitudes	Affaires domaniales Urbanisme et habitat	Finances
Quelques différences	Education, formation et promotion des langues nationales	Education et affaires religieuses
	Jeunesse et sport	Jeunesse et NTIC ³²⁶
	Environnement et GRN ³²⁷	Environnement, assainissement et GRN
	Hydraulique	Energie et hydraulique
Différences	Santé et action sociale	Transport
		Agriculture, élevage
		Affaires juridiques et administratives

DIOUF Awa, 2006

Le Conseil rural de Touba Mosquée se démarque de celui de Thiakhar par le nombre plus important de ses commissions qui sont au nombre de 10. La nature de ces dernières est adaptée aux réalités socioculturelles et économiques, et aux spécificités locales.

En raison de la singularité de Touba, les affaires religieuses occupent une place importante, à coté des autres domaines comme l'énergie, etc. Rappelons que Touba est l'une des entités territoriales les plus peuplées du pays (réf. Identité humaine en avant-propos). Les problèmes de la jeunesse, de l'assainissement et du transport sont aussi préoccupants pour les toubiens. Cela ne voudrait pas dire que ce problème n'est pas crucial dans la CR de Thiakhar.

³²⁴ Depuis 2009

³²⁵ En 2006, le conseil rural de Thiakhar ne comptait que 5 commissions (domaniale, finances, jeunesse, santé et planification).

³²⁶ NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

³²⁷ GNR : Gestions des Ressources Naturelles

Au contraire puisqu'elle est d'ailleurs très sous équipée en infrastructures routières et moyens de transport modernes. Ses habitants utilisent souvent des charrettes attelées comme moyen de déplacement, ou la marche à pied sur les courts trajets. Au niveau interne, les pistes sablonneuses dominent largement puisque la communauté rurale ne compte que deux pistes latéritiques, mais elle est quand même traversée au sud sur 12 km par la Route Nationale 3 qui relie Dakar à Diourbel. En dehors des véhicules qui partent de l'unique gare routière de Bambey, ou qui empruntent cet axe, seuls deux véhicules de transport en commun³²⁸ privés partent des villages de Thiakhar et Wakhaldiam en direction de Dakar et Diourbel, les lundis, mardis, jeudis et samedis seulement. Le défilé impressionnant des charrettes venant des villages environnants est plus perceptible les lundis et vendredis à Bambey, jours de marchés hebdomadaires.

Un projet de mise en circulation de 200 minibus vient d'être lancé à Touba pour renforcer et moderniser le transport urbain marqué par la vétusté du parc automobile. Cela va améliorer sûrement la mobilité et ouvrir quelques débouchés aux jeunes toubiens. Ce projet innové par un marabout, devait être finalisé en avril 2011.³²⁹

Puisque les activités sportives comme le football sont interdits à Touba (pas de terrain de football), à la place de la commission du sport, on retrouve les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dans la commission de la jeunesse. Pour jouer au foot, fumer une cigarette, faire des meetings politiques, porter des tenues indécentes, etc. il faut aller jusqu'à Mbacké. Une brigade spéciale des mœurs, le *Dahira Safinatoul Aman* veille scrupuleusement au respect des règles établies.

1-2 Des moyens insuffisants justifiant les appuis

Les collectivités locales disposent de moyens de fonctionnement et d'investissement financiers qui constituent en quelque sorte leur budget dont les recettes proviennent de diverses sources: la taxe rurale ou impôt *per capita*, la patente (commerce), les droits de stationnement, d'occupation (terres) et d'autres fonds. Les recettes sont ordinaires ou extraordinaires selon leurs sources.³³⁰

³²⁸ Ce type de transports est communément appelée "horaire" en raison de leur fréquence de passe qui est faible.

³²⁹ Pour le problème de la mobilité à Touba, se référer à la mémoire d'Omar DIOP (2005). La mobilité à Touba comme révélateur d'un entre-deux. Tradition et modernité. Mémoire de DEA. Université Gaston Berger, UFR des Lettres et Sciences Humaines. Formation doctorale de géographie, 81 p. (Op ; cité).

³³⁰ « Les recettes ordinaires des collectivités locales proviennent du produit des recettes fiscales, de l'exploitation du domaine et des services locaux, des ristournes accordées par l'État ou d'autres collectivités

La taxe rurale représente la seule véritable recette des collectivités locales de manière générale. Pour pallier le manque de moyens qui est le principal écueil de la décentralisation, l'État apporte sa contribution à travers les fonds de dotation et les fonds d'investissement. Les fonds de dotation sont destinés à couvrir les charges financières résultant des compétences transférées. Ils comportent trois volets: les fonds de compensation (80%), les fonds de fonctionnement des régions qui n'ont pas de ressources propres, (10%), et les fonds d'appui des services déconcentrés de l'État (10%) dont le personnel est aussi mis à la disposition des collectivités locales. Les fonds de compensation représentent la majeure partie des fonds étatiques destinés aux collectivités locales.³³¹ Ce sont des fonds que l'État doit obligatoirement verser annuellement aux collectivités locales comme le stipule l'article 5 du Code des Collectivités Locales³³². Quant aux fonds de concours (ordinaires et spéciaux), ils ne sont pas obligatoires et ne sont donc pas versés automatiquement à toutes les collectivités locales.³³³ Ils font partie des recettes extraordinaires qui comprennent aussi les dons et legs, les fonds d'emprunt, les produits de la vente de biens, d'animaux et de matériels mis en fourrière et non réclamés dans les délais réglementaires, etc. Ils sont surtout destinés à l'exécution de travaux spécifiés et sont par conséquent des recettes d'investissement.

Avec sa participation financière technique ou matérielle (à travers des projets ou programmes comme PNIR³³⁴, le PNDL,³³⁵ qui sont financés avec une partie des fonds d'investissement), l'État fait donc partie des partenaires des collectivités locales. A Touba par exemple, il a apporté beaucoup d'appuis matériels (brouettes, de matériel de nettoyage, pelle mécanique pour la voirie, les travaux de terrassement). Il a aussi pris part à la réalisation des Grands chantiers de Touba qui se poursuivent. Le PNIR, le PNDL et l'Agence pour les Travaux d'intérêt Publics (AGETIP) sont tous donc des programmes d'appui au développement des collectivités locales.

publiques sur le montant des impôts et taxes recouvrés à leur profit, et de la répartition annuelle du fonds de dotation des collectivités". (Article 248 du Code des Collectivités Locales » (GOUVERNEMENT DU SENEGAL, 1996). Code des Collectivités locales. Consulté le 4 juin, 2010 sur: <http://www.gouv.sn/IMG/pdf/code-collec-locales-sen.pdf>

³³¹ Source des données: (GUEYE, Daouda, 2010). *Le fond de dotation, l'enveloppe du transfert*. Consulté le 4 septembre, 2011, sur http://www.sendeveloppementlocal.com/LE-FOND-DE-DOTATION-L-enveloppe-du-transfert_a3041.html

³³² Loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités locales

³³³ En effet « *les fonds de concours ordinaires sont alloués aux communautés rurales ayant recouvré au moins 70% de leur taxe rurale. [...] Quant au fonds de concours spéciaux, ils sont destinés au financement de projets d'investissement des collectivités locales agréés par le comité de gestion du fonds* » (DIOP D., 2006, p. 95). *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal...* Op. cit.

³³⁴ PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales

³³⁵ PNDL : Programme National de Développement Local

La proportion importante des ruraux dans la population sénégalaise (2/3) et leur taux de pauvreté élevé, justifient la mise en place de programmes spécifiques destinés à réduire la pauvreté en zone rurale. En effet, « *le milieu rural contribue t-il pour la part la plus importante à la pauvreté : près de deux ménages pauvres sur trois (65%) y sont localisés* ». ³³⁶ Cette étude classe la région de Diourbel dans la catégorie des régions à très forte incidence de pauvreté avec un taux de prévalence de 60%. ³³⁷ Le PNIR, le Programme de Nutrition Communautaire (PNC), l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) ³³⁸ font partie des programmes destinés à lutter contre la pauvreté. « *le PNIR a pour objectifs prioritaires de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural par le financement d'infrastructures communautaires suivant une démarche participative, mais aussi de renforcer la gouvernance au niveau local, d'améliorer le cadre réglementaire, institutionnel, budgétaire en vue d'un développement rural décentralisé.* » ³³⁹

Le PNIR comporte deux parties : le Fonds d'Investissement Local qui est le plus important et est destiné essentiellement à l'investissement rural, et le Fonds d'Appui à l'Innovation pour soutenir les populations organisées. Thiakhar, une communauté rurale très sous-équipée en infrastructures de base faisait partie des communautés rurales sélectionnées sur la base des critères d'accès à l'eau potable, au service de santé, aux infrastructures routières et scolaires, etc.).

Ainsi, en rapport avec les priorités dégagées dans le dernier plan local de développement (PLD) de la CR, le PNIR à travers son fonds d'investissement local, a réalisé dans la CR de Thiakhar, avec une petite contribution symbolique de cette dernière :

- la réhabilitation des forages, l'adduction d'eau et la création de points d'eau (deux châteaux d'eau de 150 m³ à Thiakhar et de 120 m³ à Ngathie Fall avec un raccordement de 18 villages et des puits dans une vingtaine de villages ;

³³⁶ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2004, p. 2). *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*. Version préliminaire. 31 p. Consulté le 28 avril, 2011, sur http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/etudes/Pauvrete_Senegal_1994_2002.pdf

³³⁷ L'ESPS de 2007, note une légère amélioration en 2006, même si « le sentiment de dégradation du niveau de vie est plus partagé en milieu rural (la moitié des ménages) qu'à Dakar (36,1%) et dans les autres villes (39,6%). [...] Quel que soit l'angle sous lequel l'évolution de la pauvreté est analysée, c'est le sentiment d'une amélioration qui se dégage de façon nette » entre 2001-2002 et 2005-2006. (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2007, p. 53). *Enquêtes de suivi de la pauvreté au Sénégal. ESPS 2005-2006*. Rapport national. 63 p. Consulté le 11 mars, 2011, sur [ansd.sn: http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_ESPS.pdf](http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_ESPS.pdf)

³³⁸ L'AFDS et le (PNIR) ont été fusionnés en 2006 pour former actuellement le Programme National de Développement Local (PNDL). L'AFDS dépendait du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MFFDS) qui a piloté le PLCP.

³³⁹ (DIOP D., 2006, p. 173). *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal...* Op. cit.

- la réhabilitation du poste de santé-maternité et du logement de l’infirmier chef de poste de Thiakhar ;
- la construction d’une piste de désenclavement reliant l’axe Keur Dame-Thiakhar-Sokano sur 11 km 400. Une partie de son coût de 116 millions est assurée par la CR.³⁴⁰
- la construction d’abreuvoirs ;
- le financement d’activités génératrices de revenus à travers un don de 7 millions de FCFA offert aux groupements en 2004.

A coté du PNIR, d’autre projet comme le Programme d’Amélioration et de Renforcement des points d’eau du Bassin Arachidier qui a ciblé les régions de Diourbel, Fatick et Kaolack est intervenu dans la CR de Thiakhar. Le Programme d’Eau Potable et d’Assainissement du Millénaire (PEPAM) est aussi intervenu à Thiakhar pour rendre l’eau potable dans le village de Thiakhar.³⁴¹

Les CR bénéficient aussi d’autres types d’appui technique ou en ressource humaine. En effet, pour accompagner les conseillers dans leurs tâches, les Conseils Ruraux de Thiakhar et Touba Mosquée ont à leur disposition chacun un Assistant Communautaire (ASCOM) qui est en quelque sorte le chef du service administratif et technique. Dans la CR de Touba Mosquée, l’ASCOM est un fonctionnaire de l’État qui aide le conseil rural dans l’élaboration et l’exécution du budget ainsi que dans la gestion de l’état civil. Selon l’ASCOM « *Pour contourner la loi, il est considéré comme un prestataire de service. Ailleurs dans les autres CR, on peut avoir des contractuels. C’est le caractère particulier lié au statut exceptionnel de Touba qui le justifie.* »³⁴²

Beaucoup d’éléments semblent justifier la mise à disposition de ces agents de l’État : par exemple le taux élevé d’analphabétisme des conseillers ruraux et de leur manque de maîtrise parfaite des textes de la décentralisation et des domaines de compétence des collectivités locales. Mais, en dehors de ces motifs qui sont en partie vrais, nous n’y voyons qu’une simple mainmise, en tout cas une volonté de contrôle de l’État (surtout pour le cas de Touba où c’est le Khalife Général qui détient le pouvoir). Nous pouvons avancer même que l’implantation d’une brigade de gendarmerie à l’entrée de la « ville » et d’un commissariat de

³⁴⁰ Lors de notre passage en 2006, une partie de cette piste latéritique reliant Sokano et Thiakhar était en chantier. La BAD (Banque Africaine de Développement) a aussi participé au financement. Actuellement la construction est achevée.

³⁴¹ Revoir le chapitre 3, section contexte environnemental et ressources naturelles.

³⁴² Fall C. T. ASCOM, CR Touba Mosquée, 2006

police à Dianatoul Mahwa et le choix du village de Ndamé comme chef-lieu d'arrondissement, font sûrement partie des moyens de contrôle étatique pour savoir ce qui se passe à Touba.

Selon l'actuel ASCOM (depuis 2009) « *les conseillers sont pour l'essentiel analphabètes. Cependant, ils maîtrisent parfaitement bien le coran.* » Mais, s'ils savent lire et écrire en arabe, ils ne sont donc pas analphabètes. Certains ont même fait leurs études dans les pays arabes (en théologie surtout). Seulement l'arabe n'est pas la langue officielle du Sénégal. Le niveau d'instruction des conseillers de la CR de Thiakhar est très bas puisque 21,73% seulement des membres ont fréquenté l'école française,³⁴³ et très peu (3) ont atteint le cycle secondaire. Contrairement à Thiakhar, le niveau d'instruction de certains conseillers de Touba Mosquée est plus élevé même si ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école française sont majoritaires. En effet, le conseil rural compte au moins quatre intellectuels parmi lesquels figurent un ingénieur urbaniste, un géomètre, deux avocats dont l'un était aussi député et l'autre ministre sous la présidence de Wade. Les deux PCR n'ont pas fréquenté l'école française, mais celui de la CR de Touba Mosquée, issu d'une grande famille religieuse était instruit en arabe.

D'autres appuis importants aux collectivités locales sont recensés dans le Baol et particulièrement à Touba.

En effet, dans la communauté rurale de Touba Mosquée, le Khalife Général des mourides est le premier investisseur et partenaire incontournable au développement local. C'est lui qui gère une partie des « *Adiya* » ou dons offerts par les disciples qui sont restés au pays ou à l'étranger. Il s'agit de dons offerts individuellement ou collectés dans les associations religieuses (*daira*) répartis un peu partout dans le monde ou lors des visites à Touba. Les mourides ne lésinent pas sur leurs moyens financiers, techniques, humains pour le développement de la Cité Sainte car Touba représente leur Capitale. Nous pouvons avancer sans réserve que la majeure partie des réalisations et des édifices de la cité sainte proviennent des disciples et des différents Khalifes Généraux.

Chaque khalife contribue à la modernisation de Touba à travers la construction d'infrastructures communautaires de base (forages, routes, postes de santé, lieux de culte, marchés, gares routières, rénovation de la Grande Mosquée, universités islamiques, des

³⁴³ (EMAP, 2009, p. 17). *Plan de développement local de la Communauté rurale de Thiakhar* (2010-2015). Rapport provisoire. Op. cité.

daara, etc.). Serigne Moustapha, le premier Khalife Général a entamé l'ère des grands travaux par la pose de la première pierre de la Grande Mosquée en 1932 que Serigne Fallou, deuxième Khalife (1945-1968) a inaugurée en 1963, et a poursuivi le lotissement de Touba. Le troisième Khalife Général, Serigne Abdoul Ahad (1968-1989) fut nommé « le bâtisseur » à cause de l'accélération des lotissements après son fameux appel des mourides à « *venir habiter* », et de ses importantes réalisations socio-économiques : don gratuit de parcelle à usage d'habitation, forages, routes, construction de la Grande Bibliothèque de Cheikhoul Khadim, agrandissement de la Grande Mosquée, construction de centres de formation spirituelle, la construction de l'université de Touba que Serigne Saliou, le cinquième khalife (1990-2007) a achevée, etc. Ce dernier fut un grand agriculteur (champs de Khelcom)³⁴⁴ et l'instigateur des « Grands Chantiers de Touba » notamment avec l'extension du réseau électrique et routier, les travaux d'assainissement (canalisations pour le drainage des eaux pluviales). Chaque nouveau khalife laisse ses marques dans la cité religieuse et essaie de perpétuer l'œuvre de ses prédécesseurs et conformément à la volonté de son illustre fondateur aux multiples surnoms (Cheikhoul Khadim, Cheikh Ahmadou Bamba, Khadimou Rassoul³⁴⁵, Cheikhouna, etc.).

Touba qui a le taux d'urbanisation le plus élevé du pays, après Dakar (15%), a été désignée en juin 1996, comme « ville modèle » par la deuxième conférence du Centre des Nations Unies sur les Établissements Humains (CNUEH), tenue à d'Istanbul. Cette distinction nous surprend par rapport au statut officiel de la cité sainte qui reste un village ou un ensemble de villages ou quartiers. Comme l'a souligné Cheikh Guèye, spécialiste de Touba, il existe un véritable dilemme sur le statut de Touba tantôt pris comme village ou groupe de quartiers/villages, tantôt pris comme communauté rurale ou « zone tampon ». Pour ce chercheur, le statut de communauté rurale pour une ville est l'impossible compromis qui a été réalisé malgré tout.³⁴⁶ Du fait de son statut de communauté rurale, Touba ne bénéficie pas des avantages que doivent avoir les communes comme Mbacké. L'ex ASCOM du CR de Touba rencontré en 2006, avait également souligné que Touba gagnerait plus avec un statut de ville. Mais, il me semble que le statut officiel de communauté rurale ou de village convient bien aux

³⁴⁴ Serigne Saliou a laissé aussi ses marques sur la carte agricole du Sénégal avec cette vaste exploitation agricole de 45 000 ha avec des techniques et matériel agricoles les plus modernes. Ces terres léguées au Khalife sous le Président Abdou Diouf (1991) et qui appartenaient à la forêt classée de Mbégué (Saloum), avaient suscité beaucoup de débats. La forte mobilisation de la communauté mouride s'illustre encore aujourd'hui dans les exploitations de Khelcom où se trouve une quinzaine de daara dont les charges sont assurées par le khalife.

³⁴⁵ Le serviteur du prophète Mohamed (Rassoul), PSL.

³⁴⁶ Les districts de recensement (DR) sont les seuls fragments de l'espace urbain reconnus au niveau inférieur des découpages. (Guèye, C., 2006: 341), Op. cité.

toubiens et aux dirigeants surtout, parce qu'il entraîne selon eux moins de contrôle étatique. Mais, n'oublions jamais que l'État a partout et toujours un œil sur tout.

Contrairement à la CR de Thiakhar, celle de Touba Mosquée a à sa disposition quelques équipements qui lui permettent de faire des prestations de service pour les populations : ramassage des ordures, vidange des fosses septiques, etc. Ces prestations génèrent des rentrées d'argent.

Selon l'ASCOM de Thiakhar, « la seule commission qui fonctionnait réellement en 2006, était la commission domaniale qui s'occupait de l'affectation et de la désaffectation des terres du Domaine National. La cause en était qu'il n'y avait pas de programme de recouvrement de la taxe rurale depuis 2004. Ce qui faisait qu'en 2005, ce taux était quasiment nul puisque le programme a été arrêté à cause de la sécheresse. »³⁴⁷ Cette situation a fait que nous n'avions pas pu avoir les recettes du budget de 2006. Le tableau qui suit représente les recettes du budget de 2003-2004.

Tableau 20: Origine et montant des recettes du budget de la CR de Thiakhar (2003-2004)

Origine des recettes	Montant (FCFA)
Taxe rurale	1 495 300
Patente, taxe sur la vente du bétail, impôts locaux	332 640
Droits de places (marché)	247 200
Produits dérivés non spécifiés	428 660
Amendes forfaitaires	98 760
Fonds de dotation	3 840 103
Alignement et frais de bornage	Non fourni
État civil et acte administratif	Non fourni

DIOUF Awa, 2006

Ce tableau nous révèle que l'essentiel des recettes du budget de l'année 2003-2004 provient de la taxe rurale mais surtout des fonds de dotation de l'État. Le montant des recettes

³⁴⁷ Entretien avec l'ASCOM du CR de Thiakhar, 2006. Le PCR nous confiait que les recettes de la taxe rurale sont quasi nulles à cause des mauvaises récoltes. Seuls cinq villages qui ont un conseiller rural ont payé la taxe de leur carré familial. Son fils affirmait que sur ses 4 ha de champs de mil, il n'a pu récolter que 3 sacs de 50 kg en 2005. Il n'a eu que peu d'arachide parce que les champs étaient infectés et attaqués par des parasites et les semences déjà insuffisantes, n'étaient pas de bonne qualité. Le secco du village (Sokano) a été arrêté en 2004. En 2005, le nouveau peseur n'a collecté que 10 tonnes d'arachide. Lui qui fut peseur se rappelle avec nostalgie les époques de vache grasse.

de la taxe rurale était très en deçà des prévisions. En effet, sur les 6 millions attendus, seuls 1 495 300 FCFA ont été récoltés, soit un taux de 25%. Ce qui explique la faiblesse du budget du CR par rapport aux missions qui lui sont assignées. Cette collectivité locale qui est loin d'être autonome financièrement et techniquement, ne peut pas se passer des fonds étatiques (souvent faibles) qui représentent pour les collectivités locales pauvres et sans ressources forestières ou minières comme Thiakhar, une sorte de perfusion qu'elles reçoivent annuellement.

Contrairement à la communauté rurale de Thiakhar qui n'a pas de recettes importantes, celle de Touba Mosquée qui est le terroir des mourides, dispose de moyens beaucoup plus élevés mais aussi d'une population et des problèmes aussi importants. En 2005, son budget qui s'élevait à 454 millions de francs CFA, était néanmoins un peu en dessous des 553 millions attendus soit 82% du budget prévisionnel. Mais selon l'ASCOM (de 2006), peu de gens payent la taxe rurale. Cependant, Touba a diversifié les sources de ses recettes notamment à travers les taxes perçus sur les activités commerciales, les banques, le transport, etc. L'incivilité fiscale est un problème présent dans tout le Sénégal. Cela est-il lié aux mauvais souvenirs que cette taxe introduite depuis l'époque coloniale a laissés dans la mémoire collective ? En tout cas, la taxe rurale ou l'impôt n'évoque pas de bons moments chez les vieux paysans.

En ce qui concerne les investissements en 2005, près du ¼ du budget de la CR de Touba Mosquée était investi dans l'éclairage public (100 millions), une partie dans la construction d'édifices publics comme le marché de Guédé, la réfection des gares routières, l'adduction d'eau, le remblaiement des zones inondables et le reboisement en cocotiers le long de l'axe routier Touba-Mbacké. Une partie du budget de la CR est dépensée lors des préparatifs des nombreux Magal qui se déroulent à Touba. Ces cérémonies de commémorations qui drainent des millions de visiteurs ont des retombées en terme de revenus pour les commerçants, les marabouts et mêmes les nombreux mendiants qui se rendent dans la cité sainte. « *Le budget pour la gestion 2010-2011 s'élève à 1 975 376 340 FCFA* ». (ASCOM CR Touba Mosquée, 2011). Ce montant exceptionnel a été réalisé grâce à la mobilisation qui a été mise en place dans le cadre de la réalisation des Grands Chantiers de Touba. Cela est-il lié aussi au coup de pouce du Khalife Général Serigne Bara aux percepteurs devant les commerçants récalcitrants comme le relate cet article? : « *Et le marabout les a encouragés à effectuer sans état d'âme le travail qui est attendu d'eux et a prié pour eux. "Le paiement de la taxe rurale fut une tradition à Touba et c'est une volonté du*

*fondateur du mouridisme que tout bon talibé doit respecter", leur a-t-il signifié, avant de leur ordonner de démarrer leur collecte par sa boutique située à l'entrée de leur Serigne Fallou. »*³⁴⁸

Apparemment ce coup de pouce a porté ses fruits. Le budget de 2012 dépasse deux milliards de francs CFA (2300 000 FCFA). Comme l'avait remarqué Cheikh Guèye³⁴⁹, Touba est la communauté rurale la plus riche du Sénégal. Son budget est supérieur à celui de beaucoup de communes ou de communautés rurales, qui ne dépasse pas une dizaine de millions de francs CFA. Cependant les besoins à satisfaire et les problèmes à résoudre sont énormes dans la cité religieuse qui ne cesse de s'agrandir.

Le décalage entre l'importance des compétences transférées aux collectivités locales et la faiblesse des moyens financiers et des ressources humaines compétentes en la matière, retarde le processus de décentralisation et ne favorise pas par conséquent le développement local au niveau des collectivités locales comme les communautés rurales qui ont des relations plus ou moins suivies avec les habitants. Pourtant l'article 5 du Code des collectivités locales dit que la détermination des compétences des collectivités locales (région, commune, communauté rurale) relève de la loi". Et il dit clairement ceci "*Tout transfert de compétence à une collectivité doit être accompagné du transfert concomitant par l'État à celle-ci, des ressources et moyens nécessaires à l'exercice normal de cette compétence*"³⁵⁰. Mais entre la loi et son application il y a un décalage parce que les moyens octroyés par l'État ne sont pas à la hauteur des tâches des collectivités locales comme Thiakhar en tout cas. En effet, ce dernier n'est pas comparable à Touba qui peut compter sur la grande générosité des disciples mourides, des Khalifes, et des coups de pouce de ces derniers aux percepteurs de la taxe rurale ou des impôts, etc. L'insuffisance des moyens et des partenaires financiers limite les dépenses de fonctionnement mais surtout d'investissement dans les communautés rurales pour répondre correctement aux attentes des populations, les femmes en particulier.

2 Les femmes et les conseils ruraux

Au vu de ce que nous avons pu constater, les femmes et les groupements féminins entretiennent peu de relations directes avec les collectivités locales de notre zone d'étude

³⁴⁸ (SALL A. B. , 2009). *Collecte de la taxe rurale à Touba : Serigne Bara Falilou prône la radicalisation*. Consulté le 04 août , 2011, sur Walfadjri: http://www.walf.sn/actualites/suite.php?rub=1&id_art=59620

³⁴⁹ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 264). *Touba : La capitale des Mourides*. Op. cit.

³⁵⁰ (GOUVERNEMENT DU SENEGAL, 1996). *Code des Collectivités Locales*. Op. cité.

selon les entretiens avec des femmes, des responsables d'associations féminines, des élus locaux et des assistants communautaires.

Selon l'ASCOM de Thiakhar, en 2006, il y a pas d'actions prévues en faveur des femmes, mais il y avait une petite part du fonds de dotation qui était affectée au domaine culturel et gérée par une des deux conseillères. Il justifie ce fait par l'absence de moyens financiers suffisants pour soutenir les femmes dans leur dynamisme. Pour la célébration de la journée de la femme de 2006, les femmes avaient réussi à pousser le conseil rural à débloquer 100 000 FCFA, selon la monitrice de Ngoye.

Si l'on en croit les résultats des entretiens, la majorité des responsables de groupements féminins, considère que les conseils ruraux font la *sourde oreille* par rapport à leur demande parce que comme le souligne l'une d'elle « *nous avons demandé un appui financier pour nos projets mais nous n'avons jamais eu aucune réponse de leur part* » (Groupement Soxna Maréma Diakhaté 2, Touba Belel). Cette responsable évoque l'un des points les plus importants aux yeux des groupements féminins, à savoir le financement de leurs activités génératrices de revenus. Pour ces femmes, le conseil rural même s'il ne dispose pas de moyens financiers importants, doit être en mesure de leur trouver des partenaires financiers. C'est dans cet ordre d'idées que le conseil rural avait sollicité le PNIR pour financer, à travers son Fonds d'Appui à l'Innovation, sept groupements de ces villages de la CR de Thiakhar en 2004 (Ndakh, Sokano, Keur Manga, Ndiakane, Mboyène, Fakhane et Keur Mafatim). Il s'agissait d'un don d'un montant de sept millions de francs CFA destinés principalement à l'embouche. Les groupements sollicitent aussi les conseils ruraux pour l'accès à la terre. Fautes de terres vacantes disponibles surtout dans la communauté rurale de Thiakhar, peu de demandes sont satisfaites.

Certaines responsables ou femmes soulignent l'indifférence du conseil rural à leurs préoccupations et ne perçoivent pas leur utilité à leurs yeux. D'autres comme cette responsable de groupement, pensent le contraire, parce que c'est grâce au conseil rural qu'elle est au courant des projets et qu'elle a obtenu des partenaires pour le groupement. Après analyse, nous comprenons bien la position de cette dame qui n'est rien d'autre que la belle-fille du président du conseil rural et l'épouse du gérant de l'une des CAPEC de la communauté rurale. Nous notons aussi les inquiétudes des femmes qui fustigent le manque de transparence dans la gestion des dons du groupement et l'accaparement familial de la direction des projets en tout cas des actions qui sont entreprises dans leur village. « *Tout ce*

qui se passe dans ce village se fait toujours à travers eux. Ce sont toujours les mêmes personnes qui gèrent tout ». Des réflexions comme celle-ci, reviennent souvent dans les entretiens.

Une petite évolution entre 2006 et 2011, a été notée selon les résultats des entretiens que nous avons eus avec les deux assistants communautaires successifs de la CR de Touba Mosquée. En Effet, selon l'un d'eux, en 2006, « *il n'y a pas vraiment de partenariat avec les femmes en particulier.* ». Par contre il a reconnu le dynamisme des associations féminines et cite parmi les institutions les plus actives sur le plan social au niveau de la CR, la Willaya³⁵¹ de Darou Khoudoss et l'ONG Matlabul Fawzaïni notamment avec le projet « *suxal jaboot* » du Programme de Renforcement Nutritionnel (PRN) qui compte une centaine de bénéficiaires. "*Beaucoup de groupements de femmes viennent solliciter le CR pour trouver des financements, mais leur demande n'a pas été satisfaite faute de moyens*", ajoute-il. Même le Fonds d'Aide à l'Innovation, un programme du PNIR qui devait appuyer financièrement dix groupements féminins sélectionnés, a été retardé à cause de la baisse du dollar. Sa réalisation était même menacée en 2006 selon l'ASCOM.

Par ailleurs, si l'on en croit le nouvel assistant communautaire du conseil rural de Touba Mosquée, celui-ci entretient de bonnes relations de partenariat avec les femmes puisqu' « *elles sont bien associées au projet de traitement des ordures en faisant d'elles des partenaires impliqués à différends niveau de la procédure.* ». Nous n'avons malheureusement pas pu retourner sur place pour recueillir les avis des femmes sur leur implication dans ce projet récent. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que lors de la réunion de présentation de ce projet de gestion des ordures ménagères qui s'est tenue en 2006 dans l'ancienne maison communautaire, nous étions surprise d'être la seule femme dans la salle. Pourtant, ce sont les femmes qui gèrent les questions de propreté à Touba ou ailleurs. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Les femmes devaient être intégrées à tous les niveaux et dans les différentes phases des projets. Tout ceci est nécessaire pour garantir la réussite de tout projet basé sur une démarche participative, car l'adhésion populaire permet d'améliorer les conditions de travail, de favoriser les échanges, de raffermir les liens de solidarité et d'améliorer les relations entre les partenaires et les différents acteurs. Les femmes doivent être prises comme des partenaires ou des actrices à part entière.

³⁵¹ C'est le nom d'un grand dahira. Il vient d'un mot arabe qui signifie commandement. Il fait référence à un pouvoir souterrain, une entité souveraine.

Parmi les autres projets en cours (2011) à Touba, on compte un centre d'enfouissement des ordures, une station de traitement des eaux usées avec comme partenaire APROSEN³⁵², APIX³⁵³ et le Ministère de l'environnement.

Selon le nouveau secrétaire communautaire, l'appui à la recherche de structures de microfinance, constitue toujours le souci majeur des femmes qui viennent solliciter la collectivité locale. Il faut souligner que cette dernière a équipé un centre d'apprentissage de femmes en machines à coudre et en matériel informatique. Pour nous, le problème ne se limite pas seulement à trouver des financements, des lopins de terre ou du matériel pour quelques unes, une bonne marche de la décentralisation passe par une association importante des populations aux organes de décision et aux projets pour qu'elles se sentent concernées et s'approprient ces lieux de décision.

Dans l'ensemble, nous avons noté dans les deux communautés rurales, un sentiment d'insatisfaction de la population surtout féminine même si le conseil rural comme celui de Touba a réalisé de grands travaux d'intérêt général (route, éclairage public, extension du réseau électrique, forages (eau gratuite), assainissement, ramassage des ordures, canalisation, gare routière, marché, etc.). Mais il faut remarquer que l'essentiel des infrastructures sont concentrées dans la "zone tampon" de Touba au détriment de sa zone agropastorale qui est la plus vaste. La demande sociale, surtout féminine ne se limite pas seulement au financement d'activités génératrices de revenus. Comme exemple nous citons la demande de branchement au réseau électrique des femmes du village de Ndiliki³⁵⁴ pour bien développer leurs activités économiques et mettre à profit la proximité avec la ville de Mbacké qui dispose d'un grand marché permanent. Ces femmes ont besoin d'avoir des réfrigérateurs pour pouvoir vendre de la glace ou du jus frais et conserver leurs denrées périssables.

La non satisfaction de la demande sociale fait que les collectivités locales sont en perte de légitimité aux yeux de la population surtout féminine. Les infrastructures de base doivent être bien réparties sur l'ensemble du terroir communautaire. Les conseillers ruraux doivent

³⁵² Agence Nationale pour la Propreté du Sénégal. Le site de Diourbel vient d'être inauguré en juillet 2011. Deux des quartiers de la ville qui produit mensuellement près 2224 tonnes de déchets (Keur Cheikh Ibrahima Fall et de Thierno Kandji) vont bénéficier d'un système durable de pré-collecte des ordures ménagères. (AGANCE NATIONALE POUR LA PROPRETE DU SENEGAL, 2011). *APROSEN en expansion*. Consulté le 03 août, 2011, sur http://www.aprosen.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=45:aprosen-en-expansion&catid=1:actualite

³⁵³ Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement des Grands Travaux créée en 2000

³⁵⁴ Village situé en zone agropastorale mais plus proche de la ville de Mbacké que l'épicentre de Touba.

être plus proches des populations et ne pas attendre l'approche des élections pour espérer récupérer l'électorat des habitants surtout féminin.

En 2006, Thiakhar comme d'autres collectivités locales, attendaient encore le démarrage du Programme National de Développement local (PNDL)³⁵⁵ qui pourrait améliorer la situation en créant des conditions plus favorables au développement local.

Conformément aux axes prioritaires définis dans le Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le gouvernement du Sénégal a démarré en 2007 pour une durée de cinq ans, le Programme National de Développement Local (PNDL). Ce programme s'inscrit donc dans une dynamique pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et mettre en œuvre la Stratégie de Croissance Accélérée.³⁵⁶ Il va intervenir durant cinq ans dans les collectivités locales les plus démunies des 370 communautés rurales et 115 communes du pays.³⁵⁷ A l'image du PLCP ou de la plupart des projets gouvernementaux ou non, le PNDL s'appuie aussi sur les multiples Organisations Communautaires de Base (OCB) dont font partie les groupements féminins, qui sont des partenaires et des acteurs, mais aussi sur les structures administratives, les collectivités locales, les fédérations, les ONG. Dans les collectivités locales, les priorités sont accordées au renforcement des équipements de base. Ses domaines prioritaires sont l'hydraulique, la santé, l'élevage, l'éducation, les infrastructures socio-économiques, la jeunesse et le sport. En fin 2007, la région de Diourbel faisait partie des régions touchées par la phase I de ce programme. Des programmes comme celui-ci aidera les collectivités locales à répondre aux besoins des populations féminines en particulier.

Conclusion

En tant qu'acteurs les groupements féminins comme les collectivités locales doivent développer une grande collaboration pour mieux améliorer les conditions de vie des populations et participer ainsi au développement de leur terroir commun. Ce partenariat doit

³⁵⁵ Qui vient de la fusion de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) et du Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) en 2006

³⁵⁶ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la décentralisation et des collectivités locales, 2011). *Programme National de Développement Local*. Accueil du site. Consulté le 03 août, 2011 sur <http://www.pndl.org>

³⁵⁷ Le Sénégal compte 14 régions, 44 départements, 133 arrondissements, 115 communes et 370 communautés rurales.

être fondé sur des bases solides soutenu par des principes de respect, d'écoute et de compréhension. En dehors des collectivités locales, les femmes ou leurs groupements entretiennent des relations avec les organisations non-gouvernementales.

CHAPITRE 6 : LES RELATIONS ONG/ FEMMES

Introduction

Les ONG ou les associations de développement que nous allons examiner font partie des autres acteurs qui ont une certaine légitimité au-delà de l'espace local et un rôle important à jouer dans le développement. De part leur rôle et les actions qu'elles réalisent, elles appuient les femmes et leurs associations. C'est le cas de l'association ASCODE, des ONG comme FDEA à Touba, AHDIS et Caritas à Bambey qui sont membres de la CONGAD³⁵⁸ ou de la FONGS³⁵⁹. Elles font parties des 600 ONG que compte le Sénégal. Ces exemples seront analysés à travers leurs actions et surtout leur relation avec la population féminine. Nous allons, parler un peu plus tard des associations comme la Willaya de Darou Khoudoss et Matlabul Fawzaïni qui sont avant tout des Dahira même si ce dernier a pris le statut d'ONG. Nous verrons d'abord les structures visitées à Touba avant celles de Bambey.

1 Deux cas d'ONG à Touba

1-1 ASCODE: une association des émigrés

Le bureau local de Touba-Mbacké de l'Association pour le Co-développement (ASCODE) dépend de la maison mère qui se trouve à Dakar et qui est une organisation qui a été créée en novembre 2002 par des émigrés. Cette antenne qui concerne Touba-Mbacké a été ouverte en 2004. Sa mission première est de «*servir de cadre de réflexion et d'action pour permettre aux émigrés d'être des vecteurs de développement*» selon le coordinateur local. D'après ce dernier, la mise en place de cette structure est née d'un constat selon lequel les émigrés de la région de Diourbel malgré leur important nombre, n'investissent pas beaucoup

³⁵⁸ CONGAD : Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement. Un consortium créé en 1982 et regroupant plus de 170 ONG nationales, étrangères et internationales et dont la mission est de favoriser la concertation, le dialogue et les échanges entre les membres pour mieux développer la solidarité entre elles afin de mieux défendre leurs intérêts et favoriser une bonne coordination de leurs actions envers les communautés.

³⁵⁹ FONGS : Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal

dans les actions de développement comme le font leurs homologues dans les autres régions comme Louga ou Matam par exemple. Sa seconde mission est d'appuyer les efforts des pouvoirs publics dans le développement local tout en promouvant des actions dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation.

Parmi les partenaires d'ASCODE se trouvent bien évidemment les associations des émigrés des pays européens (l'Italie, l'Espagne, la Belgique et la France), la coopération espagnole et des ministères sénégalais (Santé, Education Nationale, etc.), le RADI,³⁶⁰ etc. Le fondateur d'ASCODE est un ancien émigré qui a fait ses études en Espagne.

Parmi les zones ciblées par cette association, les régions de Diourbel (Touba en particulier) et de Louga occupent une place importante en raison de leur fort taux d'émigrés. Dans son planning de fonctionnement et d'action, ASCODE (maison mère), compte sept programmes dont certains concernent directement Touba-Mbacké. Ce sont:

- ✓ *Le Programme «Migration, Co-développement»* pour les sénégalais de l'extérieur et leurs familles restées au pays. C'est un programme de communication et de débat qui a organisé en mars 2006, un Forum International sur le thème: Retour et insertion des émigrés au Sénégal par la création de micro-entreprises.

- ✓ *Le Programme d'Appui à l'Enfance au Sénégal (PAPES)*. Il a été mis en place pour le parrainage d'enfants déshérités ou vulnérables (malades, albinos, etc.).

- ✓ *Le Programme d'Appui au Développement Communautaire et à la Décentralisation (PADC-DEC)*. Ce programme s'occupe de la création de fermes agricoles, de périmètres maraîchers, de bois de village, du renforcement de points d'eau potable (puits et matériel hydraulique).

Dans le cadre d'une démarche participative, selon le coordinateur local, un projet de développement intégré a été réalisé dans le département de Mbacké (Darou Naïme). Il comprenait un périmètre maraîcher, du microcrédit, de l'hydraulique villageois, de l'alphabétisation, de forage de puits modernes.

- ✓ *Le Programme microfinance pour l'insertion socio-économique des familles des sénégalais de l'extérieur (PMISEF)* qui a commencé par l'implantation d'une MEC en 2002. Cette Mutuelle a alloué à trois (3) groupements de femmes de Touba un financement de 1 500 000 FCFA. Mais le siège de la Mutuelle se trouve à Dakar donc très éloigné de certains bénéficiaires. Pour bénéficier de ces prêts, il faut d'abord être membre d'ASCODE

³⁶⁰ Réseau Africain pour le Développement Intégré

Pour obtenir un prêt, il faut au préalable être membre de la mutuelle en ouvrant un compte dont les frais par individuels s'élèvent à 5 500 FCFA, verser un apport représentant le tiers du prêt demandé et patienter pendant au moins trois mois. Le groupement «Sope Soxna Khady Mbacké» de Darou Khoudoss. Mais les femmes attendaient toujours un refinancement qui tardait à venir.

✓ *Le Programme de sensibilisation et de Vulgarisation (PSV)* a participé aussi au Forum International sur les migrations de Dakar. Il a animé des séances de sensibilisation au niveau des établissements scolaires, des villages avec les groupements de femmes, sur les thèmes en rapport avec l'hygiène, la santé, et particulièrement sur les maladies comme le paludisme, le Sida, le choléra. Dans ce programme, ASCODE, en partenariat avec certains responsables de groupements de femmes, a joué un rôle remarquable dans la prévention et la lutte contre le choléra, une maladie présente de façon endémique dans la région de Diourbel, et Touba, la ville sainte en est l'épicentre. L'hygiène de l'eau fait défaut à Touba.³⁶¹

Par ailleurs, d'autres actions ont aussi été menées en parallèle. En effet, dans la communauté rurale de Touba Mosquée, dans les établissements scolaires de Serigne Cheikh Mbacké de Darou Khoudoss et de Kéré Mbaye, quatre (4) latrines (deux pour les garçons et deux pour les filles), cinq (5) robinets et une fosse septique carrelée ont été installés. Ces actions faisaient partie d'un vaste projet de construction de latrines et de points d'eau qui concernait vingt (20) établissements scolaires, qui a été réalisé en 2005 dans les régions de Diourbel et de Louga. D'autre part, le groupement «Sope Soxna Khady Mbacké» de Darou Khoudoss et d'autres ont sollicité ASCODE, ont bénéficié d'un important lot de matériel de nettoyage (brouettes, balais, pelles, etc.) destiné à la propreté de leur quartier.

✓ *Le Programme Education-formation et Alphabétisation (PREFORA)*

C'est dans ce cadre qu'un centre de formation qui compte un atelier de couture pour les filles et les femmes et une salle de formation en informatique a été ouvert à Touba et à Dakar. A Touba, les bureaux de l'association sont logés dans ce centre qui se trouve en plein cœur de la communauté rurale, à Touba Mosquée.

L'atelier de couture du centre de formation professionnelle, compte 50 élèves (filles et femmes) répartis en deux groupes. Les cours sont dispensés en alternance selon les groupes le

³⁶¹ Ces réservoirs sont en fait de simples cuves cimentées et un peu surélevées comportant une ouverture plus ou moins grande. Une simple tôle ou une planche de bois sert parfois de couverture. Cette eau qui peut rester des jours dans ces réservoirs artisanaux, est directement consommée sans aucun traitement. Presque chaque maison dispose de son propre réservoir à cause des coupures d'eau qui font partie du quotidien des toubiens habitant en particulier dans les quartiers de Dianatoul, Darou Miname, Darou Tanzil, «Santhiane», etc. qui font partie des plus touchés

matin ou l'après-midi. La moyenne d'âge des élèves reste inconnue puisque beaucoup d'élèves ignorent leur âge et certains n'ont même pas de certificat de naissance. Dans les villages, les naissances restent encore rarement déclarées. C'est la raison pour laquelle la campagne de déclaration des naissances tardives et d'établissement de la carte d'identité nationale a connu un succès fulgurant à Touba en 2006. Comme l'a compris l'ONG Aide et Action-³⁶² acquérir des pièces d'identité est une véritable clé d'entrée à l'école même s'il n'est pas suffisant. Dans certains villages, les élèves non déclarés à la naissance et inscrits dans les écoles primaires, rencontrent des difficultés au moment des examens d'entrée en sixième. Au-delà de l'accès à l'éducation ou aux examens, le certificat de naissance et la pièce d'identité nationale qui sont des preuves d'existence ou de reconnaissance juridique, sont aussi exigés pour l'octroi d'une reconnaissance officielle des groupements (GIE par exemple) et des prêts au niveau des banques ou des structures financières décentralisées, entre autres.

Des cours d'alphabétisation ou de français sont également proposés aux élèves couturières. La présidente du groupement «Sope Soxna Khady Mbacké» qui suit en même temps les cours de français, assure la formation en couture.

Une salle de classe a été construite dans l'école Cheikh Mbacké de Darou Khoudoss. ASCODE a aussi proposé des formations en alphabétisation fonctionnelle en langue nationale (wolof) à des groupes de femmes de Touba et de Darou Naïme (CR de Dalla Ngabou, département de Mbacké).

Selon, le gérant local, toute cette offre de formation professionnelle et d'alphabétisation, répond aux besoins exprimés par les populations. Compte tenu du peu d'établissements scolaires français et de centres de formation présents à Touba, et des préjugés négatifs sur l'école française qui sont encore tenaces, beaucoup d'habitants, les femmes en particulier, sont analphabètes, ou ne sont pas instruites. La plupart des habitants viennent des campagnes. Certains élèves qui avaient commencé leurs études dans leur village d'origine, n'ont pas pu les

³⁶² L'ONG Aide et Action, est une organisation de solidarité internationale installée au Sénégal depuis 1988 qui œuvre essentiellement dans le domaine de l'accès à l'éducation. Il a initié dans des villages éloignés des communautés rurales de la région de Kolda dont celle de Dioulacolon, un projet de déclaration des naissances via un téléphone portable par l'envoi d'un simple message écrit ("texto"). C'est un projet simple, et bien accueilli par les populations, qui consiste (avec l'accord des parents) à relier le téléphone portable du chef de village fourni par l'ONG au centre d'Etat civil. Selon l'article d'Aïssatou Doukouré (*Tout un arsenal pour faire valoir aux enfants leur droit à l'existence*) publié dans le quotidien Sudonline du 24 octobre 2011, ce projet a enregistré des succès, car "en neuf ans (entre 2003 et 2011) Dioulacolon a enregistré 77 nouveaux nés, soit huit naissances par an. Alors qu'avec l'utilisation du téléphone portable, « en moins de deux mois, le village a enregistré huit déclarations », renseigne l'assistant du chef de village". Dans, la région de Kolda, près de 300 naissances sont déclarées en deux mois grâce à ce projet qui associe les parents, les chefs de village et l'Etat civil. Ce projet qui fait partie d'un ensemble de moyens (cités dans cet article) employés pour inciter les populations à déclarer les naissances (dont le recours au cahier de village, l'action des grand-mères (ONG Child fun et UNICEF) et la réquisition des carnets de santé). (DOUCOURÉ Aïssatou, 2011). (*Tout un arsenal pour faire valoir aux enfants leur droit à l'existence.*). Il mérite d'être étendu sur l'ensemble du territoire national et aux déclarations de décès ou de mariage. Aujourd'hui encore, beaucoup de mariages coutumiers ou religieux ne sont pas déclarés.

poursuivre faute de structures suffisantes ou de moyens. Leur seule possibilité d'insertion dans ce cas, c'est d'apprendre un métier, ou une formation professionnelle ou faire le petit commerce ou être employé de maison. En dehors d'une usine de fabrication de glace, d'une usine de remplissage de gaz, d'une huilerie et d'un complexe industriel qui est encore en chantier, Touba n'offre pas beaucoup de débouchés à ses jeunes, ses femmes et ses hommes de plus en plus nombreux. Certaines familles qui ont quitté leurs villages pour venir s'installer à Touba, se sont vite aperçus que sans soutien d'un mari, d'un fils ou d'un proche parent émigré plus aisé en tout cas, il est difficile de s'en sortir. Les femmes se débrouillent tous les jours pour survivre.

✓ *Le Programme sanitaire «santé pour tous»*

En 2004, une caravane de santé a été organisée dans 22 localités avec des médecins bénévoles espagnols et des étudiants en dernière année de médecine de l'université de Dakar. Cette caravane qui a sillonné pendant un mois les régions de Dakar, Thiès et Diourbel (Touba, Mbacké, Taïf) est restée trois jours à Darou Khoudoss. Ces professionnels de santé ont consulté et offert gratuitement des médicaments à leurs patients.

Le coordinateur local d'ASCODE local avait souligné que les familles des sénégalais de l'extérieur étaient les bénéficiaires prioritaires. En tout cas pour ce qui concerne Touba, la répartition des projets n'a pas été homogène. Nous avons remarqué que le village de Darou Khoudoss a beaucoup bénéficié de ces projets (financement et matériel aux groupements, latrines, point d'eau et une salle de classe de l'école Cheikh Mbacké, etc. Ce que nous avons remarqué aussi, c'est qu'au moins deux membres d'une même famille, habitant dans la même maison travaillent dans ce bureau local qui compte un personnel très réduit pour ne pas alourdir les charges. Il est composé d'un coordinateur, d'un chargé de cours en informatique, d'une formatrice en couture, d'une caissière et d'un agent d'appui qui supplée le coordinateur et qui assure le relais entre l'association et les groupements de femmes. Ce bureau est membre du Comité Départemental de Développement (CDD) présidé par le Préfet, et du Comité Local de Développement (CLD) piloté par le Sous-préfet. Au final, nous avons pu savoir que le coordinateur du bureau de Touba-Mbacké est un parent proche du président fondateur de l'association dont le siège se trouve à Dakar. Par ailleurs, tout ce personnel réside majoritairement à Darou Khoudoss et est constituées de disciples du marabout fondateur de ce village.

Selon le coordinateur local, l'association n'entretient pas de relations étroites avec le conseil rural ou les élus locaux. Ceci se perçoit à travers ses propres propos: «*Nous leur avons*

fait part de nos activités depuis le début et leur avons envoyé le récépissé de notre association, mais, ils ne nous ont même pas fait signe depuis» (Amar, C., 2006).

Dans les futurs projets de cette association à Touba, figure l'implantation d'une MEC et d'ateliers de formation en teinture, en coiffure et en fabrication de savon artisanal qui sont des volets très demandés par les femmes à Touba car ce sont des activités qui sont très prometteuses.

A l'autre bout de la cité sainte qui attire de plus en plus des structures de développement, se trouve une autre organisation installée aussi dans la même période qu'ASCODE.

1-2 FDEA, une ONG de la microfinance

L'ONG Femme Développement Entreprise en Afrique (FDEA) est une institution créée en 1987 et agréée en tant qu'ONG en 1998. Sa fondatrice qui en est la présidente, était une jeune étudiante qui voulait démontrer la capacité des femmes et des populations à rembourser leurs crédits malgré leurs contraintes. Pour cela, elle a commencé par prêter de petites sommes d'argent à de petites vendeuses qu'elle a côtoyées pendant ses recherches. Voilà, l'historique de la création de cette ONG qui a cumulé plus d'une quinzaine d'années d'expérience dans la microfinance. La présidente de ce réseau économique et social et directrice exécutive d'INAFI International, fut nommée sous Wade, ministre de la Coopération et de la décentralisation pendant quelques mois. Cette femme a reçu, le 22 février 2011 à Dakar, le Gender Award de FEMEDEV³⁶³ pour son action en faveur du renforcement des capacités économiques des femmes et des populations les plus démunies (prix du leadership féminin, actrice de la société civile). Elle était également la lauréate du Sédar 2010 «le temps de l'Afrique» qui est une distinction décernée à une personne (homme ou femme) qui se serait distinguée au cours de l'année dans son domaine d'activité.

FDEA a pour mission de développer des micro-entreprises et des PME et PMI de femmes. Elle a démarré en 1996, à titre expérimental, par l'ouverture d'une caisse d'épargne et de crédit appelée caisse «*natangé*» ou prospérité dans la région de Kaolack. Aujourd'hui elle propose à ses membres des services financiers et non financiers et fait des activités de lobby et de plaidoyer auprès des institutions internationales de la microfinance, des associations de femmes et des bailleurs de fonds. En effet, elle offre à ses clients en dehors du système de crédits, des services de formation, d'encadrement, de conseil dans le domaine de la micro,

³⁶³ Femme Média et Développement

petite et moyenne entreprises. Sa longue expérience et son expertise dans le domaine de la microfinance lui permet aujourd'hui d'être un prestataire de services auprès d'institutions similaires, de bailleurs de fonds, d'ONG, etc. Il s'agit de services d'encadrement, d'appui et de conseil qui font partie de ses services non financiers au sens propres du terme. Elle compte parmi ses collaborateurs l'USAID, l'UNIFEM, la Banque Mondiale, etc. Elle compte des partenaires nationaux comme la Direction de l'Entrepreneuriat Féminin (DEF), l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASPEX), l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat, l'Union des Femmes Chefs d'Entreprises du Sénégal (UFCES), etc. Elle est impliquée dans la lutte contre la pauvreté à travers ses services financiers et non financiers, mais aussi en tant que prestataire de service dans certains programmes étatiques comme l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS), le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ), le Projet de lutte Contre la Pauvreté (PLCP). Tous ces programmes sont destinés à lutter contre la pauvreté.

Au plan organisationnel, la FDEA est une structure décentralisée bien implantée au niveau national, régional et local. Au niveau national, elle compte un bureau central à Dakar qui coordonne toutes ses activités. Au plan régional, trois bureaux régionaux couvrent ses différentes zones d'intervention s'étendant aujourd'hui sur huit (8) des quatorze (14) régions actuelles du pays. Elle *«détient 10% des parts du marché en terme de clientèle avec une bonne position en ce qui concerne la mobilisation de l'épargne.»*³⁶⁴ Ses bureaux régionaux supervisent ses 21 antennes ou guichets de proximité répartis sur les régions de Kaolack, Dakar, Fatick, Kaffrine, Thiès, Saint-Louis, Louga et Diourbel. Ces bureaux régionaux sont gérés par trois organes : un comité de crédit, de surveillance et de recouvrement, qui les aide dans la sélection et le suivi des dossiers de crédit et dans la redistribution. Chacun de ces comités est *«composé d'agents de l'organisation, de femmes leaders et d'un représentant de l'équipe d'Audit interne, d'un coordinateur.»*³⁶⁵ En plus de ses antennes permanentes au niveau local, le réseau économique et social compte seize (16) centres de formation regroupant quarante-huit (48) classes.

Au 31 mars 2005, le nombre de membres de FDEA était de 70 812 contre 1 232 en 1996 et 12 000 en 1998 avec seulement quatre (4) caisses. L'encours d'épargne était de 1 281 500 FCFA., le cumul de personnes touchées 148 385 et le montant de crédits accordés

³⁶⁴ (FDEA-Microfinance. (a)). Site Web FDEA-Microfinance. *Nos partenaires*. Consulté le 20 août, 2011, sur http://fdeasenegal.com/index.php?option=com_weblinks&view=category&id=2&Itemid=103

³⁶⁵ Selon (FDEA-Microfinance (b)). Site Web FDEA-Microfinance. *Fonctionnement de FDEA*. Consulté le août 20, 2011, sur http://fdeasenegal.com/index.php?option=com_content&view=article&id=44&Itemid=64

11 717 000 FCFA.³⁶⁶ Plus de 90% de sa clientèle est constituée de femmes qui sont la plupart dans le secteur informel et s'exercent dans le commerce, les activités agricoles, de services, l'artisanat, etc. C'est sous l'effet des impacts observés, que les hommes ont commencé à s'intéresser à ses services.

Les statistiques fournies dans leurs programmes de 1988-2009 révèlent, l'ascension fulgurante de cette institution de microfinance et son expérience dans ce domaine. En effet, entre ces deux dates, il y a eu:

- « *Plus de 18 Milliards de FCFA de portefeuille cumulé de crédit, environ 27. 500.000 d'euros (vingt sept millions cinq cent milles d'Euros) ;*
- *Encours d'épargne cumulé au 31 Décembre 2009 : 1 290 315 515 FCFA soit 1.967.244,267 Euros.*
- *Plus de 5 000 dossiers de crédit traités par an, dont 80 % sont destinés aux femmes aux jeunes entrepreneurs de différentes catégories, .*
- *Encours de crédit au 31 Décembre 2009 : 1 345 379 307 FCFA ou 2.051.195,77 Euros.*

Jusqu'en 2009 FDEA a financé :

- *En milieu urbain 1 416 projets soit 35,6% des prêts octroyés au cours de l'année ;*
- *En milieu rural 1 933 projets soit 48,5% des prêts octroyés ;*
- *Les projets agricoles représentent près de 50% des prêts ruraux ce qui représente 5 % du portefeuille global ;*
Le commerce représente 70% des activités financées »³⁶⁷.

L'antenne FDEA de Touba qui dépend du bureau régional de Kaolack, est l'un des deux guichets de la région de Diourbel. Celle de Touba se trouve plus exactement à Darou Miname. Elle est installée depuis le 06 novembre 2004. Elle est gérée par un petit personnel composé d'une gérante, d'une caissière, d'un vigile pour sécuriser les fonds et d'une stagiaire. Ce guichet couvre la ville de Mbacké et les communautés rurales de Sadio et de Touba Mosquée. Selon la gérante, les groupements féminins représentent la grande majorité de leur clientèle. Nous en avons contactés deux parmi les plus dynamiques: Le groupement «Soxna

³⁶⁶ Source: FDEA, année 2006

³⁶⁷ D'après (FDEA-Microfinance (c)). Site Web FDEA-Microfinance. *Programme et activités de la FDEA.* Consulté le 20 août, 2011, sur http://fdeasenegal.com/index.php?option=com_content&view=article&id=6&Itemid=65

Awa Bouso 4» et le groupement «Sope Gaïndé Fatma» dont les présidentes et les membres sont des commerçantes ou marchandes au marché Ocass de Touba.

Comme nous l'avions souligné, FDEA propose à ces clients, des services financiers et non financiers. A travers ses services, FDEA entend donner un coup de pouce aux initiatives novatrices, renforcer les capacités managériales pour le démarrage et/ou le renforcement des entreprises locales. Son système d'épargne obligatoire et permanent a pour finalité de permettre aux membres et aux clients d'atteindre une capacité d'autofinancement significative à moyen terme, d'après son rapport annuel de 2006.³⁶⁸ Depuis sa création et face aux nouveaux défis du secteur de la microfinance, FDEA ne cesse d'innover et d'adapter ses produits par rapport aux réalités sociales et aux attentes des clients.

Quatre types de prêts sont proposés aux clients, mais tous n'existaient pas encore dans le guichet de Touba qui n'avait que deux ans d'activité en 2006. L'ancienneté et le niveau d'activité des clients font partie des critères d'attribution de certains types de prêts. Les quatre types de prêts sont:

- Le «Prêt aux groupes défavorisés». Ce sont des prêts destinés aux personnes ayant de petites activités comme le petit commerce par exemple. Le nombre de membre du groupement est limité ici à 5 personnes et le montant des crédits varie entre 25 000 et 125 000 FCFA avec un taux d'intérêt mensuel de 1,25%

- Le «Prêt entrepreneuriat» qui est mis à la disposition des groupements et des individus pour réaliser ou renforcer leurs activités déjà existantes. Le plafond de crédit est fixé à 5 millions de francs CFA pour tous mais le plancher varie selon les groupements et les individus. Pour ces derniers, il commence à 50 000 FCFA et à 300 000 FCFA pour les groupes limités à 10 membres. Le taux d'intérêt est aussi fixé à 1,25% par mois.

- Le «Prêt «Gaïndé» qui n'existait pas encore à Touba. Il est destiné aux femmes entrepreneuses ayant un partenariat continu avec FDEA pendant au moins trois ans et qui sont à un niveau d'activité élevé. Le montant de ce type de crédit se situe entre 5 et 20 millions à des taux d'intérêts annuels de 20%. Mais la bénéficiaire doit au préalable épargner 20% du montant. On peut dire qu'à partir d'un tel montant, que FDEA a dépassé le seuil de la microfinance qui veut dire littéralement petit prêt.

- Enfin, le prêt «habitat» est destiné aux membres qui veulent acquérir une parcelle d'habitation, rénover ou construire leur maison. Ce prêt varie entre 5 et 10 millions de francs CFA. Il faut faire d'abord une épargne bloquée pendant au moins deux ans.

³⁶⁸ Source. FDEA, année 2006

Comme il est indiqué dans leur brochure de 2006, l'octroi et le renouvellement de ces crédits obéissent à des règles. Ils dépendent du type de prêt et du niveau d'activité du demandeur et de son ancienneté. Pour une première demande, il faut d'abord:

- ouvrir un compte d'épargne bloqué pendant au moins un mois pour les groupements et deux pour les individus.

- avoir une épargne obligatoire égale à 10% du montant du crédit sollicité pour les groupements (de femmes) et 25% pour les prêts individuels (hommes et femmes) et les groupements d'hommes.

- Présenter un projet fiable

- Présenter des garanties

- Verser une assurance équivalant à 1% du montant du prêt.

- Enfin, rembourser correctement les prêts précédents pour prétendre à un nouveau crédit.

Le délai d'attente pour obtenir un prêt initial ou renouvelé varie en fonction de l'ancienneté du client. Il va d'une semaine à 4 mois selon les cas.

Le délai de remboursement dépend de l'activité du client. Il va de 4 à 6 mois maximum pour un prêt initial de 300 000 FCFA pour les groupements de 10 membres. Ce sont des prêts cycliques variant suivant les activités. (Les prêts de court terme sont renouvelables et remboursables mensuellement.

- Les droits d'adhésion sont fixés à 5 000 FCFA pour tous. L'apport pour les groupements de 10 personnes est de 33 200 FCFA. Les 30 000 FCFA vont dans le compte d'épargne bloqué et les 3200 dans le compte courant. Des frais de dossier représentant 2% du montant sont appliqués.

- Un acte de caution solidaire signée cette fois-ci par tous les membres du groupement est exigé comme garantie. Le principe de la caution solidaire, même s'il est souple pour les groupements, présente quand même un inconvénient dans la mesure où si deux ou trois personnes ou plus d'un groupement de 10 membres, ont désisté ou ne peuvent pas rembourser, on puise sur l'épargne pour couvrir leurs dettes, sinon c'est le reste des membres qui les remboursent. Pour assurer le recouvrement du crédit en cas de décès d'un des membres bénéficiaires qui n'a pas pu solder totalement ses dettes, une épargne solidaire a été mise en

place. Pour mettre en place ce type d'épargne qui n'était pas encore appliqué à Touba en 2006, le taux d'intérêt que les femmes jugeaient un peu élevé (15%)³⁶⁹ annuel sera augmenté de 1%.

- Pour les individus, il faut hypothéquer soit un bien immobilier (titre foncier d'une maison) ou mobilier (exemples: carte grise d'un véhicule certifiée conforme, des bijoux ou objets de grande valeur marchande (valant au moins plus de 500 000 FCFA), etc. On redevient propriétaire de ses biens, une fois que les crédits sont entièrement soldés. Ce type de garantie n'est pas souvent accessible pour la majorité des femmes. C'est peut être l'une des raisons qui explique que les crédits aux groupements constituent dans ce guichet, les types de prêts les plus importants. Dans ce cas, le groupement constitue pour les femmes un moyen et une solution pour pouvoir accéder aux crédits. Mais, il n'est pas seul suffisant.

Les produits non financiers s'adressent à des groupes cibles pour *«leur permettre de mieux asseoir une gestion transparente de leurs micro, petites ou moyennes entreprises. Ces services intègrent cinq (5) composantes essentielles.*

- *Formation en gestion à la base pour le renforcement des capacités managériales des entrepreneuses,*

- *Formation technique et technologique pour faciliter l'accroissement de la productivité et de la compétitivité des entreprises.*

- *Voyage d'échanges et séminaires nationaux permettant aux entreprises de nouer des relations professionnelles et d'assurer une promotion de leurs produits.*

- *Programmes spéciaux (foire, centre d'affaires, ...*

- *Etude et recherches (MARF), étude de marché, etc.»*³⁷⁰. Voici des exemples de femmes

financées et encadrées par la FDEA présentant leurs produits au Forum Social de Dakar 201.

³⁶⁹ Mais FDEA applique des taux d'intérêts dégressifs c'est-à-dire qu'ils dépendent de la durée du prêt. Par exemple avec les groupements «Sope Soxna Awa Bouso 4» et «Sope Gaïndé Fatma » les taux d'intérêts sont respectivement de 18% et de 15%.

³⁷⁰ Source. FDEA, année 2006, op. Cit.



Cliché 9: Des membres de la FDEA présentant leurs produits au Forum social de Dakar de 2011³⁷¹

Source : FDEA

A Touba, une formatrice est chargée d'encadrer les femmes membres des groupements qui le souhaitent, dans la transformation des produits alimentaires locaux. Cette formation qui a été financée par la FDEA est gratuite pour ses membres. La formation en gestion ou comptabilité simplifiée et en marketing n'était pas encore proposée aux femmes de Touba qui n'ont pas tardé à manifester la nécessité d'acquérir ces connaissances lors du séminaire de Dakar.

D'autres services sont aussi proposés comme le pèlerinage à la Mecque (ou à Rome pour les catholiques). L'adhésion est de 1 300 FCFA par membre. Une cotisation annuelle et individuelle de 15 000 FCFA est exigée. Le nombre de futurs pèlerins tirés au sort dépend du montant des cotisations des participants (hommes et femmes). A Touba, une seule personne en a bénéficié en 2006 pour aller à la Mecque.

Selon la gérante du guichet de Touba, FDEA a permis à beaucoup de femmes de Touba d'avoir un certificat de naissance et une pièce d'identité nationale. Comme nous l'avions souligné, les déclarations de naissance ou la demande d'établissement d'une carte d'identité n'est pas une chose courante pour la majorité partie de la population toubienne qui vient pour la plupart des zones rurales. FDEA offre également des conseils (étude de faisabilité et des opérations de comptabilité). Certaines femmes ont pu avoir ou renforcer leurs activités grâce au financement. Elle organise des séminaires depuis 2003. Elle a organisé un séminaire en 2006 que nous nous permettons d'en parler un peu.

³⁷¹ Il s'est déroulé du 06 au 11 février 2011 et portait sur le thème : transformer le potentiel conflit en dynamique de développement.

Ce séminaire, qui portait sur le thème: «Femmes entrepreneurs et économie: place et rôle dans la croissance économique du Sénégal », qui a été présidé par le Président de la République (Maître Abdoulaye Wade), s'est déroulé du 5 au 6 juillet 2006 au CICES³⁷² de Dakar. Cette cérémonie a regroupé des milliers de femmes financées par FDEA venant des quatre coins du pays, des personnalités politiques, des spécialistes de la microfinance, des banquiers, des femmes chefs d'entreprises, des avocats, la presse, des représentants des bailleurs de fonds, des femmes leaders, etc. Qui sont ces femmes leaders que les intervenants de FDEA avaient fait référence au cours des débats ? *«Des femmes leaders représentent FDEA dans toutes les régions du Sénégal. Personnes influentes, et leaders d'opinions, elles sont économiquement actives dans divers secteurs. Les femmes leaders de FDEA participent activement à ses trois Comités de gestion, de sensibilisation et de suivi de ses activités, elles assurent la promotion permanente du système de crédit et d'épargne de l'institution, sensibilisent les personnes extérieures sur la mission, les objectifs de FDEA, contribuent globalement à la définition de ses stratégies.»*³⁷³

Ce séminaire a permis aux femmes d'exposer leurs produits de leurs activités dans les halls du CICES. Ce forum qui a permis certes des échanges et des rencontres importants pour les femmes, a été par sa richesse de ses débats et la forte mobilisation des femmes qui étaient habillées presque toutes avec le même tissu avec l'effigie de la FDEA³⁷⁴, a été une véritable démonstration de force de la présidente ou une opération de charme à l'endroit du chef de l'Etat qui l'avait nommée ministre et démise de ses fonctions peu de temps après. (Voir photographie du séminaire au CICES).

³⁷² Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal

³⁷³ (FDEA-Microfinance (d)). Site Web FDEA-Microfinance *Femmes leaders*. Consulté le 22 août, 2011, sur http://fdeasenegal.com/index.php?option=com_igallery&view=gallery&id=3&Itemid=50

³⁷⁴ Une belle opération économique pour FDEA puisque les tissus n'étaient pas gratuits contrairement aux succulents repas.



Cliché 10: Des femmes venues nombreuses au Séminaire de la FDEA au CICES

DIOUF Awa, 2006

C'est une démonstration de force des femmes venues assistées très nombreuses au séminaire qui est une occasion de rencontres, d'échanges et de présentation des doléances. Les femmes de Touba et de Mbacké sont venues avec une forte délégation.

Lors de ce séminaire, les femmes de la région de Diourbel ont soulevé le problème de la formation qui est lié selon la présidente à un manque de moyens, de subventions par l'Etat et de techniciens qui assurent l'encadrement. Comme la présidente l'avait souligné, l'argent des intérêts que l'ensemble des femmes ont jugé trop élevés, sert à financer les frais d'encadrement et de formation, à recouvrir les impayés, à payer le personnel et les frais de voyages et à organiser les séminaires. Le délai de remboursement est aussi jugé trop court par les femmes. La présidente essayait-elle de dire tout simplement que son ONG fait ce qu'on appelle du «*social business*» qui à mon avis est différent du non-profit (une entreprise dont l'objectif principal est plutôt social que pécuniaire). Vues les taux d'intérêts élevés, peut-on dire que cette ONG fait du social business? Le social business est un terme fréquemment employé par le Professeur Muhammad Yunus,³⁷⁵ prix Nobel de la Paix en 2006 et fondateur de la Grameen Bank ou Banque des villages (dont on sait l'inefficacité) au Bangladesh, qui a fait de la microfinance une alternative pour sortir les populations de la pauvreté et de l'exclusion. Une ONG est avant tout une organisation non-profit. Dans ce cas une ONG comme FDEA, spécialisée dans la microfinance, peut-elle faire du social business?

³⁷⁵ Ce banquier des pauvres vient de démissionner (mars 2011) de cette institution spécialiste de la microfinance qu'il a fondée (officiellement) en 1983. Son approche par groupe de crédit a développé la notion de caution solidaire. Cette structure qui accepte aussi les dépôts, offre d'autres services aux emprunteurs (habitat à moindre coût, etc.). Malgré les nombreux reproches formulés un peu partout dans le monde, cette institution a pu sortir de la pauvreté beaucoup de populations (femmes rurales surtout) exclues du circuit bancaire traditionnel qui exigeait des garanties.

Cette cérémonie a aussi permis à FDEA de mettre en valeur son action. Elle a débuté par une projection d'une vidéo de 15 minutes. Ce court métrage intitulé: « De la table du marché à la PME: l'exemple des femmes entrepreneuses de la FDEA », mettait en exergue la réussite de certaines femmes encadrées par cette dernière. FDEA a aussi été très fière de la forte mobilisation des femmes mais aussi du témoignage de ses «femmes leaders», des femmes chefs d'entreprises qui sont passées par plusieurs étapes avant de réussir. L'une d'entre-elles, Soxna Mame Faty Mbacké, habitant à Ndendèye dans la région de Diourbel est la présidente du GIE «Massalikoul Djinane». Son GIE fédère 10 groupements spécialisés dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles, l'embouche bovine et le maraîchage. Cette femme qui a collaboré avec FDEA pendant huit ans, a connu un parcours remarquable. En effet, elle a reçu en:

- 1987, le Grand Prix du maraîchage et de l'embouche bovine;
- 1999, le Diplôme d'Honneur de la SONAGRAINES
- 2004, le Grand Prix du Chef de l'Etat pour la production et la transformation du maïs (dans toutes les régions du Sénégal).

Son GIE transforme, le mil, le niébé, et le manioc avec la collaboration de Tapioca. Il fait des gâteaux, de la gomme, des plats cuisinés de manioc à la place du riz. Il produit des aliments du bétail à partir des résidus de produits cultivés et réutilisés dans l'embouche. Elle collabore aussi avec l'Institut des Technologies Agricoles (ITA) pour être en phase avec les normes d'hygiène et sanitaires requises. Ces produits sont vendus au niveau national ou exportés vers de nombreux pays. Une intervenante de l'ITA a conseillé aux femmes qui souhaitent ou qui se sont déjà lancées dans la transformation et la vente des produits agricoles à l'intérieur comme l'extérieur, la nécessité de respecter ces normes. Elle a également souligné les problèmes de la conservation, de l'odeur et de la présence de sable, le séchage et l'emballage des produits.

Une autre fierté de la FDEA, est Adja Awa Ndiaye épouse d'un marabout «Mbacké Mbacké») qui a réussi dans les affaires. Elle est passée de la vente de friperie à la chef d'une grande entreprise: la SENEMAC. C'est une Société Sénégalaise de Matériel de Construction qui a participé à la réalisation de l'Hôtel Méridien Président de Dakar. Parmi les conseils qu'elle a adressés à ses consœurs, ceux qui suivent ont retenu notre attention: « *N'ayez pas peur d'être ambitieuse et de vous engager et ne dites jamais que je suis analphabète donc je que ne peux viser loin. La preuve, moi, je n'ai jamais été à l'école, mais dites vous bien que si vous avez l'argent vous pouvez employer n'importe quel spécialiste (ingénieur, avocat, architecte, financier, etc.)*».

Plusieurs autres femmes leaders ont raconté leurs expériences devant les yeux admirateurs de la foule de femmes commerçantes, marchandes, avicultrices, maraîchères, teinturières, éleveuses, couturières, agricultrices, etc., qui espèrent arriver un jour au même niveau ou à un niveau supérieur et participer encore plus dans la croissance économique et sociale de leur pays.

Dans l'ensemble, ce sont les intellectuelles qui ont monopolisé la parole. En dehors de l'intervention de quelques femmes leaders qui s'exprimaient en wolof, l'essentiel des débats très enrichissants s'est déroulé en français au grand dam d'un auditoire majoritairement féminin qui ne comprend pas cette langue. A notre avis, on n'a pas beaucoup donné la parole aux femmes bénéficiaires qui avaient pourtant beaucoup de doléances et de problèmes à soulever comme les frais d'adhésion et l'apport obligatoire qui sont élevés, les différends qui sont courts, l'insuffisance du crédit pour certaines, les besoins de formation et d'encadrement technique entre autres. Dans ce type de rencontre, il fallait au moins prévoir un traducteur et des casques pour ceux qui en ont besoin. Ce séminaire qui a permis beaucoup d'échanges d'idées, a le mérite en tout cas d'être moins folklorique et politisé que le forum du projet de lutte contre la pauvreté (PLCP) à Ndoulo. Cependant, comme dans beaucoup de rencontres sociales où dominent les femmes au Sénégal, les griots, les chants et le tam-tam font partie du spectacle.

Contrairement aux ONG citées ci-dessus qui siègent dans la cité religieuse de Touba qui a un statut et une position plus importante, celles intervenant dans la communauté rurale de Thiakhar sont implantées dans la ville frontalière de Bambey.

2 Les ONG AHDIS et CARITAS à Bambey et les femmes

Dans le département de Bambey, les ONG AHDIS, CARITAS et World Vision sont les structures non gouvernementales qui sont sollicitées aussi bien par les populations que par les projets ou les programmes gouvernementaux en tant que prestataires de service ou par les populations surtout, féminines. Elles essaient de répondre avec plus ou moins de succès aux besoins des populations qu'elles considèrent comme leurs partenaires privilégiées. Leur vocation affichée est de promouvoir des actions de développement à travers la formation,

l'assistance et l'offre de services divers et le partenariat avec les projets de développement. C'est par le canal des projets que ces deux structures concurrentes travaillent avec les populations et les associations qui sont considérées comme les « vitrines de la participation populaire ». A travers les projets et leurs programmes d'action, elles tentent d'apporter leur touche à la réhabilitation des terroirs³⁷⁶. Si AHDIS et CARITAS sont bien présentes dans la CR de Thiakhar, ce n'est pas le cas de World Vision venu plus tard dans le département de Bambey.

2-1 AHDIS³⁷⁷ et sa mutuelle d'épargne et de crédit : prestataire de service et ou courtier du développement ?

AHDIS est une association fondée en 1988 par un originaire de la région de Fatick. Elle est érigée en ONG l'année suivante. Cette organisation d'appui au développement est implantée à Bambey pour être accessible aux populations comme le laisse deviner les propos de son coordinateur principal qui est membre du CONGAD³⁷⁸ : « *la raison principale de notre installation à Bambey, est l'application d'une politique de proximité parce que les zones ciblées étaient toutes pratiquement concentrées dans le département de Bambey* ». Aujourd'hui sa zone d'intervention originelle dépasse largement les frontières du Baol, et s'étend aussi sur les régions de Dakar, Thiès, Matam et même en Mauritanie. Mais l'analyse de l'historique de ses activités montre quand même que le département de Bambey occupe encore une bonne position parmi ses zones ciblées. (Voir historique des activités d'AHDIS en annexe n°4). Comme ses zones ciblées, ses secteurs d'activité se sont aussi diversifiés. A Bambey, les programmes d'AHDIS tournaient autour de l'alphabétisation, la gestion des ressources naturelles (GRN), le microcrédit, etc. Mais, elle opère surtout en tant qu'agent de coordination et d'exécution de ses programmes ou de ceux de ses partenaires.

Avant la fin des projets comme « Projet d'Appui aux Groupements Féminins de Diourbel (PAGFD) et le Projet Agro-forestier de Diourbel (PAGF), l'essentiel du personnel de cette ONG se trouvait à Bambey. En 2006, une bonne partie de celui-ci est transféré dans ses autres antennes à Diourbel-commune, Tambacounda, Fatick et Dakar. Avec son expertise développée au cours d'une vingtaine d'années d'expérience, elle a diversifié ses partenaires et

³⁷⁶ Voir mémoire de DIAGNE, A. (1999) : *Le rôle des ONG dans la réhabilitation de terroir : l'exemple d'AHDIS et CARITAS dans la communauté rurale de Ngoye*. Mémoire de DEA de géographie. Université C. A. Diop, Dakar, 72 p. Op. cité.

³⁷⁷ Action Humaine pour le développement Intégré au Sénégal

³⁷⁸ Conseil des ONG d'Appui au développement

ses secteurs d'activité qui englobent, entre autres, la santé, l'assainissement, l'éducation, le développement organisationnel et le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation de projet, la microfinance, l'évaluation des politiques socio-économiques, l'agriculture, la GRN, etc. Ses interventions se font essentiellement à travers « *l'assistance technique aux organisations et collectivités locales, le suivi et l'évaluation des programmes de développement, la formation et l'IEC³⁷⁹ des acteurs du développement, l'appui conseil des structures de développement, la facilitation en tant qu'agence d'exécution.* »³⁸⁰.

L'équipe de Bambey compte en plus du coordinateur principal qui était souvent en déplacement, sept employés permanents dont une assistante administrative et financière, un informaticien, un comptable, un superviseur des programmes, un animateur de projet, etc.

Parmi ses multiples partenaires figurent le PNUD, la coopération suisse, l'USAID, le PLCP, etc. L'amélioration des conditions de vie des populations grâce à un appui technique, organisationnel et financier aux communautés, constitue l'un des principaux objectifs affichés. Mais, cette structure qui bénéficie comme les autres ONG de l'exonération de l'Etat fait du « business » avec ses prestations de services mais aussi à travers sa mutuelle qu'elle a créée juste à la fin du projet d'appui aux groupements féminins de Diourbel (PAGF/D).

En effet, la Mutuelle d'épargne et de crédit des groupements féminins d'AHDIS (MEC-GFA) comme elle se nomme, a été implantée en 1999.³⁸¹ Elle a démarré avec le financement de l'USAID qui était l'un des bailleurs de ce projet, à travers son programme d'appui aux ONG et à côté d'autres partenaires plus récents comme le PMIA³⁸², le PLCP, etc. Comme l'a souligné Abdoulaye Diagne (1999), dans sa contribution à la réhabilitation [des terroirs villageois], « *cette structure s'est appuyé sur les groupements féminins. En fait pourquoi les groupements féminins ?*

L'énormité du fardeau qui pèse sur leurs épaules pousse les femmes à s'unir. Elles ont la responsabilité exclusive d'élever les enfants, de la cuisine, du ménage, de la transformation des aliments, du transport de l'eau et de la collecte des combustibles. »³⁸³ Mais que serait AHDIS sans les femmes ?

³⁷⁹ IEC : (Programme) d'Information, d'Education et de Communication

³⁸⁰ (AHDIS, 2010). *Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal. Présentation*. Consulté le 28 septembre, 2011, sur [ahdis.org](http://www.ahdis.org/): <http://www.ahdis.org/>

³⁸¹ Projet d'Appui à la Mise en Place de la MEC-AHDIS

³⁸² PMIA : Programme de Modernisation et d'Intensification Agricole

³⁸³ (DIAGNE Abdoulaye, 1999, p. 39). *Rôle des ONG dans la réhabilitation de terroir : L'exemple de AHDIS et CARITAS dans la communauté rurale de Ngoye*. Mémoire de DEA, géographie. Université Cheikh Anta Diop, Dakar. Dakar: UCAD, 72 p.

Cette mutuelle qui fait du crédit revolving, est gérée par trois organes : un comité d'administration, un comité de crédit et un comité de surveillance. Donc le même principe de fonctionnement que dans les autres MEC ou Caisses de crédit avec des salariés, un gérant venant d'AHDIS et une caissière.

Les types de crédits proposés sont des prêts destinés au financement d'activités génératrices de revenus développées dans le département comme l'agriculture, le petit commerce, le maraîchage, l'embouche, etc. Dans la région de Diourbel, elle intervient dans les départements de Bambey et de Diourbel et compte 1010 adhérents dont 461 groupements d'hommes et de femmes et des individus avec 327 femmes et 222 hommes. Mais si l'on considère l'ensemble des créanciers, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Les conditions d'octroi des prêts sont les mêmes pour les hommes que pour les femmes. Les frais d'adhésion individuelle sont fixés à 8000 FCFA dont 2000 FCFA de part sociale, 5000 FCFA de droits d'adhésion et le reste pour le carnet de prêt ou la carte de membre. Quant aux groupements, ils doivent verser chacun 10 000 FCFA répartis de la même manière entre la part sociale et les droits d'adhésion et le carnet de prêt. Les premiers prêts sont accordés six mois après la demande et après le versement d'un apport ou d'une épargne équivalente à 6% du montant sollicité. Ce délai est jugé trop long par les nouveaux adhérents. Pour les individus comme les groupements, les taux d'intérêt sont de 10% tous les six mois, soit 20% par an. Il n'y a pas de différence dans le remboursement dont les modalités varient en fonction du type d'activité. Par exemple, pour l'embouche, le versement est unique, tandis que pour le petit commerce, il est bimensuel. Le montant des prêts dépend de l'épargne et des fonds disponibles.

AHDIS et sa mutuelle font partie des principaux agents d'exécution du PLCP, en particulier dans ses composantes - microfinance et renforcement des capacités. Dans le cadre du projet de lutte contre la pauvreté, dans la CR de Thiakhar, AHDIS, a fourni un appui organisationnel dans la mise en place des caisses locales d'épargne et de crédits (33) et des caisses populaires d'épargne et de crédit (2), a assuré la formation en gestion financière et comptable et a supervisé le suivi technique des activités. C'est ainsi que 38 organisations communautaires de base (OCB) ont été créées ou réorganisées entre 2003 et 2006 selon une « *approche participative où les initiatives émanent de la base* » comme le soulignait le gérant de la mutuelle. Mais s'agit-il réellement d'une initiative populaire ? Les groupements féminins qui font partie de ces OCB, ont pris les devants de la participation car c'est par eux que se passent désormais beaucoup d'actions de développement. Les populations surtout

féminines l'ont bien compris, d'où la prolifération ou la multiplication d'associations de tout genre pour tirer partie de la manne financière. Beaucoup d'entre elles manquent d'unité fédérative comme l'URAP de Diourbel, capable de défendre leurs intérêts, la FAGPF, la FAFAS. Le PLCP a donc travaillé avec les associations par l'intermédiaire d'AHDIS. Tout au début, c'est l'ONG qui finançait les OCB de Thiakhar avant la mise en place des caisses locales d'épargne et de crédit. A la fin du projet, quelques groupements sont revenus à la mutuelle. Parmi eux, se trouvent deux groupements de Kholkhorane et de Kédiao, et des individus. Quatre projets individuels d'hommes et de femmes, ont été financés à Kholkhorane. Vers la fin du PLCP, AHDIS était entrain de voir comment elle peut continuer le financement des caisses ou des groupements en les incitant à venir adhérer à sa mutuelle. Ce qui constituerait pour elle, une clientèle importante. A l'heure où nous quittons Thiakhar, les populations s'impatientaient et attendaient encore d'être refinancées. A ces instants, le gérant de la mutuelle, nous faisait savoir que toutes les demandes de crédits soumises jusque là ont été satisfaites. Il déclara également qu'avec le développement des mutuelles, les femmes ont tendance à s'endetter. Ce qui ne manque pas de poser des problèmes lors des remboursements.

En dehors du financement, les femmes de Santhiou Lam, ont bénéficié d'un moulin à mil par l'intermédiaire du Programme de Modernisation et d'Intensification Agricole (PMIA). Avec le projet agroforestier de Diourbel (PAGFD) et d'autres projets, des activités de gestion des ressources naturelles et de mise en place des banques céréalières ont été réalisées. La collaboration entre les deux premières ONG implantées à Bambey n'est pas étroite. Pourtant une coordination des activités seraient plus bénéfique en termes de coût et d'efficacité.

2-2 CARITAS, une ONG catholique

Caritas est une ONG caritative dont l'appellation est dérivée du mot latin « *caritis* » signifiant charité. C'est une organisation catholique à but non lucratif. C'est un démembrement de CARITAS Sénégal, membre de la CARITAS INTERNATIONALIS de Rome. Malgré la composition de son personnel qui est d'obédience chrétienne, cette structure ne fait aucune distinction religieuse ou ethnique dans ses interventions selon son gérant.

L'antenne de Bambey, implantée en 1978, dépend de la CARITAS de Thiès et couvre toute la région de Diourbel. En réalité Caritas intervient dans la région depuis la sécheresse de

1973. En effet cette structure caritative a démarré cette même année avec la distribution de vivres conformément à son objectif principal qui selon son coordinateur local est de « *mettre l'homme debout* ». Ceci se résume à aider la population démunie, majoritairement dominée par les femmes. Après ses premières actions contre cette calamité, CARITAS « *prit résolument une orientation vers la résolution du monde paysan par les projets de développement.* »³⁸⁴. Au même titre que son concurrent AHDIS, Caritas tente de réhabiliter les terroirs et collaborent plus avec les organisations paysannes à travers leur fédération régionale: URAP (Union Régionale, des Associations Paysannes de Diourbel) qui compte peu de groupements féminins. Cette union qui se trouve à Bambey, fédère plus d'une douzaine de groupements de paysans et d'éleveurs. A travers ses programmes, Caritas vise plusieurs objectifs parmi lesquels:

- le développement de l'hydraulique rurale pour faciliter le ravitaillement en eau des populations, l'abreuvement du bétail et la promotion d'activités maraîchères.

- l'amélioration de la formation et les capacités de gestion des populations.

- l'augmentation des revenus des femmes et des hommes par la promotion d'activités lucratives comme l'embouche. Malgré la diversité de ses ambitions, l'hydraulique rurale (le forage de puits, la dotation de matériels hydrauliques), la promotion de l'embouche et l'alphabétisation fonctionnelle, restent dominantes dans ses activités.

Caritas dispose d'un centre polyvalent de formation rurale et d'appui aux initiatives locales. Ce centre offre aux populations diverses formations qui leur permettent d'acquérir des savoirs et de développer des compétences nécessaires à leurs activités (activités féminines, techniques agricoles, avicoles, etc.)

Dans la CR de Thiakhar Caritas est intervenue dans plusieurs villages parmi lesquels Mboyène, Séo Leff et Santhiou Lam.

En effet, dans le cadre d'un micro-projet hydraulique, le village de Mboyène a bénéficié de l'alphabétisation, de la construction d'une case de santé que les femmes apprécient beaucoup et de deux salles de classe. Les populations ont aussi obtenu des financements destinés aux activités génératrices de revenus (embouche bovine pour les hommes et ovine pour les femmes), et la construction d'un mini-forage d'une profondeur de 77 mètres qui est équipé d'une pompe manuelle. Malheureusement, le débit très faible a réduit l'enthousiasme autour de ce point d'eau. Par conséquent il n'a pas diminué la fréquentation

³⁸⁴ (DIAGNE Abdoulaye, 1999, p. 34), Op. Cit.

des autres puits. Dans ce village serer qui a été l'un des premiers bénéficiaires dans la CR de Thiakhar, Caritas a permis l'ouverture et la formation à la gestion d'une boîte à pharmacie.

C'était dans le cadre d'un projet financé par le secours catholique français. Grâce à un projet soutenu par l'Union Européenne, les femmes du village de Séo Leff ont bénéficié d'un puits moderne et d'une classe d'alphabétisation en 2004. Les femmes de ce village appréciaient beaucoup les qualités des moniteurs d'alphabétisation qui sont jugés plus sérieux que les autres qui sont passés après eux. Ce projet avait prévu de développer entre autre, le maraîchage grâce au fonçage de deux puits et l'arboriculture fruitière dans ces villages (Séo Leff et Santhiou Lam) et de construire ou d'équiper les cases de santé dans ces trois villages et de mettre à la disposition des femmes de Santhiou Lam des décortiqueuses, et des latrines à Mbadianème et à Séo Leff, une petite pharmacie à Séo Leff. Santhiou Lam n'a finalement bénéficié que d'une classe d'alphabétisation et d'un puits. Depuis la fin de ce projet, les agents de Caritas ne sont pas retournés dans le village pour évaluer le suivi des activités.

*« CARITAS propose aux populations de s'organiser en groupement et de mettre en place des comités de gestion pour chaque activité et d'évaluer des actions mises en œuvre. Elle joue un rôle de formateur, de bailleur par l'appui financier et d'investisseur de la croissance dans le milieu. Le taux d'intérêt qu'elle applique aux crédits dépend de la nature de l'activité. Par exemple pour la réalisation d'ouvrage hydraulique, elle demande une participation locale allant de 10 à 20% de l'investissement. Pour l'embouche pendant une période de deux ans et demi, le taux d'intérêt est en générale de 10 % avec un délai de remboursement variable selon l'activité. »*³⁸⁵ Cette participation symbolique est destinée à impliquer et à responsabiliser d'avantage les populations dans les actions.

Conclusion

An vu de ce qui précède, on peut dire que les organisations non-gouvernementales font partie des partenaires privilégiés des femmes et de leurs associations. Leurs relations profitent aux deux camps. Les organisations non-gouvernementales sont créées pour prendre la place vide laissée par le désengagement de l'État du monde paysan. Malgré cela, l'État reste toujours présent en milieu rural et a aussi des rapports plus ou moins étroits avec les femmes.

³⁸⁵ (DIOUF Awa, 2001, p. 68). *Le rôle des organisations paysannes et des structures d'encadrement dans la promotion rurale: l'exemple de Thiakhar*. Mémoire de DEA de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. UFR de géographie et aménagement. Pessac, 126 p.

CHAPITRE 7 : LES STRUCTURES ÉTATIQUES ET LES FEMMES

Introduction

*"Il est important de noter que l'État se désengage, il ne disparaît pas pour autant."*³⁸⁶

Cette affirmation est bien vraie du moment qu'il est toujours présent à travers ses structures administratives, socio-économiques ou les projets pilotés par ses ministères. Mais, est-il efficace sans moyens ? Malgré le désengagement de l'Etat né de sa volonté d'alléger ses structures d'encadrement du monde paysan, les Ex centres d'expansion rurale polyvalents sont maintenus dans leur mission. Le Centre d'Appui au Développement Local qui les a remplacés fait partie de ces structures étatiques qui entretiennent des relations avec les collectivités locales, les paysans, les ONG, mais aussi les associations féminines. Après avoir abordé la place et les rapports des centres d'appui au développement local avec les femmes, nous allons analyser les actions et réalisation des projets ou programmes étatiques et les perceptions des populations surtout féminines de ces projets.

1- Les Centre d'appui au développement local de Ndambe et Ngoye : sans moyens

Le CADL est la nouvelle appellation du Centre d'Expansion Rural Polyvalent (CERP) depuis juin 2005 à la suite du nouveau Plan National de Développement Local (PNDL) qui venait d'être créé. A notre avis, seules les appellations ont changé (CER d'abord, CERP ensuite et CADL maintenant) mais la structure reste la même. Le CADL en tant que service technique du monde rural, est la plus présente et par conséquent la plus proche des réalités locales parmi les structures étatiques. Le CADL se présente comme *"le dernier vestige des structures étatiques qu'on rencontre en milieu rural et qui descend jusqu'au niveau village,*

³⁸⁶ (CIRAD, 1995, p. 153). *Etats désengagés, paysans engagés. Perspectives et nouveaux rôles des organisations paysannes en Afrique et en Amérique.* Compte rendu de l'atelier international de Mèze du 20-25 mars 1995. (p. 189). Mèze: CIRAD.

[...] *de la sous-préfecture.* »³⁸⁷ En effet, en tant que structure d'encadrement des paysans, il a longtemps joué le rôle principal de l'animation et de la participation en milieu rural depuis les années 1950 sous le nom de Centre d'expansion Rural (CER). Cet organisme qui avait une vocation essentiellement agricole avait pris le relais des sociétés d'encadrement coloniales. En effet, le CER qui est l'ancêtre du CERP créé par la Loi 60-014 du 13 janvier 1960³⁸⁸, avait pour mission d'accroître la production arachidière en incitant les paysans à adopter les nouvelles techniques culturales. C'est avec cette loi que le CERP est devenu polyvalent, mais sa mission d'animation demeure intacte comme le souligne Diop Djibril, *"la participation a été une constante dans les politiques d'intervention de l'Etat en milieu rural depuis l'indépendance. En effet, malgré quelques frictions de centrisme qu'il qualifie de "participation passive", notamment au courant de la décennie 1960-1970, une volonté d'impliquer les populations dans la "gestion des affaires locales" a toujours été perceptible dans l'action de l'Etat sénégalais.*"³⁸⁹ En effet, comme il l'indique, c'est le décret n°72-1390 du 4 décembre 1972 de la réforme de l'Administration Territoriale et Locale qui donne une nouvelle orientation en invitant les CERP à mettre en œuvre la réforme en milieu rural. Ainsi, la direction nationale des CERP créée en 1990 a pour mission d'encourager les initiatives locales, d'assister les collectivités locales dans leurs tâches, de coordonner et de suivre les activités des ONG et d'assurer l'animation des projets de développement.

La sous-préfecture qui coiffe le centre d'appui au développement local se charge de la tutelle administrative et territoriale de l'arrondissement. Le CADL et sa direction de tutelle³⁹⁰ dépendent depuis 2004 du Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales. Le CADL comme la sous-préfecture sont tous installés au niveau des chefs-lieux d'arrondissement qui sont Ngoye et Ndamé qui englobent respectivement les communautés rurales de Thiakhar et de Touba Mosquée. Cette dernière qui est sans aucun doute la plus vaste des communautés rurales vient d'une fusion de Touba avec la CR de Kéré Mbaye située à l'est de Touba. Ndamé, un simple hameau (qui ne faisait pas partie du titre foncier originel de Touba qui ne faisait que 400 ha contre 30 000 ha actuellement), a été choisi par l'Etat

³⁸⁷ (LACHENMAN G. et al., 1990, p. 106). *Les organisations paysannes au Sénégal: Comment renforcer les structures intermédiaires dans le processus de transformations socio-économiques.* Berlin: I.A.D, 160 p.

³⁸⁸ Loi 60-014 du 13 janvier 1960

³⁸⁹ (DIOP D., 2006, p. 68). *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal.* Op. cité.

³⁹⁰ DER: Direction de l'Expansion Rurale qui est devenue la Direction d'Appui au Développement Local (DADL) regroupe les ex CERP (CADL) et les ex SRER (Services Régionaux de l'Expansion Rurale devenus Service Régionaux d'Appui au Développement Local (SRADL))

comme chef-lieu d'arrondissement pour être plus proche de Touba. Donc le choix de Ndamé n'était pas le fruit du hasard.

En tant qu'échelon le plus proche des paysans au niveau de l'arrondissement, les CADL regroupent des services administratifs et techniques intervenant dans le développement économique et social de ces espaces. Chaque CADL est composé d'une équipe polyvalente. Tous les deux comptaient en 2006 un chef de poste qui est un agent technique agricole qui coordonne les actions, un agent d'élevage, un agent des eaux et forêts et des monitrices en économie familiale rurale. L'agent des eaux et forêt est le chef de la brigade forestière. Certains de ces agents sont logés à côté du bâtiment de service. Les monitrices sont chargées d'encadrer les femmes. Le CADL de Ndamé compte toujours deux monitrices tandis que celui de Ngoye n'en compte qu'une seule. Nous l'avions rencontrée dans son lieu de formation à Dakar. Comme le disait le chef du CADL, la fédération de Ngoye qui était en difficulté au moment de notre passage, a été gelée, mais le Groupement d'Épargne et de Crédit (GEC) de Ngoye mis en place grâce à l'appui des projets comme le Projet d'Appui aux Groupements Féminins (PAGF) a pris en partie le relais. Cependant, comme nous l'avions souligné, le GEC de Ngoye finançait très peu de personnes au niveau de la CR de Thiakhar et que le rôle de la monitrice ne se limitait pas seulement au financement des activités génératrices de revenus. Néanmoins, même s'il n'y avait plus de monitrice sur place, les femmes sollicitent toujours les agents du CADL qui prodiguent des conseils dans des actions telle que la création de GIE, la recherche de financement surtout, le reboisement ou le maraîchage.

En dehors de l'intervention d'un projet, un seul agent des eaux et forêt a la lourde responsabilité d'assister et de conseiller la population de tout l'arrondissement pour une meilleure sauvegarde de l'environnement. Il se charge de veiller sur la protection et l'amélioration du parc arboré ou du pâturage. En œuvrant avec les paysans à réimplanter, à protéger les espèces locales dans les champs et à réglementer l'utilisation des ressources ligneuses suivant un système de permis, il essaie ainsi d'endiguer la régression du parc végétal. Même l'abattage d'un arbre qui se trouve dans son propre champ est interdit. Seul le ramassage du bois mort pour l'usage domestique est autorisé. Cependant, il est inutile de dire que l'action d'un seul agent sur l'immense étendue des terroirs qui dépassent chacun les 500 km², restera limitée. Dans le cadre du transfert des compétences aux collectivités locales, les démarches pour des actions concrètes de la protection de l'environnement doivent émaner des populations. C'est ainsi qu'en juin 2000, au niveau du conseil rural de Thiakhar, une commission qui s'occupe de l'environnement a vu le jour. Avant, c'était le service des eaux et

forêts qui fournissait l'essentiel des plants de reboisement aux populations. Mais, aujourd'hui le rôle de l'agent des eaux et forêts se réduit à la sensibilisation par des campagnes de proximité, des causeries par exemple sur les effets de la déforestation, sur la nécessité de préserver les ressources locales. Avec le peu de moyens dont il dispose, il encourage également les initiatives des populations allant dans ce sens. Il a apporté son soutien pour l'implantation de trois pépinières individuelles dans le village de Ndiakane (CR de Thiakhar).³⁹¹ Nous reviendrons sur ce point dans un autre chapitre. Quant à l'agent des ressources animales, son rôle se limite presque exclusivement à organiser avec le service départemental de l'élevage des opérations de vaccination du bétail. Mais ces campagnes de prophylaxie et de vaccination ne concernent en général que le gros bétail qui est essentiellement détenu par les hommes. Chacun des membres du CADL doit rendre des comptes et faire un rapport sur son secteur d'activité.

Avec l'avènement de la décentralisation enclenché depuis 1972, le CADL a pour mission d'assister les élus locaux dans l'élaboration et l'exécution des projets locaux, de prodiguer des conseils sur les techniques de production et d'exploitation pour la mise en valeur des ressources et de promouvoir l'économie familiale rurale. Son rôle est donc de veiller au développement socio-économique de l'arrondissement en épaulant les différents acteurs des divers secteurs du développement. L'organisation polyvalente du CADL se justifie par la diversité des contraintes du milieu et les défis à relever dans le développement rural. Mais, les CADL ne disposent pas de moyens suffisants pour accomplir correctement leurs tâches de planification, de pilotage, d'organisation, de conseil, etc. Le tableau comparatif qui suit nous donne une idée sur les moyens matériels et logistiques dont ils disposent.

Le CADL de Ndam est mieux équipé que celui de Ngoye même si ses moyens sont encore insuffisants pour gérer un arrondissement aussi vaste qui fait 1039 km² contre 536 km² pour Ngoye. Le CADL de Ngoye a de réels besoins de renforcement et de renouvellement du matériel existant qui est dans un état déplorable. En plus, les fonds de fonctionnement qui leur sont alloués sont aussi très en dessous de leurs besoins.

Le CADL fonctionne suivant un programme hebdomadaire et mensuel avec les services départementaux (préfecture, service départemental de l'élevage, des eaux et forêts, etc.), qui constituent avec la sous-préfecture les autres structures déconcentrées de l'Etat qui ont une légitimité au-delà de l'espace local des collectivités locales.

³⁹¹ (DIOUF Awa, 2001, p. 55). *Le rôle des organisations paysannes et des structures d'encadrement dans la promotion rurale: l'exemple de Thiakhar*. Op. cit.

Dans ses rapports avec le conseil rural, le CADL joue un rôle d'encadrement et de conseil dans les délibérations, les levées de terrains, le recouvrement de la taxe rurale, le recensement de la population, les réunions communautaires, etc. Il se charge d'organiser aussi les populations en comité villageois ou inter-villageois de développement et d'aider à la réalisation des projets prioritaires du plan de développement local. Mais, faute de partenaires financiers importants, la mise en œuvre des plans locaux de développement (PLD) qui sont des outils de planification élaborés dans chaque communauté rurale, n'est que partiellement effective.

Le CADL, à travers ses agents comme son chef de poste et les monitrices d'économie familiale rurale, constitue un organe d'appui et de conseil pour les groupements féminins. En effet sur la demande des organisations, les monitrices organisent des séances d'animation et des ateliers dans les domaines d'activités dites "féminines " comme la teinture, la couture, la cuisine, etc. Ce sont elles qui sont à l'origine de la création des Unions Locales des GPF. Aujourd'hui, l'Union Locale de Ndamé qui fait du prêt tournant, s'autofinance avec des fonds estimés à 15 millions de francs CFA (22 800 euro). Elles encadrent ces Unions Locales et supervisent les séances de distribution et de remboursement des prêts qui se font dans la salle de réunion du CADL. Ces réunions ont lieu chaque trimestre.

Les chefs de CADL jouent un rôle important de conseil et d'orientation aux hommes et aux femmes qui souhaitent former un GIE ou « moderniser » leurs organisations. Pour une population souvent non scolarisée, les démarches nécessaires pour y arriver semblent compliquées. Même pour un instruit, ce n'est pas toujours évident. Des séances d'informations sont organisées aussi à cet effet. Selon, le chef du CADL, sur le plan organisationnel, les femmes demeurent plus motivées et plus dynamiques que les hommes. Il considère que cette vitalité qui est quelque chose de positif, démontre les efforts que les femmes déploient pour améliorer leurs conditions de vie. Il témoigne que les organisations féminines sont de véritables actrices du développement local même si leurs actions sont limitées par le manque de moyens. D'après lui, les GIE sont plus fréquents à Touba Mosquée, Darou Khoudoss, Guédé et Darou Marnane, c'est-à-dire dans le cœur de Touba où se trouvent les plus grands marchés permanents de la communauté rurale comme "Ocass", Darou Khoudoss, Darou Marnane, Guédé, Mame Binta, Gare "bou ndaw", etc. En tout état de cause, l'action des monitrices rurales et du chef du CADL en direction des femmes, notamment leurs conseils prodigués, semble être très appréciée par les associations féminines qui les sollicitent.

En dehors de l'insuffisance des moyens mis à leur disposition, les deux chefs de poste, n'ont pas manqué de relever les contraintes du milieu qui touchent aussi bien les hommes que les femmes. En plus des problèmes liés au développement rural (agriculture, élevage, dégradation du milieu naturel, ils ont aussi mentionné les problèmes de l'analphabétisme, la pauvreté qui se manifeste de manière générale à travers les difficultés d'accès aux infrastructures sociales de base (établissements scolaires, sanitaires, routes, points d'eau, etc.), l'assainissement, l'accès aux ressources matérielles et financières, la malnutrition, le chômage, etc. Que ce soit à Touba ou à Thiakhar, même s'ils partagent certains aspects, les réalités, les préoccupations et l'ampleur des problèmes ne sont pas partout identiques. En effet, la CR de Touba Mosquée, avec ses fortes densités de population notamment dans ses quartiers centraux, ne compte que 7 écoles élémentaires françaises³⁹² dont une privée, des Instituts franco-arabes. Ce qui fait que l'offre dans ce domaine est très insuffisante. En conséquence, beaucoup d'enfants dont les parents souhaitent scolariser et qui n'ont pas les moyens financiers ou des proches à qui les confier, sont laissés en rade. Contrairement à l'instruction française, les établissements d'enseignement religieux sont très nombreux. En effet, Touba compte des centaines d'écoles coraniques (*daara*) qui ne sont pas encore recensées, une université islamique et des établissements préscolaires islamiques privés. La position des Khalifes par rapport à l'implantation d'école française a entraîné son rejet par une tranche importante de la population d'origine rurale. Pourtant beaucoup de marabouts envoient leurs enfants (les garçons surtout) à l'école française, mais après leur passage obligé dans les daaras. Ce rejet de l'école française n'est-il pas lié aux souvenirs des péripéties douloureuses que les colons français ont infligées à Cheikh Ahmadou? Ou bien n'est-il pas un moyen pour mieux contrôler les populations analphabètes? Dans tous les cas, cette situation constitue un frein à la scolarisation des enfants, et une véritable contrainte pour les familles qui y sont favorables. La ruée matinale des élèves vers les établissements scolaires de Mbacké est une parfaite illustration de ce problème auquel il faudra apporter une solution rapide et adéquate.

Quelles sont les relations entre les projets étatiques et les femmes ?

³⁹² Touba Bogo, Kéré Mbaye, Kéré Ndaw, Touba Belel (avec 1 CEM), Kelel Diop, Touba Kadame, Darou Marnane (Les écoles élémentaires publiques)

2- Les projets ou programmes étatiques et les femmes

2-1- Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté, « *le projet des femmes* »

Comme son nom l'indique, ce projet est destiné à lutter contre la pauvreté et à réduire les inégalités sociales. Il est piloté par le Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement social. Il a démarré en 2001 et devait normalement durer cinq ans puisqu'il devait prendre fin en juin 2005, mais il a été prolongé jusqu'en décembre 2006. Nous parlerons de ce projet à travers les actions qui ont été réalisées dans la région de Diourbel, mais particulièrement dans les communautés rurales de Thiakhar et de Touba Mosquée et les perceptions des populations de façon globale. Ainsi, ce projet répondait-il aux attentes des populations féminines, surtout ?

Ce vaste programme de croisade contre la pauvreté concerne les zones rurales et urbaines des régions de Dakar, de Tambacounda, de Thiès, de Kolda et de Diourbel. Cette dernière qui a subi de plein fouet le déclin de la culture arachidière et qui souffre cruellement du manque d'industries se trouve dans le rang des régions qui ont le pourcentage de pauvreté le plus élevé. Avec son taux de 61,5% qui est supérieur à la moyenne nationale, Diourbel³⁹³ se classe en quatrième position derrière Ziguinchor, Kolda et Kaolack.³⁹⁴

Malgré les performances économiques et financières enregistrées après les années qui ont suivi la dévaluation de FCFA de 1994, avec l'augmentation du PIB de 5% en moyenne (5,5% en 2005), les conditions de vie des populations n'ont pas beaucoup changé de façon significative et on est encore loin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015.

³⁹³ Données issues du Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté au Sénégal. (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, UCSPE). *Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté au Sénégal. Analyse de la pauvreté au Sénégal*. Consulté le 16 janvier, 2013, sur le site Web du Ministère de l'Economie et des Finances: <http://www.dsrp-senegal.org/analyse.htm#top> Op. cit. (Date inconnue).

³⁹⁴ Le seuil de pauvreté est un niveau de revenu au dessous duquel une personne ou un ménage est considéré comme pauvre. Il est variable d'un pays à l'autre mais, pour les pays en développement la Banque Mondiale le situe entre 1,25 dollar à 2 dollars par jour (seuil monétaire). Sur d'autres critères, il est fixé à 2.400 calories, par équivalent adulte et par jour. Selon l'ANDS cité par (MBODJ A, 2011), en 2010 « le taux de croissance est à 4,1% contre 2,1 % en 2009. [...] Le Pib par tête s'est établi à 509 096 Fcfa en 2010 contre 495 377 Fcfa l'année précédente, soit une progression de 2,8% selon la note d'analyse des comptes nationaux définitifs 2008, semi définitifs 2009 et provisoires 2010 de l'agence nationale de la statistique et de la démographie (Ansd). » ANDS cité par MBODJ A., 2010 : *Performance économique au Sénégal: Le Pib augmente de 2,8%*. [En ligne].

Cette même remarque apparaît également dans l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, de 2005-2006).³⁹⁵

Dans le DSPR II, les perceptions de la population ont été bien prises en compte dans la lutte contre la pauvreté au Sénégal.³⁹⁶

Ainsi, parmi les facteurs déterminants de la pauvreté se trouvent la faiblesse des revenus, du niveau d'accès aux infrastructures sociales de base et de la qualité des services en matière de santé, d'éducation, d'équipements, d'eau, d'assainissement, et la malnutrition, etc. en fait tout ce qui permet d'accéder à une vie décente. La lutte pour la survie et l'accès aux services sociaux de base constituent les questions fondamentales pour les populations les plus démunies qui ne manquent pas dans le Baol.

En considérant sa zone d'intervention, on peut dire que le PLCP a ciblé donc deux des régions les plus pauvres du pays.

Au niveau de la région de Diourbel, tous ses trois départements sont touchés par le projet mais à des degrés divers. En effet, le département de Bambey qui figure parmi les zones les plus pauvres du Sénégal en a plus bénéficié que Diourbel et Mbacké.

Le PLCP a été financé par le Programme des Nations-Unies pour le Développement, la Banque Africaine de Développement, le Fond Nordique de Développement qui a fourni la plus grosse part, et l'Etat du Sénégal. Ce projet ne consiste pas à donner de la charité aux plus démunis, mais à réaliser des actions concrètes en les équipant et leur donnant des moyens pour faciliter leur insertion socioprofessionnelle. Les principaux objectifs visés étaient donc d'améliorer les conditions de vie des populations par l'accroissement des revenus, l'accès aux services et équipements de base et le renforcement des capacités. Le PLCP a bien compris que la microfinance seule ne suffit pas à combattre la pauvreté. Encore faudrait-il qu'elle trouve un environnement favorable surtout au niveau des zones les plus pauvres. L'appropriation des programmes et la pérennisation du financement des activités par des partenaires extérieurs, constituent les éléments les plus importants.

Le projet est géré dans chaque région ciblée par une unité régionale de gestion (URG) qui coordonne toutes les actions. Selon un des responsables de l'URG-Diourbel, "ce projet qui

³⁹⁵ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2007, p. 14). ESPS de 2005-2006. Op. cit.

Le seuil de pauvreté est un niveau de revenu au dessous duquel une personne ou un ménage est considéré comme pauvre. Il est variable d'un pays à l'autre mais, pour les pays en développement la Banque Mondiale le situe entre 1,25 dollar à 2 dollars par jour.

³⁹⁶ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances (MEF)-UCSPE, 2006, p. 8). *Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP II)*. Op. cit.

fonctionne selon une approche genre, vise trois catégories de cibles: les jeunes sans expérience de crédit, sans revenus, les personnes handicapées et les femmes de ménage, les associations, les groupements de jeunes, de femmes ayant des difficultés d'accès au crédit, etc. (Un agent du PLCP, UR-Diourbel, 2006). Cependant malgré cette directive bien claire, nous verrons que ce sont les femmes qui représentent l'écrasante majorité des bénéficiaires à travers leurs groupements surtout. Cela est-il lié au fait qu'elles figurent parmi les plus démunis? Le projet regroupe différents composantes et a fait de nombreuses réalisations en faveur des femmes.

2-1-1- Les principales composantes et les réalisations

Compte tenu de ses objectifs, les programmes du PLCP comptaient trois composantes qui ont toutes touché la région de Diourbel. Elles sont destinées à accompagner les pauvres dans leur lutte quotidienne de survie et leur volonté d'accéder à une vie meilleure. Il s'agit des composantes équipements et infrastructures communautaires, financement des AGR, et renforcement des capacités.

➤ *Composante - équipements et infrastructures communautaires*

Dans ce volet, le projet a mis à la disposition des populations du département de Bambey, trois complexes socio-éducatifs et sanitaires. Les communautés rurales de Keur Samba Kane et de Thiakhar, et Bambey-commune ont été les principales bénéficiaires. La CR de Thiakhar n'a pas bénéficié de complexe socio-éducatif, mais ses femmes ont reçu un important lot de matériels d'allègement des travaux ou équipements post-récolte qui sont composés de 25 moulins à mil (sur les 35 du département), une décortiqueuse (sur 2) et une batteuse (sur 2). En plus de ce matériel, la communauté rurale a obtenu près d'une quinzaine de charrettes (16) et trois paires de chevaux et d'ânes pour aider les groupements féminins lors des travaux champêtres et pour faciliter le transport des personnes et des marchandises. Le coût global de ces équipements est estimé à 69 millions de francs CFA. Une quinzaine de villages environ ont été équipés en infrastructures hydrauliques et d'assainissement modernes d'une valeur de 650 millions de francs CFA (988 000 euro). Il s'agit de puits à pompe thermique, motorisée et manuelle et solaire. (Voir la carte suivante).



Figure 18: Carte des réalisations du PLCP dans la communauté rurale de Thiakhar

Les infrastructures d'assainissement sont constituées de 24 latrines dont la moitié est répartie dans les villages de la communauté rurale disposant d'un point d'eau moderne.³⁹⁷ La CR de Thiakhar comptait 36 organisations communautaires de base (OCB). Le PLCP y a démarré ses activités dans sa deuxième phase en 2003 comme dans le reste du département.

Il a construit une case de santé à Ndakh qui vient renforcer le dispositif sanitaire existant. (Voir tableau ci dessous).

Nous pouvons confirmer que dans le département de Bambey, c'est la communauté rurale de Thiakhar qui a le plus bénéficié des infrastructures du projet.

➤ *Composante Microfinance et Activités Génératrices de Revenus*

Pour mettre en pratique ce volet, le PLCP a compté d'abord sur la collaboration des monitrices et des autres agents du CADL, sur les services des structures locales spécialisées dans la microfinance (AHDIS (Bambey), l'ACEP (Diourbel), l'ASACASE (Mbacké), l'ONG PASTEF (Mbacké), le CESA0 (Kaolack), etc.). Ces structures ont apporté leur appui dans la formation et l'implantation des caisses populaires et locales d'épargne et de crédit. Ces structures financières sont des programmes initiés par le PLCP pour cibler les populations les plus pauvres à travers la microfinance.

Dans le département de Bambey, 58 caisses locales d'épargne et de crédit (CLEC) ont été créées à Keur Samba Kane, Bambey commune et Thiakhar. Les CLEC qui sont pourtant coiffées par les CAPEC ont été implantées avant ces dernières et étaient financées par l'intermédiaire des structures financières partenaires du projet. Cinq caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) ont été installées dans le département de Bambey dont deux à Thiakhar. Les structures partenaires ou prestataires de service ont été, avec les agents du centre d'appui au développement local (CADL), entre autres, les promoteurs locaux du projet. C'est ainsi que la Mutuelle d'épargne et de crédit d'AHDIS a financé les CLEC et les CAPEC de Thiakhar et a aidé avec l'appui des monitrices du CADL de Ngoye, à la mise en place ou à la réorganisation des associations villageoises ou organisations communautaires de base (OCB) dont font partie les groupements féminins. Les cinq CAPEC du département de Bambey ont reçu des financements d'un montant total de 625 586 050 FCFA (950 890 euro). (Voir tableau).

³⁹⁷ Il s'agit d'une paire de latrines par village)

Tableau 21: Répartition du financement des AGR dans le département de Bambey (PLCP)

Zone	Bambey ³⁹⁸	CR Keur Samba Kane	CR Thiakhar	TOTAL
Montant (FCFA) ³⁹⁹	363 630 300	43 487 500	218 468 250	625 586 050
Pourcentage	58,12	6,95	34,93	

Source : PLCP, URG de Diourbel, enquêtes 2006

Comme le montre ce tableau, le montant reçu par les populations de la CR de Thiakhar représente plus du tiers du total des financements. Par conséquent, Thiakhar est la CR du département la mieux financée. Le département de Bambey a été le principal bénéficiaire des financements dans la région.

Pour le fonctionnement des CLEC et des CAPEC (revoir chapitre 4, section sur les groupements et leurs partenaires financiers).

➤ *La composante- Renforcement des capacités des acteurs de base*

Elle concerne une partie des populations et les partenaires. C'est un programme de formation et de sensibilisation destiné à renforcer les capacités de gestion et d'entrepreneuriat des bénéficiaires. Les principaux partenaires dans ce volet sont: RDA, Safe Food (public) et les opérateurs ARP Alpha 2000 , etc. Cette composante s'est faite sous forme de séminaires de formation et d'échanges. Deux types de séminaire ont été organisés entre 2003 et 2004. Les premiers qui concernaient plus les partenaires, portaient sur les thèmes comme la gestion de projet (avec les différentes étapes d'identification, d'élaboration, de planification et d'exécution du budget), l'approche genre, etc. Ils regroupaient plusieurs participants parmi lesquels se trouvent les agents du CADL, des ONG ou structures de la microfinance (AHDIS, FDEA, ASACASE,⁴⁰⁰ etc.). Le second type de séminaires de formation qui a suivi, a plus touché les populations ou leurs représentants et ont porté sur les modalités et les étapes de gestion des structures financières de proximité (comptabilité et gestion financière) et sur la participation et l'approche genre.

A l'issue de ces séminaires, des comités locaux de gestion des équipements et des structures ont été mis en place. Un grand comité local de gestion regroupant le préfet, le maire et le président du conseil rural chargé de demander des comptes aux autres comités. L'objectif

³⁹⁸ Commune

³⁹⁹ 1 franc CFA=0,00152 euro

⁴⁰⁰ Association sénégalaise pour l'appui à la création d'activités économiques

recherché est d’impliquer les populations en leur donnant les moyens nécessaires de gérer les actions, les infrastructures et de s’approprier le projet. C’est dans ce but que plus de 118 comités de gestion ont été mis créés dans le département de Bambey. Ces organes se répartissent comme suit: un comité de gestion pour chaque complexe communautaire, CLEC, CAPEC, moulin à mil, quartier ou village de développement, etc.).

En dehors de ces séminaires, des classes d'alphabétisation ont été implantées. La CR de Thiakhar en comptait plus d’une dizaine qui étaient réparties dans les villages de Thiakhar, Mbayane, Mbayane Ndadène, Domb I, Daga, Sokano, Séo Leff, Ngathie Fall, Mboyène, Ndiarno, etc.

Dans le département de Mbacké, pour le volet microfinance et activités génératrices de revenus, les partenaires comme ASACASE, ACEP,⁴⁰¹ PASTEF, CESAO,⁴⁰² ont aidé à la mise en fonction des 27 CLEC gérées par les populations locales, trois CAPEC dont une à Darou Tanzil (CR Touba Mosquée).

Pour la composante-infrastructures et équipements, le département de Mbacké a bénéficié d’un complexe sociocommunautaire à Darou Tanzil. Ces infrastructures et équipements comptent aussi une case de santé, une garderie (Mbacké), des matériels d'allègement des travaux ou d'équipements post-récolte, des moyens de déplacement, des infrastructures hydrauliques et d'assainissement, etc. Dans ce volet, les partenaires du PLCP sont AGETIP, SVTP, CDE, Service de l’hydraulique, AFCO, etc. Le tableau suivant résume la répartition des équipements au niveau du département de Mbacké

Tableau 22: Répartition des équipements reçus dans le département de Mbacké (PLCP)

Type d'équipement	Matériel d'allègement des travaux			Infrastructures Hydrauliques			Assainiss.	Charrettes		Autre		
	Moulin à mil	Décor.	Bat.	PF	PPS	PPM	Latrines	Equine	Asine	Case de santé	Case foyer	CTP
Nombre	27	1	2	2	2	2	6	19	6	1	1	1

Source : URG Diourbel, enquêtes 2006

Décor.= Décortiqueuse
 Bat.= Batteuse
 PF= Puits-forage
 PPS= Puits à pompe solaire
 PPM= Puits à pompe manuelle
 CTP= Case des Tous Petits
 Assainiss.= Assainissement

⁴⁰¹ Alliance de crédit et d'épargne pour la production

⁴⁰² Centre d'étude économique et sociale de l'Afrique de l'Ouest

Dans la CR de Touba Mosquée, seuls trois groupements féminins de ces villages ou quartiers (Sam Madiyana, Daara Serigne Bousso, Sexawga) ont reçu un moulin à mil car la plupart de ses villages en dispose. En dehors du complexe communautaire et des classes d’alphabétisation, on peut dire que la CR de Thiakhar a reçu plus d’équipements que l’ensemble du département de Mbacké.

Dans le domaine du renforcement des capacités, 62 classes d’alphabétisation avec 1860 apprenants ont été créés. La sensibilisation était assurée par dix relais. A l’image du département de Bambey, les séminaires de formation ont été organisés pour les partenaires également. Les bénéficiaires vont gérer les actions au niveau local. Les opérateurs étaient GROCEF et GID (Mbacké) qui sont spécialisés dans l’alphabétisation. Ici également, la gestion des infrastructures et des équipements est confiée aux populations locales.

2-1-2 Le complexe sociocommunautaire de Darou Tanzil, un joyau sans moyens

Plus connu sous le nom de case foyer par référence au caractère féminin des activités qui y sont développées, il fait partie des trois grandes infrastructures dédiées aux femmes du Baol. Il fut construit presque vers la fin officielle du projet en 2005. Ce joyau dénommé aussi « la maison des femmes »⁴⁰³ par les habitants, compte aussi une case de santé qui n’était pas encore fonctionnelle. Il est destiné à améliorer les conditions de vie des femmes surtout par l’apprentissage d’un métier pour trouver un emploi. Paradoxalement cette « maison des femmes » est administrée par un comité de gestion composé de huit membres majoritairement masculins (un président qui est le chef de quartier ou village, et son vice-président, un secrétaire et des trésoriers généraux avec leurs adjoints et de deux commissaires aux comptes). Le complexe comprend neuf unités ou composantes avec un premier lot d’équipements fournis par le projet : une CAPEC, trois ateliers de formation professionnelle, une case de santé, un bâtiment multifonctionnel équipé comprenant une salle de réunion, deux chambres d’hôtes et un ensemble de matériel à louer. (Voir photographie).

⁴⁰³ « *kërug jigèen yi* » en wolof



Cliché 11: Case foyer de Darou Tanzil

DIOUF Awa, 2006

Nous verrons que ce joyau qui venait de démarrer ses activités quelques mois seulement, connaissait déjà des difficultés. Mais il était peut-être trop tôt pour nous faire une conclusion. Nous nous contenterons de ne présenter que certaines activités avec les responsables d'unité qui sont en majorité des femmes.

L'atelier NTIC est équipé d'un matériel informatique et de bureau avec cinq ordinateurs, une imprimante, une photocopieuse, deux armoires, etc. Cette unité destinée à la formation aux Nouvelles Technologies d'Information et de Communication n'avait pas encore un accès à l'internet et n'était pas fonctionnel jusqu'en juin 2006. Seul l'usage de la photocopieuse payante avait commencé mais il n'était pas encore rentable selon le secrétaire général de la case. Ce dernier semblait tout gérer dans cette case car le président était un analphabète.

L'atelier couture et broderie: son personnel est composé d'une présidente, d'un trésorier et de deux formateurs. Le matériel est constitué de six machines à coudre, de quelques tissus et accessoires fournis par le projet. Les cours se font en alternance (couture le matin et broderie ou crochet l'après-midi). Faute de matériel, la formation en broderie n'avait pas encore débuté. En crochet, les élèves fournissent leur propre matériel. Chacune des 31 élèves composées de filles ou de jeunes femmes avait acheté une carte de membre à 1000 FCFA et payait 1500 FCFA par mois. Les produits confectionnés (habits, nappes de table, draps, etc.) sont vendus dans le quartier. Les recettes collectées sont divisées en quatre parts égales destinées à l'entretien des machines et du complexe, et le reste pour les formateurs et l'achat des fournitures. C'est le même principe de fonctionnement dans les autres ateliers. Selon les formateurs, l'atelier n'était pas encore rentable faute de financements

pour l'achat des matériels nécessaires et l'insuffisance des machines. En effet, il n'avait que six machines à coudre pour les 31 élèves.

L'atelier teinture et savonnerie compte quatre formatrices dont deux occupent en même temps les fonctions de présidente d'atelier et de trésorière. La présidente et teinturière a été formée à Ndoulo pendant une quinzaine de jours. L'atelier ne compte que quatre apprenantes. L'une d'elles s'occupe du nettoyage du complexe en échange de sa formation. A l'aide d'un matériel composé de fourneaux à gaz, de bassines, de seaux, de tissus, produits chimiques, etc., les femmes font les différents types de teinture. Ce matériel est jugé insuffisant et obsolète. Les problèmes posés dans cet atelier sont également le manque de fonds pour acheter les produits indispensables. A cela s'ajoutent les salaires non perçus. Comme le disait l'une des formatrices : « *Nous ne pouvons pas rester sans rien faire. Nous venons tous les jours ouvrables. En ce moment nous avons des commandes et le forum de Ndoulo est dans une quinzaine de jours, nous avons besoin de matériel.* ». (Une formatrice en teinture, Darou Tanzil, 2006).

Deux femmes se chargent de la fabrication et de la vente du savon. Les savons sont faits à base d'huile de palme ou d'arachide, du beurre de karité, du jus de citron, d'eau et de soude. Le matériel utilisé se compose essentiellement de dix moules à savon, de seaux et de bassines. Depuis le démarrage des activités (environ un mois), seul une quantité de différents types de savons ont été fabriqués. Les contraintes soulevées ici sont le manque d'élèves, de commandes, de vendeurs, l'insuffisance et la vétusté du matériel. En ce moment, nous dit l'une des femmes « *Nous manquons de fonds ; nous ne travaillons qu'avec nos maigres recettes. La communauté rurale devrait nous aider. Nous avons besoin de soutien parce que nous avons le savoir-faire, les compétences et la volonté* ». (Une formatrice en savonnerie, Darou Tanzil, 2006).

L'atelier coiffure dirigé par une présidente, une trésorière et une formatrice, a commencé ses activités dès l'ouverture du complexe. Ses quinze élèves qui sont toutes des filles ou jeunes femmes, sont encadrées par une diplômée de la prestigieuse Ecole Internationale de Coiffure de Dakar. Après leur adhésion, les élèves versent des droits d'inscription. Leur matériel de formation se compose de huit têtes, deux casques, des produits de maquillage dont beaucoup sont périmés. Ici aussi, le principal problème selon la formatrice est le manque de clientèle et de matériel. « *Nous avons besoin de mèches, de greffage, etc. J'utilise mes propres produits pour faire le maquillage. Nous devons faire la publicité pour nous faire connaître.* » (Coiffeuse, Darou Tanzil, 2006).

Dans l'atelier agro-alimentaire, les activités y ont démarré en mars 2006. Il compte trois femmes dont une présidente, une trésorière et une formatrice qui a été formée à l'institut des techniques agricoles pendant une douzaine de jours. Il n'y avait pas encore d'élève lors de nos nombreuses visites. Le matériel également fourni par le projet est constitué d'appareils électroménagers (réfrigérateurs, congélateurs), de fourneaux à gaz et d'ustensiles de cuisine. Cette unité spécialisée dans la transformation des fruits et légumes ne fonctionnait qu'en fonction des commandes qui n'étaient pas nombreuses. Les produits transformés sont : du jus de fruits (bissap ou oseille de guinée, tamarin, gingembre) ; des conserves de légumes (carottes, piments, navet, gombo, haricot vert, etc.). L'atelier propose aussi ses services de traiteur pour les cérémonies familiales ou religieuses comme les « *Magal* ». Les responsables ont bien résumé les maux communs à toutes les unités : manque de moyens matériels et financiers, faiblesse de la clientèle liée à la méconnaissance de leurs activités mais aussi à l'enclavement du complexe. En effet, ce joyau qui fait pourtant la fierté des habitants, est situé dans une zone difficile d'accès (un peu éloigné de la route bitumée). Les solutions selon ces braves dames restent la publicité à travers les médias, le soutien du conseil rural et d'autres structures ou personnes extérieures. « *Il faut que les gens viennent acheter les cartes de membre, parce que chaque détenteur de cette carte peut bénéficier d'une réduction lors d'une prestation de service (location de chaises, consultation dans la case de santé)* ». Ce sont là les propos d'une dame qui commençait déjà à faire du « marketing ».

A l'heure où nous quitions cette case foyer, le paiement des factures de l'électricité avec les coupures fréquentes constituait le casse-tête du comité de gestion de ce joyau. Nous apprenons que la première facture a été réglée par le conseil rural de Touba Mosquée. Sans aides extérieures, ce joyau aura du mal à pérenniser les acquis et les actions entamées. Déjà dans le préambule du complexe, le problème de fonds de roulement nécessaire pour son fonctionnement adéquat y figurait. Selon ce document, le complexe a besoin de ce fonds pour assurer son autonomie. Il a aussi besoin de moyen de déplacement. Un appel à toute bonne volonté a été lancé notamment pour avoir des subventions. Nous nous demandons si les actions vont pouvoir continuer avec tous les soucis que rencontrent des structures comme celle-ci? La pérennisation des actions des projets reste un défi à relever.

Le tableau qui suit montre la répartition de quelques infrastructures communautaires dans la région de Diourbel.

Les infrastructures communautaires (case foyer, case des tous petits et case de santé) sont équitablement réparties entre les trois départements de la région. Mais qu'en pensent les populations ?

2-1-3- Les perceptions : que pensent les femmes du PLCP ?

S'il y a un projet qui marquera à jamais les femmes diourbeloises et particulièrement celles de la CR de Thiakhar, c'est bien le PLCP. Selon les informations recueillies, ces perceptions se résument en deux principaux mots qui décrivent en gros des sentiments partagés: satisfaction et déception.

Le sentiment de satisfaction qui est bien réel est à relativiser car certaines populations féminines surtout ont bien tiré profit des opportunités offertes par le projet notamment en terme de financement de leurs AGR, d'acquisition de matériel d'allégement de leurs travaux domestiques, des infrastructures hydrauliques plus modernes, etc. Ces dernières ont aussi réduit la pénibilité du puisage d'eau avec l'installation des pompes thermiques, manuelles ou solaires. L'accès à l'eau devient ainsi plus facile pour les femmes des villages bénéficiaires surtout qui étaient souvent confrontées au tarissement des puits pendant la saison sèche. Comme en témoigne cette habitante de Ndiarno (CR de Thiakhar) :

« Avant le PLCP, le puisage de faisait à tour de rôle parce que l'ancien puits tarissait. A certaines heures de la journée, le niveau de la nappe souterraine était très bas. En plus d'un nouveau puits, nous disposons pour la première fois d'un moulin à mil. Nous avons aussi une CLEC qui fonctionnait bien avant la fin du projet, un GIE et une classe d'alphabétisation. Mais, pour pouvoir accéder au moulin et au financement, les agents du projet avaient demandé aux femmes de former un groupement moderne genre GIE et de suivre des cours d'alphabétisation. Aujourd'hui en dehors du carré du chef de village qui n'acceptait pas que sa famille suive les cours, beaucoup d'habitants, jeunes surtout (filles, garçons, femmes), savent lire, écrire et compter en wolof. » (Une habitante de Ndiarno (CR Thiakhar, 2006).

Nous qui avons séjourné plusieurs fois, dans ce village, nous pouvons confirmer ces changements significatifs. Mais, malgré le fonçage d'un nouveau puits, l'exhaure demeure toujours difficile pour les femmes puisque le puits n'est toujours pas équipé de pompe. Pour les populations comme cette femme, le projet a apporté des améliorations dans leur quotidien. Le PLCP a en tout cas le mérite d'être le plus vaste projet. Il a réussi à coordonner beaucoup de partenaires et a été le plus bénéfique pour la CR de Thiakhar. La mise en place des CAPEC, des cases foyers et des garderies a permis la création d'emplois féminins, en

particulier,⁴⁰⁴ la formation et le développement d'activités économiques. Cependant, tout n'a pas été rose dans ce projet. En effet, l'enthousiaste affiché, de cette femme de Ndiarno était plus ou moins partagé par les autres bénéficiaires et surtout les « oubliés ». D'ailleurs certains manquements et des frustrations ou déceptions n'ont pas tardé d'être soulignés par des hommes comme des femmes rencontrés chez eux ou dans le complexe de Darou Tanzil, ou au Forum de Ndoulo. Parmi ces problèmes figurent :

- La mise en fonction tardive du complexe de Darou Tanzil, de sa case de santé et des CAPEC. Selon un agent du projet, les procédures d'obtention des agréments des CAPEC sont trop lentes. En ce moment nous disait-il « *seules deux CAPEC de la région ont obtenu leur lettre d'agrément.* ». Cela veut dire que toutes les autres CAPEC n'étaient donc pas en règle.

- La faiblesse des fonds de financement au niveau des CAPEC et des CLEC. A ce propos, les responsables des CLEC de la CR de Thiakhar comme celle de Séo Leff par exemple, estiment que les montants des prêts qu'elles recevaient d'AHDIS, avant la mise en place de la CAPEC de Sokano, étaient beaucoup plus conséquents.

- Le refinancement tardif de la CAPEC de Sokano qui devait alimenter les CLEC. Les populations n'ont pas compris ce retard puisqu'elles avaient déjà soldé leurs dettes à temps. Le projet touchait à sa fin et avait même été prolongé d'une année, le temps de permettre aux caisses locales et populaires de trouver d'autres partenaires financiers afin de poursuivre leurs activités. Mais, ce temps était jugé trop court par les gérants de ces structures qui n'avaient pas réussi à mobiliser une épargne importante. Déjà, à la CAPEC de Sokano, certains villageois las d'attendre les financements, ont tout bonnement retiré leurs maigres épargnes. Certaines femmes ont fait recours à d'autres moyens pour financer leurs activités. Jusqu'au moment de notre dernier séjour (novembre 2006), aucune des deux CAPEC que nous avons visitées n'avait trouvé des partenaires financiers extérieurs. Parmi les CLEC visitées, celle de Sam-Dianatoul (CR Touba Mosquée) avait bénéficié de l'appui d'une personnalité de bonne volonté qui lui a accordé un prêt sans intérêt d'un million de francs CFA.

Lors du forum d'échange des partenaires du projet qui a été organisé au complexe communautaire de Ndoulo (CR Ndoulo) dans le département de Diourbel, ce problème de retard et de la faiblesse des prêts est revenu plusieurs fois lors des interventions. Ce forum fut une rencontre d'échange entre les bénéficiaires, les partenaires du projet et les autorités

⁴⁰⁴ Les formateurs et le personnel qui gère ces structures sont considérés comme des salariés

locales. Il a lieu le 24 mai 2006. Il s'est déroulé dans une ambiance très festive avec la présence de nombreux animateurs (chanteurs, griots, batteurs de tam-tam, etc.), des autorités administratives régionales et locales, de la directrice du PLCP, des représentants des groupements féminins et des autres complexes du Baol et des régions de Dakar, de Thiès, etc. Les responsables d'ateliers des cases foyers et de groupements féminins ont apporté leur contribution pour la réussite de cet événement en exposant leurs talents. C'étaient des moments de partages d'expériences mais aussi de présentation des doléances et des inquiétudes sur la pérennisation des acquis de ce projet. Les paysans, les jeunes ont aussi saisi l'occasion pour soumettre leurs problèmes aux autorités présentes. Le récurrent problème des semences, de l'emploi des jeunes, du matériel agricole et la présence des criquets pèlerins dans certains villages, ont été soulevés. Beaucoup de déception a été notée chez les villageois qui n'avaient pas pu bénéficier des retombées du projet en termes d'infrastructures, etc. Ces populations qui se sentaient délaissées, estimaient que la sélection des villages ciblés n'était pas transparente. Au paravent, un agent du PLCP, nous avait indiqué, que certaines actions réalisées à Touba, n'étaient pas prévues dans le projet. Cela explique t-il, le retard de la construction du complexe de Darou Tanzil qui n'était achevée qu'en 2005 presque à la fin officielle du projet ? Nous nous demandons aussi, si la Ministre de tutelle du projet, qui est une personnalité politique et ex-épouse d'un marabout, cherchait-elle à faire taire des mécontentements ou faire plaisir aux populations de Touba?

Au cours de ce forum, l'intervention de la représentante des groupements féminins de Ndoulo a beaucoup retenu notre attention pour deux raisons :

- D'abord, après l'allocution du gouverneur de la région, de la directrice du projet, du chef de village et du PCR de Ndoulo, elle était la première femme à prendre la parole devant un auditoire dominé par les hommes (chefs de villages, conseillers ruraux, responsables des services administratifs, etc.).
- Ensuite, parce qu'elle a abordé un sujet d'actualité au Sénégal en 2006 et qui fait toujours peur aux hommes : la parité dans les fonctions électives.

En rappelant l'approche genre que le projet a introduite dans ses programmes, elle a dénoncé l'absence de parité dans les comités de gestion, de pilotage et de contrôle des complexes communautaires comme celui de Ndoulo. En effet, l'analyse de la composition de son comité de gestion laisse apparaître la faible représentation des femmes qui ne font que 7% de l'effectif. Cette critique est également valable pour le complexe de Darou Tanzil. En manifestant son indignation devant cette injustice, elle a appelé ses consœurs à se mobiliser. Elle en a aussi profité pour annoncer sa prochaine candidature au conseil rural de Ndoulo

parce que disait-elle « *les femmes, vu leur nombre, leur dynamisme et leur importance dans la société méritent plus de considération, et qu'elles ont les mêmes capacités, sinon plus de diriger que les hommes* » (Mama S., Forum Ndoulo, 2006).

Contrairement à cette femme, certains hommes ont dénoncé ce qu'ils qualifient de favoritisme du projet envers les femmes qui ont été les principales bénéficiaires. Ces hommes qui se sentaient abandonnés, se considèrent tous comme des démunis. Le PLCP en mettant en pratique son approche genre a privilégié les femmes. Appliquer une approche genre ne signifie pas privilégier les femmes, mais plutôt donner les mêmes opportunités ou les mêmes chances pour parvenir à un certain équilibre entre les hommes et les femmes. Toute démarche qui ne tient pas en compte des deux composantes de la société dans leur globalité, risque de reproduire les inégalités. Or l'approche genre n'a pas pour objectif de créer des écarts mais de les réduire, voir les éradiquer. Il faut rappeler que le terme genre n'a pas d'équivalent en wolof d'après nos recherches. Des spécialistes sénégalaises comme Madame Fatou Sow, une féministe que nous avons rencontrée lors d'un colloque organisé par le « Réseau genre en action », en 2004, avait déclaré ne pas connaître la signification de ce mot en wolof. C'est le même constat avec les monitrices qui ont suivi une formation sur l'approche genre. L'une d'elles, avait indiqué, n'avoir presque rien retenu de cette formation qu'elle jugeait très éloignée des réalités sociales locales.

D'autres paysans ont souligné, le fait qu'un projet qui « veut combattre la pauvreté » n'a pas pris en compte les problèmes de fond de leur milieu à savoir les contraintes agricoles, entre autres. « *Si ces problèmes ne sont pas résolus, les campagnes du Baol continueront de se vider de leurs paysans* », conclut un jeune paysan.

La directrice du projet, a également évoqué la question de l'égalité des sexes, de la loi sur la parité. Pour rassurer les hommes, elle répondait ceci : « *L'objectif du projet n'est pas de dire que l'homme et la femme sont égaux. Ils ne seront jamais égaux. Jamais on ne demandera aux hommes de prendre un balai, de laver la vaisselle ou le linge, mais on peut alléger le travail des femmes par l'acquisition de matériel et la mise en place d'infrastructures hydrauliques modernes.* »⁴⁰⁵ Nous répondrons qu'ils feraient ces tâches en l'absence des femmes. Les émigrés « *modou modou* » vous le confirmeront. Les cuisiniers, les « *boys* » ou (employés de maison) les font également contre rémunération. C'est juste une question d'éducation, de tradition, de culturelle inculquée et conservée, mais qui a commencé à changer dans certains milieux avec l'évolution des mentalités.

⁴⁰⁵ Propos de la directrice du PLCP, Forum Ndoulo, 2006

Le gouverneur de la région de Diourbel avait répondu aux inquiétudes des paysans sur les semences et les produits phytosanitaires et avait assuré que la distribution des semences d'arachide aura bien lieu et se fera sans distinction de sexe ou d'âge. Selon ses termes : « *Toute personne (homme, femme, jeune adulte) qui répondra aux critères d'acquisition recevra 150 kg de semences d'arachide et des engrais et pesticides* » (Gouverneur de Diourbel, Forum Ndoulo, 2006). 150 kg représentent la quantité de semences nécessaires pour un champ de 2 ha environ. Mais, malheureusement nous n'avons pas eu l'occasion de suivre cette promesse jusqu'au bout. A notre avis pour que la répartition soit équitable pour tous, il faudrait d'abord régler aussi le problème de l'accès des terres aux femmes.

3- Les autres projets ou programmes gouvernementaux

Après le PLCP, le Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers (PALAM) est annoncé dans les régions de Diourbel et de Kaffrine pour une durée de cinq ans (2009-2013). C'est un vaste programme piloté par le Ministère de la femme, par la même directrice qui connaît bien la région de Diourbel. « *Avec ce nouveau programme, c'est un concept spécifique destiné à augmenter les capacités des jeunes évoluant en milieu rural. Il vient également à point nommé par rapport à la lutte contre la déperdition scolaire, la réduction de la pauvreté au sein des populations rurales, en priorité à travers l'accès à une alphabétisation fonctionnelle centrée sur les compétences et par l'accès aux services de micro finance favorisant l'autodéveloppement* ». ⁴⁰⁶ (DIOP I., 2010).

Sept des quinze localités ciblées se trouvent dans la région de Diourbel. Et la communauté rurale de Thiakhar fait partie des trois zones choisies dans le département de Bambey. ⁴⁰⁷ Selon la directrice de ce programme, le choix de ces localités provient du croisement de trois critères : le taux de pauvreté, le taux d'alphabétisation, le niveau de scolarité des filles. ⁴⁰⁸

Selon Ibrahima Diop (2010), ce projet a pour objectifs spécifiques de répondre aux besoins éducatifs des jeunes de 16 à 24 ans et d'épauler les femmes travailleuses analphabètes et sans qualification, âgées de 24 à 49 ans. Le projet comporte cinq composantes: l'accès à l'éducation pour les jeunes âgés de 9-15 ans (des déscolarisés et des non scolarisés), la

⁴⁰⁶ (DIOP I., 2010). *Mise en œuvre du Programme PALAM: Kaffrine et Diourbel comme régions cibles!* Consulté le 27 septembre, 2011, sur Le messenger.sn: <http://www.lemessagersn.info/Mise-en-oeuvre-du-Programme-PALAM-Kaffrine-et-Diourbel-comme-regions-cibles->

⁴⁰⁷ Il s'agit de Ngohé, Touba Mboul, Ndingy, Touba Fall, Ngoye, Ngogom et Thiakhar. Ces trois derniers se trouvent dans le département de Bambey.

⁴⁰⁸ Cité par Diop I. 2010, Op. Cit.

formation qualifiante pour adolescents et jeunes adultes analphabètes, l'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes travailleuses, la microfinance pour l'appui à l'auto emploi et la gestion et le volet de suivi du programme.⁴⁰⁹

Déjà en mars 2010, cet auteur tirait un bilan de ce programme et parlait de « *8000 enfants de 9-15 ans déscolarisés précoces ou non scolarisés dont 65% de filles fréquentent une école communautaire de base, 3000 jeunes sont renforcés, 10000 femmes travailleuses voient améliorer leurs compétences techniques.* ». ⁴¹⁰

Les projets ou programmes gouvernementaux ou non se succèdent ou se renouvellent constamment et ont tous pour objectif commun d'améliorer les conditions de vie des populations. (Revoir PNIR et PEPAM cités dans le chapitre 5). A Thiakhar le PARPEBA a implanté à titre expérimental une unité de traitement d'eau pour la rendre potable. (Se reporter au chapitre 3, section sur le contexte environnemental).

Le Projet de la Promotion de l'entrepreneuriat Rural (PROMER), fonctionne en synergie avec les projets déjà existants comme PNIR, projet FIDA (bassin arachidier), PAGF II (Région de Diourbel), etc. Il fait partie du vaste Programme Bassin arachidier qui regroupe d'autres programmes et est destiné à coordonner les actions des multiples projets et programmes intervenant dans les mêmes zones et les mêmes secteurs. PROMER couvre les régions de Diourbel, Fatick, Kolda, Kaolack, Louga, Tambacounda, Matam et Thiès et compte deux phases d'une durée totale de 7 ans (2006-2013). Il entrevoit d'appuyer près de 3000 bénéficiaires qui souhaitent entreprendre ou consolider leurs petites entreprises.

Ses principaux objectifs sont de renforcer et de stimuler l'entrepreneuriat en milieu rural, diversifier les revenus des populations et de créer un cadre favorable au développement et à la croissance des micro-entreprises rurales. Pour atteindre ses objectifs, PROMER entend soutenir les entrepreneurs (collectifs et individuels) et les porteurs d'initiatives. Il vise à valoriser les ressources locales en soutenant l'auto-emploi ou le travail salarié à travers des appuis financiers, techniques et matériels indispensables pour le développement des petites et micro-entreprises des jeunes et des femmes en particulier. En plus des services financiers, il compte des volets allant de l'alphabétisation au renforcement des capacités en passant par les prestations de services non financiers. PROMER comptait toucher dans sa phase II, la moitié des 34 CR de la région de Diourbel.

⁴⁰⁹ Ibid.

⁴¹⁰ Ibid.

Contrairement à la CR de Touba Mosquée, la CR de Thiakhar n'est pas retenu dans ce programme. Mais six autres communautés rurales sont touchées dans le département de Bambey.

Dans sa politique pour la promotion de la femme, le gouvernement du Sénégal qui a signé et ratifié de nombreuses conventions sur l'égalité, les droits des femmes, la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard de ces dernières, ne s'est pas limité qu'aux projets ou programmes sectoriels et temporels pilotés par ses ministères. En effet, l'Etat du Sénégal a renforcé les mécanismes institutionnels déjà amorcés à la veille de l'indépendance. Mécanismes destinés à faciliter la promotion socio-économique, culturelle et politique des femmes. Les notes qui suivent énumèrent non seulement ces mécanismes, mais aussi les dispositifs non gouvernementaux avec les actions des ONG, des Fédérations d'associations féminines et d'autres acteurs qui œuvrent dans ce sens, etc.

Cette liste qui suit présente les mécanismes gouvernementaux avec quelques dates clés et faits historiques marquants:

- Acquisition du droit de vote en 1945 à tous les citoyens des quatre communes (Dakar, Saint Louis, Gorée, Rufisque.).
- 1959, initiation de l'animation rurale
- 1960, création du premier Centre féminin d'Animation Rurale qui a assurée la formation des monitrices d'économie familiale rurale logées au niveau des ex-CERP devenus CADL.
- 1963, Création de l'Ecole Normale d'Enseignement Technique Féminin
- 1975, mise en place des mécanismes institutionnels
- 1978, Création du Secrétariat d'État à la condition féminine
- 1980, Création du Ministère du développement social par la fusion du Secrétariat d'État à la promotion humaine et secrétariat d'État à la condition féminine
- La même année, institution de la « Quinzaine de la Femme »
- 1982, adoption par l'assemblée nationale d'un plan national de la femme en vue de sa prise en compte dans les plans nationaux de développement économique et social du pays.
- 1990, réinstallation d'un délégué auprès du Président de République chargé de la condition de la femme et de l'enfant.
- 1991, création du Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille qui deviendra plus tard Ministère de la famille et du Développement social qui a piloté les projets comme le PLCP, le PALAM, etc.

- Mars 1991, inauguration du Centre d'Information et de Documentation pour la femme grâce à l'assistance technique et financière de la coopération française.
- Janvier 1999, sous la pression des organisations féminines nationales et des organismes internationaux, la loi contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF) est promulguée⁴¹¹, sous la Présidence d'Abdou Diouf. Elle est suivie de la mise en place d'un Plan d'action visant à promouvoir l'abandon total et définitif des Mutilations Génitales Féminines d'ici 2015. Mais entre le vote d'une loi et son application, il peut y avoir un grand écart.
- 2004, création du Fond national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin (FNPEF) d'un montant d'un milliard de FCFA (1 520 000 euro) pour encourager et promouvoir l'entrepreneuriat féminin, renforcer les capacités managériales et gestionnaires des femmes par un appui technique et financier. (Un taux d'intérêt allant de 5 à 7% est proposé pour toutes les femmes rurales et urbaines du pays avec une priorité aux régions de Kolda et de Ziguinchor.
- Juin 2011, à la veille de la conférence internationale sur la parité, le Président Wade, devant l'insistance des organisations de femmes, de la société civile, du Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF), annonce la signature du décret d'application de la loi sur la parité votée en mai 2010. Cette loi de la parité sur les listes électorales pour les scrutins électifs et semi-électifs est déjà appliquée aux dernières législatives de 2012. Nous espérons qu'elle sera pareille pour prochaines élections locales de 2013.

Les ministères ou services qui s'occupent directement ou indirectement des questions en rapport avec les femmes sont nombreux. Parmi eux figurent :

- Le Ministère de la famille et des organisations féminines qui compte cinq (5) directions (famille, stratégies de développement social, développement communautaire, des organisations féminines et des services qui lui sont rattachés : Commissariat à la Sécurité alimentaire, Cellule de Suivi des Programmes de Lutte

⁴¹¹ Cette loi (article 299 bis du Code pénal) fait des MGF acte criminel passible d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Les MFG concernent l'excision qui est une ablation de la partie externe du clitoris qui est accompagnée parfois d'une infibulation (l'ablation des petites lèvres et suture des grandes lèvres en laissant un petit orifice pour laisser écouler les menstrues et les urines). Au Sénégal, certaines ethnies (al Pular, Diola, Soninké, Malinké, principalement) les considèrent comme un rite de passage obligé des filles à la vie d'adulte. Mais c'est un moyen de contrôler la sexualité des filles, même si certaines personnes avancent des arguments religieux qui sont réfutés par des hommes religieux. Des ONG comme RADDHO et surtout TOSTAN, ont réalisé de gros efforts de sensibilisation dans ce sens notamment dans les régions à forte concentration de ces ethnies, particulièrement le sud, le sud-est, le long de la vallée du Fleuve Sénégal. La région de Diourbel à dominante wolof et serer, et où la population peule s'est « wolofisée » n'est pas très concernée, même si nous ne pouvons pas avancer avec certitude que l'excision n'y est pas pratiquée. Les régions les plus concernées par l'excision au Sénégal sont : Kolda, Matam, Kédougou, Tambacounda, Ziguinchor.

contre la Pauvreté et autres structures comme le Centre national d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CENAF)).

- Le Ministère de la Culture, du Genre et du Cadre de vie ;
- Le Ministère de la Petite Enfance et de l'Enfance.
- Le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale ;
- Le Ministère de l'Entreprenariat Féminin et de la Microfinance, créé en 2002 qui venait de pré-valider en avril 2011, le Document de Stratégie Nationale de Développement de l'Entreprenariat Féminin au Sénégal (DSNDEF) et le plan d'action quinquennal 2011- 2015. La mise en place de la Direction de l'Entreprenariat Féminin et d'un Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin illustre l'importance que l'Etat donne à la promotion économique des femmes à travers ses appuis pour la création et la consolidation de leurs entreprises. Avec ses partenaires extérieurs comme l'ONU FEMMES, le Bureau International du Travail, l'ONUDI⁴¹² et la Société Financière Internationale, il a mis en place des programmes ou projets de renforcement des capacités des femmes entrepreneures.

Tous ces ministères étaient dirigés par des femmes.

Le plan national d'action pour la femme 1997-2001⁴¹³ s'est donné pour objectif principal de placer les bases pour l'épanouissement de la femme à travers son implication dans tous les secteurs de la vie et son égal accès aux services et ressources du pays. Cependant, ce plan n'a pas atteint ses objectifs. Son évaluation a mis en évidence des principales réussites et avancées de la politique gouvernementale pour la promotion de la femme. Selon ce rapport, parmi les avancées faites avec la collaboration de partenaires extérieurs comme intérieures, on peut noter : sur le plan économique, social et politique:

-la mise en place de crédits destinés aux activités économiques en mettant à la disposition des groupements féminins un fonds estimé à 750 millions de francs CFA (soit 1 140 000 euro) à la fédération nationale des groupements de promotion féminine ;

- la mise en place d'un budget géré par des projets et destiné aux activités spécifiques qui prennent en charge certains besoins prioritaires des femmes pour améliorer leur accès aux services sociaux de base, à l'éducation et à la formation ;

- Avec l'implication des ONG, des fédérations et des unions paysannes dans sa politique, L'État a mis place des projets destinés à la promotion socioéconomique des femmes et a fait de la lutte contre la pauvreté une priorité.

⁴¹² Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

⁴¹³ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la famille, 30 août 1999, p. 2). *Plan national d'action de la femme sénégalaise (PANAF). Evaluation à mi-parcours*. Dakar, Sénégal.

- la prise en compte des besoins spécifiques des femmes au niveau des ministères et à l'engagement à faire du genre un concept transversal, à promouvoir le leadership féminin au niveau du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.

- la construction de garderies communautaires en milieu rural et périurbain,

- la mise en place l'école communautaire spécifiquement tournée vers la scolarisation des filles de 9 à 14 ans avec possibilités totalement ouvertes de se présenter aux examens et concours diplômant ;

- l'élaboration d'une Politique nationale de Protection et de Promotion de la Maternité sans Risques ;

- la création de centres d'écoute pour la santé reproductive des adolescentes (Centres ADO) et la promotion d'une sexualité responsable au niveau des jeunes ;

- la mise en place d'une politique de lutte contre les mutilations génitales à l'endroit des femmes et d'éradication complète de cette dernière ;

Sur le plan juridique, on peut signaler l'adoption de lois en faveur des femmes comme la loi contre toutes les formes de discrimination ou de violence envers les femmes.⁴¹⁴ On peut y ajouter la loi sur la parité intégrale dans les fonctions électives adoptée en 2012. Un Observatoire sur les Droits des Femmes, un projet de Promotion du Statut de la femme et des centres d'écoutes et d'assistance juridique aux femmes font aussi partie des dispositifs mis en place par l'État du Sénégal. En outre, des textes de base comme le code de la famille, ont été traduits en langues nationales.

An niveau institutionnel, on peut noter en dehors de l'engagement personnel du Président de la république pour défendre la cause des femmes, le renforcement de capacité et des moyens du ministère des affaires féminines avec la création de nouvelles directions et organismes, la promotion du genre et la coordination des programmes de lutte contre la pauvreté.

Les mécanismes non gouvernementaux consistent essentiellement à :

- La mise en place et au développement des associations féminines, et à la création de Fédération ou d'union qui appuient les groupements féminins. Nous pouvons citer la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS); la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF). Aujourd'hui on peut y ajouter les nombreuses autres associations ou réseaux intervenant au profit des

⁴¹⁴ Les violences conjugales, les coups et blessures sur les femmes, les mutilations génitales, le harcèlement sexuel, le viol et la pédophilie font partie des formes de violence.

femmes à travers des appuis financiers et techniques destinés à promouvoir l'entrepreneuriat féminin : l'Association des Femmes d'Affaires et Femmes Commerçantes (AFAC), le Collectif des Femmes commerçantes du Groupement Economique du Sénégal (COCOGES), le Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF), l'Association des Femmes pour la Promotion de l'Entrepreneuriat au Sénégal (AFEPES) et le Réseau Africain de Soutien à l'Entrepreneuriat Féminin (RASEF), etc.

- Au développement de multiples Organisation non gouvernementales dont font partie FDEA, AHDIS, CARITAS, ASCODE que nous venons de citer et d'autres qui luttent contre les violences faites aux femmes, les viols, les mariages forcés ou précoces, les mutilations génitales féminines, etc. Il y a vingt ans (1991), près des deux tiers des ONG (180 sur 261 existantes) étaient logées sous la tutelle du Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille qui doit veiller à la coordination de leurs interventions.⁴¹⁵ Aujourd'hui, on compte plus de 600 ONG nationales ou internationales au Sénégal. Les syndicats et partis politiques ne sont pas en reste. En effet, « *Tous ces regroupements à vocation syndicale ou politique, en coopération avec le Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, ont favorisé l'émergence d'une nouvelle mentalité pour l'intégration de la femme rurale dans les programmes et projets de développement.* »⁴¹⁶

Dans son mémoire, Hawa Kane⁴¹⁷ a analysé l'émergence du mouvement féministe "Yewwu-Yewwi"⁴¹⁸ qui incarnait en quelque sorte le féminisme sénégalais si on peut l'appeler ainsi. "Yewwu-Yewwi" est une association créée par un groupe d'intellectuelles qui ont adopté l'idéologie féministe dans les années 80. Il ressort de son analyse qu'apparemment au Sénégal, la démarche de genre fait moins peur et est mieux accepté que le féminisme. Certaines personnes la perçoivent comme une discrimination positive envers les femmes, par contre d'autres la conçoivent comme une atteinte à leurs intérêts. Des démarches plutôt rassurantes sont employées par les acteurs chargés de sa promotion à travers les médias et les projets de développement. En effet, dans les séminaires ou les débats diffusés dans divers moyens de communication (télévisions, radios et presse écrite, Internet, etc.), nous avons

⁴¹⁵ Source : (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, 1991, p. 6). *Stratégies du gouvernement du Sénégal visant à mieux répondre aux besoins des femmes rurales*. FIDA. Conférence régionale sur « la promotion économique des femmes. Dakar, 27 p.

⁴¹⁶ Ibid. p.6.

⁴¹⁷ (KANE Hawa, 2008). *L'émergence d'un mouvement féministe au Sénégal: Le cas du YEWU YEWU PLF*. Mémoire de maîtrise de sociologie. Facultés des Lettres et Sciences Humaines. UCAD, 162 p.

⁴¹⁸ *Yewwu-Yewwi* est un terme wolof qui traduit littéralement "être éveillé et libérer".

remarqué que les défenseurs des questions de genre parmi lesquels se trouvent des juristes, des enseignantes ou chercheurs, des responsables de projets, des fonctionnaires ou des sociologues,⁴¹⁹ interviennent souvent dans un discours plutôt rassurant pour les hommes. Les défenseurs de l'approche genre ont bien tiré des leçons du rejet du féminisme par une bonne partie de l'opinion publique sénégalaise.⁴²⁰

Au Sénégal, le féminisme n'a pas bonne réputation si bien que des femmes défenseurs des causes féministes ne veulent pas qu'on leur colle cette étiquette. Il faut dire qu'il y a non seulement un changement dans la démarche des revendications, mais aussi que la promotion de la femme n'est pas l'apanage des intellectuelles ou des féministes. Ainsi l'approche genre n'est-elle pas un moyen de contournement employé par ses défenseurs pour faire accepter les idéaux féministes.

A travers tous ces mécanismes, des progrès ont été faits. Cependant, il existe encore beaucoup de disparités entre les deux composantes de la société.

Conclusion

L'État qui s'est désengagé du monde paysan est bien présent en milieu rural. Il est représenté ici par la sous-préfecture, mais surtout par l'un de ses démembrements qu'est le centre d'appui au développement local. L'action de l'État est aussi visible à travers ses projets ou programmes pilotés par ses directions ministérielles. Le centre d'appui au développement chargé de l'animation rurale, est une structure très présente dans l'accompagnement et l'encadrement des femmes dans leur démarche pour la création de GIE surtout et pour leur faciliter l'accès aux crédits auprès des structures financières. Les appuis techniques et les conseils prodigués par les structures déconcentrées de l'État et les projets semblent être très appréciés par les populations et les associations féminines même si elles attendent plus. Les structures étatiques et même certains programmes gouvernementaux n'ont pas les moyens nécessaires pour remplir correctement leurs missions auprès des populations. L'État doit faire le nécessaire pour résoudre ce problème qui affecte aussi les habitants des zones rurales qui doivent trouver des solutions pour faire face à leurs propres soucis.

⁴¹⁹ Fatou Sarr Sow est une sociologue. Cette enseignante et chercheuse est la responsable du Laboratoire Genre et recherches scientifiques de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ce laboratoire de recherches bénéficie du soutien de nombreux partenaires comme le PNUD, l'UNICEF, la Banque Mondiale, etc. Fatou Sow est une sociologue, féministe. Amsatou Sow Sidibé et Fatou Kiné Camara sont des juristes. Amsatou Sow Sidibé est l'une des deux femmes qui s'est présentée aux dernières élections présidentielles d'avril 2012.

⁴²⁰ Pour ne pas dire africaine voire mondiale.

Conclusion

Les associations féminines sont diverses. Cette diversité s'aperçoit au niveau de leur nature de leur origine, de leurs objectifs, leur mode de fonctionnement ainsi que leur ouverture vers les structures extérieures. La typologie des groupements féminins qui n'est pas facile, révèle l'existence de deux principales catégories : les associations comme les groupements de promotion féminine et les groupements d'intérêt économique qui sont formées à la base dans un cadre étatique contrairement aux clubs de solidarités comme les « mbotay » et les tontines qui sont des organisations complètement autonomes qui ne cherchent pas des partenariats ou des alliances avec les structures de développement qu'elles soient gouvernementales ou non. Les groupements de promotion féminine sont une forme d'organisation qui apparaît dans le sillage des années 1960. Avant leur création encouragée par l'État pour organiser les femmes en milieu rural et favoriser leur promotion socio-économique, les regroupements de femmes dits traditionnels créés par affinité ou par groupe d'âge existaient déjà. La création du statut de groupement d'intérêt économique (GIE) en 1984 vise à faciliter l'accès des populations aux crédits pour leur permettre de développer des activités économiques. Ce dispositif installé par l'État a permis la multiplication des GIE dans tous les secteurs d'activités (agricoles, commerciales, artisanales, prestation de service, crédits, etc.). Sans le statut de GIE, les groupements de promotion féminine ne peuvent accéder au crédit que seulement au niveau de leur fédération locale, à moins que les membres trouvent d'autres alternatives comme la création d'une tontine à l'intérieur du groupement ou le recours aux dons ou prêts individuels auprès des parents ou voisins. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui beaucoup de groupement de promotion féminine ont adopté le statut de GIE pour diversifier leurs sources de financement en accédant aux crédits auprès des autres structures financières. Les clubs de solidarité sont créés par les femmes pour favoriser l'entraide sociale et financière à travers les prêts entre elles et l'acquisition de matériels collectifs d'allègement des travaux, etc.

L'émergence des associations féminines en milieu rural surtout est favorisée par la combinaison de multiples facteurs dont le désengagement de l'État qui cherche à responsabiliser les populations, la dégradation du cadre de vie et de l'environnement socio-économique et la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique car tout développement suppose une population organisée, pleine d'initiatives et prête à s'impliquer directement dans les domaines économiques, social et environnemental. Dans ce cas, les associations féminines

sont considérées comme une réponse, une solution et une assurance pour faire face aux difficultés rencontrées. Quelles sont les réponses et les solutions apportées par les femmes et leurs associations face aux nombreux défis ?

TROISIEME PARTIE : MIEUX VIVRE : REPONSES FEMININES

Les lauréates, les Libériennes Ellen Johnson Sirleaf et Leymah Gbowee et la Yéménite Tawakkol Karman, "*sont de brillants exemples du changement et du progrès que peuvent apporter les femmes quand on leur donne l'occasion de prendre des décisions sur l'avenir de leurs sociétés et de leurs pays*". Le Nobel, "*reconnaissance de leurs extraordinaires accomplissements, reflète les efforts de nombreuses autres femmes pour promouvoir la paix et la sécurité*". Hillary Clinton⁴²¹

⁴²¹ Extrait d'un communiqué d'Hillary Clinton sur : Europe1 avec AFP. Nobel : Clinton loue les "efforts des femmes". Consulté le 07 octobre 2011 sur <http://www.europe1.fr/International/Nobel-Clinton-loue-les-efforts-des-femmes-757613/>

Introduction

Dans cette partie, seront évoquées les réponses apportées par les femmes pour mieux vivre comme l'indique son titre. Ces réponses seront étudiées à travers les actions individuelles ou collectives des femmes pour essayer d'améliorer avant tout leurs conditions de vie et celles de leur entourage familial.

Pour faire face aux difficultés économiques et participer aux dépenses domestiques, les femmes s'investissent dans les activités économiques afin d'avoir une certaine autonomie financière. Cette recherche va les pousser à entreprendre différents types d'activités ou de métiers. Les activités génératrices de revenus représentent une part importante des actions entreprises par les femmes. Viennent ensuite les activités socioculturelles qui représentent un élément important dans leur vie. Enfin, les femmes, conscientes de l'importance des ressources naturelles dans leur vécu quotidien, ne sont pas restées les bras croisés devant la détérioration de leur milieu. Des actions ont été réalisées dans le but de sauver ce qui peut l'être, d'économiser les ressources qui restent et de participer à la réhabilitation du milieu. La propreté et la gestion du cadre de vie, une nécessité que les femmes ont bien comprise, font également partie des actions environnementales qu'elles ont entreprises.

Notre analyse portera sur les efforts fournis par les femmes dans la recherche d'autonomie économique, leur investissement dans les questions environnementales, et dans les activités socioculturelles. Nous essayerons d'aborder en même temps, les avantages et les contraintes rencontrées par les femmes et leur entourage dans ces activités.

CHAPITRE 8 : INVESTISSEMENT ET RECHERCHE D'AUTONOMIE ECONOMIQUE

Introduction

Pour sortir d'un contexte difficile, les femmes associées ou non, avec ou sans financements, cherchent divers moyens pour avoir une certaine autonomie économique. Parmi les activités développées, celles qui génèrent des revenus tiennent une place importante. De façon générale et même à l'échelle nationale, l'écrasante majorité des activités des femmes s'inscrit dans le domaine du secteur informel qui échappe encore à tout contrôle étatique. Cependant, comme nous l'avons souligné, les groupements féminins représentent entre autres, un enjeu financier. Ils constituent de ce fait un moyen pour les femmes pauvres, exclues du système bancaire classique, d'accéder aux appuis financiers, techniques ou matériels à travers leur mobilisation et aussi les structures financières décentralisées (SFD) ou les autres organismes de développement (ONG, projets ou programmes ministériels, etc.). Les femmes ont besoin de ces appuis pour mieux s'insérer dans le circuit économique. Le schéma ci-dessous montre la prépondérance des activités génératrices de revenus dans les actions développées par les groupements féminins. En dehors des activités économiques, on y retrouve les activités socioculturelles, et les activités de gestion des ressources naturelles entre autres.

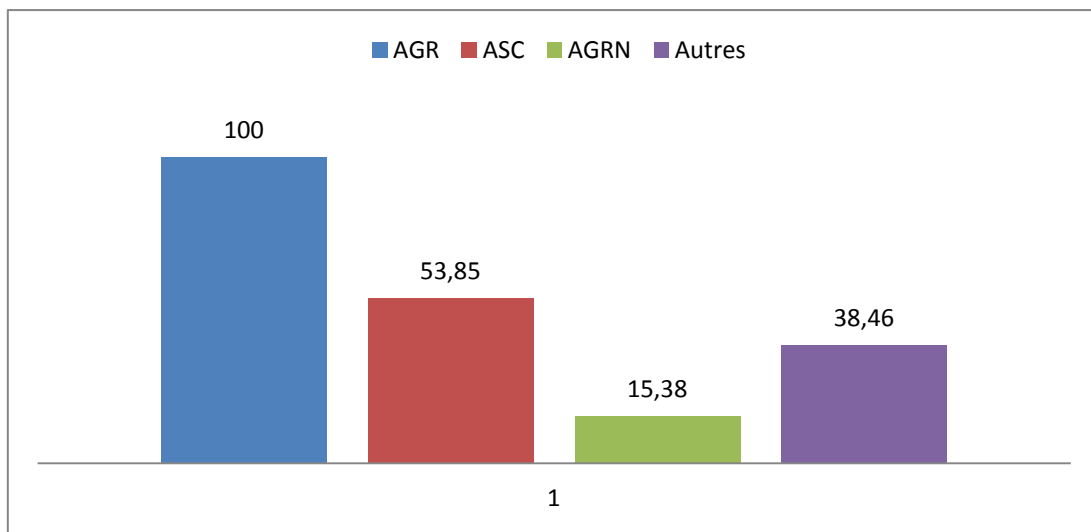


Figure 19: Répartition des groupements selon les types d'activités réalisées

Source ; DIOUF Awa, 2006

AGR=activité génératrice de revenus

ASC=activité socioculturelle

AGRN=activité de gestion des ressources naturelles

Les activités économiques développées par les femmes sont nombreuses. Notre objectif n'est pas de faire une étude complète de toutes les formes d'activités économiques mais de présenter quelques unes des plus dominantes que nous avons observées sur le terrain. Ainsi, nous allons parler des activités commerciales dominées par le petit commerce de case, le commerce ambulant dans les marchés ou les carrefours, l'embouche et la gestion des équipements d'allègement des travaux féminins, entre autres. Nous allons nous appuyer sur des études de cas pour illustrer le dynamisme des femmes diourbeloises. Mais jusqu'où peuvent-elles aller dans cette quête d'autonomie économique ?

1- L'investissement dans le commerce

Les activités commerciales revêtent plusieurs formes et concernent divers produits avec une prédominance des produits agricoles et/ou des denrées alimentaires, etc. La diversité de ces produits et la valeur des marchandises, varient en fonction de nombreux facteurs tels que : la quantité et la qualité des récoltes, l'éloignement des marchés, le niveau de l'offre, de la demande et de l'investissement, les facilités de mobilité et les capacités d'adaptation, de créativité ou d'innovation des personnes. Comme l'a soulignée une dame qui compare les activités commerciales au panier de la ménagère : « *le panier de la ménagère dépend du montant de sa « ration » quotidienne* »,⁴²² *de ce qu'elle peut et veut sortir de son porte-monnaie et de sa capacité à négocier les prix* ». Pour dire qu'il ne suffit pas seulement d'avoir des fonds aussi importants soient-ils pour se lancer dans une activité marchande.

1-1- Le petit commerce de « case »

Comme son nom l'indique, il fait partie du micro-commerce qui se fait à domicile et qui se caractérise entre autres, par la faiblesse de la quantité et de la valeur de la marchandise. Il représente l'activité génératrice de revenus dominante réalisée par les femmes que nous avons rencontrées. Groupées ou pas les femmes sont actives. Mais, le fait d'être engagée avec ses pairs dans une association qui compte sur des soutiens internes ou extérieurs, est source de motivation. L'engagement et l'obtention de prêt quel que soit son montant, entraînent une certaine pression.

Le commerce de « case » est une activité ordinairement entretenue par les femmes en raison du fait que ce sont souvent elles qui restent dans les maisons. Cela s'explique aussi par

⁴²² La « dépense » est la somme d'argent donnée tous les jours ou tous les mois par l'époux à sa femme pour acheter les ingrédients nécessaires à la préparation des repas. Mais, habituellement les produits céréaliers de base comme le riz, le mil et accessoirement l'huile ne sont pas inclus dans la dépense quotidienne. Il est donc généralement destiné à acheter les légumes et condiments.

la faiblesse des moyens dont elles disposent et l'éloignement des lieux d'échanges comme les marchés quotidiens, etc. Dans les villages dépourvus de moyens de conservation des aliments et de marchés proches, sont surtout proposés des denrées non périssables : Ce sont des produits de consommation courante (bougie, allumettes, pétrole, huile, etc.), des condiments (poivre, piment sec, ail, etc.). Si le commerce de « case » était autrefois tenu par les femmes les plus âgées libérées des tâches ménagères, ce n'est plus le cas de nos jours dans les villages. Cela est dû surtout à l'accès plus facile au financement individuel, mais souvent collectif, et aux équipements d'allégement des tâches qui libèrent du temps aux femmes. Cela s'explique aussi par les difficultés que rencontrent ces femmes pour satisfaire les besoins familiaux que leurs époux n'assument pas. Ces femmes vivent souvent seules avec leurs coépouses. Comme en témoigne cette femme groupée du village de Séo Leff (CR de Thiakhar) qui dispose d'une caisse locale d'épargne et de crédit (CLEC), d'un moulin à mil, d'une décortiqueuse et de quelques bornes fontaines : « *Il n'y a jamais eu autant de jeunes femmes vendeuses dans le village. Chaque carré en compte au moins une ou deux* ». *Avant c'étaient les belles-mères ou femmes d'un certain âge qui s'adonnaient au petit commerce de cola, de pétrole, de bougie, d'allumettes, de cacahuètes grillées, etc.* ». (Astou D. Séo Leff, CR de Thiakhar).⁴²³ Mais ce qu'on a surtout constaté c'est que les produits et les services proposés se sont diversifiés. A cause de la pauvreté et de l'augmentation des besoins, la majorité de la population féminine rurale s'engage à un moment donné dans une activité rémunératrice. Marie Denise Riss, lie cette recherche d'activité économique à la faiblesse de la participation financière de l'homme dans les charges domestiques. En effet, comme elle le dit : « *Il se contente de donner à sa femme le mil indispensable et garde les gains perçus des récoltes d'hivernage à des fins personnelles, tandis que la femme a la charge des besoins quotidiens* »⁴²⁴ Mais, aujourd'hui, on peut dire que cette situation a évolué un peu dans la campagne. Avant, les femmes se contentaient de ce que leur donnait leur époux. Mais aujourd'hui, les besoins ont augmenté, les récoltes d'arachide ne rapportent pas beaucoup, les produits céréaliers ne couvrent pas les besoins alimentaires. A cela s'ajoutent le changement des habitudes alimentaires et vestimentaires et la cherté des produits et denrées. Et comme nous l'avons souligné, l'alimentation représente une part importante des charges quotidiennes qui pèsent sur les femmes. Dans beaucoup de villages de la CR de Thiakhar et de Touba Mosquée, l'introduction de la « ration » quotidienne » dans les mœurs reste encore timide, au contraire des villages ou quartiers de la « ville de Touba », elle s'est bien installée. Même si beaucoup de femmes interrogées pensent que son montant est souvent insuffisant

⁴²³ Astou D., entretien du 29 août 2006.

⁴²⁴ (RISS Marie Denise, 1989, p. 195). *Femmes africaines en milieu rural. Les sénégalaises du Sine Saloum*. Op. cit.

pour nourrir correctement leur famille. « *La «ration» ne suffit pas, il faut la compléter pour préparer un bon repas* ». Une phrase qui revient souvent, même son montant n'est pas souvent divulgué par soucis de conserver l'honneur de son époux. Cela n'a guère changé.⁴²⁵ Les raisons qui ont poussé les femmes à exercer une activité rémunératrice ne se limitent pas seulement à ces quelques points évoqués. Les exemples qui suivent nous en diront un peu plus. A Thiakhar ou à Touba, nous allons citer quelques cas de femmes exerçant le commerce de « case ».

Le premier concerne une habitante du village de Séo Leff qui fait partie des plus gros villages de la CR de Thiakhar.

✓ *Woly, la reine de la débrouillardise*

Woly D. est une femme charismatique de 43 ans. Première épouse d'un ménage polygame. Elle vit avec une de ses coépouses. Son époux est marchand de matériaux de construction à Dakar où ses deux filles aînées sont employées comme domestiques. Cette mère de cinq enfants dont deux scolarisés, peut sillonner les marchés hebdomadaires comme elle a le temps pour le faire puisqu'elle n'a pas d'enfant en bas âge. Elle a une fille qui l'aide dans les tâches ménagères et agricoles et une de ses coépouses garde les enfants. Mais, pour l'instant, elle se consacre à son petit commerce. Woly D. est en même temps la présidente du GIE « Mame Diarra » et de la CLEC de ce village *de près de 800 âmes*⁴²⁶. Ce village situé à l'ouest de la communauté rurale de Thiakhar est doté de quelques infrastructures communautaires⁴²⁷ dont des équipements d'allégement des travaux, des bornes fontaines. Les recettes de son petit commerce et de la vente d'une partie de ses récoltes de *niébé*⁴²⁸ (haricot) et de *bissap* (*Hibiscus Sabdariffa*) sont ses principales sources de revenus. Contrairement à beaucoup de ses consœurs qui disposent de petits lopins de terre, cette femme cultive avec l'aide de ses deux fils, les champs laissés par son oncle parti s'installer définitivement à Touba. Elle vend à domicile des denrées alimentaires constituées de légumes et de poissons frais ou fumés qu'elle achète à Bambey tous les lundis. Les quantités achetées varient selon le produit et sa disponibilité sur le marché. Quand, le poisson est accessible, elle arrive

⁴²⁵ Cf. « le manda bi » d'Ousmane Sémbène où il montre la participation des femmes dans les charges domestiques.

⁴²⁶ La population de Séo Leff était de 848 habitants en 2010, selon le rapport d'activités annuel de 2010 du centre d'appui au développement local de (CADL) de Ngoye (2011). Op. cit.

⁴²⁷ Ecole primaire, une case de santé (non fonctionnelle en 2006 (mais avec une matrone rurale), de bornes fontaines, d'un moulin à mil, d'une batteuse, etc.

⁴²⁸ Nom scientifique : *Vigna unguiculata*. Il est aussi appelé dolique à œil noir, pois à vache.

à écouler environ un carton de poissons frais par jour (20 kg environ). Elle transforme elle-même les poissons invendus. Elle stocke des barils de mil et du poisson fumé (50 kg environ) qu'elle revend pendant la soudure ou l'hivernage où ces produits sont rares et plus chers. Le poisson fumé est un couramment consommé dans les ménages pauvres où il représente avec le niébé les principales sources de protéine. Pour constituer son stock de mil, elle fait des prêts d'argent aux paysans pendant la saison des cultures. Ces prêts lui seront remboursés en mil. Le prix du kilogramme de mil est déjà fixé à 75 FCF mais, en cette saison varie entre 150 et 200 FCFA. Quels que soient les rendements, le créancier est obligé de payer en nature et au pire des cas de rembourser la somme avancée, même s'il doit vendre ses biens (bétail, bijoux, habits, etc.) ou s'endetter à nouveau. En plus des prêts et de la vente de ces produits, cette femme revend par jour depuis sept mois en moyenne une cinquantaine de baguettes de pain de la veille appelé « pain retour ». L'unité achetée 50 FCFA à crédit est cédée à 80 FCFA. Ce qui lui fait un bénéfice de 1500 FCFA par jour, si tout est vendu. Mais, ce n'est pas toujours le cas surtout en période hivernale. Le poisson fumé acheté à certaine période à 150 FCFA le kilogramme est revendu à 400 FCFA⁴²⁹ au moins. Le baril de 100 kg de mil acheté sur le marché lui revient à 18500 FCFA. Cette femme qui ne souhaitait pas communiquer le montant exact de ses revenus, se disait satisfaite de son activité qui lui permet de ne plus aller demander de l'aide à ses proches. *« Je ne demande plus rien à mon époux, mais s'il me donne je le prends. C'est le coût du transport, la difficulté du trajet) et la faiblesse du montant des prêts obtenus à la CLEC qui sont nos principaux soucis. Nous voulons accroître nos investissements. C'est pour être un peu autonome et régler les besoins de mes enfants que j'exerce cette activité »* (Woly D., Séo Leff)⁴³⁰. Selon, nos estimations, cette femme gagne au moins 1500 FCFA par jour, soit 45 000 FCFA par mois. C'est un peu moins le salaire d'un instituteur vacataire.

En dépit, des observations de cette femme, on constate que les investissements ne sont pas importants. Mais ce type de commerce peut être florissant. C'est le même constat avec l'exemple d'une autre dame du village de Thiakhar qui pratique aussi le commerce de case.

✓ Ndatté, D. *« hors de question de rester sans rien faire »*

Ndatté D., une femme un peu moins âgée que Woly (40 ans), est mère de cinq garçons dont l'un poursuit des études supérieures à Dakar, deux sont au lycée, un au

⁴²⁹ En septembre 2012, le kilogramme de poisson séché est revendu à 1000 FCFA dans certains marchés de Dakar.

⁴³⁰ Entretien réalisé le 30 août 2006 à Séo Leff, communauté rurale de Thiakhar.

primaire et un nourrisson. Elle fait partie du groupement féminin « *Benno* »⁴³¹ de son village Thiakhar, qui est le chef-lieu de la communauté rurale. Il est par conséquent le mieux équipé de la zone. Il dispose d'un forage, d'un poste de santé, d'une maternité, d'un dépôt de pharmacie, d'une maison communautaire, d'un moulin et des boutiques privés, etc. Le groupement a obtenu des prêts auprès de la caisse populaire d'épargne et de crédit du village. Mais les fonds de cette caisse ont été détournés par le gérant. Cependant, ce groupement a réussi quand même à trouver d'autres fonds et assurer son autofinancement grâce aux cotisations des membres. Cette femme qui a été alphabétisée en langue nationale fait partie du comité de santé de l'unique poste de santé de la CR.⁴³² Avant le groupement, ses activités se limitaient à la vente de produits de consommation courante comme le sucre, le thé, des condiments et des légumes en petite quantité. « *Depuis, que je suis dans le groupement, j'ai commencé à diversifier un peu mes produits en vendant du mil que j'achète juste après les récoltes quand les prix sont plus bas pour le revendre au bon moment chez moi ou dans les marchés hebdomadaires comme celui de Ndiagne Boumy ou de Diourbel. Depuis mon accouchement, c'est ma coépouse qui s'occupe des tâches ménagères. Je ne fais que mon commerce de case. Il n'est pas rentable. Les bénéfices sont en ce moment très maigres (environ 1000 FCFA par semaine), mais c'est mieux que rien. Je dois subvenir aux besoins de mes enfants (les inscriptions, les fournitures scolaires et l'habillement sont chers) et augmenter la « la «ration» » même si je ne cuisine plus depuis quelques mois.* » (Ndatté D., Thiakhar, 2006).⁴³³ Mais si l'on considère les frais de scolarisation de tous ses enfants, on suppose que cette dame doit avoir de bons revenus pour les assurer. Mais Cette dame a des proches qui la soutiennent.

Nous pouvons multiplier les exemples des femmes actives, groupées ou non à Touba comme à Thiakhar, mais nous pensons que ces deux cas suffisent pour élucider les efforts des femmes à trouver des réponses pour améliorer leur quotidien en développant des stratégies de survie.

Si ces deux exemples de femmes exercent des activités lucratives chez elles, d'autres sont plus mobiles dans leur commerce.

⁴³¹ Signifie « Unir » ou « uni » en wolof.

⁴³² Selon les normes de l'OMS, il faut un poste de santé pour 10 000 habitants.

⁴³³ Entretien réalisé le 02 septembre 2006.

1-2- Le commerce non sédentaire

Le commerce ambulante qui est un élément important dans les activités commerciales informelles, n'est pas l'apanage des femmes. Mais ces dernières y occupent une grande place. Ce type de commerce difficile à localiser en raison de son caractère non sédentaire, connaît une intensité variable en fonction des événements qui rythment la vie des populations et de la demande.

Les catégories de personnes exerçant ce type d'activité sont nombreuses mais on note une présence remarquable de femmes et de jeunes filles surtout dans les marchés (*Occas, Mame Binta, Ndoubé Diop*, etc.), entre les villages, le long des grands axes routiers, dans les gares routières régionales. De façon générale, on note une plus grande intensité et fréquence à Touba dans les grands marchés comme Occas, et à la hauteur de la grande gare routière appelée « *Garage Dakar* » située sur « l'autoroute » qui mène à la Grande Mosquée. Contrairement à ce qui se passe à Dakar, à Touba il y a une forte présence des femmes et des filles dans ce type de commerce. Cela s'explique peut être par ce que les garçons sont souvent envoyés dans les écoles coraniques ou qu'ils sont partis dans les autres villes du pays.

Du point de vue de l'ampleur et de l'intensité des activités commerciales en général, il existe un grand écart entre la CR de Thiakhar et celle de Touba Mosquée en raison de l'importance de la fonction religieuse et commerçante de cette dernière. En effet, Touba, la deuxième « ville » du pays, représente un grand marché de consommation et un carrefour des régions de Kaolack, Fatick et Louga, Et grâce aux réseaux mourides, Touba dispose de grands marchés et d'un réseau routier qui s'agrandit. Tous ces atouts sont indispensables pour le développement de tout type d'activité économique.

En dehors de ses marchés, le commerce non sédentaire n'est pas très développé dans la CR de Thiakhar. Cependant, nous avons rencontré quelques cas de marchandes colporteuses. Il s'agit souvent de vendeuses de denrées alimentaires (poissons frais, « pain retour », légumes, etc.).

✓ *Les vendeuses de poissons*

Dans la CR de Thiakhar, ces vendeuses de poissons qui se ravitaillent souvent au marché central de Bambey, parcourent les villages ou hameaux autour de leur lieu d'habitation, avec une bassine sur la tête et sous le soleil pour écouler leur marchandise. Sans aucun moyen de conservation, la fraîcheur du poisson reste discutable. Ces quelques marchandes sont concurrencées par des hommes qui n'habitent pas la zone mais qui ont des moyens de déplacement plus performants puisqu'ils disposent de véhicules (souvent vieux)

ou de charrettes. Mais selon les femmes rencontrées, ces concurrents qui parcourent les villages une ou deux fois par semaine, sont aussi parfois leurs fournisseurs. Faute de moyens de conservation, ils leur cèdent une petite quantité de marchandises à crédit. Mais les femmes qui jugent que c'est avantageux dans un certain sens puisque cela leur évite de se déplacer jusqu'à Bambey, trouvent par ailleurs leur produit un peu plus cher. En dehors du poisson, certaines femmes vendent d'autres produits comme le pain, mais elles sont aidées par leurs enfants qui parcourent les villages les plus éloignés. C'est le cas de Ndella N., rencontrée dans le village de Sokano.

✓ *Ndella, la petite « boulangère » ambulante*

Ndella N. est une femme qui ne sait pas son âge comme beaucoup de personnes qui n'ont pas d'actes de naissance, mais pense avoir une quarantaine d'années. Elle est la seconde épouse d'un septuagénaire de quatre femmes dont deux « tacko ». ⁴³⁴ Ndella, mère de six enfants, vit depuis le décès de sa coépouse avec qui elle s'entendait bien d'après ses propos, avec ses beaux-enfants et leurs femmes qui l'ont libérée des tâches domestiques. Comme Woly D., elle a envoyé ses filles à Dakar comme domestiques, parce que comme elle le dit *« les temps sont durs, mon époux est vieux. Il n'est plus actif comme avant et a du mal à entretenir la famille. Mais, heureusement qu'il a deux fils et une épouse active. Un de ses fils émigré en Europe lui envoie un peu d'argent. Il (l'époux) soutient aussi un responsable politique »* ⁴³⁵, mais cela ne lui rapporte pas grand chose. A cause des problèmes agricoles, les femmes qui sont découragées, s'orientent plus vers les activités génératrices de revenus. Ce sont mes deux fils qui m'aident à vendre le pain dans les villages voisins. » Tous les Vendredi, Ndella quitte très tôt son domicile en charrette pour rejoindre Bambey situé à plus de douze kilomètres où elle prend un autocar pour aller à Dakar et chercher sa marchandise moins chère (pain, légumes et quelques condiments). Elle rentre chez elle après le coucher du soleil. Comme, elle le dit *« Tous les vendredis, mon époux envoie une charrette me chercher à Bambey »*. Ainsi, Ndella est une femme active qui ne se limite pas à la vente d'un seul produit. ⁴³⁶

Cet entretien avec Ndella, montre les capacités d'adaptation des femmes face aux mutations socio-économiques et à la crise agricole. Aujourd'hui les femmes rurales dont l'agriculture constituait la principale source de revenus, sont de plus en plus tournées vers les activités extra-agricoles plus rémunératrices. Mais, cela ne signifie pas qu'elles ont abandonné

⁴³⁴ Tacko, est une femme âgée mariée qui ne vit pas souvent dans le domicile conjugal.

⁴³⁵ Dans l'opinion publique sénégalaise pour ne pas dire africaine, on ne fait pas la politique pour rien. Quand on soutient un homme ou une femme en politique, on attend toujours quelque chose en retour (argent, billet d'avion pour aller à la Mecque, passeport diplomatiques, des postes ou des emplois pour ses proches (fils, neveux, voisins, etc.) et pour soi. C'est simplement de la politique clientéliste.

⁴³⁶ Ndella N. Entretien du 25 août 2006 à Sokano, CR de Thiakhar

les activités agricoles puisque beaucoup d'entre-elles cultivent toujours leurs lopins de terre ou jardins de case dont la vente des produits leur apporte des revenus qu'elles gèrent librement.

✓ *Les femmes peul, vendeuses de lait*

Certaines femmes peul vendeuses de lait caillé ou frais font aussi partie des marchandes ambulantes. Mais, elles sillonnent surtout les quartiers ou les marchés où la clientèle est plus nombreuse. Nous les avons rencontrées devant la gare routière de Bambey mais surtout à Touba. Rappelons que le département de Mbacké constitue la plus vaste zone pastorale de la région et que Touba fait frontière avec la zone sylvo-pastorale du Jolof. Ces femmes parcourent les quartiers ou villages de Touba pour aller à la rencontre de la clientèle. (Voir photographie des femmes peul vendeuses de lait).



Cliché 12: Jeunes femmes peul vendeuses de lait (Dianatoul, CR Touba Mosquée)

DIOUF Awa, 2006

Un groupe de jeunes femmes peul qui parcourent des kilomètres pour vendre leurs produits laitiers.

Traditionnellement, les femmes peul s'occupaient exclusivement de la vente de lait de vache et des produits dérivés dans les quartiers, les villages et les marchés. Mais aujourd'hui, elles subissent la concurrence d'autres revendeurs (boutiquiers, GIE, etc.) qui ignorent totalement les règles traditionnelles de fabrication et de conservation qui gardent les saveurs du lait frais.

✓ *Les vendeuses à la sauvette (Les « Sauveteuses » ou « Tablières »)*

Le long de la Route Nationale 3 qui traverse les trois villes diourbeloises, le spectacle de femmes, de jeunes filles et de garçons vendeurs qui prennent d'assaut les véhicules qui

s'arrêtent juste le temps de la descente ou de la montée d'un client est impressionnant. Ces vendeurs proposent entre autres, des denrées alimentaires qui ne sont que des coupe-faim comme des cacahuètes, des noix d'acajou grillées, des beignets, ou des rafraichissants (eau et jus de fruit frais, bissap, plus souvent, etc.). Ils vendent également des cartes téléphoniques, des piles électriques, des lunettes de soleil, du savon, des fruits (oranges, mangues, jujube, *soump* (dattier du désert, *Balanites aegytiaca*), etc.) qui sont souvent des produits de saison que les voyageurs offrent comme cadeau aux enfants. Ces « vendeurs ont le plus souvent leurs petits tables de marchandises non loin de la route. Ils guettent le moindre passage d'une automobile et n'hésitent pas à sauter dessus quitte à se bousculer entre eux.

C'est le même phénomène qui existe dans les grands marchés comme Occas où les passants sont bousculés, agacés et à la limite agressés par ce genre de comportement. C'est ce qui fait que les disputes ne manquent pas d'éclater entre clients, passants, vendeurs et voleurs.

Dans les marchés ou les grands axes routiers, les marchands ambulants et sédentaires cohabitent sur les mêmes territoires. Cette cohabitation n'est pas souvent facile. Mais, que deviendraient ces lieux de négoce sans les marchands ambulants qui les animent et qui vendent des produits plus abordables pour la plupart des familles ? Les « sauveteuses » ou les « tablières » habitent le plus souvent dans les villages alentours ou qui long les grandes axes routiers ou les marchés. Ce ne sont souvent des filles ou de jeunes femmes. Certaines d'entre-elles réalisent des gains assez importants qui leur permettent de subvenir à leurs besoins.

1-3- Le commerce dans les marchés permanents ou hebdomadaires

La région de Diourbel regorge de grands marchés permanents surtout dans ses centres urbains comme Bambey, Diourbel et Mbacké, mais aussi dans la " ville" de Touba qui compte des boutiques un peu partout. Plus d'une dizaine de marchés se trouvent dans la communauté rurale de Touba Mosquée. Cependant le marché *Ocass* est le plus attrayant et sa zone d'attraction dépasse même les limites régionales. «*Occas constitue aujourd'hui le pôle central où se tient l'ensemble des transactions dans la ville*». ⁴³⁷ Mais, c'est aussi le lieu où se pratique le commerce illégal de la contrebande.

⁴³⁷ (DIOP Omar, 2005, p. 37) . *La mobilité à Touba comme révélateur d'un entre-deux. Tradition et modernité.* Mémoire de DEA. Université Gaston Berger, UFR des Lettres et Sciences Humaines. Formation doctorale de géographie, 81 p. Op. cit.

Contrairement à la communauté rurale de Touba Mosquée, celle de Thiakhar est dépourvue de grands marchés permanents⁴³⁸ ou hebdomadaires. Cependant, le département de Bambey et les zones limitrophes en comptent quelques uns qui sont aussi importants dans l'économie locale et régionale.

- Des exemples de femmes dans les marchés permanents

Le village de Touba Mosquée, l'épicentre de la communauté rurale dispose du plus grand marché de la région et d'un des plus importants du pays. Ce lieu de négoce proche de la Grande Mosquée, attire une population très diversifiée en raison de la position géographique stratégique de Touba sur le plan culturel mais aussi économique. Touba se trouve à équidistance entre Dakar et Banjul la capitale gambienne d'où tous les trafics. C'est l'une des raisons pour lesquelles les produits de contrebande venant de la Gambie inondent les marchés et les boutiques de la cité sainte. Ces produits (sucre en poudre, thé, tissus, produits cosmétiques et pharmaceutiques, armes, drogues, etc.) échappent au contrôle de la douane nationale. Les mourides font partie des plus grands commerçants et négociants du pays et même au-delà.⁴³⁹

On ne peut aborder le commerce dans les marchés dans la région diourbeloise sans parler du fameux « marché Occas » situé au centre de la capitale des mourides. Néanmoins, Touba un lieu de négoce par excellence, compte d'autres grands marchés comme *Darou Khoudoss*, *Gare bu ndaw*, *Darou Marnane*, *Mame Binta*, *Dianatoul*, *Mame Diarra*, etc. Après Occas, le marché de Darou Khoudoss se classe en seconde position.

Le marché Occas où se côtoient les grossistes, les demi-grossistes, les détaillants et les boutiquiers de luxe, fait partie des marchés les plus animés du pays de par la quantité de marchandises écoulées, mais aussi la foule qu'il attire. Il représente le poumon des activités économiques de la ville. Il ravitaille tous les villages de la communauté rurale et même au-delà. C'est un grand lieu de marchandage, de négoce, de prestation de services divers et de rencontre très populaire. Les acheteurs et les marchands viennent de tous les coins du pays et même des pays limitrophes. Toutes les devantures des maisons autour du marché sont transformées en boutiques, magasins, restaurants, cabines téléphoniques, etc. Ce phénomène concerne aussi les grands axes de la ville qui sont devenus des artères commerçantes. La cité religieuse abrite aussi des structures financières où se trouvent des mutuelles d'épargne et de

⁴³⁸ Il ne comptait que deux petits marchés permanents qui ne se déroulent que le matin à Séo Leff et à Thiakhar. En 2006, il ne comptait que deux marchés hebdomadaires à Keur Saer, Ndiagne Boumy et trois en 2009 à Kholkhorane (dimanche).

⁴³⁹Revoir : Section : Les mutations identitaires en Avant-propos.

crédit, des agences de change ou de transfert d'argent (Money Gram, Western Union, etc.), de grandes banques (SGBS, CBAO, BST, ECO Bank, BICIS,⁴⁴⁰ etc.), qui ne s'implantent pas n'importe où. Des circuits parallèles de change et de transfert d'argent contrôlés par des commerçants existent aussi. Ils facilitent surtout le retrait d'argent envoyé par les émigrés à leurs proches ou à leurs marabouts. Cet argent reçu augmente le pouvoir d'achat de la population toubienne. Touba attire aussi des marchands d'origine guinéenne qui commencent à contrôler la vente des légumes au détriment des petites détaillantes qui se lèvent de bonne heure et galèrent dans les véhicules de transport bondés pour rejoindre le marché.

Une autre réalité que partage *Ocass* avec les autres grands marchés, est qu'il existe également une relation entre le type de commerce et le sexe du marchand ou commerçant. En effet, nous avons pu observer que le commerce de gros est essentiellement entre les mains des hommes même si on peut noter une percée non négligeable des femmes. A quelques exceptions près, les femmes s'occupent du commerce de détail (friperie, tissus, habits ou de produits confectionnés, denrées alimentaires (condiments, légumes, poissons, etc.). Il s'agit en gros de produits alimentaires qui entrent directement dans la marmite de leurs consœurs qui viennent des quatre coins du département pour se ravitailler. Le manque de moyens des femmes pour faire de gros investissement explique peut être cette situation. Beaucoup de femmes, fautes de boutiques qui sont accaparées par les hommes, se disputent la chaussée avec les véhicules, les charrettes et les piétons, pour vendre à la sauvette ou installer leurs petits étals de marchandises. Ce sont de véritables scènes de bousculade et de désordre qui règnent dans ce marché. Nous avons rencontré quelques unes de ces courageuses femmes marchandes ou commerçantes qui y passent presque toute leur journée.

✓ *Astou M., de la friperie à la vente de tissus*

Cette femme cinquantenaire et analphabète part tous les jours de la semaine avec sa seule fille au marché *Occas* pour vendre des tissus. Elles ne rentrent chez elles qu'après la prière de *Maghrib*,⁴⁴¹ une fois qu'elles n'aperçoivent plus de clients à l'horizon. Astou M. vit dans une grande famille de plus d'une vingtaine de personnes parmi lesquelles se trouve son époux, ses deux coépouses et quelques uns de ses douze enfants dont six garçons. Cette famille qui est installée à Touba Mosquée depuis très longtemps ne cultive plus la terre. Aucun de ses enfants n'a été à l'école française.

⁴⁴⁰ (SGBS (Société générale de banque du Sénégal), CBAO (Compagnie de Banque des États de l'Afrique occidentale), BST (Banque sénégal-tunisienne), ECO Bank, BICIS (Banque internationale du commerce et de l'industrie du Sénégal).

⁴⁴¹ *Maghrib* est la quatrième prière musulmane qui correspond à l'heure du coucher du soleil qui se situe au Sénégal aux environs de 19 heures.

Tous ses fils ont fréquenté les *daara*. Cette dame et ses coépouses n'ont pas de souci à se faire pour les tâches ménagères car leurs filles ou belles-filles s'en chargent. Un de ses fils qui vit en Italie envoie régulièrement de l'argent à la famille. Mais, comme son époux est un ancien chauffeur sans pension de retraite⁴⁴² et sans revenus, ce sont ses deux coépouses et elle qui ont des activités économiques se partagent les dépenses de cette grande famille. Cependant, seule elle, la première épouse, possède deux étals de tissus au marché Occas. Comme elle le disait « Je suis « jabot » (*j'ai une famille nombreuse*) et je conçois les rôles sociaux comme une complémentarité entre l'homme et la femme. Mon rôle c'est d'aider ma famille. Je dois l'aider en contribuant à la « ration » quotidienne et aux autres besoins familiaux. Toutes mes coépouses font pareil parce que l'homme et la femme sont faits pour se compléter. Je ne peux pas rester et dire que c'est mon mari qui doit entretenir la famille. Je ne suis jamais restée inactive même quand mon mari travaillait. J'ai toujours gagné ma vie. Si je me bats donc c'est uniquement pour ma famille et moi. » Cette femme battante est la « mère » du groupement « Sope Gaïndé Fatma » qui ne compte que des marchandes de tissus comme elle. Elles ont toutes des étals voisins mais habitent dans des endroits différents. Chaque mois, Astou M. collecte les remboursements et les dépose elle-même à la FDEA qui leur octroie des prêts. Avant, elle vendait de la friperie en petite quantité. C'est grâce au financement de la FDEA, de l'argent de ses tontines⁴⁴³ qu'elle a installé ses deux étals de tissus. Pour cette femme donc, le groupement et les prêts font partie des éléments qui lui ont permis de développer son commerce. Ils lui ont aussi permis de prendre conscience du gaspillage dans les cérémonies familiales et d'épargner un peu d'argent. Astou M., vend une variété de tissus allant du Bazin bas de gamme au Wax, en passant par le *Khartoum*,⁴⁴⁴ etc. Pour amoindrir les coûts de la marchandise, ces détaillantes font des achats groupés. Elles se ravitaillent chez les grossistes du marché qui leur cèdent quelques fois la marchandise à crédit. Elles se consultent régulièrement et se partagent les nouvelles sur les prix et les tendances du marché. La valeur moyenne de sa marchandise tourne autour de 250 000 FCFA par achat. Cependant son investissement et le temps d'écoulement de la marchandise varient en fonction des événements qui ponctuent la vie des toubiens parmi lesquels,

⁴⁴² A l'exception des anciens fonctionnaires qui perçoivent leur pension chaque mois, toutes les autres personnes retraitées la reçoivent tous les trimestres. Faute de cotisation, l'essentiel des personnes qui travaillent pour leur propre compte ou de façon informelle n'ont pas de pension de retraite. Dans l'ensemble, ces pensions à l'image des salaires sont en général faibles.

⁴⁴³ Elle est membre de deux tontines de 500 FCFA et de 1000 FCFA par jour. Ces deux tontines regroupent dix (10) personnes qui perçoivent à tour de rôle 5000 FCFA et 10 000 FCFA.

⁴⁴⁴ Le *Khartoum* est un tissu en coton très léger et très apprécié par les femmes dans les conditions de forte chaleur. Le nom vient de Khartoum (Soudan).

on compte les nombreuses cérémonies de commémorations (*Grand Magal, Kazzu Rajab*⁴⁴⁵, etc.) et les deux principales fêtes musulmanes (fête du mouton et fin du Ramadan). Beaucoup de personnes (marchands, coiffeuses, teinturiers, éleveurs, etc.) y réalisent leur plus gros chiffre d'affaires. Pour ces revendeuses comme Astou M, qui font de faibles investissements comparés aux grossistes, l'approvisionnement sur place revient moins cher que d'acheter à l'étranger (Gambie principalement). Astou M. dépense mensuellement 15 000 FCFA pour le loyer du magasin de stockage et verse quotidiennement 500 FCFA au porteur qui s'occupe du rangement des ballots de tissus qui pèsent trop lourds pour elle.⁴⁴⁶ Cette femme s'en sort plutôt bien.

Peu de temps avant notre rencontre avec Astou M., nous avons croisée Faty N., une commerçante.

✓ *Faty N., la « femme leader »*

Cette habitante de Darou Miname est originaire de la région de Kaolack où elle a été nommée « *femme leader* » par la FDEA.⁴⁴⁷ Elle ne s'est installée définitivement à Touba qu'en 2001. Elle fait partie des rares présidentes de groupement instruites que nous avons rencontrées. Cependant, elle a arrêté ses études en CEM2. Cette femme de 49 ans est la première épouse d'un marabout et maître coranique. Elle vit comme Astou M., dans une famille nombreuse d'une quinzaine de personnes avec ses deux coépouses. Elle n'a cependant que quatre enfants non scolarisés. Contrairement à sa fille qui n'a appris que quelques versets du coran qui lui permettent de faire ses prières, ses trois garçons ont maîtrisé le coran et l'arabe. Deux filles qui lui ont été « confiées » s'occupent de ses tâches ménagères quand elles ne vont pas suivre les cours de couture au centre d'ASCODE.

Faty N. tire l'essentiel de ses revenus de son commerce et de ses activités de teinture qui lui procurent des rentrées d'argent régulières de plus de 100 000 FCFA par mois⁴⁴⁸. Elle fait également une petite activité d'embouche. Elle a vendu tous ses moutons pendant la dernière fête de l'*Aïd el Kabîr*. Elle possède une boutique au marché Ocass où elle passe sa journée en vendant différentes sortes de tissus dont

⁴⁴⁵ *Kazzu Rajab* : Après le Grand Magal, il est l'un des événements les plus marquants du calendrier de la communauté mouride. Il correspond à la fois à la naissance de Serigne Fallou Mbacké, le deuxième Khalife Général des Mourides mais aussi à la date anniversaire du voyage céleste du Prophète Mohamed (PSL).

⁴⁴⁶ Entretien du 07 août 2006

⁴⁴⁷ Femme, développement, entreprise en Afrique. Une ONG spécialisée dans la microfinance.

⁴⁴⁸ Ce montant est approximatif étant donné qu'elle n'a pas souhaité nous dire exactement combien elle gagne en moyenne par mois. Elle dispose d'une maison en dur à Touba et de beaux meubles de chambres.

certaines ont une forte valeur marchande (Bazin riche, tissus brodés, velours, « Ganila », ⁴⁴⁹ etc.). Elle se ravitaille à Banjul (Gambie). Faty N est d'abord une talentueuse teinturière très dynamique.

Elle est membre de la Chambre des Métiers de Diourbel et de la Fédération Nationale des Artisans (FENA) et du comité de crédit de la mutuelle de cette association (MECARD). Elle fait partie des "unités de production" financées par PROM'Art. En effet, ce programme lui a accordé un prêt de 700 000 FCFA et un don de 350 000 FCFA qu'elle a investi dans son commerce. Elle a suivi des formations en technique de gestion de projet et de fabrication de savon artisanal à la Chambre des Métiers de Diourbel. Les femmes "leaders" selon FDEA, sont les femmes exemplaires qu'elle a financées et encadrées pendant au moins cinq ans et qui sont devenues membres de son comité de gestion. Ces femmes sont aussi des femmes très influentes, qui, de par leur réussite et leurs actions, ont formé ou encouragé d'autres femmes à trouver ou à développer leurs propres activités économiques. Le plafond du crédit de la FDEA était fixé à l'époque à 5 millions de francs CFA.

Avant d'ouvrir sa boutique, Faty a commencé par la teinture et le tissage de pagne depuis Kaolack. Elle a formé gratuitement, chez elle, une dizaine de femmes qui sont des voisines ou des membres de son groupement, à la teinture et à la fabrication de savon artisanal grâce au matériel fourni par la fédération des artisans. Ces femmes développent depuis leurs propres activités.

Cette présidente du groupement « *Sope Soxna Diarra* » de Darou Miname où elle habite, est la secrétaire de la Fédération d'Appui, Femme-Action et Développement de Touba. C'est une personnalité influente très respectée. Des personnalités politiques l'ont même approchée, mais elle se dit fidèle à un membre de l'opposition se trouvant dans le gouvernement.

Le petit GIE qu'elle dirige s'autofinance à travers sa tontine. Il s'agit d'un prêt tournant. Cette femme d'affaire qui a contracté des prêts bancaires à titre personnel et investi des millions dans son commerce, juge les ressources du groupement insuffisantes comme elle le disait : « *Moi, je fais de gros investissements dans mon commerce. Donc les prêts tournants du groupement de 25 000 FCFA par personne ne représentent rien pour moi. J'ai créé le groupement uniquement pour aider les femmes qui font le petit commerce de rue dans mon quartier. A l'aide de mes contacts j'essaie d'obtenir des financements au niveau des structures financières. Mais, pour le moment, le groupement qui est récent n'a pas de financements extérieurs.* » En parlant

⁴⁴⁹ Un Bazin riche teint

des rôles sociaux, elle estime comme Astou M., que ces rôles sont complémentaires et que ses activités ne l'empêchent pas de bien jouer les siens. Comme elle le souligne « *Chaque personne (homme ou femme) a des obligations bien définies. Chacune essaie de faire ce qu'elle peut pour les assumer.* »⁴⁵⁰

Cette femme a bien appris et compris son rôle traditionnel et s'en accommode sans difficultés. Ses propos viennent confirmer que les femmes aussi savent se débrouiller et gérer leurs activités hors du foyer. Comme les marchands ambulants, l'intensité des activités de ces femmes dynamiques varient en fonction de la demande et des événements que nous avons évoqués. Dans les marchés, les vendeurs ou commerçants « *sédentaires* » se plaignent des racoleurs qui volent leurs clients en leur proposant des prix défiant toute concurrence. Certains marchands exacerbés, se disent prêts à les faire déguerpir par tous les moyens. D'autres préfèrent employer des jeunes pour aller dénicher les clients reproduisant ainsi les comportements qu'ils dénonçaient. Ce problème fréquent touche tous les grands marchés du pays. Le problème des marchands ambulants de Dakar, (*Sandaga*, Petersen surtout), constitue le casse-tête des différents maires principalement qui peinent encore à trouver des solutions de recasement.

Les communautés rurales de Touba Mosquée et de Thiakhar comptent aussi de petits marchés villageois comme celui de Ndiliki et de Thiakhar où nous avons approché de petites marchandes de denrées alimentaires surtout. Contrairement aux cas cités ci-dessus, les deux femmes qui suivent ont moins de moyens et ont par conséquent peu investi dans leurs activités. Néanmoins, elles n'en restent pas moins dynamiques dans la recherche de solutions pour améliorer leur quotidien.

Dans le village de Ndiliki situé au sud-ouest de la CR de Touba Mosquée et dans sa zone agropastorale, la majorité des femmes cultive du mil, du niébé, du bissap, etc. Mais, elles sont souvent aidées par les *talibés* (élèves) des *daara*⁴⁵¹ du village.

Les femmes de ce village où se trouve le groupement "Mame Diarra" ont créé spontanément un petit marché. (Voir photo du marché de Ndiliki).

⁴⁵⁰ Faty N., entretien du 30 juillet 2006

⁴⁵¹ Généralement c'est un établissement où les enfants ou adolescents apprennent à réciter les versets du Coran. Dans certains *Daara* modernes, en plus du Coran les enfants peuvent recevoir d'autres formations. Dans les *daara* villageois, les enfants cultivent les champs de leurs marabouts ou enseignants.



Cliché 13: Le petit marché villageois de Ndiliki (CR de Touba Mosquée)

DIOUF Awa, 2006

On y aperçoit quelques vendeuses de denrées alimentaires (à gauche une vendeuse d'huile d'arachide, de condiments au milieu). Elles sont assises par terre et sous l'ombrage des arbres situés au milieu du village. Leurs enfants ou petits-enfants font des allers-retours entre la maison et le marché. C'est un marché peu animé. Il n'y avait pas assez de clients pour acheter la marchandise de ces braves femmes. A cause des prix un peu plus élevés, certains habitants du village font leurs courses au grand marché de Mbacké situé à quelques kilomètres du village.

Ce village situé non loin de la Route Nationale 3, est plus proche de la ville de Mbacké que du centre de Touba. Contrairement à *Occas*, ce marché ne compte que quelques marchandes et n'a qu'un petit abri de fortune en tôles. Cependant, les femmes préfèrent l'ombrage des arbres. Ce marché n'ouvre que le matin. Aux alentours de midi, il est presque terminé. Mais la vente se poursuit à domicile. Des charretiers du village ou des villages voisins tels que Thiawène, permettent aux femmes de rejoindre la ville de Mbacké où elles font leurs courses. Nous avons rencontré Khady S. au marché du village de Ndiliki.

- ✓ Khady S. est une jeune femme de trente ans dont l'époux est cultivateur et chauffeur pendant la saison sèche. Khady S. n'a que quatre enfants dont deux garçons qui apprennent le coran à Mbacké. Elle vit dans un petit ménage monogamique de huit personnes et avec sa belle-sœur. Khady S. ne s'est lancée dans la vente de poissons frais que depuis quelques mois seulement. Avant elle n'avait aucune activité génératrice de revenus et ne s'occupait que de sa maison où elle se sentait seule. Elle souhaiterait faire partie du GPF du village pour avoir accès aux crédits et investir plus dans son petit commerce. Elle n'est pas membre du GPF. Cependant, elle participe à deux tontines qui lui rapportent 2500 FCA et 8000 FCFA par tour. Khady S. n'achète qu'une demi-caissette de poissons par jour, à un prix variant entre 2500 FCFA et 4000 FCFA. Elle dépense 250 FCFA par jour pour le transport. Elle transforme le poisson invendu parce que le village n'est pas raccordé au réseau. Contrairement aux

autres vendeuses comme Faty N. ou Astou M., Khady S. elle n'a pas de bijoux ou de meubles de grande valeur. Elle ne dispose que de cinq (5) chèvres qu'elle confit au berger du village moyennant une petite rétribution mensuelle de 150 FCFA par tête. Malgré la faiblesse de ses moyens, Khady essaie quand même de s'en sortir.⁴⁵²

Des exemples de femmes comme Khady sont nombreux. A l'autre bout du département de Bambey, les femmes du village de Thiakhar ont aussi formé un petit marché matinal avec les mêmes caractéristiques au point de vue ampleur et animation. Toutes ces femmes partagent la même volonté de trouver des moyens pour accroître leurs revenus en s'activant dans des lieux différents à l'intérieur comme à l'extérieur de leur domicile (carrefours, places publiques, marchés permanents ou hebdomadaires, etc.). Tous ce qu'elles ne souhaitent pas c'est de rester inactive, « *sans rien faire* » comme elles le disent et ne pas pouvoir contribuer financièrement dans leurs foyers ou faire face aux besoins familiaux.

- Les activités des femmes dans les marchés hebdomadaires

Les "louma" ou marchés hebdomadaires sont éparpillés un peu partout dans la région mais les plus importants et attractifs sont localisés à Bambey, Touba Toul, Lambaye, Touba Belel, Bambey serer, Gawane, etc. Des marchés hebdomadaires situés autour de la région comme celui de Niakhar (Lundi), de Toukar (mercredi), de Mbaye (Jeudi) et de Patar (samedi) empiètent aussi sur la zone d'influence des marchés diourbelois. Ces "louma" dynamiques, situés en milieu serer font partie des plus anciens marchés hebdomadaires du pays. (Voir le tableau: Inventaire des marchés hebdomadaires dans la région de Diourbel.

Tableau 23: Inventaire des marchés hebdomadaires dans la région de Diourbel

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	Samedi	Dimanche
Bambey serer	<i>Keur Samba Kane</i>	Baba Garage	Thièpe	<i>Bambey</i>	<i>Patar</i>	Touba Belel
Ngoye	Gawane		<i>Diourbel</i>	Touba	<i>Sandiara</i>	Ndiobène Mbafaye
<i>Bambey</i>	Ndiagne Boumy		<i>Lambaye</i>		<i>Touba Toul</i>	<i>Ndindy</i>
	<i>Mbacké</i>		Keur Saer			Kholkhorane

NB: Les marchés hebdomadaires plus connus comme des marchés à bétail sont en caractères gras et italiques.

Source: Cheikh Ly⁴⁵³ et Enquêtes 2006

⁴⁵² Entretien du 04 juin 2006

⁴⁵³ (LY Cheikh, 2000, p. 14). *Région de Diourbel : évolution de la commercialisation agricole*. Document présenté à l'Atelier sur les rapports entre politiques gouvernementales et investissements paysans dans les régions semi-arides, tenu à Bambey et Dakar (Sénégal) du 12 au 14 janvier 2000, 29 p.

Certains de ces marchés cités ci-dessus sont connus comme étant des marchés à bétail (en italique et gras). Les produits vendus dans les louma sont dominés par les denrées alimentaires où les produits agricoles (arachide, mil, niébé, bissap, etc.) et le bétail occupent une place importante. La plupart des marchés hebdomadaires de la région de Diourbel, se trouve sur l'axe de transhumance du bétail venant de la zone sylvo-pastorale partant de Dahra Djolof vers Dakar.⁴⁵⁴ La location des places et la taxe qui varient d'un marché à l'autre font partie des recettes des collectivités locales. L'inventaire des marchés dans ce tableau qui compte en plus quelques marchés de la zone limitrophe (Toukar, Mbafaye, Patar) n'est pas exhaustif. Cheikh LY remarque qu'"en dessous du niveau des grands circuits qui sillonnent toute la région, existent ainsi des petits circuits tracés dans des espaces limités entre les marchés d'affluence moyenne. Ils se forment ainsi entre les marchés des cycles hebdomadaires qui reflètent souvent une grande complémentarité entre les marchés.

Cette complémentarité donne un maillage spatial et temporel qui permet aux producteurs ruraux d'avoir un accès proche et régulier aux réseaux de commercialisation pour leur offre de produits agricoles et leur demande de produits de consommation domestique ou d'intrants."⁴⁵⁵ Ainsi, les marchés hebdomadaires font partie des facteurs déterminants dans la vie de relation, les échanges et les activités économiques des populations en zone rurale surtout.

La CR de Thiakhar ne compte que trois marchés hebdomadaires: à Keur Saer le jeudi, à Ndiagne Boumy le mardi et à Kholkhotrane le dimanche. Cependant le département de Bambey en compte d'autres à Gawane (vendredi), à Bambey (marché du bétail), à Ngoye (lundi) et à Bambey serer qui reste le plus animé. Ces marchés sont non seulement des lieux de négoce, mais aussi des espaces de rencontres entre parents ou amis pour les villageois. Les marchés ont un rôle social. Les personnes s'y rendent donc aussi pour avoir des nouvelles de leurs familles. De nombreux villageois qui n'ont ni électricité, ni panneaux solaires chez eux, en profitent pour recharger la batterie de leurs téléphones portables, ou leurs bonbonnes à gaz, etc. Le téléphone portable est un outil indispensable pour ces villageois. Pour économiser, la batterie, il n'est souvent allumé que pendant quelques heures par jour. Pour joindre une personne sur un téléphone portable vaudrait mieux attendre le soir. Les marchés sont aussi des occasions pour faire des commissions pour leurs proches. Des femmes comme Khady N. et Dior S., parcourent quelques uns de ces marchés pour écouler leurs produits et se ravitailler en même temps.

⁴⁵⁴ Ibid. p. 14.

⁴⁵⁵ Ibid. p. 14.

- ✓ Khady N., la cinquantaine, analphabète et sans enfant, est veuve d'un ancien combattant habitant à Ngathie Fall dans la CR de Thiakhar. Elle est restée au domicile conjugal avec ses beaux-enfants. Son village dispose d'une cabine téléphonique, d'un moulin à mil, d'une batteuse, d'un magasin, d'un forage, et d'un GIE de femmes qu'elle dirige depuis 1996. Au début, le GIE était un GPF et était financé par la fédération de Ngoye. Depuis quelques années son groupement "*Japalante*" a reçu un financement du Crédit Mutuel de Bambey d'un montant de 1500 000 FCFA et de la Mutuelle des femmes "*Calebasse du développement*" à hauteur de 300 000 FCFA. Ces sommes sont partagées à part égales entre les membres du groupement et ont servi à financer leurs activités génératrices de revenus. Chaque femme utilise sa part dans une activité qu'elle juge plus rentable. Les produits proposés varient en fonction de leur disponibilité sur les marchés et en fonction de la demande.

Avant le groupement, Kady N. ne faisait que cultiver son champ mais elle revendait une partie de sa récolte. Grâce aux financements reçus, elle a valorisé et diversifié sa marchandise essentiellement constituée de produits agricoles locaux (niébé, bissap, arachide, huile d'arachide qu'elle triture de façon artisanale). Elle part souvent dans les marchés hebdomadaires de Bambey. Parallèlement à son petit commerce, elle vend de la glace avec ses belles-filles dans le village. Elle participe à trois tontines de 3000 FCFA, 6000 FCFA et 50 000 FCFA. Toutes ces tontines lui permettent de refinancer ses activités, de rembourser ses dettes ou de satisfaire ses besoins.⁴⁵⁶

- ✓ Dior S. (Sokano, CR de Thiakhar), 42 ans, est première épouse d'un marchand qui vit à Dakar. Elle partage une grande concession de 40 membres avec trois autres ménages. Elle n'a que trois garçons dont deux, qui sont déscolarisés, apprennent un métier à Dakar. Seul le troisième poursuit ses études secondaires à Bambey. Ses activités tournent autour de la vente d'huile d'arachide dans les marchés hebdomadaires et parfois de poissons frais devant la maison familiale, qui dispose d'une tritureuse avec laquelle elle presse 3 kg d'arachide pour obtenir 1 litre d'huile. En moyenne, elle fait cette opération au moins deux fois par mois. Elle vend souvent dans les marchés de Bambey serer et de Gawane. Le litre d'huile est cédé à 625 FCFA au comptant et à 700 FCFA à crédit. Elle se ravitaille souvent aussi dans ces mêmes marchés. Elle achète à chaque voyage entre 150 et 200 kg et dépense entre 250 et 300 FCFA pour le transport. Elle est membre du groupement du village. Néanmoins, ce groupement n'a pas reçu de financement destiné aux activités génératrices de

⁴⁵⁶ Entretien du 31 août 2006

revenus. Raison pour laquelle, elle avait pris un prêt individuel de 100 000 FCFA à la caisse populaire d'épargne et de crédit du village. Cependant, selon elle, elle n'a pas pu travailler avec ce financement pendant longtemps puisque la CAPEC le lui a réclamé au bout d'un mois et demi au lieu des trois mois prévus. Mécontente, elle est allée récupérer son épargne et a eu recours à d'autres sources de financement. Cette femme pluriactive a essayé différents types de commerces (vente de produits agricoles, d'huile et de tourteaux, embouche, etc.). Elle juge que la vente d'huile d'arachide est plus rentable que le reste. Selon ses estimations, ses activités lui rapportent au moins 25 000 FCFA par mois avec lesquels elle règle une partie de ses besoins familiaux et personnels.

1-4- Les activités d'embouche

L'existence d'une forte demande notamment à Touba et la proximité de grands marchés du bétail des trois principales villes de la région et des villages alentours, facilitent l'écoulement des animaux. L'embouche développée par les femmes est souvent une embouche ovine ou caprine. L'embouche bovine est généralement l'affaire des hommes. Les femmes qui font de l'embouche développent en parallèle d'autres activités économiques. Dans les GIE d'éleveurs ou ailleurs, la rentabilité est le principal but visé. Ainsi, on est très loin du caractère social de l'élevage traditionnel "qui conférait un certain prestige. [...] et l'animal jouait plus un rôle d'assurance pour les mauvais jours". Dans le village de Mboyène situé dans la CR de Thiakhar, Caritas avait développé un projet d'embouche ovine pour les femmes et bovine pour les hommes. Cependant, ces actions manquaient de suivi. *"Pour ces opérations, les animaux achetés sur le marché sont engraisés avec du foin, des résidus de récoltes, des tourteaux d'arachide et destinés à la vente. Les prix des animaux varient d'un marché à l'autre et suivant les périodes. Les bêtes coûtent plus cher en début de saison sèche qu'à la fin"*.⁴⁵⁷

Les départements de Bambey et de Mbacké comptent de nombreux marchés hebdomadaires de bétail. Cependant, nous n'en citerons que deux : celui de Touba Belel et celui de Bambey qui font partie des plus importants. La commune de Bambey abrite tous les vendredis un marché de bétail qui attire les éleveurs et acheteurs d'horizons divers. Le marché de bétail est un espace ouvert où les animaux dominés par les moutons et les chèvres sont parqués en attendant les futurs acheteurs. Il dure en général toute la journée. C'est un milieu essentiellement masculin. Les femmes qu'on y rencontre souvent sont des femmes peul

⁴⁵⁷ (DIOUF Awa, 2001, p. 84). *Le rôle des organisations paysannes et des structures d'encadrement dans la promotion rurale: l'exemple de Thiakhar*. Mémoire de DEA de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. UFR de géographie et aménagement. Pessac, 126 p.

vendeuses de lait, des gargotières, des marchandes de beignets, d'eau fraîche, etc. Les femmes qui font de l'embouche en général, ne vendent pas elles mêmes leur bétail. Elles le confient souvent à leur entourage masculin (époux, frère, cousin, voisin, etc.). Cependant ce sont elles qui fixent leur prix de vente. Certaines femmes se plaignent du bradage de leur bétail. Ce marché de bovins surtout, a lieu dans la ville de Bambey. Chaque vendredi il se tient comme la plupart de ces lieux de négoce en plein air. "Il est le second de par l'affluence qu'il attire et le nombre de transactions qui s'y opèrent, juste derrière Dahra Djolof, dans le département de Linguère."⁴⁵⁸

Dans le village de Touba Belel (CR de Touba Mosquée) proche de la zone sylvo-pastorale, est organisé un important *louma* qui attire tous les dimanches beaucoup de monde (éleveurs du département de Mbacké mais surtout de la zone sylvo-pastorale (Dahra, Sagata, etc.). En plus de ces éleveurs qui y font leurs transactions, les femmes peul des villages environnants s'y rendent pour écouler leurs produits laitiers et s'approvisionnent en produits de consommation courante. Les deux cas qui suivent montrent le parcours un peu différent de femmes pratiquent l'embouche comme activité complémentaire.

- ✓ C. G., une femme de 47 ans habitant à Touba Belel,⁴⁵⁹ village de 2717 habitants⁴⁶⁰ fondé par Serigne Abdoul Lahad Mbacké qui fut le troisième Khalife Général des mourides surnommé "Le bâtisseur". Ce village situé à la limite nord de la communauté rurale de Touba Mosquée⁴⁶¹ est par conséquent assez bien équipé, comparé aux autres villages voisins. On y trouve un forage, une route goudronnée, de l'électricité, un poste de santé avec une maternité rurale, une école primaire et un collège sans local propre, une dizaine de *daara*, deux mosquées, des cabines et des lignes téléphoniques, des boutiques, des moulins privés, un petit marché permanent et un marché hebdomadaire, etc. Situé à la lisière du Baol et du Djolof, il attire des marchands de produits divers (produits agricoles, denrées alimentaires, habillement, etc.) et les acheteurs chaque semaine.

C. G. avec son niveau d'étude primaire, n'est employée dans un poste de santé sous-équipé que pour distribuer les médicaments aux patients. Cependant, il lui arrive d'assister l'équipe soignante lors des accouchements. Elle a un salaire qui ne suffit pas à prendre correctement en charge sa petite famille car son époux malade

⁴⁵⁸ (DIAGNE Abdoulaye, 2006, p. 185). *Les mutations agraires et la gestion des ressources naturelles dans le centre-ouest sénégalais. La communauté rurale de Ngoye*. Thèse de Doctorat de troisième cycle. Géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux III. Pessac, 543 p. Op. cit.

⁴⁵⁹ Le second lieu de résidence du Khalife Serigne Abdou Lahad Mbacké.

⁴⁶⁰ Selon le chef de village (en 2004). Cependant, la population du village diminue depuis le rappel à Dieu de son fondateur. En effet, selon le Plan Local de Développement (PLD) de la CR de Touba Mosquée de 1991, le village comptait 3009 habitants.

⁴⁶¹ Rappelons que la région de Diourbel couvrait une bonne partie de la région de Louga qui a été créée en 1976.

depuis longtemps n'a plus aucun revenu. Pour arrondir ses fins de mois, elle compte sur l'argent envoyé par son fils aîné qui est marchand à Thiès, mais aussi sur ses activités d'embouche. Elle est mère de six enfants dont une fille en secondaire à Mbacké, un fils maître coranique et deux fils au *daara* du village.

C. G. est membre du groupement "Soxna Maréma Diakhaté" qui ne reçoit plus de financements importants suite à un remboursement tardif. Pourtant ce groupement créé en 1995, a connu des succès.

L'embouche ovine est devenue une activité complémentaire depuis qu'elle a trouvé un emploi qui l'occupe tous les jours ouvrables de la semaine.⁴⁶² Cette activité d'embouche comme elle le dit ne lui prend pas de temps car ce n'est pas réellement elle qui s'en occupe. En effet, c'est sa "fille adoptive" ou ses fils qui se chargent de son troupeau d'une dizaine de moutons parqués dans un enclos de la maison. Ces animaux divaguent sur des champs presque nus pendant une bonne partie de l'année. En période de saison sèche, elle est obligée de les engraisser avec des aliments de bétail qu'elle achète au marché car ses réserves de foin sont épuisées. Il lui arrive aussi de les confier à un berger moyennant une rémunération en nature (un agneau sur deux revient au berger). De son petit troupeau bovin, il ne reste qu'un bœuf qui a échappé à la maladie qui a décimé une bonne partie des animaux dans la zone.⁴⁶³

Si l'embouche ovine est une activité rentable pour cette femme, ce n'est pas l'avis de Dior S., une autre femme que nous avons déjà citée plus haut. En effet, Dior S. (Sokano, CR Thiakhar) n'a réalisé dans sa dernière opération d'embouche ovine qu'un bénéfice dérisoire de 400 FCFA. Elle a pris un crédit de 100 000 FCFA à la caisse d'épargne et de crédit qui lui a permis d'acheter deux moutons à 40 000 FCFA chacun. Elle a dépensé 8000 FCFA en aliments de bétail. Elle les a revendus à 44 400 FCFA chacun. Elle lie ce faible bénéfice au temps court du prêt. Mais, elle a acheté des montons trop âgés donc trop chers. Cette femme ne sait donc pas faire ce type d'activité. Ce n'est donc pas l'embouche en tant qu'activité qui est à l'origine du problème.

Comme nous l'avons évoqué, que ce soit à Thiakhar ou à Touba, l'embouche des femmes rencontrées n'est pas pratiquée de façon exclusive car elle est souvent accompagnée d'une autre source de revenus. D'autres types d'activités lucratives sont explorés par les femmes.

⁴⁶² Quelques fois les week-ends surtout durant la période hivernale avec les pics du paludisme. Une maladie qui fait plus de ravages que le SIDA.

⁴⁶³ Entretien avec C. G. du 27 avril 2006.

1-5- Les moulins à mil et les banques céréalières

Les matériels d'allégement des travaux des femmes (moulins à mil, décortiqueuse, batteuse) sont souvent issus du partenariat avec les projets ou programmes de développement nationaux comme le projet de lutte contre la pauvreté, le projet agroforestier de Diourbel, etc. En effet, très peu de groupements féminins ruraux disposent de moyens conséquents pour les acheter au comptant. Parmi les associations féminines visitées, seule celle de Thiakhar avait pris un crédit qui lui a permis avec les cotisations de ses membres d'acheter un moulin à mil. Mais, les pannes répétées du moulin ont été à l'origine de sa revente. Cet argent récolté fait depuis partie des fonds d'investissement du groupement.

Le moulin à mil et les autres matériels, allègent certes les travaux des femmes. "*Mais derrière cette justification se camoufle un objectif fondamental qui est d'accroître les revenus.*"⁴⁶⁴ En effet, l'usage de ces matériels qui permettent aux femmes de gagner beaucoup de temps est payant. "*En guise d'indication la FAO estime qu'en 1 heure, une femme peut effectuer le décorticage de 12,9 kg ou le broyage et tamisage de 9,8 kg de céréales.*"⁴⁶⁵ Les moulins à mil seraient plus bénéfiques pour les femmes si ce n'était pas elles qui payent la mouture. Mais ce sont les femmes qui paient la mouture. Parmi les équipements d'allégement des travaux, les moulins à mil qui sont les plus nombreux connaissent un grand succès auprès des femmes en raison de la lenteur et de la pénibilité de la mouture des céréales comme le mil, le sorgho qui se fait avec des outils rudimentaires exigeant de la force. Fort de leur succès, la gestion des moulins à mil rapporte aux groupements féminins des revenus plus ou moins importants. Cependant, l'importance de cette rentabilité dépend de la fréquence et surtout de la manière dont est organisée son utilisation comme l'atteste la présidente du comité de gestion du moulin à mil du village de Ndiarno offert par le projet de lutte contre la pauvreté en 2004.

A l'image des autres équipements d'allégement des travaux fournis par ce projet, ce moulin est géré par un comité de gestion de trois membres (une présidente, une secrétaire et une trésorière). Ce moulin est fréquenté par les femmes du village de Ndiarno et des hameaux autour (Thiakhourène, Ndimb et Boungoye). La mouture d'un kilogramme de mil et d'arachide revient à 20 FCFA et à 25 FCFA pour le maïs. Le moulin consomme en moyenne 30 litres de gasoil par mois. Pour éviter le gaspillage, et du coup augmenter sa rentabilité, il ne fonctionne que les après-midis. Petit inconvénient, vu sa faible fréquentation, ce moulin

⁴⁶⁴ (DIOUF Awa, 2001, p. 84). Op. cit.

⁴⁶⁵ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, 1994, p. 77). *Rapport national sur les femmes. Lutte pour l'égalité, le développement et la paix.* Comité national pour la préparation de la Conférence mondiale de Beijing 1995.

n'était pas très rentable comparé à ceux des gros villages ou grands marchés de Touba ou de Bambey où les femmes ou les filles font la queue et attendent patiemment leur tour. Mais, ce moulin rend un grand service à ses utilisatrices.

Cependant, avec le développement de la vente des produits agricoles transformés par des GIE, des *daïra*, des petites unités industrielles ou des individus, la transformation des céréales n'est plus orientée que vers la satisfaction des besoins familiaux. Elle est devenue un véritable "business".

Les recettes du moulin de Ndiarno dont la répartition a été fixée par le projet, sont divisées en quatre parts égales destinés au paiement des deux meuniers, à l'achat du gasoil, à l'entretien du moulin et à l'épargne. (Voir photographies du moulin à mil de Ndiarno).



Clichés 14 et 15 : Le moulin à mil de Ndiarno et ses gérantes et meuniers

Source: DIOUF Awa, 2006

Les gérantes et les meuniers s'affichent fièrement devant le magasin qui abrite leur moulin à mil. Ces derniers employés par les femmes se relaient tous les jours. On aperçoit l'écriture en wolof (*masinu wol bu njarno*) qui veut dire le moulin à mil de Ndiarno (communauté rurale de Thiakhar).

Le stockage et la vente de céréales comme le mil font partie des activités économiques développées par les femmes rurales du Baol pour ne pas dire du bassin arachidier. Les femmes serer qui parcourent les marchés hebdomadaires et les "pileuses" de Dakar (voir section suivante), originaires du sud du département de Bambey en particulier y jouent un rôle très important. La plupart des banques céréalières ou des magasins villageois ont été construits depuis longtemps dans le cadre de projets dépendants du ministère du développement social, de l'agriculture ou de l'environnement comme le projet agroforestier de

Diourbel. C'est le cas dans les villages comme Sokano, Ngathie Fall, Thiakhar, Séo leff, Mboyène, Ndiakane (CR Thiakhar) ou Touba Belel (CR de Touba Mosquée). Les femmes utilisent ces magasins pour y stocker leurs produits ou le matériel de leur groupement. Les banques céréalières étaient destinées à lutter contre les spéculations céréalières, à accroître les revenus, mais aussi à mieux traverser les périodes de soudure. Les femmes rencontrées s'adonnent aussi à d'autres types d'activités.

2 - Les autres types d'activités lucratives

Nous y rangeons principalement les activités artisanales et maraîchères, et d'autres types de gagne-pain ou services.

2-1 Les activistes artisanales

Les activités artisanales regroupent les activités traditionnellement réservées à des catégories de populations qui ont une position bien définie dans la société. Parmi elles, se trouvent la poterie, la coiffure, le tissage, la fabrication et la vente d'encens, de colliers de perles, pour les femmes et le travail des métaux et du bois ou la cordonnerie pour les hommes. Toutes ces activités étaient habituellement exercées et réservées aux personnes issues des castes comme les griots, les forgerons, les cordonniers, les laobés ou les boisseliers. Cependant, avec la recherche d'activités économiques, les barrières sociales qui empêchaient un accès libre et égale pour tous, s'effritent. Les exemples qui suivent, illustrent la dynamique des femmes et confirment cette tendance.

- ✓ Amy N. habite à Teug Dara qui est en fait un quartier du village de Dara fondé par des nobles. Teug Dara est habité par des forgerons (Teug⁴⁶⁶ ou en wolof). Dans la hiérarchie sociale, ces personnes de castes se situent au dessus des *jam* ou esclaves et au dessous des *Guer* ou nobles. Les hommes forgerons sont très connus pour leur savoir-faire et leur dextérité à manier le métal. C'est le cas de l'époux de cette femme qui est un bijoutier qui sait aussi réparer et fabriquer les outils agricoles, des fourneaux, des ustensiles de cuisine, etc. Il exerce ce métier qu'il a hérité de ses parents. Quant à Amy N., son unique épouse, elle fabrique la poterie qui constitue pour elle aussi un legs et un savoir-faire familial réservé aux femmes de sa caste. Elle travaille chez elle, mais expose sa marchandise en face de la Route Nationale 3 à la hauteur de son village. D'autres femmes proposent aussi au long de cette route des

⁴⁶⁶ *Tëg* (Teug) signifie battre (le fer, le Tam Tam, etc.) et les forgerons ou les bijoutiers dans la langue wolof.

denrées comme le *bissap*, le *Kinkéliba* (*Combretum micranthum*), des gousses de Kad (*Acacia albida*), du jujube, etc. Pour exercer son métier, Amy a besoin essentiellement d'argile provenant des bas-fonds, de kaolin, d'eau et de bois. Elle fabrique entre autres, des canaries, des vases, des «couscous»siers, mais surtout des encensoirs. Le temps de fabrication d'un encensoir dure environ trois heures et le séchage une vingtaine de jours. Le coût de l'unité lui revient à 500 FCFA. Son prix de vente dépend du lieu et du profil du client. Au village où il y a d'autres vendeuses, il est cédé à 1000 FCFA aux clients simples, à 550 FCFA aux revendeurs tandis que sur la route, elle le revend à 1500 FCFA. C'est le même principe pour le canari qui lui coûte 500 FCFA en moyenne. Elle le vend à 1000 FCFA aux *dioulas*⁴⁶⁷ (revendeurs) et entre 2000 et 2500 FCFA aux autres clients. Ses revenus moyens mensuels sont estimés à 50 000 FCFA. Amy N. souhaite être membre d'un groupement car elle a besoin de crédits pour pouvoir aller vendre ses produits à Dakar où elle espère gagner plus. Cette mère de famille cinquantenaire, pense que Dakar lui offrirait plus d'opportunités pour développer son activité. (Voir photographie d'une potière de Teug Dara).



Cliché 16: La poterie: une activité féminine, Teug Dara (CR de Thiakhar)

DIOUF Awa, 2006

Une potière rencontrée sur la route nationale 3, à la hauteur du village de Dara. Elle y expose des encensoirs, des vases et des canaris.

✓ Une "Soxna" dans la coiffure

Comme la poterie, la coiffure fait aussi traditionnellement partie des activités réservées aux femmes "*niénio*" ou castées et principalement aux femmes « griottes »⁴⁶⁸. Mais

⁴⁶⁷ En référence aux commerçants ambulants dioulas de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, etc.).

⁴⁶⁸ Les griots sont en général des poètes ou des musiciens, des chanteurs.

actuellement, la rigidité de cette tradition est remise en cause. Nous n'avons pas de données statistiques fiables sur ce changement, cependant nous pouvons affirmer la présence importante des femmes non castées dans cette activité avec la multiplication des salons ou écoles de coiffure sans compter le fait que la plus part des femmes ou des filles se tressent entre-elles. A Touba, Thiakhar ou ailleurs, les femmes ne vont souvent au salon que lorsqu'elles ont des événements importants. Cependant dans les villages, les femmes castées continuent de tresser ou de donner des objets qu'elles ont fabriqués (colliers de perles, encens, pagne tissé, etc.) à leur "*guer*" (noble) en échange d'une rémunération ou d'un cadeau symbolique. Contrairement à Thiakhar où nous n'avons remarqué aucun salon de coiffure, à Touba, on en compte beaucoup. Soxna Maï M. fait partie des coiffeuses et propriétaires de salon de coiffure dans la "ville sainte" de Touba.

Soxna Maï M. est une descendante de la famille maraboutique fondateur de Touba. Cette femme de 35 ans est mère de quatre enfants dont trois garçons. Ses deux fils aînés vont au daara. Son époux, descendant maraboutique lui aussi, est étudiant en France. Elle vit dans une somptueuse villa située à Ndamatou. C'est par l'intermédiaire d'une importante femme politique qu'elle est entrée en contact avec la mutuelle des artisans de Diourbel (MECARD). Comme Faty N., elle fait partie des personnes bénéficiaires du projet PROM'ART. Cette femme autodidacte en français et en coiffure, a suivi un stage de perfectionnement en coiffure et en comptabilité simplifié en 2005. Elle a ouvert son salon en 2003. Grâce aux crédits individuels qu'elle a reçus de la MECARD (400 000 FCFA et du Crédit Mutuel de Mbacké et du reversement de sa pension mensuelle⁴⁶⁹, elle a augmenté son investissement dans son salon de coiffure. (Voir photographie ci-dessous).

⁴⁶⁹ Elle était veuve d'un militaire



Cliché 17: Un salon de coiffure d'une "Soxna" (Ndamatou, CR de Touba Mosquée)

Source: DIOUF Awa, 2006

Photographie prise dans le salon de coiffure. On y aperçoit l'une des formatrices et un poster de l'un de leurs sponsors.

Soxna Maï a acheté tout le matériel nécessaire et des produits de beauté qu'elle revend sur place (mèches, « tête », greffage, produits cosmétiques, etc.). Ce salon loué à 15 000 FCFA le mois, est en même temps une école de coiffure et de maquillage. Il compte, deux formatrices dont elle, 19 élèves répartis en deux groupes: "les diplômées" sont en stage de perfectionnement d'un an environ et les "non diplômées" qui suivent une formation de trois ans. Le coût et la durée de la formation des élèves dépendent du niveau des élèves. Les droits d'inscriptions se situent entre 2000 et 10 000 FCFA, les frais de scolarité mensuels entre 2000 et 5000 FCFA. Le montant des fournitures tourne autour de 35 000 FCFA. Les élèves de ces deux groupes portent des blouses de couleur différente fournies par les entreprises de fabrication de mèche ou de greffage qui sponsorisent le salon. Depuis l'ouverture du salon, neuf (9) filles ont été formées dont trois ont ouvert leur propre salon à Touba. Sans les frais des élèves, le salon procure à Soxna Maï des revenus mensuels estimés entre 50 000 et 150 000 FCFA. Cependant, lors d'importants événements comme les *Magal* et les autres fêtes musulmanes pendant lesquelles la clientèle est abondante, elle peut réaliser plus de 350 000 FCFA de gain en quelques jours. Son salon a participé au défilé des "*Miss*" organisé à Mbacké. Elle ne fait plus partie d'aucun groupement depuis le détournement de la caisse de la mutuelle de crédit qui finançait son association. Le premier détournement lui avait coûté 25 000 FCFA. Le second gérant est parti avec une somme totale de deux millions de francs CFA. Cependant, elle est quand même restée à la mutuelle

de santé où elle ne cotise mensuellement que 100 FCFA par enfant et ne paie que la moitié du prix de la consultation ou des médicaments. Elle a épargné près d'un million au Crédit Mutuel.

Si, cette "*soxna*" est dans la coiffure, d'autres sont dans la teinture, le commerce ou dirigent des groupements ou *daira* de femmes, mais participent peu aux travaux de ces associations. La majorité des "*soxna*" rencontrées reste dans leur maison familiale ou conjugale. Quelques unes tissent des pagnes, des draps et les confient à leurs disciples qui se chargent de les revendre. D'autres attendent sagement leur "*Adiya*" ou leur part des "*dons*" récoltés par leurs proches parents.

Au détour d'une rue menant au marché Ocass, nous avons approché un groupe de femmes "tisseuses".

✓ *Les femmes "tisseuses"*

Le tissage est une activité traditionnelle féminine très développée dans la région de Diourbel. Il fait partie du patrimoine artisanal des diourbeloises qu'il faut préserver. Les pagnes, les draps, les habits tissés ou brodés, l'encens, les perles (bracelets, colliers, ceintures de perles, etc.) qui illustrent le savoir-faire local des femmes de Touba, sont très appréciés des sénégalaises et des gambiennes. Il suffit de rentrer dans une chambre ou de regarder le linge étalé sur les séchoirs dans les cours des maisons à Touba ou à Diourbel pour le constater. Devant ou dans la cours de leur maison, les femmes tissent pendant qu'elles discutent.

Bouso A., la tête de file de ce groupe de femmes a commencé le tissage depuis qu'elle s'est installée définitivement à Touba, il y a cinq ans. Elle vient de Darou Mousty (région de Louga). Cela ne veut pas dire que les femmes des autres régions ne font pas du tissage, mais simplement que celles de Touba en sont des expertes. (Voir photographie ci-dessous). Beaucoup de revendeuses des marchés des quartiers des HLM, de Sandaga ou de Tilène à Dakar viennent se ravitailler le plus souvent à Touba.



Cliché 18: Un groupe de femmes tisseuses (Touba Mosquée)

Source: DIOUF Awa, 2006

Ce groupe de 20 femmes loue une boutique dans une rue avoisinante du marché Occas. Elles ne sont financées par aucune structure. Chacune travaille avec ses propres moyens (tontine ou argent propre) et pour son propre compte. A la fin du mois, elles se partagent le loyer de 30 000 FCFA et les autres frais, et achètent leur matériel en groupe pour réduire son coût. Elles brodent, tricotent et tissent des draps, des habits, des nappes, des pagnes, petits pagnes, etc. Tous ces objets font partie de l'arsenal de séduction des sénégalaises. Ces femmes écoulent leurs produits sur place ou au marché *Occas* situé à quelques mètres. Des revendeurs viennent acheter directement dans la boutique. Lorsqu'elles ont produit beaucoup d'objets, elles délèguent l'une d'elles pour aller les vendre à Dakar au meilleur prix. Là encore, les frais de transport sont partagés comme le loyer. A Dakar, les draps sont revendus généralement entre 20 000 et 30 000 FCFA contre 10 000 FCFA en moyenne à Touba. Il y a abondance de tisseuses et de vendeuses à Touba qui font que les prix sont cassés. Le tissage et la broderie prennent beaucoup de temps à ces femmes. Deux vieux hommes postés devant la boutique leur cousent les tissus. Ces femmes trouvent qu'elles ne gagnent pas beaucoup à cause de la faiblesse des prix qu'on leur propose par rapport au temps de travail et au coût de plus en plus élevé du matériel qu'elles utilisent (laine, tissus, fil, perle, ruban, dentelle, paillette, etc.).

✓ Les teinturières

La teinture même si elle n'est pas une tradition chez les wolof, est une activité très développée par les femmes de Touba. Nous en avons un peu parlée avec la "*femme leader*", Faty N. De nombreuses femmes regroupées au sein d'association ou non, se sont lancées dans cette activité. C'est le cas de quelques femmes membres du GPF "*Soxna Khady Mbacké*" de Darou Khoudoss et d'Aïssatou G. rencontrée à Madiyana.

La teinturière Aïssatou G., est mariée, 43 ans, six enfants dont deux garçons (un scolarisé). Elle a quitté Dakar après son divorce pour venir s'installer définitivement à Touba chez son frère. Son second époux est émigré en Italie. Cette habitante de Madiyana n'est plus membre d'aucun groupement. Elle a été financée par la mutuelle des artisans de Diourbel (MECARD). En plus de ces prêts et des fonds personnels issus de ses tontines qu'elle investit dans son activité, elle reçoit le soutien des commerçants qui lui donnent la marchandise à crédit. Elle fait la teinture depuis une vingtaine d'années. Elle exerce sur commande et vend aussi ses produits. Elle fait les différents types de teinture (à froid, à chaud, couleur unique, muticolore, batik, etc.). Elle teint généralement du Bazin riche et des tissus en coton. En plus du soutien d'une de ses filles, elle emploie deux hommes et qui viennent l'épauler dans cette activité qu'elle juge difficile et dangereuse pour la santé en raison de la toxicité des produits utilisés (soude, etc., colorant chimique, fixateur, etc.), mais l'activité est tout de même rentable. La teinture nécessite de longues heures de travail et beaucoup d'eau. A l'image des autres femmes déjà citées, elle réalise son plus grand chiffre d'affaire lors des grands événements religieux.

A côté de ces activités artisanales, nous avons le maraîchage ou la vente des produits dérivés.

2-2 Des activités de maraîchage encore timides : localisation et pérennisation

Nous distinguons d'abord deux types de maraîchage. Le maraîchage d'hivernage ou le jardin de case et le maraîchage de saison sèche.

Le jardin de case est une activité essentiellement féminine qui est destinée en priorité à enrichir en légumes les repas des populations rurales. Les produits cultivés ne sont pas beaucoup variés (tomate, courge, piment, combo, etc.). Les quantités produites sont très faibles. Cependant, il arrive que les femmes en vendent une partie pour satisfaire d'autres besoins. Ces cultures ne durent que le temps de la saison humide et entrent en concurrence avec les travaux champêtres. Elles ne concernent que de petites surfaces souvent localisées derrière les concessions familiales où les sols sont enrichis par la fumure organique provenant de la décomposition des déchets ménagers et des déjections des animaux. Les semences utilisées qui proviennent essentiellement des réserves des femmes ne sont pas souvent de

bonne qualité. Malgré les rendements très faibles, ces produits sont importants dans l'alimentation des ménages.

Le maraîchage au sens propre du terme se pratique dans la région de Diourbel, est une activité presque exclusivement masculine, néanmoins, les femmes y jouent un rôle important. La région de Diourbel qui n'a pas de cours d'eau pérenne, bénéficie en certaines zones de conditions favorables au développement de ce genre de culture. En effet, une partie de la région est traversée par des vallées sèches: celle du *Sine* passe par les départements de Diourbel et de Mbacké ; celle du "*Car Car*" traverse le département de Bambey (Ndongol et Ngangalma). Ces bas-fonds restent humides un certain temps après l'hivernage et permettent les cultures de contre-saison qui se pratiquent qu'un peu partout dans les trois départements du Baol. La commune de Diourbel, la CR de Ngohé sont les principales zones concernées dans le département de Diourbel. A Mbacké, elles se pratiquent essentiellement dans les cuvettes de *Ndock*, dans les villages de Saté et Darou Rahmane. La proximité des villes et l'existence d'un marché de consommation important favorisent l'écoulement des produits qui se fait essentiellement par l'intermédiaire des femmes.

Les périmètres maraichers les plus importants sont localisés au Sud de la ville de Mbacké, mais surtout au centre de la commune de Diourbel qui constitue de ce fait la zone maraîchère principale de la région. Cette zone bénéficie de l'existence de des bas-fonds des vallées sèches mais aussi d'autres facteurs physiques, climatiques et humains importants à son développement. Les cultures maraîchères sont essentiellement pratiquées par une main d'œuvre constituée de familles rurales longtemps installées dans la ville, ou par des citoyens employés comme salariés. Sébou NDONG⁴⁷⁰ a montré que les exploitations de cultures maraîchères les plus importantes et de loin les plus rentables sont le fait de citoyens très souvent issus des professions libérales employant une main d'œuvre locale salariée et faisant des investissements techniques et financiers significatifs. Ces nouveaux exploitants (les « agriculteurs aux souliers vernis ») ont pu bénéficier de parcelles grâce à la Loi sur le Domaine National⁴⁷¹ qui n'a pas profité aux femmes qui jouent pourtant un rôle important dans l'écoulement de la production.

Les femmes qui sont nombreuses parmi les petits intermédiaires se ravitaillent auprès des exploitants pour revendre aux marchands détaillants qui sont là encore dominée par la gent féminine. "*Le spectacle matinal de longue file indienne de femmes venant des quatre*

⁴⁷⁰ (NDONG S., 1987, p. 48). *Les cultures de contre-saison dans la région de Diourbel*. Mémoire de Maîtrise de Géographie. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Département de géographie.

⁴⁷¹ Ibid., p. 48.

coins cardinaux et convergeant toutes vers le marché central avec une bassine de carottes, navets et aubergines, qui un gigantesque bol rempli de feuilles à salades, qui un sac de citron ou d'ail. Ce spectacle matinal quotidien disons nous donne l'impression que les femmes sont le moyen par excellence de distribution de la production agrumière et légumière. [...]. Les femmes transportent près des 9/10 de la production écoulee dans le marché. [...]. Toutes les conditions sont du reste réunies pour qu'elles continuent de jouer ce rôle pendant longtemps encore."⁴⁷² Plus de vingt ans après le même spectacle s'observe encore dans le marché central *Ndoubé Diop* de Diourbel et ailleurs dans les autres marchés permanents ou hebdomadaires. Les femmes détiennent toujours le monopole de la vente au détail de la production maraîchère, et d'autres produits alimentaires comme le poisson et les condiments.

Comme nous l'avions souligné, les cultures maraîchères sont aussi localisées ailleurs mais à des échelles plus petites (à Dalla Ngabou au sud de la ville de Mbacké, à Bambey, etc.). Cependant l'ensemble de la production régionale reste faible. En effet, " *La contribution de la région ne dépasse guère 1% de la production nationale de légumes*".⁴⁷³ Ce qui suppose un faible niveau de satisfaction des besoins des diourbelois. " *En 1996, celui-ci était de l'ordre de 23,85% dans le département de Diourbel. Ici les superficies cultivées ont baissé entre 1993 et 1996 passant de 67,3 ha à 42,7 ha. Les cultures de contre-saison devraient connaître une meilleure situation avec les réalisations du PAGF. Ce dernier a réalisé en 2006, 58 ha de périmètres irrigués autour de forages motorisés dans l'arrondissement de Baba Garage.* »⁴⁷⁴ Selon le rapport de la Situation Economique et Sociale de la région, les Superficies cultivées en 2008 et 2009, ne représentent que 125 ha seulement.⁴⁷⁵ Ce qui est trop peu. Mais, elles ont augmenté par rapport aux années précédentes.

Si le maraîchage est une activité pérenne dans le site de Diourbel surtout, ailleurs il n'est que le fait de projets ou d'actions spontanées. Malheureusement beaucoup de ces tentatives menées par des femmes n'ont pas souvent continué. C'est le cas dans le village de Ngathie Fall dans la CR de Thiakhar, et de Ndiliki et de Touba Belel dans la CR de Touba Mosquée.

Les femmes du groupement "*Japalante*" de Ngathie avaient décidé, de pratiquer des cultures de contre saison sur un petit périmètre. Elles avaient cotisé pour acheter des semences et du petit matériel d'arrosage. Avec l'aide des garçons, elles avaient construit un petit bassin

⁴⁷² Ibid., p. 48.

⁴⁷³ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'environnement et de la protection de la nature, 2007, p. 18). *Plan d'Action Environnemental Régional de Diourbel*. Consulté en ligne.

⁴⁷⁴ Ibid. p. 18. (Plan d'Action Environnemental Régional de Diourbel. [En ligne].)

⁴⁷⁵ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'Economie et des Finances. ANDS., 2010). *Situation Economique et Sociale de la région de Diourbel*. Année 2009, p. 57. Op. Cit.

ou réservoir d'eau. Au début, elles se répartissaient les tâches. Trois femmes étaient choisies pour arroser les plantes avec l'eau du puits. Au bout d'un certain temps, elles trouvaient l'arrosage manuel très pénible. Elles ont commencé à utiliser alors l'eau du forage. Elles avaient semé quelques variétés de produits (tomate, oignon, salade, aubergine, etc.). "*Au début, l'engouement était très fort*", nous disait l'une d'elles, "*mais, petit à petit les gens se décourageaient lorsque les plantes commençaient à se faner*". Elles se sont vite aperçu que les plantes ne supportaient pas la salinité de l'eau. En effet, contrairement à l'eau du puits, celle du forage est un peu salée.

Une autre a été menée par les femmes du Village de Ndiliki qui fait partie de la communauté rurale de Touba Mosquée bien qu'il est plus proche de la ville de Mbacké que du centre de Touba. Il est situé au sud-ouest de la ville de Mbacké à proximité des bas-fonds de la vallée sèche. Il compte deux puits d'eau douce où certains membres du groupement villageois puisent pour aller la vendre à Mbacké ou à Touba. Les femmes avaient aménagé un petit périmètre maraîcher où elles cultivaient différentes variétés de légumes. A Ndiliki ces cultures de contre saison ont tenu pendant deux ans au moins. Selon la présidente du groupement "*Mame Diarra*" c'étaient le manque d'eau et les mauvais conseils d'un agent des eaux et forêts qui furent à l'origine de la mort des plantations. Depuis les femmes n'ont plus refait du maraîchage. Nous n'avons pas pu rencontrer l'agent en question pour savoir sa version.

A Touba Belel, le groupement "*Soxna Maréma Diakhaté*" a connu des succès momentanés grâce aux actions que les femmes ont réalisées dans leur périmètre maraîcher et fruitier collectif. Selon de nombreuses femmes, ce champ était très productif. Il n'y avait pas de problème de salinité ou d'insuffisance de l'eau. Il produisait également une grande variété de légumes et de fruits ou d'agrumes. Elles en vendaient sur place ou dans les marchés proches. Ce champ clôturé par des grillages métalliques comptait en même temps un petit bois villageois. Cependant, lors de notre dernière visite, il n'en restait que quelques plantes (citronnier, eucalyptus, " henné",⁴⁷⁶ manguier, etc.) et quelques équipements. Les dernières activités maraîchères remontaient en 2005 et étaient réalisées par le gardien. Qui a déclaré n'avoir pas reçu son salaire mensuel de 12 500 FCFA depuis quatre mois. Certaines femmes lui reprochaient la coupe des quelques arbres qui restaient.

⁴⁷⁶ Le Henné ou *lawsonia inermis*, ou *fudën* en wolof.

Nous avons noté aussi quelques actions individuelles menées par deux femmes du groupement de "*Bokk Jom Liquey*" du quartier d'Oumoul Khoura⁴⁷⁷ qui font du maraîchage dans un site situé au sud de Mbacké sur la Route Nationale 3. Il s'agit de petits jardins qui permettent à ces femmes d'avoir un peu de revenus en complément de leurs autres activités commerciales. Les femmes de ce groupement financé par la caisse d'épargne et de crédit de Darou Tanzil avaient toutes commencé une activité économique avant ce financement.

2-3 Autres exemples d'activités ou de services

Des femmes rurales comme celles du groupement "*Mame Diarra*" de Séo Leff ou du groupement "*Benno*" de Thiakhar font des petits prêts dans leur village. Cette activité leur procure un peu de revenus.

Autre exemple, nous avons la dahira GIE :la Willaya de Darou Khoudoss

La grande Willaya de Darou Khoudoss est une fédération religieuse qui a été créée en 1965. La Willaya féminine créée en 1982, compte une quinzaine (15) de sous-sections regroupant 45 *dahira* comprenant des GIE et des GPF. En dehors de ses activités religieuses, elle développe parallèlement des activités économiques. Chaque *dahira* compte un ou deux groupements répartis en équipes. Chacune des équipes est chargée de développer une activité spécifique. Parmi les actions réalisées, figurent la teinture, la fabrication de fourneaux "*ban ak suuf*"⁴⁷⁸ et de savons, des activités agricoles, la transformation et la vente des produits agricoles (céréales, arachide, etc.). Les produits transformés sont essentiellement constitués d'huile et de la pâte d'arachide, du «couscous», de la semoule de mil, du "*mburake*",⁴⁷⁹ etc.). (Voir photographies ci-dessous).

⁴⁷⁷ Oumoul Khoura est un quartier de Boukhatoul Moubarak, un village récent situé au sud-est de la communauté rurale de Touba Mosquée.

⁴⁷⁸ Fourneau fait à base d'argile et destiné à réduire la consommation du bois (bois de chauffe ou charbon de bois principalement).

⁴⁷⁹ "Mburake" est un mélange sucré fait à base de couscous de mil, de la farine de riz ou de pain et de la pâte d'arachide. Autrefois préparé pour les voyageurs, il était destiné à lutter efficacement contre une éventuelle faim.



DIOUF Awa, 2006

Cliché 19: Un groupe de femmes de la Willaya s'affairant dans la préparation du «couscous»

Ce groupe travaille chez la présidente, une "Soxna". Cette dernière ne s'implique pas dans ces tâches "ménagères". Ses disciples ne la laisseront pas faire. Il est même impensable pour un disciple mouride. Cependant, grâce à ses connaissances et à son influence, cette femme instruite, veuve et descendante d'un grand marabout, s'occupe de tout ce qui a trait à l'organisation et aux relations extérieures de la Willaya. Elle dénicher les partenaires et trouve des débouchés pour les produits. Elle organise régulièrement des rencontres et coordonne ainsi toutes les actions de la branche féminine de cette grande et dynamique fédération religieuse.



Cliché 20: Des produits céréaliers transformés (mil), Willaya de Darou Khoudoss (Touba)

DIOUF Awa, 2006

(Semoule de mil à gauche et «couscous» à base de mil à droite)

Ces produits sont entièrement locaux (mil, sorgho, arachide principalement). Ils sont transformés et vendus sur place soit dans les *dahira* ou les marchés voisins.

En partenariat avec une usine de remplissage de gaz (Touba Gaz), la willaya vend également des bouteilles de gaz.

Depuis 2000, la Willaya a créé une mutuelle d'épargne et de crédit à Darou Khoudoss. Malgré le caractère religieux de l'association qui l'a mise sur pied, cette mutuelle fonctionne sur le même principe que les autres structures financières puisqu'elle pratique des prêts avec intérêts contrairement aux principes islamiques.⁴⁸⁰ Cette branche féminine de cette grande association a réussi à dépasser la fonction typiquement religieuse qui caractérisait les dahira, et à intégrer d'autres considérations d'ordre économique et social. Cette vaste association religieuse regroupant des groupements féminins, est devenue un acteur incontournable dans les actions menées à Touba.

Comme nous l'avons souligné en avant-propos, Touba est une zone pourvoyeuse de main d'œuvre pour la ville de Mbacké entouré de part et d'autre par la communauté rurale de Touba Mosquée. Ses femmes ou ses jeunes filles sont employées comme domestiques ou laveuses à Mbacké. Certaines femmes restent à Touba. En raison du manque d'entreprises ou d'unités industrielles capables de leur fournir des emplois, les toubiens dont la majorité n'est pas scolarisée, sont obligés d'aller chercher du travail ailleurs. A l'image de Touba, Mbacké aussi ne dispose pas d'industrie mais compte des fonctionnaires, des commerçants, une population importante qui comptent beaucoup sur l'argent des émigrés pour leur survie. Ce sont essentiellement presque ces mêmes types d'activités ou de services que l'on retrouve dans les relations entre la communauté rurale de Thiakhar avec la commune voisine de Bambey ou les autres villes telles que Dakar, Thiès, Kaolack, etc.

Il existe deux types de laveuses, celles qui récupèrent le linge pour le laver sur place, ou dans leurs maisons, et celles qui squattent les rues comme les femmes serer dans certains quartiers de Dakar. Une laveuse est différente d'une femme de ménage ou domestique de maison qui fait pratiquement toutes les tâches ménagères.

A Touba, nous avons rencontré une dame qui habite à côté de notre lieu d'hébergement à Dianatoul et qui récupère tous les jours le linge de ses voisins qu'elle lave chez elle dans la journée. Cette femme serer travaille sans relâche parce que le soir, elle vend aussi chez elle ou au coin de la rue de la "bouillie de mil" appelée « *fonde* » qui fait partie des repas du soir les plus accessibles aux ménages pauvres. En raison de l'augmentation du coût

⁴⁸⁰ La loi islamique proscrit le prêt à intérêt ou "ribâ" quelque soit sa nature (prêt à la consommation, prêt immobilier, prêt d'investissement, etc.). L'intérêt est jugé comme illicite dans la religion musulmane. (Cf. sourate 2 al Baqara (la vache), versets 278-279. La question que nous nous posons, c'est comment les banques islamiques règlent leurs frais de service? (et L'informel mouride ?)

de la vie, le commerce de « *fonde* » s'est développé de façon rapide dans les quartiers des grandes villes comme Dakar surtout. Mais, est-il réellement lucratif compte tenu du nombre de vendeuses qui ne cessent de se multiplier ? Le prix d'un lavage dépend de la quantité du linge et varie en général entre 1500 et 2500 FCFA mais sans les produits nécessaires (savon, amidon, gomme arabique, "bleu", eau de javel, charbon de bois, etc.). Elle lave à la main, amidonne et sèche le linge au soleil. Elle fait le repassage le même jour. Il lui arrive de remettre cette tâche plus tard lorsque la fatigue l'en empêche ou qu'elle a peu de commande. Ces opérations lui prennent facilement toute la journée. Cependant pour pouvoir terminer très tôt et s'occuper de son *fondé*, elle récupère le linge la veille et se lève très tôt de bonne heure. Faut de trouver mieux, elle ne peut pas pour l'instant abandonner cette activité parce qu'elle doit nourrir ses enfants qu'elle élève toute seule. Généralement les laveuses travaillent à deux pour pouvoir terminer vite.

Durant notre séjour à Thiakhar, nous n'avons jamais vu ou entendu parler de villageois qui emploient des laveuses ou des domestiques de maison. Cependant, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude le contraire. Ce sont les femmes, elles mêmes ou leurs filles, belles-filles ou « filles adoptives » qui s'occupent des travaux ménagers. C'est la communauté rurale de Thiakhar et les autres localités du département de Bambey qui fournissent la main d'œuvre domestique à Dakar particulièrement, à Bambey commune (surtout aux résidents du CNRS et aux fonctionnaires, aux familles qui ont des moyens, etc.). Nous en avons un peu parlé avec les filles de Ndella N. à Séo Leff et Woly D. à Sokano qui exercent le métier de femmes de ménage ou « bonnes à tout faire ».

La rue 11 de la Médina, un quartier populaire proche du centre ville de Dakar, constitue le principal lieu des laveuses serer. Ces femmes se regroupent par origine ou affinité villageoise. Elles qui squattent la rue, vivent dans une promiscuité totale. Elles sont mal logées avec leurs enfants. Elles ont des difficultés pour sécher leur linge, trouver de l'eau qu'elles achètent trop chère dans les maisons ou bornes fontaines privés voisines à 50 FCFA la bassine de 25 litres.

Abdoulaye Diagne a bien développé la dynamique territoriale des femmes serer pileuses originaires du département de Bambey, de Ngoye en particulier, qui squattent certaines rues ou places de Dakar. Ces femmes qui s'approvisionnent en mil dans leur village ou dans les "louma", vendent du «couscous» et du mil pilé surtout et parfois du *kinkeliba*, du *bissap*, etc. Elles sont localisées dans les quartiers proches des marchés comme *Castors*, *Mbeubeus*, *Zinc*, *Gueule Tapée*, *Colobane*, etc., et sur la rue 11 de la Médina qu'elles partagent avec des laveuses. Comme ces dernières, les pileuses se regroupent par affinité

villageoise. Cela n'empêche pas la concurrence dans la recherche de clientèle qu'elles vont dénicher dans le voisinage. "A les regarder de près, ces "pileuses" sont soit ménopausées, soit divorcées attendant un remariage, soit issues d'un foyer polygamique. Mais chacune d'elles affirme avoir laissé quelqu'une qui s'occupe de la famille au village. Dans les foyers polygamiques, les épouses se relaient, par trimestre, généralement, et cela durant toute l'année, quelque soit la saison."⁴⁸¹ Le pilage, la préparation du «couscous» et les tournées pour vendre les produits, constituent un travail épuisant mais un peu rentable quand même. Cependant, les coupures d'électricité fréquentes constituent un handicap pour ces femmes qui sont obligées de se lever très tôt pour faire la queue devant les moulins à mil. Les clientes préfèrent le «couscous» de mil décortiqué manuellement à celui traité à la machine qui contient plus de son.⁴⁸² La présence de ce dernier dans la farine de mil ou le «couscous» favorise la décomposition rapide du produit réduisant ainsi sa durée de conservation si les normes et conditions de séchage ne sont bien respectées.

D'autres stratégies sont développées par les femmes pour améliorer leur condition de vie. Il s'agit entre autre du recours aux personnalités religieuses avec le cas particulier de la médiation des marabouts à Touba. Les marabouts ne sont pas là que pour récolter les dons des disciples et faire des prières. Ils sont là aussi pour répondre aux sollicitations de leurs talibés. Pour avoir accès aux crédits au niveau des structures financières comme les banques qui demandent des garanties sûres, certaines femmes n'hésitent pas à faire appel aux marabouts ou aux proches qui peuvent leur porter caution. Pour ce type de service, il faut vraiment faire partie de l'entourage proche du marabout et être digne de confiance car il y a toujours des risques à prendre.

Dans les grandes concessions des marabouts, nous avons pu observer des foules de gens venus demander des dons aux marabouts. Des femmes très pauvres issues des quatre coins de Touba viennent manger et remplir leurs récipients de riz, de «couscous», etc. pour donner à manger à leurs enfants.

Comme autre stratégie féminine, nous pouvons ajouter le recours aux réseaux familiaux. Pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent, les femmes font aussi appel aux parents citadins ou plus nantis. Nous pouvons citer l'exemple des membres du groupement Sope Soxna Khady Mbacké de Darou Khoudoss qui ont sollicité un riche et homme d'affaires et disciple mouride pour avoir des prêts et du matériel de nettoyage. Pour scolariser leurs

⁴⁸¹ (DIAGNE Abdoulaye, 2006, p. 239). *Les mutations agraires et la gestion des ressources naturelles dans le centre-ouest sénégalais. La communauté rurale de Ngoye.* Op. Cit.

⁴⁸² Résidu issu de la mouture des céréales comme le mil, le maïs, etc. Il est aussi utilisé comme aliment de bétail.

enfants dans les villes comme Bambey, Mbacké ou Diourbel et même Dakar, les femmes mobilisent leurs réseaux familiaux pour les héberger. Les femmes tout comme les hommes se servent aussi de leurs connaissances ou parents pour confier leurs enfants pour leur éducation mais surtout pour leur entretien car élever un enfant devient trop cher de nos jours. Cependant, il faut rappeler que le « confiage » des enfants est une tradition très répandue au Sénégal.

L'opinion publique sénégalaise considère que l'on ne fait pas la politique pour rien. Beaucoup de personnes font la politique non pas parce qu'elles partagent les principes idéologiques de tel parti ou de telle personnalité politique, la majorité des gens les ignorent même. Généralement, on fait la politique pour pouvoir en tirer quelque chose : de l'argent, des biens, un poste ou un emploi pour soi ou pour ses proches. Les politiciens qui l'ont bien compris distribuent des denrées de première nécessité comme le riz ou des moutons lors de la fête de Tabaski ou des *magal*, des billets d'avions à la Mecque aux populations qui les soutiennent ou qu'ils veulent conquérir. D'autres donnent des tissus ou des tee-shirts à l'effigie de leur parti politique. Nous avons évoqué dans le chapitre précédent comment la microfinance est utilisée comme arme de guerre par les personnalités politiques pour attirer les femmes.

Le recours au réseau familial et le clientélisme font donc partie des principales stratégies employées par les femmes devant des situations difficiles et surtout pour améliorer leurs conditions de vie.

Les activités génératrices des revenus tout comme les associations féminines présentent des avantages et des inconvénients pour les femmes et leurs familles.

3 - Avantages et contraintes des activités

Toutes ces femmes que nous venons de citer et d'autres ont développé ou consolidé des activités économiques qui peuvent être rangées en deux principales catégories : les activités commerciales et les activités de service. Cependant ces deux types sont étroitement liés. Quelque soit le type d'activité, l'objectif visé est d'avoir de quoi satisfaire ses besoins et d'être autonome financièrement. Les femmes placent beaucoup d'espoirs dans leurs activités. Mais les gains perçus sont-ils à la hauteur des attentes ? Autrement dit, la réussite est-elle souvent au rendez-vous ?

La réponse à cette question dépend de l'importance des activités et du niveau socio-économique des femmes c'est-à-dire que la situation ne sera pas la même pour les femmes

vivant dans un ménage pauvre et celles vivant dans un foyer aisé. En effet, plus le ménage est grand et pauvre, plus les espoirs placés dans les femmes sont importants car il y a plus de charges à assumer. A quelques exceptions près, la plupart des femmes interrogées vivent dans des ménages aux revenus financiers très modestes dont une bonne partie provient des autres membres de la famille absents le plus souvent. L'émigration masculine surtout et les activités commerciales font vivre beaucoup de ménages *baol baol* et toubiens en particulier. La moindre opportunité pour exercer une activité économique est la bienvenue. Pour toutes ces femmes donc, quel que soit leur richesse, l'entretien financier et matériel doit toujours revenir à l'époux conformément aux recommandations islamiques et coutumières.

Autrement dit, l'importance de la fortune de la femme n'exonère pas les hommes de leurs devoirs conjugaux de loger, de nourrir, de vêtir et de soigner leurs femmes et leurs enfants. Cependant la contribution financière de la femme est acceptée par les hommes surtout lorsque leurs revenus sont insuffisants pour subvenir même aux besoins élémentaires. Alors, la participation de la femme devient alors plus que nécessaire, elle est vitale car elle permet à la famille de survivre. Aucune des femmes que nous avons citées en exemple n'a déclaré avoir une activité économique pour être indépendante financièrement de leur conjoint mais uniquement pour « *soutenir leur famille* » au sens large.⁴⁸³ Chaque femme s'active pour subvenir aux besoins de sa progéniture et préparer son avenir. Une partie des recettes tirées des activités lucratives est donc destinée à satisfaire leurs besoins personnels. Dans beaucoup de cas, l'activité génératrice de revenus fait partie des stratégies de survie développées par les femmes.

Dans l'écrasante majorité des associations féminines visitées (91%), les activités économiques sont réalisées de façon individuelle. En effet, une fois les crédits distribués aux membres des groupements, chaque femme gère ses propres affaires. Cependant, certaines d'entre-elles, pour réduire le coût de leurs produits, délèguent une ou deux personnes pour acheter la marchandise dont elles ont besoin. Ce processus leur permet donc de faire des économies. C'est le même procédé avec les femmes tisseuses que nous avons évoquées. Le fait de s'associer constitue donc un avantage non négligeable dans les activités économiques et socioculturelles.

Comme leur nom l'indique, les activités génératrices de revenus permettent aux femmes d'avoir des revenus plus ou moins importants qui leur permettent de satisfaire leurs besoins personnels et de répondre à leurs obligations sociales mais aussi de rendre service à leur entourage. En effet, les femmes développent des activités pour pouvoir améliorer leurs conditions de vie pour avoir un bien être personnel et familial. Cependant, quel que soit leur

⁴⁸³ ou « *japale jabot gui* » en wolof

bénéfice, les femmes participent aux dépenses du foyer. Ces dernières visent à satisfaire d'abord les besoins alimentaires courants, les frais de soins en cas de maladie (transport, consultation, médicaments) ensuite vestimentaires. L'achat des fournitures scolaires et des habits aux enfants pendant la rentrée des classes fait aussi partie des préoccupations des femmes. Les dépenses liées au confort matériel viennent s'ajouter à cette liste (parure, meubles (lit, armoire, etc.)). Une autre partie des bénéfices réalisés est investie dans les cérémonies familiales surtout. Les échanges de cadeaux entre femmes dans ces événements constituent des placements sociaux.⁴⁸⁴

Les groupements permettent aux femmes non seulement de se retrouver entre femmes, amies, voisines ou parents, mais aussi d'unir leurs forces et leurs moyens. Il faut toutefois reconnaître que les groupements féminins ont le mérite de favoriser l'accès aux crédits pour développer des activités génératrices de revenus qui permettent aux femmes de contribuer à l'économie domestique. Ces activités économiques permettent aux femmes de sortir, d'aller à la rencontre d'autres personnes et d'élargir leur réseau de connaissances en nouant des relations de partenariat. Les groupements offrent donc aux femmes la possibilité de renforcer leur autonomie économique, leur mobilité et de créer des réseaux de solidarité en dehors du cadre familial. En outre, les groupements sont des espaces socialement reconnus et acceptés où les femmes peuvent exprimer leur personnalité et exercer leur influence dans les décisions. Joëlle Piraux ajoute que : « c'est dans cette perspective que les groupements de femmes peuvent apparaître comme des espaces de liberté pour les femmes rurales... Les groupements apparaissent, en effet, comme des espaces où les femmes peuvent se mouvoir plus librement sans enfreindre le cadre habituel des normes sociales : le groupement laisse une marge de manœuvre à ses usagers. »⁴⁸⁵ Les activités, les revenus et les liens qu'elles génèrent procurent aux femmes plus de confiance, d'estime de soi mais aussi plus de considération de leur entourage familial.

Les activités économiques peuvent constituer directement ou indirectement des contraintes aux femmes et à leur voisinage. Financièrement, les femmes pauvres investissent peu dans leurs activités génératrices de revenus. Elles réalisent par conséquent des gains assez faibles. Les moyens placés restent donc insuffisants car certains investissements dépassent rarement 10 000 FCFA.⁴⁸⁶ Si les femmes que nous avons interrogées s'acquittent partiellement ou totalement des dépenses familiales, les hommes au contraire ne les remplacent pas dans les tâches ménagères. Avec leurs activités génératrices de revenus et

⁴⁸⁴ Voir chapitre suivant sur l'investissement socioculturel)

⁴⁸⁵ (PIRAUX Joëlle, 2006). Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ? *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 20 | 2000. Disponible sur : <http://apad.revues.org/230>

⁴⁸⁶Équivalant à 15 euro.

leurs travaux domestiques, certaines femmes ont une double journée de travail si elles n'ont pas le soutien d'une tierce personne qui peut être leur propre fille ou belle-fille, une fille confiée, une coépouse ou une domestique. Certaines femmes qui ont une journée très chargée ne se reposent presque pas. Malgré la pénibilité de leurs tâches, nous n'avons pas remarqué beaucoup de plaintes venant des femmes. Elles assument leurs rôles avec courage et dignité. La surcharge de travail n'est pas sans conséquence sur le bien être et la santé des femmes. Les femmes rurales aussi ont besoin de se reposer.

Certaines marchandes ou commerçantes n'arrivent pas à écouler correctement leur marchandise faute de clientèle ou à cause de la saturation du marché. En effet, dans certains villages ou marchés que nous avons visités, la marchandise n'est pas très diversifiée et la rivalité entre voisines est de mise. Beaucoup de femmes vendent les mêmes produits et se livrent une concurrence déloyale.

Les femmes teinturières se plaignent des produits toxiques qu'elles inhalent pendant leurs travaux. Le matériel de protection qu'elles utilisent est souvent obsolète (un simple masque de protection jetable mais qui est souvent réutilisé). Beaucoup de teinturières ne l'utilisent même pas.

Les femmes marchandes, commerçantes et tisseuses qui passent toute leur journée au marché ne passent pas beaucoup de temps avec leur famille. Elles quittent leur maison tôt le matin pour ne rentrer qu'après le coucher du soleil.

Les femmes laveuses comme les pilleuses ont les mains abimées. Certaines femmes laveuses sont allergiques au savon. Leurs mains sont endurcies et calleuses à force de frotter le linge tous les jours et d'être en contact permanent avec des produits néfastes à long terme pour la santé. En effet, certaines laveuses emploient des types de savons artisanaux qui contiennent des substances très toxiques comme la soude, etc.). Des laveuses comme les femmes d'origine Bissau-guinéenne à Dakar, passent de maison en maison et travaillent sur place. Ces dernières sont de plus en plus concurrencées par les laveuses serer originaires de la région de Thiès et de Diourbel et leurs "cousines" diola. Dans ce cas, le repas leur est offert. Les laveuses sont mieux rémunérées à Dakar. En effet, dans la capitale nationale, un lavage peut se négocier entre 2500 et 5000 FCFA dans certains quartiers résidentiels contre la moitié du prix à Touba, Mbacké ou Bambey. En plus de ces problèmes, les laveuses de la Médina se plaignent des mauvais payeurs et du manque de moyens d'évacuer leurs eaux usées. Les canaux d'évacuation sont souvent bouchés par des riverains mécontents. Résultats, les laveuses déversent sauvagement ces eaux dans la rue.

Dans les villages reculés, l'éloignement des marchés permanents ou hebdomadaires constitue un handicap pour les femmes. En effet, certaines marchandes font de long trajets dans des conditions difficiles (en charrette, routes sablonneuses, ou en mauvais état, etc.).

Les groupements féminins connaissent des contraintes d'ordre interne et externe. La faiblesse des moyens financiers constitue le principal problème que rencontrent les femmes au sein de leur association. L'analyse de la répartition des groupements en fonction de leur budget révèle la faiblesse de leurs fonds. Le graphe qui suit montre la courbe d'évolution du montant maximal des fonds des groupements sur quatre ans.

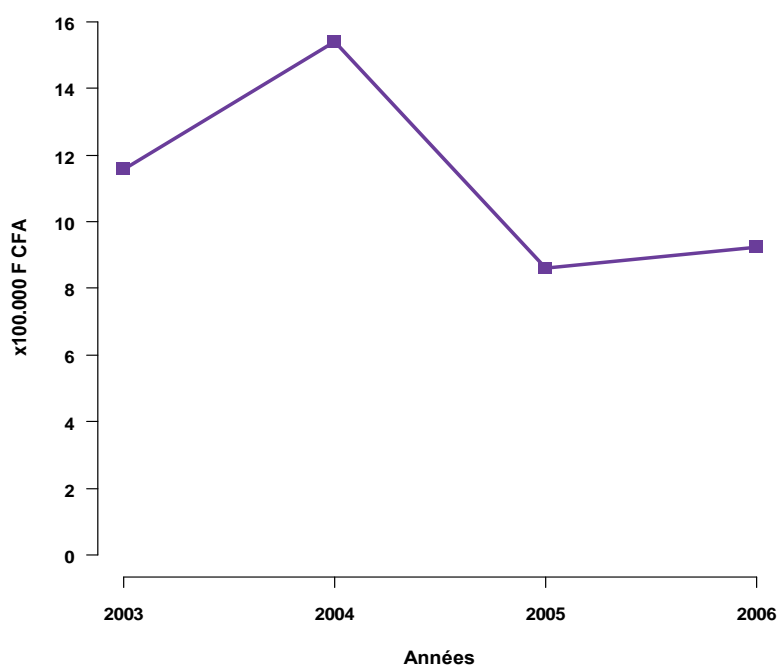


Figure 20: courbe d'évolution du montant maximal des fonds des groupements

Cette courbe montre une légère tendance à la baisse qui est surtout liée à la disponibilité des données à recueillir. Les fonds moyens des groupements en 2003, 2004, 2005 et 2006 s'élèvent respectivement à 1 158 200 FCFA, 1 540 000 FCFA et 860 000 FCFA. Ces moyennes sont calculées en fonction des réponses obtenues. Si en 2006, nous avons toutes les données sur les fonds des groupements, tel n'est pas le cas pour les trois années précédentes où les données manquantes concernent respectivement 62%, 62% et 38% des associations féminines. Ceci s'explique tout par le fait que le groupement n'existait pas à cette époque ou surtout que les outils de vérification des comptes sont égarés ou perdus, donc on ne peut pas en tirer grand-chose. Un bon entretien des carnets de compte et la disponibilité des gérantes à répondre aux questions, aident à avoir des données importantes et fiables pour analyser leur évolution. Mais ces deux éléments n'étaient pas souvent au rendez-vous. En 2006, la moyenne des fonds s'élève à 923 846 FCFA. Mais cette moyenne cache bien des

disparités qui existent entre les groupements. La majorité des groupements (92%) ont un fonds compris entre 125 000 et 2 300 000 FCFA qui représente les deux extrêmes. Seuls 8% des groupements n'ont aucun fonds en 2006 parce qu'ils n'ont pas été refinancés à cause d'un remboursement tardif. Chacune des membres de ces groupements se débrouille toute seule pour trouver ses propres fonds ou ses propres produits.

Un autre grand problème auquel sont confrontés les groupements féminins est la faiblesse du montant des prêts collectifs reçus et les taux d'intérêts annuels qui peuvent atteindre 40% comme indiqué sur le tableau sur les conditions d'accès aux crédits. (Revoir tableau au chapitre n°4, à la section 2). Un tableau beaucoup plus complet est fourni en annexe n°5). Les tableaux révèlent non seulement l'importance des taux d'intérêt et du montant de l'apport mais aussi la diversité des structures financières qui appliquent un délai de remboursement variant de 3 à 12 mois. La majorité des femmes aimeraient bien que les structures financières augmentent le montant des crédits, réduisent leur taux d'intérêt et les frais de dossier et rallongent un peu le délai de remboursement des prêts. Les crédits octroyés sont très en deçà des besoins de la plupart des femmes. Certaines de ces dynamiques femmes reconnaissent toutefois les avantages de ces prêts qui leur ont permises de diversifier leurs activités. Par exemple pour Astou M. le parcours a été long, mais elle a pu passer de la friperie à la vente de tissus grâce à sa ténacité mais aussi grâce aux crédits de la FDEA et au soutien son époux et ses filles. Elle ne compte pas s'arrêter là puisqu'elle a l'ambition d'explorer d'autres pistes et d'être dans le lot des grandes femmes d'affaires de Touba et pourquoi pas du pays.

Le niveau d'instruction faible des gestionnaires constitue aussi un handicap pour certaines associations féminines. En effet plus le niveau d'instruction est faible, plus le recours à l'aide extérieur est nécessaire pour négocier avec les partenaires financiers surtout. Seules un tiers (30%) des présidentes de groupements sont instruites.

Les associations féminines sont sous-équipées. En effet, près de la moitié des groupements (46%) n'ont aucun équipement. (Voir figure ci-dessous). Seuls 23% et 7% des groupements équipés ont respectivement deux ou trois types d'équipement. Le pourcentage des groupements qui sont bien équipés reste donc très faible.

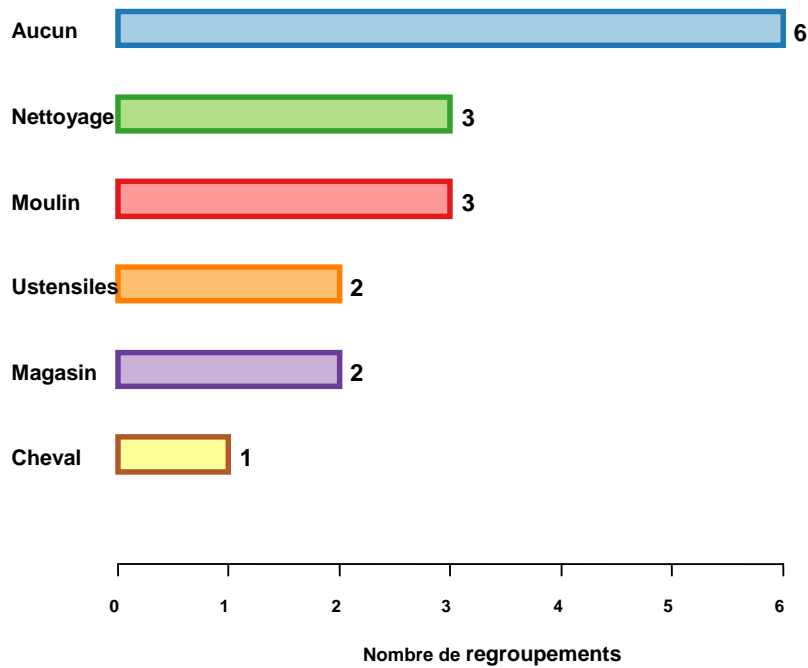


Figure 21 : Répartition des groupements selon leurs équipements

Pour le tiers des groupements concernés (33%), la date d'acquisition du premier type d'équipement reste inconnue. Les équipements sont obtenus entre 1997 et 2005. Ce matériel se résume essentiellement aux équipements d'allégement des tâches ménagères comme le moulin à mil, au matériel de stockage ou de préparation des cérémonies familiales (ustensiles de cuisine, chaises ou bancs, etc.). Dans l'ensemble la majorité des équipements se trouve en bon état. (Voir le tableau du patrimoine matériel des groupements en annexe n°8).

Il existe d'autres problèmes externes aux groupements comme l'accès aux équipements communautaires de base et l'électricité. Près d'un tiers des villages visités (31%) n'ont pas d'électricité. Ce manque constitue un handicap pour les activités des femmes marchandes de denrées alimentaires périssables surtout. Il se pose alors un problème de conservation de ces produits dans cette chaleur étouffante de la région. Il est impossible d'entreprendre certains types d'activités qui nécessitent de l'électricité.

Le déclin de la culture arachidière constitue un élément majeur dans la série de crises que traverse le Baol. Les productions sont très en deçà des besoins et rapportent peu aux paysans et aux femmes en particulier. Les problèmes de semence en quantité et qualité suffisante, de la faiblesse du prix de vente de l'arachide et des bons impayés restent toujours d'actualité. La disponibilité des terres et son mode d'accès représentent également un handicap pour la population féminine. Les terres surexploitées sont insuffisantes.

Les rapports sociaux de sexe tels qu'ils existent peuvent constituer un obstacle pour les femmes à bien mener leurs activités économiques. En effet, selon les règles sociales établies, une femme quel que soit son statut n'a pas le droit d'entreprendre une activité sans l'autorisation ou la bénédiction du conjoint. Même pour rendre visite à ses parents, il lui faut l'aval de son époux. Certains hommes rencontrés n'acceptent pas que leurs épouses sortent pour faire le commerce même s'ils n'ont pas les moyens pour faire face à leurs obligations envers elles. En l'absence du conjoint, c'est le beau-père ou le beau-frère qui prend le relais c'est-à-dire qui devient le chef de la maison qui représente l'autorité. Comme l'ont confirmé certaines femmes que nous avons citées pour qu'une femme puisse entreprendre et réussir ses activités, il lui faut un époux compréhensible qui la soutient moralement et même parfois financièrement.

L'analphabétisme constitue un handicap aussi bien chez les femmes que chez les hommes qui ont une fonction élective ou non. A Thiakhar comme à Touba. A Thiakhar, seuls 21% des 29 conseillers ruraux sont instruits et peu d'entre eux (3) ont atteint le cycle secondaire. Le président du conseil rural est analphabète et le deuxième vice-président n'a que le niveau primaire. Plus que Touba Mosquée, cette collectivité locale manque de moyens financiers et techniques nécessaires pour remplir correctement les compétences qui lui sont transférées.

Conclusion

Ces quelques exemples d'activités mettent en exergue le dynamisme des femmes à trouver une occupation qui peut leur apporter une certaine autonomie. Les chemins empruntés sont nombreux et différents mais se croisent souvent. Qu'elles soient groupées ou non, ces femmes tentent diverses activités économiques qui vont du petit commerce de case ou dans les marchés, à la vente de denrées alimentaires et d'autres produits en passant par les activités artisanales et les prestations de services. Nous avons vu que dans leur recherche d'autonomie économique, certaines femmes n'hésitent pas à explorer certains types de métiers habituellement réservés aux gens de caste.

Ces différentes activités qui procurent aux femmes des revenus plus ou moins importants, ne manquent pas d'avoir des répercussions positives ou négatives sur leur vie et leur entourage. Malgré leur diversité, toutes les activités des femmes visent uniquement à améliorer leurs conditions de vie et celle de leur famille. Les femmes ont bien compris que gagner sa vie et vivre dignement sont des valeurs essentielles à développer.

Les contraintes sont aussi nombreuses que les activités. Cependant les solutions ne manquent pas.

Pour les villageois qui n'ont pas d'électricité, le développement de l'énergie solaire devrait être envisagé pour sortir les populations de ce problème.

L'accès à la terre et aux intrants agricoles doit être équitable pour favoriser son exploitation rationnelle. Le retour à la polyculture vivrière et la promotion de la consommation des produits locaux doivent être développés pour permettre l'autosuffisance alimentaire. Mais, cela ne peut se faire sans une diminution de la pression démographique sur le milieu et ses ressources naturelles.

Par ailleurs, l'épanouissement des femmes ne peut se réaliser sans une prise en compte de leurs besoins spécifiques en tenant compte les rapports sociaux de sexe et en luttant contre la pauvreté et l'analphabétisme.

Pour permettre aux associations féminines de remplir correctement leur rôle, il faudra combattre les contraintes qui pèsent sur elles. Pour cela, il faut alléger davantage les travaux des femmes, adapter les crédits et les modalités d'accès à leurs besoins (augmenter les prêts, réduire les taux d'intérêts, assouplir les démarches administratives, etc.). Les associations doivent à leur tour gérer leur organe de décisions de manière plus démocratique et trouver les moyens nécessaires de résoudre leurs problèmes internes de façon efficace.

En dehors des activités économiques, les femmes sont aussi observées dans d'autres domaines aussi importants dans leur vie. Vivre et travailler dans un environnement salubre et rationaliser les ressources naturelles qui s'y trouvent sont aussi nécessaires et avantageux pour tous.

CHAPITRE 9 : L'INVESTISSEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

Introduction

Comme nous le verrons, les activités environnementales développées par les femmes du Baol pour la protection ou la réhabilitation du milieu naturel se caractérisent par leur faiblesse, du point de vue de leur étendue par rapport à l'ampleur des dégâts, mais surtout par leur manque de pérennisation. Les effets de ces activités de gestion des ressources naturelles sont par conséquent très limités. Comme nous l'avions initialement évoqué au troisième chapitre (Contexte général), la région de Diourbel n'est pas très gâtée par la nature. Elle a par conséquent des ressources naturelles peu nombreuses et peu variées. En effet, Diourbel est une région peu arrosée qui ne dispose ni de cours d'eau pérenne, ni de façade maritime. En dehors de ses nappes souterraines, cette région du bassin arachidier n'est traversée que par quelques vallées sèches où existent des nappes phréatiques. Cependant des conditions pédologiques plus favorables permettent la culture maraîchère en saison sèche dans certains endroits. Les eaux captées dans ces vallées sèches ne restent pas longtemps en surface. Les sols de la région déjà pauvres⁴⁸⁷ sont dégradés par des pratiques agricoles qui ne respectent pas la conservation des ressources pédologiques et végétales. Ce contexte environnemental inhospitalier résulte aussi des effets de la détérioration des conditions climatiques qui se traduisent par des précipitations faibles, irrégulières et mal réparties, mais aussi de la pression humaine sur les ressources foncières, végétales et hydriques disponibles.

Face à cette situation préoccupante, les femmes tentent d'apporter individuellement ou collectivement des réponses en développant diverses actions pour la réhabilitation du milieu et visant à lutter contre le gaspillage de l'eau, et à maintenir un habitat salubre. Dans la région de Diourbel, les problèmes environnementaux se résument essentiellement à la faiblesse des ressources végétales, à la pauvreté des sols, à la baisse des ressources hydriques et à l'insalubrité avec toutes les conséquences que cela entraîne sur les activités humaines, la santé des populations, celle des animaux, etc. Touba, un simple village qui est devenu après Dakar la deuxième "ville" du Sénégal de par son poids et sa croissance démographiques,⁴⁸⁸ commence à connaître les mêmes problèmes socio-économiques et environnementaux que les autres villes: insalubrité, problèmes d'assainissement, pollution de l'air avec les gaz

⁴⁸⁷ Les sols Dior pauvres en argile dominant dans le bassin arachidier. L'abandon de la pratique des longues jachères les prive de matières organiques.

⁴⁸⁸ La communauté rurale de Touba Mosquée regroupe à elle seule près de la moitié de la population régionale.

d'échappement des véhicules qui sont souvent vieux et très pollués, insuffisance des équipements sociaux de base (structures sanitaires, scolaires, etc.), etc.

Notre analyse portera essentiellement sur les actions menées dans la protection et la réhabilitation du milieu et l'hygiène du cadre de vie. Après un bref rappel du contexte environnemental, nous présenterons les principales réponses apportées—pour alléger les corvées d'eau et de combustibles et pour avoir un cadre de vie salubre notamment avec les opérations de nettoyage des quartiers particulièrement à Touba.

1- Alléger les corvées d'eau et de combustibles

1-1 La gestion de l'eau

L'eau est une ressource précieuse qu'il faut préserver et bien conserver. Les femmes rurales diourbeloises, conscientes de cet aspect vital de l'eau dans leur vie et leurs activités de tous les jours, ont développé très tôt des moyens pour économiser ce liquide précieux.

L'eau représente une composante essentielle dans le quotidien des femmes particulièrement dans les tâches ménagères qui leur sont réservées. Comme nous l'avons évoqué au deuxième chapitre, les corvées d'eau représentent une tâche pénible surtout pour les femmes habitant dans des villages non raccordés au réseau hydraulique c'est-à-dire qui ne disposent pas de bornes fontaines publiques ou de robinets dans les concessions comme c'est le cas le plus fréquent en zone rurale. Les puits, les robinets et les bornes fontaines constituent les principales sources d'approvisionnement en eau. En milieu rural diourbelois, le puisage reste encore à la tête des moyens d'approvisionnement en eau. (Voir photographie ci-dessous).



Awa DIOUF, Ndiarno, CR de Thiakhar

Cliché 21: Le puisage, une tâche bien féminine (Ndiarno)

Ces femmes et ces jeunes filles aux mains abimées par le puisage connaissent bien la valeur de l'eau.

Le puisage qui permet du lien social, est une tâche difficile qui prend beaucoup de temps et demande beaucoup d'efforts physiques aux femmes et aux jeunes filles. D'où l'intérêt pour elles de bien la gérer. Les femmes rurales surtout même celles qui ont un robinet dans leur concession, récupèrent l'eau de pluie aux moyens de divers récipients qui sont à leur portée. Bassines, seaux, bols, fûts, barils alignés le long des toitures des maisons, servent à recueillir et à collecter les eaux de pluie. Ces dernières sont souvent utilisées pour faire la vaisselle, laver le linge ou pour abreuver le bétail. Elles ne servent de boisson que si elles sont recueillies et jugées pures et claires. La récupération de l'eau de pluie qui est une pratique habituelle en milieu rural, représente à la fois une solution intéressante et écologique. A Touba quelques familles plus nanties, emploient des équipements plus modernes constitués d'un système de réservoirs équipés de tuyaux, de filtres, etc.

Boire les premières gouttes de pluie constitue une pratique courante très respectée par les populations serer surtout. C'est un rituel durant lequel des prières pour avoir une bonne et paisible saison pluvieuse et des récoltes abondantes sont formulées avant la première gorgée. Certaines personnes font des offrandes aux pangols avant la tombée des premières pluies mais aussi avant de goûter aux premières gerbes de mil. Nous n'avons pas rencontré des « faiseurs de pluie » dans les villages visités. Mais nous avons entendu parler qu'il existe dans certains villages serer du Sud du département de Bambey.

Sur le plan hydrique, la région de Diourbel a un potentiel très limité. En effet,⁴⁸⁹ les ressources hydriques du Baol proviennent essentiellement des eaux de pluie qui alimentent les

⁴⁸⁹ En dehors des nappes aquifères profondes

nappes souterraines. Les activités agricoles sont essentiellement pratiquées pendant la saison des pluies qui y dure entre trois ou quatre mois en moyenne. La qualité des rendements agricoles dépendent de beaucoup de facteurs parmi lesquelles la quantité et la répartition spatio-temporelle des précipitations.

Généralement, les mares saisonnières alimentées par ces eaux de pluie disparaissent rapidement. Les eaux des nappes souterraines sont exploitées par l'intermédiaire des puits et des forages qui fournissent l'essentiel des besoins des populations et de leur bétail. En raison de la baisse du niveau des nappes et de l'augmentation de la demande consécutive à la pression démographique, la satisfaction des besoins demeure problématique pour tous, en particulier pour les femmes qui doivent gérer l'approvisionnement en eau des foyers. Il se pose alors un problème d'équilibre entre une forte demande et des réserves qui s'amenuisent.

Le manque d'eau se fait plus sentir en saison sèche lorsque le niveau des nappes baisse. C'est pour résoudre ce problème que la plupart des projets ont introduit un volet hydraulique dans leurs programmes. C'est le cas du projet de lutte contre la pauvreté (PLCP),⁴⁹⁰ du programme national d'infrastructures rurales (PNIR), du projet d'amélioration et de renforcement des points d'eau dans le bassin arachidier (PARPEBA), des "Grands chantiers de Touba" qui entrent dans le vaste programme de modernisation de la "ville sainte", etc. Pour tenter de répondre à cette demande, il a fallu donc augmenter le nombre d'ouvrages hydrauliques (puits forages, etc.) et aussi forer encore en profondeur pour atteindre les nappes. C'est ainsi que des équipements d'allégement des travaux des femmes ont été installés dans les villages. Il s'agit des bornes fontaines, des puits équipés de pompes manuelles, thermiques ou solaires. Tout ceci contribue à l'élargissement des aires de polarisation des points d'eau comme les forages.

D'autres projets comme PARPEBA, ont aussi pensé à mettre en place des techniques pour améliorer la qualité de l'eau dans certains endroits du bassin arachidier particulièrement là où les taux de fluor (>4,1 mg/l) et de chlorure de sodium dépassent les normes internationales.⁴⁹¹ Le site de Thiakhar qui polarise une vingtaine de villages fait partie des zones sélectionnées. Une phase d'expérimentation de défluoruration développée à l'échelle familiale a été initiée en 2008 dans le village de Thiakhar. C'est une méthode simple de purification par filtrage du fluor et de décontamination microbienne qui a été mise au point par des étudiants ingénieurs de l'Ecole Supérieure Polytechnique de Thiès (ESP). Elle a été

⁴⁹⁰ En 2001

⁴⁹¹ Selon les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le taux de fluor de l'eau de boisson ne doit pas dépasser 1.5 mg/litre. Il doit être compris entre 0,7 et 1,5 mg/litre.

testée sur une petite échelle et en certains endroits du bassin arachidier où le taux de salinité est faible (<1,5 mg/l).

A Thiakhar, c'est un groupement d'intérêt économique (GIE) de femmes qui se charge de gérer la vente de l'eau traitée sous la supervision de l'association des usagers du forage (ASUFOR). Le litre d'eau traitée est vendu à 5 francs CFA. Une famille de vingt (20) personnes par exemple devra dépenser quotidiennement 100 francs CFA en raison d'un litre d'eau par membre ou opter pour un forfait mensuel. L'appareil de défluoruration est conçu de manière simple et à moindre coût pour être accessible aux populations⁴⁹². Il est essentiellement composé d'un bac de filtrage équipé d'un système d'écoulement. Il semble être très apprécié par les populations qui l'ont vite adopté et compris son intérêt pour leur santé et leur bien être esthétique surtout. En effet, le fluor est un élément essentiel pour la santé des dents et des os, mais à faible dose (autour de 0.5 mg/l). La consommation prolongée d'une eau à la teneur en fluor dépassant 1.5 mg/l peut entraîner au meilleur des cas une fluorose dentaire bénigne mais inesthétique et au pire des cas des maladies osseuses accompagnées par de graves complications (douleurs articulaires, raideur, déformation de la structure des os) qui peuvent provoquer une invalidité, etc. La réduction du taux excessif de fluor et de chlorure de sodium et la décontamination de l'eau destinée à la consommation humaine et industrielle restent primordiales et représentent une problématique de santé publique qu'il faut prendre très au sérieux.

L'ASUFOR est une association sans but lucratif et d'utilité publique qui est chargée de la gestion du forage de Thiakhar depuis 2003. Elle a été mise en place pour favoriser une gestion communautaire des ouvrages hydrauliques jugée plus participative et plus profitable pour les usagers. Elle possède un règlement intérieur bien défini qui comporte des droits et des obligations destinés aux usagers. D'un côté, tout usager peut être admis dans l'association en versant un droit d'admission (100 francs CFA par famille). En plus de cette contribution symbolique, l'utilisateur doit mettre à jour en ce qui concerne le paiement de ses factures d'eau, se présenter aux assemblées, s'impliquer dans les travaux d'investissement humain, respecter le règlement intérieur de l'association, et enfin veiller à la propreté et à l'hygiène aux abords des points d'eau (forages, bornes fontaines, stations de charrettes, abreuvoirs, etc.). Aussi, les usagers jouissent d'un certain nombre de droits. En effet, les abonnés permanents bénéficient d'une tarification plus favorable que les non-adhérents comme les transhumants ou

⁴⁹² Pour plus d'informations, consulter l'exposé du Professeur (DIONE, Babacar, 2011), de l'ESP et de l'UCAD : *Utilisation des os calcinés pour la défluoruration des eaux de boisson en zone rurale au Sénégal*. RECIF. Présenté le 12 -14 Octobre 2011 à Rabat. Consulté le 07 septembre 2012 sur :

http://cooperation.epfl.ch/files/content/sites/cooperation/files/shared/RESCIF/UCAD_12.10.2011_Codou%20M%20DIOP_Os_calcin%C3%A9s.pdf

les non-résidents. Ils ont aussi droit de faire entendre leur voix en votant aux assemblées générales, et de se faire élire comme délégués dans le comité directeur de l'association. Chaque usager disposant des moyens financiers, a la possibilité d'avoir un branchement individuel ou de devenir gestionnaire d'une fontaine conformément aux clauses établies dans le règlement intérieur. Le comité directeur comprend sept membres élus pour un mandat d'une année renouvelable. Ces membres occupent chacun (e) une fonction particulière (président (e), secrétaire, trésorier (e), surveillant (e) avec leurs adjoints) qui doit être renouvelée pour moitié tous les deux ans. Hormis la présidence, le règlement intérieur exige que les autres postes soient tenus par des membres instruits en français ou alphabétisés en arabe ou en langue nationale, et que les femmes représentent au moins un tiers des membres du comité directeur. Un des vice-présidents doit être obligatoirement une femme. Mis à part le représentant de la communauté rurale, les autres conseillers ruraux ou les élus nationaux, les chefs de villages et les chefs religieux ne doivent pas siéger dans ce comité. Les organes de gestion comprennent l'assemblée générale, le bureau et le comité directeur qui tiennent des réunions régulières sous l'œil d'observateurs.

En dehors du forage, les bornes fontaines et les stations de charrette sont gérées aussi avec la même rigueur mais avec des organes plus souples. Certains membres du comité de gestion ou leurs adjoints reçoivent une rémunération mensuelle qui n'excède pas 40 000 F CFA, soit l'équivalent de 60 euro. Les fontainiers sont indemnisés sur la base du volume d'eau vendu à raison de 10 F CFA le mètre cube. Quant aux observateurs, ils reçoivent entre 1000 et 1500 F CFA par jour de présence aux rencontres mensuelles.

Dans la mise en place de cette association, les responsables de ce projet ont initié l'approche genre en voulant donner une place plus grande aux femmes qui étaient sous représentées dans les comités de gestion des forages. Ainsi dans les sites où il existe une association des usagers comme c'est le cas à Thiakhar, on assiste à une féminisation des instances de décision et de gestion. Mais, que pensent les populations de Thiakhar, les femmes particulièrement de cette approche qui a été recommandée à l'association? La majorité des femmes s'expriment rarement lors des réunions mensuelles. D'autres pensent même qu'elles ont d'autres obligations et d'autres priorités et ne jugent pas leur présence utile dans les assemblées mais pensent toute même que leurs préoccupations seront prises en compte même en leur absence. Autrement-dit les femmes, bien qu'absentes physiquement, influent de façon indirecte sur les décisions qui vont être prises, par l'intermédiaire de leur entourage masculin qui joue en quelque sorte pour elles le rôle de délégué.

Si l'on considère l'évolution des effets des ouvrages hydrauliques, nous pouvons constater que des efforts ont été réalisés grâce aux projets ou programmes dans les communautés rurales de Thiakhar et de Touba Mosquée comme dans l'ensemble du bassin arachidier. En effet, le nombre de forages de la communauté rurale de Thiakhar est passé de deux (Thiakhar, 1986 et Ngathie Fall, 1994) à cinq aujourd'hui. La capacité de stockage des châteaux d'eau a été augmentée, trois mini-forages ont été construits à Wakhaldiam, Yarwaye et Kholkhotrane, et d'autres puits ont été forés, réhabilités ou rééquipés. L'effectif des forages dans la communauté rurale de Touba Mosquée est passé de quinze (15) en 2006 à dix-neuf (19) en 2011. Cependant, dans la communauté rurale de Touba, l'essentiel des forages sont concentrés autour de la cité sainte et sont censés fournir l'essentiel des besoins en eau d'une population qui ne cesse de s'accroître avec les flux migratoires et son fort taux de croissance démographique. Quatre des cinq forages de la communauté rurale de Thiakhar qui fonctionnent aux carburants (Ngathie Fall, Yarwaye, Wakhaldiam et Kholkhotrane) sont gérés indépendamment par un petit comité de gestion composé d'un président, d'un (e) trésorier (e) et de son adjoint (e) et d'un conducteur, qui résident en général dans le même village. Le forage de Thiakhar a un haut débit de pompage et un château d'eau plus grand et une aire de polarisation assez vaste. Sa gestion est confiée à l'ASUFOR. Les membres de cette association ont suivi une formation en gestion d'ouvrage hydraulique ou en comptabilité simplifiée avec l'appui du projet d'amélioration et de renforcement des points d'eau dans le bassin arachidier pour faciliter une gestion plus efficace de l'eau.

Chaque village dispose d'au moins d'un puits où les femmes fréquentent gèrent et à leur manière. En général, les puits publics n'ont pas d'organe formel de gestion. Lorsque le niveau des nappes est bas, ce qui peut arriver souvent au milieu de la saison sèche, les femmes organisent spontanément des tours de rôle de puisage pour permettre un accès équitable pour tous. Lorsque l'assèchement dure un peu plus longtemps que d'habitude, les villageois hommes et femmes se réunissent pour établir ensemble de nouvelles stratégies de gestion par exemple geler le puisage en certaines heures de la journée, éviter le gaspillage et utiliser méticuleusement le peu de réserve disponible.

Pendant ces moments particulièrement difficiles pour les femmes, le nombre de douche est réduit au strict nécessaire car la priorité c'est d'assurer une réserve de survie destinée avant tout à boire, à faire la cuisine, la petite toilette matinale et les ablutions. Comme au marché, les femmes partent souvent au puits par affinité ou par voisinage. Le puits représente le point de rencontre quotidienne par excellence des villageoises. C'est un lieu de discussion, de liaison d'amitié, de bavardage, parfois de divertissement, de règlement de

comptes, de médiation, de médisance et surtout de diffusion de bonnes ou mauvaises nouvelles. Le puits c'est comme le marché, et comme le dit ce proverbe wolof "*Qui meurt au marché, annonce lui-même son décès*".⁴⁹³

En guise d'exemple, dans les villages où le système de crédit est bien enraciné, le puits ou la borne fontaine est un lieu redouté qui représente le tribunal social surtout pour les mauvais payeurs. Par peur du déshonneur ou du "*qu'en dira-t-on*" qui sont autant de pressions sociales, les femmes villageoises très dignes, tentent tout pour ne pas être la risée du terroir ou de leur famille. Aujourd'hui les lieux de réunions ou de remboursement des dettes individuelles ou collectives contactées dans les tontines, les cérémonies familiales, les structures financières de proximité, exercent aussi autant de pressions que les marchés et les puits ou les bornes fontaines. Les femmes et les jeunes filles portent un seau ou une bassine de 10 à 25 litres. Mais la dureté de leurs travaux quotidiens ne les empêche point de se distraire. C'est ce que font les laveuses ou les femmes de ménage lorsqu'elles chantent, dansent pendant qu'elles travaillent. Ces divertissements leur donnent du courage et leur permettent d'oublier un peu leur fatigue.

Contrairement à ce qu'on a observé dans la gestion du forage de Thiakhar, l'approche genre qui n'est pas non plus connue par les populations, n'a pas été expérimentée dans le comité de gestion des forages de la communauté rurale de Touba. Ici la gestion des forages, à l'image de celle de la communauté rurale est presque entièrement sous le contrôle des hommes. En effet, le comité Initiative eau de Touba situé sur la route de Dianatoul Mahwa ne compte qu'une seule femme qui assure à la fois le secrétariat et la collecte des fonds. Ce comité est créé en 2006 sur l'initiative du feu Khalife générale des Mourides Serigne Saliou Mbacké pour une meilleure gestion de l'eau à Touba. Lors de sa mise en place, les différentes familles religieuses ont été consultées et des enquêtes de proximité ont été menées pour déceler les besoins des populations, et tenter de résoudre les problèmes de ravitaillement en eau, les branchements anarchiques,⁴⁹⁴ les pénuries dans certains quartiers.

Si l'eau du forage est gratuite pour les habitants et même les structures comme les agences bancaires de la cité sainte de Touba, ce n'est pas le cas des villageois desservis par les forages de la communauté rurale de Thiakhar qui disposent de robinets ou d'une borne

⁴⁹³ "*Ku dee marse, ya tàgge sa bopp.*"

⁴⁹⁴ A Touba, les branchements au réseau hydraulique sont à la charge des particuliers. Certains branchements clandestins ne sont pas faits selon les normes fixés par le comité. Avant tout raccordement au réseau, les intéressés doivent avoir l'aval du comité. Ce qui n'est pas toujours le cas. Ce qui fait certains branchements individuels sont opérés de façon anarchique à l'image de certains câbles électriques dissimulés sous terre ou derrière les maisons ou les cantines des marchés. Ces branchements anarchiques au réseau hydrique ou électrique ont une part de responsabilité dans le gaspillage ou les dégâts d'incendie. Ils sont souvent l'œuvre d'habitants pauvres qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

fontaine. En dehors du puisage, chaque ménage ou famille doit payer pour s'approvisionner en eau. La tarification de l'eau dépend de la taille du ménage ou plus exactement du volume d'eau consommée par les usagers (ménages, bétail, personnel du poste de santé). L'approvisionnement se fait au moyen des bornes fontaines publiques, des branchements individuels, des stations de charrettes, des abreuvoirs, etc. En borne fontaine, le tarif de la bassine de 25 litres d'eau varie entre 5 et 10 francs CFA et celui du mètre cube entre 200 et 370 francs CFA pour les branchements individuels. Pour une concession, le montant moyen de la facture d'eau peut se situer entre 1000 et 3000 francs CFA voire plus.

Comme dans les autres forages, les recettes collectées servent à assurer leur bon fonctionnement car la production de l'eau nécessite des dépenses telles que l'achat du carburant, l'indemnisation du conducteur et des gestionnaires, l'entretien et la réparation en cas de panne, etc.

Contrairement à Thiakhar, les forages de la CR de Touba Mosquée (sauf Touba Belel)⁴⁹⁵ sont gérés par le Comité « Initiative eau de Touba » (C.I.E.T.). Le tiers des forages fonctionnels de Touba sont équipés de groupes électrogènes pour pallier à la coupure d'électricité très fréquente dans le pays. Le comité collabore avec l'unité de maintenance des forages du Ministère de l'hydraulique. Il est dirigé par un marabout choisi par le Khalife général et compte un technicien hydraulique et des personnes-ressources constituées essentiellement des médecins du district sanitaire de Touba. Le Comité fonctionne avec des fonds provenant diverses sources comme la dotation publique, l'apport de la collectivité locale et les dons des disciples mourides. Le Khalife général et la communauté mouride représentent les principaux donateurs. Chaque disciple peut contribuer selon ses moyens en envoyant ou en versant sur place sa participation ou "*barkeelu*"⁴⁹⁶ qui peut aller de cinq F CFA à des millions de francs CFA. Grâce à ces fonds, le comité fournit chaque jour 30 litres de carburants par forage et rémunère pendant la moitié de l'année les conducteurs de forage et l'équipe de plombiers et de chauffeurs c'est-à-dire tous les agents qui ont signé un contrat de travail de six mois avec l'administration (ministère de l'hydraulique).

A Touba, le coût de la gestion de l'eau pour satisfaire la forte demande atteint des sommes grandioses. Le problème de l'eau est si préoccupant à Touba que nous nous

⁴⁹⁵ Le forage de Touba Belel est géré par un comité indépendant composé d'un président, d'un trésorier et leurs adjoints et du conducteur du forage. Le village de Touba Belel n'est rattaché officiellement à la communauté rurale de Touba Mosquée que depuis peu de temps. C'est ce qui explique son absence sur certaines cartes de la communauté rurale. Ce village peuplé des disciples mourides venus principalement du Kajor, du Jambur ou du Jolof, fut fondé par le troisième Khalife général des Mourides, Serigne Abdoul Ahad surnommé le "Bâtisseur". Il fut très proche du Président Abdou Diouf qu'il a soutenu publiquement en donnant une consigne de vote lors des élections présidentielles de 1988. Ce village a bénéficié des largesses du pouvoir (route, forage, électrification du village, école primaire où les filles sont plus nombreuses, etc.).

⁴⁹⁶ Chaque mouride pense tirer de la grâce divine ou du marabout en apportant sa contribution.

demandons si sa gratuité va se poursuivre? Cette interrogation ne met pas en doute la capacité de mobilisation et la générosité des mourides. Le disciple mouride est une personne un peu dévouée qui ne recule devant aucun "*ndigël*" surtout venant du Khalife général, le représentant de Serigne Touba.

A l'exception de Touba où le fait d'évoquer la fin fort probable de la gratuité de l'eau reste aujourd'hui un sujet tabou, les coûts de l'eau sont à la charge des usagers. L'accès au robinet ou à la borne fontaine est doublement bénéfique pour les femmes parce qu'il leur facilite la tâche d'une part et d'autre part ce sont les hommes de la maison (époux, fils, frères, oncles, etc.) qui gèrent souvent les factures d'eau ou d'électricité. Il arrive que des femmes généralement seules ou dont l'époux a des revenus insuffisants, s'en chargent. Une bonne partie de la population de la communauté rurale de Thiakhar en particulier continue à s'approvisionner par les puits qui fournissent en général une eau douce agréable à boire même si elle est difficile d'accès. Tant que le problème de la teneur en fluor ou en chlorure de sodium de l'eau des forages n'est pas totalement résolu, la vente d'eau douce des puits continuera d'être une aubaine pour les charretiers qui s'en chargent et pour certaines associations de femmes qui l'exploitent. Elle constitue comme la vente des sachets d'eau glacée ou des barres de glace une activité génératrice de revenus qui a de beaux jours dans ces milieux particulièrement chauds où les températures diurnes dépassent facilement 30°C.

Malgré les efforts consentis dans le domaine hydraulique, la disponibilité en eau demeure insuffisante surtout dans la cité saine de Touba qui ne cesse de s'agrandir. Pourtant si l'on en croit les dernières statistiques de l'Enquête Sénégalaise Auprès de Ménages, la région de Diourbel se trouve en bonne position en matière d'accès à l'eau sur le plan national. En effet, les résultats de cette enquête (ESAM II) la place en second rang selon les sources d'approvisionnement (robinet) après la région de Dakar et troisième pour autre mode d'accès. Cependant Diourbel se trouve en dernière position concernant l'approvisionnement par les puits. Mais quelle confiance faut-il accorder aux statistiques compte tenu des problèmes qu'on observe sur le terrain?

Comme nous l'avions évoqué, les ménages disposant d'un robinet sont essentiellement concentrés dans les villes régionales et principalement à Diourbel, Mbacké et aussi dans les quartiers centraux constituant la "ville de Touba". Malgré cela, la pénurie de l'eau demeure problématique à Touba surtout et justifie le déploiement de stratégies d'économie et de conservation.

En effet, pour faire face aux nombreuses coupures d'eau occasionnées par la faiblesse de la capacité de pompage des forages, la plupart des habitants ont fait construire des réservoirs cimentés dans leur cours intérieure. Les fûts, les canaris, les bassines, les seaux, les bidons, les ballons d'eau ou les citernes pour les nantis et/ou les marabouts, font partie des moyens utilisés pour se mettre à l'abri des imprévus. Lorsque l'eau des robinets ne coule plus et les réserves épuisées, les femmes et les jeunes filles parcourent les quartiers de Touba, qui avec une bassine, qui avec un seau à la recherche du liquide précieux. Un long parcours qui peut leur prendre facilement des heures. Les coupures d'eau sont si fréquentes qu'elles font partie du quotidien des habitants surtout dans les quartiers les plus touchés comme Dianatoul Mahwa, Darou Miname où aucune goutte ne sort du robinet à certaines heures de la journée.

A Touba, avoir un réservoir d'eau dans sa maison est devenu non seulement une habitude mais surtout une question vitale et un gain de temps pour les femmes. Dans les concessions que nous avons visitées, les conditions de conservation de l'eau laisse sceptique quant à la qualité et l'hygiène. En effet, dans la plupart des maisons, les fonds de la majorité des canaris, barils ou réservoirs cimentés sont tapis d'une couche verdâtre. Les eaux des réservoirs mal ou pas couverts et mal entretenus, contiennent des résidus ou des particules en suspension (insectes, feuilles mortes, poches plastiques, etc.). Tous ces éléments qui altèrent la qualité de l'eau font que ces réservoirs représentent comme les eaux stagnantes des gîtes larvaires. Malheureusement, ce sont souvent ces eaux de qualité douteuse qui sont utilisées en cuisine ou qui sont servies comme boisson. Par ailleurs, nous avons pu constater que dans certains foyers des femmes veillent bien à la propreté de l'eau. Certaines filtrent l'eau à l'aide d'un tissu ou un voile propre. D'autres mettent en pratique les techniques de purification ou de désinfection de l'eau vues, entendues ou diffusées dans les médias (télévisions, radios nationales ou locales) ou apprises lors des campagnes de sensibilisation ou des séances de formation, etc. Cependant certaines femmes sensibilisées avouent qu'elles ne font pas ces opérations de façon régulière ou qu'elles ne respectent pas rigoureusement les règles d'hygiène. Elles n'appliquent les méthodes de traitement et ne deviennent plus vigilantes que lorsque la menace d'épidémie de maladies diarrhéiques comme la dysenterie ou le choléra particulièrement est grande. Ce constat illustre que les populations sont bien conscientes de la dangerosité d'une eau impropre, contaminée par les bactéries et les eaux stagnantes sur leur état de santé. Le filtrage, le nettoyage des ustensiles et des réservoirs d'eau, la javellisation⁴⁹⁷, l'ébullition font partie des méthodes de traitement de l'eau les plus courantes. Beaucoup de personnes qui trouvent que l'eau qu'elles consomment est saine parce que non trouble, ne

⁴⁹⁷ En raison d'une goutte d'eau de javel à 8° par litre d'eau.

trouvent pas la nécessité de prendre des mesures d'hygiène préventive même lorsque le fléau est déjà là.

En dehors de l'eau, les femmes ont aussi pensé à réduire les corvées de combustibles.

1-2 La construction des "foyers améliorés" et l'usage des fourneaux à gaz

Le bois de chauffe représente le principal combustible ligneux utilisé en milieu rural. Pour faire face à la pénurie de bois de chauffe surtout, les femmes ont du développer des stratégies pour s'adapter au mieux au contexte environnemental de plus en plus difficile. Ces actions se résument essentiellement à la construction de "foyers améliorés" à bois notamment les fourneaux "*ban ak suuf*" et au recours aux réchauds à gaz.

Des structures d'accompagnement ont à un moment donné soutenu les femmes ou leurs associations dans la réalisation de certaines actions que nous allons citer. Comme nous l'avions évoqué, la pénurie de bois constitue un véritable casse-tête pour les femmes. En effet, pour faire cuire les repas, les femmes rurales parcourent des distances de plus en plus longues à la recherche du bois mort surtout depuis que les coupes d'arbres sont interdites. Faute de moyens, certaines femmes bravent cette interdiction et procèdent à l'élagage sauvage des quelques arbres ou arbustes qui restent. Aujourd'hui, les réserves de combustibles constituées par les femmes tout au long de l'année ne couvrent pas leurs besoins énergétiques. Ainsi, il fallait trouver des moyens pour économiser ou réduire la quantité de combustibles utilisée. C'est pour faire face à ce problème que la construction des fourneaux "*ban ak suuf*" à été encouragée. Sauf dans les foyers où la poterie est une activité traditionnellement développée par les femmes de caste comme celles de "Teug Dara"⁴⁹⁸ dans la communauté rurale de Thiakhar, la fabrication de ces fourneaux n'est pas très développée.

Résultat, les ménages qui en disposent sont peu nombreux. La vulgarisation des fourneaux fabriqués grâce au soutien des projets environnementaux n'est pas assez significative. Comme dans les autres types de projets, et par manque de moyens et de suivi, les actions sont rarement perpétuées pour avoir des impacts considérables sur les plans environnemental et économique, et sur le bien-être des femmes particulièrement. Dans le cadre du projet d'appui aux groupements féminins de Diourbel cofinancé par l'USAID, seule une vingtaine de fourneaux ont été réalisées par les femmes dans chacun de ces villages : Santhiou Lam et Teug Dara en collaboration avec l'ONG AHDIS de Bambey. Dans les

⁴⁹⁸ Est un quartier du village de Dara habité par des gens de la caste des forgerons ou bijoutiers et des femmes potières.

concessions visitées dans la communauté rurale de Thiakhar, la plupart de ces fourneaux était en mauvais état. (Voir photographie).



Awa DIOUF, Teug Dara

Cliché 22: Fourneau "ban ak suuf"

Cette sorte de cuisinière est équipée de deux feux sur lesquels seront posées les marmites. Tout autour on aperçoit des ustensiles de cuisine éparpillés dans la cour de cette cuisine sans abris (marmites, mortiers en bois tout au fond).

Même si leur fabrication ne nécessite que des matériaux simples, ces types de fourneaux doivent être entretenus en raison de leur durée de vie assez limitée. La construction d'un fourneau "*ban ak suuf*" nécessite la disponibilité de matériaux et la maîtrise de quelques techniques de base qui paraissent pourtant si simples aux yeux des femmes potières ou des personnes formées par des professionnels. Comme l'indique leur appellation en wolof "*ban ak suuf*", ces fourneaux sont faits à base d'un mélange d'eau, d'argile (*ban*) et de sable (*suuf*). Les procédés de fabrication varient d'un lieu à un autre, mais l'objectif est le même, c'est-à-d'économiser au maximum les combustibles utilisés. Selon des responsables d'ONG ou de groupements féminins, ces fourneaux permettent de diminuer de moitié la quantité de bois utilisée. Même s'ils permettent aux femmes de faire des économies sur le bois, les résidus des récoltes et les bouses de vache, ces fourneaux sont souvent construits dans les endroits qui servent de cuisine ou en plein air. En plus de la chaleur qui se dégage des fourneaux, certaines femmes cuisinent en plein soleil dans des conditions difficiles. Dans ce cas, la cuisine représente une véritable fournaise pour celles qui doivent braver en plus de la chaleur, la longueur de la cuisson des mets traditionnels qui dure en moyenne plus de deux heures. Les communautés rurales de Thiakhar et de Touba Mosquée ne disposent pas de forêts classées.

Le charbon de bois comme le bois de chauffe vendu souvent par des laobés⁴⁹⁹ ou des détaillants, provient des régions du sud du pays (Ziguinchor, Kolda, principalement) ou de la région (Guinée, de la Guinée-Bissau) où les ressources végétales ligneuses sont plus abondantes. Des camions en partance de ces zones déversent des tonnes de bois de chauffe et de charbon de bois sur les grands marchés des villes régionales ou de Touba. Dans les villages de ce dernier, le bois de chauffe importé est particulièrement apprécié et utilisé dans les grandes concessions lors des cérémonies familiales ou religieuses. A ces occasions, les repas sont préparés dans de grosses marmites appelées "*mbana*" en wolof. Aujourd'hui, de nouveaux modèles de gazinière conçus pour ces dernières, commencent à se développer de façon timide. Pour bon nombre de villageois, le charbon de bois coûte plus cher et est moins accessible que le bois de chauffe. Ce dernier devient alors plus prisé. Dans les villages de Thiakhar, les vendeurs de bois de chauffe ou de charbon de bois sont rares. Les populations qui ont les moyens et qui le souhaitent peuvent se ravitailler à Bambey, la ville la plus proche. Mais, le plus souvent, chaque villageoise constitue elle-même sa propre réserve de combustibles par le ramassage de bois morts au niveau des bas-fonds ou par l'élagage.

Les femmes rurales diourbeloises ont trouvé d'autres moyens pour faire face à la pénurie du bois de chauffe, à la cherté et à l'accès difficile du charbon de bois dans certains endroits reculés. Depuis les années 70, nous assistons au Sénégal à ce que l'on peut appeler la « butanisation » qui a d'abord commencé dans les foyers urbains et périurbains avant de gagner moins rapidement les zones rurales plus pauvres. Il s'agit du remplacement des combustibles ligneux domestiques (bois ou charbon de bois) par le gaz butane. Ce processus fait partie de la panoplie des mesures prises par le gouvernement du Sénégal pour limiter la dégradation des ressources naturelles afin de sauvegarder l'environnement. En effet, l'État du Sénégal a facilité la promotion de ce combustible de substitution qui a beaucoup profité aux citadins qui ont un pouvoir d'achat plus élevé, en mettant en place une politique de subvention commencée en 1974. En plus des subventions, le gouvernement avait baissé les taxes sur les équipements du réchaud à gaz (bouteille, support, brûleur). Depuis la courbe de consommation nationale n'a cessé de grimper comme celle du montant des subventions. Malheureusement pour les ménages pauvres, ces dernières sont revues à la baisse dans les années 2006 augmentant ainsi le prix de la recharge de ce gaz majoritairement importé. En agissant sur la consommation énergétique domestique, le gouvernement cherche à lutter uniquement contre la déforestation qui est une menace réelle pour la survie des populations et pour l'équilibre environnemental.

⁴⁹⁹ Caste des boisseliers

Dans le Baol, excepté ses trois principales villes (Bambey, Diourbel et Mbacké) et les quartiers centraux de Touba, l'utilisation des fourneaux à gaz se fait de façon rationnelle même si la plupart des foyers dispose d'un réchaud à gaz. D'abord parce que le gaz coûte trop cher, ensuite parce que les conditions de ravitaillement restent encore difficiles pour les femmes. En effet, pour recharger leur bouteille à gaz vide, les femmes sont contraintes d'aller dans la ville la plus proche ou chez les boutiquiers des gros villages qui sont obligés de répercuter les frais de port sur le prix de vente officiel. La plupart des femmes rencontrées dans les villages de la communauté rurale de Thiakhar surtout, n'utilisent leur réchaud à gaz que pendant leur « tour de cuisine » et presque uniquement pour réchauffer les repas ou pour bouillir de l'eau pour préparer le fameux « café Touba ».

En zone rurale, le butane est donc utilisé pour compléter les autres combustibles de cuisson. Contrairement à la communauté rurale de Thiakhar, la communauté rurale de Touba Mosquée compte une usine de remplissage de gaz dont la production ne couvre pas les besoins énergétiques des ménages toubiens qui constitue un grand marché de consommation. Cette usine accompagne des associations féminines comme la Willaya de Darou Khoudoss dans leurs activités génératrices de revenus.

Malgré l'adoption et le développement des fourneaux à gaz et l'introduction timide de « cuisinières solaires » dans quelques villages de la région de Diourbel, le bois reste encore le combustible de base utilisé par les femmes en milieu rural. Comme ce sont elles qui s'occupent de la cuisine, le coût de la recharge des bouteilles de gaz leur est souvent réservé surtout dans les ménages pauvres. Une bouteille de gaz vide est une source d'angoisse pour les femmes rurales démunies surtout lorsque leurs réserves de bois sont épuisées comme l'ont souligné les nombreux témoignages. A ce titre, ces femmes qui prennent en charge ce combustible de substitution participent indirectement à la préservation des ressources naturelles.

La promotion des « foyers améliorés », des combustibles de substitution du bois et du charbon de bois comme le butane, contribue à la réduction de la consommation des ressources végétales ligneuses et par conséquent des effets négatifs de la déforestation. Les moyens de cuisson modernes qui apportent un peu de confort aux femmes, améliorent ainsi leurs conditions de vie dans leur foyer comme dans leurs activités économiques. Cependant, en raison de son coût élevé, le gaz reste un produit de luxe pour bon nombre de ménages ruraux comme urbains. Malgré l'abandon des droits de douane et de la TVA sur le gaz butane intervenu en juin 2009, son prix reste élevé pour la majorité des ménages sénégalais. La petite baisse des prix du gaz observée en mars 2012 constitue une bouffée d'oxygène pour les

populations. Le prix de la bonbonne de 12,5 kg qui est le plus acheté est passé de 8 650 FCFA à 7 900 FCFA,⁵⁰⁰ celle de 38 kg de 26 300 FCFA à 24 020 FCFA, celle de 9 kg de 6 050 FCFA à 5 510 FCFA et celle de six kg de 4 060 FCFA à 3 700 FCA.

Cependant la fixation des prix par le Comité National des Hydrocarbures (CNH) n'est pas souvent respectée par les revendeurs. En effet, plus on s'éloigne de la capitale, plus les prix augmentent en raison des coûts de transport nous-dit-on. Certains commerçants véreux créent la pénurie et en profitent pour augmenter les prix aux dépens des populations. Le retour des contrôleurs des prix des denrées de première nécessité (riz, sucre, huile, savon, farine, etc.) qui sillonnaient autrefois les boutiques de Dakar surtout, nous semble être une bonne perspective pour réguler le marché au niveau national. La promotion et la subvention d'autres énergies de substitution comme le biogaz ou le solaire doivent être développées afin de réduire considérablement les prélèvements sur la biomasse et sauver les ressources végétales naturelles ou artificielles qui restent. Toutes les ressources naturelles qu'elles soient végétales ou hydriques doivent être gérées de manière efficiente.

2- La gestion du cadre de vie : les opérations de nettoyage

2-1 Le nettoyage des quartiers: le cas exemplaire de Touba

Touba, grand centre religieux est l'une des rares ville au Sénégal où la propreté de des quartiers mobilise régulièrement autant de monde qui s'y applique avec autant de dynamisme et de ferveur. Fortes de leur poids, de leur détermination et de leur attachement à leur terroir, les femmes de Touba, contrairement aux habitantes de la CR de Thiakhar, sont bien motivées pour assurer la propreté de leurs quartiers. (Voir photographie suivante).

⁵⁰⁰ De 13,15 à 12,01 euro.



Cliché 23: Un groupe de femmes nettoyant leur quartier (Darou Miname, CR Touba Mosquée)

Awa DIOUF, 2006

Un groupe de femmes habitant dans le même quartier. Leur tenue vestimentaire identique indique leur appartenance à une même association à la base religieuse.

En effet, tous les jeudis, dans presque tous les quartiers centraux de la cité sainte, des groupes de jeunes et de femmes surtout se mobilisent au nom de Serigne Touba pour rendre la ville propre par leurs propres moyens. Des bonnes volontés apportent leur contribution en proposant du matériel de nettoyage (pelles, balais, brouettes, etc.) ou des véhicules. La cellule féminine de la Willaya de Darou Khoudoss, forte de sa taille et de sa capacité de mobilisation, joue un rôle majeur dans le nettoyage des quartiers de Touba. Le dahira Matlabul Fawzaïni 2, les femmes des groupements tels que "Sope Mame Diarra" de Darou Miname, "Sope Soxna Khady Mbacké" de Darou Khoudoss, "Xam sa wareef"⁵⁰¹ ne sont pas en reste.

Habituellement tous les jeudis⁵⁰², les associations religieuses (dahira) ou les groupements féminins se donnent rendez-vous et quadrillent les quartiers de la cité sainte. Vers les environs de 16 heures, les responsables d'associations donnent le signal du démarrage des opérations. Pendant ce rituel hebdomadaire, femmes, jeunes filles déterminées, sortent de leur maison avec un balai ou un tamis à la main, le foulard bien noué. Ainsi commence le nettoyage dans une ambiance chaleureuse de travail associant rires, discussions ou chants. Une fois le balayage terminé, les ordures entassées, les garçons et les hommes se chargent du ramassage à l'aide de râteaux, de pelles, de brouettes et de charrettes, etc. Certains tas

⁵⁰¹ "Xam sa wareef" (connaître ses devoirs en wolof) est une association regroupant des jeunes et femmes des quartiers de Touba Mosquée.

⁵⁰² Dès fois les vendredis après la prière du *Dhuhr*. Cette deuxième prière de la journée est une recommandation que le musulman doit effectuer chaque vendredi dans une assemblée (à la mosquée principalement).

d'ordures sont soit brûlés sur place, soit utilisés pour remblayer les zones inondables, soit versés dans les dépotoirs. Le désensablement de la chaussée et des routes qui nécessite beaucoup de force physique est aussi réservé aux disciples masculins. Comme chaque année lors des travaux dans les grands champs des marabouts, des véhicules stationnent aux abords des grands axes ou lieux publics de Touba pour faciliter le déplacement des volontaires. La collectivité locale ou des disciples mourides mettent des charrettes et des camions à la disposition des associations pour faciliter l'évacuation des ordures.

Dans les marchés et les gares, le nettoyage des lieux et le ramassage des ordures sont assurés par la communauté rurale de manière plus ou moins constante. Aux abords et à l'intérieur des lieux saints (mosquées, sanctuaires, etc.) le nettoyage est quotidien. Pour les septuagénaires que nous avons rencontrés à la Grande Mosquée de Touba, le balayage et le tamisage sont devenus des rituels qu'ils pratiquent depuis des dizaines d'années. Pour certains d'entre eux, ils sont devenus presque comme un héritage familial. Sur le sable fin de ces lieux de culte ou des cours intérieurs des demeures des guides religieux aucun détritrus n'est toléré. Ainsi, pour la propreté extérieure de leur quartier situé sur ce territoire mouride, le nettoyage est une tâche « ménagère » qui n'est pas seulement le domaine des femmes. Ici, c'est la foi qui commande et la propreté de Touba est l'affaire de tous les disciples sans distinction de sexe. Au-delà de la nécessité de vivre dans un endroit salubre, chaque participant espère gagner la grâce du Grand Marabout.

Pour les habitants des autres parties de la communauté rurale de Touba Mosquée et d'ailleurs, la mobilisation des femmes pour la propreté des quartiers centraux de Touba constitue un exemple à suivre. Cela se comprend parce que Touba représente la cité sainte, le poumon et la capitale de toute la communauté mouride. A travers ces actions et en dehors de ces considérations mentionnées ci-dessus, nous nous demandons si les femmes n'essaient pas de marquer leur territoire autrement dit, si le nettoyage des quartiers n'est pas un instrument de positionnement des femmes à Touba à l'image du daara Hizbut Tarqyya avec son emprise dans l'organisation du Grand *Magal* et la création de son quartier, et du dahira/ONG Matlabul Fawzaïni avec la gestion de l'hôpital comme le décrit Cheikh Guèye dans son ouvrage?⁵⁰³ Par ces actions, les femmes veulent montrer qu'elles sont bien là et qu'elles participent comme les autres disciples.

Dans les autres villages situés dans la zone agro-pastorale de la communauté rurale de Touba Mosquée, le nettoyage des rues ou des places publiques se fait de manière irrégulière et

⁵⁰³ Voir Cheikh Guèye (2002). *Touba, la capitale des mourides*. Paris: Karthala, 532 p. Op. cité, p. 242).

ne mobilise pas autant de monde. Par exemple dans le village de Touba Belel, l'organisation d'une cérémonie familiale perturbe le calendrier des opérations de nettoyage qui sont prévues tous les jeudis. La date du nettoyage est reportée à chaque fois qu'elle coïncide avec une cérémonie familiale, pourtant les moyens ne manquent pas puisque les groupements féminins sont bien équipés. Il se pose simplement un problème de disponibilité et de priorité. Nous avons pu comprendre pendant nos investigations que les cérémonies familiales sont pour les femmes des obligations sociales importantes qu'elles ne peuvent pas négliger. Dans la communauté rurale de Thiakhar et particulièrement dans le village de Sokano, d'autres raisons sont à l'origine de la démobilité des femmes dans les opérations de nettoyage. En effet, selon beaucoup de témoignages, un désaccord entre la responsable principale et les autres membres du groupement sur l'utilisation des dons issus d'un projet financé par la coopération belge (Programme d'Appui à la région médicale de Diourbel) ont causé le boycott des actions de nettoyage entreprises dans ce village. Pourtant selon les propos recueillis, tout allait bien jusqu'au troisième financement. Les déclarations ci-dessous résument les actions menées et laissent surtout percevoir le climat de mésentente qui règne dans cette association féminine:

"Les actions consistent au balayage, au désherbage des sentiers et de la place centrale du village, au ramassage des ordures au niveau des bas-fonds. Les arbres sont taillés et leurs troncs peints. L'eau du puits est désinfectée avec de l'eau de Javel. Chaque carré a reçu une poubelle (un simple baril découpé, peint et auquel sont joints deux poignées. Des séances de vaccination des enfants et de sensibilisation sur l'hygiène, la lutte contre certaines maladies endémiques sont organisées par des agents sanitaires de Bambey, etc. Les opérations de nettoyage ont été bien respectées par les femmes du groupement et le village était très propre. Mais depuis, les rapports entre la présidente et beaucoup de membres se sont dégradés. Ils lui reprochaient le manque de transparence dans la gestion des financements reçus. La présidente décidait toute seule. Elle ne les consultait pas sur l'utilisation des dons. Beaucoup de femmes ne participaient plus au nettoyage."

Au final, la responsable du groupement et ses enfants étaient pratiquement les seules personnes qui assuraient le nettoyage lors de notre dernière visite. Pourtant les femmes qui ont boycotté les opérations de nettoyage ont tous conservé leurs nouvelles poubelles couvertes qui ont remplacé les vieilles bassines en plastique non couvertes. (Voir photographie ci-dessous).



Awa DIOUF, 2006

Cliché 24; Cliché 21: Renouvellement des poubelles à Sokano (CR Thiakhar)

Chaque poubelle est personnalisée avec le nom du village et de l'identifiant du propriétaire écrits en wolof. Sokano, village de l'ex-président du conseil rural fait partie des zones de la communauté rurale de Thiakhar qui ont longtemps accueilli des classes d'alphabétisation en langue nationale. Ces poubelles bien couvertes sont exposées à l'entrée des maisons et ne font jamais l'objet de ramassage collectif comme on peut le constater dans les quartiers de Dakar.

En réalité, nous avons pu comprendre que le véritable problème et que pour la majorité des femmes du groupement la priorité n'est pas d'acheter du matériel de nettoyage ou des poubelles comme le voulait le projet mais de financer leurs activités génératrices de revenus. Ainsi comme nous venons de le constater, le manque de dialogue et de coordination dans un projet ou une entreprise peut constituer un handicap pour la réussite et la pérennisation des actions. Pourtant ce projet de coopération belge (ARMD-2) qui a bien démarré, a beaucoup investi dans l'hygiène et l'assainissement des quartiers ou villages à travers un large programme de "latrinitisation"⁵⁰⁴, de subvention pour l'achat de matériels de nettoyage et de dons de matériels médicaux aux postes de santé, etc. En effet, des individus ou des groupements féminins ont été subventionnés par le projet ARMD2 dans la construction de latrines plus modernes et moins polluantes. Les groupements féminins de Sokano⁵⁰⁵ et de Touba Belel faisaient partie des bénéficiaires. Ce projet a permis de relier 80 postes de santé par Intranet dans la région de Diourbel. Il prévoit entre autre de développer un programme de micro-assurance santé dans les régions de Fatick, Kaolack et Diourbel.

Sur l'ensemble de la zone étudiée, le problème des ordures ménagères n'a pas la même ampleur et ne se pose pas de la même manière. En effet, dans les quartiers très peuplés de

⁵⁰⁴ Construction de latrine des villages de la région de Diourbel.

⁵⁰⁵ Sokano (communauté rurale de Thiakhar) et Touba Belel (communauté rurale de Touba Mosquée).

Touba, le problème se pose avec beaucoup plus d'acuité en raison de l'importance de la population qui génère par conséquent une grande quantité d'ordures auxquelles s'ajoutent les déchets issus des activités économiques et commerciales surtout dans les marchés, les gares routières, etc. Dans les villages de la zone agropastorale de la communauté rurale de Touba Mosquée et de Thiakhar, l'essentiel des ordures ménagères est utilisé comme fertilisant dans les champs ou les jardins de case des femmes.

Cependant, avec l'introduction de nouveaux produits de consommation en campagne, les déchets ménagers comportent de plus en plus de matières non biodégradables. Ainsi, le rejet des poches en plastique dans la nature qui représente un danger pour le bétail, commence à gagner aussi les campagnes. Autour des marchés, des gares routières et dans certaines rues de Touba, il constitue un réel problème environnemental. Dans la cité sainte de Touba, certains habitants utilisent les ordures ménagères solides pour remblayer certains endroits inondables de leurs maisons ou de leurs lieux de travail. Cette insalubrité ajoutée à la défaillance ou à l'inexistence d'un large système de drainage des eaux usées et des eaux pluviales, fait que Touba est devenu une zone où les maladies diarrhéiques comme le choléra sont devenues endémiques. Comme partout ailleurs, le paludisme y fait chaque saison des ravages et touche plus particulièrement les femmes enceintes et les enfants.

La collecte ou la gestion des ordures ménagères n'est toujours pas bien organisée à Touba. Normalement c'est la communauté rurale en tant que collectivité locale qui devait prendre en charge l'assainissement et la gestion des déchets⁵⁰⁶.

Comme nous l'avions signalé, dans la communauté rurale de Touba Mosquée, le ramassage régulier des ordures n'est effectué qu'autour de la Grande Mosquée, des grands marchés comme *Occas*, Darou Khoudoss, Mame Binta et de la gare routière (Garage Dakar). Contrairement à ce qui se passe dans certains quartiers de Dakar, à Touba (ville) les poubelles sont rarement exposées devant les maisons ou au coin de la rue en attendant le passage des éboueurs. Elles sont souvent stockées à l'intérieur ou derrière les maisons en attendant d'être enfouies sous terre, brûlées ou être confiées aux charretiers-collecteurs. Certaines femmes qui assurent le paiement de la collecte de leurs ordures ménagères ne se soucient pas trop de l'endroit où ces ramasseurs vont les déposer. Ce qui les préoccupe le plus c'est qu'elles s'éloignent de leurs maisons à cause surtout des mauvaises odeurs qu'elles dégagent. Ce sont les hommes qui creusent les fosses ou qui s'occupent des frais. Creuser une fosse peut coûter

⁵⁰⁶ La loi 96-06 et 96-07 de mars 1996 confie la gestion des ressources naturelles et les questions environnementales aux collectivités locales qui ont du mal à s'en occuper faute de moyens.

jusqu'à 10 000 FCFA.⁵⁰⁷ Une grande fosse peut être remplie au bout de quelques semaines. Cela dépend de son volume. Ces fosses qui sont souvent creusées dans la rue représentent un danger pour les passants et les véhicules et un véritable fléau pour l'environnement et la santé des populations. Si des charretiers ou des transporteurs sont payés pour l'évacuation des ordures vers les dépotoirs, les opérations de nettoyage des quartiers se font souvent gratuitement et sur la base du volontariat. Les talibés mourides s'investissent pour rendre leur territoire commun propre car "*être propre, rendre propre et vivre propre font partie des recommandations de Serigne Touba et de l'Islam.*", disaient certains disciples.

Néanmoins, des groupements de femmes conscients des bénéfices qu'ils peuvent tirer du ramassage des ordures ménagères assurent la pré-collecte à traction animale en louant les services d'un charretier comme d'autres le font avec la vente d'eau douce dans les quartiers de Touba ou de la ville de Mbacké. Les gains perçus sont partagés entre le groupement et le collecteur. Comme dans les villes secondaires telles que Louga, Thiès, Kaffrine ou Kaolack, les groupements féminins de Touba participent activement à la gestion des déchets solides et à la propreté du cadre de vie.

Une brigade spéciale d'hygiène veille à la propreté des lieux saints de Touba en luttant contre l'insalubrité et les actes d'incivilité comme le dépôt sauvage d'ordures sur les terrains vagues ou les maisons en chantiers ou inhabitées et le versement des eaux usées sur la voie publique ou dans les caniveaux réservés aux eaux pluviales. Pour éviter que leurs fosses septiques ne se remplissent trop vite, certains habitants versent souvent leurs eaux usées directement dans la rue. La vidange des fosses septiques qui est payante est à la charge des ménages dont beaucoup trouvent son coût au dessus de leurs moyens. En plus du dépotoir sauvage situé à la sortie de la ville de Mbacké, une autre décharge d'ordures est aménagée à la périphérie de la communauté rurale de Touba Mosquée aux alentours du village de Kad Baloudji. Mais là encore, les populations se plaignent particulièrement des mauvaises odeurs et du danger que représentent ces montagnes d'immondices sur leur santé et leur bien-être.

Jusqu'en 2006, il n'existait pas de système réel de drainage et d'écoulement des eaux usées. Il n'était pas prévu dans le tracé des parcelles devant accueillir les premiers arrivants. Comme nous l'avons évoqué au chapitre 3, chaque foyer gère comme il peut ses eaux usées domestiques. Néanmoins des améliorations ont été faites dans le cadre des "Grands chantiers de Touba". Des caniveaux et des dalots ont été aménagés dans certains quartiers centraux pour permettre le drainage des eaux pluviales responsables des inondations hivernales. Le

⁵⁰⁷ Equivalent à 15 euros.

bassin de rétention des eaux pluviales construit à Darou Rahmane nécessite chaque année des travaux de désensablement pour éviter les débordements au niveau des champs et des habitations. La construction d'un second bassin de rétention et un système de canalisation à écoulement gravitaire et sous pression sont prévus pour faciliter le drainage et l'écoulement des eaux usées et pluviales.

Ces dernières années, on note un retour des hivernages pluvieux qui a engendré des inondations qui causent des dégâts considérables : dégâts matériels, recrudescence des maladies comme le paludisme, etc. A l'approche de la saison des pluies, la hantise des eaux stagnantes pèse sur les populations logeant ou s'activant dans les zones inondables. Certaines zones inondées peuvent restées ainsi pendant des mois après l'hivernage. Ces endroits qui servent de dépotoir d'immondices représentent des nids de développement des moustiques et d'autres vecteurs de maladies. Comme Touba et Dakar, les villes de Bambey, Diourbel et Mbacké ne sont pas épargnées par les inondations. Ces dernières années, les inondations font partie des grands sujets d'actualité traités par la presse locale. A l'état actuel, les réalisations faites jusqu'ici sont insuffisantes et ne répondent pas aux attentes des sinistrés qui sont logés soit par des voisins, familles, dans des établissements scolaires ou des espaces de fortune. En attendant que d'autres travaux soient réalisés à Touba, les populations versent une partie de leurs eaux usées ménagères dans les caniveaux.

La section féminine de la Willaya de Darou Khoudoss en collaboration avec des projets joue un rôle important dans la sensibilisation des populations notamment dans la lutte contre le paludisme et le choléra principalement. Les ONG comme ASCODE⁵⁰⁸ ne sont pas en reste dans la lutte contre ces maladies endémiques. Cette association a fait un important don de matériels de nettoyage aux femmes des groupements féminins de Darou Khoudoss. Le Dahira Matlabul Fawzaïni a pris part au ramassage des ordures en mettant à la disposition des camions-bennes et un petit personnel qui les gère. Si les actions populaires de la Willaya ou des autres associations dans l'hygiène de Touba sont régulières, celles déployées dans le cadre des projets ou programmes des ONG ou autres structures manquent de pérennisation et sont très circonscrites.

Malgré tous les efforts déployés jusqu'ici par les différents acteurs (associations, collectivité locale, opérateurs privés, ONG, État, etc.), la gestion des ordures ménagères, des eaux usées et des eaux pluviales à Touba comme dans les autres villes du Sénégal, demeure

⁵⁰⁸ Association pour le Co-développement est une ONG basée à Touba. (Voir section femmes et ONG)

un problème non résolu. Nous pensons qu'avec les "Grands chantiers"⁵⁰⁹ entamés à Touba, la situation va s'améliorer dans la cité sainte. Cependant, il reste actuellement beaucoup d'actions à réaliser pour que la population vive dans un environnement salubre. Les opérations de nettoyage hebdomadaire des quartiers de Touba sont certes importantes, mais elles sont insuffisantes. La propreté ou l'hygiène d'un lieu doit être permanente et régulière. La gestion durable du cadre de vie nécessite des moyens, beaucoup d'efforts et mais aussi et surtout la concertation et l'implication de tous les acteurs. Pour la réussite d'un projet et surtout sa pérennisation, il ne s'agit pas de venir et de fixer ses règles, mais de tenir compte des priorités des populations et de développer des mécanismes de suivi, d'appropriation et de transfert des compétences en donnant aux concernés les outils et les moyens nécessaires afin de les préparer au retrait du projet. Pour que les actions d'un projet soient durables, il faut également œuvrer pour la participation populaire le plus tôt possible afin de faciliter l'appropriation du projet par les acteurs et/ou bénéficiaires.

En dehors des questions d'hygiène et d'assainissement, des actions de reboisements et de fertilisation des sols sont aussi réalisées par les populations pour réhabiliter le milieu.

3- Le reboisement et la régénération des sols: des actions insuffisantes et non pérennes

Notre objectif n'est pas de cerner toutes les questions environnementales mais de mettre l'accent sur les faits majeurs et surtout d'analyser les principales actions menées par la population féminine. Comme il est évoqué dans ce rapport, les femmes sénégalaises ont été pendant longtemps ignorées dans *"les questions environnementales dans les stratégies de développement menées par les pouvoirs publics. Il existe un consensus tacite et paradoxal: les femmes sont souvent stigmatisées de prédatrices des énergies, mais persiste inconsciemment le cliché selon lequel l'environnement ne la concerne pas prioritairement."*⁵¹⁰ Ainsi, il a fallu du temps pour que les femmes soient prises en compte dans les politiques environnementales. En effet, ce n'est que vers les années 1990, que les débats sur la dimension environnementale initiés par des organisations non-gouvernementales ont commencé à s'intéresser réellement à la participation des femmes. L'ONG ENDA⁵¹¹ fait partie des pionniers qui ont accompagné

⁵⁰⁹ Il s'agit d'un vaste programme de rénovation et de modernisation de la cité sainte. Revoir le chapitre 3 sur les réalisations faites dans le domaine de la voirie, de l'adduction d'eau, de l'assainissement, etc.

⁵¹⁰ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, 1994). *Rapport national sur les femmes. Lutte pour l'égalité et le développement*, p. 23. Op. cit

⁵¹¹ Environnement, développement-action en Afrique.

des associations féminines dans des actions environnementales telles que le reboisement et la protection du milieu et de ses ressources.

Tous les êtres vivants (animaux, hommes et femmes) exploitent les ressources du milieu sur lequel ils vivent participant ainsi à son évolution ou à sa régression. Dans cette zone rurale du Baol, les paysans, les éleveurs et leur bétail, ont une responsabilité importante dans cette évolution.

La manière dont sont pratiquées les activités agricoles et élaboré le paysage actuel et a été la principale cause. En dehors des aspects physiques ou climatiques, la culture de l'arachide introduite depuis le début du XX^{ème} siècle marque un tournant en rompant avec la gestion patrimoniale des serer. En effet, en devenant culture de rente, l'arachide a non seulement bouleversé le système agricole traditionnel, mais elle a également été à l'origine du déboisement dans "le bassin arachidier". Avec l'introduction de nouvelles techniques agricoles qui nécessitent des outils jugés performants à l'époque mais obsolètes aujourd'hui (semoirs, houe occidentale, houe sine attelées), la présence d'arbres dans les champs constitue un obstacle au passage de la machine. Le dessouchage des arbres n'était pas suivi de reboisement. Comme nous l'avions souligné, Péliissier évoquait cependant les comportements différents des cultivateurs wolof et serer à l'égard de l'arbre. *"Ils [les wolof] avaient le souci de rendre immédiatement productive la totalité des surfaces qu'ils défrichent. Leur attitude à l'égard de l'arbre surtout les jeunes pousses souvent très utiles est un des tests qui témoignent le plus clairement leur manque de tradition paysanne contrairement aux paysans sérères qui avaient le souci d'éviter certains arbres comme le Kad malgré l'utilisation de la machine."*⁵¹² Aujourd'hui, même les serer dont on a tant vanté les pratiques agricoles ont presque abandonné la jachère sous la pression foncière et la recherche de gains qui ont augmenté la convoitise des terres cultivables et l'exploitation des ressources forestières. Ainsi les pratiques agricoles se font au détriment des ressources pédologiques et du couvert végétal. Les coupes abusives d'arbres pour l'usage domestique ou autre, n'ont fait qu'aggraver la situation. Résultats, les sols s'appauvrissent, le couvert végétal se rétrécit. Actuellement, il ne reste que des reliques de forêts témoins d'une époque lointaine. C'est ce qui justifie les actions entreprises pour redresser la situation.

3-1 Le reboisement et la régénération assistée

Dans le Baol, les paysages monotones sont constitués d'une succession de champs presque nus et d'habitations parsemés d'arbres que l'on note en saison sèche. L'état des ressources naturelles et la nécessité de sauver ce qui peut l'être, justifient les efforts engagés dans la

⁵¹² (PELISSIER P., 1966, p. 259). *Les paysans du Sénégal...*, Op. Cit.

réhabilitation du milieu. Parmi ces actions, le reboisement et la régénération assistée constituent des éléments importants. Mais les actions réalisées jusqu'ici sont-elles suffisamment importantes pour renverser la tendance?

Les femmes qui sont longtemps privées de terres et oubliées dans les politiques agricoles sont les premières victimes de cette dynamique régressive des ressources naturelles et figurent donc parmi les plus touchées. En effet, les femmes rurales en raison de leur mode de vie exploitent les ressources naturelles par le puisage de l'eau, la cueillette de produits comestibles (herbes, feuilles, fruits, etc.), la recherche de combustibles (bois) et les pratiques agricoles. L'essentiel de leurs activités dépendent donc de la qualité et de la disponibilité des ressources comme l'eau, la végétation et la terre.

Les effets de la régression des ressources végétales (ligneuses notamment) se traduisent essentiellement pour les femmes par la raréfaction du bois de chauffe indispensable à la cuisson des repas et des produits forestiers (fruits, feuilles, graines, etc.) nécessaires à leur survie et à leurs activités économiques. De ce point de vu, elles doivent être les premières à se mobiliser. Face à cette pénurie et à la dégradation des terroirs traditionnels, des stratégies d'adaptation sont développées par les populations féminines en particulier. Vue la gravité de la situation, disposent-elles assez de moyens pour mener à bien la croisade contre les effets néfastes de la déforestation et de la désertification qui ne cessent de s'intensifier?

Le gouvernement du Sénégal après une longue période d'hésitation, (et pour cause les hommes ne suivaient pas), a pensé à revoir sa vision des femmes et a commencé à les impliquer dans les politiques environnementales. Désormais, par effet de mode ou pas, de nombreux projets aujourd'hui tiennent à intégrer les femmes dans la gestion des ressources naturelles. Avec la décentralisation, les questions environnementales sont transférées aux collectivités locales.

Les groupements féminins en tant qu'organisations communautaires de base, sont devenus des acteurs incontournables dans la gestion des ressources naturelles. La plupart de ces actions sont réalisées dans le cadre de projets ou de programmes de développement impliquant souvent les structures déconcentrées de l'État, les collectivités locales, des organisations non-gouvernementales, et le secteur privé. Il faut d'abord signaler que la majorité des actions de réhabilitation ou de protection des ressources naturelles ne se font pas de manière continue aussi bien dans l'espace que dans le temps, autrement dit, les actions menées dans le cadre de ces projets ne concernent que des zones et des acteurs ou bénéficiaires bien définis et sont réalisés pendant une période bien déterminée. Jusqu'ici dans

de nombreux projets de développement, les acquis sont rarement maintenus voire développés sur une longue période.

Conscient des effets dévastateurs de la « dégradation » et de la mauvaise gestion des ressources naturelles sur l'économie locale et nationale, l'État du Sénégal par l'intermédiaire de ses ministères et en collaboration avec les collectivités locales, a pris des mesures et encouragé des actions pour réduire les dégâts. Dans la multitude de projets du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature, peu d'entre eux ont concerné la région de Diourbel. Dans le site de ce ministère, un certain nombre de projets relatifs à la gestion des ressources naturelles ou aux questions environnementales de manière générale sont répertoriés et sont réalisés dans le bassin arachidier. Parmi ceux qui ont couvert la région de Diourbel figurent:

- le Projet d'Appui du Développement Forestier (PADF) qui a duré deux ans (2001 et 2003);
- le Projet de Reboisement villageois (PRV) réalisé entre 2004 et 2005;
- le Projet Agroforestier de lutte contre la désertification de Diourbel (PAGFD 1 et 2) qui est la plus longue et enfin,
- le Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées du bassin arachidier (PROGERT) commencé à la fin de 2007.

Tous ces projets ont participé à la réhabilitation des terroirs.

Après la sécheresse des années soixante-dix et quatre-vingt dix qui a amplifié la destruction du couvert végétal et la détérioration de la qualité des sols, un grand programme environnemental a été engagé par l'État.

En terme d'étendue de la zone couverte et de durée, le projet agroforestier de Diourbel (PAGFD) est de loin l'un des projets les plus vastes jamais réalisés dans cette région du Baol. En effet, ce projet s'est déroulé en deux phases qui ont duré une dizaine d'années (11 ans au total). La première phase a duré sept ans (1990-1997) et la deuxième cinq (1999 à 2004). A son terme, ce projet a couvert une superficie de près de 200 000 hectares situées sur deux des trois départements de la région, à savoir Bambey et Diourbel. Il cherchait essentiellement à stabiliser le processus de dégradation des ressources naturelles. Pour permettre la régénération des sols en vue d'augmenter leur productivité, il a mis l'accent essentiellement sur le développement de l'agroforesterie à travers le reboisement et la protection des arbres pour augmenter leur présence et leur maintien durable sur les terroirs agricoles. L'"*agro-sylvo-pastoralisme*" est un mariage entre les pratiques agricoles (agriculture, élevage) et la culture ou la préservation d'espèces forestières, qui vise à satisfaire les besoins des populations et du bétail (alimentation, combustibles, fourrage, etc.) sans mettre en péril le milieu. C'est une

pratique très ancienne en Afrique et au Sénégal (chez les serer en particulier avec la préservation d'espèce ligneuse comme *l'Acacia albida* dans les champs et la pratique de la jachère pâturée). Pour atteindre ses objectifs, le PAGF a aussi pensé à améliorer les conditions de vie des populations en leur facilitant l'accès à l'eau et au financement pour diversifier leurs cultures ou développer des activités génératrices de revenus, etc. Les associations féminines comme les autres associations paysannes étaient les "*vitrines de la participation populaire*".⁵¹³

En guise d'illustration des actions menées par les femmes dans la réhabilitation et la protection des ressources végétales et des terres, nous allons évoquer quelques exemples d'associations féminines dans les communautés rurales de Thiakhar et de Touba Mosquée. Les groupements féminins de Santhiou Lam et de Teug Dara faisaient partie des rares associations de femmes de la communauté rurale de Thiakhar qui ont été choisies par le projet agroforestier de Diourbel. Depuis nos précédentes enquêtes de terrain effectuées en 2002 et jusqu'à une époque récente (2011), nous avons constaté que malgré la gravité de la situation, les efforts de protection des ressources végétales et de reboisement étaient très timides et les actions localisées sur de petites échelles. La communauté rurale de Thiakhar ne comptait en 1998 qu'une demi-douzaine de petits « bois » villageois (ou périmètres reboisés) dont un appartenait au groupement féminin de Séo Leff, et moins d'une dizaine de bois individuels. Une bonne partie de ces « bois » villageois se trouve dans un état de délabrement avancé et a été réalisée dans le cadre du projet de reboisement du Sénégal (PRS), ancêtre du projet de gestion communautaire des ressources naturelles terminé en 1992. Ces projets ont été opérés en partenariat avec le Service des Eaux et Forêts de Bambey, le Centre d'Expansion rural (CERP)⁵¹⁴ de Ngoye.

Depuis la fin du projet de reboisement du Sénégal (1992) et jusqu'à la fin de 2006, aucun bois de village n'a été mis en place dans la communauté rurale de Thiakhar. Toute fois d'autres types de reboisement ont été effectués par les populations avec l'appui d'organisation non gouvernementale et des structures étatiques. Seuls quelques bas-fonds ont été reboisés. Des haies vives d'euphorbe (*Euphorbia balsamifera*) ou "*salane*"⁵¹⁵ servant de brise-vents ont été installés autour de quelques champs. Des pieds de "*neem*"⁵¹⁶ ont été plantés dans les places publiques centrales des villages (*penc*) ou dans la cour intérieure des concessions. Les

⁵¹³ Termes que nous empruntons à Abdoulaye Diagne (2006). Op. Cit.

⁵¹⁴ Le CERP est devenu Centre d'Appui au Développement Local (CADL).

⁵¹⁵ "*Salane*" en wolof.

⁵¹⁶ Cette plante originaire d'Inde appelée aussi *Azadirachta indica* ou "margousier" est présente au Sénégal depuis la période coloniale (vers les années 40). Elle est utilisée pour son ombrage surtout et pour ses vertus thérapeutiques (paludisme, etc.), et comme insecticide, mais elle est une vraie pompe à eau. Ses racines puissantes peuvent faire tomber les murs des maisons.

quelques périmètres agroforestiers clôturés par des haies vives pour stopper l'érosion éolienne, étaient aux mains des hommes.

Dans le cadre du projet agro-forestier de Diourbel (PAGF) et en collaboration avec l'ONG AHDIS⁵¹⁷, les femmes du groupement de promotion féminine de Santhiou Lam ont géré une pépinière qui n'a tenu que trois ans après la fin de la première phase du projet. En 2002, elle était l'une des rares pépinières recensées dans la communauté rurale de Thiakhar. Elle permettait aux femmes de produire diverses espèces de plants destinés au reboisement et à la vente. Parmi ces espèces figuraient des euphorbes, des « prosopis » et des plantes fruitières (citronnier, papayers, etc.). Cette pépinière permettait aux femmes non seulement de reboiser leur village mais aussi d'avoir un peu de revenus avec la vente de plants aux autres villageois ou citadins de Bambey. Pour la première fois, les femmes de ce groupement se sentaient impliquées dans les projets environnementaux. Malgré les difficultés, elles ont réussi à gérer cette pépinière quelques temps après le retrait du projet. Cependant, le manque d'eau, l'insuffisance du matériel ont fini par démotiver les femmes qui ont finalement tourner le dos à cette activité. Aujourd'hui, il ne reste de cette pépinière que quelques haies d'arbres et la clôture en fil de fer.

Dans la communauté rurale de Thiakhar, en dehors de la création de parcelles agroforestières, du reboisement, de la régénération assistée, le projet a contribué à la construction de fosses compostières et de banques céréalières villageoises, au fonçage de puits (Ndiagne Boumy, Ndiakane) pour encourager le développement du maraîchage. A la fin de sa première phase, on distinguait parmi les réalisations du PAGF dans les deux départements ciblés dans la région de Diourbel: 3 495 parcelles agroforestières couvrant 38 485 hectares, 1177 fosses compostières, 390 000 plants de *Kad* destinés à la régénération des sols, 834 000 arbres sous forme de brise- vents et 1185 kilomètres de haies vives de "*salane*", 30 pépinières et quelques périmètres maraîchers.

Dans le village de Touba Belel situé dans la communauté rurale de Touba Mosquée, nous faisons le même constat de la non-pérennisation des actions. En effet, les efforts de reboisement initiés par le groupement féminin "Sope Soxna Maréma Diakhaté" n'ont pas été poursuivis puisqu'ils ont été abandonnés quelques temps seulement après le retrait du projet. Voilà encore un échec de plus. Les femmes de ce groupement faisaient de l'arboriculture et du maraîchage dans un petit périmètre. En 2006, il ne restait que quelques matériels (arrosoirs, pelles, brouettes, etc.) et des arbustes (voir photo ci-dessous). Beaucoup de femmes du

⁵¹⁷ AHDIS: Action humaine pour le Développement Intégré au Sénégal est une ONG basée à Bambey.

groupement avaient cessé les activités non pas à cause d'un manque d'équipements ou de la salinité de l'eau comme c'était le cas à Ngathie Fall⁵¹⁸, mais à cause d'un manque de dialogue avec les anciennes responsables comme l'ont déclaré certaines d'entre elles. Il ne suffit donc pas seulement d'avoir du matériel et du personnel pour entreprendre des actions dans une association. Il faut aussi une bonne entente entre les membres.



Awa DIOUF, 2006

Cliché 25: Le périmètre agroforestier de Touba Belel

Quelques arbustes (mangiers (au fonds à gauche), citronniers, encalyptus (à droite), etc.) qui restent du périmètre qui est délaissé par la majorité des membres du groupement.

Le conseil rural de Touba Mosquée prévoit d'aménager des espaces verts dans certains quartiers de la « ville sainte » notamment à Darou Khoudoss, Gouy Bind, Darou Miname et surtout le long des grands axes routiers et des places publiques.

En dehors du reboisement, d'autres actions de protection de la végétation ont été réalisées par des groupements féminins dans la communauté rurale de Thiakhar notamment à Santhiou Lam et à Teug Dara dans la communauté rurale de Thiakhar. Le groupement féminin de Teug Dara se trouve dans un quartier du village de Dara principalement habité par des gens de caste (forgerons (teug ou *tëg* en wolof), potiers, etc.). Les actions développées dans ce domaine se résument essentiellement à la régénération assistée d'espèces végétales

⁵¹⁸ Un village de la communauté rurale de Thiakhar où les activités maraîchères entreprises par les femmes du groupement ont été arrêtées à cause de la salinité de l'eau du forage. Depuis 2008, la teneur en fluor et en chlorure de sodium de l'eau du forage de Thiakhar a été réduite grâce au Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier (PARPEBA).

comme le *Kad* (*Acacia albida*).⁵¹⁹ Les opérations consistaient à installer une clôture de grille métallique autour des jeunes pousses de *Kad* pour les protéger contre le passage de la charrue et contre le bétail. L'objectif visé était d'accroître la présence de l'arbre dans le paysage agricole. Chaque groupement avait la responsabilité de protéger 150 jeunes *Kad*. Cependant, peu de temps même avant la fin du projet certains paysans ont commencé à enlever les grilles métalliques de leurs champs. Les raisons évoquées : ces protections les gênaient pendant les travaux agricoles. Les grilles ont du trouver d'autres utilisations. Résultats: beaucoup de grilles ont disparu et peu de *Cad* ont pu être sauvés. Selon les femmes interrogées, en dehors de ces pratiques déplorables, ce sont les températures élevées qui sont en cause. N'aurait-on pas pu les entourer de haies d'*Acacia ataxantha* (le « où vas-tu des Wolof »). Il nous semble donc indispensable de tenir compte de l'avis des experts, mais surtout des connaissances et usages locaux pour assurer la réussite et la pérennisation des actions de développement.

Après le projet agro-forestier de Diourbel, d'autres projets ont suivi. Le dernier en date est le Projet de gestion et de restauration des terres dégradés du bassin arachidier (PROGERT) qui couvre principalement une partie des régions de Thiès, Kaolack, Fatick, Louga et Diourbel. Il a démarré en septembre 2007 pour une durée de cinq ans. Selon le coordonnateur des activités, le projet vise " à contribuer à la stabilité des écosystèmes en vue d'assurer la durabilité de leurs fonctions et services dans toutes ces zones arachidières. "⁵²⁰ Pour mettre en œuvre ce vaste programme de réhabilitation des habitats naturels, le projet a développé des actions de reboisement. Ainsi des « bois villageois » ont été créés. Ce projet qui a démarré dans la région de Diourbel en fin 2007, a couvert quelques villages situés dans les départements de Bambey et de Diourbel. Par contre, les communautés rurales de Thiakhar et de Touba Mosquée ne font pas encore partie des zones ciblées.

La solution pour restaurer la couverture végétale doit nécessairement passer par un reboisement populaire massif qui privilégiera les arbres fruitiers. Autrement-dit les actions doivent émaner de toutes les couches de la population car les problèmes environnementaux nous concernent tous, quel que soit le milieu, l'âge ou le sexe. Toutes les bonnes volontés doivent participer. Les guides religieux comme le Khalife général des mourides avec

⁵¹⁹ Santhiou Lam se situe dans la zone où le *Kad* domine la végétation avec une densité variant entre 3 et 20 pieds à l'hectare. Elle couvre le sud-est, le centre et la moitié nord et est de la communauté rurale. La zone à Baobab quant à elle couvre la partie nord et ouest de la communauté rurale. (Cf. ; Carte du zonage de la végétation de la communauté rurale de Thiakhar dans (DIOUF Awa, 1999, p. 49) *Relation Populations et environnement : Etude de la gestion des ressources naturelles dans la communauté rurale de Thiakhar*. Mémoire de maîtrise. Géographie. Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 106 p.

⁵²⁰ Propos recueillis par (SALL Bator, 2007). *Vers la restauration des terres dégradées du bassin arachidier* - Agence de Presse Sénégalaise. Consulté le 16 mai 2012 sur: <http://www.aps.sn/spip.php?article35670>.

l'influence qu'il a sur la communauté mouride peuvent beaucoup apporter puisque le disciple mouride n'attend que le "*ndigël*."⁵²¹ L'approche par projet tel qu'il est réalisé dans le bassin arachidier n'a pas réussi à favoriser une réelle participation de la population. Le reboisement ne doit plus se limiter à l'aménagement de petits bois villageois ou de parcelles agroforestières, mais il doit s'étendre sur de vastes zones à l'image de la "Grande Muraille Verte."⁵²² Ce projet africain né de la conceptualisation d'une idée de l'ancien Président nigérian Olusegun Obasanjo par l'ancien Président Wade, va couvrir une vaste zone d'une dizaine de pays allant du Sénégal à Djibouti et bordant l'immense désert du Sahara. Le lancement des actions de ce projet dans le nord du Sénégal laisse certains écologistes sénégalais sceptiques en raison du caractère trop ambitieux de ce programme mais aussi du fait que les peul qui habitent cette zone sont essentiellement des éleveurs et non des paysans. Il fallait d'abord sécuriser le foncier paysan. Dans cette première phase des espèces très résistantes à la sécheresse et intéressantes pour les populations en valeur économique et nutritionnel, parmi lesquelles figurent l'*Acacia saligna*⁵²³ et le *Balanites aegyptiaca*⁵²⁴, ont été sélectionnées dans les pépinières de production de plants. Les résultats des premières expériences sont jugés encourageants avec un taux de survie des plantations satisfaisant. Ce vaste projet apportera peut-être une réponse efficace à la lutte contre les effets de la désertification et donnera un coup de frein à l'avancée du désert qui se fait sentir surtout dans les régions du nord où les dunes de sable gagnent du terrain, l'eau se raréfie, la végétation, le bétail, les hommes et leurs activités s'adaptent difficilement.

A l'image du rôle du *Kad* dans le paysage agricole avec ses propriétés fertilisantes, la fabrication du compost est une alternative au problème d'engrais chimique et une solution indispensable à la régénération des terres.

3-2 La construction des fosses à compost: une solution au problème d'engrais?

Avec la disparition de la jachère, les sols surexploités sont privés de matières organiques ou de fumure nécessaires à leur reconstitution. Les pratiques culturelles observées

⁵²¹ Un conseil ou une consigne ou une recommandation

⁵²² "*Great Green Wall*" en anglais qui n'est pas comme les mots le laissent penser un mur compact d'arbres. Il a commencé au Sénégal dans le village de la zone sylvo-pastorale Woudou Thiengoli avec un reboisement couvrant une zone s'étendant sur 30 kilomètres et couvrant 5000 hectares. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) à travers "Food For Work" (nourriture contre travail) a participé à la mobilisation des populations de ce village et des villages environnants dans le reboisement d'une zone s'étendant sur 30 kilomètres et couvrant 2800 hectares et la réalisation d'ouvrages permettant le développement de cultures de contre saison et d'activités maraîchères par les femmes. Ce projet grandiose enregistre aussi la participation d'étudiants qui viennent passer des "vacances citoyennes".

⁵²³ Appelé acacia couronne d'or ou Port saule Jackson (de la famille des mimosas)

⁵²⁴ Appelé au Sénégal "Soump" en wolof ou ailleurs "dattier du désert".

laissent très peu de place au bétail. Dépouillés de pâturage, les troupeaux d'ovins, ou de bovins surtout, transhument principalement vers les régions plus propices du sud du pays ou vers la zone sylvo-pastorale.⁵²⁵ Les troupeaux qui reviennent après les récoltes, ne restent que très peu de temps sur ces terroirs. Cette transhumance prive la terre de fumure traditionnelle en saison sèche après la récolte. Les troupeaux qui divaguent dans les champs ne les amendent que partiellement. Avec la disparition progressive de la jachère, la longue absence du troupeau du terroir et l'exploitation abusive des arbres (Kad en particulier), la relation de complémentarité entre l'élevage, l'agriculture, la terre et l'arbre nécessaire à la reconstruction des sols est ainsi perturbée. A cause de la rareté du bois de chauffe, la bouse de vache sèche, un engrais naturel pour les champs, est devenue un combustible incontournable pour les femmes. Certaines femmes, pour augmenter leurs réserves de combustibles, n'hésitent pas à faire de long parcours à sa recherche. "*Même la bouse de vache sèche (ndeef) se fait rare*", disait une femme croisée en brousse avec sa bassine à moitié remplie sur la tête. La technique du brûlis (paille ou souche, résidus de récolte, etc.) est pratiquée pour nettoyer les champs avant les premières pluies. Après les récoltes, une bonne partie des résidus de culture (fane d'arachide ou de haricot, tiges de mil, etc.) et le foin sont récupérés et bien conservés. Les sols déjà fragilisés par la culture attelée et dépouillés par ces prélèvements post-cultureux, deviennent presque nus et par conséquent très sensibles à l'érosion éolienne et au lessivage.

Dans le Baol principalement, les actions d'amélioration de la qualité des sols ou de lutte contre leur appauvrissement demeurent insuffisantes. La convoitise des terres qui a poussé les paysans à exploiter la moindre parcelle ne permet pas d'envisager un retour à moins terme de la pratique de la jachère pâturée. Mais l'exil de plus en plus soutenu de familles entières de paysans vers Touba va-t-il diminuer la pression foncière du moins dans leur lieu de départ ? Aujourd'hui certains villages de la communauté rurale de Thiakhar ont commencé à se vider de leurs populations. Mais les terres laissées sur place sont souvent exploitées par d'autres paysans. Dans le sud du département de Mbacké, des guides religieux récupèrent certaines terres délaissées par les paysans installés définitivement à Touba qu'ils transforment en grandes exploitations agricoles où travaillent souvent gratuitement leurs disciples.

Depuis le désengagement de l'État et la mise en œuvre de la politique de libéralisation, les paysans pauvres sont livrés à eux-mêmes. Ils n'ont pas de moyens d'acheter des engrais

⁵²⁵ C'est une vaste zone septentrionale du Sénégal aménagée uniquement dans le but de sédentariser les nomades peul. Elle est logée principalement dans la partie de la basse vallée du fleuve Sénégal et correspond au Ferlo. Elle est limitée à l'ouest par le Lac de Guiers, au nord et à l'est par le fleuve Sénégal, au sud par la vallée morte du Ferlo et la route Linguère-Matam. Cette zone qui représente près du tiers du territoire national, est essentiellement destinée comme son nom l'indique, à l'élevage et à la sylviculture. Elle se trouve dans la zone sahélienne du pays.

chimiques pour augmenter le niveau de fertilité de leurs champs. Peu d'entre eux en bénéficient auprès d'opérateurs privés à des prix exorbitants et en quantité et qualité insuffisantes à l'image des semences. Le peu d'engrais chimique disponible est réparti sur les endroits du champ jugés moins fertiles. L'épandage du fumier, la rotation culturale font aussi partie des méthodes déployées pour pallier la pauvreté des sols. Mais la quantité de fumier utilisée reste très insuffisante. Le contrat de parcage d'animaux dans un champ conclu entre éleveurs peul ou serer et paysans n'est plus très développé. Les ordures ménagères sont également utilisées comme fertilisants. Elles sont généralement épandues sur les champs qui jouxtent les maisons ou sur les jardins de case des femmes.

C'est dans le but de relever le niveau de fertilité des sols que la construction des fosses à compost a été réalisée par des groupements de femmes que nous avons rencontrés. Dans le cadre du projet d'appui aux groupements féminins de Diourbel financé par l'USAID, et du projet agro-forestier, l'ONG AHDIS a accompagné des associations féminines de la communauté rurale de Thiakhar dans leurs activités de gestion des ressources naturelles. C'est dans ce cadre que les femmes de Santhiou Lam ont obtenu un champ collectif. Pour augmenter les rendements de leur champ, les femmes ont décidé de construire quatre fosses compostières. Le compost obtenu au bout de quelques mois nécessite la maîtrise de quelques techniques de base. La préparation débute après les récoltes pour récupérer fanes et résidus et laisser au mélange le temps de bien se décomposer avant le début de l'hivernage. Ce mélange est constitué d'une superposition de couches de tiges de mil, de cendre, de paille et de fumure animale. Pour obtenir pour avoir du bon compost au bout de huit mois, il faut arroser et retourner régulièrement ces couches. Le produit ainsi obtenu constitue pour ces femmes une solution au problème d'engrais. Cependant, comme nous l'avons souligné, le problème d'accès aux terres cultivables constitue un problème majeur pour ces femmes rurales. (Voir photographie).



Awa DIOUF, CR de Thiakhar

Cliché 26: Fosses à compost

Deux fosses remplies de matières organiques nécessaires à la fabrication du compost et réalisées par les femmes du groupement de Santhiou Lam avec la collaboration de l'ONG AHDIS de Bambey.

La construction des fosses à compost est destinée à la fertilisation des terres cultivables. Mais ces actions n'étaient pas très répandues puisque qu'elles ne couvraient qu'une petite superficie sachant qu'il n'y a pas assez de terres vacantes. La mobilisation des membres du champ collectif posait des soucis aux responsables de ces associations pendant l'hivernage parce que les femmes étaient déjà prises ailleurs par les travaux dans leurs lopins de terres ou les champs familiaux. Le compost obtenu n'était pas suffisant et sa qualité douteuse. L'usage des ordures ménagères biodégradables peut aussi servir à construire du bon compost mais cela demande du temps, de la patience et du savoir faire. Des paysans des villages proches de la ville de Bambey n'hésitent pas à aller récupérer les ordures des citoyens qu'ils utilisent comme fertilisants.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous pouvons dire que les efforts déployés dans la protection et la réhabilitation du milieu pour accéder à une gestion durable des ressources naturelles restent très faibles et souvent non pérennes. De nombreux projets sectoriels ont connu des échecs. Ce qui emmène à s'interroger sur leur utilité. Le dynamisme des femmes de Touba pour la propreté de leur capitale religieuse est à saluer. Cependant beaucoup d'actions doivent être développées dans tout le bassin arachidier, et particulièrement à Touba qui connaît une croissance démographique extrêmement rapide et non maîtrisée. Nous avons pu constater que

les associations féminines, les populations de manière générale, attendent beaucoup des collectivités locales et des autres structures d'accompagnement publiques ou non.

La formation, le renforcement des capacités font partie des autres stratégies socioculturelles déployées en vue d'améliorer les conditions de vie des femmes.

CHAPITRE 10: L'INVESTISSEMENT CULTUREL

Introduction

Comme nous pouvons le constater les activités des femmes ne se limitent pas qu'aux activités génératrices de revenus. En effet, les femmes du Baol à l'image des autres femmes sénégalaises, regroupées ou non, s'investissent aussi dans les activités socioculturelles qui représentent des composantes essentielles dans leurs vies. Dans ces diverses activités, les activités socio-éducatives comme l'alphabétisation occupent avec les cérémonies familiales une place non négligeable. Cependant dans les zones comme Touba particulièrement, l'implication ou l'engagement des femmes à l'instar des hommes sur le plan religieux est une donnée essentielle à prendre en compte.

Ainsi, nous envisageons de parler d'abord de l'éducation populaire à travers l'alphabétisation et ses réalités, les autres formations suivies par les femmes et la place de ces dernières dans les manifestations socioculturelles et religieuses en particulier. Nous évoquerons ensuite, les pratiques féminines dans les cérémonies familiales.

1 - L'éducation populaire

L'éducation populaire rentre dans le cadre de la formation non formelle qui comprend l'alphabétisation et d'autres formations dont nous reparlerons plus tard. L'éducation non formelle se caractérise par son contenu et sa durée bien définis et ne débouche pas souvent sur une évaluation des acquis des apprenants. Nous évoquerons en premier lieu l'investissement des femmes dans l'alphabétisation.

1-1- Les activités socioculturelles (alphabétisation)

1-1-1- Les femmes et l'alphabétisation

De manière générale " *l'alphabétisation a été définie comme un processus qui conduit à la capacité de lire, d'écrire en comprenant ce dont il est question ainsi que d'effectuer des calculs arithmétiques simples.*"⁵²⁶ Dans les programmes d'alphabétisation au Sénégal comme

⁵²⁶ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la culture, du patrimoine historique classé, des langues nationales et de la francophonie, 2009). *Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes* (EDFOA). Rapport national du Sénégal. Dakar, juin 08. Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes. (CONFINTEA VI, BRESIL 2009). [En ligne].

dans d'autres pays africains tels que le Burkina Faso, deux procédés ont été élaborés : l'alphabétisation de masse intensive qui a montré ses limites et l'alphabétisation fonctionnelle où des innovations ont été apportées pour mieux adapter les programmes aux réalités locales en y intégrant des thèmes en rapport avec les priorités nationales en matière de lutte contre certaines maladies endémiques (paludisme, etc.), de la santé des enfants, de la violence faites aux femmes, etc. Cependant, tous ces thèmes ne sont pas développés partout et dans toutes les classes d'alphabétisation. Ce qui veut dire que, l'alphabétisation de masse n'est pas totalement abandonnée même si le contenu des programmes d'enseignement a évolué. Dans l'alphabétisation de masse *"l'objectif primordial était d'apprendre aux analphabètes à lire, à écrire et à calculer pour leur permettre d'accéder à la communication écrite. Elle s'adresse à un plus grand nombre d'individus. Plus tard, l'alphabétisation fonctionnelle est adoptée pour donner plus de sens aux programmes"*⁵²⁷

L'alphabétisation fonctionnelle est donc une méthode d'apprentissage sur mesure qui s'appuie sur des thèmes spécifiques plus adaptés aux besoins des apprenants mais surtout en phase avec les politiques nationales. La promotion de l'alphabétisation en direction des femmes rurales surtout, constitue un enjeu important pour l'État dans sa croisade contre l'analphabétisme et l'illettrisme. C'est pour cette raison que la Direction Nationale de l'Alphabétisation a été créée en 1971. Elle est suivie d'un vaste plan d'orientation de politique générale qui avait entre autres objectifs, la promotion de l'éducation de base et des langues nationales *"afin de toucher les hommes et les femmes n'ayant pas eu accès au système scolaire ou ayant été rejetés du système scolaire. [L'objectif visé était] la réduction de 5% par an de la masse des analphabètes de la tranche des 15 à 54 ans, et de remédier aux disparités constatées entre hommes et femmes et entre zones urbaines et rurales"*⁵²⁸ On comprend alors pourquoi les femmes rurales qui sont les plus touchées par l'analphabétisme sont les principales cibles des programmes menés par les divers acteurs parmi lesquels les ONG occupent une place importante. Comme le souligne ce rapport,⁵²⁹ il s'est opéré une sorte de discrimination positive à l'égard des femmes rurales. *"Cependant le taux affecté aux hommes est loin d'être atteint. Face à non participation des hommes aux programmes, la situation risque d'être inversée. Sur le plan de la qualité, seuls quelques rares programmes développent des contenus qui intègrent l'égalité des sexes"*⁵³⁰.

⁵²⁷ Ibid.

⁵²⁸ (République du Sénégal. Minist. de la femme, de l'enfant et de la famille, 1994). *Rapport national sur les femmes. Lutte pour l'égalité, le développement et la paix*. Comité national pour la préparation de la Conférence mondiale de Beijing 1995. Op. Cit. p. 57.

⁵²⁹ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la culture, du patrimoine historique classé, des langues nationales et de la francophonie, 2009). *Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes* (EDFOA). Rapport national du Sénégal. Op. Cit.

⁵³⁰ Ibid., 2009. [En ligne].

Selon les statistiques de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS) de 2005-2006, le taux d'analphabétisme qui restait encore élevé, était sur l'ensemble du territoire de 58,2%. Il était de 47,9% chez les hommes contre 67,1% chez les femmes.⁵³¹ L'éducation des adultes qui regroupe l'alphabétisation fait partie des recommandations de l'ONU. Ainsi l'alphabétisation est inscrite dans le champ du développement.

Des opérateurs privés et des ONG ont développé des programmes d'alphabétisation en direction des femmes rurales surtout. Ces actions sont souvent intégrées dans des projets ou programmes de développement. Et il s'avère nécessaire que l'alphabétisation fonctionnelle réponde aux attentes et aux priorités des bénéficiaires.

Les cours d'alphabétisation se déroulent souvent dans la langue la plus parlée dans la zone d'intervention. Dans les espaces étudiés, ils se font le plus souvent en wolof même dans certains villages serer comme Thiakhar ou Mboyène dans la CR de Thiakhar. Cependant, il existe quelques classes d'alphabétisation en serer dans des villages comme Ngayokhème (CR de Thiakhar). Dans nos enquêtes, toutes les personnes concernées ont suivi les cours d'alphabétisation en wolof appelés dans le langage courant "*wolofal*". La durée de la formation varie d'un village à l'autre et selon les promoteurs et le comportement des moniteurs chargés de dispenser les cours. La moyenne se situe entre 2 et 4 mois. Dans certains villages comme Touba Belel ou Ndiliki dans la CR de Touba Mosquée, et Thiakhar, Ngathie Fall, Sokano et Séo Leff dans celle de Thiakhar, plusieurs classes assurées par des moniteurs envoyés par des promoteurs différents se sont succédées. Dans le village de Touba Belel où se trouve le groupement "Soxna Maréma Diakhaté", deux jeunes moniteurs ont supervisé les cours pendant huit (8) mois. Nous avons remarqué l'intervention de nombreux promoteurs parmi lesquels figurent AHDIS, CARITAS installés à Bambey, GROCEF de Mbacké, ASFODEP de Thiès, etc. Ces promoteurs jouent souvent le rôle de prestataires de service. Il arrive qu'ils interviennent simultanément dans un même village. Les appréciations des femmes sur ces promoteurs et leurs moniteurs étaient divergentes. Certains promoteurs qui contrôlaient et payaient régulièrement leurs moniteurs, étaient jugés plus sérieux. Les moniteurs les plus assidus et plus pédagogues étaient aussi bien appréciés par les populations.

Dans les groupements féminins visités, les trois quarts ($\frac{3}{4}$) des présidentes ou vice-présidentes ou secrétaires ont fréquenté des classes d'alphabétisation. Ainsi, la majorité (75%) des gestionnaires des groupements a été alphabétisée en wolof. Un peu plus de la moitié des associations féminines (54%) avait des classes d'alphabétisation, mais la plupart d'entre-elles

⁵³¹ Source: cité par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ((ANSD). *Les indicateurs clés sur le Sénégal*. Consulté le 31 octobre 2011 sur: http://www.ansd.sn/senegal_indicateurs.html

se trouve dans la CR de Thiakhar. Beaucoup de femmes rencontrées dans la cité sainte de Touba, déclaraient n'avoir pas suffisamment de temps pour suivre les séances d'alphabétisation. Il s'agit principalement des femmes des groupements "Sope Gaïndé Fatma et "Soxna Awa Bousso" (Touba Mosquée), du GIE "Sope Soxna Diarra" (Darou Miname), du GPF "Soxna Khady Mbacké (Darou Khoudoss), etc. Nous qui avons partagé pendant longtemps le quotidien de ces femmes, et les ont suivies dans leurs lieux de travail et leurs domiciles, nous pouvons le confirmer. En plus de la volonté d'apprendre, avoir le temps est nécessaire pour suivre une formation qu'elle quelle soit. Mais, Touba ne refuse t-elle pas l'alphabétisation pour d'autres raisons ?

Si certaines femmes groupées comme celles de "Soxna Maréma Diakhaté" à Touba Belel⁵³² ont fait des démarches nécessaires pour avoir leur première classe d'alphabétisation, ce n'était pas le cas pour toutes. En effet, dans beaucoup de villages, les classes ont été proposées aux populations. Ailleurs, c'est la politique du "donnant donnant" qui a été appliquée. En effet, dans certains cas, l'acceptation des cours a été une condition préalable pour obtenir des équipements collectifs. Nous avons évoqué le cas du projet de lutte contre la pauvreté (PLCP) dans le village de Ndiarno dans la CR de Thiakhar. Mais, n'empêche que le taux de la participation des femmes et des jeunes filles a été satisfaisant, du moins au début, malgré la réticence du chef de village qui refusait l'implantation de la salle de classe dans le centre du village ou "*penc*". Il déconseillait même aux membres de sa famille de suivre les cours. Les classes ont généralement lieu pendant la saison sèche lorsque les femmes paysannes sont libérées des tâches agricoles. Cependant, avec le développement et la diversification des activités génératrices de revenus qui se déroulent en toute saison, ces dernières ont de moins en moins de temps à consacrer à d'autres occupations telles que l'alphabétisation, etc. Pour ces femmes qui ont un emploi du temps très chargé, les priorités sont ailleurs. Elles sont dans la recherche et la réalisation d'activités lucratives ou de survie. Nous avons fait un tour d'horizon pour voir ce qui se passe réellement dans certaines classes d'alphabétisation?

1-1-2- La réalité dans les classes d'alphabétisation

Selon une responsable d'un groupement féminin, les cours d'alphabétisation sont destinées *a priori* à tous sans distinction d'âge ou de sexe, mais les jeunes filles et les jeunes femmes étaient les plus nombreuses dans les classes d'alphabétisation. Certaines femmes âgées que nous avons interrogées, semblaient ne pas être concernées. Pour se justifier, elles

⁵³² Selon certains membres, c'est l'ancienne présidente qui avait réellement sollicité GROCEF de Mbacké.

évoquaient soit leur âge, soit le manque d'utilité pour elles de suivre les cours puisqu'elles ont des enfants ou des voisins instruits ou alphabétisés. Ces derniers peuvent les aider en cas de besoin en calcul, en écriture ou lecture (ordonnance, lettre, etc.). D'autres femmes, pour des raisons multiples, n'ont besoin de personne pour s'occuper de leur comptabilité. Elles peuvent le faire mentalement. Elles s'en sortent très bien et mènent bien leurs activités économiques. D'autres femmes rencontrées, se contentent de dire "*qu'elles ont envoyé leurs filles ou belles-filles suivre les cours à leur place*".

Dans la majorité des cas, les cours se déroulent dans des abris provisoires construits le plus souvent avec de la paille, des tôles en zinc. Ces abris sont implantés soit au centre du village, soit à côté de la concession du chef de village. C'est ce dernier qui choisit en général leur emplacement.

Beaucoup de témoignages des apprenants ou des moniteurs rencontrés ont révélé la baisse de fréquentation dans les classes. Une baisse qui s'accroît en fin de session comme en témoigne cette dame "*Au début, il y'avait beaucoup d'apprenants. Mais au bout de quelques semaines après le démarrage des cours, les femmes les plus âgées ont commencé à sécher les cours pour diverses raisons parmi lesquelles, la difficulté des cours, la coïncidence avec les cérémonies, le manque de temps, etc.*"⁵³³ Dans nos enquêtes au moins six femmes n'ont pas terminé les cours. Elles les jugeaient assez difficiles, et dénonçaient également l'absentéisme du moniteur chargé de les former. Pourtant dans la plupart des villages, ce dernier logeait souvent chez le chef de village. Mais, il lui arrivait d'aller rendre visite à ses proches lors des fêtes religieuses ou des cérémonies familiales.

Dans une étude d'évaluation de deux programmes d'alphabétisation gérés par des ONG au Sénégal et au Burkina Faso, Francine Kane faisait le même constat de la baisse de fréquentation dans les classes, entre autres. Et elle notait: "*L'auditoire est pléthorique en début de session – jusqu'à 50 auditeurs – souvent accompagnées de nourrissons quand il s'agit de femmes vivant en brousse – rarement à l'heure et absentes à la moindre occasion qui représente souvent, faut-il le rappeler, des contraintes incontournables. Il se réduit, à l'approche de l'hivernage à une poignée de personnes qui, si elles ont résisté aux pressions sociales motivant les absences en cours de session, peuvent espérer la terminer en étant effectivement alphabétisées. Á condition que le formateur soit à la hauteur.*"⁵³⁴ Cette remarque était aussi signalée dans le village de Ndiarno où deux classes d'alphabétisation de

⁵³³ Entretien avec F. D. du 28 août 2006, Ndiarno, CR de Thiakhar.

⁵³⁴ (KANE Francine, 1997, p. 213). Alphabétisation et développement durable. Dans: Tersiguet, P. et Becker, C. : *Développement durable au Sahel*. Paris, Karthala (Sociétés-Espace -Temps), pp. 209 - 218.

60 auditeurs venant des villages de Ndiarno et de Thiakhourène, ont été installées par le projet de lutte contre la pauvreté. Cependant, en raison des nombreux abandons et des absences répétées, les auditeurs restants ont été regroupés dans une seule classe. En général, les classes comptaient en moyenne entre 25 et 30 apprenants au début. Certaines classes étaient divisées en deux lorsque le nombre de personnes intéressées était important. "*Dans les classes, [...] outre l'apprentissage de l'écriture, de la lecture ou du calcul, des thèmes très importants sont abordés tels que la santé, l'hygiène, l'alimentation des enfants, la gestion des ressources naturelles (technique de reboisement, de la construction des fosses compostières, etc.*"⁵³⁵ Cependant, les moyens pour mettre en pratique tous ces acquis font souvent défaut.

Nous avons suivi quelques séances dans les classes d'alphabétisation dont l'une s'est déroulée dans le complexe sociocommunautaire de Darou Tanzil dans la communauté rurale de Touba Mosquée. Ces cours financés par le projet de lutte contre la pauvreté y ont débuté en avril 2006. Avant la mise en service du complexe, les auditeurs suivaient les cours dans un petit local prêté gracieusement par le chef du quartier. Cette classe est gérée par un jeune moniteur d'une trentaine d'années qui a arrêté ses études secondaires avec son diplôme de premier cycle en poche. Faute d'avoir trouvé un emploi à Touba, il s'est lancé dans l'alphabétisation après avoir tenté sa chance dans le petit commerce. Il a suivi une formation de trois semaines seulement avec le promoteur GROCEF dans la Case des Touts Petits de Mbacké. Il encadrerait deux groupes de 40 auditrices au total. Le chef de village qui venait de commencer sa formation à domicile, était le seul homme intéressé par ces cours. Le premier groupe qui rassemblait les auditrices les plus âgées avait cours du lundi au jeudi tandis que le second groupe venait les week-ends. Ces cours se déroulaient les après-midis. Nous avons suivi les séances de ce dernier groupe.

L'auditoire essentiellement féminin n'était constitué que de filles et de jeunes femmes âgées entre 14 et 30 ans et qui manifestaient un réel besoin d'apprendre et un intérêt pour suivre les cours. Pour ces jeunes femmes de Touba qui n'ont jamais fréquenté l'école « française » pour diverses raisons (insuffisance des moyens, et des établissements scolaires, négligence ou refus des parents, etc.), l'alphabétisation représente une opportunité. Selon le moniteur, les dix (10) auditrices les plus âgées sont les plus motivées en raison de l'importance des cours dans leurs activités. Au cours d'une séance, une jeune femme prenait les cours avec son bébé sur le dos. Des fillettes accompagnaient aussi leurs sœurs jusque dans les classes. (Voir photo de la classe d'alphabétisation dans le complexe socioculturel de Darou Tanzil).

⁵³⁵ (DIOUF Awa, 2001, p. 88). *Le rôle des organisations paysannes et des structures d'encadrement dans la promotion rurale: l'exemple de Thiakhar*. Op. Cit.,



Cliché 27: Une classe d'alphabétisation dans le complexe socioculturel de Darou Tanzil (CR Touba Mosquée)

Awa DIOUF, 2006

A cause de la forte chaleur qui régnait dans la salle de classe, certaines séances se déroulaient à l'ombre, et dans la cour intérieure du complexe socioculturel. Les élèves assises sur des bancs assez longs, prenaient des notes, les cahiers posés directement sur leurs genoux qui leur servaient de support. Les bruits dans la rue et les allées et venues incessantes dans la case foyer perturbaient parfois les séances. Cependant, ce sont les pleurs du bébé qui dérangent le plus. Le moniteur manquait parfois un peu d'autorité. D'après ce dernier, l'objectif fixé dans cette session, était de faire en sorte que les élèves arrivent à savoir faire une phrase, distinguer les lettres, les syllabes, les mots et les chiffres et de pouvoir faire des calculs simples. C'est-à-dire des choses élémentaires qui peuvent les aider dans leur quotidien et dans leurs métiers. A cet instant, il n'était qu'au stade initial. Ce moniteur comme ses autres collègues que nous avons rencontrés, était très mal rémunéré. Ce jeune homme qui a connu le chômage pendant une longue période, s'inquiétait déjà de son avenir après le projet. Vu l'importance de l'abandon en cours de formation et l'absentéisme que nous avons évoqués, nous nous demandons combien de personnes, de femmes ou de filles en particulier ont été réellement alphabétisées? En raison du manque de suivi et d'évaluation à la fin des projets en général, cette question restera difficile à élucider.

A côté de l'alphabétisation, certaines femmes ont suivi d'autres formations qui sont aussi importantes dans leur vie et leurs activités.

1-2- Les autres formations reçues

De la même manière que l'alphabétisation, beaucoup d'ONG et de promoteurs privés souvent en partenariat avec des projets étatiques, ont investi le champ de la formation qui est aussi assez large. Déjà en 1994, un rapport du ministère de la femme, notait que "*parmi les 255 ONG recensées par le gouvernement du Sénégal, nombreuses sont celles intervenant dans le champ de l'alphabétisation ou/et de la formation même lorsqu'elles se déclarent être spécialisées en crédit ou en santé ou en développement rural, compte tenu du fait qu'aucune action de développement ne peut se passer d'un volet formation au risque d'échouer*"⁵³⁶. Par ailleurs, ce qu'il faut souligner, c'est que ces structures qui font souvent des prestations de services y trouvent aussi leur compte.

En dehors de l'alphabétisation bien sûr, ces formations regroupent entre autres, l'apprentissage de technique de gestion, des formations qualifiantes, l'information, etc. Elles sont destinées à renforcer les capacités des populations, des femmes en particulier. Malgré le nombre important d'intervenants, dans les groupements visités, seule une poignée de femmes a accès à ces formations. Ce sont souvent les responsables comme les présidentes, les secrétaires ou des personnes instruites qui sont les principales bénéficiaires. Les femmes qui ont suivi une formation représentent le tiers des femmes interrogées.

Ces formations qui sont essentiellement destinées à la population féminine, concernent divers domaines tels que la gestion de crédit, la technique de gestion de projet, la comptabilité simplifiée, l'apprentissage d'un métier, etc. Les bénéficiaires sont censés diffuser les connaissances acquises autour d'eux.

Ces formations sont en général de courte durée. Elles sont souvent réalisées sous forme de stages ou de séminaires. Nous avons l'exemple de la formation en gestion de crédit destinée aux responsables des caisses populaires et locales d'épargne et de crédit du projet de lutte contre la pauvreté. Certaines femmes ont bénéficié d'une formation en comptabilité simplifiée dans le cadre du projet PROM'ART, ou de formations qualifiantes notamment en teinture, savonnerie et en technique de transformation et de conservation des produits agricoles ou maraichers (céréales locales, fruits et légumes). D'autres ont suivi des stages en technique de construction de "foyers améliorés", etc.

Il faut signaler aussi que certaines femmes ont appris leur métier sur le tas et le plus souvent dans le cadre familial ou dans le voisinage. Il s'agit souvent d'activités réservées aux femmes (poterie, teinture, coiffure, couture, tissage, etc.). Contrairement dans les villes

⁵³⁶ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, 1994, p. 59). *Rapport national sur les femmes. Lutte pour l'égalité, le développement et la paix*. Comité national pour la préparation de la Conférence mondiale de Beijing 1995. P. 59. Op. Cit.

comme Dakar ou Ziguinchor⁵³⁷ où des femmes, grâce à l'appui d'organismes de développement, commencent à embrasser des métiers ou des formations jusque-là réservés aux hommes, à Touba ou à Thiakhar, la catégorisation sexuelle des métiers demeure intacte. C'est la raison pour laquelle, le passage d'une automobile⁵³⁸ conduite par une femme suscite encore la curiosité et l'étonnement des enfants villageois surtout qui n'hésitent pas à courir derrière le véhicule. Nous avons évoqué le cas des conductrices de taxi ou "*taxis sisters*" qui ont bénéficié du soutien d'un programme genre financé par la Banque Mondiale, des femmes garagistes à Dakar, des femmes dans le corps militaire et paramilitaire, etc. Nous avons d'autres exemples à Kolda où un projet de ce même type a permis à de jeunes filles et femmes d'accéder aux métiers masculins. C'est le projet Case des jeunes femmes qui a permis à une trentaine de jeunes femmes de bénéficier d'une formation théorique et pratique en plomberie, maçonnerie, menuiserie, mécanique, électricité et carrelage, en vue de leur indépendance économique. Ce projet était destiné à "*susciter, impulser et introduire des changements de mentalité dans la communauté pour l'acceptation que les femmes peuvent exercer des métiers non traditionnels et à réduire le poids des facteurs socioculturels.*"⁵³⁹

Les femmes qui ont suivi des formations dans le cadre des projets ou programmes ont-elles réellement rempli leur mission de diffuser leurs connaissances? Qu'est-ce que ces formations leur ont-elles apporté?

En attendant de répondre à ces interrogations dans la dernière section, étudions ce que font les femmes dans les événements religieux et les cérémonies familiales.

2- Les femmes et la religion : fonction et pratiques

2-1 La place des femmes dans la religion

Au Sénégal, pays laïc, l'islam est la religion dominante puisque les musulmans représentent près de 90% de la population. L'islam au Sénégal est principalement dominé par son caractère confrérique. Parmi les confréries se trouvent les mourides, les khadres et les

⁵³⁷ A Dakar, revoir l'exemple des femmes garagistes et des "Taxi Sisters" (femmes conductrices de taxi) soutenues par un projet financé par la Banque Mondiale. Voir chapitre 1, section 2 (Casser le mythe des stéréotypes). Un autre projet genre a été développé à Ziguinchor pour pousser les jeunes filles à embrasser les métiers dits masculins (garagiste, etc.).

⁵³⁸ Dans les villages du Baol, il n'est pas rare de voir des femmes conduire une charrette attelée à un ou deux ânes.

⁵³⁹ (DIEYE, Aminata, 2006) L'expérience de la Case des jeunes femmes. In: Sarr F. et Thill G. (s. la dir.), (2006). *Femmes et développement durables et solidaires. Savoirs, sciences, entrepreneuriat*. NAMUR: Presse Universitaire de NAMUR. (Collection Prélude n°7), p. 101 et 106.

tidianes qui regroupent les tidianes proprement-dits, les layennes, les Niassènes, les omariens, etc. Cependant, il convient de préciser comme Abdourahmane SECK (2007) que "*L'Islam au Sénégal n'est pas seulement d'ordre confrérique*". En effet, cet auteur évoque l'entrée en scène de regroupements religieux aux tendances différentes comme la Jamaatou Ibadou'rahmane (JIR créée en 1978) qui appartient à la tendance de défense et de promotion de l'Islam, la Fédération des Associations Islamiques du Sénégal (FAIS) servant de relais à L'Etat, et la branche cadette des familles maraboutiques qui appartient à la tendance d'entrepreneurs religieux dont l'action "*se situe à mi-parcours entre les champs confrérique et extra confrérique*". Il donne des exemples avec Ahmed Khalifa Niass, Mustapha SY (mouvement des Mustachidines), Modou Kara Mbacké (Mouvement pour l'unicité de Dieu).⁵⁴⁰

Le Baol se trouve en plein cœur du territoire mouride. Touba a été fondé par Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme qui fait donc partie de l'identité socioculturelle des *baol baol*.

« *Au Sénégal aucune femme n'est fondatrice mais le rôle du mère du fondateur est toujours mis en exergue.* »⁵⁴¹ Nous avons Soxna Mame Diarra Bousso, mère du fondateur du mouridisme qui fut une femme modèle, un érudit qui n'a vécu que 33 ans mais dont l'influence auprès des femmes mourides est toujours aussi grande. Une importante célébration annuelle lui est dédiée à Porokhane. Pour les femmes mourides, Soxna Mame Diarra Bousso est l'exemple à suivre. Théoriquement la femme n'a pas de marabout parce que son époux en tient lieu. Bien que numériquement dominés par les hommes, le Sénégal ne manque pas pour autant de grandes figures musulmanes féminines. En dehors des mères des fondateurs de confrérie, nous avons aussi d'autres personnalités comme feu Soxna Maïmouna Mbacké, une des filles de Cheikh Ahmadou Bamba connue pour ses fonctions d'enseignante, mais aussi pour l'organisation de la célébration du *Gamou* (la naissance du Prophète Mohamed (PSL) à Touba. Comme autre grande figure en dehors du cadre mouride, nous avons les exemples de Soxna Seybatou Mariama Niassé, fille aussi d'un grand Cheikh de l'Islam à Kaolack. Cette dernière est également connue pour ses fonctions sociales et d'enseignante religieuse mais aussi pour la création et la gestion de nombreuses écoles coraniques et franco-arabes réparties un peu partout dans le pays. Son Aura dépasse les frontières nationales. Depuis quelques années, on remarque une percée importante de femmes prêcheuses dans les médias, une fonction jusque là accaparée par les hommes. Parmi les figures féminines célèbres se trouvent Adama Seck, grande commentatrice du coran, Adja Fatou Bintou Diop, une grande oratrice

⁵⁴⁰ (SECK A., 2007, p. 29 et 32). Politique et religion au Sénégal. Contribution à une actualisation de la question. In: *Islam, sociétés et politique en Afrique subsaharienne. Les exemples du Sénégal, du Niger et du Nigeria*. (Collection: Sociétés musulmanes en Afrique). Op. cit.

⁵⁴¹ (MBOW Penda, 2001). L'Islam et la femme sénégalaise. Dans *Ethiopiennes - Revue négro-africaine de littérature et de philosophie*. Disponible sur <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article1287>

très appréciée par le public. Feue Soxna Magatte Diop est la seule femme qui fut khalife du mouridisme. Elle fut la fille aînée d'Abdoulaye Diop Yakhine, un grand dignitaire mouride habitant à Thiès. Ce qui confirme que l'Islam au féminin existe bel et bien. Toutes ces femmes qui font partie de l'élite féminine musulmane sont des exemples à suivre pour la majorité de leurs consœurs qui ne maîtrisent pas les textes sacrés mais ont une grande soif de connaissance de la religion. Cela se perçoit à travers l'organisation de conférences. Les femmes sont de grandes organisatrices de manifestations religieuses comme les *magal* et *Gamou* où on parle souvent de la vie du prophète ou des grands marabouts. Les nombreuses femmes qui ne maîtrisent pas les textes sacrés ne connaissent par conséquent pas leurs droits et privilèges en tant que femmes musulmanes.

Comme nous l'avions évoqué dans les représentations, le code de la famille sénégalais, qui date de 1972, est un mélange du droit musulman et du code civil français. Il n'a fait que renforcer cette position patriarcale plus favorable aux hommes en particulier en matière de droit de succession. Le système matriarcal qui faisait aussi partie de notre héritage culturel négro-africain a ainsi été bafoué. L'Islam accorde beaucoup de droits et de privilèges à la femme (droit à l'égalité spirituelle, politique, au savoir et à la connaissance, de choisir librement son conjoint, etc.). Mais comme l'indiquent Aïcha Tamboura Diawara et Asma Lambaret,⁵⁴² ces droits sont usurpés au non d'une idéologie machiste propre aux coutumes des sociétés. Cette spoliation est également due à une mauvaise analyse ou interprétation des textes sacrés. Cependant, comme nous l'avions évoqué, la maîtrise des textes sacrés n'est pas accessible à tous, et que les interprétations qui restent encore monopolisées par les hommes sont toujours influencées par les coutumes et les us des sociétés locales. A l'image des traditions, les femmes musulmanes sont aussi diverses d'un lieu à un autre. Le sort de la femme musulmane sénégalaise est différent de celui de la femme musulmane orientale, magrébine, afghane, etc. Comme le souligne l'historienne Penda Mbow présentée comme une "féministe musulmane" : « *L'accessibilité des textes dans nos langues, leur interprétation allant dans le sens d'améliorer le sort de la femme sont nécessaires pour permettre à la Sénégalaise, une meilleure connaissance de ses droits. La réflexion islamique est très avancée dans certains domaines ; ce qu'il faut faire ressortir.* »⁵⁴³ Comme toutes les femmes musulmanes, la femme mouride n'a pas le droit de diriger la prière. Au Sénégal, il y a souvent une place réservée aux femmes dans les mosquées. Mais hormis dans les mosquées

⁵⁴² Cf. (DIAWARA Aïcha Tamboura , 2007). « Droits et citoyenneté de la femme musulmane », In: Dans: A. SIDIBE C. BECKER. (2007). Dans: A. SIDIBE C. BECKER. (2007). *Genre, inégalité et religion*. Domont, Dakar: AUF, pp. 185-200

Cf. (LAMRABET A., 2005). *La femme musulmane entre usurpation des droits et stéréotypes*. . Consulté le 13 septembre, 2010, sur Oumma.com. Féminisme et Islam. <http://oumma.com/La-femme-musulmane-entre>.

⁵⁴³ (MBOUW Penda, 2001). *L'Islam et la femme sénégalaise*. Op. cit.

de la Jamaatou Ibadou'rahmane et pendant le mois du Ramadan, ce sont les femmes âgées ou ménopausées qui ont l'habitude d'aller à la grande prière du vendredi. La femme n'a pas autorisation de sceller un mariage. La femme n'a pas non plus le droit d'être polygame. Selon certains, elle ne doit respect et obéissance à son époux que suivant les prescriptions islamiques.

Les femmes occupent une place importante dans l'organisation des cérémonies religieuses.

2 -2 Les femmes et les cérémonies religieuses

Les associations religieuses ou *dahira* existent partout au Sénégal où prospère un Islam confrérique. La cité sainte de Touba regorge de cérémonies et d'associations religieuses dans lesquelles les femmes participent activement. Les *Dahira* qui sont des associations musulmanes confrériques ne manquent pas dans la communauté rurale de Thiakhar non plus, cependant ils sont plus nombreux à Touba en raison de sa fonction religieuse et de son statut particulier. Toutes les personnes interrogées sont de confession musulmane et l'écrasante majorité (98,44%) sont des mourides. Les tidianes ne représentent que moins de 1%. A quelques exceptions près, et en raison de certaines représentations sociales qui considèrent que la femme doit suivre son époux, la confrérie de la femme dépend souvent de celle de son époux. Contrairement aux hommes, et comme le veut la tradition, les femmes font rarement directement allégeance à un marabout ou guide religieux. Elles adoptent le marabout de leur époux ou considèrent leur époux comme son "maître" comme en témoigne cette recommandation séculaire⁵⁴⁴ faite à la mariée lorsqu'elle quitte la maison parentale pour rejoindre le domicile conjugal: "*le marabout de la femme est son époux qu'elle doit suivre pour accéder au paradis?*"⁵⁴⁵ Cependant, il arrive exceptionnellement que certaines femmes mariées choisissent indépendamment leur marabout.

Les *dahira* sont des organisations fondées souvent sur la base d'une appartenance confrérique ou d'une allégeance maraboutique. L'adhésion d'un disciple à un *dahira* peut aussi se baser sur des critères relatifs à son lieu de résidence ou à son activité professionnelle. La formation des *dahira* est antérieure au mouridisme puisqu'elle existait déjà dans les anciennes *tarîqa*⁵⁴⁶ de la Tidjaniyya et de la Quadiriyya. Contrairement à ce qu'on peut remarquer en

⁵⁴⁴ Qui n'a rien à voir avec l'Islam puis que ce n'est pas un hadith et ce n'est pas dit dans le Coran.

⁵⁴⁵ "*Jigèn dièkèrèm moy sangam*" en wolof. Cette phrase traduit littéralement "l'époux est le maître de sa femme".

⁵⁴⁶ *Tarîqa* signifie confrérie.

milieu halpulaar⁵⁴⁷ (chez les toucouleurs en général), le critère ethnique n'est pas un élément déterminant dans la constitution des *dahira* rencontrés. En général, les personnes de divers groupes socioculturels de même confrérie ou se réclamant d'un même marabout se regroupent. Même si les wolof sont dominants dans la communauté mouride, le mouridisme n'est pas l'apanage des wolof. Tous les différents groupes socio-linguistiques y sont représentés. Mais le maraboutisme n'est-il pas une perversion de l'islam ?⁵⁴⁸

Les *dahira* sont des associations formées de manière spontanée, mais souvent bien organisées. Dans les cas les plus courants, ils ont une instance dirigeante qui compte au moins un (e) président (e) ou guide appelé "*jawrign*" ou "*njiit*", un (e) trésorier ou un (e) collecteur (trice) des cotisations des membres. Le *jawrign* peut être un *cheikh*, une *soxna* mais il est le plus souvent un personnage charismatique. Comme nous le verrons, ces associations religieuses ne débouchent pas forcément vers la formation d'une instance formelle reconnue juridiquement. Elles œuvrent pour le bien de leur communauté et cherchent plutôt le salut et la reconnaissance de leur (s) marabout (s).

Les *dahira* mourides, tidianes, khadres, niassènes, layennes⁵⁴⁹, etc., sont des espaces de rencontres culturelles, de partage et de solidarité entre les membres. Cependant, cet esprit d'entraide est plus marqué chez les *talibés* ou disciples mourides. Cette solidarité traditionnelle est exportée et s'est même implantée à l'étranger à travers les réseaux confrériques que constituent les *dahira* mourides. En effet, un sénégalais mouride en particulier qui part dans un pays où il n'a pas d'attache familiale, peut toujours compter sur sa communauté. Les demeures communément appelées "*maison de Serigne Touba*" construites ou louées par les membres des *dahira* en place, ne désertent pas. Elles constituent des lieux de rencontres mais aussi le point de chute des nouveaux venus, des désœuvrés et même de certains marabouts. Les *dahiras* mourides principalement, constituent d'importants réseaux de sociabilité et d'entraide très dynamiques et efficaces pour les disciples. Sophie BAYA⁵⁵⁰ rappelle à ce propos qu'au Sénégal:

" La dynamique mouride urbaine débute concrètement vers les années 1945 avec la création des dahiras, organisations que les migrants exportèrent par la suite dans chaque grande ville de migration, à commencer par les grandes villes

⁵⁴⁷ Les haalpulaar ou halpulaar regroupent tous les groupes qui partagent la langue peule c'est à dire les toucouleurs qui sont souvent des agriculteurs sédentaires et les peul, en fait les Torobé.

⁵⁴⁸ Question dont je ne suis pas en mesure de répondre.

⁵⁴⁹ Les Niassènes sont des tidianes disciples de la famille maraboutique d'El Hadj Abdoulaye Niassé (Kaolack). Les Layennes: une branche de la confrérie des tidianes dirigée par Seydina Limamou Laye de Yoff (Dakar).

⁵⁵⁰ (BAYA, Sophie, 2004, p. 135). Le *dahira* urbain, lieu de pouvoir du mouridisme. In: Pierre LASSAVE et Anne Querrien (dir.). *Les Annales de la recherche urbaine n°96. Urbanité et liens religieux*. (28 octobre 2004). Consulté le 18 avril 2012 sur <http://lames.mmsh.univ-aix.fr/bava%20dahira%20urbain%20ARU-2004.pdf>.

sénégalaises.⁵⁵¹ Cette solidarité traditionnellement proposée pour créer des liens entre les membres de la confrérie et les taalibés se prolonge en ville tout en prenant une forme plus pragmatique. C'est une solidarité qui fonctionne, principalement à ses débuts, au sein d'un réseau urbain, professionnel, familial ou de proximité, plus que sur une allégeance particulière au sein de la confrérie. Formés au départ par des cheikhs puis progressivement par des taalibés, le mouvement des dahiras débute quand les premiers mourides quittent le monde rural pour les villes sénégalaises, l'objectif étant de « reconstruire en ville les bases de l'unité et de la solidarité villageoise », ⁵⁵² d'apprendre le Coran, d'organiser des chants religieux et de venir en aide aux gens dans le besoin ⁵⁵³, ...".

L'emprise spatiale d'un *dahira* peut dépasser les limites du village, du quartier, de la région et même du pays. Certaines associations religieuses sont de vastes organisations fédératives comme la Wilaya de Darou Khoudoss, ou le Hizboul Tarkhiya⁵⁵⁴ parmi d'autres. La taille d'un dahira, sa composition, ses activités et le dynamisme de ses membres sont des facteurs importants pour mesurer la force de mobilisation ou le niveau d'influence d'un guide religieux ou *cheikh*. En effet, le dahira est en même temps un lieu de rencontre mais aussi un espace de propagande culturelle qui sert à véhiculer les pensées du guide religieux et à trouver de nouveaux adhérents. Certains dahira ou plutôt *daara* (selon l'appellation des "Thiantakoun")⁵⁵⁵ sont utilisés comme force politique par les marabouts auprès desquels la majorité des membres ont fait allégeance. Ces associations font donc l'objet de récupération politique. Nous avons l'exemple des « Thiantakoun » qui ont soutenu l'ancien président Wade lors des dernières élections présidentielles de 2012.

En plus des critères d'ordre confrérique ou maraboutique, certains *dahira* sont basés sur des considérations de sexe ou d'âge, de profession, etc. C'est ainsi qu'existent des *dahira* d'hommes, de femmes, de jeunes, d'adultes, d'étudiants, de médecins, de commerçants, etc. Cependant la plupart d'entre eux sont mixtes, et regroupent de ce fait des hommes et des femmes issus de milieux socio-spatiaux et socioprofessionnels variés et affiliés à différents marabouts.

⁵⁵¹ Cruise O'Brien D. (1971), pp. 237-261. Cité par Sophie Baya, 2004. Op. Cit.

⁵⁵² Momar C. Diop, 1980, page 80. Cité par Sophie Baya, 2004. Op. Cit.

⁵⁵³ Cruise O'Brien D. (1971), pp. 253. Cité par Sophie Baya, 2004. Op. Cit.

⁵⁵⁴ A l'origine Dahira des Etudiants Mourides de Dakar (DEMD).

⁵⁵⁵ Appellation donnée aux disciples de Cheikh Béthio Thioune. Leur cheikh a donné un consigne de vote en faveur du président Abdoulaye Wade lors des dernières élections présidentielles de mars 2012. Le président Wade a été éliminé au second tour par Macky Sall devenu le quatrième président de la République du Sénégal.

Les femmes mourides d'appartenance maraboutique différente forment aussi des associations religieuses en l'honneur surtout de Mame Diarra Bousso, mère du fondateur du mouridisme. Nous avons signalé dans le chapitre 4 que beaucoup de groupements féminins portaient aussi le nom de cette illustre femme qui représente pour les femmes mourides, un idéal, un modèle religieux à l'image des mères des autres grandes figures religieuses. Nous pouvons citer à ce propos le cas de la Vierge Marie chez les chrétiens et d'autres exemples dans les autres confréries du Sénégal: Mame Fa Wade Wélé, mère d'El Hadj Malick Sy, Soxna Adama Thiam, mère d'El Hadj Omar Tall, Mame Coumba Ndoye, mère de Seydina Limamou Laye, etc.⁵⁵⁶

Dans les *dahira* nommés "Mame Diarra Bousso" que nous avons rencontrés, les femmes n'organisent pas souvent des chants religieux comme le font la plupart des *dahira* mixtes, mais elles se cotisent régulièrement pour les préparatifs de la célébration de son *Magal*. Ces cotisations permettent aux membres d'honorer leurs obligations sociales et religieuses qui leur incombent lors des *Magal*, des *Ziarra*⁵⁵⁷, d'organisation d'événements comme les chants religieux, etc. La célébration du *Magal* de Mame Diarra se déroule annuellement à Porokhane⁵⁵⁸ dans la région de Kaolack où se trouve son mausolée. Cette commémoration est la plus grande manifestation religieuse de la communauté mouride organisée hors de Touba. Les groupements *Mame Diarra* de Ndiliki, *Soxna Maréma Diakhaté* de Touba Belel et *Benno* de Thiakhar compte chacun un *dahira* dédié à Mame Diarra. L'argent collecté des cotisations hebdomadaires ou mensuelles des membres est prioritairement destiné à couvrir les dépenses de cette cérémonie : transport, repas, offrandes, *adiya*,⁵⁵⁹ etc. Les membres de chacun de ces associations de taille moyenne, viennent en général du même village et de sa zone périphérique. Lors de cet événement, les femmes d'un même *dahira* s'habillent souvent de la même manière. Elles se rendent à Porokhane en voitures chargées de denrées alimentaires, d'ustensiles de cuisine, etc. Ce court séjour se déroule habituellement en une seule journée (un jeudi), mais les préparatifs s'étalent sur une longue période.

Les *Dahira* mixtes ou homogènes organisent des manifestations ou rencontres hebdomadaires, mensuelles ou annuelles (chants, récital de coran, des khassaïdes,⁵⁶⁰ expositions sur la vie du fondateur du mouridisme, des tables rondes, etc.). A Touba ou ailleurs, la plupart des chants religieux sont organisées dans la soirée du jeudi (*Gudi*

⁵⁵⁶ Respectivement mère d'El Hadj Malick Sy et d'El Hadj Omar Tall, de Seydina Limamou Laye qui font partie des grandes figures religieuses et guides spirituels de la *Tarîqa* des Tidianes du Sénégal et de la sous-région.

⁵⁵⁷ Visite que le disciple rend à son propre marabout ou aux autres guides religieux.

⁵⁵⁸ Village fondé par Mame Mor Anta Sally Mbacké, père de Serigne Touba. Il est devenu le chef-lieu de la communauté rurale du même nom et se trouve dans la région de Kaolack.

⁵⁵⁹ *Adiya* est un don ou cadeaux donné aux marabouts ou *soxna*. Une *soxna* ou *soxna* désigne l'entourage féminin d'un guide religieux (mère, épouse, sœur, fille principalement).

⁵⁶⁰ Les Khassaïdes sont des poèmes écrits par Cheikh Ahmadou Bamba.

Ajjuma)⁵⁶¹. (Voir photo d'une cérémonie religieuse à Dianatoul Mahwa, CR de Touba Mosquée). L'habillement et les signes à l'effigie d'un marabout (insigne, badge, poster, etc.) sont des symboles identitaires très importants pour les membres. La tenue vestimentaire est souvent identique et symbolise l'appartenance à une même association à la base religieuse.



DIOUF Awa, 2006

Cliché 28: Une petite cérémonie religieuse organisée par un dahira (Dianatoul, CR Touba Mosquée)

Cet exemple ci-dessus est un *dahira* mixte de jeunes mourides affiliés à différents marabouts. Ils sont habillés en tenue aux couleurs bleu et blanc, signe distinctif de leur association. C'est un récital des poèmes de Cheikh Ahmadou Bamba. Ces poèmes ou khassaïdes écrits en arabe nécessitent l'intervention d'un traducteur car la plupart des personnes, les filles et les femmes en particulier ne comprennent pas l'arabe. Nous remarquons que ce sont les hommes qui prêchent, qui chantent en formant un petit cercle au milieu appelé "*kurel*".⁵⁶² Les femmes se mettent un peu en retrait. Elles se contentent souvent d'écouter, de psalmodier quelque fois, de distribuer la nourriture ou de bavarder. Comme dans les mosquées, il y a un espace réservé aux hommes et un espace pour les femmes. Dans d'autres *dahira*, les femmes sont impliquées dans les récitals et les chants au même titre que les hommes. Elles ne se contentent pas de préparer les délicieux mets ou d'écouter. Dans les grandes associations religieuses hommes et femmes s'occupent ensemble de la cuisine. Certains hommes bien aguerris dans cette tâche dite "féminine" en ont fait leur gagne-pain. A Dakar, des GIE de « traiteurs » sont très demandés dans les cérémonies familiales surtout dans les milieux aisés.

⁵⁶¹ "*Gudi*" (lire goudi) signifie nuit en wolof. *Ajjuma* (lire adiouma) est le vendredi.

⁵⁶² *Kurel*, petit cercle formé au milieu d'une assemblée. Il peut aussi désigner une assemblée ou un rassemblement.

En dehors de ces rencontres hebdomadaires ou mensuelles et des *Magal*, d'autres grandes événements sont organisés. Ce sont les cérémonies de remerciement ("*çant*"), les veillées de chants religieux ("*jàng*"), les conférences religieuses, etc. L'organisation des visites (*Ziarra*) au marabout du *dahira* ou au Khalife général des mourides, permet aux disciples de renouer les liens et de renouveler leur acte d'allégeance. Ces visites sont aussi des moments pour solliciter surtout des prières auprès des marabouts. Certaines personnes en profitent pour exposer leurs doléances, leurs contraintes sociales, leurs soucis financiers, familiaux, etc. Lors de ces événements, les disciples apportent leur "*adiya*" aux guides religieux et leur *sas*.⁵⁶³ Le "*adiya*" est un don symbolique qui peut être en argent ou en nature. Il concerne tous les disciples mourides, qu'ils soient au pays ou à l'étranger. Conformément aux enseignements du mouridisme qui prônent le travail et le "*ndigël*", les mourides sont en général des personnes travailleuses et très généreuses notamment en ce qui concerne les dons aux marabouts, les manifestations ou investissements dans les travaux de Touba. Ainsi "*les dahiras permettent aux taalibés ayant fait allégeance au même marabout ou tout simplement vivant ou travaillant dans un site proche, non seulement de se regrouper pour des séances de prières collectives, mais de collecter l'argent afin de subvenir à l'organisation d'événements religieux (magal,⁵⁶⁴ visite de cheikh), de participer à l'élaboration d'infrastructures dans la ville sainte de Touba, et parfois d'organiser une école coranique.*"⁵⁶⁵ Le Grand Magal de Touba fait partie du patrimoine culturel de la région de Diourbel et du Sénégal.

Quand la majorité des associations religieuses se limite à l'organisation de manifestations culturelles dominées par les chants religieux et la lecture des *khassaïdes*,⁵⁶⁶ d'autres ont dépassé cette fonction religieuse en développant d'autres activités socioéconomiques, environnementales ou en dotant la cité sainte d'équipements ou d'infrastructures communautaires, etc. C'est le cas des *dahira* comme la Willaya de Darou Khoudoss, les Matlabul Fawzaïni et le Hizboul Tarqyya qui sont devenus de véritables structures œuvrant dans l'amélioration des conditions et du cadre de vie de la communauté mouride de Touba surtout. En effet, comme le décrit Cheikh Guèye (2002), "*Les Matlaboul Fawzaïni comme Hizboul Tarqyya et Tawfikhoul Hady représentent une rupture par rapport*

⁵⁶³ Sophie Baya définit le *sas* comme une sorte d'impôt mouride. A notre avis, il représente le montant sur lequel les membres d'un *dahira* sont tombés d'accord pour se partager les dépenses nécessaires aux préparatifs des manifestations religieuses ou à la réalisation de travaux ou d'infrastructures destinés à la communauté ou aux marabouts.

⁵⁶⁴ Le *magal* correspond à la commémoration d'un événement particulier dans la communauté mouride qui peut être l'anniversaire d'une naissance ou d'un rappel à Dieu d'un guide religieux en général. Cependant, le Grand Magal de Touba commémore le retour d'exil du fondateur du mouridisme. Il est célébré le 18^{ème} jour du mois de Safar (calendrier musulman) à Touba et partout où se trouve une communauté mouride.

⁵⁶⁵ (BAYA, Sophie, 2004, p. 136), Le *dahira* urbain Op. Cit.

⁵⁶⁶ Les poèmes de Serigne Touba, fondateur du mouridisme.

*aux dahiras traditionnels étudiés par Momar Coumba Diop*⁵⁶⁷. Ce sont de grandes fédérations mixtes religieuses qui interviennent dans plusieurs domaines. Ici les considérations d'ordre économique et religieux sont intimement liées. Nous avons rencontré la présidente de la section féminine de la Willaya de Darou Khoudoss.

La Willaya de Darou Khoudoss est une fédération religieuse qui regroupe des disciples de tout âge et sexe (hommes, femmes, jeunes, vieux et adultes) de feu Serigne Cheikh Mbacké Gaïndé Fatma, fils du premier Khalife Général des mourides. Ces nombreux disciples se trouvent au Sénégal ou à l'étranger. Elle organise de grandes manifestations et rencontres religieuses (conférences, lecture de coran, récital de poèmes, etc.). Elle développe parallèlement d'autres activités économiques comme nous l'avons évoqué au chapitre 8, section 2-3).

Depuis l'an 2000, elle gère une mutuelle de santé qui comptait en 2006, 1500 membres dont 850 femmes. Ces membres habitent majoritairement dans la "ville de Touba". Chaque membre de la mutuelle de santé paye 1600 FCFA de droit d'adhésion, 1000 FCFA par an et 100 FCFA par mois. Elle dispose d'une pharmacie et d'une petite infirmerie dans le village de Darou Khoudoss. Elle a signé une convention avec le centre de santé de Ndamatou et l'hôpital régional de Diourbel pour les soins et les examens médicaux qui ne peuvent pas être réalisés sur place. Dans chaque famille, la mutuelle couvre douze enfants de moins de 18 ans. Les 3/5 du prix des médicaments et les 2/3 du coût des analyses et des radiographies sont pris en charge par la mutuelle.

La Willaya a participé aux actions du programme de renforcement nutritionnel du ministère de la santé dans la lutte contre la malnutrition chez les enfants et les femmes enceintes.⁵⁶⁸ Elle organise des pesées mensuelles des nourrissons dans l'infirmerie et des causeries sur la nutrition des enfants dans une trentaine de sites à Touba. L'objectif de ce programme est de lutter contre les carences nutritionnelles des tous petits.

A côté de cette Willaya, nous pouvons aussi évoquer l'exemple des *dahira* comme Matlabul Fawzaïni.

Matlabul Fawzaïni signifie en arabe "*la quête des deux bonheurs*" [dans le monde d'ici-bas et dans l'au-delà]. C'est le nom d'un *dahira* fondé en 1990 autour du projet de construction d'un grand hôpital à Touba. Il comptait plus de 6000 membres en 2002. C'est une association d'émigrés qui a construit et géré le premier et l'unique hôpital de Touba. Il est devenu une organisation non-gouvernementale et ne s'est pas limitée à la gestion d'ouvrages

⁵⁶⁷ (GUEYE Cheikh, 2002, p. 258). *Touba, la capitale des mourides*. Op. Cit., p. 258.

⁵⁶⁸ Son objectif est de ramener le taux de malnutrition qui est de 16% actuellement à 10% en 2015.

sanitaires. En effet, ce *dahira*-ONG, a diversifié ses activités en investissant dans le domaine économique (construction de bâtiments, etc.), dans des projets d'assainissement et d'adduction d'eau pour répondre aux besoins des populations de la cité sainte. Il existe aussi une autre organisation religieuse fédérative qui porte le même nom et qui essaye également de réaliser des actions tendant à améliorer les conditions de vie des toubiens. Nous aurons l'occasion de revenir sur leur participation dans les activités d'assainissement à Touba. Des associations religieuses de cette envergure n'existent pas dans la communauté rurale de Thiakhar. Cela se comprend puisque Touba et Thiakhar n'ont pas la même importance, ni sur le plan religieux ou culturel, ni sur le plan économique et politique, en dépit de la forte présence mouride dans la zone.⁵⁶⁹ Que ce soit à Thiakhar mais surtout à Touba, les manifestations religieuses occupent une place importante dans les activités culturelles.

Dans le village de Thiakhar où nous avons séjourné plus longtemps, des cérémonies de chants religieux et de récitation de coran sont organisées chaque année par le *dahira* en période post-récoltes. Ces mêmes événements sont aussi notés dans d'autres villages de la communauté rurale de Thiakhar. Cependant comme nous l'avons évoqué, les *dahira* et les manifestations religieuses sont plus nombreux dans la Capitale des Mouride.

Dans la CR de Thiakhar, des veillées de séances de lutte existent aussi dans certains villages serer. Ces séances opposent des hommes. Cependant, ce sont principalement les jeunes femmes qui assurent l'animation par la danse, les chants, etc. Comme dans la plupart des villages, il se pose souvent un problème d'éclairage et de manque de matériels pour organiser ces rencontres. Contrairement à Thiakhar, à Touba, les cérémonies de ce genre sont interdites dans l'espace "public". Le *dahira* Safinatoul Amann, veille scrupuleusement au respect des règles établies. La musique, les *tam-tams*, les tenues indécentes, l'alcool, les produits stupéfiants, la prostitution, le football y sont interdits. Par contre pour la sonorisation des chants religieux aucune limite n'est fixée. Les *dahira* se rivalisent même pour avoir les matériels de sonorisation les plus performants. Touba est une ville qui a une fonction religieuse. L'action des dahiras issus d'horizon divers est particulièrement remarquable lors du Grand Magal de Touba. Durant cette cérémonie commémorant le retour d'exil de Cheikh Ahmadou Bamba, chaque *dahira* rivalise d'adresse et tente de se démarquer des autres et de se positionner dans l'espace toubien. Chacun veut marquer son territoire et cherche une certaine reconnaissance de toute la communauté et espère être récompensée un jour par le Grand Marabout.

⁵⁶⁹ Revoir *Identité du Baol* en Avant-propos.

Nous ne pouvons faire abstraction de l'importance des cérémonies familiales dans la vie des femmes. En effet, en dehors de leur engagement dans les associations religieuses, la participation des femmes dans l'organisation des cérémonies familiales, constitue une donnée essentielle dans leur vie de relations.

3 - Les pratiques féminines dans les cérémonies familiales

Les cérémonies familiales sont nombreuses et variées. Parmi elles, nous pouvons citer le mariage, le baptême et les cérémonies funèbres qui sont les évènements qui nous paraissent les plus célébrés et les plus importants du point de vue statut social, ampleur et investissement humain et financier. Pour les besoins des préparatifs des cérémonies telles que le mariage et le baptême surtout, les femmes mobilisent leurs réseaux de relations et essayent de renouer les liens sociaux à travers la redistribution des rôles ou les "échanges de bons procédés" que nous avons évoqués dans le premier chapitre. Les cérémonies familiales font aussi partie des obligations sociales de la population féminine en particulier. Si certaines personnes considèrent les dépenses ou les investissements des femmes dans ces cérémonies comme du "gaspillage", d'autres par contre les voient comme des placements sociaux indispensables pour maintenir et élargir les liens sociaux familiaux ou amicaux tissés tout au long de leur vie.

La lutte contre les "gaspillages" dans les cérémonies familiales est souvent évoquée dans les conférences religieuses. Elle est également relatée dans la presse nationale surtout lorsque ces cérémonies concernent des personnalités très connues et qui sont à l'abri des soucis financiers. Pourtant, il existe depuis plus d'une quarantaine d'années, une loi qui régleme les cérémonies familiales. C'est la loi 67-04 du 24 février 1967. Cette loi était votée pour réprimer les dépenses excessives effectuées lors des cérémonies familiales depuis le 15 mars 1967. Les principaux types de cérémonies familiales ou manifestations y sont mentionnés : baptême, circoncision, communion solennelle, fiançailles, mariage, retour de pèlerinage aux lieux saints (Mecque ou Rome principalement), décès et inhumations, etc. Cette loi régleme la durée, les dépenses, le nombre d'animaux immolés, etc. Selon elle, les dépenses (exceptée la valeur de l'animal ou des animaux immolés) ne devaient pas excéder quinze mille francs (15 000 FCFA) pour un mariage (non compris les dépenses des fiançailles et la dot proprement dite), dix mille francs (10 000 FCFA) pour le baptême ou la

communion, cinq mille francs (5 000 FCFA) pour la circoncision.⁵⁷⁰ Les dons, les offres, les cadeaux (en nature ou en espèce) et toute demande ou sollicitation sont en principe interdits. Toute infraction est passible d'une amende de vingt mille à cinq cent mille francs.⁵⁷¹ (Cf. document de cette loi en annexe n°9). En novembre 2011, un réajustement de cette loi qui n'est jamais appliquée, a été annoncé par la ministre de la famille, des organisations féminines et de la petite enfance lors du vote du budget de son ministère devant les députés. Ces derniers "ont estimé que les femmes n'utilisent pas souvent à bon escient les fruits de leurs activités génératrices de revenus. Selon les députés, l'argent est souvent injecté dans les cérémonies familiales."⁵⁷² Pour que la sensibilisation passe, il faut que ces élues du peuple, les grandes commerçantes, les femmes ministres et les femmes des différentes familles religieuses montrent l'exemple. Mais à quoi consistent ces gaspillages soulevés ici et évoqués également par d'autres femmes que nous avons rencontrées? Et quels sont les problèmes que rencontrent les femmes dans ces cérémonies familiales en question?

Comme nous l'avions signalé dans la deuxième section du chapitre 1, les cérémonies familiales comme le baptême et le mariage principalement donnent lieu à des pratiques sociales féminines qui sont devenues trop pesantes pour les femmes. C'est pour cette raison que de nos jours, l'annonce d'un baptême ou d'un mariage au lieu d'être un moment de joie, est devenue une source d'angoisse pour les femmes à cause des dérives ostentatoires. Ces pratiques qui se généralisent, sont très développées chez les wolof, les lébou, les serer, etc. Les "échanges de bons procédés" faits à travers le système de "ndeyale", "njèkke", "magale"⁵⁷³ avaient pour objectif de raffermir les liens sociaux familiaux ou amicaux. Ces personnes désignées ou choisies respectivement comme "marraine", "belle-sœur" ou "frère ou sœur" de la jeune mariée ont des droits et des obligations sociales à honorer. A côté de leurs responsabilités que nous évoquerions, ces personnes ont aussi des honneurs à recevoir. La "mère adoptive" qui est la "mère cérémonielle" ou la tante maternelle qui est appelée à jouer un rôle important dans l'organisation des cérémonies du couple et dans son ménage, a droit au

⁵⁷⁰ La circoncision était un évènement très important marqué par des veillées de chants et de danses (*kasag*) qui se poursuivaient jusqu'à la guérison des circoncis (frères de case). Ce jour donnait également lieu à une grande fête. De nos jours, ces cérémonies simplifiées sont très rares surtout dans les villes.

⁵⁷¹ Loi 67-04 du 24 février 1967 (Cf. document de cette loi en annexe).

⁵⁷² (DIONE, Babacar, 2011). *Sénégal: Gaspillage dans les cérémonies familiales - Ndèye Khady Diop pour le réajustement de la loi*. Le Soleil. Consulté le 28 novembre 2011, sur <http://fr.allafrica.com/stories/201011220783.html>

⁵⁷³ "Cër" (*thieur*) en wolof. Il peut signifier: une part ou une partie de quelque chose ou le fait de donner de la considération à quelqu'un, etc. C'est cette dernière définition qui est prise en compte ici. Nous avons défini ces pratiques de parrainage dans le chapitre 1, section 2. Pour rappel: "ndeyale" est le fait de choisir une marraine ou "une mère adoptive" (ou *ndey*) à son enfant. La "njèkke" désigne ici en premier lieu la belle-sœur adoptive qui est officiellement choisie souvent avant les fiançailles. Au sens large, le terme désigne "(pour l'épouse seulement): les "sœurs germaines du mari, ses sœurs agnatiques et utérines, les cousines et toute parente de l'époux de même génération que lui." (DIOP A. B.). *La famille wolof: tradition et changement*. KARTHALA Editions, page 39. Le terme "magale" consiste à désigner celui ou celle qui va représenter le frère ou la sœur adoptive (*mag*) de la mariée ou du marié.

même traitement que la mère biologique de la fille. Elle a aussi droit aux honneurs et aux considérations qu'elle mérite (visites de sa "fille adoptive" et de son gendre, cadeaux, dons, etc.).

Cependant les pratiques observées particulièrement dans les cérémonies familiales sont de nos jours détournées de leur objectif social initial. En effet, elles sont devenues un moyen d'enrichissement pour certaines femmes et une source d'endettement pour d'autres, mais surtout de rivalité entre femmes. Depuis longtemps, de nombreux auteurs comme l'économiste Eveline Baumann, 1998⁵⁷⁴, Marie Hélène Mottin-Sylla, 1991,⁵⁷⁵ 1993,⁵⁷⁶ ont souligné ces pratiques féminines de mobilisation et d'investissement dans les cérémonies familiales au Sénégal, à Dakar en particulier. Les présents donnés ou reçus dans les cérémonies familiales au même titre que les "tontines" de cérémonie ou "d'amitié" (*ndey dikke*), font partie des systèmes de prêts et d'épargne notés dans les réseaux féminins. A ce propos Eveline Baumann, (1998:199), soutient que " *Le souci de reproduire le système social et de resserrer les liens familiaux et amicaux au nom de la "tradition", joue un rôle central dans l'omniprésence de dettes et de créances. Or la reproduction du système social, objectif à long terme s'il en est, suppose aussi la satisfaction de besoins essentiels et immédiats.*"⁵⁷⁷ Ainsi, les "échanges de bons procédés", les présents ou "*ndawtal*"⁵⁷⁸ entre les femmes dans les cérémonies familiales, sont rangés dans ces diverses pratiques de jeu de dettes et de créances. Nous remarquons aussi comme Eveline Baumann que dans "*le domaine social, on rencontre une multitude de pratiques consistant à avancer une somme d'argent, soit à remettre des biens qui devront faire l'objet d'un remboursement à une échéance plus ou moins lointaine, échéance étroitement liée au rythme des événements familiaux tels que les mariages et les baptêmes. [...]. Ainsi, on peut demander qu'une mise soit doublée, triplée, voire décuplée (Mottin-Sylla, 1991 et 1993). C'est ainsi que la mère adoptive pour s'acquitter de ses obligations honorifiques va se lancer dans son entreprise de décuplement avec l'aide de ses amies. « Certes, dans le cas de baptême et de mariage, il s'agit a priori d'endettement "social"; mais le calcul économique n'est pas absent pour autant. En témoignent les carnets*

⁵⁷⁴ (BAUMANN, Eveline, 1998). « Chez nous, c'est 10% par mois ! » : coût du crédit et représentation du temps en milieu populaire à Dakar. In : Harding, L., Martfaing, L. ; Sow, M. (éd.) : *Les opérateurs économiques et l'État au Sénégal*. Studien zur Afrikanischen Geschichte (DEU), n° 19, Hamburg, pp. 198-202.

⁵⁷⁵ (MOTTIN-SYLLA, Marie-Hélène, 1991). *Les cérémonies familiales à Dakar. La participation en action*. Dakar: ENDA, 53 p. [1^{ère} édition 1987], Cité par BAUMANN. E. (Op. cit.).

⁵⁷⁶ (MOTTIN-SYLLA, Marie-Hélène, 1993). *L'argent, l'intérêt, l'épargne et le temps. Tontines et autres pratiques féminines de mobilisation de moyens observées à Dakar*. Dakar, ENDA, 16 p. [1^{ère} édition 1987]. Cité par BAUMANN. (Op. cit.).

⁵⁷⁷ (BAUMANN, Eveline, 1998, p. 199). . « Chez nous, c'est 10% par mois ! ». Op. cit.

⁵⁷⁸ *Ndawtal*: cadeau (ou prêt) donné à l'occasion d'une cérémonie familiale.

de "comptabilité" où sont marqués les biens reçus, les noms des donatrices et la date de remboursement."⁵⁷⁹

Ce sont les cahiers de "*ndawtal*" souvent tenus par une amie ou parente proche qui lui sert de secrétaire et de "comptable" en même temps. Dans les événements comme le baptême ou la célébration du retour des pèlerins aux lieux saints et même de certaines cérémonies funèbres, ces types de présents ou plutôt de prêts comme le "*ndawtal*", le "*jaxal*"⁵⁸⁰ ou le "*yobal*"⁵⁸¹ sont soigneusement notés quelque part. Les femmes font des prêts sociaux en plaçant leur argent dans les cérémonies familiales en espérant être remboursées plus tard. Dans le système de "*ndeyale*", ces prêts ont une valeur symbolique et honorifique d'autant plus importantes s'ils sont rendus publics. Cette tâche est confiée aux griots lors de la séance de remise des cadeaux ou prêts ("*ndawtal*").

Ces cérémonies auxquelles nous avons l'occasion d'assister plusieurs fois, offrent des opportunités importantes aux populations féminines surtout de rendre publics leurs liens affectifs. C'est dans le cercle formé par les femmes que se fait l'essentiel des échanges. Ce rassemblement est appelé "*géew*" ou "*làng*" en wolof. C'est en général, la mère de la fille mariée qui l'organise lors de la cérémonie du mariage ou du baptême. Avant que la belle-famille de sa fille la rejoigne dans cette assemblée de femmes, elle collecte d'abord ses "*ndawtal*" provenant de son entourage féminin particulièrement (voisines, amies, collègues de travail, etc.). La marraine de sa fille est en général la première à donner son "*ndawtal*". Celui-ci peut être un don ou des cadeaux échangés entre des personnes, des femmes le plus souvent. Cependant, le "*ndawtal*" est souvent considéré comme un prêt qui doit être remboursé avec un surplus. Ce prêt qui symbolise la solidarité féminine, permet aux femmes de faire face aux dépenses nécessaires pour honorer leurs obligations sociales. Les femmes se partagent ainsi les charges occasionnées par les cérémonies familiales conformément au noble principe que "*l'union fait la force*" car comme dit l'adage "*un bracelet seul ne fait pas de bruit.*" Contrairement aux femmes, les hommes reçoivent souvent leur "*ndawtal*" dans la discrétion. Dans ce cas, ils n'ont pas besoin de former un "*géew*". L'appellation des griots en wolof "*gëwël*" n'évoque-t-il pas ce cercle de femmes très animé dans les cérémonies familiales? En dehors des batteurs de "*tam-tam*" et des griots, la présence masculine y est rare. Ce qui veut dire ce cercle fait partie des territoires féminins. "*Lors de ce jeu de dettes et de créances, une pluralité d'éléments interviennent, éléments qui font intervenir non seulement l'économique,*

⁵⁷⁹ Ibid., p. 191. (BAUMANN, Eveline, 1998).

⁵⁸⁰ Apport financier (en espèce ou en nature) donné à la famille endeuillée.

⁵⁸¹ Apport financier (en espèce ou en nature) donné aux futurs pèlerins. De retour des lieux saints (Rome et la Mecque principalement), les pèlerins sont censés offrir des objets de souvenir tels que des chapelets, de l'eau bénite, des tapis de prière, des habits (voile, djellaba, bonnet), de l'encens, etc.

mais aussi l'ordre social, les normes culturelles, voir des principes religieux. C'est l'honneur qui commande le respect des règles implicites, respect que surveillent de près les griots annonçant publiquement la nature, voir la valeur du présent. Dans une société où traditionnellement les sentiments sont entourés d'une grande discrétion, ces moments permettent d'annoncer publiquement l'importance accordée aux liens que l'on vient honorer".⁵⁸² Mais ces pratiques doivent être faites dans un esprit de solidarité et d'entraide et non pour la recherche de profit. Ainsi entretenir des relations sociales amicales en particulier a un coup ou plutôt un prix et nécessite des sacrifices réciproques.

Une fois collectée, la presque totalité de l'épargne de la mère de la mariée, des présents et des prêts reçus, devra être redistribuée à la belle-famille de sa fille, et à la sienne, aux griots, aux voisins, etc. Dans ce rassemblement où les échanges supervisés par des griots choisis, les deux belles-familles avec leurs accompagnants se font face à face ou "*jàkkaarloo*" en wolof. Ces pratiques sont appelées "*teral*" en wolof qui signifie honorer quelqu'un. La redistribution des présents à la belle-famille respecte un ordre bien défini. Elle commence d'abord par la belle-mère, ensuite viennent le beau-père, la première "*njèkke*", le groupe des belles-mères, le groupe des belles-sœurs maternelles et paternelles, en passant par le groupe des tantes paternelles⁵⁸³, les cousines⁵⁸⁴ avant de terminer par les griots de la lignée paternelle et maternelle, et du voisinage. Ainsi toute la belle-famille au sens large doit être honorée.

La belle-mère ou "*goro bu Jigèen*" qui est la première personne à honorer reçoit plus de présents que les autres. La valeur et le montant de ses dons qui sont de plus en plus importants et réévalués, sont à la limite exagérés dans les grandes cérémonies que ce soit à Touba, Mbacké, Dakar ou ailleurs. La belle-famille de la fille (belles-sœurs et belle-mère surtout) devenue plus exigeante, les considèrent comme un dû. Aujourd'hui, la belle-mère exige d'encaisser d'importants lots de tissus de bonne qualité, des bijoux en or, d'autres accessoires et une importante somme d'argent. Chaque présent doit être exhibé publiquement par les griots représentants des deux familles.

Contrairement à la belle-mère de la mariée, le beau-père ne reçoit pas beaucoup de présents. Cela est peut-être du au fait qu'il est en général moins exigeant et moins compliqué que la belle-mère. L'autre explication ne serait-elle pas liée à la place importante que la société sénégalaise de manière générale donne à la mère? L'opinion générale estime que la mère a fait plus de sacrifice pour élever, éduquer et prendre soin de ses enfants. Parfois même,

⁵⁸² Ibid., pp, 198

⁵⁸³ *Bàjjan*: (badiane), tante paternelle.

⁵⁸⁴ *Jaam* : (diaam), signifie ici un cousin (e) par la tante paternelle.

la première belle-sœur ou première "njëkke" reçoit parfois plus que le beau-père étant donné qu'elle devra recevoir au moins le double de ce qu'elle a dépensé ou misé pour honorer elle aussi son "frère", sa "belle-sœur" et leur nouveau-né⁵⁸⁵. La "njëkke" fait ici référence en premier lieu à la "première la belle-sœur adoptive" qui est officiellement choisie le plus souvent au moment des fiançailles. Au sens large, le terme désigne "(pour l'épouse seulement): les "sœurs germaines du mari, ses sœurs agnatiques et utérines, les cousines et toute parente de l'époux de même génération que lui. C'est un terme de référence mais qui peut être d'adresse; il révèle la place privilégiée de la belle-sœur qui joue un rôle de premier plan dans l'organisation de la cérémonie matrimoniale et peut intervenir dans le ménage de son frère."⁵⁸⁶ Lors des cérémonies de réjouissance en particulier, certaines "njëkke" n'hésitent pas à profiter de leur position de privilège pour fructifier leur mise, et violant ainsi les règles du jeu.

La règle de bienséance exige que la belle-mère qui a reçu plus de présents redistribue une partie aux personnes de son entourage qui n'ont pas été citées publiquement ou qui n'ont pas reçu suffisamment de cadeaux. C'est une façon de partager les honneurs qu'elle a reçus. Cependant, elle garde la plus grosse part. Le beau-père quant à lui garde pour lui seul le peu de présents qu'il a reçus. A la veille de la cérémonie, la liste des personnes à honorer publiquement qui est soigneusement rédigée par la belle-mère est déjà prête. Cependant, cette liste n'est jamais complète car elle est sans cesse allongée même après la cérémonie car il y a toujours des personnes omises. L'oubli ou le manque de considération d'une personne peut engendrer des frustrations. Il faut que chacun reçoive un cadeau symbolique avec les remerciements et les louanges des griots qui doivent rappeler à chaque fois les liens de parenté ou d'amitié. Saye K., une femme peule habitant Ndiliki dans la communauté rurale de Touba Mosquée, nous explique en ces termes pourquoi ces pratiques que certains qualifient de gaspillage sont si importantes aux yeux des femmes:

"Le teral" est une tradition très lourde ces temps-ci, mais capitale dans notre société. Si on parvient à honorer la belle-famille de sa fille, c'est-à-dire si elle est bien comblée en cadeaux, cette dernière sera respectée et bien considérée dans son foyer aussi bien par sa belle-famille que par ses coépouses⁵⁸⁷. Ce sont les raisons pour lesquelles, la mère, la marraine et les tantes se sacrifient au moins une fois. Les

⁵⁸⁵ Dans le cadre d'un mariage, la première belle-sœur doit donner des cadeaux à "son frère" et à sa femme. Lors d'un baptême, elle doit apporter aussi des cadeaux au nouveau-né et à ses parents. En général, le prénom de la première fille du couple lui revient de droit. Parfois, "son frère" lui fait l'honneur de choisir le prénom du bébé quel que soit son sexe.

⁵⁸⁶ (DIOP A. B.). *La famille wolof: tradition et changement*. Paris: KARTHALA, Op. Cité.

⁵⁸⁷ Le terme au sens large regroupe non seulement les autres épouses du conjoint mais aussi les épouses des frères de ce dernier. Ces dernières représentent pour certaines femmes de redoutables rivales surtout en l'absence d'une bonne entente avec leur belle-famille.

préparatifs d'une cérémonie commencent par le placement des "lekku ndey"⁵⁸⁸, en passant par la participation aux groupes d'entraide tels que les "mbotay", les "Sani djamra", les autres types de tontines de cérémonies (nat xew), la collecte de tissus, et l'épargne, etc."⁵⁸⁹

Le baptême correspond chez les musulmans au huitième jour de la naissance du bébé. Il est souvent mieux préparé (surtout le premier) parce que la période de la grossesse laisse plus de temps aux femmes en particulier. A l'image du thé sénégalais "*attàya*", le nombre de cérémonies familiales occasionnant de grosses dépenses a pratiquement baissé depuis la dévaluation du franc CFA de 1994. C'est une tendance qui touche aussi bien les familles riches que les familles pauvres. Par contre l'organisation d'une grande cérémonie revient plus chère à cause de l'augmentation des prix des denrées de consommation, entre autre.

Comme il a été signalé, depuis quelques décennies, seul le baptême du premier enfant donne lieu à une grande fête. Pour le reste, on se contente d'un "*tuud*".⁵⁹⁰ Dans ce cas, la cérémonie est réduite au strict minimum. Par conséquent, il n'y a pas de grande animation ou de cercle de femmes ("*géeew*").⁵⁹¹ La présence de quelques proches suffit pour marquer l'événement. Cependant, pour se sacrifier à la "tradition", la mère de la mariée (ou elle-même) fait un geste symbolique en offrant quelques présents à la belle-famille. Si pour une raison quelconque (manque de moyens, maladie ou décès d'un proche, etc.), le mariage ou le baptême n'a pas été célébré comme il se doit, les festivités sont en général reportées ou annulées tout bonnement. Comme disent les wolof "*les occasions ne manquent jamais*"⁵⁹².

De nos jours, la belle-famille de la fille espère ou exige plutôt une grande cérémonie au moins une fois dans la vie du couple. Une mère qui n'a pas assez de moyens financiers ou qui n'a pas pu rassembler assez de soutiens familiaux ou amicaux pour honorer ses obligations sociales, doit prévenir la belle-mère au plus vite pour lui signifier que la cérémonie sera simple. Elle donne discrètement ce qu'elle a comme présents car cela lui éviterait la honte devant les invités. Toute femme mariée qui ne respecte pas cette tradition entendra un jour ou l'autre ces paroles blessantes: "*la mère d'une telle n'a pas le sens de l'hospitalité ou de la teranga*"⁵⁹³ parce qu'elle n'a pas surtout été assez généreuse envers la belle-famille devenue à la fois gourmande et égoïste. C'est pourquoi certaines femmes se sacrifient au moins une fois

⁵⁸⁸ *Lekku ndey*: (nourriture de la mère). C'est la part de la dot que la mère de la mariée ou sa marraine redistribue à son entourage féminin. Part qui sera déduite lors du baptême.

⁵⁸⁹ Saye K., entretien réalisé en 2006.

⁵⁹⁰ Le *tuud* (lire toude) est le fait de donner un prénom à l'enfant le jour du baptême. Il se fait suivant un rite bien défini.

⁵⁹¹ Lire *guèw*. Cercle formé dans une assemblée.

⁵⁹² "*Xew-xew yemul ci been*"

⁵⁹³ *Teranga* peut signifier l'hospitalité au sens large. *Teral* vient du mot *teranga* et signifie honorer quelqu'un.

pour chacune de leurs filles mariées. Ainsi, pour respecter cette pratique féminine, des mères peuvent se retrouver endettées jusqu'au cou. D'autres deviennent complètement ruinées parce qu'elles se retrouvent dépouillées de leurs biens (boubous, bijoux) ou alors elles ont dû contacter des dettes auprès de commerçants, de banquiers, de parents ou de voisins. Au lendemain de la célébration d'un mariage ou d'un baptême, certaines mères avouent qu'il ne leur reste plus rien de la somme d'argent et des biens collectés la veille. La valeur de ces biens et de cet argent récoltés ou empruntés, peut parfois atteindre des millions de francs CFA. Tout a été redistribué, replacé pour honorer, resserrer ainsi les liens familiaux et sociaux. C'est le prix à payer nous-dit-on, au nom du respect de la tradition, de l'amitié, de l'honneur de sa fille. Contrairement aux coutumes wolof, chez les malinké ou bambara, une grande partie des cadeaux collectés pendant la cérémonie d'adieu⁵⁹⁴ ou le baptême, ne va pas à la belle-famille mais plutôt à la jeune mariée. Cela permettra à la femme de rester indépendante sur le plan matériel et financier au moins pendant un certain temps.

Les dettes sociales contactées lors des cérémonies familiales seront remboursées plus tard dans d'autres occasions. Et comme il a été dit, ce temps est souvent long. Il s'agit d'un temps social qui ne s'inscrit pas souvent dans une logique de court terme et de rentabilité immédiate. *"Or, soucieux de voir la société se reproduire, les individus intègrent dans le système de valeurs des considérations à long terme, considérations qui semblent, à première vue dénuées de rationalité. Sachant que toute rationalité est "située", c'est sous cet angle qu'il convient d'analyser l'investissement dans des relations sociales, l'incontestable propension à ce qui peut être qualifié de gaspillage, le grand prix accordé aux cérémonies familiales. Le temps dont il s'agit ici n'a rien du caractère abstrait et mécanique observé ailleurs, il renvoie à des forces "organiques" qui régissent l'existence humaine..."*⁵⁹⁵ Pour cette économiste (Eveline Baumann, 1998) qui a étudié les cérémonies familiales à Dakar, il serait donc plus approprié de parler d'investissements sociaux que de gaspillage. Dans ce cas, comment qualifie-t-on l'endettement des "mères" et tantes de la fille qui n'osent plus sortir après la cérémonie faute de ne pouvoir rembourser leurs dettes? Nous ne parlons pas des femmes qui ont perdu leurs biens mis en gage ou qui ont ruiné leur fonds de commerce. Les sommes collectées dans ces cérémonies ne pourraient-elles pas être investies ailleurs? Il faut le dire il y a bien des abus dans les cérémonies familiales surtout avec le système de "ndeyale" et de "njëkke" ou "belle-sœur adoptive" tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Cette situation découle

⁵⁹⁴ Cérémonie pendant laquelle la jeune mariée (*séet*) rejoint son domicile conjugal. Elle est appelée en wolof "céetal".

⁵⁹⁵ Cité par (BAUMANN, Eveline, 1998, p. 199). «Chez nous, c'est 10% par mois ! » : coût du crédit et représentation du temps en milieu populaire à Dakar....Op. cit. Cf. Tiemersma in: *Tiemersma, Oosterling, 1996. Time and temps reality in intercultural perspective*. Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 188 p. [Studies in Intercultural Philosophy, 4]

des changements intervenus au niveau des finalités des pratiques féminines, est accentuée par l'attitude de certaines belles-familles qui ne cherchent qu'à tirer le maximum de profit.

Par ailleurs, aujourd'hui dans les baptêmes, les mariages, le retour des pèlerins des lieux saints, et même les cérémonies funèbres, les belles-filles qu'on attribue certaines obligations sociales, se rivalisent pour offrir respectivement leur "*ndawtal*", ou leur "*jaxal*".⁵⁹⁶ Pendant certaines cérémonies funèbres, les belles-sœurs de la veuve espèrent récolter au moins le double de leur "*jaxal*" en évoquant la *tradition*"⁵⁹⁷. C'est ce type de pratiques féminines que l'écrivaine sénégalaise, Mariama Ba dénonce dans son roman: *Une si longue lettre*.⁵⁹⁸ Dans cet ouvrage, l'auteure nous montre la belle-mère et les belles-sœurs qui viennent le jour des funérailles de leur frère, réclamer sans scrupule "leur ultime cadeau" à la veuve.

Si pour certaines personnes, les échanges dans les cérémonies familiales sont des prêts sociaux, pour d'autres comme Isabelle Guérin, les « tontines » de cérémonies constituent en quelques sortes une épargne sociale. Selon, cette dernière, les propos sur le "gaspillage" des tontines des femmes qui "*manifestent la volonté d'un usage plus "productif" de leur revenus [...] reflètent en partie le discours ambiant véhiculé aussi bien par les représentants des services publics que par ceux des ONG; les uns et les autres cherchent à "professionnaliser" les populations, spécifiquement les femmes, et à leur inculquer des méthodes "rationnelles" de gestion, l'évolution des pratiques féminines témoigne toutefois de ce que ces propos vont au-delà d'un discours de façade*".⁵⁹⁹ Ainsi, Isabelle Guérin parle d'émergence de compromis pour les femmes qui vont concilier activités marchandes et obligations communautaires. Elle soulève deux formes de compromis liées à l'instrumentalisation des cérémonies familiales et religieuses.⁶⁰⁰ Elle ajoute que "*cette recomposition des obligations est largement facilitée et soutenue par une dynamique collective. Historiquement, c'est précisément pour assurer ces deux types d'obligations (cérémonies familiales et allégeance religieuse) que la plupart des groupements féminins se sont constitués. L'enracinement social et religieux des groupements subsiste, tout en s'élargissant de plus en plus vers des activités génératrices de revenus. Il n'y a pas de substitution mais plutôt complémentarité et compromis, et c'est au sein de ce compromis que se déploient les trajectoires entrepreneuriales féminins*".⁶⁰¹ Cela veut tout

⁵⁹⁶ "*Jaxal*: aide financière (ou parfois en nature) donnée à la famille endeuillée. Certaines belles-filles se rivalisent pour apporter le plus gros taureau qui sera sacrifié pour l'événement.

⁵⁹⁷ *Baaxantal* ou *baaxental*: marquer l'évènement, respecter la tradition, "*commémorer*" selon (DIOUF, Jean Léopold, 2003, p. 58). Dictionnaire wolof-français et français-wolof. Paris: Karthala, 600 p.

⁵⁹⁸ Mariama BA (1979). *Une si longue lettre*. Dakar: Nouvelles Editions Africaines, 131p.

⁵⁹⁹ (GUERIN Isabelle, 2003, p. 93). *Femmes et économie solidaire*. Paris: La Découverte- Mauss- SED-Recherches, 234 p.

⁶⁰⁰ Ibid., pp. 99-101.

⁶⁰¹ Ibid., p. 103.

simplement dire que les femmes sont sur tous les fronts et tentent de concilier leurs activités économiques et religieuses pour venir à bouts de leurs diverses obligations socio-économiques et culturelles qui font partie intégrante de leurs réalités quotidiennes.

Comme les groupes d'entraide féminine, les obligations sociales varient en fonction du statut, de l'âge des personnes et de leurs moyens. En général, plus les moyens et le statut social des personnes concernées sont élevés, plus les obligations et la valeur des "échanges" ou cadeaux "sont importantes. En effet, dans le cadre du mariage par exemple, une fois la dote reçue et l'union scellée et célébrée, la mère de la jeune mariée redistribue, comme nous l'avons expliqué, une partie de la dote dans son entourage féminin en vue de son décuplement. Cette pratique est désignée sous les termes de "*Lekku ndey*" en wolof (ou nourriture de la mère), et ne concerne que les femmes⁶⁰². La marraine reçoit la part la plus importante. Il arrive que la mère choisisse pour sa fille plusieurs marraines parmi ses amies ou ses sœurs. C'est le système des "*ndeyale*". Chaque marraine reçoit normalement une part proportionnelle à son rang. Ce qui veut dire que la première sur la liste reçoit et rembourse par conséquent plus que les autres. Sa part est aussi importante lorsqu'elle est riche. Ainsi, comme il a été signalé, chaque marraine se lance à son tour dans son projet de décuplement. Aujourd'hui, avec la recherche de profits clairement affichée, le choix de la marraine se fait de plus en plus en fonction de ses moyens financiers et non plus des liens amicaux ou familiaux seulement comme le souhaitait la tradition.

Pendant que les filles ou les jeunes femmes s'intéressent aux "*tours*" de famille, aux "*yendu*"⁶⁰³ entre amies ou voisines de même classe d'âge, les femmes plus âgées sont plus orientées vers les groupes d'entraide comme les "*ndey dikke*",⁶⁰⁴ les "*sani jamra*" et les "*ndeyale*" qui sont destinés à faire face aux obligations sociales liées aux cérémonies familiales. Malgré l'enjeu financier et/ou matériel, ces groupes ont pour objectif principal de favoriser l'entraide lors de ces événements qui sont nécessaires dans la vie relationnelle des femmes, et au cours desquels les liens amicaux sont magnifiés.

Par ailleurs: "*Un grand nombre d'associations féminines affichent comme objectif la collecte de l'épargne et la distribution de crédits, se réfèrent, elles aussi, à ce principe de*

⁶⁰² Une autre pratique moins répandue concerne les hommes. Il s'agit du "*lekku baay*" (nourriture du père adoptif). Ce dernier peut recevoir lui aussi une petite partie de la dot. Il devra lui aussi offrir un cadeau symbolique à sa fille adoptive lorsqu'elle va rejoindre le domicile conjugal. A lui l'honneur de donner sa main et d'être le porte parole du père lors de la nuit d'adieu. Il peut être sollicité aussi en cas de litige dans le couple. Toutes ces pratiques sont destinées à mettre des garde-fous pour sécuriser les mariages.

⁶⁰³ Une petite rencontre tournante entre amis, voisins ou parents qui choisissent librement de passer une partie de la journée chez l'un d'entre eux pour partager un déjeuner et s'amuser ou faire des connaissances.

⁶⁰⁴ C'est une tontine basée sur les liens amicaux. Les "*ndey dikke*" (amies choisies) offrent, en plus de la cotisation individuelle, un cadeau symbolique pour matérialiser leur amitié. Dans le "*sani jamra*", le montant de la cotisation n'est pas limité. Chaque personne rembourse au moins l'équivalent de ce qu'elle a reçu.

valorisation publique des liens affectifs. Le remboursement effectué dans les délais et avec un surplus parfois considérable, permet de resserrer les liens internes au groupe."⁶⁰⁵ Les femmes du groupement Benno de Thiakhar, Mame Diarra de Darou Miname et de Ndiliki⁶⁰⁶ s'inspirent de ces pratiques et développent une sorte de tontine qui a pour objectif de créer l'épargne et de redistribuer des prêts. Chaque crédit reçu est remboursé avec un petit surplus destiné à constituer l'épargne qui sera recyclé ou qui servira à acquérir du matériel dont elles ont besoin (ustensiles de cuisine, chaises qu'elles pourront emprunter lors des cérémonies familiales ou louer dans certains cas). La femme est au cœur du jeu social qui implique des valeurs de solidarité, de partage, d'hospitalité. Et « *La prévalence de l'esprit communautaire, de la solidarité sociale n'a de sens que si elle est soutenue par un mode d'être et de faire individuel exclusivement déterminé par le rapport à autrui magnifiquement symbolisé par la téranga [l'hospitalité]. Toute la socialité véhiculée par les cérémonies comme le mariage, le baptême, le deuil qui sont les lieux de la transaction sociale, reste empreinte de cette primauté accordée au groupe, à l'esprit communautaire par la qualité de la relation à autrui.* »⁶⁰⁷ C'est ce qui explique pourquoi les femmes qui incarnent les valeurs sociales sont au cœur des cérémonies qui font appel à l'esprit de solidarité et de partage communautaire.

Partout au Sénégal, les cérémonies familiales et religieuses musulmanes comme les *Magal*, le *Gamou*⁶⁰⁸ et la Tabaski ou la fête du sacrifice (*Eid El Kebir*), ou chrétiennes comme le pèlerinage à Popenguine, Noël et la fin du Carême, représentent aussi des moments importants dans la vie des populations surtout féminines qui sont au cœur de ces événements.

Rappelons l'importance des fêtes musulmanes comme la Tabaski chez les femmes en particulier. Comme nous l'avions souligné la Tabaski est le moment préféré des sénégalais musulmans, jeunes ou adultes d'honorer leurs épouses ou compagnes car ce sont des rituels auxquels elles tiennent beaucoup. C'est le moment de leur offrir des habits, un gros mouton, de payer la coiffure, la couture pour leur renouveler leur affection. Il faut impérativement qu'elles soient belles ce jour-là particulièrement. Tout manquement à cette pratique séculaire peut entraîner des tensions au sein du couple.

Par ailleurs, la Tabaski est la fête religieuse par excellence qui offre une opportunité aux femmes de réaffirmer les liens amicaux ou de parenté. Conformément aux principes

⁶⁰⁵ (BAUMANN, Eveline, 1998, p. 198). « *Chez nous, c'est 10% par mois !* » : coût du crédit et représentation du temps en milieu populaire à Dakar.... (Op. cité).

⁶⁰⁶ Darou Miname et Ndiliki se trouvent dans la CR de Touba Mosquée.

⁶⁰⁷ (DIAW, Aminata, 1998). *Femmes, éthique et politique*. Consulté 18 janvier 2012, sur

<http://library.fes.de/fulltext/bueros/senegal/00263001.htm#LOCE9E1>

⁶⁰⁸ Le *Gamou* ou le *Mawloud Nabi* est la célébration de la naissance du Prophète Mohamed (PSL). Il donne lieu à une grande rencontre annuelle organisée particulièrement à Tivaouane (la confrérie tidiane). Cependant, il est célébré pratiquement par toutes les autres communautés musulmanes du Sénégal. A Touba, l'organisation du Mawloud fut confiée à la dernière fille de Serigne Touba (feue Soxna Maïmouna Bintou Khadimou Rassoul).

religieux et sociaux, la Tabaski est une fête de solidarité et de partage qui se manifeste à travers le don de viande crue, de plats cuisinés aux voisins même de confession religieuse différente, aux familles et aux personnes démunies incapables d'honorer ce rite religieux.

Ainsi, dans la tradition wolof, la Tabaski est le moment privilégié pour honorer des personnes qui ont une place importante dans la vie du couple comme la "*njèkke*", la belle-mère, la marraine ou la "mère adoptive" et les belles-sœurs comme en témoignent le don de certaines parties du mouton qui leur sont réservées. La "*njèkke*" et la "mère adoptive", ont chacune droit à une partie du mouton. Un gigot entier ou "*tàнку njèkke*" revient à la "belle-sœur", des entrecôtes et quelques morceaux à la "*ndey*".⁶⁰⁹ En plus de la viande, elles peuvent recevoir également un plat cuisiné (*yakkal goro* ou *njèkke*)⁶¹⁰ qui peut être accompagné d'un coupon de tissu ou d'un habit. Le beau-père de la femme reçoit souvent un plat cuisiné. Durant cette importante fête religieuse au Sénégal, le défilé des visiteurs et les échanges entre femmes ou belle-famille se poursuivent et s'étalent sur plusieurs jours. Certaines femmes donnent et reçoivent en même temps des dons ou cadeaux de leurs belles-sœurs ou belles-filles. Pour les beaux-parents devenus plus exigeants même s'ils ne le manifestent pas souvent, le cadeau du gendre ou de la bru pendant ces fêtes religieuses est toujours le bien venu. Nous remarquons avec Anne-Marie Brisebarre et Liliane Kuczynski⁶¹¹ que les échanges de viande sacrificielle et les aumônes et dons familiaux dont nous avons évoqués sont l'affaire des femmes. En effet après l'achat, le sacrifice et le dépeçage du mouton qui sont pris en charge par les hommes, le découpage, la répartition et la cuisson bien sûre, sont globalement entre les mains des femmes. Ce sont elles qui contrôlent pratiquement tout. L'organisation et la répartition des tâches et des obligations entre les hommes et les femmes dans cette fête religieuse, se font dans le même principe que lors des cérémonies familiales comme le baptême ou le mariage, et sont profondément imprégnées des coutumes locales. Aux hommes les dépenses des préparatifs principalement l'achat du mouton et l'habillement, et les rituels religieux (le sacrifice, la dation,⁶¹² l'officialisation du mariage, etc.) et aux femmes tout le reste (l'organisation de la cérémonie, l'accueil des invités, les rites et échanges

⁶⁰⁹ *Tàнку* traduit littéralement pied. Dans ce cas il fait référence au gigot du mouton sacrifié donné à la première belle-sœur ou "*njèkke*", quelque fois à la "mère adoptive" (*ndey*) ou à la belle-mère (*goro bu jigèen*).

⁶¹⁰ Traduit "l'assiette de la belle-mère ou de la belle-sœur".

⁶¹¹ (BRISEBARRE, Anne-Marie et KUCZYNSKI, Liliane (dir.), 2009). *La Tabaski au Sénégal: une fête en milieu urbain*. Paris: KARTHALA, p. 363.

⁶¹² Elle désigne ici l'attribution d'un prénom au nouveau-né ou "*tuud*" qui a lieu généralement le jour du baptême. Chez les sénégalais musulmans et wolof ces quatre personnes qui suivent sont chargées de cette tâche: le père, la belle-sœur adoptive ("*njèkke*"), l'imam et le griot. Devant l'assemblée, l'imam ou toute autre personne habilitée chuchote dans l'oreille du bébé sept fois le prénom que ses parents (le père principalement) lui ont choisi. L'honneur de porter le nouveau-né dans les bras revient à la "*njèkke*". Le griot de la famille quant à lui se charge de publier le prénom. A l'image des autres cérémonies familiales, le baptême est un événement où les pratiques religieuses et coutumières sont fortement associées.

cérémoniels, etc.).⁶¹³ Certains opposants de ces pratiques sociales féminines comme le don de viande aux personnes citées plus haut, soulignent que ce sont des traditions qui n'ont rien à voir avec l'Islam et que seuls les dons faits aux nécessiteux font partie des recommandations religieuses. Malgré ces condamnations émanant surtout des milieux religieux et intellectuels, ces pratiques féminines qui sont profondément ancrées dans les coutumes locales demeurent encore vivaces.

Pendant le mois béni du Ramadan,⁶¹⁴ les beaux-parents du couple et la "*njèkke*" reçoivent des présents désignés sous le terme de "*sucaru koor*".⁶¹⁵ Ce sont des pratiques qui concernent le couple, l'épouse en particulier. Elles consistent à offrir aux beaux-parents surtout, des boîtes de sucre, des dattes ou une somme d'argent qui représentent la participation aux énormes dépenses alimentaires effectuées durant cette période. Au même titre que les pratiques de dons effectuées lors des cérémonies familiales, ces comportements sont très ancrés dans les milieux wolof et lébou surtout à tel point qu'ils sont aujourd'hui considérés comme un dû social. Pourtant, ils étaient destinés uniquement à raffermir les liens familiaux. Toute femme mariée qui ne se plie pas à cette pratique peut être sévèrement critiquée et faire l'objet de moquerie de la part de ses belles-sœurs ou belle-mère. Par ailleurs, tout époux ou prétendant devra aussi s'acquitter de cette tradition sous peine d'être taxé de cupide ou d'ignorant, en tout cas de quelqu'un qui ne connaît pas les bonnes manières.

La célébration de la fin du Carême catholique⁶¹⁶ constitue aussi un moment de communion, de partage et de solidarité entre chrétiens et musulmans au Sénégal. A l'image des fêtes religieuses islamiques que nous venions d'évoquer, les chrétiens aussi partagent avec leurs voisins musulmans leur succulent "*ngalax*" (une sorte de bouillie de mil mélangée avec de la pâte d'arachide, du chocolat, du pain de singe, des dattes, et relevée avec de la muscade et de la vanille). Ce mets délicieux très populaire en milieu urbain surtout, est une spécialité typiquement sénégalaise. Ces pratiques de solidarité sont une marque de la bonne entente entre communautés religieuses au Sénégal et un héritage ancestral qu'il faut préserver à tout prix pour maintenir la paix sociale.

⁶¹³ Revoir les cérémonies familiales. Dans un baptême ou un mariage, la "mère adoptive" qui représente la "mère cérémonielle" a droit à une part des animaux abattus. L'entrecôte ou *fàllare* lui revient de droit.

⁶¹⁴ Le Ramadan correspond à la période du mois du jeûne chez les musulmans.

⁶¹⁵ C'est le don de sucre ou d'argent offert à la belle-famille pendant le mois du Ramadan (neuvième mois du calendrier musulman appelé "*koor*" en wolof).

⁶¹⁶ Le carême est une période de prière, de pénitence et de partage de quarante jours qui précède la fête de Pâques. C'est un temps pendant lequel des chrétiens observent le jeun (privation de nourriture et jeûne spirituel) au moins pendant le Mercredi des cendres (premier jour du carême) et le Vendredi saint (vendredi précédant le dimanche de Pâques). L'abstention de nourriture concerne surtout certains produits alimentaires tels que la viande et le laitage.

A l'instar des autres cérémonies religieuses, le Grand *Magal* de Touba fait aussi partie des moments de partage et de solidarité. L'anniversaire de la célébration de la naissance du Prophète Mohamed (PSL) ou *Mawloud* commémorée particulièrement à Tivaouane répond aussi au même principe. Ainsi, les nombreuses fêtes ou cérémonies familiales ou religieuses sont des occasions pour les sénégalais de réaffirmer et de consolider les liens de parenté, d'amitié et de bon voisinage.

Comme les pratiques féminines dans les cérémonies familiales, l'éducation populaire et les autres formations ont des avantages et des contraintes pour les femmes.

4- Avantages et contraintes des formations

Les avantages dépendent de la nature et de la durée et de la manière dont la formation a été dispensée. Pour les illustrer, nous évoquerons des témoignages de femmes bénéficiaires. En ce qui concerne l'alphabétisation en langue nationale (wolof), nous avons recueilli les propos des femmes qui l'ont suivie. Une habitante du village de Ndiarno témoigne à ce propos :

« En s'approchant du village, vous remarquer les indications précises des noms de chaque chef de concession écrits en wolof sur la palissade ou les murs de chaque maison. « kër bay diw »⁶¹⁷. C'est la première fois que l'alphabétisation en wolof est faite dans notre village contrairement aux autres villages comme Sokano, Mboyène qui ont l'habitude. Avec ces indications, un étranger sachant lire le wolof peut facilement savoir chez qui il entre. Il n'a plus besoin de chercher longtemps son chemin pour sortir du village, il s'aura quelle direction prendre parce qu'elles sont aussi bien indiqués sur les murs. Moi, je n'ai pas été scolarisée ni à l'école française, ni l'école arabe. Aujourd'hui, grâce aux cours je suis en mesure de lire, d'écrire une lettre et de faire mes propres calculs dans ma langue sans l'aide de personne. » (Fatim D., Ndiarno, CR Thiakhar, 2006).

Nous qui avons visité ce village plusieurs fois, nous pouvons confirmer ce changement. Une autre femme du village de Séo Leff dans la CR de Thiakhar énumère elle aussi les acquis de l'alphabétisation qui lui a permis de savoir lire, écrire, compter, calculer également faire des poèmes en wolof. :

« Maintenant, je suis en mesure d'écrire une lettre, de lire et de composer des numéros de téléphone avec mon portable. Avant, je demandai de l'aide pour le faire. Quand j'envoie ma fille chez quelqu'un, je lui écris juste une note qu'elle va remettre discrètement à la personne. Avec la formation en comptabilité simplifiée, je sais maintenant comment gérer

⁶¹⁷ « Chez père tel... »

une caisse d'épargne et de crédit. Toutes les opérations et les documents de crédits sont écrits dans ma langue maternelle. » (Woly D., Séo Leff, CR de Thiakhar, 2006).

Contrairement à ces dames, les femmes qui n'ont pas terminé leur formation soit par manque de motivation ou par manque de temps, les avantages sont quasi nuls. Grâce à l'alphabétisation fonctionnelle et aux séances de sensibilisation en langue nationale, beaucoup de femmes non instruites ont beaucoup appris sur les maladies telles que le paludisme, le choléra et sur les manières de lutte contre ces fléaux. Cependant les moyens dont elles disposent sont insuffisants.

En dehors de l'alphabétisation, les autres formations reçues même si elles ont un rapport avec les rôles traditionnels de la femme, elles ont des avantages pour elles et leur entourage comme le laisse entendre ce témoignage. *« La formation en alphabétisation et en couture m'ont permis d'avoir un métier et de gérer mes activités et d'être choisie comme secrétaire dans le groupement et d'être gérante de la caisse locale d'épargne et de crédit. »* (Codou F., Séo Leff, CR de Thiakhar). Pour cette autre femme l'apprentissage de la couture lui a permis d'avoir un emploi de formatrice dans un centre et d'en faire son métier. (Amy N., Darou Khoudoss, CR de Touba Mosquée). Pour Penda N. qui a été jusqu'en quatrième secondaire, la formation à la croix rouge comme relais en santé communautaire l'a aidée à salariée dans le poste de santé où elle participe activement aux tournées de sensibilisation sur la santé reproductive d'une manière générale. Elle conseille ses consœurs sur la nutrition maternelle et infantile, le suivi sanitaire, l'importance de la vaccination et des mesures régulières de la croissance des enfants.⁶¹⁸ Les avantages ne se limitent pas qu'aux seules personnes qui ont suivi les formations, l'entourage familial ou le voisinage aussi en bénéficie comme en attestent les propos de Fatou N., une femme d'affaire teinturière habitante de Darou Miname mais commerçante au marché Occas de Touba Mosquée :

« Je forme maintenant des femmes à la teinture et à la fabrication du savon artisanal. La technique de gestion de projet me permet de bien gérer mes affaires et de réfléchir sur mes projets à venir. »

Ainsi certaines responsables de groupement formées dans des activités artisanales en ont, non seulement fait leur métier, mais elles ont aussi devenues à leur tour des formatrices.

Parmi les difficultés rencontrées au niveau de l'alphabétisation en langue nationale et des autres formations on note :

⁶¹⁸ Penda N., Touba Belel, Communauté rurale de Touba Mosquée, 2006.

- l'absentéisme des moniteurs et des auditrices les plus âgées qui sont moins motivées que les jeunes,
- Le manque d'autorité des moniteurs
- l'insuffisance du matériel pédagogique (manque de livres pour les apprenants)
- Le salaire bas des moniteurs qui vivent dans la précarité et sont à la merci des opérateurs ou promoteurs privés qui se soucient peu de leur sort. Certains attendent parfois longtemps avant d'être réembauchés. Ils n'ont pas de sécurité sociale, ni de pension de retraite. Beaucoup touchent un salaire inférieur au smic qui n'atteint pas 50 000 FCFA.⁶¹⁹
- le manque de formation pédagogique des moniteurs qui sont formés en quelques mois voir quelques semaines.
- Comme il est indiqué dans ce rapport : *« Il ne s'agit ici de nier la valeur de l'alphabétisation, mais de critiquer la façon dont elle a été pratiquée. Chaque projet, chaque bailleur de fonds a eu sa méthode pour alphabétiser. Le terme "fonctionnel" qui devait n'être qu'une méthode a abouti au fait que les femmes n'ont été alphabétisées que sur les sujets les concernant. Outre les problèmes sociaux d'horaires et de surcharge de travail résultant de ces activités et maintes fois évoquées, on constate que le taux d'alphabétisation en langues nationales n'a pas augmenté grâce à ces nombreux projets »*.⁶²⁰ Cependant, il faut remarquer que depuis des efforts ont été accomplis même s'il reste encore des étapes à franchir.

Pour les autres formations, les femmes dénoncent le manque de suivi et de moyens pour pouvoir mettre à profit les connaissances acquises.

Pour que l'alphabétisation et les autres formations soient de véritables leviers pour le développement et soient plus bénéfiques pour tous, il faut nécessairement apporter des améliorations sur le plan pédagogique, matériel et humain, mais aussi trouver des débouchés pour les bénéficiaires et améliorer le sort des moniteurs.

En dehors de ses avantages que nous venons d'énumérer, nous nous demandons à quoi sert l'alphabétisation en langues nationales si l'on sait qu'au Sénégal la langue officielle est le français ? Tout est écrit dans la langue de Molière (livres, ordonnance, facture, etc.). L'éducation nationale rencontre d'énormes difficultés.

⁶¹⁹ Le smic mensuel était à 47 700 FCFA, soit l'équivalent de 72,72 euro. Il n'était pas toujours respecté et bon nombre d'employés ne sont pas officiellement déclarés.

⁶²⁰ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, 1994, p. 59). *Rapport national sur les femmes. Lutte pour l'égalité, le développement et la paix*. Op. cité.

Les contraintes dans le domaine de l'éducation formelle sont dominées par : l'insuffisance du personnel enseignant, des salles de classes, des établissements scolaires dans certaines zones comme Touba. Dans la cité sainte, le manque d'école française est du à une volonté politique des Khalifes. Résultat, la ville Mbacké débordée, étouffe sous le poids d'une forte concentration des effectifs dans ses établissements scolaires. La ville de Bambey, du fait du manque de collèges dans les villages qui l'entourent, se trouve dans la même situation. La CR de Thiakhar n'a que des écoles primaires dont la majorité ne compte que quelques salles de classes qui ne sont que des abris de fortune mal clôturés et sous-équipés. Tous les élèves qui veulent poursuivent leur scolarité sont obligés d'aller à Bambey ou ailleurs. Du coup les collèges de Bambey et de Mbacké surchargés manquent de salles de classe. Le rejet de l'école par les populations et la marginalisation des filles, l'insuffisance du matériel didactique, l'éloignement des établissements et le manque de moyens financiers des parents d'élèves pour prendre en charge les fournitures scolaires et les autres dépenses (transport, nourriture, logement, etc.), la vétusté des infrastructures constituent également des problèmes auxquels il faut apporter des solutions adéquates.

Conclusion

Les femmes du Baol à l'image des autres sénégalaises qui sont les gardiennes des traditions et les vecteurs de transmission des coutumes locales, s'investissent dans les activités socioculturelles. Ces dernières sont aussi importantes que variées et regroupent entre autres l'éducation populaire ou non formelle et les formations qualifiantes qui visent principalement à renforcer les capacités managériales des femmes et à lutter contre l'analphabétisme qui touche particulièrement les femmes rurales. L'alphabétisation en langue nationale qui domine dans les activités socio-éducatives, est souvent développée dans le cadre d'un partenariat avec des projets ou programmes de développement initiés par des structures étatiques ou non-gouvernementales. En dehors de ces activités socio-éducatives développées le plus souvent sous impulsion extérieure, les femmes jouent aussi un rôle essentiel dans les manifestations ou cérémonies religieuses dont les plus importantes dans la zone étudiée, sont le *Magal de Touba*, les dahiras, les fêtes musulmanes comme la Tabaski, le *Mawloud*, etc. Les diverses pratiques féminines observées dans les cérémonies familiales et religieuses qui sont destinées à consolider les liens sociaux et familiaux ou de bons voisinage, représentent des traditions séculaires importantes dans la vie des femmes. Cependant, avec les mutations observées

aujourd'hui, ces pratiques détournées de leurs objectifs initiaux, commencent à devenir pesantes pour les femmes wolof surtout et à perdre leur valeur sociale.

Conclusion

Cette partie retrace les nombreuses réponses apportées par les femmes dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Face aux difficultés financières, les femmes s'investissent d'abord dans la recherche d'une autonomie économique. Cette quête d'autonomie économique passe par la réalisation d'activités génératrices de revenus. Ces dernières sont dominées par les activités à caractère commerciale où le petit commerce tient une place importante. Les femmes dominent dans ce type de commerce qui ne nécessite pas de gros investissements mais ne permet par conséquent pas de réaliser des gains importants. Ces bénéfices quoique modiques permettent aux femmes de participer aux dépenses familiales et à de nombreuses familles rurales comme urbaines de survivre. Seules quelques femmes à Touba qui ont des activités professionnelles ou commerciales qui nécessitent de gros investissements arrivent à réaliser des bénéfices assez conséquents qui sont utilisés aussi pour satisfaire les besoins personnels ou familiaux. Ceci montre l'importance de la participation des femmes dans l'économie domestique et par delà leur importance dans la survie des ménages.

Nous avons vu que pour mieux vivre, les femmes s'adonnent à différents types d'activités génératrices de revenus qui englobent divers secteurs d'activités économiques. Nous y retrouvons le petit commerce de denrées alimentaires, de produits agricoles et de denrées non périssables, le commerce ambulante entre les villages et le long des routes, la vente à la sauvette dans les marchés hebdomadaires et permanents surtout, les activités d'embouche ovine principalement, les activités artisanales (la poterie, le tissage, la coiffure, la teinture, etc.), les activités de prestation de service avec les femmes « laveuses », les femmes « pileuses ».

Toutes ces activités génératrices de revenus présentent des avantages non négligeables mais aussi des inconvénients pour les populations féminines surtout. Parmi les avantages figure la satisfaction des besoins personnels. Les activités économiques permettent aussi aux femmes la possibilité de sortir de leur isolement et d'aller à la rencontre d'autres personnes. Les marchés comme les autres espaces de rencontre sont des lieux de sociabilité très importants dans la vie des femmes. Parmi les inconvénients des activités économiques, il y a la surcharge de travail pour les femmes qui n'ont pas d'autre alternative. Il y a également la mévente, la perte parfois et la fatigue liée au déplacement et à la surcharge de travail, le manque de temps à consacrer à sa famille, etc.

Les groupements ou les associations qui sont aussi des lieux de sociabilité destinés avant tout à faciliter la vie aux membres ne manquent pas non plus de problème d'ordre interne comme externe.

Face à la dégradation des conditions physiques et des ressources naturelles, les femmes ont apportées des réponses plus ou moins adaptées à la situation. Ces actions qui sont aussi variées, sont destinées avant tout à alléger les corvées d'eau et de combustibles et à rendre leur environnement meilleur et propre. Les actions déployées par les femmes sur le plan socioculturel sont diverses et ont pour but d'améliorer la qualité de leur vie. Elles se résument à l'alphabétisation en langue nationale mais aussi à l'acquisition de connaissances qui leur seront utiles dans leurs activités et leur vie. L'implication des femmes dans les événements et pratiques socioculturelles ou religieuses constitue une donnée importante dans leur vie.

Conclusion generale (Synthèse)

Quel avenir pour les femmes ?

Beaucoup de tâches domestiques et d'obligations sociales

Les femmes ont un rôle social qui s'accomplit évidemment dans la sphère intérieure et dans l'ombre. Très tôt la mère, les tantes, grand-mères ou cadettes sociales apprennent à la fillette à intérioriser les normes sociales (apprendre à être utile, à maîtriser les travaux ménagères, être sociable et savoir évoluer à l'ombre d'une tutelle masculine c'est-à-dire savoir agir dans l'ombre, et être obéissante envers ses parents (père, frère et son époux surtout) et accepter et assumer son statut, ses fonctions ou son rôle et sa condition de femme.

Les femmes sont les piliers de la famille. Ce sont elles qui s'occupent des nombreuses tâches ménagères (la cuisine, le linge, le repassage, les soins des enfants, l'entretien du bétail, etc.) et de l'éducation des enfants. Comme nous l'avions vu, ce sont des tâches parfois difficiles qui ne sont pas rémunérées.

Leurs travaux extérieurs de même que leur participation financière dans les dépenses du ménage ne les libèrent pas de leurs obligations domestiques. En tant qu'épouse, c'est à la femme de s'acquitter des tâches ménagères. C'est ainsi qu'en a décidé la société. Quant à l'homme, il doit pourvoir aux besoins de sa famille même si nous savons que peu d'hommes arrivent à assumer comme il se doit leurs responsabilités. Ce sont les femmes qui comblent la défaillance des hommes. Cependant, l'époux ne remplace pas son épouse dans la cuisine ou dans les autres tâches ménagères. L'entourage va se moquer de lui.

Il ne faut pas espérer des changements pour maintenant. Les partisans de l'émancipation de la femme devront patienter encore longtemps pour voir évoluer les mentalités. Résultats, beaucoup de femmes se retrouvent avec une surcharge de travail qui constitue un obstacle à leur épanouissement. La multiplication de technologies simples et adaptées et de matériels d'allègement des travaux domestiques (moulin à mil, forages, puits modernes, foyers améliorés, etc.) doit être une perspective à développer en vue de soulager les femmes de certains fardeaux.

En dehors des travaux domestiques, d'autres obligations sociales attendent les femmes. Une femme exemplaire est selon la société sénégalaise, une femme qui sait tisser des liens sociaux et maintenir ou élargir les relations de parenté. C'est la raison pour laquelle on

considère que la femme doit se comporter comme une « aiguille qui permet de coudre et de raccommoder les morceaux de tissus » pour maintenir la cohésion sociale. C'est la femme qui est la gardienne et la conservatrice des valeurs et usages communautaires même ceux qui opprime et rabaisse sa personnalité. L'idée selon laquelle leur comportement se reflète dans l'avenir de leurs enfants est fortement ancrée dans l'esprit des femmes sénégalaises même chez les intellectuelles.

Une autonomie financière pas encore acquise

Le thème de cette année internationale de la femme porte sur l'autonomie financière de la femme rurale. La société autorise la femme à exercer une activité professionnelle ou génératrice de revenus et gérer ses biens comme elle l'entend. Mais, la plupart des activités économiques exercées par les femmes rurales n'est pas assez rentables pour leur permettre d'être indépendante financièrement. Beaucoup de femmes sont dans la micro-entreprise qui ne nécessite qu'un capital dérisoire et ne génère par conséquent que des bénéfices modiques. Ces petites activités ne représentent pas pour les femmes un gage d'autonomie financière. Elles ne leur permettent que de survivre. L'autonomie financière n'est pas suffisante, mais elle représente un élément important pour l'épanouissement de la femme quel que soit son milieu. La dépendance entraîne une perte d'autonomie ou de liberté de parole, de décision et de mouvement, et un manque de considération et d'estime de soi. Beaucoup d'agents de développement pensent que la libération de la femme passe par son autonomie financière. Pourtant nous remarquons avec Joëlle Piraux que l'observation des groupements et du comportement des femmes à l'égard des crédits alloués, par exemple, montre que ces crédits sont investis dans le maintien ou l'amélioration de la situation matérielle de la famille sans toutefois que le statut des femmes s'en trouve changé.⁶²¹

Ce qui veut dire que le rôle économique des groupements féminins n'a pas considérablement amélioré la position sociale des femmes et n'est pas porteur d'un grand changement sur les plans social et politique.

Evolution de la société sénégalaise

Les femmes sont entrain de gagner du terrain. Elles commencent à empiéter sur les territoires des hommes. En effet, les femmes investissent des secteurs qui leur sont traditionnellement réservés comme l'importation de certaines denrées comme le riz, le

⁶²¹ (PIRAUX Joëlle, 2006). Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ? », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 20 | 2000, mis en ligne le 24 mars 2006, Consulté le 20 avril 2013. URL : <http://apad.revues.org/230>

commerce de gros, la pêche, le bâtiment, l'armée, la police, l'organisation des combats de lutte même si l'on sait que dans l'histoire économique du Sénégal, des femmes ont tenu une place importante. Ces femmes entrepreneuses sont de véritables agents économiques. Dans ce cas quelle est la nouvelle place des hommes ? Les hommes doivent désormais faire avec la présence de plus en plus marquée des femmes. Pour s'imposer dans ce milieu masculin, ces femmes ont dû se battre avec ténacité.

Dans le bassin arachidier, l'importance du flux migratoire masculin vers les villes, a entraîné une féminisation de plus en plus marquée de l'agriculture. Les femmes et les enfants ont remplacé les hommes dans les champs. De nombreuses contraintes sont notées dans le domaine agricole : désarticulation de la production causée en partie par les aléas du milieu naturel (baisse et irrégularité de la pluviométrie, pauvreté et dégradation des sols due à l'érosion et au déboisement), par le désengagement de l'Etat qui s'est traduit par l'abandon des cultivateurs à leur sort (l'arrêt des subventions des intrants agricoles, la privatisation des circuits de distribution des équipements et la libéralisation des prix, etc.) et par le faible niveau d'investissement des paysans et des opérateurs privés.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, on note certes des disparités entre les hommes et les femmes. (Voir annexe 12). Mais si l'on compare les données statistiques, on constate que des efforts ont été faits. Cependant, la région de Diourbel a le taux d'analphabétisme le plus élevé du pays (83%, femmes 91%) avec cependant des disparités zonales. Les femmes représentent l'écrasante majorité (plus de 90%) des effectifs des classes d'alphabétisation.

Les efforts et les effets des politiques et actions en faveur des femmes

Les politiques et les actions en faveur des femmes mises en œuvre par le gouvernement avec le partenariat des ONG et de la coopération internationale⁶²² sont justifiées non seulement par leur importance numérique dans la population mais aussi par leur contribution dans l'économie nationale et les contraintes qui pèsent encore sur elles. Cependant, ces mesures demeurent insuffisantes.

Les actions combinées de tous les acteurs politiques, de la société civile et de la coopération internationale, ont apporté quelques améliorations même si il reste encore beaucoup à faire. En effet, on a noté une augmentation du taux d'accès des femmes aux services de base, une diminution du taux de mortalité infantile, une augmentation du taux

⁶²² Les bailleurs internationaux fournissent la majorité des fonds destinés au financement des programmes gouvernementaux et non gouvernementaux.

d'accès des femmes aux crédits formel et informel, de leur présence dans les instances de décisions nationales et communautaires (Gouvernement, Assemblées, Collectivités locales, un recul du taux d'analphabétisme aussi bien chez les femmes que chez les hommes, un accroissement du taux de scolarisation des filles,⁶²³ etc. En ce qui concerne l'analphabétisme l'écart entre les hommes et les femmes s'est réduit au fil des années. En effet, entre 1988 et 2006, le taux d'analphabétisme féminin est passé de 82% (celui des hommes de 62) à 67,1% contre 47,9% pour les hommes.⁶²⁴ Cependant, bien que l'évolution du discours soit favorable à l'épanouissement des femmes, la crise financière mondiale qui n'a pas épargné les pays donateurs, ne va pas faciliter les choses avec les mesures de restriction des dépenses prises par ces États. Cette crise va diminuer considérablement les aides aux pays pauvres et par conséquent les investissements productifs et sociaux en faveur des femmes.

Pour améliorer les conditions de vie des femmes, le gouvernement du Sénégal a aussi fait de la lutte contre la pauvreté sa priorité. Pour cela, il a mis en place de vastes programmes ou projets et organise qui ont pour mission de favoriser l'accès aux services sociaux de base,⁶²⁵ la mise à disposition de fonds destinés au développement des activités génératrices de revenus et du renforcement des capacités entrepreneuriales et managériales des femmes, le renforcement des services financiers pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin, etc.

A cause du combat mené par divers acteurs (Etat, ONG, associations féminines, etc.) dans la lutte contre l'excision, des progrès ont été réalisés. Une loi interdisant toute forme de mutilations génitales féminines a été promulguée depuis 1999.⁶²⁶ Interdire une pratique ne garantit pas son abandon. Cependant les mutilations génitales féminines ont bel et bien diminué au Sénégal et dans d'autres pays même si elles continuent de s'y pratiquer de façon clandestine.

Grace aux luttes des associations des intellectuelles surtout, désormais comme l'a annoncé la ministre de la justice en 2012, les obstacles faisant qu'une mère ne peut pas transmettre sa nationalité à ses enfants issus d'un mariage mixte vont disparaître. Ceci nécessite donc la révision du Code de la nationalité comme le réclame l'association des

⁶²³ Le taux d'analphabétisme des femmes est passé de 83 % en 1994 à 64,9 % en 1999 et celui de la scolarisation des filles de 34 % en 94 à près de 53%. (Selon le document du *Plan national d'action de la femme sénégalaise (PANAF)*, Op. cité.).

⁶²⁴ Selon l'enquête de suivi de la pauvreté du Sénégal (ESPS, 2005-2006).

⁶²⁵ Renforcement des points d'eau, des services de santé, du matériel d'allégements des travaux domestiques, créations de cases-foyers et de garderies, qui ont permis de créer des emplois et d'accroître la visibilité des travaux des femmes et de permettre de nouveaux rencontres et de nouveaux marchés.

⁶²⁶ Le 6 février est la journée internationale contre l'excision. Au Sénégal, près du tiers des femmes sont excisées. (32%). Il existe un centre de réparation. Selon l'ONG TOSTAN, il y a eu 70% d'abandon des mutilations génitales au Sénégal. Ce qui est très encourageant. Depuis 2012, avec le soutien de l'ONG ONU-Femmes, il existe un centre dédié à la reconstruction du clitoris initié le chirurgien français Pierre Foldes.

juristes sénégalaises. Ce code est défavorable à la femme quant à la transmission de sa nationalité par le mariage, l'adoption et la filiation. On peut dire que c'est une petite avancée.

Sur le plan politique, les femmes sortent de l'ombre

Vers un nouveau pouvoir féminin?

D'après nos recherches, nous avons pu constater que les femmes sénégalaises de façon générale influent à divers degrés sur les décisions prises dans leur foyer ou dans leur famille même si elles sont encore sous-représentées dans les instances de décisions politiques locales ou nationales.

Autrement dit les femmes disposent d'un pouvoir. Cependant la société le veut discret. Le pouvoir des femmes se négocie souvent aux moyens de ruse, surtout de dialogue plutôt que de luttes ouvertes. Les femmes agissent dans l'ombre comme le veut la société. Aujourd'hui ce pouvoir exercé à l'ombre et sous l'ombre d'une tutelle masculine est entrain de sortir. Dans tous les groupes sociaux linguistiques du Sénégal, la tante paternelle jouit d'un pouvoir et d'une autorité réelle sur son frère et sa famille. En effet, son rôle important dans le mécanisme social fait qu'elle est respectée et chouchoutée. La belle-mère jouit du même droit sur sa bru et même sur son fils. Cette pression n'est-elle pas l'expression du pouvoir ?

D'abord il faut considérer qu'il y a différents types de pouvoirs. Pour simplifier, il s'agit du pouvoir intérieur qui relève du domaine privé ou familial et du pouvoir extérieur qui relève du domaine public ou de la gestion des affaires publiques. Cependant ces deux types de pouvoirs ne s'opposent pas forcément comme on nous le fait croire. Le pouvoir d'un individu s'exerce dans un champ assez vaste et nécessite des moyens matériels, techniques, psychologiques ou intellectuels, etc.

Comme le soulignent Elisabeth Hofmann et Kamala Marius-Gnanou, la question du pouvoir est une donnée centrale dans l'approche "genre et développement" qui cherche plutôt la synergie entre les hommes et les femmes pour atteindre une situation plus juste et non le renforcement du pouvoir des femmes pour dominer les hommes. Vu sous cet angle, ces auteurs distinguent quatre types de pouvoir: "Le pouvoir sur" qui repose sur des rapports de domination/subordination est un pouvoir qui s'exerce sur quelqu'un. "Le pouvoir de" (empowerment) est un pouvoir créateur qui renvoie aux capacités intellectuelles et économiques (avoir), à l'accès et au contrôle des moyens de production et des bénéfices. "Le pouvoir avec" est un pouvoir social et politique qui fait recours à la solidarité et à la nécessité de s'unir pour négocier ou défendre ses droits et ses intérêts. Enfin "le pouvoir intérieur" qui

renvoie à l'image, l'estime et la confiance de soi; à la conviction (religieuse), à l'identité et à la force psychologique (savoir être) qui sont des données essentielles.⁶²⁷

Dans cette analyse nous mettrons l'accent principalement sur l'évolution de l'accès des femmes aux instances de décisions autrement-dit de l'accès au pouvoir politique des femmes même si nous ne perdons pas de vue que les différents types de pouvoirs peuvent être liés.

Sur le plan politique, la représentativité des femmes dans les instances de décision demeure faible au Sénégal comme dans d'autres pays. Cependant, il faut tout de même reconnaître que depuis l'indépendance du pays, on observe une légère amélioration même s'il reste encore des obstacles et des préjugés à surmonter.

L'histoire politique du Sénégal a montré le rôle important joué par les grandes figures féminines bien avant les reines Ndatté Yalla Mbodj au Walo et Aline Sitoe Diatta en Casamance, qui furent les premières femmes à faire face aux colonisateurs.

Le gouvernement nouvellement nommé en mai 2012, ne compte que six (6) femmes ministres sur un total de vingt cinq (25), soit 24%. Elles occupent encore des postes à caractère social qui leur sont habituellement réservées (santé, actions sociales, famille ou femmes entrepreneuriat féminin, etc.). On enregistre cependant des femmes dans les postes de la justice et de l'industrie. Les postes clés de l'intérieur, des finances, des forces armées, des affaires extérieures sont toujours confiés aux hommes. D'autres femmes sont nommées par la suite aux fonctions de ministres conseillers auprès de la présidence de la république.

Pendant longtemps la politique renvoie à un univers masculin où les femmes n'ont pas leur place. Ces considérations attestent l'idée d'une division sexuelle de l'action et du champ politiques qui maintient la femme dans un rôle de médiation et de subordination et parallèlement érige l'homme en bénéficiaire absolu du système et donc en fait l'unique acteur, l'unique sujet.

L'histoire du Sénégal avant et après l'indépendance a un poids important dans l'imaginaire politique masculin. Pendant la période précoloniale, les femmes d'un certain statut social (les princesses) notamment des royaumes du nord et du centre (Fouta Tooro, Kajoor, Waalo) avaient une réelle influence dans l'attribution, la conquête ou la transmission du pouvoir. Notons que Lat Dior Diop, *Damel* du Kajoor est devenu "*Teigne*" du Baol par sa lignée maternelle. Dans les royaumes comme le Kajoor, le Waalo également, la femme était au cœur du dispositif dévolution et d'acquisition du pouvoir et avait un rôle de médiatrice et

⁶²⁷Cf. (HOFMANN Elisabeth. et MARIUS-GNANOU Kamala, 2004, p. 3). *L'empowerment des femmes entre relativisme culturel et instrumentalisation dans des évaluations de la microfinance en Inde.*, GRES, 29 p. (Premières journées du GRES, Bordeaux IV, 16-17 septembre 2004).

d'animatrice. Ce rôle d'animatrice ou de médiatrice des femmes est un héritage qui reste encore vivace dans la société sénégalaise.

Les femmes leaders ou responsables politiques perpétuent cette tradition et s'en servent notamment lors des campagnes électorales pour se faire élire ou pour faire élire leur candidat masculin.

Dans le passé, certaines femmes avaient donc de réelles responsabilités politiques qui leur ont été confisquées. Mais depuis qu'elles ont obtenu le droit de vote en 1948 qui fait pourtant d'elles des citoyennes⁶²⁸ électives et éligibles, les femmes sénégalaises continuent de peser dans les élections même si elles demeurent encore sous-représentées dans les instances dirigeantes des parties politiques. Par leur poids et leur dynamisme de mobilisation, elles constituent une force politique et représentent un enjeu électoral considérable pour les partis politiques. Au Sénégal, les dirigeants politiques ont longtemps compris que la mobilisation et l'électorat féminins et juvéniles sont des variables essentielles à prendre en compte pour espérer gagner des élections.

Les données statistiques qui suivent permettront non seulement d'étayer comme nous l'avions souligné la sous représentation des femmes dans les instances de prise de décision notamment locales et nationales mais surtout de mettre en lumière les avancées un peu timides. Néanmoins, nous pouvons affirmer que le vent du changement qui souffle sur le monde entier ne laisse personne indifférente et n'est pas prêt de se calmer.

Le schéma de la répartition des ministres sénégalais selon le sexe dans les gouvernements de mai 1957 à juin 2007 (voir annexe n°13) laisse apparaître les disparités entre les hommes et les femmes mais montre quand même une légère tendance à la hausse de la représentation des femmes. Cependant le pourcentage des femmes dans le gouvernement n'a jamais atteint la barre des 30%. C'est seulement en 2007, qu'il a commencé à dépasser les 25% c'est-à-dire le quart des postes ministériels.

La répartition des femmes et des hommes dans le Parlement au Sénégal de mai 1957 à juin 2007 (voir annexe n°14) révèle aussi une hausse de la proportion des femmes parlementaires faible mais constante.⁶²⁹

Jusqu'à une période récente, la présence des femmes au Sénat et à l'Assemblée Nationale au Sénégal était faible malgré leur proportion importante dans la population et dans l'électorat (51%). Le même constat reste valable encore dans les organes de décision des syndicats des travailleurs comme nous l'avions évoqué dans le premier chapitre. En effet, trois

⁶²⁸ Dans les quatre communes d'abord.

⁶²⁹ Voir le site le site du laboratoire genre de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal. Disponible sur: <http://www.senggenre-ucad.org/test2/fran%E7ais1/gouvernemnt.htm>.

années après l'indépendance du Sénégal, l'Assemblée Nationale ne comptait qu'une seule femme député. C'est la doyenne Caroline Diop qui a ouvert la balle. Les femmes étaient plus nombreuses au Sénat.⁶³⁰ La constitution accordait les 2/5 des sièges aux femmes soit un total de quarante sénatrices sur 100 dont 65 nommés par le président de la république.

Pour la première fois au Sénégal, une femme devient présidente du conseil rural sur un total de 320. En effet, le conseil rural de Gawane⁶³¹ situé dans le département de Bambey est le seul à être dirigé par une femme.⁶³² En tant que femme, elle se bat contre certaines réticences et préjugés des hommes. Elle rencontre ainsi des obstacles à faire appliquer les droits des femmes à l'accès à la terre. Cette femme n'est pas seule dans ce combat.

Le site de l'association des élus locaux fournit des chiffres beaucoup plus parlants de la sous-représentation des femmes dans les conseils locaux et régionaux (voir annexe n°15). En effet, les femmes ne représentent que 10,9% des conseillers ruraux, 10,4% des conseils municipaux et 14,5% des conseillers régionaux. Au total, les conseils locaux ne comptent que 11,6% de femmes. Une seule femme est maire de commune de plein exercice et cinq sont maires de commune d'arrondissement sur plus de 100 communes. Dans l'exécutif local, elles ne sont que 10,9%, soit 145 femmes contre 1326 hommes.⁶³³ Cette sous-représentation des femmes dans ces instances de décision ne doit pas cacher les changements quoique timides qui ont été notés.

Aux dernières élections présidentielles de février 2012, pour la première fois deux femmes sur quatorze candidats ont osé se présenter. Chacune d'entre elles n'a finalement récolté que près de 0,20% des suffrages exprimés. Les sénégalais ne sont pas encore prêts à élire une femme à la tête de l'État.

C'est pour mettre fin à la sous-représentation des femmes dans les instances de décision électorales c'est-à-dire au Parlement et aux assemblées élues des collectivités locales que la loi sur la parité absolue a été votée en mai 2012. Le principe de la parité absolue veut que les listes soient alternativement composées de candidats de chaque sexe. Pour accompagner les femmes inscrites sur ces listes, la direction de l'équité et de l'égalité de genre

⁶³⁰ En Août 2012), des propositions de suppression du sénat sont en entrain de circuler dans l'opinion publique pour utiliser ses fonds dans la résolution des inondations qui frappe le Sénégal ces dernières années. Il est finalement supprimé.

⁶³¹ Gawane a été fondé par Mame Cheikh Anta Mbacké, demi-frère et disciple de Cheikh Ahmadou Bamba. Il se trouve dans le département de Bambey.

⁶³² Une femme a été affectée dans ce village du Baol en tant que monitrice puéricultrice dans les années 1970. Elle s'est intéressée de près à tout ce qui se passe dans la communauté rurale et a gagné l'estime de la population mais surtout du guide religieux où elle a trouvé un soutien masculin de taille qui l'a propulsée à la direction du conseil rural depuis 2000. Le guide religieux de ce village historique mouride l'a soutenue à devenir d'abord conseillère puis vice-présidente et présidente du conseil rural en 2007. En fait c'est le marabout qui est élu mais lui a délégué tous les pouvoirs. Cette femme dirige un conseil de 32 membres dont six femmes. Elle a été sénatrice jusqu'à la suppression du Sénat.

⁶³³ Cf. site de l'Association des Elus Locaux. Consulté le 25 mai 2012, sur: http://www.uael.sn/article.php3?id_article=477&var_recherche=pr%C3%A9sidente+CR

du Ministère de la femme, de l'enfance et de l'entrepreneuriat féminin, en collaboration avec ONU-Femme, a organisé des ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités en leadership pour leur permettre d'être des actrices opérationnelles une fois élues et non pas de simples spectatrices.

Les sénégalais étaient convoqués en juillet 2012 pour élire les 150 députés qui vont siéger à l'Assemblée Nationale. Cette chambre des représentants comptait la veille de son renouvellement 30 femmes, soit le cinquième de l'ensemble des députés élus en 2007. Compte tenu de la prépondérance des hommes mandatés pour conduire la liste nationale de leur parti ou coalition politique, nous ne nous attendions pas à avoir pour la première fois dans l'histoire politique du Sénégal, une parité parfaite. En effet, lors des élections législatives de juillet 2012, sur les vingt quatre partis ou coalitions de partis qui ont déposé leur dossier de candidature, une seule femme a été investie pour conduire la liste nationale de son propre parti.⁶³⁴ Cependant, il faut le souligner, le Sénégal est l'un des rares pays africains et au monde à avoir instauré la parité intégrale. Aujourd'hui, l'assemblée nationale compte 65 femmes sur un total de 150 députés, soit 43 %. Touba compte au moins deux femmes députées qui sont issues des grandes familles religieuses, ce qui est encourageant. Il montre que les femmes de Touba, même si elles ne sont pas choisies dans le conseil rural s'intéressent à la politique et à leurs droits.

Certains protagonistes de cette loi pensent que ces femmes ont été choisies non pas pour leurs compétences mais uniquement pour respecter la loi ou pour récompenser leur militantisme ou faire plaisir à certaines personnalités politiques ou religieuses. Il faudra du temps pour que la parité soit mieux acceptée par tous, les hommes surtout. Il faudra du temps aussi pour que les clichés selon lesquels les femmes ne sont pas faites pour faire de la politique disparaissent de la mentalité des gens. D'autres pensent aussi que d'habitude, les femmes élues ne chantaient que les louanges de leurs leaders politiques. Il faut souligner aussi que près du tiers des députés (hommes et femmes confondus) ne maîtrisent pas le français qui est pourtant la langue officielle. Pour qu'un pays soit bien gouverné, il faudrait qu'il ait des élus dignes et compétents pour défendre convenablement les causes de tout le peuple sans aucune distinction. La représentation de toutes les couches sociales et de toutes les sensibilités est essentielle dans une démocratie et pour une bonne gouvernance, mais le mérite et la compétence des mandataires du peuple sont indispensables et doivent être pris en compte dans le choix des dirigeants. Les listes proposées ne doivent pas être l'aboutissement de manœuvres politiciennes car l'exercice du pouvoir ne doit pas être conçu comme le partage d'un gâteau.

⁶³⁴ Parti *Taxawu Askan wi* (PETAW). Elle est la fille d'un grand dirigeant politique.

Rappelons que c'est en 2007 seulement qu'une femme entre dans le conseil rural de la communauté rurale de Thiakhar depuis sa création. Actuellement, les conseillères n'y sont que deux sur 46 conseillers, soit 4,35% du total. En raison des pesanteurs socioculturelles, du poids du conservatisme et de leur minorité, la parole des femmes ne risque-elle pas d'être confisquée dans cette assemblée d'hommes? Du point de vue de la représentation des femmes, la communauté rurale de Thiakhar a pris de l'avance sur celle de Touba Mosquée qui ne compte aucune conseillère rurale. A Touba, les conseillers ruraux (80) et le Président du conseil rural sont nommés par le Khalife général des mourides ou les khalifes de lignage et sont souvent issus des familles maraboutiques ou les grands dignitaires mourides. Pourtant des élections rurales y sont bien organisées. Cependant c'est toujours la liste proposée par les marabouts qui passe. Ainsi le khalife général des mourides exerce son autorité sur tout le territoire mouride et même au-delà. Où est la loi républicaine ? Aujourd'hui beaucoup de personnes se demandent si la loi de la parité sera appliquée aux prochaines élections rurales de 2014 à Touba.

Pour la première fois depuis l'indépendance, une femme est nommée Premier Ministre⁶³⁵ au Sénégal en mars 2001. Mais cette nomination ne sera que de courte durée puisqu'elle sera obligée de démissionner en novembre 2002 après le naufrage du bateau "le Diola". Elle est l'une des rares femmes à occuper la fonction de chef du gouvernement sur le continent africain qui n'a eu jusqu'ici que deux présidentes de la République.⁶³⁶

Les progrès ont été réalisés grâce aux influences extérieures mais surtout aux actions menées par des associations féminines, des leaders politiques ou la société civile, etc. En effet, au Sénégal aussi des partisans de ce que l'on peut appeler le mouvement féministe ont réalisé des actions quoique timides mais importantes en faveur de la promotion de la femme.

Aujourd'hui on peut dire qu'au Sénégal, on assiste à ce qu'on peut appeler un "mouvement féminin varié" composé d'acteurs dispersés dans divers champs de revendications visant à améliorer la situation des femmes que ce soit sur le plan politique, économique, culturel et social. Parmi les acteurs impliqués dans la promotion du genre se trouvent de nombreuses associations féminines⁶³⁷, des Organisations Non Gouvernementales

⁶³⁵ Il s'agit de l'ancien Ministre de la justice sous Abdou Diouf, Mame Madior Boye qui est toujours poursuivie en justice par la France pour négligence dans le naufrage du bateau "le Diola" survenu dans la nuit du 26 septembre 2002. Une tragédie qui a coûté la vie à près de 2000 passagers.

⁶³⁶ Ellen Johnson Sirleaf au Liberia et Joyce Banda au Malawi

⁶³⁷ Comme le Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF), la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS), l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD), l'Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (APROFES) l'Association Sénégalaise de Protection et de Promotion des Droits de l'Enfant et de la Femme (APRODEF)

nationales ou étrangères,⁶³⁸ des Centres de recherche, des structures étatiques, etc. Toutes ces associations ou structures dirigées par des intellectuelles sont en quelque sorte des "lobbies". Les domaines d'intervention sont aussi variés que les acteurs: la microfinance, la scolarisation des filles, l'alphabétisation, la lutte contre les mutilations génitales féminines, les mariages précoces (qui font partie des facteurs de déscolarisation des filles) et toutes formes de discrimination ou de violence à l'égard des femmes, renforcement de la recherche sur les disparités hommes-femmes, etc. En recommandation, nous pensons que les femmes doivent cesser d'être de simples objets d'animation des partis politiques et doivent avoir confiance en elles et en leurs capacités et compétences pour être des actrices à part entière d'une politique plus humaine et moins clientéliste.

⁶³⁸ Femme, Développement Entreprise en Afrique, (FDEA), TOSTAN, une ONG internationale intervenant dans l'alphabétisation, la lutte contre l'excision, etc.

CONCLUSION GENERALE

Globalement, cette étude a permis de mettre en exergue le rôle essentiel des femmes dans la société sénégalaise et dans la région de Diourbel, ancien centre du bassin arachidier. C'est une zone aux conditions naturelles peu favorables, profondément marquée par la crise arachidière qui a plongé le monde paysan et les femmes dans une situation difficile. Mais, ces dernières n'ont pas baissé les bras et ne sont pas restées inactives, au contraire, elles ont su s'organiser ou de se réorganiser autour d'associations diverses pour trouver des solutions.

L'analyse de la condition féminine a révélé que le statut de la femme diourbelloise et sénégalaise n'a pas beaucoup évolué depuis l'indépendance. En effet, sa vie et son rôle sont marqués par de nombreux stéréotypes sexistes qui la présentent dans un statut de dépendance et de subordination à l'égard des hommes. En effet, la division sexuelle du travail et des rôles établie par les normes sociales qui réservent l'espace privé domestique aux femmes et la gestion des affaires publiques aux hommes, n'a pas non plus changé. Les nombreuses tâches ménagères et l'éducation des enfants sont toujours assurées par les femmes. Dans les représentations populaires dominantes comme dans le code de la famille sénégalaise, la femme est encore considérée comme une mineure placée sous la tutelle de son époux considéré comme le chef de famille. Il faudra envisager une révision complète du code de la famille qui est une vieille revendication des associations féministes pour réduire considérablement les discriminations à l'égard des femmes et arriver à une société plus juste

Les femmes ont de nombreuses obligations sociales qui ont augmenté avec la crise qui a entraîné l'exil ou l'émigration des hommes. Etant souvent seules à gérer leur famille et les charges importantes, elles se sont lancées à la recherche d'autonomie économique pour satisfaire leurs besoins personnels et familiaux. Les activités génératrices de revenus sont de loin les activités les plus développées par les femmes et les groupements féminins. Elles sont suivies par les activités socioculturelles et les activités environnementales.

Dans cette quête d'autonomie financière, les femmes ont essayé différents types d'activités économiques qui vont du micro-commerce de case en passant par le commerce (sédentaire ou non), aux activités de services. Ces activités procurent aux femmes des revenus plus ou moins importants destinés à satisfaire avant tout les besoins courants alimentaires, de santé, etc. Les gains tirés de ces activités varient en fonction du type d'activité, son importance et celle du montant des investissements, de la demande et de l'ingéniosité de la femme.

Les activités socioculturelles occupent une place importante dans la vie des femmes. L'éducation populaire non formelle dominée par l'alphabétisation suivie par les autres formations qualifiantes, reste dominante. Pour lutter contre l'analphabétisme qui touche beaucoup plus les femmes rurales, des programmes d'alphabétisation en langues nationales ont été initiés. Les femmes qui ont bien suivi ces formations n'ont pas tardé à voir ses nombreux avantages. Cependant comme évoqué précédemment, les contraintes ne manquent pas aussi. Malheureusement en l'absence de suivi de ces formations, le bilan reste difficile à faire.

Diourbel est une région foncièrement mouride où les femmes et leurs dahira jouent un rôle essentiel dans l'organisation des cérémonies religieuses. Bien qu'il n'y ait jamais eu de femme fondatrice de confrérie religieuse au Sénégal, il existe une certaine élite féminine musulmane qui occupe des fonctions sociales importantes d'enseignante, de prêchuses, d'animatrices ou de conférencières, etc. Ces femmes sont souvent des descendantes de marabouts ou des personnes ayant suivi de longues études religieuses. A l'image des mères des fondateurs de confrérie ou des saintes, elles ont beaucoup d'influence sur les autres femmes et représentent des modèles pour la majorité d'entre elles qui ne maîtrisent pas le coran, la souna et les préceptes religieux.

Les cérémonies familiales donnent lieu aujourd'hui à des pratiques jugées très lourdes pour les femmes. En effet, les cérémonies telles que le mariage ou le baptême, sont dépouillées de leur principal objectif qui est de raffermir les liens amicaux et familiaux avec le système de parrainage, l'introduction d'autres membres dans la famille, et les échanges de dons entre femmes. De nos jours, la recherche de profit rend difficile le maintien et la conservation de ces valeurs sociales.

L'analyse des actions entreprises par les femmes sur le plan environnemental, notamment en ce qui concerne la réhabilitation du milieu, la gestion des ressources naturelles de manière plus large, a montré que ces efforts demeurent insuffisants et se caractérisent par leur manque de pérennisation. Cette étude a aussi permis de soulever des interrogations sur la succession des échecs des projets de développement qu'ils soient gouvernementaux ou non. Ces projets souvent sectoriels, sont basés sur des concepts occidentaux qui ont montré leurs limites. Pour régler ce problème, ne devrait-on pas partir des préoccupations et des besoins des populations et prendre en compte les connaissances locales avant toute action.

Les associations féminines sont classées en trois grandes catégories : les tontines, les associations d'entraide et les groupements. Les deux premières sont des groupements formés de manière spontanée, en dehors de tout cadre légal et ne bénéficient pas d'appuis extérieurs

contrairement à la troisième. En effet, les tontines sont des pratiques informelles d'épargne et de crédit dont les sommes d'argent collectées sont destinées à l'investissement dans des activités économiques. Les associations d'entraide, quant à elles, sont faites pour favoriser l'entraide féminine et la solidarité entre les femmes lors d'événements importants tels que les cérémonies familiales, et les aléas de la vie. Elles sont destinées à tisser et à ressouder les liens sociaux entre voisins, amies, collègues de travail, parents, etc. Les associations ou groupements sont, à l'image des marchés et des puits, des espaces de sociabilité et de liberté pour les femmes.

Dans cette thèse, nous avons principalement consacré nos recherches sur les groupements féminins et leurs relations avec leurs partenaires au développement. Les résultats ont révélé que les structures financières tiennent une place importante dans ces relations et que les rapports déséquilibrés ne sont pas souvent favorables aux femmes. En effet, les financements individuels ou collectifs qui leur sont accordés demeurent insuffisants et leurs conditions d'octroi ne répondent pas souvent aux attentes des bénéficiaires.

La microfinance conçue pour aider les pauvres est devenue, avec la pratique des taux d'intérêts élevés par les structures financières, un fardeau pour les femmes. Beaucoup d'entre elles, faute de moyens, ne peuvent pas s'en passer. Certaines structures de crédit, au lieu de soutenir les femmes dans la recherche d'autonomie, font des pratiques usurières qui entraînent le surendettement des femmes auprès d'autres sources de financement pour solder leurs dettes. Cette situation plonge les femmes dans un cercle infernal d'où il leur est difficile de sortir. Pour résoudre, ces problèmes, il faudrait assainir le système financier, réglementer les conditions d'accès aux crédits et fixer des limites pour les taux d'intérêts.

La « promotion » économique des femmes passe nécessairement par la création d'emplois stables, le développement d'activités lucratives et surtout l'éradication de la pauvreté et de toutes formes de discrimination entre les citoyens.

Les femmes rurales qui doivent supporter l'absence de leur époux et les dépenses domestiques, vont devoir faire face à d'autres contraintes : l'accès au foncier et aux instances de décisions, l'analphabétisme, la pauvreté, etc. En effet l'accès des terres aux femmes rurales demeure partout un épineux problème malgré l'existence d'une loi qui garantit l'égalité dans l'affectation et l'usage des terres du domaine national. Les paysannes souvent analphabètes manquent aussi de matériels agricoles et d'intrants. La loi sur le domaine national doit être appliquée sur tout le territoire national afin de garantir l'accès à la terre à tous les citoyens sans distinction de sexe ou de classe sociale.

Pour combattre les considérations générales très répandues qui font de la gestion des affaires locales ou publiques comme un domaine masculin. Il faudra beaucoup de patience et de tact, pour convaincre qu'il n'est démontré nulle part que les femmes sont inaptes à diriger. De plus en plus de faits prouvent l'exemplarité des femmes dans la transparence budgétaire et la capacité d'innover et d'apporter une touche plus humaine dans l'exercice de leur fonction. Nos traditions culturelles conféraient à la femme des rôles institutionnels et garantissaient effectivement sa participation à l'exercice du pouvoir. Si l'on retourne dans l'histoire sénégalaise, entre des « linguères » aux « Signares » de Saint louis ou de Gorée, le rôle des femmes a été et reste énorme au Sénégal.

En perspective, les associations représentent des enjeux sociaux, économiques et politiques importants qui devaient profiter aux femmes. Mais les nombreuses contraintes auxquelles elles sont confrontées limitent leur portée. Le dynamisme des femmes perçu à travers leur forte mobilisation, leur capacité d'organisation et leurs actions, mérite d'être mieux accompagné. Cet accompagnement doit tenir compte des besoins spécifiques des femmes et des relations de genre.

Le suivi des projets féminins et les impacts réels des actions des associations féminines sur la vie des femmes et leur bien être, méritent d'être étudiés de manière plus approfondie.

Un développement harmonieux d'un pays ne peut se réaliser sans la prise en considération de la moitié de l'humanité.

Bibliographie

- ABDOUL M. (2001). Les transformations des rapports de genre et l'accès au pouvoir dans le quartier de Santhiaba, Sénégal. Dans Verschuur-C, *Femmes dans les crises urbaines. Rapports de genre et environnement précaire*. (pp. 93-104). Paris: Karthala.
- ADJAMAGBO A. et DELAUNAY V. (1999, Avril). Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise. *Documents de recherche n° 6*, 25. Paris: IRD, 25 p.
- ADJAMAGBO A. et DELAUNAY V. (1999, Avril). Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise. *Documents de recherche n° 6*, 25. Paris: IRD, 25 p.
- ADJAMAGBO A. ; ANTOINE Ph et DIAL F.B. (2003). *Le dilemme des Dakaroises : entre travailler et « bien travailler »*. Paris: CIPRE. [En ligne]. Consulté le 12 décembre 2010 sur http://www.dial.prd.fr/dial_publications/PDF/Doc_travail/2003-08.pdf.
- AGANCE NATIONALE POUR LA PROPRIETE DU SENEGAL . (2011, juillet). *APROSEN en expansion*. Consulté le 03 août, 2011, sur http://www.aprosen.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=45:aprosen-en-expansion&catid=1:actualite
- AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE (APS). (2008, 14 juillet). *Communauté rurale de Thiakhar : le PARPEBA s'ouvre à la potabilisation de l'eau*. Consulté le 09 mai, 2011, sur http://www.parpeba.sn_pdf_documents_presse_thiakhar_aps14072008
- Agence de Presse Sénégalaise (APS). (2008, 14 juillet). *Communauté rurale de Thiakhar : le PARPEBA s'ouvre à la potabilisation de l'eau*. Consulté le 09 mai, 2011, sur http://www.parpeba.sn_pdf_documents_presse_thiakhar_aps14072008
- AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE (APS). (2010, 14 juin). *Les grands travaux de Touba n'ont jamais été arrêtés (communiqué)*. Consulté le 20 mai, 2011, sur Seneweb: http://www.seneweb.com/news/Societe/les-grands-travaux-de-touba-n-ont-jamais-t-arr-t-s-communiqu_n_32694.html
- Agence de Presse Sénégalaise (APS). (2010, 14 juin). *Les grands travaux de Touba n'ont jamais été arrêtés (communiqué)*. Consulté le 20 mai, 2011, sur Seneweb: http://www.seneweb.com/news/Societe/les-grands-travaux-de-touba-n-ont-jamais-t-arr-t-s-communiqu_n_32694.html
- AGENCE DE PRESSE SENEGALAISE (APS). (2010, 22 Mars). *Sénégal: Bambey - Le budget de la commune en hausse*. Consulté le 29 Juillet, 2010, sur allAfrica.com: <http://fr.allafrica.com/stories/201003230140.html>
- Agence de Presse Sénégalaise. (2010, 22 Mars). *Sénégal: Bambey - Le budget de la commune en hausse*. Consulté le 29 Juillet, 2010, sur allAfrica.com: <http://fr.allafrica.com/stories/201003230140.html>
- Agence Nationale pour la Propriété du Sénégal. (2011, juillet). *APROSEN en expansion*. Consulté le 03 août, 2011, sur http://www.aprosen.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=45:aprosen-en-expansion&catid=1:actualite
- AHDIS. (2010). *Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal. Historique des Activités*. Consulté le 28 septembre, 2011, sur [ahdis.org](http://www.ahdis.org): http://www.ahdis.org/index.php?option=com_content&view=article&id=51&Itemid=59
- AHDIS. (2010). *Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal. Présentation*. Consulté le 28 septembre, 2011, sur [ahdis.org](http://www.ahdis.org): <http://www.ahdis.org/>
- ANGERS-SALL S. (2009). La scolarisation à l'échelle du Sénégal: vers une marginalisation des filles des zones rurales. Dans B. BARDINIER, & al., *Genre et éducation. Former, se former, être formée au féminin* (pp. 481-495).

- ANGERS-SALL S. (2009). La scolarisation à l'échelle du Sénégal:vers une marginalisation des filles des zones rurales. Dans B. BARDINIER, & al., *Genre et éducation. Former, se former, être formée au féminin* (pp. 481-495).
- ATAYODI, Frédéric. (2010, Juillet 23). *Migration : un demi-million de « Modou-Modou » tiennent à bout de bras 32 pour cent des ménages (étude)*. Consulté le Juillet 23, 2010, sur Kanal150.com: http://www.kanal150.com/html/presse_imprimer.php?xx_texte_id=2603
- BA A. A. (1998). *Relation entre les théories du genre et les systèmes de représentation des jeunes de trois quartiers urbains dakarois : Médina, Sicap Baobab, Fann-résidence*. Dakar: Université Cheikh Anta Diop, Facultés des lettres et sciences humaines.
- BADIANE C. (1995). *Réseaux et accès à la décision. L'exemple des Groupements féminins au Sénégal*. Consulté le 23 mai, 2011, sur http://graduateinstitute.ch/webdav/site/genre/shared/Genre_docs/3537_Actes1995/18-badiane.pdf
- BAUMANN, Eveline. (1998). « Chez nous, c'est 10% par mois ! » : coût du crédit et représentation du temps en milieu populaire à Dakar. Dans L. Harding, L. Martfaing, & M. Sow, *Les opérateurs économiques et l'Etat au Sénégal*. (pp. 198-202.). Hambourg: LIT (Studien zur Afrikanischen Geschichte (DEU), n° 19).
- BAYA, Sophie. (2004). Le dahira urbain, lieu de pouvoir du mouridisme. Dans P. L. (dir.), *Les Annales de la recherche urbaine n°96. Urbanité et liens religieux* (pp. 135-143). Consulté le 18 avril 2012 sur <http://lames.mmsh.univ-aix.fr/bava%20dahira%20urbain%20ARU-2004.pdf>.
- BECKER C. et MARTIN V. (1976). Kayor et Baol : Royaume sénégalais et traite des esclaves au XVIIIe siècle. Dans Emmer-P.-Mettas-J.-Nardi-C., *La traite des noirs par l'Atlantique. Nouvelles approches* (pp. 270-300). Paris: Société française d'histoire d'Outre-mer.
- BECKER C. et MARTIN V. (1976). Kayor et Baol : Royaume sénégalais et traite des esclaves au XVIIIe siècle. Dans EmmerP.-MettasJ.-Nardi-C., *La traite des noirs par l'Atlantique. Nouvelles approches* (pp. 270-300). Paris: Société française d'histoire d'Outre-mer.
- BEITONE A. et al. (2002). *Sciences sociales*. Paris: Sirey,(3e éd), 412 p.
- BELGIQUE. Ministère de la Communauté française. Direction de l'Égalité des Chances. (2009, 06 janvier). *Stéréotype toi-même. Développer son sens critique face aux médias*. Consulté le 27 mai, 2010, sur Égalité des chances: http://www.egalite.cfwb.be/medias/stereotype_toi_meme/
- BELGIQUE. Ministère de la communauté française. Direction de l'égalité des chances. (2009, 06 janvier). *Stéréotype toi-même. Développer son sens critique face aux médias*. Consulté le 27 mai, 2010, sur Égalité des chances: http://www.egalite.cfwb.be/medias/stereotype_toi_meme/
- BESSIS Sophie. (1996). La féminisation de la pauvreté. Impact de la crise et de l'ajustement sur les femmes. Dans J. BISILLIAT, *Femmes du Sud, chefs de famille*. (pp. 49-57). Paris: Karthala (Hommes et sociétés).
- BEYE O. C. (2009). *Dakar des insurgées. (Collection : Encre Noires)*. Paris: Harmattan, 170 p.
- BISILLIAT J. (2000). La dynamique du concept de genre dans les problématiques du développement en Afrique. *Afrique contemporaine : le concept de genre* (n° 196), pp. 75-82.
- BISILLIAT J. (dir.) , PINTO F. et LECARME M. (Éd). (1992). *Relation de genre et développement. Femmes et sociétés. (Colloques et séminaires)*. Paris: ORSTOM, 325 p.
- BISILLIAT J. (dir.). (2003). *Regards de femmes sur la globalistaion. Approches critiques*. Paris: Karthala, 316 p.
- BISILLIAT, Jeanne (dir.). (1996). *Femmes du Sud, chefs de famille*. Paris: Karthala, 410 p. (Hommes et sociétés).
- BLUNDO G. (1994). Le conflit dans “ l'entente ”. Coopération et compétition dans les associations paysannes au bassin arachidier sénégalais. Dans J.-P. Jacob, & P. Lavigne

- Delville, *les associations paysannes en Afrique : Organisation et dynamique* (pp. 99 - 120). Paris: APAD, Karthala, IUED.
- BLUNDO Giorgio. (1994). Le conflit dans “ l’entente ”. Coopération et compétition dans les associations paysannes au bassin arachidier sénégalais. Dans J.-P. Jacob, & P. Lavigne Delville, *les associations paysannes en Afrique : Organisation et dynamique* (pp. 99 - 120). Paris: APAD, Karthala, IUED.
- BOSERUP E. (1983). *La femme face au développement économique*. Paris: PUF, 315 p.
- BOSERUP Ester. (1983). *La femme face au développement économique*. Paris: PUF, 315 p.
- BOUETTIER N.; DIAGNE D. et NEANT P. (1996). *Grain de Sel n°2 (1996) - Dossier Décentralisation et Développement Local (1/2)*. . Consulté le 6 octobre , 2011, sur <http://www.inter-reseaux.org/ancien/publications/graindesel/gds2/Dosgs1a>.
- BRISEBARRE, Anne-Marie et KUCZYNSKI, Liliane (dir.). (2009). *La Tabaski au Sénégal: une fête musulmane en milieu urbain*. Paris: Editions KARTHALA, 466 p.
- CABINET PAPE JEAN FALLI. (2000). *Réactualisation des Plans Locaux de Développement (PLD) des communautés rurales de Bambey. PLD de la CR de Thiakhar*. Dakar: Cabinet Pape Jean Fall, 66 p.
- CAMARA F. K. (2007). Le code de la famille du Sénégal ou de l'utilisation de la religion comme alibi à la légalisation de l'inégalité de genre. Dans A. SIDIBE, & C. BECKER, *Genre, inégalités et religion*. (pp. 163-183). Domont-Dakar: AUF.
- CAMARA Fatou Kine . (2007). Le code de la famille du Sénégal ou de l'utilisation de la religion comme alibi à la légalisation de l'inégalité de genre. Dans A. SIDIBE, & C. BECKER, *Genre, inégalités et religion*. (pp. 163-183). Domont-Dakar: AUF.
- CAO TRI Huynh . La participer des populations au développement: problématique, conditions de mise en œuvre et domaine de compétence de l'UNESCO. Dans UNESCO, *Participer au développement* (pp. 41-65). Paris: PUF.
- CAO TRI Huynh. La participation des populations au développement: problématique, conditions de mise en œuvre et domaine de compétence de l'UNESCO. Dans UNESCO, *Participer au développement* (pp. 41-65). Paris: PUF.
- CARRE H. et ZAOUAL H. (1998). La dynamique des ONG. Une approche interactionniste. Dans J.-P. e. Deler, *ONG et développement. Société, économie, politique* (pp. 323-338). Paris: Karthala.
- CECELSKI E. (1987). L'énergie et le travail des femmes en milieu rural : la crise les réactions et les solutions. (BIT, Éd.) *Revue internationale du travail*. Vol. n° 1. (janvier-février). Genève , pp. 43-70.
- CECELSKI E. (1987). L'énergie et le travail des femmes en milieu rural : la crise, les réactions et les solutions. (BIT, Éd.) *Revue internationale du travail*. Vol. n° 1. (janvier-février). Genève , pp. 43-70.
- CELSKI E. (1987, janvier-février). l'énergie et le travail des femmes en milieu rural: la crise, les réactions et les solutions. *Revue international du travail* , 128 (1), pp. 43-70.
- CHARMES J. (1996). La mesure de l'activité économique des femmes. Dans T. Locoh, & al., *Genre et développement : des pistes à suivre. Document et manuels du CEPED n°5* (pp. 35-56). Paris: CEPED.
- CHARMES J. (1996). La mesure de l'activité économique des femmes. Dans T. Locoh, & al., *Genre et développement : des pistes à suivre. Doc. et manuels du CEPED n°5* (pp. 35-56). Paris: CEPED.
- CIRAD. (1995). Etats désengagés, paysans engagés. Perspectives et nouveaux rôles des organisations paysannes en Afrique et en Amérique Compte rendu de l'atelier international de Mèze du 20-25 mars 1995. (p. 189). Mèze: CIRAD.
- CLUB du SAHEL. (1987). *Analyse des dynamiques d'organisation du monde rural dans le Sahel. Le cas du Sénégal*. Cub du Sahel, 45 p. (Rapport de mission, septembre 1987).
- CLUB du SAHEL. (1987). *Analyse des dynamiques d'organisation du monde rural dans le Sahel. Le cas du Sénégal. Rapport de mission, septembre 1987*. Cub du Sahel, 45 p.

CNCR (Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux). (2009). *La Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine*. Consulté le 5 octobre , 2011, sur <http://www.cncr.org/spip.php?article63>

COMMUNAUTE RURALE DE TOUBA MOSQUEE. (2011). *Le conseil rural*. Consulté le 25 juillet, 2011, sur CRTM: http://crtmtoubamosquee.com/?page_id=11

Communauté rurale de Touba Mosquée. (2011). *Le conseil rural*. Consulté le 25 juillet, 2011, sur CRTM: http://crtmtoubamosquee.com/?page_id=11

CONSEIL REGIONAL DIOURBEL. (2004, juillet). *Le Schéma d'Aménagement de la Région de région de Diourbel*. Récupéré sur <http://www.cr-diourbel.sn/cr-diourbel-02-05-05/SRAT.PDF>

COPANS J. (1980). *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*. Paris: Le Sycomore, 263 p.

COPANS, J. (2010). *Mythologies des Afriques*. Paris: Téraèdre, 130 p. (Collection: L'anthropologie au coin de la rue).

COPANS, J. (2010). *Mythologies des Afriques. (Collect. L'anthropologie au coin de la rue)*. Paris: Téraèdre, 130 p.

COQUERY-VIDROVITCH C. (2004). Historiographie et histoire du concept de genre : le point de vue de la recherche. « *Renforcer le genre dans la recherche, Approche comparative Sud-Nord* » (pp. 8-29). Bordeaux: IEP.

CORREAU L. (2010, 15 mai). *L'Assemblée sénégalaise vote la parité homme-femme dans les listes électorales*. Consulté le 4 juin, 2010, sur rfi.fr: <http://www.rfi.fr/contenu/20100515-assemblee-senegalaise-vote-parite-homme-femme-listes-electorales>

CORREZE A. (1985). Stratégies alimentaires, stratégies féminines, interventions de développement. *Femmes et politiques alimentaires, Colloques et Séminaires* (pp. 393-404). Paris: ORSTOM. Consulté le 11 mai 2011 sur : <http://www.documentation.ird.fr/hor/fd>.

CREDIT MUTUEL DU SENEGAL. (2009). *Crédit Mutuel du Sénégal. Présentation*. Consulté le 9 août, 2011, sur <http://www.cms.sn/presentation.php>

Crédit Mutuel du Sénégal. (2009). *Crédit Mutuel du Sénégal. Présentation*. Consulté le 9 août, 2011, sur <http://www.cms.sn/presentation.php>

CRESSWELL R. (1976). Le terrain anthropologique. Dans CRESSWEIL-R, & GODELIER-M., *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*. Paris: Maspero, 290 p.

DACOSTA I. (2007, 30 octobre). *Diourbel: L'Ambassadeur de Belgique salue les réalisations de l'ARMD*. Consulté le 28 septembre, 2011, sur <http://www.aps.sn/spip.php?article36572>

DACOSTA I. (2007, 30 octobre). *Diourbel: L'Ambassadeur de Belgique salue les réalisations de l'ARMD*. Consulté le 28 septembre, 2011, sur 30: <http://www.aps.sn/spip.php?article36572>

DENIS, Ph. et SAPPYA, C. (Dir.). (2004). *Femmes d'Afrique dans une société en mutation*. Louvain la Neuve: Academia Bruylant, 212 p.

DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT (GTZ) GMBH. (2007, novembre). *Mutilations génitales féminines au Sénégal*. Consulté le 12 octobre, 2011, sur <http://www.gtz.de/de/dokumente/fr-fgm-pays-senegal.pdf>

DIAGNE A. (1999). *Rôle des ONG dans la réhabilitation de terroir : L'exemple de AHDIS et CARITAS dans la communauté rurale de Ngoye. Mémoire de DEA, géographie. Université Cheikh Anta Diop, Dakar*. Dakar: UCAD, 72 p.

DIAGNE A. (2006). Les mutations agraires et la gestion des ressources naturelles dans le centre-ouest sénégalais. La communauté rurale de Ngoye. *Thèse de Doctorat de troisième cycle. Géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux III*. Pessac, 543 p.

DIAGNE Abdoulaye. (2006). *Les mutations agraires et la gestion des ressources naturelles dans le centre-ouest sénégalais. La communauté rurale de Ngoye*. Pessac: Université Michel de Montaigne-Bordeaux III. Thèse de Doctorat de troisième cycle. Géographie, 543 p.

DIAGNE Abdoulaye. (1999). *Rôle des ONG dans la réhabilitation de terroir : L'exemple de AHDIS et CARITAS dans la communauté rurale de Ngoye*. Dakar. Mémoire de DEA, géographie. Université Cheikh Anta Diop, Dakar: UCAD, 72 p.

DIALLO M. (1989). *Le Sénégal : géographie physique, humaine, économique, études régionales*. Paris: EDIF, 159 p.

DIALLO B. A. (2007, 12 Juin). *Reportage - Les défis du second mandat de Me Wade: Bambey, un exemple de pauvreté concrète*. Consulté le 30 Juin, 2011, sur Xibar.net: http://www.xibar.net/REPORTAGE-Les-defis-du-second-mandat-de-Me-Wade-Bambey-un-exemple-de-pauvrete-concrete_a372.html

DIALLO, P. M. D. . (2011, 26 septembre). *La pauvreté recule au Sénégal (expert)*. Consulté le 27 septembre, 2011, sur PressAfrik.com: http://www.pressafrik.com/La-pauvrete-recule-au-Senegal-expert_a68013.html

DIAO O. (s.d.). *Viabilité financière des institutions de microfinance (IMF) au Sénégal : le cas des réseaux. Mémoire de DEA: Université Cheikh Anta Diop de Dakar. FASEG, CIEREA. PTCI. Macroéconomie appliquée. 74 p. [En ligne]*. Récupéré sur <http://www.beep.ird.fr/collect/ptci/index/assoc/HASH7f5f.dir/2006-Diao-Viabilite%20financiere.pdf>

DIAO Ousseynou. (2006). *Viabilité financière des institutions de microfinance (IMF) au Sénégal : le cas des réseaux*. Dakar: Mémoire de DEUniversité Cheikh Anta Diop. FASEG, CIEREA. PTCI. Macroéconomie appliquée. 64 p. Disponible sur: <http://www.beep.ird.fr/collect/ptci/index/assoc/HASH7f5f.dir/2006-Diao-Viabilite%20financiere.pdf>.

DIOW, Aminata. (1998). *Femmes, éthique et politique*. Consulté le 18 janvier, 2012, sur Friedrich Ebert-Stiftung Bureau Sénégal. [Electronic ed.]: Bonn: FES Library, 1999.: <http://library.fes.de/fulltext/bueros/senegal/00263001.htm#LOCE9E1>

DIOWARA A.T. (2007). Droits et devoirs de la femme musulmane. Dans A. SIDIBE, & C. BECKER, *Genre, inégalités et religion*. (pp. 185-200). Dumanot-Dakar: AUF.

DIOWARA Aïcha Tamboura . (2007). Droits et devoirs de la femme musulmane. Dans A. SIDIBE, & C. BECKER, *Genre, inégalités et religion*. (pp. 185-200). Dumanot-Dakar: AUF.

DIEYE, Aminata. (2006). L'expérience de la Case des jeunes femmes. Dans F. SARR, & G. THILL, *Femmes et développements durables et solidaires. Savoirs, sciences, entrepreneuriat*. (pp. 101-107). NAMUR: Presse Universitaire de Namur, UNI TWIN, UNESCO (Collection "Prélude" n°7).

DIONE, Babacar. (2011, 20 novembre). *Sénégal: Gaspillage dans les cérémonies familiales - Ndèye Khady Diop pour le réajustement de la loi*. Consulté le 28 novembre, 2011, sur Le Soleil: <http://fr.allafrica.com/stories/201011220783.html>

DIONE, Gadiaga Diop. (2007, Dcembre 2007- 14-27). La ville de Touba. *NOUVEL HORIZON* (N° 602), p. 6.

DIOP F. (1998). Bilan des politiques et perspectives sur la problématique des femmes au Sénégal : l'intérêt de l'analyse de genre. *Afrique et développement, vol. XXIII (Special Issue on gender relations), nos. 3 & 4. , pp. 121-133*.

DIOP M. C. et DIOUF M. (1990). *Le Sénégal sous Abdou Diouf*. Paris: Karthala, 436 p.

DIOP Mamar Coumba et DIOUF Mamadou. (1990). *Le Sénégal sous Abdou Diouf*. Paris: Karthala, 436 p.

DIOP A. B. *La famille wolof: tradition et changement* . Paris: Karthala.

DIOP D. (2006). *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal. Quelle pertinence pour le développement local ?* Paris: l'Harmattan, 267 p.

DIOP El Hadji O. (2006). *Partis politiques et processus de transition démocratique en Afrique noire. Recherches sur les enjeux juridiques et sociologiques du multipartisme dans quelques pays de l'espace francophone. (Droits et Sciences-Politiques. Droit International)*. Paris: Publibook, 755 p.

DIOP I. (2010, 3 mars). *Mise en œuvre du Programme PALAM: Kaffrine et Diourbel comme régions cibles!* Consulté le 27 septembre, 2011, sur Le messenger.sn: <http://www.lemessagersn.info/Mise-en-oeuvre-du-Programme-PALAM-Kaffrine-et-Diourbel-comme-regions-cibles->

DIOP O. (2005). *La mobilité à Touba comme révélateur d'un entre-deux. Tradition et modernité*. Mémoire de DEA. Université Gaston Berger. UFR des Lettres et Sciences Humaines. Formation doctorale de géographie. Saint Louis: Université Gaston Berger, 81 p.

DIOP Omar. (2005). *La mobilité à Touba comme révélateur d'un entre-deux. Tradition et modernité*. Mémoire de DEA. Université Gaston Berger. UFR des Lettres et Sciences Humaines. Formation doctorale de géographie. Saint Louis: Université Gaston Berger, 81 p.

DIOUF A. (1999). *Relation populations et environnement : étude de la gestion des ressources naturelles dans la Communauté Rurale de Thiakhar. Mémoire de maîtrise de Géographie. Université Cheikh A. Diop. Faculté des Lettres et Sciences humaines*. Dakar: UCAD, 106 p.

DIOUF Awa. (1999). *Relation populations et environnement : étude de la gestion des ressources naturelles dans la Communauté Rurale de Thiakhar*. Dakar: UCAD. Mémoire de maîtrise de Géographie. Université Cheikh A. Diop. Faculté des Lettres et Sciences humaines, 106 p.

DIOUF A. (2001). *Le rôle des organisations paysannes et des structures d'encadrement dans la promotion rurale: l'exemple de Thiakhar. Mémoire de DEA de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. UFR de géographie et aménagement*. Pessac, 126 p.

DIOUF Aly. Agence de Presse Sénégalaise . (2008, 7 août). *Diourbel : 17 communautés rurales retenues pour la mise en œuvre de la deuxième phase du PROMER*. Consulté le 8 octobre, 2011, sur <http://www.aps.sn/spip.php?article46471>

DIOUF Awa. (2001). *Le rôle des organisations paysannes et des structures d'encadrement dans la promotion rurale: l'exemple de Thiakhar*. Pessac. Mémoire de DEA de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. UFR de géographie et aménagement, 126 p.

DIOUF M.- L. (2006). Femmes et pauvreté. Les initiatives féminines dans le développement humain, le cas de Kaolack au Sénégal. *Thèse de Doctorat de troisième cycle. Géographie. Soutenue le 11 Juillet 2006*. Bordeaux: Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 305 p.

DIOUF Marie- Louise. (2006). Femmes et pauvreté. Les initiatives féminines dans le développement humain, le cas de Kaolack au Sénégal. *Thèse de Doctorat de troisième cycle. Géographie. Soutenue le 11 Juillet 2006*. Bordeaux: Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 305 p.

DIOUF, Jean Léopold. (2003). *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*. Paris: KARTHALA, 600 p.

DIOUF, Jean Léopold. (2003). *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*. Paris: KARTHALA , 600 p.

DOUCOURE Aissatou. (2011, 24 octobre). *Tout un arsenal pour faire valoir aux enfants leur droit à l'existence*. Consulté le 23 novembre, 2011, sur Sudonline: http://www.sudonline.sn/tout-un-arsenal-pour-faire-valoir-aux-enfants-leur-droit-a-l-existence_a_5309.html

DUMONT R. (1985). *Paysanneries aux abois. Ceylan , Tunisie, Sénégal*. Paris: Editions du Seuil, 253 p.

DUMONT R. (1985). *Paysanneries aux abois. Ceylan , Tunisie, Sénégal*. Paris: Editions du Seuil , 253 p.

DUPUY Claude. (1990). Les comportements d'épargne dans la société africaine: études sénégalaises. Dans L. Michel, *La tontine. Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*. (pp. 31-51). Paris: AUPEL-UREF.

ECOBANK. (2011, 6 août). *Le différé de crédit à quoi ça sert?* Consulté le 7 août , 2011, sur Ecobank.fr: <http://www.rachatducredit.com/le-differe-de-credit-a-quoi-ca-sert.html>

EMAP. (2009). *Plan local de développement de la communauté rurale de Thiakhar. 2010-2015. Rapport provisoire*. Dakar: EMAP, 72 p.

ERNY, P. (1997). *L'enfant et son milieu en Afrique noire*. Paris: L'Harmattan, 310 p.

FAFS . (s.d.). *La FAFS dans les régions. Cellule régionale de Diourbel. Newsfeeds*. . Consulté le 27 septembre , 2011, sur http://www.fafsnationale.net/index.php?option=com_content&view=article&id=70&Itemid=49&limitstart=1

FALL Aminata Sow. (2005). Femme africaine : quand la lumière jaillit de l'ombre. *Lingua Romana. A Journal of French, Italian and Romanian Culture*, t. IV, n° 1. , pp. Consulté en ligne le 12 novembre 2011 sur <http://linguaromana.byu.edu/Sow-Fall4.html>.

FALL DIOP N. C. (1997). La situation des femmes en milieu rural et dans la pêche artisanale. Quelques éléments d'analyse. Dans ROSANDER.E., *Transformation des identités féminines. Seminar Proceedings*, n° 31 (pp. 96-105).

FDEA-Microfinance (b). (s.d.). *Fonctionnement de FDEA*. Consulté le août 20, 2011, sur http://fdeasenegal.com/index.php?option=com_content&view=article&id=44&Itemid=64

FDEA-Microfinance (c). (s.d.). *Programme et activités de la FDEA*. Consulté le 20 août, 2011, sur http://fdeasenegal.com/index.php?option=com_content&view=article&id=6&Itemid=65

FDEA-Microfinance (d). (s.d.). *Femmes Leaders*. Consulté le 22 août, 2011, sur http://fdeasenegal.com/index.php?option=com_igallery&view=gallery&id=3&Itemid=50

FDEA-Microfinance. (a). (s.d.). *Nos partenaires*. Consulté le 20 20, 2011, sur http://fdeasenegal.com/index.php?option=com_weblinks&view=category&id=2&Itemid=103

FEDERATION NATIONALE DES ASSOOCIATIONS FEMININES DU SENEGAL. (2010). *LA FAFS « Un outil de promotion pour les femmes »*. Consulté le octobre 05, 2011, sur http://www.fafsnationale.org/index.php?option=com_content&view=article&id=64&Itemid=27&limitstart=1

FOFANA B. (2010, 11 décembre). *Sénégal: 500 millions de F Cfa détournés à la Cncas*. Consulté le 13 août, 2011, sur www.AfriSCOOP.net: <http://www.afriscoop.net/journal/spip.php?article2690>

FOFANA Bachir. (2010, 11 décembre). *Sénégal: 500 millions de F Cfa détournés à la Cncas*. Consulté le 13 août, 2011, sur www.AfriSCOOP.net: <http://www.afriscoop.net/journal/spip.php?article2690>

FRANCE24. (2009, 25 Janvier). *L'intégration professionnelle des femmes progresse lentement*. Consulté le 09 Octobre, 2010, sur France24: <http://www.france24.com/fr/20090124-lintegration-professionnelle-femmes-progresse-lentement->

FREUD C. et al. (1997). *L'arachide au Sénégal. Un moteur en panne*. Paris: Karthala - Cirad, 166 p.

FREUD Claude et al. (1997). *L'arachide au Sénégal. Un moteur en panne*. Paris: Karthala - Cirad, 166 p.

GELLAR S. (1997). Conseils ruraux et gestion décentralisée des ressources naturelles au Sénégal : le défi. Comment transformer ces concepts en réalité. Dans P. TERSIGUEL, & C. BECKER, *Développement durable au Sahel* (pp. 43-69). Paris: Karthala. (Sociétés, Espaces, temps).

GELLAR Sheldon. (1997). Conseils ruraux et gestion décentralisée des ressources naturelles au Sénégal : le défi. Comment transformer ces concepts en réalité. Dans P. TERSIGUEL, & C. BECKER, *Développement durable au Sahel* (pp. 43-69). Paris: Karthala. (Sociétés, Espaces, Temps).

GENTIL D. (1984). *Les pratiques coopératives en milieu rural africain; (Collection U.C.I)*. Paris: Harmattan, 147 p.

GENTIL Dominique. (1984). *Les pratiques coopératives en milieu rural africain; (Collection U.C.I)*. Paris: Harmattan, 147 p.

GNING K. (2010). *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais: colonisation, urbanisation, développement et redéploiements. Thèse de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux3. Pessac. UMR 5185 ADES CNRS*. Pessac: ADES, 467 p.

GNING Khady. (2010). *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais: colonisation, urbanisation, développement et redéploiements*. Pessac: Thèse de géographie. Université Michel de Montaigne-Bordeaux3. UMR 5185 ADES CNRS. ADES, 467 p.

GOUVERNEMENT DU SENEGAL. (1996, 22 mars). *Code des Collectivités locales*. Consulté le 04 juin, 2010, sur <http://www.gouv.sn/IMG/pdf/code-collec-locales-sen.pdf>

Gouvernement du Sénégal. (1996, 22 mars). *Code des Collectivités locales*. Consulté le 4 juin 2010 sur: <http://www.gouv.sn/IMG/pdf/code-collec-locales-sen.pdf>.

GUERIN I. (2003). *Femmes et économie solidaire*. Paris: La Découverte- Mauss- SED- Recherches, 234 p.

GUERIN Isabelle. (2003). *Femmes et économie solidaire*. Paris: La Découverte- Mauss- SED- Recherches, 234 p.

GUEYE C. (2002). *Touba : La capitale des Mourides*. Paris: Karthala, 532 p.

GUEYE Cheikh. (2002). *Touba : La capitale des Mourides*. Paris: Karthala, 532 p.

GUEYE P. (2009, 04 septembre). *Touba : Une jeune femme tue sa coépouse*. Consulté le 03 septembre, 2010, sur Xibar.net: http://www.xibar.net/TOUBA-Une-jeune-femme-tue-sa-coepouse_a18253.html

GUEYE Pape. (2009, 04 septembre). *Touba : Une jeune femme tue sa coépouse*. Consulté le 03 septembre, 2010, sur Xibar.net: http://www.xibar.net/TOUBA-Une-jeune-femme-tue-sa-coepouse_a18253.html

GUEYE, D. (2010, 13 mars). *LE FOND DE DOTATION L'enveloppe du transfert*. . Consulté le 4 septembre, 2011, sur http://www.sendeveloppementlocal.com/LE-FOND-DE-DOTATION-L-enveloppe-du-transfert_a3041.html

GUEYE, Daouda. (2010, 13 mars). *Le fond de dotation. L'enveloppe du transfert*. Consulté le 4 septembre, 2011, sur http://www.sendeveloppementlocal.com/LE-FOND-DE-DOTATION-L-enveloppe-du-transfert_a3041.html

HOFMANN E. et MARIUS-GNANOU K. (2004). *L'empowerment des femmes entre relativisme culturel et instrumentalisation dans des évaluations de la microfinance en Inde*. Bordeaux: GRES, 29 p.

HOFMANN Elisabeth. et MARIUS-GNANOU Kamala. (2004). *L'empowerment des femmes entre relativisme culturel et instrumentalisation dans des évaluations de la microfinance en Inde*. Bordeaux: GRES, 29 p.

IED-Afrique. (2007). *Genre et décentralisation. Réussir la décentralisation*. Consulté le 25 mai, 2012, sur Bulletin régional d'échanges et d'analyse sur l'influence des politiques de décentralisation. Volume n°1. Publié par l'IED-Afrique (Innovation, Environnement, Développement): http://www.senggenre-ucad.org/test2/docs/genre_decentralisation.pdf

IED-Afrique. (2007). *Genre et décentralisation. Réussir la décentralisation. Bulletin régional d'échanges et d'analyse sur l'influence des politiques de décentralisation. Volume n°1. Publié par l'IED-Afrique (Innovation, Environnement, Développement)*. Consulté le 25 mai, 2012, sur http://www.senggenre-ucad.org/test2/docs/genre_decentralisation.pdf

INCONNU. (2011). *La culture sénégalaise et africaine au Canada*. Consulté le 10 février, 2011, sur Térange-Canada: <http://www.terangacanada.ca/>

IOM (Organisation Internationale pour les Migrations). SOME Aymar Narodar. (2009). *Migration au Sénégal (IOM). Profil national*. Genève: IOM. 142 p. Disponible sur http://publications.iom.int/bookstore/free/Senegal_Profile_2009.pdf.

IRIN- Nouvelles et analyses humanitaires. (2005, 1 avril). *Sénégal: Une vague de pèlerins déferle sur Touba en dépit de l'épidémie de choléra*. Consulté le 12 septembre, 2011, sur <http://www.irinnews.org/printreport.aspx?reportid=64059>

JADE/SYFIA-SENEGAL . (2003, 27 février). *Accès des femmes à la terre : Comment éviter le piège des hommes ?* Consulté le 27 février, 2003, sur Lesoleil: http://www.Lesoleil.sn/archives/article.CFM ?article_id=24558&index_edition=9823

JASLEEN D. (1983). Les femmes et l'artisanat: Mythe et réalité. *Seeds, n°4, 15 p.*

JASLEEN Dhamija. (1983). Les femmes et l'artisanat: Mythe et réalité. *Seeds, n°4, 15 p.*

KANE F. (1997). Alphabétisation et développement durable. Dans P. TERSIGGEUTP, & C. BECKHER, *Développement durable au Sahel. (Sociétés-Espace -Temps)* (pp. 209- 218). Paris: Karthala.

- KANE Francine. (1997). Alphabétisation et développement durable. Dans P. TERSIGGEUTP, & C. BECKHER, *Développement durable au Sahel. (Sociétés-Espace - Temps)* (pp. 209- 218). Paris: Karthala.
- KANE Hawa. (2008). *L'émergence d'un mouvement féministe au Sénégal: Le cas du YEWWU YEWWI PLF*. Dakar: Mémoire de maîtrise de sociologie. Facultés des Lettres et Sciences Humaines. UCAD, 162 p.
- KEN BUGUL. (1999). *Riwan ou le chemin de sable*. Paris: Présence Africaine, 223 p.
- Laboratoire genre IFAN. (2007, juin). *Gouvernement du Sénégal de 1957 à 2007. Quelques dates repères sur la représentativité des femmes*. Consulté le 23 05, 2011, sur <http://www.senggenre-ucad.org/test2/fran%E7ais1/gouvernememnt.htm>
- LABORATOIRE GENRE IFAN. (2007, juin). *Gouvernement du Sénégal de 1957 à 2007. Quelques dates repères sur la représentativité des femmes*. Consulté le 23 05, 2011, sur <http://www.senggenre-ucad.org/test2/fran%E7ais1/gouvernememnt.htm>
- LACHENMAN G. et al. (1990). *Les organisations paysannes au Sénégal: Comment renforcer les structures intermédiaires dans le processus de transformations socio-économiques*. Berlin: I.A.D, 160 p.
- LAMBARET Asmara. (2007). Féminisme islamique : Nouvelles voies, nouvelles perspectives....
- LAMBARET Asmara. (date inconnue). Féminisme islamique : Nouvelles voies, nouvelles perspectives....
- LAMRABET A. (2005, Janvier 13). *La femme musulmane entre usurpation des droits et stéréotypes...* Consulté le septembre 11, 2010, sur Oumma.com. Féminisme et Islam: <http://oumma.com/La-femme-musulmane-entre>
- LAURENT Védrine. (2002, 10 janvier). *Tontine: la banque à l'africaine*. Consulté le 8 avril, 2013, sur http://www.lexpress.fr/informations/tontine-la-banque-a-l-africaine_646919.html
- LE COUR GRANDMAISON C. (2001). La natte et le manguier. Dans A. Deluez, C. Le Cour Grandmaison, & A. Retel-Laurentin, *Vies et paroles de femmes africaines. Carnet de trois ethnologues* (pp. 10-76). Paris: Karthala.
- Le Cour Grandmaison, C. (1972). *Femmes dakaroises. Rôles traditionnels féminins et urbanisation*. Abidjan: Université d'Abidjan. (Annales de l'université d'Abidjan, série F-Tome 4 - Ethnosociologie), 252 p.
- LE PETIT ROBERT. (2006). *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique de la langue française*, . Paris: Nouvelle édition de Paul Robert, 2949 p.
- Le Petit Robert de la langue française. (2006). *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique de la langue française*, . Paris: Nouvelle édition de Paul Robert, 2949 p.
- Le Robert (Josette REYDEBOVE et Alex REY, sous la dir.). (2012). *Le Petit Robert 2012. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Le Robert, 2837 p.
- LE ROBERT (Josette REYDEBOVE et Alex REY, sous la dir.). (2012). *Le Petit Robert 2012. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Le Robert, 2837 p.
- LE ROBERT. (2006). *Le Robert pour tous : Dictionnaire de la langue française*.
- LECARME-FRASSY, M. (2000). *Marchandes dakaroises entre maison et marché. Approche anthropologique*. Paris: l'Harmattan, 267 p.
- LERAL.NET. (2011, 11 mai). *Ngoné Ndoye, ministre des sénégalais de l'extérieur : « Je veux un mari polygame»*. Consulté le 11 mai, 2011, sur leral.net: http://www.leral.net/Ngone-Ndoye-ministre-des-Senegalais-de-l-exterieur-Je-veux-un-mari-polygame_a15918.html
- LERICOLLAIS A. (1988). La gestion du paysage? Sahélisation, surexploitation et délaissement des terroirs serereer au Sénégal. Dans J. Richard, *La dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest. (Séminaires de Dakar)* (pp. 151-169). Dakar.
- LERICOLLAIS A. (1999a). Crise de l'agriculture dans le Sine et stratégies paysannes élargies. Dans A. LERICOLLAIS, & al, *Paysans Serer : Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal* (pp. 579-581). Paris: Editions IRD.

LERICOLLAIS A. (1999b). La dégradation de l'aménagement agricole. Dans A. LERICOLLAIS, & éd., *Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal* (pp. 117-137). Paris: IRD.

LEVY Jacques et LUSSAULT Michel. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, 1033 p.

LO B. et DABO A. (2010, 28 août). *Les taxis-sisters ou la réussite des dames dans un milieu d'homme : entre personnalité, ouverture et astuces de femme pour se faire une place. Le populaire*. Consulté le 28 août, 2010, sur Le populaire: http://www.poxibaar.com/LES-TAXIS-SISTERS-OU-LA-REUSSITE-DES-DAMES-DANS-UN-MILIEU-D-HOMME-Entre-personnalite-ouverture-et-astuces-de-femme-pour_a416.html

LOCOH T., LABOURIE-RACAPE A. et TICHIT C. (éd). (1996). Genre et développement : des pistes à suivre. *Documents et manuels du CEPED* (n° 5), pp. 35-56.

LOPIS -SYLLA J. (1996). De la participation des femmes au pouvoir ou la question du "genre" dans le processus de régionalisation au Sénégal. *Gouvernance locale : Observatoire de la décentralisation*, n° 1 , pp. 22-27.

LY Cheikh. (2000). *Région de Diourbel : évolution de la commercialisation agricole*. . Consulté le 05 avril, 2011, sur Drylands Research. Working Paper 18. Document présenté à l'atelier sur les rapports entre politiques gouvernementales et investissements paysans dans les régions semi-arides.: http://www.drylandsresearch.org.uk/pdfs/WP_Ly_Markets.pdf

LY Cheikh. (2000). *Région de Diourbel : évolution de la commercialisation agricole*. Drylands Research. Working Paper 18. Document présenté à l'atelier sur les rapports entre politiques gouvernementales et investissements paysans dans les régions semi-arides. Consulté le 05 avril, 2011, sur http://www.drylandsresearch.org.uk/pdfs/WP_Ly_Markets.pdf

MARCHAND G. (2005). *L'économie informelle au Sénégal. Logique de fonctionnement de quelques entreprises informelles à Saint-Louis. Mémoire ès arts (M.A.). Université de Laval. Facultés des sciences sociales. Laval.[En ligne]*. Consulté le 11 mai, 2011, sur <http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/fichiers/22628/ch06.html#d0e861>

MBAYE M. M. (2011a, 10 mai). *Après avoir mis la main sur 16 342 objets proscrits : Touba se déleste de 3 « yalla-yalla », 3 charlatans, 27 putes et 61 soulards*. Consulté le mai 10, 2011, sur L'office: <http://www.loffice.sn/APRES-AVOIR-MIS-LA-MAIN-SUR-16-342.html>

MBAYE M. M. (2011a, 10 mai). *Après avoir mis la main sur 16 342 objets proscrits : Touba se déleste de 3 « yalla-yalla », 3 charlatans, 27 putes et 61 soulards*. Consulté le mai 10, 2011, sur L'office: <http://www.loffice.sn/APRES-AVOIR-MIS-LA-MAIN-SUR-16-342.html>

MBAYE A. M. (2011b, 21 mai). *Touba - Déguerpissement des Salons de Beauté . Le Khalife rectifie Safinatoul Amann*. Consulté le 23 mai, 2011, sur Le Peuple: http://www.lepeuple-sn.com/index.php?option=com_content&view=article&id=703:touba-deguerpissement-des-salons-de-beaute--le-khalife-rectifie-safinatoul-amann&catid=50:religion

MBODJ A. (2011, 30 septembre). *Performance économique au SENEGAL: Le Pib augmente de 2,8%*. Récupéré sur http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=7710%3Aperformance-economique-au-senegal--le-pib-augmente-de-28-&

MBODJ A. (2011, 30 septembre). *Performance économique au Sénégal: Le Pib augmente de 2,8%*. Récupéré sur http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=7710%3Aperformance-economique-au-senegal--le-pib-augmente-de-28-&

MBOW Penda. (2001). L'Islam et la femme sénégalaise. *Ethiopiennes - Revue negro-africaine de littérature et de philosophie*. N° 66-67, 1er et 2eme semestres 2001 , pp. 203-224. Disponible sur <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article1287>.

MEDIAF: le réseau des medias Francophones. Reporters d'espoir. (2009, 14 avril). *Sénégal: des « mères-nature » au service du développement durable*. Consulté le 10 novembre, 2011, sur <http://www.mediaf.org>: <http://www.mediaf.org/fr/imprimer/index.php?itm=3515>

Minist. de l'Economie et des Finances (MEF), UCSPE (Sénégal). (s.d.). *DSRP Sénégal. Analyse de la Pauvreté au Sénégal*. Consulté le 19 septembre, 2011, sur <http://www.dsrp-senegal.org/analyse>

Ministère de l'Hydraulique. PARPABA. GERAD. (2006, juillet). *Mise en place et formation de l'ASUFOR du site de Thiakhar*. Consulté le 4 octobre, 2011, sur <http://www.www.parpeba.sn/pdf/documents/miseenplace/rapportmepthiakhar.pdf>

MONIMART M. (1989). *Femmes du Sahel. La désertification au quotidien*. Paris: Karthala, 274 p.

MONIMART Marie. (1989). *Femmes du Sahel. La désertification au quotidien*. Paris: Karthala, 274 p.

MOTIIN-SYLLA, Marie-Hélène. (1991). *Les cérémonies familiales à Dakar. La participation en action*. Dakar: ENDA, 53 p. [1ère édition 1988].

MOTTIN-SYLLA, Marie-Hélène. (1993). *L'argent, l'intérêt, l'épargne et le temps. Tontines et autres pratiques féminines de mobilisation de moyens observées à Dakar*. Dakar: ENDA, 16 p. [1ère édition 1987].

MWAMINI NAFISA, C. (2008). *La femme commerçante en Afrique et l'éducation des enfants. Le cas de la RDC*. Paris: l'Harmattan, 107 p. (Collect.: Etudes africaines).

MWAMINI NAFISA, C. (2008). *La femme commerçante en Afrique et l'éducation des enfants. Le cas de la RDC. (Collection: Etudes africaines)*. Paris: l'Harmattan, 107 p.

MWAMINI NAFISA, Charlotte. (2008). *La femme commerçante en Afrique et l'éducation des enfants. Le cas de la RDC*. Paris: l'Harmattan, 107 p. (Collect.: Etudes africaines).

N'GAIDE A. (2003, décembre 20). Stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu haalpulaar. Classer, stigmatiser et toiser. *Cahiers d'études africaines. Série Varia, vol. 43, n°172*, pp. 707-738. Consulté le 01 sept. 2010. Sur <http://etudesafricaines.revues.org/index1463.html>.

N'GAIDE, A. (2003). Stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu haalpulaar. Classer, stigmatiser et toiser. *Cahiers d'études africaines, Varia, 43 (172)*. [en Ligne], pp. 707-738. Consulté le 20 août 2010 sur <http://etudesafricaines.revues.org/index1463.html>.

N'GAIDE, Abderrahmane. (2003). Stéréotypes et imaginaires sociaux en milieu haalpulaar. Classer, stigmatiser et toiser. *Cahiers d'études africaines, Varia, 43 (172)*, pp. 707-738. Consulté le 20 août 2010 sur <http://etudesafricaines.revues.org/index1463.html>.

National Democratic Institut (NDI). (2003, février). *La participation des femmes au pouvoir c'est aussi un Sénégal meilleur. Listes des femmes élues au niveau local, au parlement et femmes ministres*. Consulté le 03 juin, 2010, sur NID: http://www.pdfdownload.org/pdf2html/view_online.php?url=http%3A%2F%2Fwww.ndi.org%2Ffiles%2F1559_sn_participation_010103.pdf

NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUT (NDI). (2003, février). *La participation des femmes au pouvoir c'est aussi un Sénégal meilleur. Listes des femmes élues au niveau local, au parlement et femmes ministres*. Consulté le 03 juin, 2010, sur NID: http://www.pdfdownload.org/pdf2html/view_online.php?url=http%3A%2F%2Fwww.ndi.org%2Ffiles%2F1559_sn_participation_010103.pdf

NDIAYE B. (2010, 24 Janvier). *Iba Guèye maire de Mbacké : « Touba nous étouffe. »*. Consulté le 05 Août, 2010, sur Seneweb: http://www.seneweb.com/news/engine/print_article.php?artid=28492

NDIAYE M. (1997). *L'éthique cedido et la société d'accaparement ou les conduites culturelles des sénégalais d'aujourd'hui*. Dakar: Presses universitaires de Dakar.

NDIAYE M. (1997). *L'éthique cedido et la société d'accaparement ou les conduites culturelles des Sénégalais d'aujourd'hui*. Dakar: Presses universitaires de Dakar.

NDJIMBA J. (1997). *Développement local ou développement extraverti dans le Haut-Ogooué (Gabon)*. Bordeaux: Université Michel de Montaigne-Bordeaux III. Mémoire de D.E.A., Géographie, 106 p.

NDJIMBA J. (1997). *Développement local ou développement extraverti dans le Haut-Ogooué (Gabon). Mémoire de D.E.A., Géographie*. Bordeaux: Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 106 p.

NDONG S. (1987). *Les cultures de contre-saison dans la région de Diourbel. Mémoire de Maîtrise de Géographie. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Département de géographie.* Dakar: UCAD, 65 p.

NDOYE Nd. C. (1991). Place et rôle des femmes dans les stratégies de reproduction sociale familiale en milieu rural de Basse Casamance. Dans N. C. NDOYE, *Stratégies de survie et sécurité alimentaire en milieu rural en Afrique et en Amérique latine* (pp. 1-48). Dakar: Clacso/Codesria.

NDOYE Ndèye Coura . (1991). Place et rôle des femmes dans les stratégies de reproduction sociale familiale en milieu rural de Basse Casamance. Dans N. C. NDOYE, *Stratégies de survie et sécurité alimentaire en milieu rural en Afrique et en Amérique latine* (pp. 1-48). Dakar: Clacso/Codesria.

NGAIDE Moustapha; CHAMBAZ Rokhaya Cissé. Direction de la décentralisation. IED Afrique. (2007). *Genre et décentralisation au Sénégal. Contribution à la réforme de la décentralisation.* Dakar: ied Afrique, 38 p. Disponible sur: <http://pubs.iied.org/pdfs/G03041.pdf>.

N'GAIDE Moustapha; CHAMBAZ Rokhaya Cissé. Direction de la décentralisation. IED Afrique. (2007). *Genre et décentralisation au Sénégal. Contribution à la réforme de la décentralisation.* Dakar: ied Afrique, 38 p. Disponible sur: <http://pubs.iied.org/pdfs/G03041.pdf>.

NIANG I. (2008). *Choléra : Pourquoi la maladie est endémique à Touba* . Consulté le 12 septembre, 2011, sur Walf Fadjri: http://www.walf.sn/societe/suite.php?rub=4&id_art=49100

ORSTOM - CIE. (1985). Femmes et politiques alimentaires. *Actes du séminaire international sur la place des femmes dans l'autosuffisance et les stratégies alimentaires.* Paris: ORSTOM, 741 p.

PEHAUT Y. (1982). De l'O.C.A. à la SONACOS : Vingt ans d'échec des structures de commerce de l'arachide du Sénégal. *Année africaine. Paris: Edition A. PEDONE* , 407-431.

PEHAUT Yves. (1982). De l'O.C.A. à la SONACOS : Vingt ans d'échec des structures de commerce de l'arachide du Sénégal. *Année africaine.* , pp. 407-431. Paris: Edition A. PEDONE.

PELLISSIER P. (1966). *Les paysans du Sénégal : Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance.* Saint-Yrieix: Imprimerie Fabrègue, 939 p.

PIRAUX Joëlle. (2006, mars 24). *Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plates-formes pour le changement ?* Consulté le 20 avril, 2013, sur Bulletin de l'APAD [En ligne], 20 | 2000: <http://apad.revues.org/230>

Rédaction de leral.net. (2011, 11 mai). *Ngoné Ndoye, ministre des Sénégalais de l'étranger : « Je veux un mari polygame ».* Consulté le 11 mai, 2011, sur leral.net: http://www.leral.net/Ngone-Ndoye-ministre-des-Senegalais-de-l-exterieur-Je-veux-un-mari-polygame_a15918.html

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2007, août). *Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal. ESPS 2005-2006. Rapport national.* 63 p. Consulté le 11 mars, 2011, sur [ands.sn](http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_ESPS.pdf): http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_ESPS.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2007, août). *Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal. ESPS 2005-2006. Rapport national.* 63 p. Consulté le 11 mars, 2011, sur [ands.sn](http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_ESPS.pdf): http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_ESPS.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2004, janvier). *La pauvreté au Sénégal: de la dévaluation de 1994 à 2001-2002. Version préliminaire.* 31 p. Consulté le 28 avril, 2011, sur http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/etudes/Pauvrete_Senegal_1994_2002.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2004, janvier). *La pauvreté au Sénégal: de la dévaluation de 1994 à 2001-2002. Version*

préliminaire. 31 p. Consulté le 28 avril, 2011, sur http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/etudes/Pauvrete_Senegal_1994_2002.pdf

République du Sénégal. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2007). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel. Année 2006*. Dakar: ANSD, 114 p.

République du Sénégal. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2007). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel. Année 2006*. Dakar: ANSD, 114 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2007). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel. Année 2006*. Dakar: ANSD, 114 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Centre de Recherche pour le Développement Humain (CRDH). (2006). *Enquête Démographique et de Santé du Sénégal de 2005. (EDS-IV)*. Dakar: CRDH, 467 p.

République du Sénégal. Centre de Recherche pour le Développement Humain (CRDH). (2006). *Enquête Démographique et de Santé du Sénégal de 2005. (EDS-IV)*. Dakar: CRDH, 467 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. ISRA. Centre National de Recherches Agronomiques. (1998). *Rapport d'activités 1998*. Bambey: CNRA, 94 p.

République du Sénégal. ISRA. Centre National de Recherches Agronomiques. (1998). *Rapport d'activités 1998*. Bambey: CNRA, 94 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Journal officiel. (2009, 16 janvier). DECRET n° 2009-14 du 16 janvier 2009 fixant la composition des conseils ruraux. Dakar, Sénégal: Consulté le 07 mars 2011 sur <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article7229>.

République du Sénégal. Journal officiel. (2009, 16 janvier). DECRET n° 2009-14 du 16 janvier 2009 fixant la composition des conseils ruraux. Dakar, Sénégal: Consulté le 07 mars 2011 sur <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article7229>.

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances. DPS. (2004). *Situation économique et sociale du Sénégal*. Dakar: DPS, 193 p.

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances. SRPS. (2001). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel (année 2001)*. Dakar: DPS.

République du Sénégal. Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales. (1). (s.d.). *Programme National de Développement Local (PNDL)- Accueil*. Consulté le 6 octobre, 2011, sur [pndl.org](http://www.pndl.org/): <http://www.pndl.org/>

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)-UCSPE. (2006). *Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP II)*. Consulté le 21 septembre, 2011, sur http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/DSRP/DSRP2.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances (MEF)-UCSPE. (2006). *Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP II)*. Consulté le 21 septembre, 2011, sur http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/DSRP/DSRP2.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances et du plan. (2004). *Rapport de synthèse de la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-II)*. Dakar: DPS, 222 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, ANSD. (2006). *Résultats du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGHP III), Rapport national de présentation des résultats définitifs*. 125 p. Consulté le 08 juillet, 2007, sur [ansd.sn](http://www.ansd.sn): http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/RGPH3_RAP_NAT.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, DPS. (1993). *Recensement Général de La Population et de L'Habitat (RGPH II) de 1988. Rapport national. (Résultats définitifs)*. Dakar: DPS, 71 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, DPS. (1993). *Répertoire des villages de la région de Diourbel. (RGPH de 1988)*. Dakar: DPS, 61 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, UCSPE. (s.d.). *Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté au Sénégal. Analyse de la pauvreté au Sénégal*. Consulté le 16 janvier, 2013, sur le site Web du Ministère de l'Economie et des Finances.: <http://www.dsrp-senegal.org/analyse.htm#top>

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, UCSPE. (s.d.). *DSRP Sénégal. Analyse de la Pauvreté au Sénégal*. Consulté le 19 septembre, 2011, sur <http://www.dsrp-senegal.org/analyse>

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. DPS. (2004). *Situation économique et sociale du Sénégal*. Dakar: DPS, 193 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. SRPS. (2005). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel en 2004*. Dakar: DPS, 49 p.

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances, ANSD. (2008). *Résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH III-2002). Rapport national de présentation. 165 p.* Consulté le 18 mai, 2011, sur http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/RGPH3_RAP_NAT.pdf

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances, ANSD. (2006). *Résultats du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH III), Rapport national de présentation des résultats définitifs. 125 p.* Consulté le juillet 08, 2007, sur [ansd.sn](http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/RGPH3_RAP_NAT.pdf): http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/RGPH3_RAP_NAT.pdf

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances, DPS. (1993). *Recensement Général de La Population et de L'Habitat (RGPH II) de 1988. Rapport national. (Résultats définitifs)*. Dakar: DPS, 71 p.

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances, DPS. (1993). *Recensement Général de La Population et de L'Habitat (RGPH II) de 1988. Rapport national. (Résultats définitifs)*. Dakar: DPS, 71 p..

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances, DPS. (1993). *Répertoire des villages de la région de Diourbel. (RGPH de 1988)*. Dakar: DPS, 61 p.

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances, UCSPE. (s.d.). *Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la pauvreté au Sénégal. Analyse de la pauvreté au Sénégal*. Consulté le 16 janvier, 2013, sur le site Web du Ministère de l'Economie et des Finances.: <http://www.dsrp-senegal.org/analyse.htm#top>

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANS. (2006). *Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSRP II). 2006-2010*. ANSD, 102 p. Ministère de l'économie et des finaDisponible sur http://www.ansd.sn/publications/rapports_en.

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances. ANSD. (2006). *Estimation de la population du Sénégal de 2005 à 2015*. Dakar: DPS, 24 p.

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances. DPS. (2004). *Projections de la population du Sénégal issues du recensement de 2002*. Dakar: DPS, 36 p.

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances. SRPS. (2005). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel en 2004*. Dakar: DPS, 49 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'entrepreneariat féminin et de la microfinance. (2010). *La Microfinance au Sénégal*. Consulté le 20 juillet, 2011, sur Le Portail de la microfinanc: <http://www.microfinance.sn/page-250-1.html>

République du Sénégal. Ministère de l'entrepreneariat féminin et de la microfinance. (2010). *La Microfinance au Sénégal*. Consulté le 20 juillet, 2011, sur Le Portail de la microfinanc: <http://www.microfinance.sn/page-250-1.html>

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'hydraulique. PARPEBA. GERAD. (2006, juillet). *Mise en place et formation de l'ASUFOR du site de Thiakhar*. Consulté le 4 octobre, 2011, sur <http://www. www.parpeba.sn/pdf/documents/miseenplace/rapportmepthiakhar.pdf>

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la culture, du patrimoine historique classé, des langues nationales et de la francophonie. (2009). *Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et la formation des adultes (EDFOA)*. . Consulté le 31 octobre, 2011, sur Rapport national du Sénégal. Dakar, juin 08. Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes. (CONFINTEA VI, BRESIL 2):

http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UIIL/confintea/pdf/National_Reports/Africa/Africa/Senegal.pdf

République du Sénégal. Ministère de la culture, du patrimoine historique classé, des langues nationales et de la francophonie. (2009). *Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et la formation des adultes (EDFOA)*. *Rapport national du Sénégal*. Dakar, juin 08. Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes. (CONFINTEA VI, BRESIL 2. Consulté le 31 octobre, 2011, sur

http://www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTITUTES/UIIL/confintea/pdf/National_Reports/Africa/Africa/Senegal.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la décentralisation et des collectivités locales (2). (s.d.). *Programme National de Développement Local (PNDL)- Objectifs du programme*. Consulté le 6 octobre, 2011, sur [pndl.org](http://www.pndl.org): http://www.pndl.org/page_std.php?id=10

République du Sénégal. Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales (2). (s.d.). *Programme National de Développement Local (PNDL)- Objectifs du programme*. Consulté le 6 octobre, 2011, sur [pndl.org](http://www.pndl.org): http://www.pndl.org/page_std.php?id=10

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la décentralisation et des collectivités locales. (2011). *pndl.org*. Consulté le 03 août, 2011, sur Le Programme National de Développement local. Financement du programme.: Consulté le 03 août, 2011 sur http://www.pndl.org/page_std2.php?id=11

République du Sénégal. Ministère de la décentralisation et des collectivités locales. (2011). *pndl.org*. Consulté le 03 août, 2011, sur Le Programme National de Développement local. Financement du programme.: Le Programme National de Développement local. Financement du programme. Consulté le 03 août, 2011 sur http://www.pndl.org/page_std2.php?id=11

République du Sénégal. Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales. (s.d.). *Programme National de Développement Local (PNDL)- Financement du programme*. Consulté le 6 octobre, 2011, sur [pndl.org](http://www.pndl.org): http://www.pndl.org/page_std2.php?id=11

République du Sénégal. Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales. BADJI A, CADL Ngoye. (janvier 2011). *Rapport d'activités annuel de 2010. CADL Arrondissement de Ngoye*. CADL Ngoye, 64 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la décentralisation et des collectivités locales. BADJI A, CADL Ngoye. (janvier 2011). *Rapport d'activités annuel de 2010. CADL Arrondissement de Ngoye*, 64 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la famille. (30 août 1999). *Plan national d'action de la femme sénégalaise (PANAF). Evaluation à mi-parcours*. Dakar, Sénégal, 50 p.

République du Sénégal. Ministère de la famille. (30 août 1999). *Plan national d'action de la femme sénégalaise (PANAF). Evaluation à mi-parcours*. Dakar, Sénégal, 50 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la famille, de la solidarité nationale, de l'entrepreneuriat féminin. DIOP-DIAGNE Astou. (2008). *Evaluation du plan national d'action pour l'abandon de la pratique des mutilations génitales féminines*. Consulté le 27 février, 2013, sur http://www.unicef.org/wcaro/wcaro_Senegal_eval_plan_action_national.pdf

République du Sénégal. Ministère de la Famille, de la Solidarité nationale, de l'entrepreneuriat féminin. DIOP-DIAGNE Astou. (2008). *Evaluation du plan national d'action pour l'abandon de la pratique des mutilations génitales féminines*. Consulté le 27 février, 2013, sur http://www.unicef.org/wcaro/wcaro_Senegal_eval_plan_action_national.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille. (1994). *Rapport national sur les femmes. Lutte pour l'égalité, le développement et la paix*. . Dakar: Comité national pour la préparation de la Conférence mondiale de Beijing 1995.

République du Sénégal. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille. (1994). *Rapport national sur les femmes. Lutte pour l'égalité, le développement et la paix. Comité national pour la préparation de la Conférence mondiale de Beijing 1995*. Dakar.

République du Sénégal. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille. (1991). *Stratégies du gouvernement du Sénégal visant à mieux répondre aux besoins des femmes rurales*. FIDA. Conférence régionale sur « la promotion économique des femmes. Dakar, 27 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille. (1991). *Stratégies du gouvernement du Sénégal visant à mieux répondre aux besoins des femmes rurales*. FIDA. Conférence régionale sur "la promotion économique des femmes". Dakar, 27 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. (1997). *Répertoire des Groupements de Promotion Féminine au Sénégal*. Paris: Ibiscus, 547 p.

République du Sénégal. Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. (1997). *Répertoire des Groupements de Promotion Féminine au Sénégal*. Paris: Ibiscus, 547 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la santé et de la prévention. (2009). *Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2009-2018. Version finale*. Dakar: ANSD. 86 p. Disponible sur:
http://www.unfpa.org/sowmy/resources/docs/library/R242_MOH_SENEGAL_2009_NatlHealthPlan_09_18.pdf.

République du Sénégal. Ministère de la santé et de la prévention. (2009). *Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2009-2018. Version finale*. Dakar: ANSD. 86 p. Disponible sur:
http://www.unfpa.org/sowmy/resources/docs/library/R242_MOH_SENEGAL_2009_NatlHealthPlan_09_18.pdf.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie des finances et du plan. ANSD. (2011). *Les indicateurs clés sur le Sénégal*. Récupéré sur http://www.ansd.sn/senegal_indicateurs.html

République du Sénégal. Ministère de l'économie des finances et du plan. ANSD. (2011). *Les indicateurs clés sur le Sénégal*. Récupéré sur http://www.ansd.sn/senegal_indicateurs.html

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'Economie et des Finances. ANSD. (2010). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel. (année 2009)*. Dakar: ANSD, 157 p.

République du Sénégal. Ministère de l'Economie et des Finances. ANSD. (2010). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel. (année 2009)*. Dakar: ANSD, 157 p.

République du Sénégal. Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (2006). *Banque de données des indicateurs sociaux (BADIS). Edition 2005-2006*. Dakar: ANSD, 200 p. Disponible sur http://www.ansd.sn/publications/annuelles/BADIS_2005_2006.pdf.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (2012). *Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples. Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011*. Dakar: ANSD, 482 p. (Rapport final). Disponible sur:
http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/EDS-MICS_2010-11_Rapport-final.pdf.

République du Sénégal. Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (2012). *Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples. Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011*. Dakar: ANSD, 482 p. (Rapport final).

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (décembre 2009). *Enquête villages de 2009 sur l'accès aux services sociaux de base. Rapport final*. Dakar: ANSD, 57 p. Disponible sur:
[http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_Enquete_Village_2009\(rev\).pdf](http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_Enquete_Village_2009(rev).pdf).

République du Sénégal. Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (décembre 2009). *Enquête villages de 2009 sur l'accès aux services sociaux de base. Rapport final*. Dakar: ANSD, 57 p. Disponible

sur[http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_Enquete_Village_2009\(rev\).pdf](http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Rapport_Enquete_Village_2009(rev).pdf).

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (2005). *Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages 2004 (ESAM II)*. Dakar: ANSD, 260 p. Disponible sur:

http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/ESAM_2.pdf.

République du Sénégal. ministère de l'économie et des finances. ANSD. (2005). *Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages 2004 (ESAM II)*. Dakar: ANSD, 260 p. Disponible sur:

http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/ESAM_2.pdf.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (2013).

Situation économique et sociale du Sénégal en 2011. Version définitive. Dakar: ANSD, 343 p. Disponible sur http://www.ansd.sn/publications/annuelles/SES_2011_def.pdf.

République du Sénégal. Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (2013). *Situation économique et sociale du Sénégal en 2011. Version définitive*. Dakar: ANSD, 343 p.

Disponible sur http://www.ansd.sn/publications/annuelles/SES_2011_def.pdf.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. Commission

nationale pour le développement. (2008). *Rapport national sur le développement durable*. Consulté le 23 mai, 2011, sur Contribution du Sénégal aux 16ème et 17ème sessions de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-16/17):

http://www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw_ni/ni_pdfs/NationalReports/senegal/SenegalRapportNationalCDD16.pdf

République du Sénégal. Ministère de l'économie et des finances. Commission nationale pour le développement. (2008). *Rapport national sur le développement durable. Contribution du Sénégal aux 16ème et 17ème sessions de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-16/17)*. Consulté le 23 mai, 2011, sur

http://www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw_ni/ni_pdfs/NationalReports/senegal/SenegalRapportNationalCDD16.pdf

République du Sénégal. Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. (2004). *Rapport de synthèse de la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-II)*. Dakar: DPS, 222 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'environnement et de la protection de la nature. (2007, juillet). *Plan d'Action Environnemental Régional de Diourbel*. Consulté le 12 octobre, 2011, sur http://www.ceps.gouv.sn/doc_publication/planification/PAER/paer_djiourbel.pdf

République du Sénégal. Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. (2007, juillet). *Plan d'Action Environnemental Régional de Diourbel*. Consulté le 12 octobre, 2011, sur http://www.ceps.gouv.sn/doc_publication/planification/PAER/paer_djiourbel.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'hydraulique. PARPEBA. (s.d.). *Règlement intérieur de l'association des usagers du forage (ASUFOR)*. Consulté le 19 septembre, 2010, 26 p., sur http://www.parpeba.sn/pdf/documents/gestionasufor/reglementinterieurasufor_v7.pdf

http://www.parpeba.sn/pdf/documents/gestionasufor/reglementinterieurasufor_v7.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère des finances et du plan. DAT. (2000). *Superficies et effectifs de population des entités administratives*. Dakar: DPS, 32 p.

République du Sénégal. Ministère des finances et du Plan. DAT. (2000). *Superficies et effectifs de population des entités administratives*. Dakar: DPS, 32 p.

République du Sénégal. Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance (MPMEEFMF). (2004). *Microfinance. Lettre de Politique sectorielle. Stratégie et plan d'action 2005 - 2010. [En ligne]*. 59 p. Consulté le 09 août, 2011, sur

http://www.uncdf.org/francais/microfinance/uploads/sector_assessments/SENEGAL%20-%20SA.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance. (2004). *Microfinance. Lettre de Politique*

sectorielle. Stratégie et plan d'action 2005 - 2010. Consulté le 09 août, 2011, sur http://www.uncdf.org/francais/microfinance/uploads/sector_assessments/SENEGAL%20-%20SA.pdf. 59 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL.Ministère de l'économie et des finances, ANSD. (2008). *Résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH III-2002). Rapport national de présentation*. 165 p. Consulté le 18 mai, 2011, sur http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/RGPH3_RAP_NAT.pdf

REPUBLIQUE DU SENEGAL.Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (2006). *Estimation de la population du Sénégal de 2005 à 2015*. Dakar: DPS, 24 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL.Ministère de l'économie et des finances. DPS. (2004). *Projections de la population du Sénégal issues du recensement de 2002*. Dakar: DPS, 36 p.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD. (2006). *Banque de données des indicateurs sociaux (BADIS). Edition 2005-2006*. Dakar: ANSD, 200 p. Disponible sur http://www.ansd.sn/publications/annuelles/BADIS_2005_2006.pdf.

REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. SRPS. (2001). *Situation économique et sociale de la région de Diourbel (année 2001)*. Dakar: DPS.

RESEAU GAO. (1992). *Situation et évolution des organisations paysannes et rurales. Le Sénégal*. Paris: Réseau GAO, 82 p.

RISS M.-D. (1989). *Femmes africaines en milieu rural. Les sénégalaises du Sine Saloum. (Collections alternatives rurales)*. Paris: L'Harmattan, 218 p.

RISS Marie Denise. (1989). *Femmes africaines en milieu rural. Les sénégalaises du Sine Saloum. (Collections alternatives rurales)*. Paris: L'Harmattan, 218 p.

ROTHER, Th. (2010). *Dakar, chemins de traverse. (Un lointain si proche)*. Paris: Téraèdre, 160 p.

ROTHER, Thomas. (2010). *Dakar, chemins de traverse. (Un lointain si proche)*. Paris: Téraèdre, 160 p.

SAKHO D. (2004). *Microfinance. Viabilité et lutte contre la pauvreté. Rapport final*. Dakar: Minist. des PME, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Microfinance.

SAKHO Daouda. Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance. (2004). *Microfinance: viabilité et lutte contre la pauvreté. Rapport final*. 56 p. Consulté le 16 janvier, 2013, sur http://www.lamicrofinance.org/files/16429_file_Rapport_final_V_L_C_P_Version_s1_2.pdf

SALL A. B. . (2009, 03 novembre). *Collecte de la taxe rurale à Touba: Serigne Bara Falilou prône la radicalisation* . Consulté le 04 août , 2011, sur Walfadjri: http://www.walf.sn/actualites/suite.php?rub=1&id_art=59620

SALL A. et HAFSI T. (1994). *Sénégal : Stratégies de développement de 1960 à 1990*. Montréal: CETAI , 212 p.

SALL A. et HAFSI T. (1994). *Sénégal : Stratégies de développement de 1960 à 1990*. Montréal: CETAI, 212 p.

SALL Bator. (2007, 02 octobre). *Vers la restauration des terres dégradés du bassin arachidier*. Consulté le 16 mai, 2012, sur Agence de Presse Sénégalaise: <http://www.aps.sn/spip.php?article35670>

SARR F. (2007). *De Ndaté Yalla à Aline Sitoé: un siècle de résistance. Communication faite au Musée de la femme le 3 février 2007*. Consulté le 31 octobre, 2011, sur <http://www.senggenre-ucad.org/test2/docs/NdatYallaAlineSitoye.pdf>

SARR F. (2010). *Genre et sécurité au Sénégal. Une intégration à poursuivre (Etude)*. Dakar,(56 p. Consulté le 18 septembre, 2010, sur <http://www.dcaf.ch/publications/kms/details.cfm?lng=en&id=115948&nav1=5>

SARR F. (1997). Les femmes comme agents économiques, sociaux et populaires au Sénégal. Dans CentreTricontinental(dir.), *Les nouveaux agents économiques dans le Sud* (pp. 99-115). Paris: L'Harmattan.

- SARR Fatou. (2007). *De Ndaté Yalla à Aline Sitoé: un siècle de résistance*. . Consulté le 31 octobre, 2011, sur Communication faite au Musée de la femme le 3 février 2007.: <http://www.sengenre-ucad.org/test2/docs/NdatYallaAlineSitoye.pdf>
- SARR Fatou. (2010). *Genre et sécurité au Sénégal. Une intégration à poursuivre (Etude)*. Dakar,(56 p. Consulté le 18 septembre, 2010, sur <http://www.dcaf.ch/publications/kms/details.cfm?lng=en&id=115948&nav1=5>
- SARR Fatou. (1997). Les femmes comme agents économiques, sociaux et populaires au Sénégal. Dans CentreTricontinental(dir.), *Les nouveaux agents économiques dans le Sud* (pp. 99-115). Paris: L'Harmattan.
- SECK N. F. (2008, 31 Juillet). «NDEYAALE» «BAYALE» «PREMIER NDIEUKKE» ET «MAGALE» : *Ces échanges de bons procédés qui ruinent la société sénégalaise*. Consulté le 06 Septembre, 2010, sur Xibar.net: http://www.xibar.net/NDEYAALE-BAYALE-PREMIER-NDIEUKKE-ET-MAGALE-Ces-echanges-de-bons-procedes-qui-ruinent-la-societe-senegalaise_a12017.html
- SECK Ndèye Fatou. (2008, 31 Juillet). «NDEYAALE» «BAYALE» «PREMIER NDIEUKKE» ET «MAGALE» : *Ces échanges de bons procédés qui ruinent la société sénégalaise*. Consulté le 06 Septembre, 2010, sur Xibar.net: http://www.xibar.net/NDEYAALE-BAYALE-PREMIER-NDIEUKKE-ET-MAGALE-Ces-echanges-de-bons-procedes-qui-ruinent-la-societe-senegalaise_a12017.html
- SECK A. (2007). Politique et religion au Sénégal. Contribution à une actualisation de la question. Dans H. SOULEY, & al, *Islam, sociétés et politique en Afrique subsaharienne. Les exemples du Sénégal, du Niger et du Nigéria. (Collection: Sociétés musulmanes en Afrique)* (pp. 23-49). Paris: Rivage des Xantons.
- SEMBENE O. (1960). *Les bouts de bois de Dieu*. Paris: Pocket, 379 p.
- SEMBENE Ousmane. (1960). *Les bouts de bois de Dieu*. Paris: Pocket, 379 p.
- Senegalaisement.com. (2000, juillet). *Bulletin 13. Floraison de mutuelles pour les exclus des banques*. Consulté le 17 août , 2010, sur <http://www.senegalaisement.com/senegal/bulletins/12-07-2000Bulletin13.html#tontine>
- SERVET, Jean-Michel. (1992). Les tontines, formes d'activités informelles et d'initiatives collectives privées en Afrique. Dans M. LELART, *La tontine.Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement* (pp. 267-279). Orléans: Institut orléanais de finance, Louis Jean.
- SIDIBE Amsatou Sow;BECKER Charles. (2007). Genre, inégalités et religion. *Actes du Colloque inter-réseaux du programme thématique "aspects de L'Etat de droit et démocratie"*. Dakar (25-27 avril 2006). Paris: AUF, 456 p.
- SIDIBE, A.;BECKER C. . (2007). Genre, inégalités et religion. *Actes du Colloque inter-réseaux du programme thématique "aspects de L'Etat de droit et démocratie"*. Dakar (25-27 avril 2006). Paris: AUF, 456 p.
- SOW F. (1998). Introduction : Quand l'une n'est pas l'autre : à propos des rôles sociaux des sexes. (CODESRIA, Éd.) *Afrique et développement , vol. XXIII (Special Issue on genre relations)* (n° 3 & 4), pp. 5-12.
- SOW Fatou. (1998). Introduction : Quand l'une n'est pas l'autre : à propos des rôles sociaux des sexes. (CODESRIA, Éd.) *Afrique et développement , vol. XXIII (Special Issue on genre relations)* (n° 3 & 4), pp. 5-12.
- SOW SIDIBE A.; BECKER C. (2007). *Genre, inégalités et religions*. Domont: AUF, 456 p.
- SY, M. (2003, 03 Mars). *Financement des PME-PMI: les femmes face à l'épreuve des préjugés. Audacieuses, mais prisonnières de leur société...* Consulté le 03 Mars, 2003, sur Le Soleil: http://www.lesoleil.sn/dossier/article.CFM?article_id=1163
- SYLLA E., JUTEAU L. et SARR A. (1995). *Guide des femmes. Sénégal*. Dakar: CECI (Centre Canadien d'Etude de Coopération Internationale), 103 p.
- TARRIERE-DIOP C. (1996). Les organisations paysannes dans la dynamique du changement social : le cas de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. *Thèse de doctorat de troisième cycle : sociologie* . Paris: Université de Paris1, 769 p.

- THIAM, M. M. et NDIAYE, B. (1994). *Etude impact des groupements féminins dans le processus migratoire. Cas du Bassin arachidier de la région de Thiès*. Minist. de l'économie des finances et du plan (Sénégal). Dakar: Sénégal, Ministère de l'économie des finances et du plan, 55 p.
- THIAW B. (1993). *Le rôle de la femme dans le secteur non structuré au Sénégal : problèmes et perspectives*. (Réseau thématique « Entrprenaria » Notes de recherche 93-32). Paris: AUPELF-AURF, 27 p.
- THIAW I. L. (2005). *La femme Seereer*. Paris: L'Harmattan, 282 p.
- THIAW Issa Laye. (2005). *La femme Seereer*. Paris: L'Harmattan, 282 p.
- TRAORE Aminata et ENGELHARD philippe. (1997). Femmes, changement et société africaine. *Revue Environnement africain*, n° 39-40, volume X-3-4. ENDA, Dakar. , pp. 5-14.
- TRAORE Aminata et ENGELHARD Philippe. (1997). Femmes, changement et société africaine. *Revue Environnement africain*, n° 39-40, volume X-3-4. ENDA, Dakar. , pp. 5-14.
- UMECAS. (2009, juillet). *Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Artisans du Sénégal*. Consulté le 04 juillet, 2011, sur <http://umecas-fenas.org/spip.php?rubrique=4>
- WEEKES- VAGLIANI, W. (1994). *Partipatory Development and Gender*. (OCDE, Éd.) Paris: OCDE, 65 p .
- WIDAGRI CONSULTANTS Ltd et al. (2000). *Le rôle économique des femmes dans le développement agricole et rural. Promotion des activités génératrices de revenus (Afrique subsaharienne)*. Worcester: CTA, Imprimerie Ebenezer Baylis et Son Ltd, 55 p.
- YZERBYT, V.; SCHADRON, G. (1999). Stéréotype et jugement social. Dans R. Y. BOURTHIS, & J.-P. LEYCUS, *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes* (pp. 127-160). Liège: Pierre Mardaga.
- ZELLER, M. (1999). Le rôle des services financiers dans le recul de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté. *Agric. Revue d'information sur la coopération internationale* , 6 (2), pp. 29-34.

GLOSSAIRE

Adiya : c'est un don que le talibé (fidèle) donne à son marabout

Awo: Première femme

Badiane: la tante paternelle

Baye: père, peut être aussi le parrain choisi par le père des futures mariées, ou l'oncle paternel.

Benno: unité et aussi le nom de la coalition des partis politiques de l'opposition au Sénégal

Béthio: petit pagne de séduction utilisé par les femmes sénégalaises ou de la sous région.

Bin bin: une ceinture de perles portée par les femmes (objet séduction).

Bissap: Oseille rouge, fleur d'hibiscus, Hibiscus Sabdariffa

Bokk Jom: Unis dans la dignité

Bokk ligeey: unis dans le travail

Cafég diég dji: le café des femmes marées. Ici, on parle le plus souvent des jeunes femmes.

Caritas : (Mot latin) Charité

Daara: école coranique

Dahira ou daïra : groupe d'hommes et de femmes se réclamant de la même confession religieuse. Une association à finalité religieuse

Dieeg: jeunes femmes mariées

Diom : sens de l'honneur, amour propre, dignité

Diongoma ou Djongoma: Femme d'âge moyen, aux formes généreuses en général et très coquette.

Gnintel: quatrième femme

Jaanx : jeunes filles

Japalante: s'entraider

Jigen ak doman: la mère et son enfant

Jigen : peut désigner une femme ou sœur par parenté, alliance, amitié

Kersa: pudeur

Lagos ou légos: cotonnade imprimée de fabrication industrielle initialement importée de Nigeria.

Linguère: une princesse royale

Maalaw: nom du fameux cheval du roi Lat Dior Ngoné Latyr Diop, Damel du Cayor et *Teign* du Baol. *Damel* et *Teign* sont respectivement les appellations des rois du Cayor et du Baol.

Magal: grand rassemblement religieux organisé par les mourides. Le Gand Magal de Touba commémore l'anniversaire du départ en exil de Serigne Touba.

Mame Diarra Bousso: la mère du fondateur du mouridisme (Cheikh Ahmadou Bamba)

Matlaboul Fawzaïni: signifie la quête du bonheur des deux Monde. C'est le nom d'un poème de Serigne Touba écrit en 1887, dans lequel il a formulé des prières pour la cité sainte qu'il venait de fonder. Un daïra devenu une ONG a repris ce nom

Mbacké-Mbacké: Ascendant ou descendant de la famille de Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké (nom de famille)

Mbotaay ou mbotay: un groupement de personnes (femmes, de jeunes ou d'hommes.)

Nat : signifie littéralement cotiser ou cotisation en wolof ou tontine

Nawet : saison humide

Nawle: classe

Ndawrabin ou ndaorabin : fête traditionnelle collective et mixte organisée par les lébou

Ndèye dické: une marraine ou une amie choisie ou deux femmes ayant des affinités

Ndèye ou ndey: mère, peut être aussi la marraine choisie par la mère des futurs mariés

Ndom en serer ou *ndiam* en wolof signifie tatouage des gencives ou des lèvres.

Ngenté : baptême qui correspond à la cérémonie du huitième jour de la naissance d'un enfant chez les musulmans (Sénégal). C'est aussi le jour choisi pour lui donner un prénom et l'accueillir dans la communauté.

Ngor: dignité, amour propre

Niare: deuxième femme

Nidiay: Oncle maternel

Niébé : haricot cultivé au Sénégal ou dans les pays sahéliens en général

Niéte: troisième femme

Nor : saison sèche

Rab : génie qui peut posséder une personne et exiger des offrandes ou des sacrifices et qui appartient au panthéon du culte des rabs. Chez les lébou, le *ndëpkat* est le prêtre ou plus généralement la prêtresse du culte du *rab* qui dirige les cérémonies de *ndëp* (la grande majorité des *ndëpkat* sont des femmes).

Sabar : séance de tam-tam

Saltigué: sages et prédicateurs. Homme qui a des connaissances mystiques chez les serer.

Sani djamra: entraide mutuelle des femmes (divers produits, habillement, argent, etc.)

Secco: point de collecte d'arachide

Soxna ou *soxna*: marque de politesse pour désigner une femme d'un certain âge. C'est aussi l'appellation de l'entourage féminin d'un chef religieux (Serigne) qui jouit d'un statut particulier (épouse, fille, mère).

Sutura: discrétion, être discret, avoir aptitude à garder les difficultés sur soi

Suturlo ou *soutourlo*: désigne une personne qui se contente de ce qu'il y a pour préserver sa dignité.

Suturlu ou *soutourlou* : être pudique

Suxal jaboot: renforcer, redynamiser ou faire revivre une famille

Tacko: une femme mariée d'un certain âge

Takku deun: mots wolof qui signifient " attacher la poitrine". Cadeau donné à une femme qui reçoit une coépouse.

Talibé: disciple ou un jeune apprenant le coran dans un *daara* (école coranique)

Taxi-sister: le non des taxis ou des femmes qui les conduisent à Dakar

Thiant: remercier ou rendre hommage

Thieur ou *thiër*: peut signifier le respect envers quelqu'un ou des échanges de bons procédés

Thiouraye: encens

Toubab: les occidentaux, les blancs de façon générale

Willaya: une grande fédération de Daïra regroupant des disciples de Serigne Moustapha (fils aîné de Cheikh Ahmadou Bamba qui fut le premier Khalife général des mourides. Il vient d'un mot qui veut dire en arabe commandement. Il évoque un pouvoir souverain en général dans certains pays musulmans. C'est une division administrative en Egypte.

Xew ou *Khéw*: cérémonie familiale

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	2
REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ACRONYMES	4
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION GENERALE.....	7
Problématique : les femmes sénégalaises et au Baol	10
A- Le rôle fondamental des femmes sénégalaises	11
1 - Rappel des rôles des femmes sénégalaises dans la sphère familiale	12
2 - Les femmes sénégalaises à l'extérieur de la sphère familiale.....	13
B - Objet et limites du champ d'étude.....	19
1 - Les femmes sénégalaises et les associations.....	19
2 - La diversité des associations féminines	20
C - Le cadre conceptuel et la pertinence de l'approche genre	23
1 - Définition du concept de genre	23
2 - La pertinence des relations de genre dans la compréhension du rôle de la femme et son implication dans notre raisonnement	26
D - Le questionnement, les hypothèses et l'objectif principal.....	29
D - 1 Le questionnement	29
1 - La question centrale	29
2 - Les questions secondaires mais importantes.....	29
D – 2- Les hypothèses de recherche.....	31
D – 3- Objectif principal	33
E - La démarche méthodologique, la justification et le recadrage du terrain d'étude.....	34
Avant propos : Identité du Baol	43
1 - Situation de la zone d'étude	43
2 - Identité humaine.....	44
2 -1- Identité historique et sociale	44
2-2-Identité démographique	49
2-2-1- Diourbel, une croissance démographique exceptionnelle	50
2-2-2- Une population très inégalement répartie.....	51
2-2-3- Une répartition démographique: l'hypertrophie de la Cité religieuse de Touba53	
2-2-4- Une tendance au rajeunissement, à la féminisation et à la densification des ménages à dominance wolof	59
3 - Identité économique.....	62
3-1- Diourbel, une région agricole	63
3-2- L'arachide.....	63

3-3- Le secteur informel urbain comme alternative à la culture arachidière	65
4 – Les mutations identitaires.....	69
PREMIERE PARTIE : PLACE ET ROLE DES FEMMES DANS LA RÉGION.....	75
Introduction	76
CHAPITRE 1 : LES CONDITIONS FEMININES	77
1 - Définition des stéréotypes.....	78
2 - Casser le mythe des clichés sur les conditions féminines.....	79
2-1 Travail et mariage	79
2-2 Dialectique polygamie/espace de liberté	85
2-3 D'autres clichés et leurs vecteurs de propagation	90
2-3-1- La soumission, le manque de parole	90
2-3-2- Les autres vecteurs de renforcement des stéréotypes	92
3 - Les représentations des femmes et leur complexité.....	92
3-1 Les représentations.....	92
3-2 La complexité des représentations	100
CHAPITRE 2 : LA FEMME, ÉLÉMENT CENTRAL DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	105
1 – Des travaux et des tâches quotidiennes	105
1-1- Les tâches ménagères : entre obligations, diversité et pénibilité.....	105
1-1-2- La cuisine, élément majeur des tâches ménagères et de la réputation féminine	107
1-1-3 Les corvées	111
1-1-3-1- La recherche de combustibles : le casse-tête des femmes rurales	111
1-1-3-2 Les corvées d'eau : le puisage.....	112
1-1-4- L'entretien du ménage et de la famille.....	114
1-1-4-1 Les soins aux enfants.....	114
1-1-4-2 La lessive et le repassage	114
1-1-5- Le partage des tâches.....	115
1-1-5-1 Les tours de cuisine	116
1-1-5-2 L'importante participation des filles et des domestiques	117
1-2 Les moments de répit et de sociabilité.....	119
1-2-1 Les causeries entre femmes	119
1-2-2 les marchés, lieu de sociabilité	120
1-2-3 Les visites aux proches	121
1 - 3- La part essentielle des femmes dans les tâches agricoles.....	121
1-3-1- Dans la culture arachidière	125
1-3-2 Dans les jardins de case	127
1-3-3 Dans l'élevage du petit bétail	128
2 - Revenus et ressources	131

2-1 L'accès difficile des femmes à la terre et au matériel agricole.....	132
2-1-1- La femme et le foncier	132
2-1-2- L'accès difficile des femmes au matériel agricole	135
2-2- Quelles autres richesses ?	136
3 - Le rôle social des femmes.....	138
3-1 La femme, pivot de l'éducation des enfants	139
3-2 La femme, gardienne des rites d'initiation et des cultes religieux	145
3-3 La femme, gardienne et moteur de la famille et des liens sociaux	148
4 - La faible représentation politique des femmes	153
CHAPITRE 3 : L'ARACHIDE ET SES PROBLEMES, AVEC OU SANS LES FEMMES ?.....	157
1 - Le contexte socio-économique et politique	157
1-1 Rappel des conditions générales de "développement" régional	157
1-1-1 Les conditions de l'expansion de la culture arachidière.....	158
1-1-2 L'organisation chaotique de la traite	158
1-1-3 Un "développement rural" basé sur des a priori.....	159
1-1-4 La politique agricole interventionniste de l'État	161
1-1-4-1 Le mouvement coopératif, pierre angulaire de la politique agricole étatique	161
1-1-4-2 Un État omniprésent, sans moyens	162
1-1-4-3 L'échec des politiques agricoles, le désengagement de l'État et le retour des opérateurs privés	163
1 - 2 Les femmes, les oubliées de la politique agricole et des réformes	165
2 - Le contexte environnemental actuel : la crise du bassin arachidier.....	166
2-1- Un contexte environnemental peu favorable	169
2-1-1- Un cadre physique très dégradé	169
2-1-1-1- La péjoration climatique	170
2-1-1-2- Des sols pauvres et dégradés.....	173
2-1-1-3- Un couvert végétal presque dénudé	175
2-2- Un cadre de vie insalubre et peu assaini.....	178
3- Conséquences sur la vie des femmes	184
Conclusion.....	187
DEUXIEME PARTIE : LES ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS FEMININS.....	189
Introduction	190
CHAPITRE 4 : LES ASSOCIATIONS FEMININES	191
1- Typologie : Tontines, associations et groupements	191
1-1 Tontines et associations d'entraide	192
1-1-1 Tontines	192
1-1-2 Les associations d'entraide féminine.....	194
1-2 Groupements	195

1-2-1 Les groupements d'intérêt économique (GIE)	197
1-2-2 Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)	198
1-3 Origine, taille et fonctionnement des groupements.....	200
1-3-1 Origine des groupements	200
1-3-2 Taille des groupements	202
1-3-2-1 Les unions locales des GPF	207
1-3-2-1-1 La Fédération des GPF de Ngoye	207
1-3-2-1-2 La Fédération des GPF de Ndame.....	210
1-3-2-2 Les autres fédérations	211
1-3-2-2-1 La Fédération d'Appui-Femme-Action et Développement de Touba	211
1-3-2-2-2 La Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS) .	212
1-3-3 Fonctionnement des groupements.....	212
2- Sources et mode de financement des activités	216
3- Les groupements et leurs partenaires financiers	223
3-1- Le Crédit Mutuel du Sénégal, le premier système financier décentralisé dans la course	226
3-2 Les Mutuelles d'Epargne et de Crédit : entre diversité et instrumentalisation 230	
3-2-1 La microfinance comme instrument politique : trois cas.....	230
3-2-1-1 La mutuelle des femmes « Calebasse du développement ».....	230
3-2-1-2 La mutuelle « Maalaw »	232
3-2-1-3 La mutuelle des « Fruits de l'alternance de Touba.....	233
3-2-2 Les mutuelles des professionnels.....	234
3-2-2-1 Les mutuelles des artisans et des commerçants.....	234
3-2-2-1-2 La mutuelle de l'UNACOIS-DEFS.....	235
3-3 Les caisses populaires et locales d'épargne et de crédit comme arme de lutte contre la pauvreté?	236
3-3-1 Les Caisses populaires et locales de Thiakhar.....	236
3-3-1-1 La CAPEC Sokano	236
3-3-1-2 La CLEC de Séo Leff.....	237
3-3-2 Les Caisses populaires et locales de Touba.....	238
3-3-2-1 La CAPEC de Darou Tanzil.....	239
3-3-2-2 La CLEC de Sam-Dianatoul	239
CHAPITRE 5 : LES FEMMES ET LES COLLECTIVITES LOCALES : DES RELATIONS PEU ETROITES	242
1 La collectivité locale: organe central du développement local	242
1-1 Le conseil rural, un organe encore aux mains des hommes	244
1-2 Des moyens insuffisants justifiant les appuis.....	248
2 Les femmes et les conseils ruraux.....	256

CHAPITRE 6 : LES RELATIONS ONG/ FEMMES.....	262
1 Deux cas d'ONG à Touba	262
1-1 ASCODE: une association des émigrés	262
1-2 FDEA, une ONG de la microfinance	267
2 Les ONG AHDIS et CARITAS à Bambe et les femmes	277
2-1 AHDIS et sa mutuelle d'épargne et de crédit : prestataire de service et ou courtier du développement ?	278
2-2 CARITAS, une ONG catholique.....	281
CHAPITRE 7 : LES STRUCTURES ETATIQUES ET LES FEMMES	284
1- Les Centre d'appui au développement local de Ndame et Ngoye : sans moyens	284
2- Les projets ou programmes étatiques et les femmes.....	290
2-1- Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté, « <i>le projet des femmes</i> ».....	290
2-1-1- Les principales composantes et les réalisations	292
2-1-2 Le complexe sociocommunautaire de Darou Tanzil, un joyau sans moyens 298	
2-1-3- Les perceptions : que pensent les femmes du PLCP ?	302
3- Les autres projets ou programmes gouvernementaux.....	306
Conclusion.....	314
TROISIEME PARTIE : MIEUX VIVRE : REPOSES FEMININES.....	317
Introduction	318
CHAPITRE 8 : INVESTISSEMENT ET RECHERCHE D'AUTONOMIE ECONOMIQUE	319
1- L'investissement dans le commerce	320
1-1- Le petit commerce de « case »	320
1-2- Le commerce non sédentaire.....	325
1-3- Le commerce dans les marchés permanents ou hebdomadaires	328
1-4- Les activités d'embouche	339
1-5- Les moulins à mil et les banques céréalières.....	342
2 - Les autres types d'activités lucratives.....	344
2-1 Les activistes artisanales	344
2-2 Des activités de maraîchage encore timides : localisation et pérennisation... 350	
2-3 Autres exemples d'activités ou de services	354
3 - Avantages et contraintes des activités	359
CHAPITRE 9 : L'INVESTISSEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT	368
1- Alléger les corvées d'eau et de combustibles	369
1-1 La gestion de l'eau.....	369
1-2 La construction des "foyers améliorés" et l'usage des fourneaux à gaz	379
2- La gestion du cadre de vie : les opérations de nettoyage	383
2-1 Le nettoyage des quartiers: le cas exemplaire de Touba.....	383

3- Le reboisement et la régénération des sols: des actions insuffisantes et non pérennes	391
3-1 Le reboisement et la régénération assistée	392
3-2 La construction des fosses à compost: une solution au problème d'engrais?	399
CHAPITRE 10: L'INVESTISSEMENT CULTUREL	404
1 - L'éducation populaire	404
1-1- Les activités socioculturelles (alphabétisation)	404
1-1-1- Les femmes et l'alphabétisation	404
1-1-2- La réalité dans les classes d'alphabétisation	407
1-2- Les autres formations reçues	411
2- Les femmes et la religion : fonction et pratiques	412
2-1 La place des femmes dans la religion	412
2-2 Les femmes et les cérémonies religieuses	415
3 - Les pratiques féminines dans les cérémonies familiales.....	423
4- Avantages et contraintes des formations.....	436
Conclusion.....	441
Conclusion generale (Synthèse)	443
CONCLUSION GENERALE	454
Bibliographie	458
GLOSSAIRE	478
TABLE DES MATIERES	480
LISTE DES FIGURES ET CARTES.....	486
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	487
LISTE DES TABLEAUX.....	488
ANNEXES	489
Liste des annexes	
Annexe 1 : Procès verbal de constitution et de nomination d'un GIE	489
Annexe 2 : Groupement d'Intérêt Economique : Règlement intérieur.....	490
Annexe 3 : Statuts d'un Groupement d'Intérêt Economique	492
Annexe 4 : Historique des activités d'AHDIS	494
Annexe 5 : Tableau des conditions d'accès aux crédits (plus complet)	495
Annexe 6 : Liste des Organisations Communautaire de Base de la CR de Thiakhar	498
Annexe 7 : Liste des GPF de la communauté rurale de Touba Mosquée	502
Annexe 8 : Tableau du patrimoine matériel des groupements.	504
Annexe 9 : Loi sur la réglementation des dépenses dans les cérémonies familiales	506
Annexe 10 : Proportion de la population ayant accès aux services sociaux ciblés et indice d'accès global selon la communauté rurale	508
Annexe 11 : Répartition des parcelles cultivées, superficie totale cultivée selon la culture pratiquée par sexe et par région	509
Annexe 12 : Le Sénégal en Chiffres... les disparités de genre	510
Annexe 13 : Répartition des ministres sénégalais selon le sexe (1957-2007)	513
Annexe 14 : Les femmes et les hommes au Parlement de 1957 à 2005	514
Annexe 15 : Représentativité des femmes dans les collectivités locales 2001	514
Annexe 16 : Guides d'entretiens	515

LISTE DES FIGURES ET CARTES

FIGURE 1: LOCALISATION DES ZONES D'ETUDE	36
FIGURE 2: CR DE THIAKHAR: LOCALISATION DES VILLAGES ENQUETES	39
FIGURE 3:CR DE TOUBA MOSQUEE: LOCALISATION DES VILLAGES ENQUETES.....	40
FIGURE 4: LIMITES DU BASSIN ARACHIDIER.....	47
FIGURE 5: CR DE TOUBA MOSQUEE : LIMITES ET SOUS-ZONES.....	53
FIGURE 6: TOUBA-MBACKE ET SES CENTRES	55
FIGURE 7: REPARTITION DES FEMMES MARIEES SELON LEUR RANG D'EPOUSE	89
FIGURE 8: "LA FEMME AU MILLE BRAS"	107
FIGURE 9: REPARTITION DU CHEPTEL PAR CATEGORIE ET PAR SEXE	129
FIGURE 10: REPARTITION DU CHEPTEL SELON L'ESPECE ET LE DEPARTEMENT EN 2007	130
FIGURE 11: EVOLUTION PLUVIOMETRIQUE A NGOYE (2001-2010)	172
FIGURE 12: REPARTITION DES GROUPEMENTS VISITES SELON LEUR STATUT OFFICIEL.....	196
FIGURE 13: REPARTITION DES GPF DANS LA CR DE TOUBA MOSQUEE	206
FIGURE 14: LOCALISATION DES GROUPEMENTS DANS LA CR DE THIAKHAR.....	209
FIGURE 15: DES GROUPEMENTS EN FONCTION DE LEUR PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT	217
FIGURE 16: REPARTITION DES GROUPEMENTS EN FONCTION DE LA NATURE DE LEUR FINANCEMENT PRINCIPAL	218
FIGURE 17: LES OUTILS DE VERIFICATION DES COMPTES (%).....	220
FIGURE 18: CARTE DES REALISATIONS DU PLCP DANS LA COMMUNAUTE RURALE DE THIAKHAR.....	293
FIGURE 19: REPARTITION DES GROUPEMENTS SELON LES TYPES D'ACTIVITES REALISEES	319
FIGURE 20: COURBE D'EVOLUTION DU MONTANT MAXIMAL DES FONDS DES GROUPEMENTS.....	363
FIGURE 21 : REPARTITION DES GROUPEMENTS SELON LEURS EQUIPEMENTS	365

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

CLICHE 1: LE PILAGE DU MIL	109
CLICHE 2: UNE JEUNE FEMME VENANT DU PUIITS AVEC SON BEBE AU DOS (CR DE THIAKHAR).....	113
CLICHE 3:UNE FEMME ENTRAIN DE DESHERBER SON CHAMP DE « BISSAP » (CR DE THIAKHAR)	123
CLICHE 4: TYPE DE DRAINAGE COURANT DES EAUX USEES (NDAME, CR TOUBA MOSQUEE).....	179
CLICHE 5: UN CHARRETIER COLLECTEUR D'ORDURES MENAGERES (TOUBA)	180
CLICHE 6: UN CHARRETIER VENDEUR D'EAU DOUCE A DAROU MINAME (TOUBA)	182
CLICHE 7: LE TRANSPORT, UN CASSE-TETE A TOUBA.....	183
CLICHE 8: ASSEMBLEE DES FEMMES D'UN GORUPEMENT A SEO, BAMBEY.....	203
CLICHE 9: DES MEMBRES DE LA FDEA PRESENTANT LEURS PRODUITS AU FORUM SOCIAL DE DAKAR DE 2011	273
CLICHE 10: DES FEMMES VENUES NOMBREUSES AU SEMINAIRE DE LA FDEA AU CICES	275
CLICHE 11: CASE FOYER DE DAROU TANZIL	299
CLICHE 12: JEUNES FEMMES PEUL VENDEUSES DE LAIT (DIANATOUL, CR TOUBA MOSQUEE)	327
CLICHE 13: LE PETIT MARCHÉ VILLAGEOIS DE NDILIKI (CR DE TOUBA MOSQUEE).....	335
CLICHES 14 ET 15 : LE MOULIN A MIL DE NDIARNO ET SES GERANTES ET MEUNIERES	343
CLICHE 16: LA POTERIE: UNE ACTIVITE FEMININE, TEUG DARA (CR DE THIAKHAR).....	345
CLICHE 17: UN SALON DE COIFFURE D'UNE "SOXNA" (NDAMATOU, CR DE TOUBA MOSQUEE)	347
CLICHE 18: UN GROUPE DE FEMMES TISSEUSES (TOUBA MOSQUEE).....	349
CLICHE 19: UN GROUPE DE FEMMES DE LA WILLAYA S'AFFAIRANT DANS LA PREPARATION DU « COUSCOUS»	355
CLICHE 20: DES PRODUITS CEREAALERS TRANSFORMES (MIL), WILLAYA DE DAROU KHOUDOSS (TOUBA)	355
CLICHE 21: LE PUISAGE, UNE TACHE BIEN FEMININE (NDIARNO)	370
CLICHE 22: FOURNEAU "BAN AK SUUF"	380
CLICHE 23: UN GROUPE DE FEMMES NETTOYANT LEUR QUARTIER (DAROU MINAME, CR TOUBA MOSQUEE)	384
CLICHE 24; CLICHE 21: RENOUVELLEMENT DES POUBELLES A SOKANO (CR THIAKHAR)	387
CLICHE 25: LE PERIMETRE AGROFORESTIER DE TOUBA BELEL	397
CLICHE 26: FOSSES A COMPOST	402
CLICHE 27: UNE CLASSE D'ALPHABETISATION DANS LE COMPLEXE SOCIOCULTUREL DE DAROU TANZIL (CR TOUBA MOSQUEE)	410
CLICHE 28: UNE PETITE CEREMONIE RELIGIEUSE ORGANISEE PAR UN DAHIRA (DIANATOUL, CR TOUBA MOSQUEE).....	419

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: EVOLUTION DE LA POPULATION DES DEPARTEMENTS DE LA REGION DE DIOURBEL (%)-----	51
TABLEAU 2: REPARTITION DE LA POPULATION DE LA REGION DE DIOURBEL SELON LE DEPARTEMENT (2009) -	52
TABLEAU 3: SITUATION DES RENDEMENTS POUR LA CAMPAGNE 2006/2007 (KG)/HA-----	64
TABLEAU 4: CALENDRIER JOURNALIER DE BIGUE DU VENDREDI 28 AVRIL 2006-----	118
TABLEAU 5: REPARTITION DES TACHES AGRICOLES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES (MIL) -----	124
TABLEAU 6: REPARTITION DES TACHES AGRICOLES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES (ARACHIDE) -----	126
TABLEAU 8: LA REPARTITION DES PARCELLES CULTIVEES SELON LE MODE DE CULTURES ET LE SEXE -----	135
TABLEAU 9: SITUATION PLUVIOMETRIQUE A NGOYE (2001-2010) -----	172
TABLEAU 10: REPARTITION DES GROUPEMENTS EN FONCTION DE LEUR TAILLE-----	202
TABLEAU 11: NOMBRE DE GROUPEMENTS DANS LE VILLAGE -----	204
TABLEAU 12: L'EMPRISE SPATIALE DES GROUPEMENTS-----	207
TABLEAU 13: REPARTITION DES GROUPEMENTS SELON LES FONCTIONS DES MEMBRES DU BUREAU-----	213
TABLEAU 14: COMPOSITION DU BUREAU ET NIVEAU D'INSTRUCTION DES MEMBRES -----	215
TABLEAU 15: REPARTITION DES GROUPEMENTS SELON LA NATURE DE LEUR PRINCIPAL FINANCEMENT -----	217
TABLEAU 16: ENTRETIEN DES OUTILS DE GESTION DES COMPTES (PAPIER, CAHIER, LIVRET, CARNET) -----	221
TABLEAU 17: CONDITIONS D'ACCES AUX CREDITS DES GROUPEMENTS -----	222
TABLEAU 18: COMPARAISON ENTRE LES CAPEC DE SOKANO ET DE DAROU TANZIL-----	238
TABLEAU 19: COMPARAISON DES CLEC DE SEO LEFF ET DE SAM-DIANATOUL -----	240
TABLEAU 20: LISTE DES COMMISSIONS DES CONSEILS RURAUX (THIAKHAR ET TOUBA MOSQUEE)-----	247
TABLEAU 21:ORIGINE ET MONTANT DES RECETTES DU BUDGET DE LA CR DE THIAKHAR (2003-2004) -----	254
TABLEAU 22: REPARTITION DU FINANCEMENT DES AGR DANS LE DEPARTEMENT DE BAMBEY (PLCP) -----	296
TABLEAU 23: REPARTITION DES EQUIPEMENTS REÇUS DANS LE DEPARTEMENT DE MBACKE (PLCP) -----	297
TABLEAU 24:INVENTAIRE DES MARCHES HEBDOMADAIRES DANS LA REGION DE DIOURBEL -----	336

ANNEXES

ANNEXE N°1

PROCES-VERBAL DE CONSTITUTION ET DE NOMINATION⁶³⁹

L'an
Les membres fondateurs du Groupement dénommé :
se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au
Etaient présents en assemblée constitutive, tous les membres adhérents audit GIE.
Après avoir vérifié que chaque membre du groupement est présent, par conséquent, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Constitution du GIE
- 2) Nomination des dirigeants,
- 3) Questions diverses.

Après échanges et vues et personne ne demandant plus la parole, les décisions suivantes mises aux voix ont été adoptées à l'unanimité.

PREMIERE DECISION: NOMINATION

A l'unanimité
a été nommé
du GIE et déclaré à cet effet accepter cette fonction.

DEUXIEME DECISION: DELEGATION DE POUVOIRS

En conséquence, les membres fondateurs délèguent à
tous les pouvoirs à l'effet de:

- remplir toutes les formalités de constitution notamment:

- ❖ effectuer les dépôts et pièces;
- ❖ faire toutes les déclarations d'existence exigées par les administrations;
- ❖ faire immatriculer le GIE au Registre de Commerce et Crédit Mobilier.

- pouvoir du

Le

A tous pouvoirs pour agir au nom du GIE.

Cependant, le retrait des fonds au niveau des banques ou auprès du notaire pour le compte du Groupement d'Intérêt Economique ne peut être effectué sans la signature conjointe du :

A ce niveau, en cas d'absence de :

il peut déléguer tous pouvoirs au :

Considérant l'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à :

De tout ce que dessus, il a été dressé ce procès-verbal devant être porté à la connaissance de toute personne physique ou morale susceptible d'être intéressée par le dit groupement d'intérêt économique..

« Bon pour acceptation de la fonction»

«Bon pour acceptation de la fonction»

⁶³⁹ Source : Le site de l'entrepreneur au Sénégal. Sur : <http://senentrepreneuriat.free.fr/legie.htm> . Consulté le 22 juin 2011.

ANNEXE N°2

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1.- Institution et modification du règlement intérieur.

Les soussignés agissant comme membres du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) dénommé ont établi ainsi qu'il suit le texte de leur règlement intérieur prévu au contrat dudit règlement qu'il complète et précise. Seule l'assemblée générale extraordinaire des membres est susceptible de modifier en toutes ses dispositions et de compléter le présent règlement.

TITRE 1. ROLE DU GROUPEMENT

Article 2.- Création, développement et encouragement de toutes activités pouvant contribuer à l'épanouissement de ses membres.

Le groupement accomplit cette mission par tout moyens à sa convenance. A cet effet, il est habilité à prendre tous contacts initiatives pour entre autres faciliter la bonne marche du groupement.

Article 3.- Les organes du groupement une assemblée et un conseil de gestion.

L'assemblée en tant qu'organe délibérant regroupe tous les membres du groupement, alors que le conseil applique les arrêtés par l'assemblée générale.

L'agissant des membres du Groupement doit être conforme au processus décisionnel défini au niveau des statuts.

TITRE II-ROLE DES MEMBRES DU GROUPEMENT

Article 4.- Droits et Obligations.

Tous les membres du groupement et ceux qui pourront adhérer éventuellement doivent respecter obligatoirement les dispositions du présent règlement.

Ainsi chacun des membres s'engage à coopérer avec les membres et avec le Groupement en vue d'assurer le meilleur développement des activités du Groupement.

Notamment chacun des membres s'engage à communiquer toutes les informations dont il pourrait avoir connaissance et qui seraient de nature à exercer une influence favorable ou défavorable sur les actions du Groupement.

De même que chaque membre du Groupement a le droit et l'obligation d'utiliser les services du Groupement pour toute opération entrant dans l'objet de celui-ci.

Chaque membre du groupement a le droit de :

- Participer avec voix délibérative aux assemblées des membres.
- Participer aux répartitions de bénéfices qui apparaissent à la fin de chaque exercice et lors de la liquidation.

Notamment les informations qui leur sont données lors de l'assemblée ordinaire annuelle. Chaque membre a le droit d'être informé à tout moment sur l'activité du groupement.

L'adhésion implique l'obligation de respecter dans leur lettre et dans leur esprit, le contrat constitutif du Groupement d'Intérêt Economique, le présent règlement intérieur, de se soumettre à toutes leurs dispositions, ainsi qu'aux décisions prises par le conseil de gestion dans le cadre de ses pouvoirs et l'assemblée générale.

Article 5.- Admission de nouveaux membres

Le Groupement peut au cours de son exercice, admettre de nouveaux membres, personnes morales ou physiques. Seules seront admises à présenter leur candidature les personnes exerçant leurs activités dans le domaine dans lequel évolue le Groupement.

Toute candidature ne sera admise que si la majorité des membres du groupement se prononce en sa faveur lors d'une assemblée professionnelle réunie à cet effet.

Toute décision d'admission ou de rejet est, notifié au postulant par écrit.

Article 6.- Le retrait

Chaque membre du groupement peut à tout moment se retirer sous réserve de faire connaître sa décision au Président.

Ce retrait ne peut toutefois prendre effet qu'après que le membre intéressé ait satisfait à toutes ses obligations envers le Groupement.

Article 7.- Sanction

Tout manque ou violation du présent règlement intérieur sera l'objet d'une sanction approprié à la faute commise (blâme, avertissement, suspension, exclusion).

Le conseil de gestion qui inflige la sanction doit cependant au préalable, permettre à se défendre.

TITRE 11I.- FINANCEMENT DU GROUPEMENT

Article 8.- Les ressources

Les ressources du Groupement d'intérêt économique sont constituées du produit des activités du groupement d'intérêt économique.

Article 9.- Autres ressources de financement

la condition de respecter les dispositions légales et réglementaires ainsi que ses propres dispositions internes, le Groupement d'Intérêt Economique peut avoir recours à toutes modalités de financement

Article 10.- Appels de fonds

En cas de besoin, l'assemblée générale des membres statuant à la majorité des membres du groupement, peut décider de faire des appels de fonds des membres.

Ces appels de fonds exceptionnels dont l'assemblée générale extraordinaire détermine le montant et les modalités sont répartis entre les membres.

Article 11.- Clause pénale

Le non- respect par l'un des membres de l'une quelconque des obligations résultant pour lui des statuts, du règlement intérieur ou des précisions de l'organe exécutif ou de l'assemblée sera toujours susceptible de mettre en jeu sa responsabilité et de faire mettre en œuvre une procédure d'exclusion.

ANNEXE N°3

STATUTS D'UN GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

Les soussignés:

M.....
demeurant à :
exerçant la fonction de :
demeurant à :

M.....
demeurant à :
exerçant la fonction de :
demeurant à :

M.....
demeurant à :
exerçant la fonction de :
demeurant à :

ont établi ainsi qu'il suit les statuts d'un GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE se proposent de constituer.

ARTICLE 1. FORME

Il est formé entre les soussignés, un groupement d'intérêt économique qui sera régi par l'acte uniforme OHADA relatif au débit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

ARTICLE 2. OBJET

Le Groupement d'Intérêt Economique a pour objet:

.....
.....
.....

et par la suite création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements commerciaux et industriels se rattachant aux objets précités ainsi que l'achat de tous véhicules et biens mobiliers nécessaires aux et activités du Groupement d'Intérêt Economique

L'objet du Groupement d'Intérêt Economique pourra toujours être modifié ou étendu conformément à l'acte uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique

ARTICLE 3. DENOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale du groupement est :

Dans tous les actes et document émanant du Groupement: d'intérêt Economique, cette dénomination devra toujours être mentionnée suivie du mot « groupement d'intérêt économique» régi par l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciale et du groupement d'intérêt économique.

ARTICLE 4. SIEGE SOCIAL

Le siège est établi à :

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville ou de la région en tout autre endroit du Sénégal en vertu d'une délibération de l'assemblée générale membres.

ARTICLE 5. DUREE

La durée du Groupement d'Intérêt Economique est fixée à :

A compter du jour de sa constitution définitive sauf les cas de dissolution prévus aux articles 883 et suivants de l'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique

ARTICLE 6. APPORTS

Les apports (lorsqu'ils sont stipulés par les parties, car ils ne sont pas indispensables) peuvent revêtir toutes formes (en capital, en nature et en industrie) ; ils ne déterminent pas la majorité ou la répartition des voix au sein du groupement. Il est fait apport au présent groupement par les soussignés, des sommes suivants effectivement versées par eux:

1- :
2- :
3- :
4- :
5- :
TOTAL DES APPORTS :

Egal au capital social

ARTICLE 7. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de :
Divisé en parts de :F. CF A chacune.

ARTICLE 8. DROIT ET OBLIGATION DES MEMBRES

Les membres du Groupement d'Intérêt Economique sont tenu: des dettes de celui-ci sur leur patrimoine propre. Ils sont solidaires, sauf convention contraire, avec les tiers. Les apports ne déterminent ni la majorité, ni la répartition des voix au sein du Groupement. Pour un nouveau membre, le contrat peut être décidé à l'exonérer des dettes nées antérieurement à son entrée dans le groupement. Cette décision d'exonération devra alors être publiées.

ARTICLE 9. ADMINISTRATION DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

Le groupement est administré par une ou plusieurs personnes physiques ou morales. L'assemblée des membres peut donc organiser librement les pouvoirs et les conditions de révocation. Cependant, dans les rapports avec les tiers, un administrateur est engagé par tout acte entrant dans l'objet de celui-ci.

ARTICLE 10. ADMISSION ET RETRAIT DES MEMBRES

Le groupement au cours de son existence, peut accepter de nouveaux membres dans les conditions fixées par le contrat constitutif, tout membre du Groupement, peut se retirer dans les conditions prévues dans le contrat, sous réserve qu'il ait exécuté ses obligations.

ARTICLE 11. DECISIONS COLLECTIVES DU GROUPEMENT

Les décisions collectives du groupement sont prises par l'assemblée générale. L'assemblée générale des membres du groupement d'intérêt économique est habilitée à prendre toute décision y compris de dissolution anticipée ou de prorogation dans les conditions déterminées par le contrat. Celui-ci peut prévoir que toutes les décisions ou certaines d'entre elles seront prises aux conditions de quorum et de majorité qu'il fixe. Dans le silence du contrat, les décisions sont prises à l'unanimité. Le contrat peut également attribuer à chaque membre du groupement d'intérêt économique un nombre de voix différent de celui attribué aux autres. A défaut, chaque membre dispose d'une voix

ARTICLE 12. DISSOLUTION DU GROUPEMENT

Le groupement est dissout dans les cas prévus aux articles 883 de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique entraîne sa liquidation. Après paiement des dettes, l'excédent d'actif est réparti entre les membres dans les conditions prévues par le contrat, à défaut, la répartition est faite par parts égales.

ANNEXE N°4

Historique des activités d'AHDIS

Dates	Intitulé	Localité	Bailleurs
1990-1995	Projet d'Appui et d'Encadrement des Pileuses (PAEP)	DAKAR-DIOURBEL	OXFAM GB
1989 à nos Jours	Projet d'Appui à la Commercialisation des Produits Agricoles Locaux (PACAL)	Département de Bambey (NGOYE et LAMBAYE)	AHDIS
1995-1998	Projet d'Appui aux Groupements Féminins de Diourbel (PAGF/D)	BAMBEY, JOAL, FADIAL	PAONG/NTF/USAID
1995-1998	Natural Resources Based Agricultural Research (NRBAR)	LAMBAYE	CNCR
1999	Mise en Place de Cadre Locaux de Concertation des Organisations (CLCOP) phase test	BAMBEY	CNCR
1998-1999	Bureau de la Coopération Suisse		CNCR
1999	Projet d'Appui à la Mise en place de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Groupements Féminins d'AHDIS (MECGFA)	BAMBEY	USAID/PAONG-PMIA et FPE
2000-2002	Projet de Collectes d'Ordures dans la Commune de Bambey (Appui Conseil)	BAMBEY	PNUD LIFE
1999-2002	Projet d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus (Suivi des activités)	LAMBAYE	PNUD-PELCP
1999	Projet de Lutte contre la Malnutrition des enfants des laveuses	NGOYE, NGOUDIANE	CARITAS
2003-2005	Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté (PELCP), Appui conseil en suivi des activités de micro projets d'embouche bovine et ovine et petit commerce	BAMBEY	
2002-2003	Projet de Sensibilisation et de Lutte contre le VIH/SIDA	FOUNDIOUGNE (îles) et BAMBEY	CNLS
2005-2006	Appui Activités de Gestion des Ressources Naturelles et Fertilisation des Sols dans les arrondissements de NGOYE et de NIAKHAR	NGOYE et NIAKHAR (10 villages)	PAYS BAS
2004-2006	Alphabétisation	DAKAR	PLCL/BAD-FND
2006-2008	Projet de biodiversité et de Sécurité alimentaire	SAGATTA DJOLOFF	CILSS-IREMLCD
2008	Etude sur le secteur privé et la GRN	SENEGAL	FAO-MNF-GOV-SN
2008 à nos jours	Opérateurs relais projet d'Education de Qualité Pour Tous 2 (EQPT 2)	REGION DE DIOURBEL	
2009-2010	Projet d'Appui à l'Education et à la Formation en Santé Communautaire dans les Districts sanitaire de FATICK et MECKHE	FATICK et MECKHE	FONDATION ROSA LUXEMBURG

Source : (AHDIS, 2010, p. En ligne). Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal.

ANNEXE 5

Tableau des conditions d'accès aux crédits⁶⁴⁰

Groupe-ment	SF	NF	MDP (fcfa)	P/M	TI	DP mois	NV	MA (fcfa)	TA mois	ME	DP1	MP1 (fcfa)	DDP	SP
Mame Diarra Bousso (Ndiliki)	Féd. des GPF de Ndamé	Prêt	700 000	Varie	10%	3	1	5000/gpt	3	5000/vers.	1999	80 000	05/2006	En cours
	MEC M. Fall	Prêt	140 000	Varie	10%	3	3	0	0	0	02/2006	74 000	06/2006	En cours
Sope Soxna Khady Mbacké (Darou Khoudoss)	Féd. des GPF de Ndamé	Prêt	700 000	30 000	10%	3	1	5000/gpt/versement	3	5000/vers.	1998	80 000	05/2006	En cours
Sope Soxna Diarra (D. Miname)	Tontine du groupement	Prêt	125 000 pour 5 personnes /mois	25 000	10%	4	1	10%/mois	4	5000/mois +intérêt mais redistribué	2005	125 000	2006	Prêt tournant

⁶⁴⁰ SF=Structure financière ; NF=Nombre de financement ; MDP=Montant dernier prêt ; P/M=Part par membre ; TI= Taux d'intérêt ; DP=Durée prêt ; NV=Nombre de versement ; MA=Montant apport ; TA=Temps d'attente ; ME=Montant épargne ; DP1=Date du 1^{er} prêt ; MP1=Montant du 1^{er} prêt ; DDP=Date du dernier prêt ; SP=Situation du prêt ; NPC=Nombre de prêts en cours

Groupe-ment	SF	NF	MDP (fcfa)	P/M	TI	DP mois	NV	MA (fcfa)	TA mois	ME	DP1	MP1 (fcfa)	DDP	SP
Sope Gaïndé Fatma (T. Mosquée)	FDEA	Prêt	2 000 000	250 000	15% /an dégres. (11,74)	12	12	Inclus dans les versements (1% frais assurance 2% frais de dossier et 2000 FCFA carte de membre par personne) 66 000 (ass. Frais dossier, carte membre)	0	1500 000 fcfa (9 000/mois pour ce prêt.)	Mars 2002	300 000	01/ 2006	En cours
Soxna Awa Bousso n°4 (T. Mosquée)	FDEA	Prêt	1 500 000	300 000	15% /an dégres.	10	10	Non mentionné	0	Non mentionné	2003	300 000	2006	En cours
Bok Jom Liguey (Ou. Khoura) Moubakh atoul	CAPEC (D. Tanzil)	Prêt	250 000	41 665	13%	5	5		5	0	Août 2006	250 000	08/2006	En cours
Japalante liguey (Ngathie Fall)	Crédit Mutuel de Bambey	Prêt	1 500 000	20 000	10%	8	NR	13 000 fcfa (DA)	NR	300 000	1998	Inconnu	07/2006	En cours
	MEC Calebasse	Prêt	300 000	5000	5%	6	6	2000 f frais d'adhésion /mbre (20 000/gpt de 10)					2006	En cours
Benno (Thiakhar)	Caisse grpt	Prêt	825 000		10%	3 à 6	1	voir	0		2006	voir	2006	En cours
	MEC Malaw	Prêt	1 25 000/ 5 mbrs		6%	4	2	15 000 fcfa/gpt de	0	2 750 FCFA	2006		2006	En cours

Groupe-ment	SF	NF	MDP (fcfa)	P/M	TI	DP mois	NV	MA (fcfa)	TA mois	ME	DP1	MP1 (fcfa)	DDP	SP
Mame Diarra (Séo Leff)	CAPEC (Sokano)	Prêt	300 000		10%	6	2				Janvier 2006	300 000	01/2006	En cours
	MEC Calebasse	Prêt	300 000 (pour un groupe de 30 pers.)	10 000 fcfa	5%	5 à 7 mois	5	2000 fcfa/per. (droits d'adhésion) (20 000 F/10 mbres)	0	0	Juillet 2006	300 000	072006	En cours
Djiguenak domam (T. Belel)	Programme Mère-enfant	Prêt	360 000								2006	360 000	2006	En cours

DIOUF Awa, 2006

ANNEXE 6

Liste des Organisations Communautaire de Base (OCB) de la CR de Thiakhar

N°	Localités	Identification De l'OCB	Date de Création	Statut Juridique	Effectifs		Domaine D'intervention	Activités réalisées	Partenaires au développement	Responsables
					H	F				
01	Darou Salam Ndiakane	Bokk Liggey	2001	GIE 240/B/01	-	67	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Khady BADIANE
02	Mbadié Kad	Bokk Jom	2002	GIE 247/B/02	-	40	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Coumba NDIAYE
03	Séo Leff	Mame Diarra Bousso	2002	GIE 318/B/02	-	92	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Amy SECK
04	Séo Leff	And Liggey	1987	GIE 427/B/02			Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Malick DIOP
05	Ndiarno	Mama Diarra Bousso	2003	GIE	-	60	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Satou DIOUF
06	Mbadié Ndioufène	Bokk Jom	2003	GIE SN/DBL/C/0270	-	60	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Ndiémé DIOUF
07	Keur Manga	Juboo And Liggey	2002	GIE 285/B/02	-	31	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Thiouro FAYE
08	Keur Manga	And Defar	2006	GIE SN/DBL/06/C/0976	18	-	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Samba FAYE
09	Kédiao	Gurup juboo	2002	GIE SN/DBL/04/C/1082	-	36	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Amy NGOM
10	Paï Paï	CVD	2002	GIE SN/DBL/10/C/1789	-	34	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Rokh NGOM
11	Wakhaldiam	Darou Salam	2002	GIE 337/B/02	-	64	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Ndialo SECK
12	Ndakh	Bokk Jom	1987	GIE 170/B/93	-	92	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Mbène SECK
13	Ndakh	Darou Salam	2007	GIE SN/DBL/07/C/665	24	14	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Saourou NDIAYE
14	Daga	-	1999	GPF	-	70	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Ndèye NIANG
15	Daga	Sopey Serigne Saliou Mbacké	2001	GIE	25	-	Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Gora DIOP
16	Gallo Pèye	-	2004	GPF	-	54	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Walo NDONG
17	Gallo Pèye	Soppenté	2001	GIE	20	25	Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Saliou FAYE

N°	Localités	Identification De l'OCB	Date de Création	Statut Juridique	Effectifs		Domaine D'intervention	Activités réalisées	Partenaires au développement	Responsables
					H	F				
18	Peulh Lamassas	And Liggey	2003	GIE SN/DBL/07/C/1401	-	24	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Khoudia NDIAYE
19	Peulh Lamassas	Bagne Kumu Nexx	2007	GIE	18	-	Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Copé DIOF
20	Mbayane	-	2003	GPF	-	57	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Fatou FAYE
21	Ndioudiour	Bokk Liggey	2002	GIE	-	65	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Mame Saye SARR
22	Palène	-	2003	GPF	-	45	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Ouly FALL
23	Keur Seyni	Mame Diarra Bouso	2003	GIE SN/DBL/07/C/1318	-	46	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Dié YADE
24	Keur Mafatim	And Liggey	2002	GIE 268/B/02	-	50	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Kéne SENE
25	Keur Mafatim	Joboo Liggey	2003	GIE 510/B/03	-	-	Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Mouhamadou Lamine DIOUF
26	Yar Gouye	-	2003	GPF	-	47	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Astou FAYE
27	Maka Basse	Sopp Xadim	2003	GPF	-	81	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Fatou DIOUF
28	Ngayokhème	Jéf Jël	1996	GIE 49/B/96	-	100	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Aïssatou DIAGNE
29	Sandiara	Deggo Bokk Xalaat	2002	GIE 286/B/02	-	25	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Nafissatou THIAW
30	Sandiara	Ass. Jeunes de Sandiara	2007	ASC RCP 104/GRD	25	-	Actions de développement	AGR, SPORTS	SDDR/CNCAS/CADL CDEPS	Malick SARR
31	Sandiara	Bokk Liggey	2007	GIE	15	-	Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Modou FALL
32	Teug Dara	-	1998	GPF	-	90	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Binta DIONGUE
33	Thiakhar	Benno	1999	GPF	-	71	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Fatou YADE
34	Thiakhar	And Liggey	1993	GIE			Embouche	Embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Mbaye NGOM
35	Thiakhar	Bokk Jom	1990	GIE			Distribution semences	Agriculture	SDDR/CNCAS/CADL	Damùe DIAGNE
36	Ngathie Mbadianème	And Jéf	1992	GIE 425/B/02	-	77	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Mbène FALL
37	Ndiobène	Bokk Jom	2004	GPF	-	47	Gest. Moulin à mil	Moulin à mil	SDDR/CNCAS/CADL	Ndèye

N°	Localités	Identification De l'OCB	Date de Création	Statut Juridique	Effectifs		Domaine D'intervention	Activités réalisées	Partenaires au développement	Responsables
					H	F				
	Ndadène						Credit revolving	Petit commerce	CMS/ULGPF	BADIANE
38	Ndiobène Ndadène	Bokk Liggey	2001	GIE			Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Babacar DIOP
39	Ndieulber	-	2004	GPF	-	30	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Déguène DIOP
40	Diabayé	Groupe Juboo	2004	GPF	-	80	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Maty DIAGNE
41	Kholkhorane		2004	GPF	-	131	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Soukèye DIOUF
42	Kholkhorane	Bokk Jom	2001	GIE			Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Marème POUYE
43	Kholkhorane	Bokk Jom	2007	GIE			Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Codou GUEYE
44	Kholkhorane	Bokk Liggey	2001	GIE			Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Niokhor DIOUF
45	Kholkhorane	Yonuu Njaal	2001	GIE			Actions de développement	AGR, Gestion Batteuse à mil	SDDR/CNCAS/CADL	Gora NGOM
46	Kholkhorane	-	2007	GPF			Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Fatou NGOM
47	Sokano	-	1993	GIE 196/B/93	-	82	Gest. Moulin à mil Credit revolving	Moulin à mil Petit commerce	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Fatou FALL
48	Sokano	And Liggey	2006	GIE SN/DBL/C/0706			Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Mamadou NDIAYE
49	Ngooussé	Jappal Majapp	2008	GPF	-	38	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Maty DIOP
50	Baïty	-	2003	GPF	-	60	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Binta BANE
51	Thiathiao	Bokk Jom And Liggey	2001	GPF	73	73	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Coura NGOM
52	Ndimb Ndadène	-	2003	GPF	-		Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Ndiolé GNING
53	Mbafaye Thiakhar	-	2003	GIE 509/B/03	-	-	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Astou FAYE
54	Ndiagne Boumi	-	2002	GIE			Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Modou SARR
55	Fakhane	Mbokk Jom	2000	GIE			Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Modou YADE
56	Fakhane	Bokk Jom	2001	GIE			Actions de	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Saye NGOM

N°	Localités	Identification De l'OCB	Date de Création	Statut Juridique	Effectifs		Domaine D'intervention	Activités réalisées	Partenaires au développement	Responsables
					H	F				
							développement			
57	Ngathie Ngogom	Bokk Jom	2001	GIE			Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Satou SENE
58	Ngathie Ngogom	Nanor II	2007	ASC RCP 056/GRD	09	11	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Aliou NDONG 1
59	Mboyène	Bokk Juboo	1990	GIE			Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Sakh BANE
60	Ndiaguène Mbar	-	2008	GIE			Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Sérigne GUEYE
61	Ngouye Ndadène	-	2008	GIE			Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Djibril SARR
62	Sikane	Mbanam	2008	GIE	-	35	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Saye SARR
63	Khourane	Bokk Jom	1986	GIE			Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Modou DIOUF
64	Keur Badié	And Liggey	2006	GIE			Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Mamadou NDIAYE
65	Ngathie Ngogom	Nanor	1996	GIE			Actions de développement	AGR	SDDR/CNCAS/CADL	Ablaye GUEYE
66	Keur Saer	Takku Liggey	2001	GIE 535/B/01	10	8	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Moustapha NDONG
67	CR Thiakhar	Handicapés	2008	ASC RCP 039/GRD	10	11	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Aliou DIENG
68	Ndoss	Bamtaaré	2010	GIE	-	15	Credit revolving Embouche	Petit commerce embouche AGR	SDDR/CNCAS/CADL CMS/ULGPF	Aïssa SOW

Source : CADL Ngoye, Rapport 2010

ANNEXE 7

Liste des GPF de la communauté rurale de Touba Mosquée

Zone	Localités Villages/quartiers	Nom Groupement
Zone agro-pastorale	Kéré Ndiaga	-
	Ndaw	-
	Kéré Mbaye	-
	Keur	-
	Keur	-
	Macoumba	-
	Kébé	-
	Mayé Landang	Mame Diarra Bousso
	Ndiliky	-
	Thiawène 1	-
	Thiawène 2 (Ndickou)	-
	Tindody	Soxna M. Diakhaté
	Touba Belel	-
Touba Bogo	-	
Yadj Ka	-	
Zone tampon ⁶⁴¹	Touba Mosquée	1- Touba Mbal 2- Sope Serigne Fallou 3- Sope Serigne Abdou Khadre 4- Sope Serigne Abdou Lahat 5- Touba Corniche 6- Touba Ndamatou

Zone	Localités Villages/quartiers	Nom Groupement
	Darou Khoudoss	1- Sope Serigne Akhma 2- Touba Tindody 3- Beugue Bamba 4- Sope Serigne Matar Binta Lo 5- Sope Soxna Fatma Thioub 6- Sope Soxna Khady Fatma 7- Sope Soxna Aminata Lo 8- Eutou Mame Diarra 9- Liguéyale Mame Diarra
	Darou Miname	1- Sope Serigne Bassirou 1 2- Sope Mame Diarra 3- Bock défare Sounou Rew 4- Sope Soxna Faty Modou Mane 5- Sope Serigne Fallou 6- Sope Serigne Bassirou 2 7- Sope Serigne Moustapha Bassirou
	Khaïra	1- Sope Mame Cheikh Ibra 2- Sope Mame Saye Ndiaye 3- Sope Serigne Fallou - Sope Serigne modou Bousso Dieng 4- Sope Serigne Cheikh Fall Mbawor 5- Sope Mame Faty Mbacké Fallilou
	Darou Marnane	1- Sope Serigne Abdou Rakhmane Mbacké 2- Sope Serigne Modou Abdou Rakhmane 3- Sope Soxna Mai Abdou Rakhmane 4- Touba Sonatel 5- Tackou Liguéy (Sékhao ga)

⁶⁴¹ (Touba et ses quartiers/ villages environnants)

Zone	Localités Villages/quartiers	Nom Groupement
	Ndame	1- Sope Soxna Astou Gawane Mbacké 2- Sope Serigne Dame Abdou Rakhmane 3- Sope Serigne Moustapha Lo 4- Sope Serigne Abdou Lahat
	Madiyana	1- Sope Serigne Sawayibou 2- Sope Serigne Abo Madiyana 3- Sope Serigne Cheikh Saye
	Gouye Mbind	1- Wakeur Serigne Bara 2- Sope Serigne Bara

ANNEXE 8

Tableau du patrimoine matériel des groupements

<i>Groupement</i>	<i>Types d'équipement</i>	<i>Nombre</i>	<i>Année d'acquisition</i>	<i>Mode d'acquisition</i>	<i>Etat actuel</i>
Mame Diarra Bousso (Ndiliki)	Chaises, Bancs	Inconnu	Non réponse	Cotisation des femmes	bon
	Ustensiles de cuisine (marmites, bols, etc.)	Inconnu	Non réponse	Cotisation des femmes	Bon (matériel renouvelé)
Sope Serigne Abdou Lahat (Touba Belel)	Cheval avec charrette	1	2005	Financement ARMD2	bon
	Brouette	2	2005	Financement ARMD2	bon
	Râteau, etc.	Inconnu	2005	Financement ARMD2	bon
	Pelles	Inconnu	2005	Financement ARMD2	bon
	Magasin de stockage	1	Non réponse	Ne sait plus	bon
Soxna Maréma Diakhaté n°2 (Touba Belel)	Voir Sope Serigne Abdou Lahat				
Sope Soxna Khady Mbacké (Darou khoudoss)	Balais	Inconnu	2005	Don ASCODE	bon
	Pelles	Inconnu	2005	Don ASCODE	bon
	Brouettes	Inconnu	2005	Don ASCODE	bon
Gaïndé Fatma (Darou Khoudoss)	Balais	Inconnu	2005	Don ASCODE	bon
	Pelles	Inconnu	2005	Don ASCODE	bon
	Brouettes	Inconnu	2005	Don ASCODE	bon
	Moulin à mil	1	Inconnu	Don Projet Fémi (Féd. Ngoye)	En panne
Bok jom (Sokano)	Magasin céréalier	1	Inconnu	Don FIDA	Assez bon état
	Brouettes	4	2005	Financement ARMD2	Bon
	Pelles	4	2005	Financement ARMD2	Bon
	Râteaux	4	2005	Financement ARMD2	Bon
	Bassines	10	2005	Financement ARMD2	Bon

<i>Groupement</i>	<i>Types d'équipement</i>	<i>Nombre</i>	<i>Année d'acquisition</i>	<i>Mode d'acquisition</i>	<i>Etat actuel</i>
Japalante liguey (Ngathie Fall)	Tamis	10	2005	Financement ARMD2	Bon
	Gants, cache-nez, grésil, eau de Javel, etc.	Inconnu	2005	Financement ARMD2	Détériorés
	Âne avec charrette	1	2006	Financement ARMD2	Bon
	Containers (poubelles)	Inconnu	2006	Financement ARMD2	Bon
	Moulin à mil	1	2004	Don PLCP	Bon
	Magasin céréalier	1	Ne sait plus	Cotisation des femmes	Bon
	Ustensiles de cuisine (Marmite, bols, etc.)	Inconnu	1987	Cotisation des femmes	Bon (renouvelés)
	Moulin à mil	1	2005	Don PLCP	Bon
	Batteuse	1	2005	Don PLCP	Bon
	Sope Soxna Diarra (Darou Miname)	Aucun	0	0	0
Sope Gaïndé Fatma (Touba Mosquée)	Aucun	0	0	0	0
Soxna Awa Bousso n°4 (Touba Mosquée)	Aucun	0	0	0	0
Bok Jom Liguey (Oumoul Khoura) Moubakhatoul Moubarak	Aucun	0	0	0	0

Loi n° 67-04 du 24 février 1967 tendant à réprimer les dépenses excessives à l'occasion des cérémonies familiales

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier. — *Dispositions générales*

Toute personne est libre de célébrer par des cérémonies, conformément aux rites de son culte ou de sa coutume, les événements familiaux du baptême, de la circoncision, de la communion solennelle, des fiançailles, du mariage, du retour de pèlerinage aux Lieux Saints, des décès et inhumation. Toutefois, ceux qui procèdent ou participent à ces cérémonies doivent se conformer strictement aux prescriptions de la présente loi.

Art. 2. — *Baptême*

À l'occasion du baptême :

1° Il ne peut être immolé plus d'un animal par enfant à baptiser, lorsque les rites prévoient un sacrifice de cette nature ;

2° Le montant des dépenses relatives à des achats ou des services de toute nature ne peut excéder dix mille francs, non compris la valeur de l'animal ou des animaux immolés ;

3° Les offres, dons, cadeaux, présents en espèces ou en nature, quel qu'en soit le bénéficiaire, sont interdits à tout moment, à l'exception toutefois de ceux faits à un ministre du culte conformément au rite appliqué.

Toute sollicitation ou demande, toute acceptation d'effets de commerce, de sommes d'argent ou autres valeurs, est interdite de quelque personne qu'elle émane.

4° Tout rassemblement doit prendre fin au plus tard à onze heures, lorsque la cérémonie se déroule le matin, et à vingt heures lorsqu'elle se déroule l'après-midi.

Art. 3. — *Circoncision*

À l'occasion de la circoncision, il ne peut être immolé plus d'un animal par famille d'enfants circoncis, lorsque les rites prévoient un sacrifice de cette nature.

Les dispositions de l'article 2, paragraphe 3, s'appliquent aux cérémonies de la circoncision. Le montant des dépenses relatives à des achats ou des services de toute nature ne peut excéder cinq mille francs par famille d'enfants circoncis, non compris la valeur de l'animal ou des animaux immolés.

Art. 4. — *Communion solennelle*

À l'occasion de la communion solennelle :

1° Le montant des dépenses relatives à des achats ou des services de toute nature ne peut excéder dix mille francs ;

2° Les offres, dons, cadeaux, présents en espèces ou en nature, quel qu'en soit le bénéficiaire, sont interdits à tout moment, à l'exception toutefois de ceux, de caractère strictement religieux, faits au communiant et de ceux faits au ministre du culte.

Art. 5. — *Fiançailles*

À l'occasion des fiançailles, le cadeau en nature remis à la fiancée, conformément aux usages ou à la coutume, ne peut avoir une valeur supérieure à cinq mille francs.

La cérémonie consacrant l'engagement mutuel des fiancés ne peut occasionner des dépenses relatives à des achats ou à des services, dont le montant total dépasse cinq mille francs.

Les offres, dons, cadeaux, présents en espèces ou en nature, quel qu'en soit le bénéficiaire, sont interdits à tout moment, à l'exception toutefois du cadeau visé à l'alinéa 1^{er}.

Toute acceptation d'effets de commerce et de sommes d'argent ou autres valeurs est interdite de quelque personne qu'elle émane. Tout rassemblement doit prendre fin une heure après l'accomplissement des formalités constitutives des fiançailles.

Art. 6. — *Mariage*

Lorsque la formation du mariage comporte la constitution, par le futur mari ou par sa famille, d'une dot, celle-ci ne peut avoir une valeur totale supérieure à trois mille francs, sans qu'il y ait à distinguer selon qu'elle est immédiatement exigible ou qu'une partie est payable à terme.

À l'occasion du mariage et des cérémonies y afférentes, les dépenses cumulées relatives aux cadeaux destinés à la fiancée, aux membres de sa famille ou à des amis, ainsi qu'aux réjouissances, ne peuvent dépasser quinze mille francs, non compris celles effectuées à l'occasion des fiançailles et la dot proprement dite.

Tout rassemblement doit prendre fin au plus tard trois heures après l'accomplissement des formalités constitutives du mariage.

Art. 7. — *Retour de pèlerinage*

À l'occasion du retour du pèlerinage aux Lieux Saints d'une ou plusieurs personnes, il est interdit d'organiser des manifestations de quelque nature qu'elles soient, publiques ou privées, et quel qu'en soit le but.

Il est également interdit de participer ou d'assister à une manifestation prohibée en vertu de l'alinéa précédent.

Les offres, dons, cadeaux, présents en espèces ou en nature, quel qu'en soit le bénéficiaire, sont interdits à tout moment, à l'occasion du retour du pèlerinage aux Lieux Saints, à l'exception toutefois

⁶⁴² Source : Réseau Sénégalais 'Droit, Ethique, Santé: Consulté le 07 novembre 2011 sur <http://rds.refer.sn/IMG/pdf/7a67-02-24DEPENSEXCESCEREMO.pdf>

des souvenirs, de caractère strictement religieux, rapportés par le pèlerin.

Art. 8. — Décès

Les décès et inhumations ne donnent lieu à aucun rassemblement autre que ceux prescrits par les rites religieux ou que ceux tendant à manifester l'affliction causée par la disparition du défunt.

Tout rassemblement ayant pour effet des réjouissances à cette occasion est interdit.

Toute personne, dont la présence ne serait pas indispensable aux proches parents du défunt, ne peut séjourner plus de vingt-quatre heures consécutives, après l'enterrement, dans la maison mortuaire ou ses dépendances.

Les dispositions du paragraphe 3 de l'article 2, relatives aux offres, dons, cadeaux et présents, s'appliquent aux cas de décès. Toutefois, outre les dons aux ministres des cultes, l'aumône spontanée aux pauvres n'est pas interdite.

Art. 9. — Calcul des dépenses

Pour la calcul des dépenses visées aux articles 2, 3, 4, 5 et 6, il sera tenu compte, non seulement des dépenses effectuées par le chef de famille ou par l'organisateur de la cérémonie ou tout autre intéressé désigné par la loi, la coutume ou les usages locaux, mais également de toutes celles effectuées par ses parents ou amis de quelque nature que ce soit, notamment en fournissant des denrées quelconques destinées à être consommées en commun.

Il incombe aux responsables visés à l'alinéa ci-dessus de veiller à ce que le montant total des dépenses effectuées n'excède pas le maximum légal. Ils sont pénalement responsables des dépassements que leur négligence ou l'insuffisance de leur contrôle aura permis.

Art. 10. — Dispersion des rassemblements

Les rassemblements, tombant sous le coup des interdictions prévues par la présente loi, doivent se disperser à l'initiative de l'organisateur des cérémonies, manifestations et réjouissances, de la personne chez qui ils ont lieu ou de celle qui a permis qu'ils y aient lieu.

À défaut, ils peuvent être dispersés par la force publique à la demande des autorités mentionnées à l'article 11 ci-dessous.

Art. 11. — Constatation et poursuite des infractions

Outre les autorités chargées de la constatation des infractions, les chefs de circonscription administrative, les chefs de village et les délégués de quartier veillent à l'application de la présente loi.

Lorsqu'il résulte de l'ampleur des réjouissances, de la rumeur publique ou de tous autres indices, des présomptions que des infractions à la présente loi ont été commises, les chefs de village et les délégués de quartier sont tenus d'en informer l'officier ou l'agent de police judiciaire compétent le plus proche. Tout citoyen peut de même informer ce dernier. Lorsqu'en raison de l'éloignement des autorités de police, on peut craindre le dépérissement des preuves et indices, les chefs de village doivent faire un rapport écrit ou verbal au chef d'arrondissement ou à tout autre officier de police judiciaire qui, après avoir reçu les explications et les justifications des organisateurs des cérémonies, dresse éventuellement procès-verbal.

Art. 12. — Peines

Sont punis d'une amende de vingt mille à cinq cent mille francs :

1° Ceux qui, dans les cas visés aux articles 2 et 3 ont sacrifié un ou plusieurs animaux en plus de ceux autorisés par lesdits articles ;

2° Ceux qui, dans les cas visés aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 9 ont procédé ou sciemment contribué à des dépenses dont le montant total excède le maximum légal, et ceux qui, par négligence ou insuffisance du contrôle, ont permis de telles dépenses ;

3° Ceux qui, dans les cas visés aux articles visés aux articles 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ont fait solliciter ou accepté une offre, un don, cadeau ou présent interdits ;

4° Ceux qui, dans les cas visés aux articles 2, 5, 6, 7, 8 et 10 ont organisé, participé ou assisté à des rassemblements, manifestations ou réjouissances interdits ou ceux qui, obligés de provoquer leur dispersion ou de les faire cesser, s'en sont abstenus ;

5° Ceux qui ont séjourné dans la maison mortuaire en infraction à l'article 8, alinéa 3, ou ont autorisé ou facilité ledit séjour.

En cas de récidive, le coupable peut en outre être condamné à l'emprisonnement de un à six mois.

Les délits prévus par la présente loi sont considérés comme étant, au point de vue de la récidive, un même délit.

La juridiction de jugement peut ordonner que la décision, devenue définitive, sera portée à la connaissance du public par tous moyens appropriés.

Art. 13. — Compétence

Les infractions à la présente loi sont de la compétence du juge de paix.

Art. 14. — La présente loi prend effet pour compter du 15 mars 1967.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Dakar, le 24 février 1967.

Léopold Sédar Senghor.

ANNEXE 10

Proportion de la population ayant accès aux services sociaux et indice d'accès global selon la communauté rurale

Communauté rurale	Nombre de villages	Nbre d'hbts	Pourcentage de la population rurale ayant accès à					Notes attribuées selon le niveau de l'accès					Indice d'accès
			Point d'eau	Ecole primaire	Poste de sante	Commerce	Route	Point d'eau	Ecole primaire	Poste de sante	Commerce	Route	
Touba Mosquée	82	580805	94,4	81,7	95,3	99,1	77,0	100	100	100	1000	100	500
Thiakhar	62	25503	100,0	90,1	54,2	98,2	81,4	100	100	50	100	100	450

Nbre d'hbts= Nombre d'habitants

Source : ANSD : Enquête villages de 2009 sur l'accès aux services sociaux de base⁶⁴³

⁶⁴³ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD, décembre 2009, p. 34). *Enquête villages de 2009 sur l'accès aux services sociaux de base*. Rapport final. Op. cit.

ANNEXE 11

Répartition des parcelles cultivées, superficie totale cultivée selon la culture pratiquée par sexe et par région

Régions	Parcelles cultivées par les hommes			Parcelles cultivées par les femmes		
	Effectif	Superficie Totale (ha)	Superficie moyenne par parcelle (ha)	Effectifs	Superficie Totale	Superficie moyenne par parcelle (ha)
Dakar	8714	2067	0,237	3642	364	0,100
Diourbel	232515	164796	0,709	65541	21585	0,329
St Louis	132893	85031	0,640	37574	9615	0,256
Tamba	183615	142798	0,778	88635	20662	0,233
Kaolack	451551	466158	1,032	138255	68746	0,497
Thiès	264737	188273	0,711	42367	16872	0,398
Louga	167214	193799	1,159	58288	37942	0,651
Fatick	249699	202353	0,810	90194	30373	0,341
Kolda	239406	181093	0,756	162117	44796	0,276
Ensemble	1930346	1626368	0,843	686614	251316	0,366

Source : Sénégal, Recensement national de l'agriculture 1998-99⁶⁴⁴

⁶⁴⁴ Cité par le laboratoire genre de l'IFAN. Mise à jour le 10 janvier 2012. Disponible sur : http://www.sengenre-ucad.org/test3/index.php?option=com_content&view=article&id=63%3Aagriculture-repartition-des-parcelles-cultivees-selon-le-mode-doccupation-ou-dacquisitionsuperficie-totale-cultivee&catid=37%3Aproduction&Itemid=1

ANNEXE 12

Le Sénégal en Chiffres... Les disparités de genre

Généralité-Démographie

Superficie: 196 722 km² (Diourbel: 4769 km², Thiakhar: 150 km², Touba M: 564 km²)

Population : 12 855 153 habitants (2011)

Densité : 65,3 habitants au Km²

Femmes : 51%

Femmes (15-49): 51,7%

Hommes (15-49): 48,3%

Population de moins de 15 ans 42,6% en 2011

Répartition de la population

Urbaine : 47,5% Diourbel : 63,7%

Rurale : 52,3%

Poids de la capitale : 21% (1 sénégalais sur 5 vit à Dakar)

Statistiques démographiques

Densité de population : 65 habitants/km²

Taux d'accroissement moyen annuel de 2,79%

Indice synthétique de fécondité : 5 enfant/femme en 2011

Ménage ayant leur tête une femme : 25%

Age médian à la 1^{ère} union (femmes de 20-49 ans). EDS-MICS 2011 : 19,6

Age médian à la 1^{ère} union (hommes de 30_39 ans). EDS-MICS 2011 : 29,3

PIB :

PIB (T3 2012) : +3,7%, PIB (2011) : 6 767 milliards FCFA. PIB par tête (2011) : 526 390 FCFA

Taux de croissance (2011) : 2,1%

Religions

Musulmane : 94,4%

Chrétienne : 4,3%

Autres : 1,3%

Santé

Espérance de vie

Ensemble : 60,18 ans (2011):

Femmes : 62,19 ans

Hommes : 58,22 ans

Taux de natalité

Taux Brut de Natalité (TBN) 38‰ en 2011

Taux de mortalité : 9,05 décès/1.000 habitants (2011)

Maternelle : 392 décès pour 100 000 naissances vivantes (EDS-MICS 2010-2011)

Infantile % 47‰

Milieu rural 59‰

Milieu urbain 44‰

Filles : 48,56 décès/1.000 naissances normales (2011)

Garçons : 61,57 décès/1.000 naissances normales (2011)

Juvenile 46 ‰ (milieu rural contre 19‰ en milieu urbain)

Infanto-juvenile 102 ‰ (milieu rural contre 62‰ en milieu urbain)

Taux de malnutrition : 16 % (2013)

Chronique (0-5 ans) : 26% (2012)

Aigüe (0-5 ans) : 10% (2012)

Nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans) : 3 124 600 en 2008 (PNDS2009-2018 Sénégal)⁶⁴⁵

Prévalence contraceptive : 12,6%

Couverture sanitaire

Nombre d'habitants par médecin : 11000 habitants en 2007 (y compris le secteur privé), (PNDS2009-2018)⁶⁴⁶

Femmes en âge de procréer par sage-femme : 2 sages femmes pour 1000 naissances⁶⁴⁷

Nombre d'habitants par infirmier : 4200 habitants en 2007, (PNDS2009-2018)

Nombre d'habitants par sage-femme d'État : 4000 habitants en 2007, (PNDS2009-2018)

Accouchement assisté dans des structures sanitaires : 72,8%. Diourbel 77,7%

Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié : 65,1%. (En hausse). Diourbel 68,5%

Milieu urbain : 91%

Milieu rural : 49%

Prévalence VIH dans la population générale : 0,7%

Féminisation : 2,25 femmes/1 homme

Taux de séroprévalence :

Femmes (15-49 ans) : 0,8%

Hommes (15-49 ans) : 0,5%

Prévalence de l'insuffisance pondérale : 18% (en hausse)

Taux de consultation prénatale (CPN1) : 93,3%. Diourbel : 93,3%

Education

Taux brut de scolarisation : 93,9%. Diourbel : 58,6% (les plus bas avec Kaffrine)

Taux brut d'accès (TBA)⁶⁴⁸ : 113,0% en 2011. Diourbel : 79,9% (l'un des plus faibles taux)

Scolarisation des filles : 98,6%. Diourbel 64,8%

Scolarisation des garçons : 89,5%. Diourbel : 52,6%

Taux brut d'admission pour les filles : 121,2%. Diourbel : 91,4%. (Indice de parité : 1,23)

Taux brut d'admission pour les garçons : 105,4%. Diourbel : 69%

Personnel enseignant : 31% de femmes (privé 34%, public 30%. Milieu urbain 45 contre 22% en zone rurale.

Taux d'accès au cours moyen secondaire ou taux de transition : 90,5%. Diourbel : 81,8%

Filles : 89,6%. Diourbel : 77,3%

Garçons : 91,4%. Diourbel : 87,3%

Taux de scolarisation à l'enseignement moyen : 53,2%. Diourbel : 26% (faible)

Filles : 52,4%. Diourbel : 25,4%

Garçons : 54%. Diourbel : 26,6%

Taux d'accès au secondaire ou taux de transition⁶⁴⁹ : 55,1%

Filles : 52,5%. Diourbel : 49,8%

Garçons : 57,3%. Diourbel : 64,3%

Taux brut de scolarisation au secondaire : 21,7%. Diourbel : 10,0%

⁶⁴⁵ (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la santé et de la prévention, 2009, p. 7). *Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2009-2018. Version finale. Janvier 2009.* http://www.unfpa.org/sowmy/resources/docs/library/R242_MOH_SENEGAL_2009_NatHealthPlan_09_18.pdf

⁶⁴⁶ Normes OMS : 1 médecin pour 10 000 habitants, 1 infirmier pour 300, 1 sage-femme pour 300 femmes en âge de procréer.

⁶⁴⁷ Selon les normes de l'OMS, il faudrait au moins 6 sages femmes pour 1000 pour assurer une couverture complète et une assistance de qualité.

⁶⁴⁸ Appelé aussi taux brut d'admission, est le rapport entre les enfants inscrits pour la première fois au CI sur la population ayant l'âge officiel de fréquenter ce niveau (la population de sept ans). Source : (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD, 2013, p. 72). *Situation économique et sociale du Sénégal en 2011.* Version définitive. Dakar : ANSD, 343 p.

⁶⁴⁹ Passage du moyen au secondaire

Filles : 18,9%. Diourbel : 7,5%

Garçons : 24,3%. Diourbel : 12,7%

Taux des effectifs dans l'enseignement supérieur :

Filles : 37,9%

Garçons : 62,1%

Taux d'analphabétisme : 58,2% (ESPS, 2005-2006)

Hommes : 47,9% (ESPS, 2005-2006)

Femmes : 67,1% (ESPS, 2005-2006)

Emploi

Taux d'activité au Sénégal : 48,8% (ESAM II), Diourbel 59,3

Hommes : 59,8%

Femmes : 39,5%

Taux de chômage :

Taux de chômage national : 10,2%. Diourbel : 17,5% (la plus touchée)

Femmes : 13,3%

Hommes : 7,7%. (ANSD. ESPS-II, 2011)⁶⁵⁰

Taux d'occupation : 43,8%. Diourbel : 49%

Hommes : 55,2%

Femmes : 34,3% (ANSD. ESPS-II, 2011).

Taux de dépendance (national) : 2,3⁶⁵¹

Participation des femmes aux instances de décision

Nombre de groupements féminins adhérents à la FNGPF : 6 816 GFP

Nombre d'adhérents : 1 056 000 membres

*Nombre de femmes dans les Collectivités locales au Sénégal*⁶⁵²

Nombre de femmes conseillères régionales : 76 sur 522 soit 14,56%

Nombre de femmes conseillères municipales : 528, sur 2 720 soit 19,4%

Nombre de femmes conseillères rurales : 1 002 sur 9 196, soit 10,90%

Nombre de femmes membres des bureaux régionaux : 7 sur 55 soit 12,71%

Nombre de femmes membres des bureaux municipaux : 48 sur 311, soit 15,43%

Nombre de femmes membres des bureaux ruraux : 90 sur 960, soit 9,37%

Nombre de femmes élues locales : 1606 sur 14 352, soit 11,19%

Nombre de femmes dans les bureaux des conseils locaux : 145 sur 1 326 soit 10,93%

Gouvernement

Nombre de femmes ministres (14 février 2013) : 7 sur 30, soit 23,33%

Assemblées

Nombre de femme députés à l'assemblée nationale (2013) : 65 sur 150, soit 43,33%

Le sénat (supprimé en septembre 2012) comptait 40% de femmes

Nombre de femmes chefs de villages : 0

Sources des indicateurs :

RGPH III : (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances, ANSD, 2008). *Résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat* (RGPH III-2002). Rapport national de présentation. Dakar : ANSD, 165 p.

ESAM II : (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD, 2005). Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages 2004 (ESAM II). Dakar : ANSD, 260 p.

⁶⁵⁰ La deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal réalisée en 2011 (ESPS-II, 2011)

⁶⁵¹ Les dépendants sont les chômeurs et les inactifs.

⁶⁵² Statistiques de l'union des associations des élus locaux (UAEL), 2007. Cités par : (N'GAIDE Moustapha; CHAMBAZ Rokhaya Cissé. Direction de la décentralisation. IED Afrique, 2007, p. 21). *Genre et décentralisation au Sénégal. Contribution à la réforme de la décentralisation*. Dakar : IED Afrique, 38 p.

SES 2011 : (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD, 2013). *Situation économique et sociale du Sénégal en 2011*. Version définitive. Dakar : ANSD, 343 p.

PNDS 2009-2018 : (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de la santé et de la prévention, 2009) *Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2009-2018*. Version finale. Janvier 2009. Dakar : ANSD, 86 p.

(EDS-MICS 2010-2011) ; (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD, 2012). *Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples*. Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011. Rapport final. Dakar : ANSD, 482 p.

ESPS 2005-2006. (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2007). *Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS) - 2005-2006*. Rapport national. Dakar : ANSD, 63 p.

ESPS-II, 2011 : *La deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal* réalisée en 2011. Dakar : ANSD.

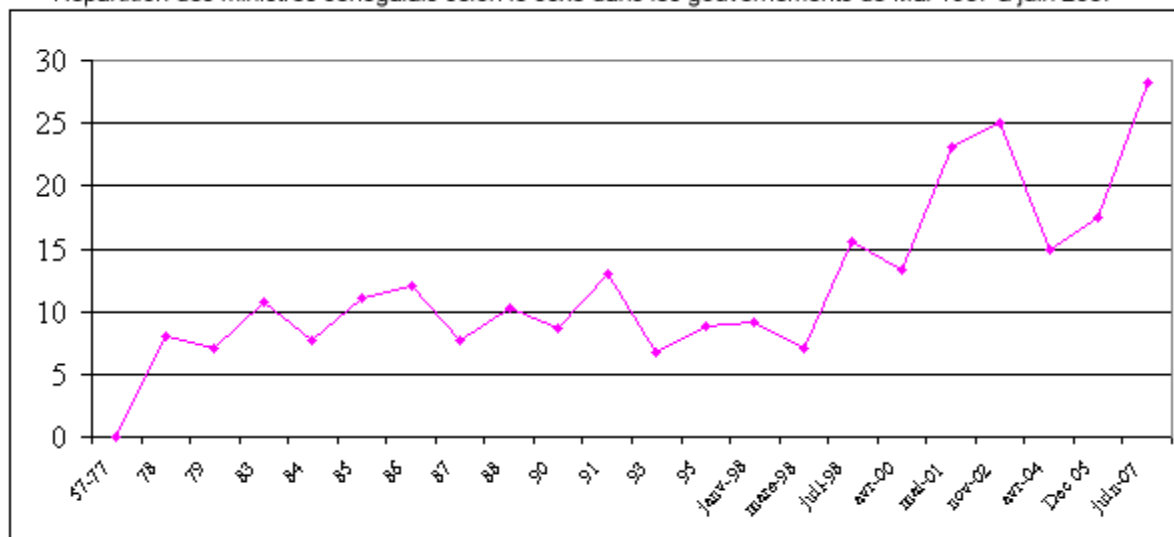
Laboratoire genre et recherche de l'IFAN (Dakar). Site Web: www.sengenre-ucad.org

ANSD : Agence nationale de la statistique et de la démographie (Dakar, Sénégal)

BADIS : (REPUBLIQUE DU SENEGAL. Ministère de l'économie et des finances. ANSD, 2006). *Banque de données des indicateurs sociaux*. Edition 2005-2006. Dakar : ANSD, 200 p. *Genre et décentralisation au Sénégal. Contribution à la réforme de la décentralisation*. : (N'GAIDE Moustapha; CHAMBAZ Rokhaya Cissé. Direction de la décentralisation. IED Afrique, 2007). Dakar : IED Afrique, 38 p.

ANNEXE 13

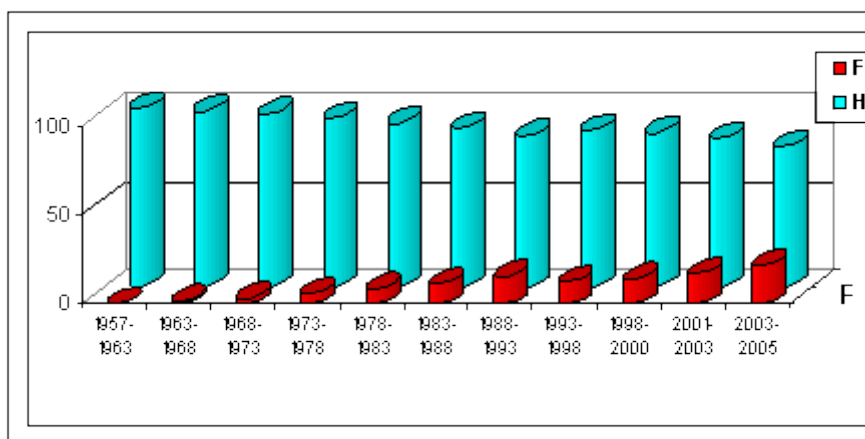
Répartition des ministres sénégalais selon le sexe dans les gouvernements de Mai 1957 à juin 2007



Source : Laboratoire Genre et recherche scientifique de l'Ifan UCAD

ANNEXE 14

Les femmes et les hommes au Parlement de 1957 à 2005



Source: Laboratoire genre- IFAN, UCAD⁶⁵³

ANNEXE 15

Représentativité des femmes dans les collectivités locales 2001

	Total	Femmes	%Femmes	Hommes	% Hommes
<i>Conseillers régionaux</i>	522	76	14,56	446	85,44
<i>Conseils municipaux</i>	2718	528	19,42	2190	80,58
<i>Conseils ruraux</i>	9196	1002	10,90	8194	89,10
<i>Bureaux régionaux</i>	55	7	12,71	48	87,29
<i>Bureaux municipaux</i>	311	48	15,43	263	84,57
<i>Bureaux ruraux</i>	960	90	09,37	870	90,63
<i>Elus locaux</i>	14352	1606	11,19	12746	88,81
<i>Bureaux des conseils locaux</i>	1326	145	10,93	1181	89,07

Source: Direction des collectivités locales⁶⁵⁴

⁶⁵³ Disponible sur : <http://www.sengenre-ucad.org/test2/fran%E7ais1/parlement.htm>. Consulté le 19 mai 2012.

⁶⁵⁴ Source: Laboratoire genre-INFAN, UCAD. Consulté le 19 mai 2012 sur <http://www.sengenre-ucad.org/test2/fran%E7ais1/collectivite.htm>

ANNEXE 16

GUIDES D'ENTRETIEN

Guide d'entretien ménage

A. Identification du village

Date :

Département :

Arrondissement :

Communauté rurale :

Nom du village :

Village à groupements

village sans groupement

A1. Aspects démographiques :

a. Population totale du village

b. Composition des groupes sociaux

c. Composition religieuse

A 2- Niveau d'équipement du village

a. Infrastructures socio-éducatives : écoles, lieu de culte, salle de réunion, dispensaires, poste de santé, case de santé, nombre et position dans le village ...) etc.

b. Infrastructures hydrauliques : puits, forages, bornes fontaines, (nombre, état, position, mode de gestion, qualité, accessibilité, formes d'usage (disponibilité suffisante pour les besoins domestiques, l'abreuvement, culture de contre saison, etc.)

B. Identification du ménage

B 1. Enquête démographique

1. Nombre de ménages dans la concession

2. Nombre de personnes vivant dans la concession :

3. Nom du chef de concession

4. Nom du chef de famille, (femme, mari, veuf ou veuve à préciser)

a. Sexe, âge, religion, ethnie

b. Niveau d'instruction du chef de ménage (femme, mari, veuf ou veuve, à préciser)

5. Taille du ménage

6- Nombre de personnes an charge (présents, absents)

7- Nombre d'enfants (G +F).....dont.....scolarisés (G et F)

8. Renseignement sur les enfants (entretien, santé, nutrition, scolarisation, travail, etc.)

9. Etat matrimonial

a. Femme mariée (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, épouse, etc.

b. Célibataire

c. Veuf (ve), divorcé(e)

d. Homme marié, nombre d'épouses.....dont..... vivent dans la concession

10. Renseignement sur les épouses ou coépouses

11. Activités du chef de ménage (homme ou femme) en précisant l'activité principale et les activités secondaires et leur période et leur lieu d'exercice.

12. Quelles sont les autres sources de revenu du ménage ?

13. Revenus monétaires et non monétaires du ménage ?

C. Analyse des activités et des rapports sociaux de sexe dans le ménage

C1. Répartition des travaux suivant le sexe

1. Quelles sont les activités des femmes (cibler les activités journalières de la femme suivant les saisons). Ses activités domestiques.

2. Quelles sont les activités des hommes ?

3. Comment sont réparties les tâches agricoles ?

a. Y a-t-il une spécificité des cultures en fonction du sexe ? Si oui, pourquoi ? (types de cultures, superficie moyenne, rendements et destination).

b. Y a-t-il un changement dans cette répartition des tâches agricoles? Si oui ou non pourquoi ?

4. Comment sont réparties les moyens de production (terre, les outils agricoles, etc.)

a. Quelles sont les pratiques foncières locales ? (Les conditions d'accès à la terre pour les hommes et les femmes)

b. Quelle est la place accordée aux hommes et aux femmes en matière d'accès à la terre ?

c. Comment sont transmis les droits sur la terre ? Comment se fait l'héritage foncier ?

d. Toutes les femmes du ménage (ou du carré) ont-elles des champs ? Modes d'acquisition ?

e. Taille des champs alloués aux hommes et aux femmes ? (Taille et emplacement, voir s'il y'a une variation de la taille et de l'emplacement)

f. Lorsque le mari est absent qui cultive la terre ?

g. Avez-vous un droit d'usage ou un droit de propriété sur la terre ?

5. Quelles sont les ressources animales du ménage ? Qui sont les propriétaires ?

a. Comment sont-elles réparties entre les -hommes et les femmes ? Nombre de bêtes possédées par les membres de la famille :

Bœufs chevaux ânes chèvres moutons poules canards

b. Le type d'élevage en fonction du sexe ?

c. Qui s'occupe du bétail ? Répartition des tâches liées à l'élevage.

6. Comment répartis sont les revenus entre les hommes et les femmes ?

(Qui possède quoi ? contrôle quoi ?)

C2. Vision des hommes du rôle de la femme ?

Comment les hommes perçoivent le rôle de la femme et les rapports sociaux de sexe?

(opinions et sur la situation des femmes, le mariage, la polygamie, etc.)

Ces visions ont-ils évolué dans le temps ? Comment et pourquoi ?

C3. Vision des femmes sur leur condition de vie, leur place, et les rapports sociaux de sexe. (Opinions sur leur statut, le mariage, la polygamie, le divorce, etc.)

- Ces visions ont-ils évolué dans le temps ? Comment et pourquoi ?

D. Vie associative

a- Êtes-vous membre d'un groupement ?

-Si oui ou non pourquoi ?

b-Est-ce que le groupement fonctionne encore ? (Si oui, compléter avec questionnaire groupement)

c- Comment percevez-vous le groupement ?

d- Est-ce une solution pour les femmes ?

e- Si oui pourquoi ? Si non pourquoi ?

Guide d'entretien destiné aux membres des groupements féminins

1. Localisation du GPT

Communauté rurale :

Village : nom, population (à compléter avec l'enquête ménage)

Nombre de groupements dans le village :

Nom du membre : Age Sexe Etat civil (à compléter avec l'enquête ménage)

Date d'adhésion au groupement : Nombre de groupement adhéré :

2. Identification du GPT

a- Nom du groupement :

b- Responsable du groupement : nom, age, sexe, statut social dans le village, etc. (Faire son récit de vie si cela est possible)

c- Statut du groupement :

d- Date de création :

e- Origine du groupement :

f- Pourquoi le groupement a-t-il été créé ? Dans quelles conditions ? Comment a-t-il été créé ?

3. Taille du groupement

a- Le groupement est-il mixte ? Si oui pourquoi ? Si non pourquoi ?

b- Nombre total de membres ? Nombre d'hommes, Nombre de femmes ?

c- Degré de participation des femmes au groupement. Toutes les femmes du village sont-elles membres du groupement ?

e- Comment devient-on membre ? Conditions d'accès au groupement ? (Age, sexe, catégorie sociale, niveau social, etc.)

3. Représentativité du groupement

a- Tous les membres du groupement résident-ils dans le village ?

a- Votre groupement est-il membre d'une ou de plusieurs fédération(s) ? La ou les quelle(s) ?

a- Pourquoi ? Quelles sont les conditions de cette affiliation ?

4. Perception du groupement

a- Que représente pour vous le groupement ?

b- Quel est son intérêt ?

c- Qu'a-t-il amélioré dans votre vie ?

d- Qu'elles sont ses inconvénients dans votre vie, dans votre quotidien ?

5. Fonctionnement du groupement

a- Comment fonctionne votre association ?

b- Comment est-elle gérée ?

c- A t-elle un bureau ? Si non, pourquoi ? Si oui comment est-il composé ?

e- Combien de membres compte t-il ? Comment sont-ils (elles) choisis (es) ? Sont-ils rémunérés ?

f- Quels sont leurs rôles ? Comment les remplissent-ils ? Êtes-vous satisfaites de leur mission ?

g- Quel est le niveau de formation ou d'instruction des gestionnaires du groupement ?

(A demander aux personnes concernées)

Titre (s)	Sexe	Age	Niveau d'instruction	Autres formations reçues (à décrire)

h- Les prises de décisions dans le groupement ?

i- Qui gère les comptes du groupement ? Quels sont les outils de vérification (cahiers, livret de compte, etc.)? Sont-ils bien entretenus ?

6. Capital et patrimoine du groupement

a- Patrimoine financier

b- Quel est le montant du budget annuel de votre groupement au cours de ces trois dernières années (2003, 2004, 2005, 2006) ?

Années	Montant du budget annuel en francs CFA

c- Quel est le patrimoine matériel de votre association ?

Type d'équipement	Nombre	Année et mode d'acquisition	Etat actuel

c- Patrimoine humain

7. Description des activités réalisées

a- Quelles sont les activités déjà réalisées dans votre groupement ?

a1. Quelles sont les activités génératrices de revenus réalisés par votre groupement ?

a2- Ces activités sont-elles faites de façon individuelle ou collective ? Pourquoi ?

a3- Quelles sont les activités que vous avez réalisées vous-même ?

a4- Description de chaque activité

b. Faites-vous des activités de gestion des ressources naturelles dans votre groupement ? Si non pourquoi ? Si oui pourquoi et les quelles ?

b1- Description détaillée de chaque type d'activité.

b2- Quels sont les impacts de ces activités dans votre vie, votre famille, votre village ?

(Autrement dit qu'est-ce que ces activités ont apporté de positif ou de négatif dans votre vie, votre ménage, etc. ?)

c. Quelles sont les activités socioculturelles réalisées dans votre groupement ?

c1- Comment se déroule votre formation en alphabétisation ? Qui vous dispense cette formation ?

c2- L'avez-vous vous-même demandée ? Si non comment vous a-t-elle été proposée ? Par qui ? Pourquoi ?

c3- Description de cette formation (Lieu des cours, durée, moment, etc.)

c4- Votre appréciation sur ces cours ? Sont-ils utiles ? Si oui ou si non pourquoi ?

c5- Quels sont leur importance, leurs avantages et leurs inconvénients ?

(Si possible s'entretenir avec la personne qui dispense les cours ? Et éventuellement suivre des séances pour avoir une idée sur les cours et voir comment ils se déroulent, etc.)

c6- Quelles sont les autres formations reçues ? (En santé reproduction, sur l'hygiène, des techniques de reboisement, information en planning familiale, etc.)

8. Source et mode de financement des activités du groupement

a- Comment sont financées vos activités ? (Type de financement, montant, etc.)

b- Conditions d'accès au crédit ? (Financement, montant, durée, délai de remboursement, régularité, évolution du crédit, etc.)

c- Avez-vous discuté de ces conditions ? Etes-vous d'accord ?

Nom de la struc. financière	Montant du prêt	Montant de l'apport	Taux d'intérêt	Délai de remboursement
-----------------------------	-----------------	---------------------	----------------	------------------------

d- Quelles sont vos autres sources de financement ? (Parents, voisins, courtiers, tontine, etc.)

e- Avez-vous des subventions ou des dons pour réaliser vos activités ? Quel type de subventions ou de dons avez-vous reçus ? (Argent, équipement, etc. à décrire).

f- Comment les avez-vous eus ? Les avez-vous sollicités ? Pourquoi ? Dans quelles conditions ?

g- Tous vos financements sont-ils investis uniquement dans les activités en rapport avec le groupement ? Si oui ou non, comment et pourquoi ?

9. Relation du groupement avec l'extérieur

a- Avez-vous des appuis extérieurs ? Si oui, les quels ?

b- Les avez-vous sollicités ?

c- Comment s'opèrent-ils ?

d- Sont ils réguliers ? Quelle est leur durée ?

e- Répondent-ils à vos attentes ? Si oui ou non pourquoi ? Et comment ? Si non que comptez-vous faire ?

f- Quels sont les rapports du groupement avec **le conseil rural** ?

f1- Vous appuie t-il dans vos actions ? Quel type d'appui ? (Attribution de terres, dotation financière ou matérielle, etc.)

f2- Vous sentez-vous concerné par ce que fait le conseil rural ? En quoi ?

g- Quels sont les rapports avec les **structures étatiques** (administration locale) ? g1- La sous préfecture, le CADL ou ex **CERP**,

g2- Les projets, etc.

h- Quelles sont les relations du groupement avec les ONG ? Comment les considérez-vous ? Selon vous, sont-ils de vrais partenaires ou de simples courtiers ?

i- Comment appréciez-vous ces relations ?

j- Quels types de relations existent entre votre groupement et les autres groupements du village ? Y a-t-il une concurrence ou une complémentarité entre les groupements dans le village ?

10. Appréciations, impacts et contraintes des activités

a- Appréciations :

a1- Comment appréciez-vous les résultats de vos activités ? Sous quelle forme sont utilisées les recettes des activités lucratives ?

b- Avantages :

b1- Que vous apportent vos activités dans votre vie, votre ménage, votre terroir ?

b2- Quels sont les services rendus par votre groupement aux non membres ? Citez et décrire pour chaque activité ces effets positifs et négatifs ? Par exemple quels sont les impacts sociaux c'est-à-dire :

b3- Le groupement a-t-il des effets sur la cohésion des liens sociaux entre les femmes, entre les hommes et les femmes du village ? Y a-t-il des tensions, des concurrences liées au groupement entre les populations au niveau du village ?

b4- Depuis la création du groupement y a-t-il eu une amélioration au niveau des infrastructures du village ? Si oui, quels sont ces équipements ? Le groupement y a-t-il participé ?

b5- Les activités du groupement ont-elles augmenté ou alléger vos charges de travail ? Si oui ou non en quoi et pourquoi ?

b6- Voir si le fait d'être groupé ou non a des incidences sur la scolarisation, la santé, l'alimentation du ménage, sur le statut et la condition de vie des femmes

c- Contraintes :

c1- Quelles sont les contraintes internes au groupement ?

c2- Quelles sont les contraintes externes au groupement ?

c3- Comment comptez-vous les résoudre ?

c4- Quels sont vos besoins pour améliorer les performances de votre groupement ?

Ce guide sera complété par des entretiens non formels avec des personnes ressources, par des prises de notes de nos observations, par des photos, etc. Il sera également suivi de discussions avec des groupes de femmes, des groupements sélectionnés sur des thèmes en rapport avec le sujet. (Comme l'importance du groupement, sa représentation, ses limites, etc.)

Thèmes abordés lors des réunions avec les groupes de femmes

Les thèmes abordés tourneront autour de :

a - L'intérêt du groupement (pourquoi la création du groupement et leur adhésion au groupement, etc.),

b - Leur perception du groupement (ce qu'elles pensent du groupement),

c - Les activités réalisées dans le groupement, leur importance, leurs impacts dans leur vie, leur ménage, le village, etc.,

d - les actions envisagées,

e - Leur relation avec les structures d'accompagnement (leurs partenaires au développement),

f - Leur perception de ces structures d'accompagnement,

g - Les contraintes rencontrées au niveau du groupement,

h - Les contraintes avec leurs partenaires,

g - L'influence des rapports sociaux de sexe sur votre activité ?

h - Comment voyez-vous ces rapports sociaux dans votre ménage, votre village ?

i - Sont-elles favorables à l'épanouissement des femmes ?

j - Comment conciliez-vous vos travaux domestiques et votre activité ? (Aide d'une tierce personne, du mari, de la fille, belle-fille, coépouse, etc.)

k - Vos relations avec votre conjoint vous facilitent-elles votre travail ?

l - Comment voyez-vous l'avenir des femmes dans votre village ?

m - Impacts des activités sur les rapports sociaux entre les hommes et les femmes ?

n - Les activités menées vous procurent-ils plus de liberté, de pouvoir ou d'estime au niveau de votre ménage et au niveau de votre village ?

o - Quelles sont les autres stratégies féminines ?

(Ce que développent les femmes pour contourner certains obstacles, certaines règles, etc.)

p - Les solutions envisagées,

q - Comment voyez-vous l'avenir de la femme dans le village, dans la CR, Dans le pays de façon générale ?

r - Pensez-vous que le groupement constitue une solution pour les femmes ?

Guide d'enquête sur les structures d'accompagnement

Identification des structures

- Collectivité locale : le conseil rural
- Structures d'accompagnement étatiques :
 - Préfecture
 - CERP (nouvelle appellation ?)
 - Projets
- Structures d'accompagnement non étatiques
 - ONG
 - Projets
 - Autres (à préciser)

A. Niveau conseil rural

- 1- Composition (nombre de commissions, etc.)
- 2- Nombre de membres.
- 3- Répartition des membres selon le genre (Représentativité des femmes)
- 4- S'il y a une inégalité au niveau de la représentation, pourquoi ?
- 5- Niveau d'instruction des membres
- 6- Les attributions du conseil rural
- 7- Fonctionnement
- 8- Types de relations avec les groupements féminins
- 9- Actions réalisées avec ou en faveur des femmes
- 10- Relations avec les autres structures de développement

B. Niveau ONG

- 1- Identification de l'ONG
 - a) Nom
 - b) Statut
 - c) Date de création
 - d) Quel type d'ONG
- 2- Fonctionnement
 - a) Qui est le dirigeant ?
 - b) Quels sont ses rapports avec la « base » ou les employés ?

c) Ses rapports sont-ils simples ? Expliquer.

3- Quelles sont les compétences de l'ONG ?

4- Les fonctions de l'ONG

5- Objectifs

6- Zones d'intervention

a) Zones d'intervention

b) Durée de vos interventions dans les zones ciblées dans la région de

Diourbel :

7- Actons déjà réalisées :

Localités (dép., arrd, cr. communes, villages)	Actions	Période

8- Actons à réaliser prochainement:

9- Rapport ONG/femmes

a) Quels sont vos rapports avec les femmes, les associations féminines ?

b) Quelle part représente le partenariat avec les femmes, les associations féminines dans vos actions de développement ? (Importance donnée aux femmes dans vos actions de développement)?

c) Actions développées en faveur des femmes

d) Rôle dans la promotion sociale des femmes

e) Rôle dans la promotion économique des femmes

- Comment aidez-vous les populations, les femmes en particuliers à gérer des activités économiques, à mieux s'intégrer dans le tissu économique ?

f) Rôle dans la promotion politique des femmes

g) Quels sont les services de base que vous proposez aux femmes (individu ou association) ?

- Les services de base : santé, éducation, eau, etc.

- Système de financement (épargne et crédit

- Appui technique

h) Avez-vous évalué les impacts de vos actions sur les femmes ?

i) Comment voyez-vous le rôle et l'avenir de la femme sénégalaise ?

10- Les réseaux de relations

- a) Quels sont les réseaux de relations de l'ONG ?
 - b) Relations avec les autres structures de développement (coordination ou concurrence (exemple : le partenariat entre ONG du Nord et ONG du Sud, etc.).
 - c) Comment se fait la coordination de vos actions avec les autres structures de développement ? Le conseil rural, l'État et les structures locales : la préfecture, la sous-préfecture
 - d) Rapports de l'ONG avec les bailleurs de fonds institutionnels.
 - Est-ce des relations de dépendance ?
 - e) Quelle est la marge de manœuvre dont dispose l'ONG ?
 - f) L'orientation des programmes et des actions de l'ONG est-elle dictée par les bailleurs de fonds, l'Etat ou les grandes institutions qui dominent le champ du développement ?
- 11-** Est-ce que vous vous interrogez sur la pertinence de vos propres actions ? Comment ?

C. Niveau CERP (Centres d'Expansion Rurale Polyvalents)

- 1- Composition de l'équipe
- 2- Fonctionnement
- 3- Rôle dans l'arrondissement couvert
- 4- Rapports avec les groupements de femmes ou les femmes en général
- 5-Comment voyez-vous le rôle et l'avenir de la femme sénégalaise ?
- 6- Les problèmes rencontrés
- 7- Les solutions préconisées

Des entretiens ont été faits avec les monitrices d'économie familiale rurale qui encadrent les Groupements de Promotion Féminine. D'autres, avec les autres agents du CERP ou de la Sous-préfecture

D. Niveau Institutions Financières

- 1- Localisation
- 2- Identification
 - a. Mutuelle d'épargne et de crédit
 - b. Banque villageoise
 - c. ONG
 - d. Caisse d'épargne et de crédit
 - e. Autres

3- Quelles sont les conditions d'accès aux crédits appliquées par votre structure ?

a. Type de crédit

Types de Crédits	Taux d'intérêt	Délai de remboursement

b. Quels sont vos principaux clients ?

c. Groupements féminins

d. Individuels

e. Autres

4- Partenaires au développement ?

5- Rapports avec les femmes

a. Y a t il des facilités d'accès aux crédits accordées aux organisations féminines ?

-Si oui, quelles sont ces facilités ?

b. Avez-vous évalué les impacts du crédit sur la population bénéficiaire

c. Comment voyez-vous le rôle et l'avenir de la femme sénégalaise ?

E. Niveau Projets

1- Identification du projet

a. Le type de projet.

b. Ses objectifs

2- Les actions réalisées

3- Ses partenaires

4- Ses relations avec les associations féminines ou les femmes

a. Comment appréciez-vous le rôle et la place de la femme ?

b. Quelles sont les tendances et les évolutions des relations de genre ? Qu'est-ce qui a changé ? Qu'est-ce qu'il faut changer ?

f. Définir ces relations, voir leurs impacts sur la promotion des femmes.

Des entretiens ont été réalisés avec les membres du personnel des projets.